

Université Mohamed Khider – Biskra
Faculté des Sciences et de la technologie
Département : d'architecture
Ref :



جامعة محمد خيضر بسكرة
كلية العلوم و التكنولوجيا
قسم: الهندسة المعمارية
المرجع:

Mémoire présenté en vue de l'obtention
du diplôme de
Magister en : architecture

Option : établissements humains dans les villes arides et semi arides

**Les espaces publics entre forme et pratique dans les
villes arides et semi arides
(Cas des places publiques de la ville de Ouargla)**

Présenté par :

Halima GHERRAZ

Soutenu publiquement le 19/03/2013

Devant le jury composé de :

Pr. FARHI Abdallah	Professeur	Président	Université de Biskra
Pr. ALKAMA Djamel	Professeur	Rapporteur	Université de Biskra
Dr. KHLFALLAH Boujamaa	Maitre de Conférences 'A'	Examineur	Université de M'sila
Dr. BELEKHAL Azzedine	Maitre de Conférences 'A'	Examineur	Université de Biskra

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mohamed Khider – Biskra
Faculté des Sciences et de la technologie
Département : d'architecture
Ref :



جامعة محمد خيضر بسكرة
كلية العلوم و التكنولوجيا
قسم: الهندسة المعمارية
المرجع:

Mémoire présenté en vue de l'obtention
du diplôme de
Magister en : architecture

Option : établissements humains dans les villes arides et semi arides

**Les espaces publics entre forme et pratique dans les
villes arides et semi arides
(cas des places publiques de la ville de Ouargla)**

Présenté par :

Halima GHERRAZ

Soutenu publiquement le 19/03/2013

Devant le jury composé de :

Pr. FARHI Abdallah	Professeur	Président	Université de Biskra
Pr. ALKAMA Djamel	Professeur	Rapporteur	Université de Biskra
Dr. KHLFALLAH Boujamaa	Maitre de Conférences 'A'	Examineur	Université de M'sila
Dr. BELEKHAL Azzedine	Maitre de Conférences 'A'	Examineur	Université de Biskra

Dédicace

A mes très chers parents, pour leur: amour, sacrifice, patiences, soutien moral et matériel depuis mon enfance jusqu'à ce jour.

A mon cher frère unique

A mes chères sœurs : Nesrine et son époux, Sihem, Nehla, Saoussene et Phahrazed.

A mes chères amies et mes collègues : Chafika et ses filles, Houda et son époux, rawya, samiha, Ouarda, Iman, Meriem, Fasmine, Selma, Samira et Latifa.

A tous mes enseignants qui m'ont éclairé sur ce chemin du savoir.

A tous qui ont attendu l'achèvement de ce mémoire et qui ont prié 'Dieu' pour plus de réussites.

A mon pays.

Je dédie ce modeste travail

Remerciements

Je tiens à remercier :

Je remercie Dieu tout puissant de m'avoir donné la santé, la volonté et la force pour mener ce travail à terme

Tout d'abord toute ma reconnaissance à mon directeur de thèse Dr Alkama Djamel, qui a bien voulu diriger ce travail, qui m'a encouragé et m'a aidé dans cette recherche, je ne peux que vous exprimer ma gratitude et mon profond respect.

A vous messieurs les membres de jury pour avoir bien voulu examiner ce modeste travail.

Je présente mes vifs remerciements à ceux qui m'ont aidé de prêt ou de loin à l'élaboration de ce travail, Mes remerciements les plus sincères à mes enseignants de la poste graduation, et tous les enseignants du département d'architecture de Biskra.

Je tiens à remercier aussi mon cousin Ismail pour son aide, et sa patience avec moi dans les moments difficiles du travail à Ouargla, merci mon cousin.

Un spécial remerciement à Tarek, pour son soutien moral, son aide et sa présence discrète dans ce modeste travail, merci Tarek.

Tous qui m'ont aidé du proche ou du loin, surtout : Mr Madouki Moustafa, Mr Amirouche, Mr Khouiled, Mr Mim, Mr Madour, Mr Benchikh, et Mr Mokrane Foussef.

Tous mes collègues de la poste graduation de deux options, et à toute l'équipe de la recherche de notre laboratoire lacomofa.

Toute personne ayant contribué à la réalisation de ce travail.

Merci.

Sommaire

Chapitre introductif

1-La problématique.....	02
2-Questions de recherche.....	05
3-L'hypothèse.....	05
4-Objectifs de recherche.....	05
5-Le contexte d'étude.....	06
6-L'analyse conceptuelle.....	07
7-La méthodologie de travail.....	11
8-La structure de mémoire.....	12
9-La récapitulation de démarche.....	14

Chapitre 1 : les espaces publics

Introduction	16
1-La notion de l'espace public : c'est quoi l'espace public	16
-L'espace public : un seul « concept », plusieurs « dimensions ».....	17
1-1-Une lecture juridique.....	17
1-2-Une lecture sociologique.....	17
1-3- Une lecture urbanistique, architecturale et spatiale	18
2- L'espace public un espace physique	21
3- L'espace public support technique	21
4-L'espace public support de diverses activités	21
5-Le déclin de l'espace public	22
6-La renaissance de l'espace public	24
7-Les échelles des espaces publics	25
7-1-A l'échelle de la ville.....	25
7-2-A l'échelle du quartier.....	25
8-Les types des espaces publics	25
8-1-La rue	25
8-1-1-définition de la rue.....	25
8-1-2-l'historique de la rue.....	27
8-1-3-Les types des rues.....	27
8-1-3-1-La rue principale.....	27
8-1-3-2-La ruelle.....	28
8-1-3-4-La rue droite.....	28
8-1-3-5-La rue courbe.....	28
8-1-4- Les rues ordinaires.....	29
8-2-Le boulevard	30
8-3-L'avenue	31
8-4-L'impasse	31
8-5-Le passage	32
8-6-La place publique	33
8-6-1-Les types de la place publique.....	33
8-6-1-1-Place ordonnancée	33

8-6-1-2-La place à portiques	33
8-6-1-3-La placette.....	33
8-6-1-4-La Place royale.....	34
8-6-1-5-Place attenante.....	34
8-7-Les jardins publics	34
8-8- Esplanade	34
8-9- la Promenade public	35
8-10- Le Square	35
8-11- Le parc	35
9-Le rôle de l'espace public	36
9-1-Un élément structurant de l'espace urbain.....	36
9-2-Un lieu de cohésion sociale.....	36
9-3-un espace de communication et d'information.....	37
10-Les attributs de l'espace publics	37
10-1-La perception.....	37
10-2-La lisibilité.....	38
10-3-L'insertion.....	38
10-4-L'accessibilité.....	38
10-5-La visibilité.....	38
10-6-La tangibilité.....	39
10-7-L'identification.....	39
11-Les enjeux de l'espace public	39
11-1-La mobilité.....	39
11-2-Les usages publics.....	40
11-3-La sociabilité.....	40
11-4-L'identité.....	40
Conclusion.....	41
Chapitre 2 : concevoir l'espace public	
Introduction	43
1-Les acteurs de l'espace public	43
1-1-Les acteurs économiques.....	43
1-2-Les acteurs politiques.....	43
1-3-Les acteurs professionnels.....	44
1-3-1- Les architectes.....	44
1-3-2- Les urbanistes.....	44
1-3-3-Les paysagistes.....	44
1-4-Les usagers.....	44
2-Les besoins des citoyens	44
2-1-Les besoins de confort physique.....	44
2-2-Les besoins en confort psychologique.....	45
2-3-Aspirations relatives à l'utilisation et aux liens sociaux.....	45
2-4-Aspirations relatives au déplacement et commerce.....	45
3- Habiter et approprier l'espace public	46

4-L'aménagement de l'espace public	47
4-1-Le mobilier urbain	48
4-1-1-Les fonctions de mobilier urbain.....	48
4-1-2-Les types de mobilier urbain.....	48
4-1-2-1-le Mobilier urbain pour repos.....	48
4-1-2-2-Mobilier pour l'éclairage public.....	59
4-1-2-3-Le mobilier urbain relatif à l'hygiène	50
4-1-2-4-Le mobilier de décor.....	50
4-1-2-5-Le mobilier urbain de l'information et de la communication.....	51
4-2-Les Edicules.....	52
4-3-L'espace vert.....	53
4-3-1-Le rôle de l'espace public.....	54
4-3-1-1-Le rôle décoratif.....	54
4-3-1-2-Le rôle psychologique.....	54
4-3-1-3-Le rôle écologique.....	55
5- la conception de l'espace public	56
5-1-Les étapes de la conception.....	56
5-1-1-La première phase (la phase préalable).....	56
5-1-2-La deuxième phase (le diagnostic et les études préliminaire).....	57
5-1-3-la troisième phase (la phase des études d'avant projet et de projet).....	57
5-1-4-la quatrième phase (la phase de réalisation des travaux).....	57
5-1-5-la cinquième phase (la livraison des travaux).....	57
5-2-Les difficultés de la conception.....	58
5-3-Comment améliorer l'espace public.....	58
Conclusion.....	60
Chapitre 3 : les places publiques	
Introduction	62
1-La notion de la place publique	62
2-l'Histoire de la place publique	63
2-1-L'agora grecque.....	63
2-2-Le forum.....	64
2-2-1-Le forum Boarium.....	65
2-2-2-Le champ de Mars ou Campo Marzio.....	65
2-2-3-Le forum romanum.....	65
2-3-L'espace public de la ville médiévale.....	66
2-4- l'espace public de la renaissance : 14ème et 15ème siècle.....	67
2-5-L'espace public de la ville classique.....	68
2-6-Les espaces publics dans les villes traditionnelles arabes.....	68
2-6-1-La place du marché.....	69
2-6-2-La place de la mosquée.....	69
2-6-L'espace public de l'air industriel.....	70
2-7-L'espace public « Moderne » ou l'espace public de la ville fonctionnelle.....	71
2-8-L'espace public en Algérie.....	72

2-8-1-La ville traditionnelle (la médina, les ksour).....	72
A-la médina du nord.....	73
B-Les ksour et les villages sahariens.....	74
B-1-L'exemple mozabite.....	74
B-2- l'exemple de Tamentit (Adrar).....	77
2-8-2-La ville coloniale.....	78
- Le damier colonial de la ville de Biskra.....	79
2-8-3-La ville postcoloniale.....	80
3-Le rôle de la place publique	81
3-1 Les fonctions que doit assurer la place publique (espace public).....	81
3-2 les phénomènes contemporains relatifs aux places publiques.....	83
3-2-1-la théâtralisation des places publiques.....	83
3-2-2-la festivalisation des places publiques.....	83
3-2-3-la commercialisation des places publiques.....	83
4-Les types de places	83
5-Les différents aspects de la place publique	85
5-1-L'aspect fonctionnel.....	85
5-2-L'aspect formel.....	85
5-3-L'aspect émotionnel.....	85
5-4-L'aspect informationnel.....	85
6-La morphologie de la place	86
6-1-la Forme	86
6-1-1-La place triangulaire.....	86
6-1-2-La place rectangulaire ou carrée.....	86
6-1-3-La place circulaire.....	86
6-2-Les dimensions d'une place	87
6-3-Insertion dans le site	87
6-4-la place : une boîte	87
6-5 la place ouverte et la place fermée	88
6-6-les éléments constitutifs d'une place publique	88
6-6-1-Le mobilier urbain.....	88
6-6-2-le bâti.....	88
6-6-3-le sol.....	88
7-Le dysfonctionnement d'une place publique	88
8-la perception de la place (La lecture d'une place)	89
8-1-Par la situation générale.....	89
8-2-Par les arrivées.....	89
8-3-Par la toile de fond sur le paysage environnant.....	90
8-4-autres éléments.....	91
Conclusion.....	92
Chapitre 4 : L'état de l'art	
Introduction.....	94
1-Les approches théoriques qui traitent la forme urbaine	94

1-1- l’approche perceptuelle	94
-Principes généraux.....	95
1-2-L’analyse séquentielle	95
1-3-L’analyse pittoresque	96
1-3-1-Principes d’analyse.....	98
1-3-2-Méthode d’analyse.....	98
1-4- approche physico-spatiale	99
1-5-L’approche morphologique	99
1-5-1-Aperçu historique	99
-La morphologie.....	101
-La morphologie urbaine.....	101
-Le système urbain.....	101
1-5-2-Principe d’analyse	101
1-5-3-Eléments d’analyse	102
1-5-4-Les objectifs de l’approche	102
1-5-5-Les méthodes en la morphologie urbaine	103
1-5-5-1-la morphologie historique.....	103
1-5-5-2- la morphologie fonctionnelle.....	103
1-5-5-3-la morphologie normative.....	103
1-6-L’approche typo-morphologique	103
-La morphologie.....	103
-Le type.....	103
-Le type architectural.....	104
-La typologie.....	104
1-6-2-Objectifs de l’approche	104
1-6-3-Principes d’analyse	104
1-6-4-Les éléments d’analyse	105
-L’analyse des éléments	105
1-Le parcellaire.....	105
2-La voirie.....	106
3-Le bâti.....	106
4-L’espace libre.....	106
1-6-5-Les différentes phases de l’analyse	107
1-6-6-Les écoles de la typo-morphologique	107
1-7-6-1-L’école italienne.....	107
1-7-6-2-L’école française.....	108
1-7-6-3-L’école anglo-saxonne.....	109
2-Les approches théoriques qui traitent la qualité de l’espace urbain	109
2-1-La méthode FLAG.....	110
-Les avantages de la méthode.....	110
-Les inconvénients de la méthode.....	110
2-2-La méthode PFAM.....	110
-Les avantages de la méthode.....	111

2-3-Le modèle MATEA.....	111
Conclusion.....	112
Chapitre 5 : présentation de cas d'étude	
Introduction.....	115
1-présentation de la ville d'Ouargla	116
1-1-situation et données physiques.....	117
1-1-1-situation.....	117
1-1-2-Les reliefs et la géomorphologie du sol.....	118
1-1-3-Le climat.....	119
1-1-3-1-La température.....	119
1-1-3-2-Humidité de l'air.....	120
1-1-3-3-Les précipitations.....	121
1-1-3-4-L'évaporation.....	121
1-1-3-5-l'insolation.....	122
1-1-3-6- les vents.....	123
1-1-3-7- le paysage.....	123
1-2- données socio-économiques.....	123
1-2-1-La population.....	123
1-2-2-Le rôle régional de la ville d'Ouargla.....	124
1-2-3-Les trois composants de cet établissement humain.....	124
1-2-3-1-Le ksar d'Ouargla.....	125
1-2-3-2-La palmeraie.....	127
1-2-3-3-Les ressources en eaux.....	127
-Le complexe terminal.....	127
-La nappe du quaternaire ou nappe phréatique.....	127
-La nappe du mio-pliocène.....	127
-La nappe du sénonien.....	128
-Le complexe intercalaire.....	128
2-Historique	128
2-1-Ouargla avant la conquête française.....	129
2-2-Ouargla pendant la conquête française.....	130
2-2-1-Première phase, la construction en superposition (1887- 1927).....	130
2-2-2-La deuxième phase, la construction en juxtaposition: (1927-1940).....	131
2-2-3- La troisième phase, la construction en densification (1940-1960).....	132
2-3- La période post indépendance.....	133
2-3-1- la phase de la promotion administrative de la ville (1960-1968).....	133
2-3-2- la phase de la polarisation urbaine de la ville (1968-1978).....	134
2-3-3- la phase de la politique de développement urbain de la ville (1978-2008).....	134
3-la structure urbaine de la ville d'Ouargla	135
3-1-Le Ksar (la ville traditionnelle).....	135
3-2-La ville coloniale.....	137
3-3-Les agglomérations nomades (le nouveau tissu).....	137
3-1-4-L'intervention de l'état.....	137

3-1-5-la périphérie.....	137
3-2-Les contraintes de l'urbanisation.....	137
3-3-1-Les zones militaires.....	137
3-3-2-les palmeraies	137
3-3-3-Les cimetières	138
3-3-4-Les contraintes naturelles.....	138
-La sebkha et les chotts.....	138
-La remonté des eaux de la nappe phréatique.....	138
-Les plateaux à l'ouest de la ville.....	139
-Problème géotechnique de Berkaoui.....	139
4-La proposition de modernisation de la ville d'Ouargla.....	139
5-la genèse de l'espace public à Ouargla.....	141
5-1-L'espace public dans le Ksar.....	141
5-1-1-Le boulevard à la périphérie du Ksar.....	141
5-1-2-Les voies mécaniques à l'intérieur du ksar.....	142
5-1-3-Les rues	142
5-1-4-Les ruelles.....	142
5-1-5-Les passages couverts.....	142
5-1-6- les places et les placettes.....	143
5-1-7-La palmeraie ; un lieu de rencontre par excellence.....	143
5-2-L'espace public du tissu colonial.....	144
5-2-1-L'intervention par juxtaposition.....	144
5-2-1-1-La trame viaire.....	144
A- Les rues longitudinales.....	145
B- Les rues transversales.....	145
5-2-1-2-Les places.....	145
5-2-2-L'intervention par densification.....	146
5-3-L'espace public de la ville postcoloniale.....	148
5-3-1-Première Phase : 1962-1966.....	148
5-3-2-Deuxième phase : 1967-1983.....	148
5-3-3-Troisième phase : 1983-1990.....	148
5-3-4-Quatrième phase : 1991- jusqu'aujourd'hui.....	148
6-Tableau récapitulatif de la genèse de l'espace public à Ouargla.....	151
Conclusion.....	155
Chapitre 6 : le cadre d'étude (l'analyse des places sélectionnées)	
Introduction.....	157
1-Critères de choix.....	157
1-1-Du point de vue historique.....	157
1-2-Du point de vue morphologique.....	157
1-3-De point de vue de la pratique.....	157
1-4-Son importance dans le tissu urbain.....	158
2-Présentation de différents espaces de repos actuels à Ouargla.....	158
2-1-La place du marché.....	158

2-2-La place des martyrs.....	159
2-3-La place de la mairie.....	159
2-4-La place de souk Esebt.....	159
2-5-La place de la république.....	160
2-6-La place de la Palestine.....	160
2-7-La nouvelle extension (el khafdji)	161
2-8-Les terrasses café.....	161
2-9-Le parc d'attraction.....	162
3-Les étapes d'analyse	164
1-Sur le plan topologique.....	164
2-La géométrie des places.....	166
3-Les rapports entre les espaces libres publics et les autres systèmes.....	167
4-L'étude typo-morphologique des places publiques à Ouargla	170
4-1-Présentation des places.....	170
4-2-Localisation des places dans le tissu urbain.....	170
4-3-Historique des places.....	173
4-4-Dimensions et configuration géométrique.....	178
4-5-La volumétrie.....	180
4-6-La typologie et mode d'utilisation du mobilier urbain.....	183
4-7-Traitement du sol.....	186
4-8-Le rapport des places publiques aux autres composants de la forme urbain.....	187
4-8-1-Rapport au site.....	187
1-variante topologique.....	187
2-variante géométrique.....	187
4-8-2-Rapport au bâti.....	187
1-La place des martyrs.....	187
2-La place de la république.....	188
3-La place de Palestine.....	189
4-La place de la galerie.....	191
5-La place de la victoire.....	192
4-8-3-Rapport à la voirie.....	192
1-La place des martyrs.....	192
2-La place de la république.....	193
3-La place de Palestine.....	194
4-La place de la galerie.....	195
5-La place de la victoire.....	195
4-8-4-Rapport au parcellaire.....	196
1-La place des martyrs.....	196
2-La place de la république.....	196
3-La place de la Palestine.....	196
4-La place de la galerie.....	197
5-La place de la victoire.....	197
4-9-L'analyse de vécu.....	197

Conclusion.....	201
Chapitre 7 : méthodologie et processus du travail (l'enquête sur terrain)	
Introduction.....	205
1-Choix de technique de recherche et instrument de collecte des données	205
1-1-L'observation en situation.....	205
1-2-Le questionnaire.....	206
1-3-Schéma d'entrevue.....	206
2-L'utilisation des techniques de recherche	206
2-1-Avant la collecte de données.....	206
2-1-1-Préparation de la grille d'observation.....	207
A-Méthode et période de déroulement de l'observation.....	207
B- Les échelles de mesure des variables.....	207
C-Exemple de La grille d'observation.....	208
2-1-2-Construction du formulaire de questions.....	209
A-Le formulaire de questions.....	209
B-Contenu du formulaire de questions.....	209
C-Préparation et mise en forme de formulaire de questions (le codage).....	209
D-L'échantillon sélectionné.....	209
E-Taille de l'échantillon sélectionné.....	210
F- exemple du formulaire de questions.....	210
2-1-3-Préparation de l'interview.....	217
2-2-Pendant la collecte de données.....	218
Conclusion.....	219
Chapitre 8 : l'interprétation des résultats	
Introduction.....	221
1-Traitement et analyse des données recueillies par la grille de l'observation	221
II- l'analyse et l'interprétation des résultats du formulaire de questions	228
2-1-L'analyse uni-variée.....	228
2-2-L'analyse bi-variée.....	249
2-3-L'analyse multi variée.....	259
III- l'analyse et l'interprétation des résultats de schéma de l'entrevue	264
Conclusion.....	269
Conclusion générale	271
Bibliographie	283
Annexe1	293
Annexe2	298
Annexe3	314
Annexe4	323
Annexe5	334
Annexe6	345
Annexe7	356

-TABLE DES ILLUSTRATIONS

Chapitre introductif

Figure n°01 : La relation entre la forme et la pratique de l'espace, (Etablie par la chercheuse, 2012).....	08
Figure n°02 : La production de l'espace et leur pratique, (Etablie par la chercheuse, 2012).....	09
Figure n°03 : Concevoir et pratiquer l'espace, (Etablie par la chercheuse, 2012).....	09
Figure n°04 : L'espace, forme et pratique, (Etablie par la chercheuse, 2012).....	09
Figure n°05 : La récapitulation de la démarche de travail, (Etablie par la chercheuse, 2012).....	14

Chapitre 1 : l'espace public

Figure n°I,01 :Place publique, Broadgate, London, (CARMONA. M et al, 2003).....	20
Figure n°I,02 :L'espace public, un espace physique, (DE SABLET.M., 1988 par KA OUCHE.I, 2008).....	21
Figure n°I,03 :L'espace public, support d'activités diverses, (DE SABLET.M., 1988 par KA OUCHE.I, 2008).....	22
Figure n°I,04 : La rue, morphologie, fonction et statut, (BENYOUCEF.B. 1991 par KA OUCHE.I, 2008).....	26
Figure n°I,05 : Une rue, la madeleine, paris, (MOUGHTIN.C, 2003).....	28
Figure n°I,06: Rue Charras, Alger, (WWW.BILADI.SKYROCK.COM).....	28
Figure n°I,07 :Une ruelle, Ksar Tafilalt, Ghardaïa, (La chercheuse, 2011).....	28
Figure n°I,08 : Ruelle, Ruelle du XXe arrondissement, (Archive de la chercheuse).....	28
Figure n°I,09 : La ruelle, morphologie, fonction et statut, (BENYOUCEF.B.1991 par KA OUCHE.I,2008).....	28
Figure n°I,10 : Plantation et grandes voirie, (MANGIN.D, PANERAI.P, 2009).....	29
Figure n°I,11 : Profils de rues, (MANGIN.D, PANERAI.P, 2009).....	30
Figure n°I,12 : Calibrage des voies, (GAUTHIEZ.B, 2003).....	30
Figure n°I,13 : Avenue des champs Elysées, Paris, (WWW.GOOGLE.COM).....	31
Figure n°I,14: impasse, Ksar Tafilalt, Ghardaïa, (La chercheuse, 2011).....	31
Figure n°I,15 : l'impasse, morphologie, fonction et statut, (BENYOUCEF.B. 1991 par KA OUCHE.I, 2008).....	32
Figure n°I,16 : Un passage, Ksar Tafilalt, Ghardaïa, (La chercheuse, 2011).....	32
Figure n°I,17 : Passage, la couarde-sur-mer, Maritim, (GAUTHIEZ.B, 2003).....	32
Figure n°I,18 : Piazza del Popolo, Rome, (MOUGHTIN.C, 2003).	33
Figure n°I,19 : Place ducale, Charleville, Mézières, (MOUGHTIN.C, 2003).....	33
Figure n°I,20 : Place des victoires, Paris, (MOUGHTIN.C, 2003).....	34
Figure n°I,21 : Un jardin public, (Nikolopoulou.M, 2002).....	34
Figure n°I,22 : Jardin Saint Nicolas, Liban, (SALAMON.S, 2004).....	34
Figure n°I,23 : Square, Le Havre, France, (Archive de la chercheuse).....	35
Figure n°I,24 : Parc Montsouris, Paris, (www.paris14.info/album/parc_montsouris).....	36
Figure n°I,25 : L'identification des places publiques, (ALAIN.R, 2004).....	39

Chapitre 2 : concevoir l'espace public

Figure n°II,01: Leaning molds, bancs publics, (www.streetfurniture.blogs.ipag.fr/2011/02/21/leaningmolds).....	48
Figure n°II,02 : Mobilier urbain pour repos. (Archive de la chercheuse).....	49
Figure n°II,03 : Banc public, (WWW.OPENSACE-URBAIN.FR/VIS-A-VIS-P-37.HTML).....	49
Figure n°II, 04 : Lampadaires, Paris, (WWW.GOOGLE.COM).....	50

Figure n°II,05: La piazza Mayor, Madrid, (FANNY MELCHIOR, 2007).....	50
Figure n°II,06 : Poubelles et corbeilles, mobilier urbain, (WWW.GOOGLE.COM).....	50
Figure n°II,07 : Edicule décoratif, onnion (Haute-Savoie), (GAUTHIEZ.B. 2003).....	51
Figure n°II,08 :Édicule de la STCRP à Saint-Germain-des-Prés, Paris, (WWW.GOOGLE.COM).....	51
Figure n°II,09: Bacs à fleurs, (WWW.GOOGLE.COM).....	51
Figure n°II,10: Panneau xpublicitaires, (WWW.GOOGLE.COM).....	51
Figure n°II,11: Terrasse sur la piazza mayor, madrid, (Fanny Melchior, 2007).....	52
Figure n°II,12 : Kiosque journaux,(GAUTHIEZ.B. 2003).	52
Figure n°II,13 : Fontaine, piazza de la Puerta del Sol, (Fanny Melchior, 2007).	52
Figure n°II,14 : Cabine téléphonique, Pékin, Chine, (www. wikipedia.org).	52
Figure n°II,15 : Le jardin del Príncipe de Anglona, (Archive de la chercheuse)	54
Figure n°II,16 : Des arbres aux bords de la rue, (Archive de la chercheuse)	54
Figure n°II,17 : Typologie des espaces verts, (MURET.J.P et al, 1987).....	55

Chapitre 3 : la place publique

Figure n°:III,01 : L'agora et la place médiévale, (M.J.BERTRAND, H.LISTOWSKI, 1984).....	64
Figure n°:III,02 : Plan de forum romain de Trajan, (www.utexas.edu/courses).....	65
Figure n°:III,03 : Le forum romain de Trajan, (www.unicaen.fr/cireve/rome).....	65
Figure n°:III,04 : Plan de forum de Pompéi, (www.guidesvoyages.be.htm)	66
Figure n°:III,05 : Le forum civil, Pompéi, (SITTE. C, 1890).....	66
Figure n°:III,06 : Place baroque (Capitole à Rome), (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984).....	67
Figure n°III,07 : la Place Royale de Nancy, Archive de la chercheuse.....	68
Figure n°III,08 : la Place Royale de Vosges, Archive de la chercheuse.....	68
Figure n°III,09 : la place du marché, morphologie, fonction et statut, (BENYOUCEF.B.1991 par KAOUCHE.I,2008).	69
Figure n°III,10 : la place de la mosquée, morphologie, fonction et statut, (BENYOUCEF.B.1991 par KAOUCHE.I, 2008).	70
Figure n°III,11: Quartier et centre de cité-jardin, (www.google.com).....	71
Figure n°III,12, Place des Trois Pouvoirs, Brasilia, (www.google.com).....	72
Figure n°III,13 : Système des espaces libres ksourien.(COTEM, 2005).....	73
Figure n°III,14 : Le Ksar de Ghardaïa, (Google Earth, 2011).....	75
Figure n°III,15: Le Ksar El Atteuf, Ghardaïa, (Google Earth, 2011).....	75
Figure n°III,16: Rue principale, Ksar El Atteuf, (La chercheuse, 2011).....	76
Figure n°III,17 : Rue principale, Ksar El Atteuf. La chercheuse, 2011).....	76
Figure n°III,18 Rue couverte, Ksar El Atteuf. La chercheuse, (2011).....	76
Figure n°III,19 Im : passe, Ksar El Atteuf. La chercheuse, (2011).....	76
Figure n°III,20 : La place du marché, Ksar Ghardaïa La chercheuse, (2011).....	77
Figure n°III,21 : L'ensemble des Ksour constituant l'agglomération de Tamentit. (Google Earth, 2011).....	78
Figure n°III,22 : Rahbat isolée, Ksour de Tamentit. Adrar, (La chercheuse, 2010)	78
Figure n°III,23 : Rahbat intégrée, Ksour de Tamentit, Adrar, (La chercheuse, 2010).....	78
Figure n°III,24 : La place du marché, la ville coloniale, (HANAFIA, 2011).....	80
Figure n°III,25 : Proposition du réaménagement de la place de la révolution, Biskra, (HANAFIA, 2011).....	81

Figure n°III,26 : L'état actuel de la place de la révolution, Biskra, février 2008, (HANAFI.A, 2011)	81
Figure n°III,27: La place de 1er mai, Alger, (Google Earth, 2011)	82
Figure n°III,28: La typologie de places, (KRIER.R, 1975)	86
Figure n°III,29 :La perception de la place par les arrivées, (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984)	90
Figure n°III,30 : La perception de la place par les arrivées, (ALAIN.R, 2004)	90
Figure n°III,31 : La perception dedans la place. (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984)	91

Chapitre 4 : l'état de l'art

Figure n°IV,01 : Les éléments picturaux formant les plans de l'analyse séquentielle de panerai, (PANERAI.P, 2002).	96
Figure n°IV,02: La vision sérielle par CULLEN, (WWW.GOOGLE.COM)	98
Figure n°IV,03 : Plan de l'ancienne ville romaine (la persistance du plan), (ROBERT.S, 2003)	100
Figure n°IV,04 : Détail des éléments du système morphologique, (ALLAIN.R, 2004)	101
Figure n°IV,05 : Le système morphologique, (ALLAIN.R, 2004).	101
Figure n°IV,06 : Les éléments de la forme urbaine, (HASSOUN.K, 2009).	105
Figure n°IV,07 : Relation topologique entre le parcellaire et la trame, (HASSOUN.K, 2009)	106
Figure n°IV,08 : Relation géométrique entre la trame parcellaire et la trame viaire, HASSOUN.K, (2009)	106
Figure n°IV,09 : Relation topologique entre les voies et les reliefs, HASSOUN.K, (2009)	106
Figure n°IV,10 : Relation dimensionnelle entre les éléments bâtis, HASSOUN.K, (2009)	106
Figure n°IV,11 : Rapport des espaces libres au site, parcellaire et à la voirie, HASSOUN.K, (2009)	107

Chapitre 5 : Présentation de cas d'étude

Figure n°V,01 :L'agglomération d'Ouargla, (Carte Michelin, (1962).	117
Figure n°V,02 : La wilaya d'Ouargla, (W ww.wikipedia, (2011).	117
Figure n°V,03 : Le site topographique de la ville d'Ouargla, (La chercheuse, (2011).	118
Figure n°V,04 : Profil topographique de la ville d'Ouargla , (KADRI.S.R, (2006).	119
Figure n°V,05 : Variations mensuelles de la température max et min, (La chercheuse, (2011)	120
Figure n°V,06 : Variations mensuelles de l'humidité relative moyenne, (La chercheuse, 2011)	120
Figure n°V,07 : Variations mensuelles de l'évaporation (1997, 2008), (La chercheuse, 2011)	121
Figure n°V,08 : variations mensuelles de l'évaporation (1997, 2008), (La chercheuse, 2011)	122
Figure n°V,09 : Variations de l'ensoleillement moyenne (1997, 2008), (La chercheuse, 2011)	122
Figure n°V,10 : Evaluation de la population d'Ouargla (1966, 2008), (La chercheuse, 2012)	124
Figure n°V,11 : Bab Ahmid, Beni Sissin, (La chercheuse, 2011)	126
Figure n°V,12 : l'état de l'habitat à l'intérieur du Ksar, Beni Sissine, (La chercheuse, 2011)	126
Figure n°V,13 : la palmeraie d'Ouargla, (AMMOUR.F et al, 2007).	127
Figure n°V,14 : les profondes dans la bas Sahara, (COTE.M, 2005).	128
Figure n°V,15 : la ville d'Ouargla et sa palmeraie avant la conquête française, (Archive de la chercheuse)	129
Figure n°V,16 : Etapes d'évolution du Ksar de Ouargla, (COTE.M, 2005).	130
Figure n°:V,17 : La place de Flatters, Ouargla, (Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, (2003)	131
Figure n°:V,18 : La construction par superposition, (MEZIANI.H, 2001)	131
Figure n°:V,19 : Construction par juxtaposition (Ouargla en 1930), (HUMBERT.J.C, 1997)	132

Figure n°:V,20 : Evaluation des indices de croissance urbaine (1966, 1998), (La chercheuse, (2012).....	133
Figure n°:V,21 : Evaluation de la ville d'Ouargla, (ANAT, 2006).....	135
Figure n°:V,22 : le Ksar d'Ouargla, (PDAU de Ouargla, 2003)	136
Figure n°:V,23 : Le parc d'attraction, Ouargla, (La chercheuse, 2012).....	138
Figure n°:V,24 : Les plateaux à l'ouest de la ville, (La chercheuse, 2012).....	139
Figure n°:V,25 : Le boulevard tout le long du Ksar, (La chercheuse, 2011).....	141
Figure n°:V,26 : Ruelles à l'intérieur du ksar, (La chercheuse, (2012).....	142
Figure n°:V,27 : Passage couvert à l'intérieur du ksar, (La chercheuse, (2012).....	143
Figure n°:V,28 : La place du marché à l'intérieur du ksar, (Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, (2003).	143
Figure n°:V,29 : La place Flatters, (Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, (2003).....	144
Figure n°:V,30 : Vue aérienne de la ville nouvelle en 1932, (Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, (2003).	146
Figure n°:V,31 : La structure urbaine de la ville coloniale, (la chercheuse, (2011).....	146
Figure n°:V,32 : Le triangle militaire au centre ville, (PDAU de la ville d'Ouargla, 2003).....	149
Figure n°:V,33 : Le triangle militaire au centre ville, (PDAU de la ville d'Ouargla, 2003)	150

Chapitre 6 : le corpus d'étude ; analyse typo-morphologique des places sélectionnées

Figure n°VI,01 : la place du marché au sein du Ksar, (la chercheuse, 2012).....	158
Figure n°VI,02 : plan de la place du marché, (PDAU de Ouargla, 2003)	158
Figure n°VI,03 : la place des martyrs, (la chercheuse, 2012).	159
Figure n°VI,04 : plan de la place des martyrs, (PDAU de Ouargla, 2003).....	159
Figure n°VI,05 : vue sur la place de la mairie de coté des portes de CARBILLET, (archive de la chercheuse).....	159
Figure n°VI,06 : la place de la mairie, (la chercheuse, 2012).	159
Figure n°VI,07 : plan de la place de la mairie, (PDAU de Ouargla, 2003)	159
Figure n°VI,08 : la place de souk Esebt, (la chercheuse, 2012)	160
Figure n°VI,09 : plan de la place de souk Esebt, (PDAU de Ouargla, 2003)	160
Figure n°VI,10 : la place de la république, (la chercheuse, 2012)	160
Figure n°VI,11 : la place de la Palestine, (la chercheuse, (2012)	161
Figure n°VI,12 : place publique en face de la cité universitaire de garçons, El khafdji, (la chercheuse, 2012).....	161
Figure n°VI,13 : la terrasse café du cinéma de Sedrata, (la chercheuse, (2012).....	162
Figure n°VI,14 : le parc d'attraction, (la chercheuse, 2012).....	162
Figure n°VI,15 : la maquette du parc d'attraction, (la chercheuse, 2012).....	162
Figure n°VI,16 : la localisation des places sélectionnées pour l'étude, (Rapport final du POS KD, DUC de Ouargla 2003)	163
Figure n°VI,17 : le bâti ponctuel, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984).....	164
Figure n°VI,18 : le bâti linéaire, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984).....	165
Figure n°VI,19 : bâti planaire, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984).....	165
Figure n°VI,20 : position d'isolement , (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984).....	165
Figure n°VI,21 : position d'accolement, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984).....	165
Figure n°VI,22 : position de liaison, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984).....	166

Figure n° VI,23: position de superposition, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984)	166
Figure n° VI,24 : la place géométrique, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984)	166
Figure n° VI,25: la place résiduelle, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984)	166
Figure n° VI,26 : la place dilatée, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984)	167
Figure n° VI,27: la place écartelée, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984)	167
Figure n° VI,28 : la place équilibrée, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984)	167
Figure n° VI,29: la place équilibrée à géométrie orthogonale, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984)	167
Figure n° VI,30: exemple des rapports de position topologique entre les composants, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984)	168
Figure n° VI,31: exemple des rapports géométriques entre les composants, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984)	168
Figure n° VI,32: variation de dimension, (BORIE.A, DENIEUL.F, 1984)	168
Figure n° VI,33 : localisation de la place des martyrs, (PDAU de la ville de Ouargla)	171
Figure n° VI,34 : localisation de la place de la république,(PDAU de la ville de Ouargla)	171
Figure n° VI,35 : localisation de la place de la Palestine, (PDAU de la ville de Ouargla)	172
Figure n° VI,36 : localisation de la place de la galerie, (PDAU de la ville de Ouargla)	172
Figure n° VI,37 : localisation de la place de la victoire, (PDAU de la ville de Ouargla)	173
Figure n° VI,38 : la place de la casbah en 1894, Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, 2003)	174
Figure n° VI,39 : la Persée sur le ksar, (MEZIANI.H, 2001)	174
Figure n° VI,40 : la place des martyrs avant la construction des arcade, (Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, 2003)	174
Figure n° VI,41 : les habitations de béni Sissine autour de la place des martyrs entre 1909-1913, (Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, (2003)	174
Figure n° VI,42 : la place Flatters en 1958, (MEZIANI.H, 2011)	175
Figure n° VI,43 : la place Flatters en 1960 , (MEZIANI.H, 2011)	175
Figure n° VI,44 : le monument commémoratif de la centenaire au sein de la place des martyrs, (Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, 2003)	175
Figure n° VI,45 : le monument commémoratif de la centenaire au sein de la place des martyrs actuellement, (la chercheuse, 2012)	175
Figure n° VI,46 : la nouvelle ville coloniale en 1935, (EYDOUX.F, (1937), par MEZIANI.H, 2001).	176
Figure n° VI,47 : la place du Catroux et l'esplanade de Lebeau en 1935, (EYDOUX.F, 1937, par MEZIANI.H, 2001).	176
Figure n° VI,48 : l'esplanade de Lebeau en 1938, (Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, 2003)	176
Figure n° VI,49 : Les transformations du boulevard de la Palestine, (OCRS (1958), OCRS (1960), (1977) par MEZIANI.H, 2011).	177
Figure n° VI,50 : le ksar et son entourage en 1954, (Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, 2003)	178
Figure n° VI,51 : le ksar et son entourage en 1982, (Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, 2003)	178
Figure n° VI,52 : la place de la galerie en 2004, (Google earth, 2004)	178
Figure n° VI,53 : plan de la place des martyrs et ses dimensions, (La chercheuse, 2012)	178
Figure n° VI,54 : plan de la place de la république et ses dimensions, (La chercheuse, 2012)	179
Figure n° VI,55 : plan des trois parties de la place de la république et ses dimensions, (La chercheuse, 2012)	179

Figure n° VI,56 : plan de la place de la galerie et ses dimensions, (La chercheuse, 2012).....	180
Figure n° VI,57 : plan de la place de la victoire et ses dimensions, (La chercheuse, 2012).....	180
Figure n° VI,58 : coupe sur la place des martyrs, (La chercheuse, 2012).....	181
Figure n° VI,59 : coupe sur la place de la république, (La chercheuse, 2012).....	182
Figure n° VI,60 : coupe sur la place de la Palestine, (La chercheuse, 2012).....	182
Figure n° VI,61 : coupe sur la place de la galerie, (La chercheuse, 2012).....	183
Figure n° VI,62 : coupe sur la place de la victoire, (La chercheuse, 2012).	183
Figure n° VI,63 : vue latérale de la place de la victoire, (La chercheuse, 2012).....	183
Figure n° VI,64 : le mobilier urbain et son mode d'usage dans la place des martyrs, (La chercheuse, 2012).....	184
Figure n° VI,65 : le mobilier urbain et son mode d'usage dans la place de la république, (La chercheuse, 2012)...	184
Figure n° VI,66 : le mobilier urbain et son mode d'usage dans la place de la Palestine, (La chercheuse, 2012).....	185
Figure n° VI,67 : le mobilier urbain et son mode d'usage dans la place de la galerie, (La chercheuse, 2012).....	186
Figure n° VI,68 : le mobilier urbain et son mode d'usage dans la place de la victoire, (La chercheuse, 2012).....	186
Figure n° VI,69 : la répartition du bâti autour de la place des martyrs, (PDAU de Ouargla, 2003).....	187
Figure n° VI,70 : La façade actuelle de la place des Martyrs, (La chercheuse, 2012).....	188
Figure n° VI,71 : la façade proposée de la place des Martyrs, (B.E KAMACIA, 2009).....	188
Figure n° VI,72 : proposition d'aménagement de la place des martyrs, (B.E KAMACIA, 2009).....	188
Figure n° VI,73 : la répartition du bâti autour de la place de la république, (PDAU de Ouargla, 2003).....	189
Figure n° VI,74 : le bâti qui entoure la place de la république, (la chercheuse, 2012).....	189
Figure n° VI,75 : la répartition du bâti autour de la place de la Palestine, (PDAU de Ouargla, 2003).....	190
Figure n° VI,76 : le bâti qui entoure la place de la Palestine, (la chercheuse, 2012).....	190
Figure n° VI,77 : Les façades proposées de coté et d'autre de la place, (B.E, BETA SUD, Ouargla, 2007).....	190
Figure n° VI,78 : la répartition du bâti autour de la place de la galerie, (PDAU de Ouargla, 2003).....	191
Figure n° VI,79 : le bâti qui entoure la place de la galerie, (la chercheuse, 2012).....	191
Figure n° VI,80 : la répartition du bâti autour de la place de la victoire, (PDAU de Ouargla, 2003).....	192
Figure n° VI,81 : le bâti qui entoure la place de la victoire, (la chercheuse, 2012).....	192
Figure n° VI,82 : le réseau viaire qui borde la place des martyrs, (Google Earth, 2012).....	193
Figure n° VI,83 : le réseau viaire qui borde la place de la république, (Google Earth, 2012).....	193
Figure n° VI,84 : le réseau viaire qui aborde la place de la Palestine, (Google Earth, 2012).....	194
Figure n° VI,85 : le réseau viaire qui aborde la place de la Galerie, (Google Earth, 2012).....	194
Figure n° VI,86 : répartition parcellaire de la place des martyrs et son entourage, (PDAU de Ouargla, 2003).....	196
Figure n° VI,87 : répartition parcellaire de la place de la république et son entourage, (PDAU de Ouargla, 2003).....	196
Figure n° VI,88 : répartition parcellaire de la place de la Palestine et son entourage, (PDAU de Ouargla, 2003).....	196
Figure n° VI,89 : répartition parcellaire de la place de la galerie et son entourage, (PDAU de Ouargla, 2003).....	197
Figure n° VI,90 : répartition parcellaire de la place de la victoire et son entourage, (PDAU de Ouargla, 2003).....	197
Figure n° VI,91 : le vécu de la place des martyrs, (La chercheuse, 2012).....	198
Figure n° VI,92 : le vécu de la place de la Palestine, (La chercheuse, 2012).....	199
Figure n° VI,93 : le vécu de la place de la galerie, (La chercheuse, 2012).....	199
Figure n° VI,94 : le vécu de la place de la victoire, (La chercheuse, 2012).....	200

Chapitre 8 : l'analyse et l'interprétation des résultats

Figure n°VIII,01 : la saisie des résultats de la grille d'observation dans les tableurs d'Excel, (la chercheuse 2012).....	222
--	-----

-LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : l'analyse conceptuelle de concepts, (Etabli par la chercheuse).....	10
Tableau n°2 : la rue à travers l'histoire, (MEBIROUK.H, 2002).....	27
Tableau n°3 : Bénéfices et fonctions des espaces verts, (COSTA ET AL, 2004 par CHERQUIF, 2005).....	56
Tableau n°4 : Chronographe permet de situer les points de vue dans le temps, (HANROT.S, 2001).....	118
Tableau n°5 : Une base de données du point de vue d'un acteur, (HANROT.S, 2001).....	119
Tableau n°6 : Variations mensuelles de la température max et min (1997, 2008), (Station météorologique de Ouargla, 2009).	119
Tableau n°7 : Variations mensuelles de l'humidité relative moyenne (1997, 2008), (Station météorologique de Ouargla, 2009).	120
Tableau n°8 : Variations mensuelles de la pluviométrie relative moyenne (1997, 2008), (Station météorologique de Ouargla, 2009).	121
Tableau n°9 : Variations mensuelles de l'évaporation (1997, 2008), (Station météorologique de Ouargla, 2009)...	121
Tableau n°10 : Variations de l'ensoleillement moyenne (1997, 2008), (Station météorologique de Ouargla, 2009)...	122
Tableau n°11 : Evaluation de la population d'Ouargla (1966, 2008), (D.P.A.T, 2009).....	124
Tableau n°12 : Les indices de croissance urbaine, (KADRIS.R, 2006).....	133
Tableau n°13 : Fonctions et prévisions par secteur, (ANAT, 2006).....	140
Tableau n°14 : Les espaces piétonniers dans le secteur 1, (ANAT, 2006).....	140
Tableau n°15 : La zone de parc et les équipements touristiques dans le secteur 2, (ANAT, 2006).....	141
Tableau n°16 : La genèse de l'espace public à Ouargla, (Etabli par la chercheuse, 2011).....	151
Tableau n°17 : Comparaison entre le réaménagement proposé et l'état de lieu de la place de la Palestine, (la chercheuse, 2012).	185
Tableau n°18 : Technique de recherche et instrument de collecte des données, (Etabli par la chercheuse, 2011)....	206
Tableau n°19 : Données climatiques des mois sélectionnés pour la prise de notes, (Etabli par la chercheuse, 2011).....	207
Tableau n°20 : la grille d'observation, (la chercheuse, 2011).....	208

LISTE DES GRAPHES :

Graphe n°01 : intensité d'asseoir par catégorie homme dans la place des martyrs, (la chercheuse, 2012).....	222
Graphe n°02 : intensité de circulation par catégorie femme dans la place des martyrs, (la chercheuse, 2012).....	222
Graphe n°03 : intensité de rencontre par catégorie homme dans la place des martyrs, (la chercheuse, 2012).....	223
Graphe n°04 : intensité de loisir par catégorie enfants dans la place des martyrs, (la chercheuse, 2012).....	223
Graphe n°05 : intensité d'asseoir par catégorie homme dans la place de république, (la chercheuse, 2012).....	224
Graphe n°06 : intensité de circulation par catégorie femme dans la place de la république, (la chercheuse, 2012)....	224
Graphe n°07 : intensité de rencontre par catégorie homme dans la place de la république, (la chercheuse, 2012).....	224

Graphe n°08 : intensité de jeu et de loisir par catégorie enfant dans la place de la république, (la chercheuse, 2012).....	224
Graphe n°09 : intensité d’asseoir par catégorie homme dans la place de la Palestine, (la chercheuse, 2012)	225
Graphe n°10 : intensité de la circulation par catégorie femme dans la place de la Palestine, (la chercheuse, 2012)...	225
Graphe n°11 : intensité de la rencontre par catégorie homme dans la place de la Palestine, (la chercheuse, 2012) ...	225
Graphe n°12 : intensité de jeu et de loisir par catégorie enfant dans la place de la Palestine, (la chercheuse, 2012)..	225
Graphe n°13 : intensité d’asseoir par catégorie homme dans la place de la galerie, (la chercheuse, 2012).....	226
Graphe n°14 : intensité de circulation par catégorie femme dans la place de la galerie, (la chercheuse, 2012).....	226
Graphe n°15 : intensité de la rencontre par catégorie homme dans la place de la galerie, (la chercheuse, 2012).....	227
Graphe n°16 : intensité de loisir par catégorie enfants dans la place de la galerie, (la chercheuse, 2012).....	227
Graphe n°17 : intensité d’asseoir par catégorie homme dans la place de la victoire, (la chercheuse, 2012).....	227
Graphe n°18 : intensité de circulation par catégorie femme dans la place de la victoire, (la chercheuse, 2012).....	227
Graphe n°19 : intensité de rencontre par catégorie homme dans la place de la victoire, (la chercheuse, 2012).....	228
Graphe n°20 : intensité de jeu et de loisir par catégorie enfants dans la place de la victoire, (la chercheuse, 2012)..	228
Graphe n°21 : classes d’âge qui fréquentent les places étudiées, (la chercheuse, 2012).....	229
Graphe n°22 : utilisation par sexe dans les places étudiées, (la chercheuse, 2012).....	230
Graphe n°23 : les niveaux d’instruction dans les places étudiées, (la chercheuse, 2012).....	231
Graphe n°24 : durée d’installation des usagers à Ouargla, (la chercheuse, 2012).....	232
Graphe n°25 : Résidence des usagers par rapport aux places étudiées, (la chercheuse, 2012).....	233
Graphe n°26 : la perception de la surface des places étudiées, (la chercheuse, 2012).....	234
Graphe n°27 : l’accessibilité dans les places étudiées, (la chercheuse, 2012).....	235
Graphe n°28 : l’adéquation du mobilier dans les places étudiées, (la chercheuse, 2012).....	236
Graphe n°29 : la fréquentation par rapport à la forme, (la chercheuse, 2012).....	237
Graphe n°30 : Choix de type de la place, (la chercheuse, 2012).....	238
Graphe n°31 : La fréquentation des places, (la chercheuse, 2012).....	239
Graphe n°32 : période d’usage des places, (la chercheuse, 2012).....	240
Graphe n°33 : Les activités pratiquées dans les places étudiées, (la chercheuse, 2012).....	241
Graphe n°34 : la réflexion de l’aménagement sur la pratique des places, (la chercheuse, 2012).....	242
Graphe n°35 : L’influence de l’activité adjacente sur les place, (la chercheuse, 2012).....	243
Graphe n°36 : la fréquentation en été, (la chercheuse, 2012).....	244
Graphe n°37 : L’ensablement et l’usage de la place des martyrs, (la chercheuse, 2012).....	245
Graphe n°38 :L’acceptation des étrangers dans les places, (la chercheuse, 2012).....	246
Graphe n°39 : la responsabilité sur la propreté dans les places étudiées, (la chercheuse, 2012).....	247
Graphe n°40 : les propositions d’aménagement des places, (la chercheuse, 2012).....	248
Graphe n°41 : rapport entre la résidence et accessibilité, (la chercheuse, 2012).....	249
Graphe n°42 : rapport entre lieu de résidence et choix de type de la place, (la chercheuse, 2012).....	250
Graphe n°43 : rapport entre lieu de résidence et la fréquentation de la place des martyrs, (la chercheuse, 2012).....	251
Graphe n°44 : rapport entre lieu de résidence et la période de fréquentation de la place.....	252
Graphe n°45 : rapport entre la perception de la forme et la fréquentation, (la chercheuse, 2012).....	253
Graphe n°46 : rapport entre la perception de la situation de la place et sa fréquentation, (la chercheuse, 2012).....	254

Graphe n°47 : rapport entre adéquation du mobilier et la fréquentation, (la chercheuse, 2012).....	255
Graphe n°48 : rapport entre la fréquentation et l'activité adjacente, (la chercheuse, 2012).....	256
Graphe n°49 : les éléments d'attraction dans les places, (la chercheuse, 2012).....	257
Graphe n°50 : possibilité d'intégration d'autres activités dans le corpus d'étude, (la chercheuse, 2012).....	258
Graphe n°51 : L'analyse des correspondances des variables de la forme de la place des martyrs, (la chercheuse, 2012).....	259
Graphe n°52 : L'analyse des correspondances des variables de la forme de la place de la république,(la chercheuse 2012).....	259
Graphe n°53 : L'analyse des correspondances des variables de la forme de la place de la Palestine ,(la chercheuse 2012).....	260
Graphe n°54 : L'analyse des correspondances des variables de la forme de la place de la galerie ,(la chercheuse 2012).....	260
Graphe n°55 : L'analyse des correspondances des variables de la forme de la place de la victoire ,(la chercheuse 2012).....	261
Graphe n°56 : L'analyse des correspondances des variables de l'usage de la place des martyrs, (la chercheuse 2012).....	261
Graphe n°57 : L'analyse des correspondances des variables de l'usage de la place de la république ,(la chercheuse 2012).....	262
Graphe n°58 : L'analyse des correspondances des variables de l'usage de la place de la Palestine ,(la chercheuse 2012).....	262
Graphe n°59 : L'analyse des correspondances des variables de l'usage de la place de la galerie ,(la chercheuse 2012).....	263
Graphe n°60 : L'analyse des correspondances des variables de l'usage de la place de la victoire ,(la chercheuse 2012).....	263

« Toute conception d'établissements humains doit viser à créer un cadre de vie où l'identité des individus, des familles et des sociétés soit préservée et où soient ménagés les moyens d'assurer la jouissance de la vie privée, les contacts personnels et la participation de la population à la prise de décision ».

(Déclaration de Vancouver, dans N. A. Benmatti ,1982).

1- La problématique

L'histoire de l'humanité est étroitement confondue avec celle des villes, les villes étant l'œuvre des hommes illustrant le mieux, la diversité des cultures, des civilisations et les étapes de leurs « parcours » (M.J. Bertrand, LISTOWSKI.H, 1984). La ville est une construction dans l'espace mais sur une vaste échelle et il faut de longue période de temps pour la percevoir (LYNCH.K, 1976). Elle n'a jamais été une entité bâtie continue et dense, mais elle a toujours inclus une variété de formes et d'espaces urbains, elle se définit comme étant une composition d'espaces bâtis et non bâtis, ils se distinguent leurs formes et leurs fonctions, les espaces extérieurs exercent une fonction essentiel ; ils recréent la vie, le plaisir et la jouissance, que donne un environnement intéressant plein de vitalité et d'animation, lieux de relation et de détente, lieux de circulation et de communication.

L'espace libre public ne peut être que le négatif de l'espace bâti, il lui donne sa forme, son caractère et sa pratique. C'est la composante non bâti de la ville qui constitue un élément primordial au fonctionnement de la ville, c'est un espace qui offre un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains. C'est le lieu des plusieurs pratiques de la vie urbaine : commerce, détente, rencontre, échangeetc., où l'espace public exprime son rôle social et économique.

La place publique est un espace public non bâti, desservi par des voies, elle est généralement limitée par des bâtiments, dotée d'un traitement du sol minéral, équipée de mobilier urbain ou d'édicules (statue, fontaine, obélisque, etc.). Elle peut être affectée aux piétons et/ou aux véhicules. Elle est souvent un lieu symbolique de la ville puisque elle fait partie de son identité, ainsi que des repères qui aident à la lecture de la ville.

« La place fait partie de toute une imagerie de la ville, que nous avons héritée de notre passé villageois souvent proche, de notre expérience encore fraîche de villes point encore saturées par la circulation automobile, de la tradition de la représentation picturale ou photographique de la ville et de ses charmes, de la fréquentation des textes les plus connus des romanciers ou poètes qui ont décrit et chanté le cadre urbain et ses lieux propres, de notre familiarité avec l'histoire et ses événements qui ont fait de la place le lieu de la torture et de la gratification ostentatoire, de rencontre et d'émotion collective, du commerce, de la fête et du jeu. La place, c'est aussi l'espace privilégié des foires de notre enfance. A ce titre, elle

est plus belle et plus attirante dans nos souvenirs qu'aujourd'hui » (SERFATY.P.K, KAUFFMANN.C, 1974).

Au fil du temps la place publique ne cesse d'assumer plusieurs fonctions selon leur destination et situation dans le tissu urbain, son histoire commence avec l'agora, espace public par excellence, ouvert au public de la ville grecque comme lieu d'échange commercial, culturel et politique ainsi qu'un lieu de marché et de vente, l'influence romaine par la ville grecque vient avec le forum, un espace public qui devient monumental, ainsi qu'un lieu de fêtes. Aujourd'hui, la place publique cesse de jouer plusieurs fonctions telles que les fonctions économiques et politiques qui sont ignorées, voire disparues comme conséquence aux changements dans la structure économique, sociale et urbaine des villes.

Avec l'évolution des politiques urbaines dans le monde au cours du 20^{ème} siècle, et la nouvelle vision de la planification de l'espace, l'espace public connut des transformations notables après la charte d'Athènes. Après la seconde guerre mondiale des villes entières se sont vues détruites. Le besoin de reconstruction c'était une nécessité de premier ordre, sous cet effet, la forme barre est adapté comme la meilleurs forme à la production des logements, a cause des avantages qu'elle présente (telle que la simplicité de l'architecture, l'économie de la construction, la recherche du confort par les équipements,...etc.). « *Les grands ensembles et plus généralement les quartiers aménagés à partir des années 1960, forment des espaces assez peu différenciés. Ils s'organisent presque entièrement autour de la circulation et du stationnement automobile* » (VOISIN.B in ZIMMERMANN.M, TOUSSAIT.J.Y, 2001). L'aménagement des espaces extérieurs ne constituait pas un souci majeur, les seules opérations faites se résument en l'implantation des arbres et la distribution ponctuelle des espaces verts dans des espaces de jeux et de loisir destinés aux différentes classes d'âge. D'autre part, le développement de l'industrie, et la dominance de l'automobile qui générant avec elle de grandes infrastructures routières imposent son espace à la ville, « *L'automobile commande et impose ses espaces dans la ville héritée qui sera traversée par les autoroutes et les voies rapides urbaines(...). L'espace public résiste mal à la distribution fonctionnelle des espaces et à la temporalité qu'autorise désormais la mobilité automobile...son appropriation se réduit à la mobilité* » (VOISIN.B, 2001). L'espace public est divisé et déchiré en morceau selon les «besoins urbains des usagers».

Il a fallu attendre les années 80 pour qu'une prise de conscience lance la reconquête des villes, cette perspective s'inscrit dans la requalification de l'espace public, La place est alors valorisée en tant que support de l'histoire et comme élément patrimonial.

« il a fallu attendre la seconde moitié du XXe siècle pour que les urbanistes, les historiens, les géographes les philosophes et les sociologues éprouvent le besoin de créer un concept qui englobe, par métaphore, toute forme d'échange entre citoyens, mais aussi de manière directe et concrète, tous ces lieux, généralement ouverts, où se croisent et se rencontre les citadins » dans ce dessein, sont créés dans les années 1950 et 1960 les termes de « centre civique » ou d' « espace collectif » puis dans les années de 1970, celui d'« espace public ». (François Tomas ,2002).

En Algérie et après l'indépendance, une crise urbaine indiscutable due à la mauvaise adoption des politiques urbaines « c'est-à-dire la mauvaise intégration de ces principes de l'urbanisme moderne aux cultures et traditions locales », et comme conséquence de ces aménagements mal contrôlés, et mal adaptés un espace public médiocre et non contrôlable naît.

Aujourd'hui, la ville d'Ouargla comme toutes les villes du monde fait face à des problèmes multiples qui portent atteintes au cadre de vie. Elle est confrontée à des malaises de circulation, de déplacement, de discontinuité et à la mauvaise gestion. Les places publiques en tant qu'espace où se forge la vie publique d'un côté et un élément principal dans la constitution de l'image urbaine d'un autre éprouvent des problèmes de deux volets :

- Le premier volet concerne leur rôle dans la vie sociale, les places et les placettes dans les villes actuelles perdent leur vraie vocation, elles sont réduites en des espaces de circulation et de passage seulement qui ne laissent aucune trace dans la vie des habitants ;
- Le deuxième volet concerne leur rôle comme figure de paysage urbain, ces espaces deviennent des vides abandonnés et marginalisés, qui appauvrissent à toutes sortes d'aménagements et qui ne marquent aucune empreinte dans l'image de la ville.

De ce fait la ville devient pauvre de tout espace de repos, de cohésion sociale et éléments configurant de la figure urbaine. Pour cela, il est devenu l'un des préoccupations majeures de la politique urbaine à travers le monde. De nombreux spécialistes se penchent sur ces problèmes afin de trouver des solutions susceptibles pour d'améliorer la vie des habitants à

travers l'amélioration de l'état de ces espaces. Afin d'arriver à revaloriser ou bien recréer ces espaces, il est nécessaire de connaître les facteurs qui influencent sur les modalités et l'intensité d'usage des ces espaces. Un de ces facteurs qui peuvent influencer l'usage de la place publique, c'est bien la morphologie de la place (sa forme, son aménagement, sa situation dans la ville, le bâti qui l'entoure...etc.), qui se diffère d'une place à une autre. Un autre facteur qui est les contraintes climatiques, les conditions dures des villes sahariennes peuvent avoir un impact sur l'intensité d'usage des espaces extérieurs certes dans les mois chauds de l'année. Dans le présent travail, notre étude sera portée sur la réflexion de la forme, l'aménagement de la place et les contraintes physiques sur leur modalité et leur intensité d'usage.

2-Questions de recherche :

Ce problème nécessite des investigations pour sa prise en charge afin de rendre à l'espace public sa vitalité et son vrai rôle, pour cela les questions méthodologiques suivantes s'imposent :

1-Les places publique se caractérisent par leur diversité, elles prennent plusieurs formes et accueillent plusieurs pratiques ; sa morphologie peut-elle influencer son exploitation et son usage, ou bien il y a d'autres facteurs influents ?

2-la ville de Ouargla est une ville saharienne qui inclut une diversité des contraintes physiques comme les conditions climatiques très dures, peuvent ces dernières empêcher la fréquentation de ces espaces, où elles restent toujours sans influence ?

3-Hypothèse :

Afin de bien mener cette étude, il est indispensable de formuler une hypothèse qui constitue le début de cette investigation :

-Les contraintes physiques ainsi que la morphologie des espaces publics et particulièrement les places publiques sont les responsables sur la manière de leurs pratiques.

4-Objectifs de recherche :

Suite à l'hypothèse formulée auparavant, nous avons fixé des objectifs à atteindre dans le cadre de cette étude comme suit:

- 1- Connaître les caractéristiques physiques des places publiques dans la ville d'Ouargla, et essayer d'évaluer leur état actuel par une lecture chronologique des différents changements résultent de la succession des étapes historiques qui leur ont donné une certaine spécificité ;
- 2- Evaluer les rapports existés entre un espace conçu ou formé à travers l'histoire et un espace vécu selon les traditions de la région et ses conditions climatiques ;
- 3- Connaître les facteurs qui influencent sur la pratique de la place et si sa morphologie est un de ces facteurs ;

5-Le contexte d'étude (la ville d'Ouargla) :

C'est une oasis du sud algérien, à environ six cents kilomètres à vol d'oiseau, au sud-sud-est d'Alger, elle se situe au croisement des pistes caravanière du chemin d'or et des esclaves, ce réseau viaire relie l'Afrique du nord au sudan, permet d'enrichir l'échange commercial entre ces pays.

Ouargla est une vraie capitale du désert, entourée de cinq petites oasis : Beni Thour, Sidi Khouiled, Chott, Rouissat, Saïd Otba et N'goussa, elle est l'une des plus vieilles villes de l'Algérie (les vestiges préhistoire et les restes archéologiques retrouvés dans le site confirment les hypothèses de la présence humaine avant l'antiquité), présentant le moteur de l'économie nationale, surtout avec la proximité de Hassi Massoud, elle est devenue la capitale du pétrole.

Cette ville appartient à l'étage bioclimatique saharien, son climat est caractérisé par une aridité nettement marquée et une sécheresse quasi permanente qui s'exprime par la température élevée, les précipitations faibles et l'évaporation importante.

Son histoire est composée de la superposition et la juxtaposition des époques historiques chaque époque, laisse son empreinte, et qui prend place en juxtaposition ou en superposition avec l'époque précédente sans l'effacer. La succession des époques historiques, leur juxtaposition leur superposition se reflètent dans la typo-morphologie de son espace public, qui se diffère d'une période à une autre.

6-L'analyse conceptuelle :

-L'intitulé de ce travail est : Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides (cas des places publiques à Ouargla).

- L'hypothèse énoncée révèle des concepts clés nécessitant une analyse particulière pour que l'étude réussisse: *Les contraintes physiques ainsi que la morphologie des espaces publics et particulièrement les places publiques sont les responsables sur la manière de leurs pratiques.*

Donc notre recherche essaye de mettre en relation deux notions qui sont la forme de l'espace public (particulièrement la place publique) et sa pratique.

Les places publiques sont sans doute l'un des espaces publics primordiaux de la ville, Celles-ci sont des nœuds, des vides qui servent de repère dans la trame urbaine. Elles sont à la fois des espaces divergents et convergent, sa forme est la première chose que nous percevons et utilisons pour la décrire, cette forme peut être régulière ou irrégulière, grande ou petite, ouverte ou fermé...etc. autant de critères qui permettent de qualifier cet espace. Donc à travers la forme on va déterminer les divers usages et pratiques de la place, certes qu'une place de marché n'aura pas la même forme qu'une place monumentale ou une place de circulation, chaque fonction impose une forme différentes.

L'espace est une catégorie abstraite qui n'a de valeur que par les objets qui y existent et qui exercent certaines pratiques. L'usage c'est la pratique, Selon (**Larousse**) l'usage est la coutume, l'habitude commune à un groupe, un ensemble de pratiques sociales, selon (**Encarta 2004**) ; L'usage d'un espace ou d'un lieu est une activité humaine socialement déterminée et la fréquentation habituelle de ce lieu ; C'est aussi la coutume, l'habitude commune à un groupe ou un ensemble.

▪ La pratique sociale de l'espace :

La pratique sociale de l'espace comprend les activités quotidiennes qui s'y déroulent dedans et qui ont une réflexion sur la vie quotidienne des gens ; il s'agit des relations sociales (la rencontre, les promenades...), de la consommation, de trajet...etc. (PANNERI.P et al, 1999).

(PLASSARD.F, 2000) voie qu'il y a deux grandes tendances qui montrent la relation entre l'espace et la vie sociale de gens :

-La première tendance montre que les phénomènes spatiaux sont une traduction des phénomènes sociaux, donc pour comprendre l'organisation spatiale d'un espace donné il faut connaître les règles de l'organisation sociale de la société.

-La deuxième tendance qu'elle est illustrée par l'école de Chicago, et qui cherche à identifier les régularités spatiales des phénomènes sociaux, c'est-à-dire les phénomènes sociaux ne prennent pas leur caractère sans la dimension spatiale.

▪ Espace et pratique :

Selon (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984) la pratique de l'espace dépend de leur perception, les espaces publics et particulièrement les places publiques sont des éléments de lecture de la ville, elles jouent le rôle des repères dont le besoin de lire l'espace pour s'orienter et pour le mieux pratiquer. Notre perception de l'espace résulte d'un mélange entre les éléments caractérisant la forme de l'espace et les événements qui se déroulent dedans (le vécu), cette perception nous permet de pratiquer l'espace. Donc la pratique de l'espace résulte de l'image perçue qu'elle est déterminée essentiellement par la forme construite.

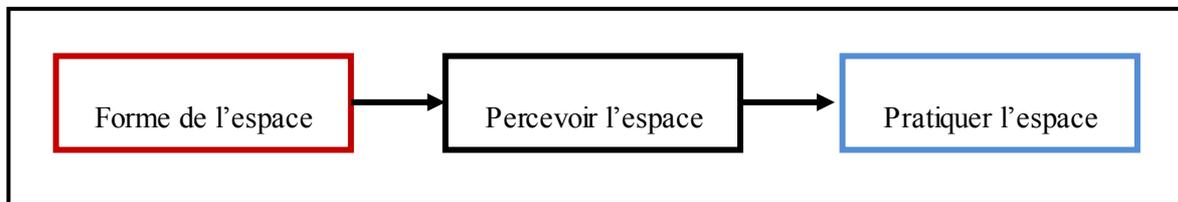


FIG n°01 : la relation entre la forme et la pratique de l'espace..
Source: établie par la chercheuse, (2012).

De son part, (ALAIN.R, 2004) confirme cette théorie (c'est à dire la forme de l'espace urbain est le facteur responsable sur le mode de leur pratique), et il ajoute « *les formes urbaines agissent directement sur les pratiques, ou par les biais de l'image et des représentations.* », la répétition des impressions visuelles reçues lors d'un parcours urbain induit une série d'image qui ont un rôle dans la formation des modes de pratique de cet espace.

En revanche (LEFEBVRE.H, 1970) renvoie la pratique de l'espace à des phénomènes d'appropriation, il déclare que les groupes sociaux sont les responsables sur la production de l'espace et alors leur pratique, donc il renvoie la pratique de l'espace à des activités relatives à des groupes sociaux « *l'espace réel est celui de la pratique sociale* ». (PANNERI.P et al, 1980) partage le même point de vue avec LEFEBVRE.H, il renvoie la pratique de l'espace à des appartenances sociales et culturelles : « *La pratique est sous tendue par des habitus ou ensemble de dispositions qui sont propres à des formes de sociabilité qui elles mêmes renvoient à des appartenances sociales, à cultures régionale* ». (PLASSARD.F, 2000) déclare que dans des cas, les groupes sociaux sont les responsables sur la production de l'espace et leur pratique, et d'autres cas la conception de l'espace livre

des signes qui sont des facteurs responsables sur les modes de pratique de cet espace ; il distingue trois niveaux de l'espace (perçu, conçu et vécu) :

1) espace perçu (les pratiques spatiales): dont la pratique spatiale d'une société se découvre en déchiffrant son espace, c'est à dire l'ensemble de la réalité quotidienne : l'ensemble des pratiques ayant une certaine cohésion qui produit l'espace.

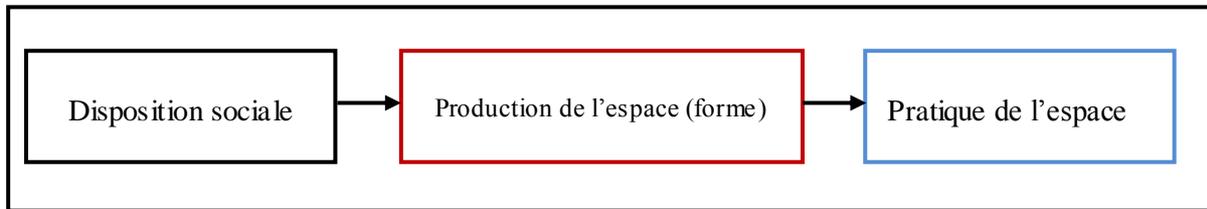


FIG n°02 : la production de l'espace et leur pratique.
Source: établie par la chercheuse, (2012).

2) espace conçu (les représentations de l'espace): l'espace conçu celui des planificateurs, des urbanistes. Ces représentations sont liées aux rapports de production et à l'ordre qu'ils imposent, et donc à des connaissances, à des signes, à des codes (c'est l'ensemble des conventions auxquelles se réfèrent des partenaires lorsqu'ils veulent communiquer). C'est l'espace dominant qui s'impose aux individus.

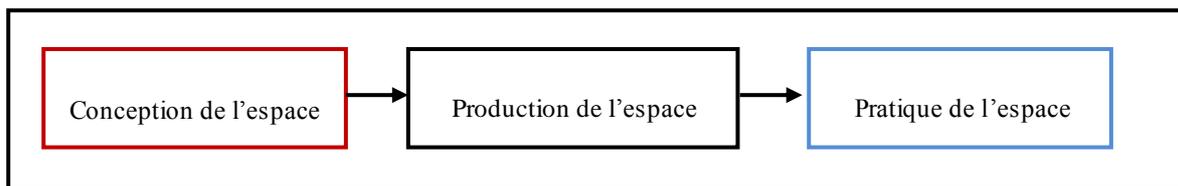


FIG n°03 : concevoir et pratiquer l'espace.
Source: établie par la chercheuse, (2012).

3) espace vécu : l'espace de représentation. C'est l'espace vécu à travers les images et les symboles qui l'accompagnent. C'est bien sûr l'espace des usagers.

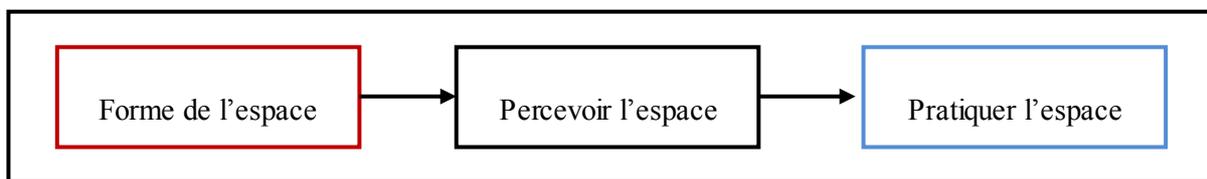


FIG n°04 : l'espace, forme et pratique.
Source: établie par la chercheuse, (2012).

- Tableau synthétique de l'analyse conceptuelle (concepts, dimensions et indicateurs) :

A travers les différents points de vue des théoriciens concernant la production de l'espace et sa pratique, et pour but d'affirmer ou infirmer l'hypothèse annoncée auparavant, on

essaie ici d'établir un tableau pour étudier les concepts, et les analyser en des indicateurs qu'on peut les mesurer :

Concepts	Dimensions	indicateurs
La morphologie	La forme	Régulière
		Irrégulière
	Les dimensions	Petite
		Moyenne
		grande
	Les limites	Ouverte
		Semi ouverte/semi fermée
		fermée
	L'accessibilité	accessible
		Inaccessible
	Insertion au site	Répartition parcellaire obéit à la trame.
		Répartition parcellaire n'obéit pas à la trame.
		Entité spécifique et spécialisé
	Aménagement	-Bancs, poubelles,
-Mobilier de l'éclairage public.		
-Mobilier de publication		
-Edicules		
-Espace vert		
Texture (traitement du sol)	-végétale	
	-minérale	
Le bâti	Vide actif/bâti passif (place au tracé géométrique)	
	Vide passif/bâti actif (place au tracé résiduel)	
Les contraintes physiques	Les contraintes naturelles	-Le climat (température, vent, humidité relative)
		-L'ensablement
		-la remonté des eaux de la nappe phréatique
La pratique	Type modalité d'usage	-Rencontre
		-Rassemblement, manifestation
		-Loisir et jeu

		-Circulation
		-Commerce, échange
		-information, communication
	appropriation	-Appropriation individuel
		-Appropriation collective
	Intensité d'usage	-Usage intense
		-Usage moins intense
		-Usage faible
		- Usage nul (ignorance).

Tab n°01 : L'analyse conceptuelle.
Source: établie par la chercheuse, (2012).

7-la méthodologie de travail :

Le thème de recherche étant cerné et se rapporte à l'usage des places publiques, pour une bonne configuration de travail, on a établi un processus du travail, donc une démarche méthodologique. Le travail a été divisé en deux parties qui sont la partie théorique, et la partie du travail sur terrain, d'analyse et d'interprétation afin de dégager des recommandations opérationnelles.

1) La partie théorique :

Dont les données ont acquises à l'aide des différentes lectures relatives au thème, donc aux espaces publics en général, et les places publiques en particulier; elles comportent : un premier chapitre qui consiste en une présentation générale sur les espaces publics. Un deuxième chapitre étudiera la conception de l'espace public. Un troisième chapitre qui met en exergue le sujet des places publiques à travers l'histoire et dans les différents aspects ; leurs types, utilisation et aménagement, leurs formes et caractéristiques. Un quatrième chapitre traitera l'état de l'art, c'est-à-dire les approches théoriques qui traites la forme urbaine et notamment les espaces publics comme premier point.

2) La partie pratique :

Pour arriver à confirmer ou bien infirmer notre hypothèse on va utiliser des techniques de recherche telle que :

2-1-la technique d'observation : pour éclaircir notre sujet d'étude, on a choisit la technique d'observation, cette technique nous permet de constater l'usage de notre places

sélectionnées pour l'étude et d'obtenir des données soit qualitatives ou quantitatives (la photographie, les schémas, les relever). Nous utiliserons cette technique dans des périodes différentes de l'année pour collecter le maximum des données.

2-2-la technique de questionnaire : cette technique nous permet d'interroger un nombre important des utilisateurs de notre corpus d'étude dans un temps limité. Notre questionnaire va être orienté aux habitants de (5 places publiques suivantes : la place des martyrs, la place de la république, la place de Palestine, la place de galerie et la place de la victoire).

-La distribution du formulaire de question sera une distribution aléatoire de 350 formulaires de questions sur les usagers (répartis également sur les cinq places publiques).

2-3-la technique de L'interview de recherche : sera orientée aux différents acteurs participants à la gestion et la conception des espaces publics à Ouargla (service d'urbanisme de l'APC d'Ouargla, l'OPGI de Ouargla et la DUC, un nombre important des architectes qui ont déjà une expérience d'aménagement ou bien de conception des places publique) pour comprendre la manière de son organisation et son travail et son intervention au niveau des places publiques.

- Pour analyser et interpréter les résultats, on va choisir un logiciel qui permet l'interprétation des données et la saisie des corrélations qui relient les différents variables. Les tableurs d'Excel pour analyser les données récoltées de la grille d'observation, et le logiciel de statistique (**le sphinx plus**) pour analyser les résultats des formulaires de questions.

8-La structure de mémoire : Pour confirmer la validité de notre hypothèse, notre recherche s'organisera en :

- Premièrement **un chapitre introductif** destiné à la présentation de la problématique de recherche, les hypothèses à vérifier, les objectifs de recherche à atteindre et l'analyse conceptuelle et son développement.

1) Une partie théorique : synthèse d'une recherche bibliographique dont l'objectif est de cerner et comprendre les différentes approches qui ont été formulées concernant les espaces publics, éléments théoriques de base qui contribuent à la focalisation de la présente recherche vers les objectifs ciblés. Elle se divisera en 3 chapitres :

- Le premier chapitre : dont l'objectif de mieux comprendre les espaces publics, on va présenter les différentes notions des espaces publics, les types de ces espaces, leurs usages et leurs exploitations, et leur importance dans le cadre de la vie quotidienne des habitants.
- Le deuxième chapitre : tend à mettre l'accent sur la conception de l'espace public, à partir de connaître les différents besoins et aspirations des usagers, on présentera aussi les différents acteurs (économiques, politiques et professionnels) de l'espace public, sans oublier le rôle de l'aménagement qui peut influencer l'utilisation de cet espace
- Le troisième chapitre : traitera le sujet de la place publique, dans lequel on essayera d'aborder les différentes définitions d'une place publique, on présentera ses étapes de développement à travers l'histoire, les activités et les fonctions qui s'y déroulent, les différentes formes qu'elle prend, ainsi que les différents aspects que possède une place publique.
- Le quatrième chapitre : Il sera question de connaître les différentes approches théoriques qui traitent la forme urbaine, dans le but de sélectionner une l'approche adéquate pour arriver à confirmer ou bien affirmer notre hypothèse.

2) Une partie pratique : qui se divise en :

- Un cinquième chapitre : présentera le cas d'étude (la ville d'Ouargla), les données climatiques, économiques et démographiques et il présente aussi l'histoire de cette ville avec le développement de son tissu urbain à travers l'histoire pour bien connaître les espaces publics et les différentes places existes,
- Le sixième chapitre : présentera le corpus d'étude (les places sélectionnées à l'étude), puis l'analyse typo-morphologique de ce corpus suivant la méthode de BORIE.A et DENIEUL.F, cette analyse nous permettra de dévoiler les caractéristiques physiques de chaque place ainsi de révéler la différence qui existe entre les cinq places ;
- Le septième chapitre : consiste en la représentation des différentes techniques de recherche (observations, questionnaires et l'interview), donc la mise en action des techniques de recherche et d'instruments de collecte des données déjà sélectionnées.

- Le dernier chapitre : c'est le chapitre d'analyse et d'interprétation des données obtenues à partir de trois techniques de recherche afin d'arriver à confirmer ou bien affirmer l'hypothèse précédemment annoncée.

9-La récapitulation de la démarche :

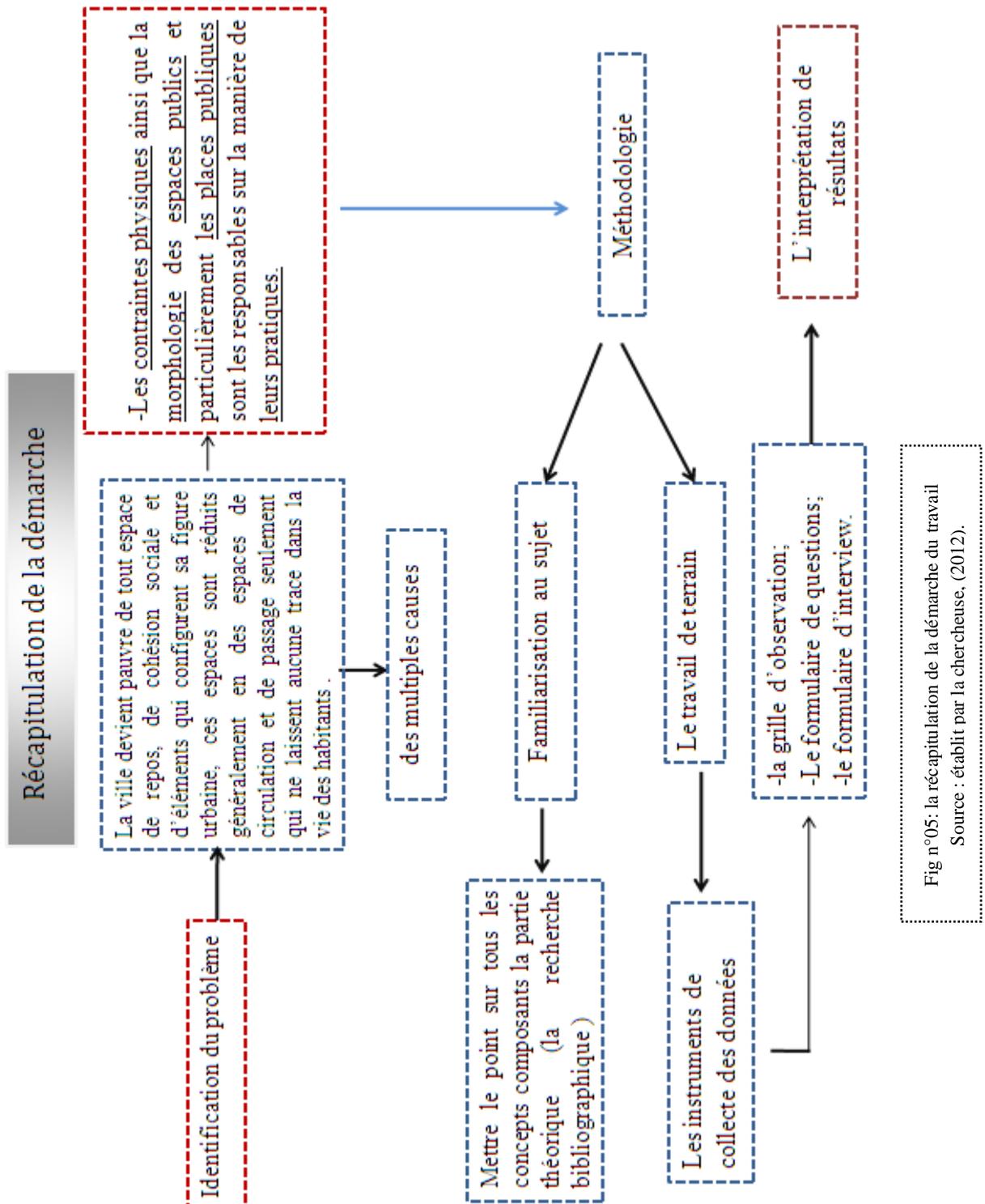
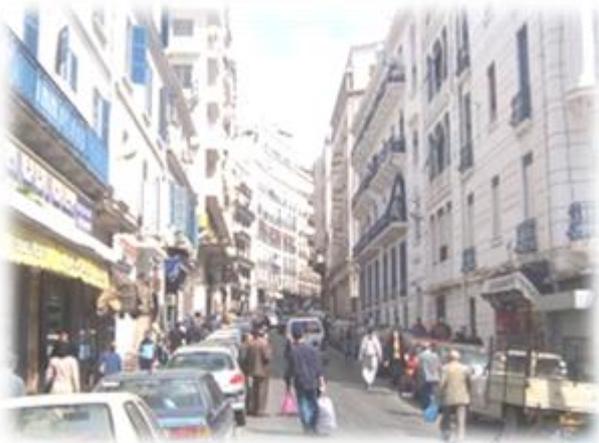


Fig n°05: la récapitulation de la démarche du travail Source : établi par la chercheuse, (2012).

CHAPITRE 1 :

LES ESPACES PUBLICS



"Without good urban public spaces, we are likely to drift into an increasingly privatized and polarized society, with all its concomitant problems"

(SHAFTOE.H, 2008).



Introduction :

Les espaces publics sont des éléments fondamentaux du milieu urbain et de l'aspect architectural et esthétique de l'environnement bâti des villes. Ces espaces contribuent au développement des relations sociales, et sont même un élément de la cohésion sociale. Ce sont des espaces qui offrent un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains.

L'espace public se compose de plusieurs éléments : espaces verts, cheminements piétonniers, voirie, parkings... Il permet d'organiser le développement des villes, et de renforcer son identité : il peut favoriser le développement des modes de déplacements, lie les différents quartiers entre eux, participe au lien social, prolonge le domaine privé.

Le présent chapitre traitera le concept espaces publics, par la présentation des multiples définitions, On essayera de présenter quelques définitions d'auteurs et de spécialistes afin de mieux cerner les rôles que devra jouer un espace public dans le tissu urbain comme un élément structurant de la trame urbaine, et dans la vie urbaine, ainsi qu'une présentation de leurs différents types et leurs aménagements.

1-La notion de l'espace public :

La notion d'espace public est une notion relativement récente dans la pratique urbaine : *« l'usage récent en urbanisme, la notion d'espace public n'y fait cependant pas toujours l'objet d'une définition rigoureuse »* (MERLIN. P ET CHOAY. F, 2000).

« L'expression "espace public" est intégrée au vocabulaire de l'urbanisme au cours des années 1970 » (JEAN-CLAUDE.D, 2002). C'est un concept qui a été élaboré d'abord dans les travaux des sciences sociales, vers le début des années 1960, et ensuite dans le langage des urbanistes vers la fin des années 1970.

« Elle a d'abord été émergée en philosophie politique en 1960 puis en sociologie et urbanisme dans les années 70 avec une définition de catégorie d'objet en opposition (plein/vide, ouvert/fermé, intérieur/extérieur) » (STEIN.V, 2003)

« L'émergence du terme espaces publics autour des années 1980 correspond à une période où la ville et la pensée sur la ville sont en crise au moment du constat de certains effets négatifs des logiques fonctionnalistes, de la planification à grande échelle... » (BASSAND. M et AL, (2001).

Et avec la recherche des solutions pour remédier les effets de la grande période d'urbanisation, de recréer et d'aménager la ville sans ignorer le tissu urbain existant, la

notion d'espace public devient synonyme « d'image de la ville », « d'identité » (MEBIROUK. H, 2002).

-L'espace public : un seul « concept » a plusieurs « dimensions » :

« L'espace public est l'épine dorsale de toute production urbaine » (BASSAND.M, 2001). Il inclut les espaces utilisés librement chaque jour par le grand public. C'est à travers lui que s'assure l'homogénéité du tissu urbain, et se réalise la cohésion sociale, Dès son émergence, le concept « d'espace public » n'a cessé de prendre sa part dans les recherches urbaines, sociales ou politiques, en ce qu'il offre comme diversité de champs qui intéressent plusieurs disciplines. Ainsi chaque discipline lui donnait une lecture originale selon sa vision professionnelle.

1-1-Approche juridique : Sur le plan juridique, l'espace public fait partie du domaine public non bâti, destiné à l'usage public. il recouvre la catégorie du domaine public défini par le droit public.

(MEBIROUK.H, 2002) voit que ce terme ne connaît pas de définition propre. L'espace public est considéré comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics, il recouvre la catégorie de domaine public, défini par le droit public (par opposition aux droits privés régis par les règles du droit civil).

Selon WEIL Sylvie « C'est un espace qui appartient au domaine public de la collectivité publique où s'insère, il est affecté directement à l'usage public ou un service public et il est aménagé spécialement à cet effet ».

1-2-approche sociologique : Selon (ISAAC.J, 1991), c'est un espace structurant, expression des qualités citadines, support d'urbanité, l'espace public appartient à une terminologie récente qui plaide pour l'idée de cité en dépit de l'éclatement urbain.

C'est à la fois un espace de sensibilité à la présence de l'autre et à la rencontre avec l'autre, et un espace destiné à une pluralité d'usages et de perspectives qui nécessitent de nouvelles compétences de l'homme en public ou du public. « A partir de là, on considérera l'espace public comme un espace sensible, dans lequel évoluent des corps, visibles ou perceptibles, et comme un espace de compétences, c'est-à-dire de savoir détenus par des techniciens et des professionnels, mais aussi par des usagers ordinaires » (ISAAC.J , 1991).

(L.Quéré, 1991) continue toujours dans la même logique, et explique l'espace public par le fait de « l'observabilité ». Il se définit ainsi par son « public » qui dévoile mutuellement leurs identités, leurs pratiques, leurs relations, voire leur références, tout

ayant toujours conscience de l'autre, de sa présence, de son apparence. «*Car en un sens plus fondamental, l'espace public est aussi le domaine où les êtres accèdent à leur individualité par un devenir-mutuellement-manifeste. Rendre observable ce n'est donc pas simplement dévoiler une réalité ou une entité préalablement déterminée, les faire venir à jour, mais les munir de leur individualité et de leur socialité dans un espace public et en fonction d'un espace public. L'apparaître médiatise ainsi l'individuation et l'association des objets, des personnes, des actions ou des événements. Ce qui donne un statut constitutif à l'observabilité* ». (QUERE.L, 1991)

(**MEBIROUK.H, 2002**) voit que l'espace public est défini comme « *un espace de sociabilité problématique où doit coexister un monde d'étranger* » (LOFLANDT, 1973), son caractère problématique vient du fait qu'il n'est pas prédéfini une fois pour toute ; mais il est en revanche l'objet d'une construction sociale, en perpétuelle production, les tentatives de définitions des relations en publics en terme de civilité, d'harmonie ou de contact. Soulignent toutes d'une manière ou d'une autre leur caractère instable, aléatoire, voir paradoxal « lieu de réglage et d'ajustement incessant de la distance et de la proximité, de la présence et de l'absence à l'autrui, de l'interaction sociale concertée, l'espace public interroge le processus même de production de la vie sociale.

Selon **WEIL Sylvie** L'espace public est par essence un espace d'appropriation individuelle et collective, révélateur du fait social : espace de circulation, de croisements et de rencontres, espace de visibilité mutuelle, il rend visible la vie urbaine.

1-3- approche urbanistique, architecturale et spatiale :

(**CHOAY.F et al, 2000**) le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement définit l'espace public « *comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics, l'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage* »

Pour (**Zimmermann. M, 2001**) : « *l'espace public s'entend comme un espace à trois dimensions, orienté par la gravité, lieu où s'exerce la nature avec la pluie, le soleil et le vent. Mais il s'entend aussi comme espace de l'action politique et la pratique sociale où s'exerce la culture, comme ensemble de manière d'être, de faire, de dire, et de penser.* » (TOUSSAIN. J.Y et ZIMMERMANN. M, (2001).

(**De SABLET, 1988**) voit que « *Les espaces collectifs urbains, appelés encore espaces publics ou espaces extérieurs, sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous. Ils sont généralement sous la responsabilité des collectivités publiques ou parfois de*

droit privé. Ils sont le plus souvent en plein air, mais peuvent être partiellement ou totalement couverts ».

(TELLER.J, 2003) souligne que les espaces ouverts urbains sont:

“Urban open spaces can be understood in a variety of ways depending on the scientific approach to define and describe them. [...] From a morphological point of view, [these] are usually defined as the empty space, or the void, separating the built volumes and surfaces. Obviously, the shape of such spaces is characterized by a relation of strict duality with the filled elements' that surround them, like the buildings, the vegetation or fences”¹

(GAUTHIEZ.B, 2003) souligne qu'il est un espace de propriété public mais parfois privé, il ne se réduit cependant pas au domaine public, il est souvent composé, aménagé, entretenu en fonction de son usage, et de sa perception par le public.

Pour (MEBIROUK.H, 2002) « *Physiquement, l'espace public est définie par la mesure des objets et des corps qui l'habitent ou des matériaux que le forment....* », Elle voit que les espaces publics sont les espaces ouverts extérieurs du logement, complémentaire au bâti privé et public (rues, places, jardins publics, boulevards,...), opposé aux édifices publics (mairie, écoles, musée,...) Et aux lieux publics de statut privé (café, cinémas, gares...).

Le terme « espace public » recouvre des types et des statuts d'espaces très distinct dont certains synchronisent à des morphologies et à des pratiques traditionnelles, d'autres à des nouveaux types d'espaces et des pratiques, tels les centres commerciaux, les abords des grands ensembles, les dalles, les parkings, les routes commerçantes . (MEBIROUK.H, 2002) .

WEIL Sylvie voit que l'espace public avant tout est une expérience visuelle et sensorielle, vécue par chaque personne et à chaque moment et elle diffère d'une personne à l'autre. L'espace public n'est pas un vide, Ce n'est pas ce qui reste après que l'on ait construit. L'espace public urbain est un espace voulu.

¹ « En peut comprendre un espace urbain public de différentes manières selon l'approche sélectionnée pour les définir et les décrire (...), du point de vue morphologique, ils sont généralement définies comme des espaces vides, ou le vide qui sépare les masses et les surfaces bâties, évidemment, la forme de ces espaces est caractérisée par une relation d'une stricte dualité avec les éléments qui les entourent, comme les bâtiments, les espaces verts et les clôtures ».

« Les espaces publics comme forme ouverte sont les lieux d'équilibre dialectique entre l'architecture de l'édifice et l'architecture de la ville, ils sont le cœur et l'âme des villes. Ils appartiennent à tous ; ils permettent et génèrent, pour tous, les spectacles de la ville. Ils sont commandés et ordonnés par le bâti de la ville par les façades et les volumes des édifices qui les constituent » (KEDISSA.C, 2010).

Donc l'espace public est un espace formé généralement d'espace libre affectés à l'usage public, Les espaces publics sont la composante non bâti de la ville et constituent un élément primordial au fonctionnement de la ville. C'est aussi une vitrine où la ville forge son image et son identité. C'est le lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville (Voir figure n° 01).

Ainsi qu'il résulte de l'interaction d'un système de formes, de fonctions de statuts et d'images perçues. Il se présente selon plusieurs facettes, «...des aspects géographiques physiques, formels et d'autre part, des aspects relatifs aux acteurs sociaux qui mettent en œuvre des processus, des pratiques, des usages, des représentations, des relations » (BASSAND.M, 2001).

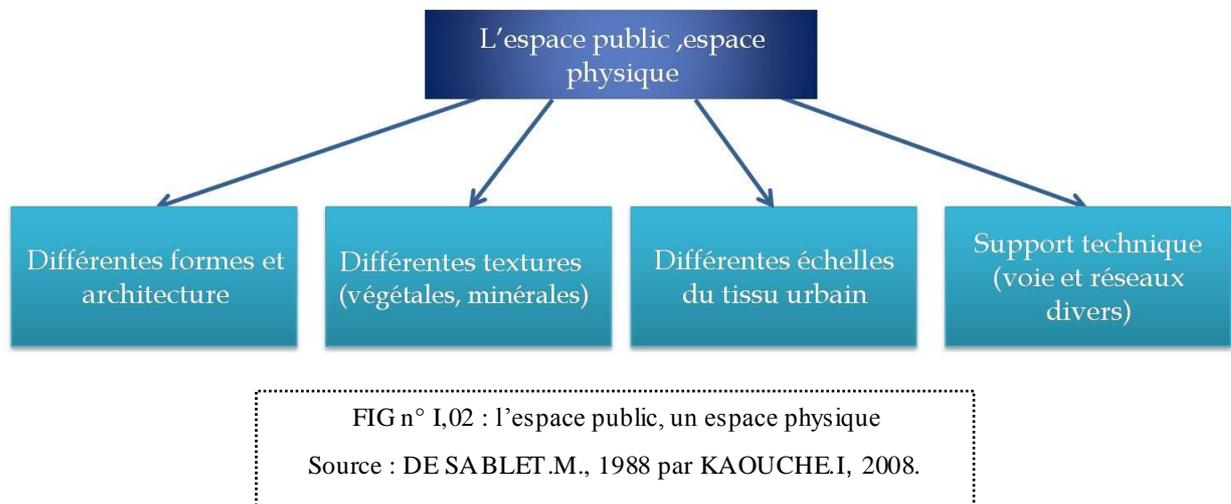


Image n°I,01 : place publique, Broadgate, London

Source : Carmona. M et al, 2003

2- L'espace public un espace physique :

L'espace public est constitué d'espaces extérieurs ouverts à tous, de vides urbains, , des espaces non bâtis difficiles à délimiter, car chacun est en communication avec un ou plusieurs d'autres, contrairement aux espaces bâtis, « *Leur existence se révèle par leur morphologie, leurs équipements, leurs climatologie, les matériaux et les couleurs qui s'y trouvent, leur luminosité, leur lisibilité ou leur échelle, ils sont à la fois le négatif des constructions environnantes et le liens physique qui les unit* » (DE SABLET.M, 1988). Donc **DE SABLET** voit que l'espace public est une entité constituée d'une forme, de textures différentes, distribué sur le territoire à différentes échelles et support technique favorisant le déploiement de la ville. (Voir Figure n° 02).



3- L'espace public un support technique:

Du point de vue technique, le caractère libre de l'espace public favorise le développement et l'extension de différents réseaux techniques dans la ville comme les réseaux de transports, les réseaux de la télécommunication, les réseaux d'eau..., qui relient plusieurs quartiers entre autres.

4-L'espace public support de diverses activités :

L'espace public n'est pas seulement un lieu physique, mais un espace abstrait, virtuel, changeant. Il assure plusieurs fonctions :

- l'espace public est un facteur de cohésion sociale, les relations sociales, les rencontres, les échanges d'informations, les spectacles, les jeux, les revendications...etc. « *la mobilité et les usages publics qui sont organisés impliquent une sociabilité intense* » ((DE SABLET.M, 1988).

- Des fonctions d'échange économique : les services, les travaux, les commerces qui s'étalent sur la rue...etc.
- L'espace public irrigue la ville et relie ses espaces et porte les différents réseaux de transports, d'eaux, d'énergies, de télécommunication...

Il est pensé comme forme et comme expression de l'organisation sociale, c'est l'espace des rencontres, d'échange, de passage et d'usages multiples, représentant le cadre de la vie urbaine. (Voir Figure n°03).

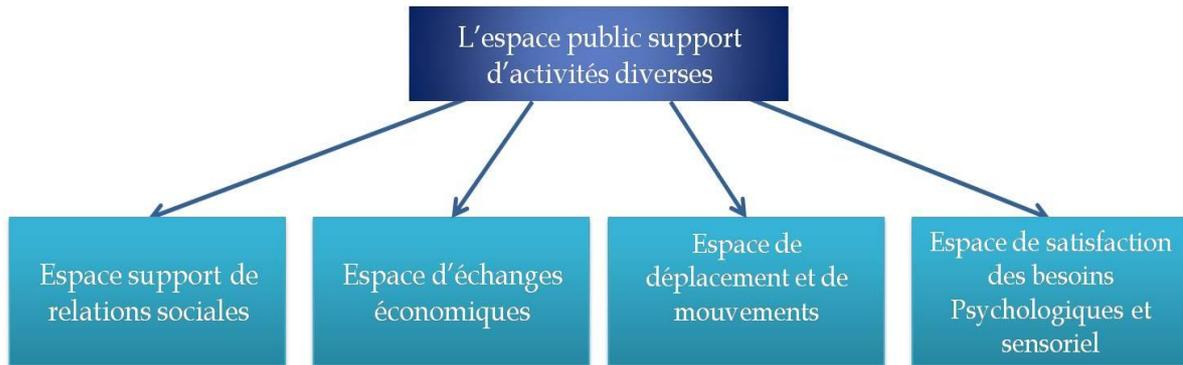


FIG n° I,03: l'espace public support d'activités diverses
 Source : DE SABLET.M., 1988 par KAOUCHE.I, 2008.

« L'ensemble des activités s'y déroulant qui définit la nature de ces espaces (...) pourtant sans les multiples déplacements, les échanges sociaux, commerciaux, informatifs, ludiques ou de communication qui s'y développent, ce ne serait qu'un espace musée, un décor sans consistance » (DE SABLET.M, 1988).

5- le déclin de l'espace public :

L'espace public a toujours joué un rôle névralgique dans la construction de la ville et dans la pensée architecturale. Mais chaque époque ou chaque courant lui a fait jouer un rôle différent dans le processus de conception des formes bâties. Les regards de SITTENBERG et de Le Corbusier sur l'espace public au-delà de leurs divergences, ont en commun de lier étroitement la conception que l'on se fait du rôle de l'espace public dans la cité et la conception des formes bâties qui vont l'accompagner. (GERMAIN.A, 2002). Dès les années 1970 la perte de sens des espaces publics s'expliquait de deux manières :

- La transformation des places héritées en parking et les avenues en voies rapides, ça nous donnait des espaces publics inadaptés à la vie moderne spécialement à la circulation automobile.

- Le remplacement de forum et de l'agora par des autres espaces (des espaces publics en dalles) qui ne parvenaient pas.

« Les rues sont devenues, toutes entières, vouées à la circulation automobile. Les trottoirs, amputés par les voies, ont subi des tracés irréguliers. Les places et les jardins ont vu l'espace qui leur était réservé s'amoindrir au fil des ans » (TOMAS.F, (2001).

La mort des espaces publics est une pensée développait par **Richard SENNETT** en 1974 *« la vision intime du monde s'accroît dans la proportion où le domaine public est abandonné et laissé vacant »* (SENNETT .R, 1979), avant ça **SITTE.C** s'était livré en 1889 à une critique impitoyable des villes qui ne savaient ni respecter et réserver les places héritées du moyen âge et de la renaissance, ni en construire des nouvelles places capables de maintenir un lien avec le bâti qui l'entour et de satisfaire les besoins des usagers *« Comme je l'ai déjà rappelé, c'est depuis au moins Camillo Sitte et surtout Jane Jacobs, que la dégradation des places et des rues est apparue comme le symptôme le plus évident de ce déclin. »* (TOMAS.F, (2001).

En 1974, le style international et les effets d'un de ses principes esthétiques sont mis en accusation par Sennett et tenus pour responsables de la « mort de l'espace public », la conception des espaces publics dérivés de la période de l'après-guerre a aussi subi d'importantes critiques étant maintes fois mise en accusation de leur « déclin ». Selon (VOISIN.B, 2001) *« les grands ensembles et, plus généralement, les quartiers aménagés à partir des années 1960, forment des espaces assez peu différenciés. Ils s'organisent presque entièrement autour de la circulation et du stationnement automobile »*. À ce propos **DEHAN Philippe** et **BEATRICE Jullien** affirment que les textes de la charte d'Athènes qui encadrent le développement des grands ensembles ignoraient la théorisation et la définition de l'espace collectif, ce qui s'est traduit par la suppression de toute image et donc de toute information sur la conception des espaces libres. (TRIGUEIRO DE ARAUJO MORAIS.M, 2008).

« Dès les années 1950 et jusqu'au début des années 1970, les grands ensembles de logements sociaux avaient déjà provoqué (...) une rupture redoutable dans le statut des espaces non construits d'usage publics » (FRANÇOIS.T, 2002), selon lui le fait que dans les cités les voies primaires et quelques voies secondaires étaient les seules prise en charge par les pouvoirs publics a considérablement contribué à ce qu'il nommé *d'évolution régressive de l'espace public* dans les grands ensembles.

Des auteurs comme Christian Legrand mettent aussi en questions le contexte de l'urgence de la reconstruction et le fait que dans la période d'après guerre, habitat, circulation et fonctionnalité urbaine ont été privilégiés au détriment de la production créative que le mouvement moderne a également prônée. Donc c'est une question de divergence, pour les uns, les espaces publics dits modernes et notamment ceux des grands ensembles sont dépourvus de toute qualité urbaine. Pour les autres les doctrines préconisées par le Corbusier ne peuvent être accusées urbanistique des espaces publics décadents.

6-la Renaissance de l'espace public :

Le mouvement de renouvellement de la culture urbaine débutait dans la deuxième moitié des années 1960 avec l'expérience de Bologne en Italie : « *Après Bologne où, comme je l'ai rappelé, c'est à partir du milieu des années 1960 et au long des années 1970 que fut élaborée une nouvelle culture urbaine* » (CERVELLATI.P.L, et all, 1981). Au long des années 1980, Barcelone s'est imposée à l'échelle européenne ou plutôt mondiale comme la référence en matière de reconstruction de la ville sur la ville » grâce à un travail de reconquête de ses espaces public et la reconstruction des services techniques. C'est à travers cette expérience que l'usage de l'automobile s'impose, la voiture cède effectivement de la place à d'autres usages publics de l'espace, de ce fait les aménageurs mettaient des nouvelles surfaces piétonnières ainsi que des voies aux vélos. En 1988 et pour la première édition du « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement » CHOAY et MERLIN prenaient le même parti avec les autres, selon eux l'émergence de cette nouvelle classe d'espace public serait la preuve non pas de la mort de l'espace public mais la réduction du domaine public en voies de circulation en particulier autoritaires et lieux de croisement et de rencontre (CERVELLATI.P.L, et all, 1981). Dans son article « espace public un concept moribond ou en expansion » TOMAS.F en 2001, aborde un autre point de vue dont il fait référence à l'existence d'un nouveau type d'espace public (les parkings, les gares, les campus universitaires, les centres commerciaux...etc.) « *Alors même que les espaces publics se renouvellent à l'intérieur des villes, ils connaissent en périphérie (...). A la privatisation de la ville dénoncée par Mike Davis et aux centres privés, commerciaux ou de loisirs, répond en quelque sorte une ouverture au public urbain* », des espaces qui seraient certes en mesure de transformer, d'altérer le fonctionnement de la ville.

7-Les échelles des espaces publics : Les espaces publics couvrent des différentes échelles :

7-1-A l'échelle de la ville : comme les parcs urbains, les places publiques, les boulevards et les édifices publics...etc.

7-2-A l'échelle du quartier : les espaces extérieurs, les aires de jeux pour enfants ou les espaces de détente pour les grandes personnes, les ruelles, les placettes, les jardins et les squares...etc.

8-Les types des espaces publics :

L'espace public comporte des espaces minéraux (rues, places, boulevards, avenues, passages couverts) ; des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières), et des lieux bâtis comme les centres commerciaux, les gares...etc.

« Par extension, de nombreux urbanistes considèrent au titre de l'espace public des lieux bâtis : gares, centres commerciaux, moyens de transports en commun et équipements collectifs ». (P. Merlin et F. Choay, 2000).

8-1-La rue :

8-1-1-définition de la rue :

Du latin « Ruya » ; qui signifie chemin bordé de maisons ou de murailles dans une agglomération, elle ordonne et oriente le bâti et le tissu urbain, un espace de la circulation mécanique, donc c'est un espace structurant du quartier et de la ville, qui participe à la perception de l'espace urbain.

Selon le dictionnaire petit Larousse «est une voie publique aménagée dans une agglomération ».

Selon (MERLIN.P et CHOAY.F, 2000) la rue est «*élément essentiel de toute les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y joue des rôles différents* ». Dans le vocabulaire du quotidien, la rue signifie communément un espace de circulation et de stationnement pour les hommes, la rue est représentée comme un domaine réservé aux hommes. (DRIS.N, 2004).

Selon (BRODY.J, 2005) «*La rue est face à nous ; elle compose l'arrière-fond du théâtre urbain (...), le support des commerces de proximité, des bâtiments administratifs ou politiques, des institutions, des espaces verts, des places, des squares, de tout ce dont est composée la ville* ». Son histoire est liée à celle des villes «*sauf dans le cas*

d'agglomération où elle suivent d'anciens tracés romains » (MERLIN.P et CHOAY.F, 2000)

La rue est l'une des éléments structurants de la morphologie de la ville, Elle est par excellence le lieu où s'écoulent les flux de la ville, elle adopte les fondements de la vie sociale, et compose un lieu ou se déroulent les activités humaines et ou transitent par des réseaux qui tissent la ville. (Voir Figures n°4,5,6).

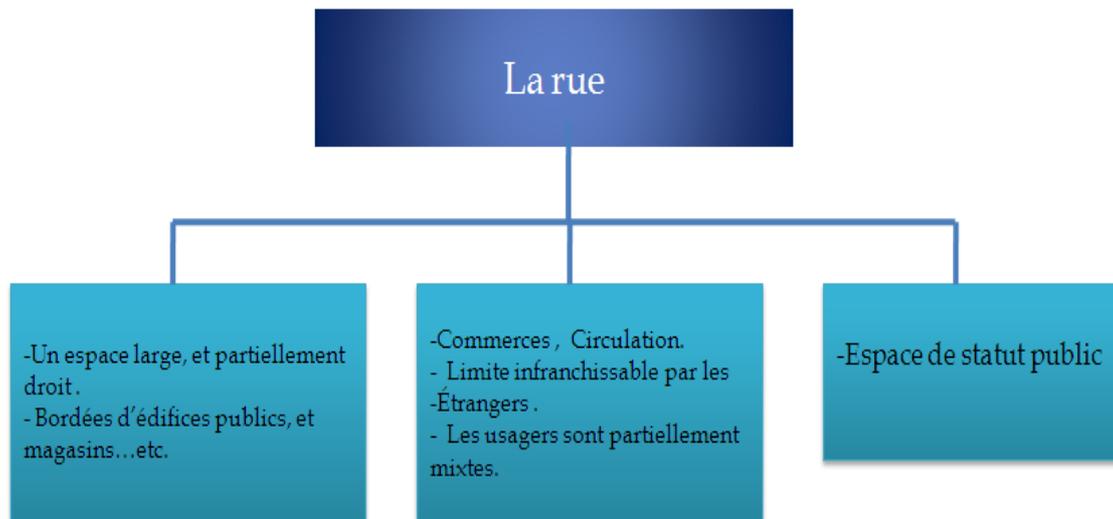


FIG n° I,04 : la rue, morphologie, fonction et statut
Source : BENYOUCEF.B. 1991 par KA OUCHEI, 2008.



FIG n° I,05 : une rue, la madeleine, paris
Source : MOUGHTIN.C, 2003.



FIG n° I,06: rue Charras, Alger
Source : www.biladi.skyrock.com

8-1-2-l'historique de la rue:

(MEBIROUK.H, 2002) nous a résumé l'historique de la rue dans le tableau suivant :

Epoque	Caractère dominant	Caractéristique principales
Médiévale	Une forme favorisant la communication et le contact	- Prenant une forme sinueuse et irrégulière dépourvue de trottoir. -L'ouverture des échoppes ou des ateliers sur la rue fait d'elle l'espace public par excellence où se pratique la vie urbaine (communication, contact).
La renaissance	Nouvelles normes et exigences	-L'art urbain crée des rues programmées répondant aux normes et exigences techniques (défense militaire et circulation en carrosse). -pour répondre aux nouvelles normes et exigences de l'esthétique elles furent devenues plus larges, rectilignes, régulières, bordées d'immeubles aux façades alignées et uniformes.
2ème partie du XIX siècle	Hypertrophie de la fonction circulatoire	-création de nouvelles voies pour adapter la ville aux conditions de l'ère industrielle. -apparition des rues à usage résidentielle. -la rue continue à accueillir certains métiers en dépit de l'apparition de certains espaces (boulevard, jardin public, promenade,...) qui prennent le relais de la vie sociale
XX siècle	Abolition de la rue corridor	-l'invention de l'automobile place la rue dans une problématique nouvelle. -inscrite au cœur du débat sur l'urbanisme. -Devenue symbole d'anarchisme et de danger mental et social, la suppression de la rue corridor fut préconisée par la doctrine des CIAM

Tableau n° 2: la rue à travers l'histoire

Source : MEBIROUK.H, 2002.

8-1-3-Les types des rues :

8-1-3-1-La rue principale :

« La rue, celle qui assure l'écoulement de la circulation mécanique et piéton a moyen rayon de déplacement, ayant origine et/ou destination dans ses limites, est une rue de service qui se distingue selon sa vocation en : rue commerçante, industrielle, résidentielle et verte » (ZUCCHELLIA, 1983).

Elles ont en générale une largeur de 12 à 25m permettant le stationnement de chaque coté, elles peuvent être des anciennes grands-rues, des rues de liaison inter-quartier, des rues structurantes...etc (ALLAIN.R, 2004).

8-1-3-2-La ruelle :

C'est une rue secondaire, plus étroite que la rue, elle ne joue que le rôle de desserte locale et elle est parfois accessible par un passage, sa largeur étant insuffisante pour le passage de deux véhicules. Elle joue aussi un rôle structurant dans l'implantation de bâti : *« malgré les différences de statut juridique ils trouvent place ici si l'on considère qu'ils jouent dans l'implantation de bâti un Rôle structurant analogue, bien qu'à une petite échelle, à celui des rues. »* (MANGIN.D, PANERAI.P, (2009). (Voir figures n°7,8,9).



Fig n° I,07 : une ruelle, Ksar Tafilalt, Ghardaïa
Source : la chercheuse, 2011.



Fig n°I,08 : ruelle, Ruelle du XXe arrondissement
Source : collection de la chercheuse.

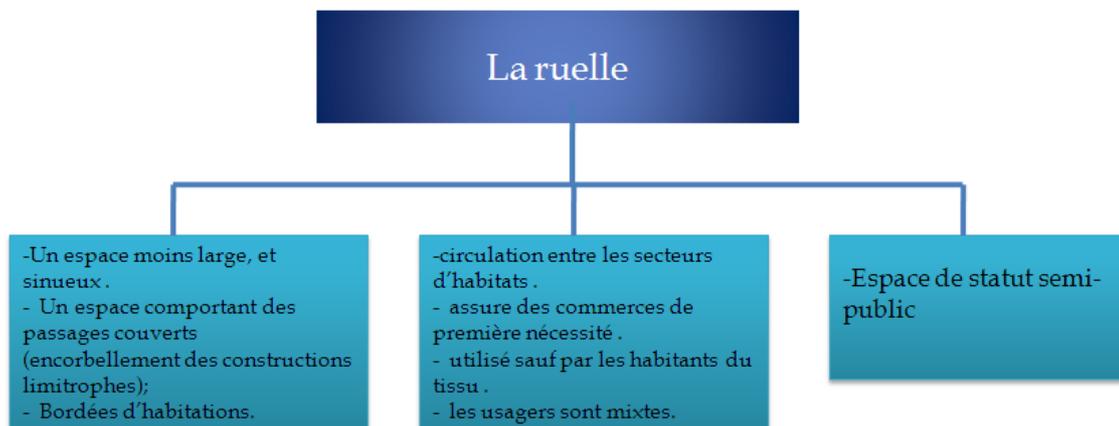


FIG n° I,09 : la ruelle, morphologie, fonction et statut
Source : BENYOUCEF.B. (1991) par KA OUCHE.I, (2008).

8-1-3-4-La rue droite : elle offre des avantages pratiques qui sont ceux du plan orthogonal notamment la clarté du plan, la facilité de circulation.

8-1-3-5-La rue courbe : la rue courbe ne marque pas elle aussi d'argument pratique et théorique en sa faveur, les villes méditerranéennes et tropicales préfèrent les rues courbes à

cause des inconvénients de la rue droite, comme l'exposition au soleil, au vent et à la pluie, et qu'elle est désagréable dans les pays chauds.

8-1-4- Les rues ordinaires :

Selon (MANGIN.D, PANERALP, 2009) une voie mérite le nom de rue que si elle dessert directement de part et d'autre des parcelles bâties en même temps qu'elle permet de se déplacer dans le quartier.

L'emprise de cette rue est de l'ordre 9m à 15m de largeur. Elle comprend plusieurs réseaux sous le trottoir. Et les rues les plus étroites pourraient être réduites jusqu'à 8m. Moins de 6m cette rue ne sera plus capable que d'assumer la desserte locale.

Et selon les règles haussmanniennes :

-3/5 de l'emprise est réservée à la chaussée ; circulation et stationnement.

-2/5 de l'emprise est réservée aux trottoirs.

La rue s'organise en 3 catégories : la chaussée, le trottoir et le stationnement, et selon MANGIN.D, PANERALP une rue de 9m comprend :

-une chaussée de 5 à 6m qu'elle-même comprend :

- Une file de circulation à sens unique de 3m.
- Une bande d'arrêt ou de stationnement non matérialisée de 1,8 à 2m.

-deux trottoirs de 1,5 à 2m. Et lorsque les dimensions augmentent, les possibilités augmentent aussi. (MANGIN.D, PANERALP, 2009). (Voir Figure n°10,11,12).

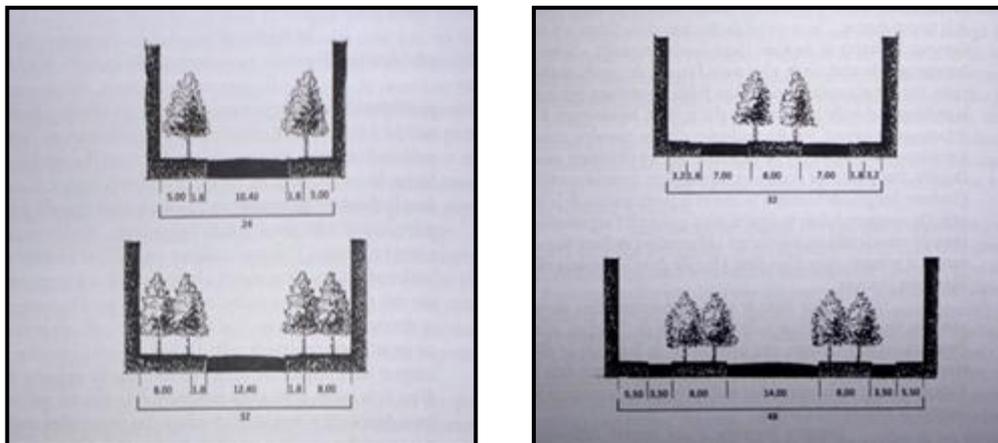


FIG n° 1,10: plantation et grandes voirie.

Source : MANGIN.D, PANERALP, 2009.

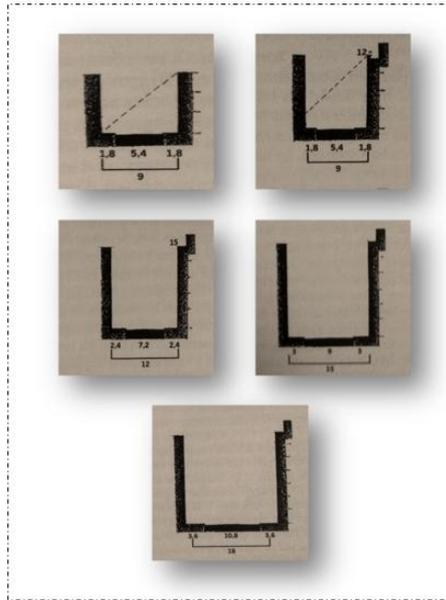


FIG n° I,11 : Profils de rues.
Source : MANGIN.D, PANERALP, 2009.

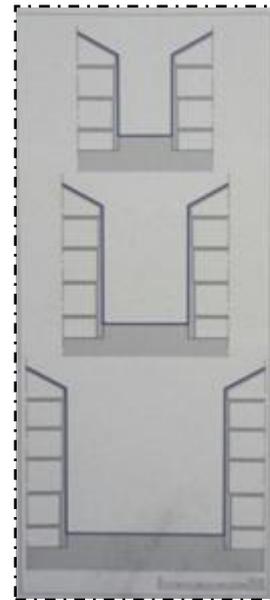


FIG n° I,12 : calibrage des voies.
Source GAUTHIEZ.B, 2003.

8-2-Le boulevard :

Le boulevard introduit en ville un type d'espace distinct de celui des rues qui se réfère à une autre échelle que celle familière des quartiers. (MANGIN.D, PANERALP, 2009). C'est un espace généralement planté d'arbres établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une agglomération. Il est souvent tangentiel au centre, Sa grande largeur (souvent de 24 à 50m) et son tracé circulaire résultent de sa fréquente coïncidence avec l'emplacement d'anciens remparts. (ALLAIN.R, 2004).

Il est le lieu d'une certaine monumentalité architecturale qui touche aussi les immeubles d'habitation.

La naissance du boulevard est liée à la destruction des enceintes fortifiées. Son tracé circulaire s'explique donc par sa nature même d'ancienne limite.

Le boulevard a connu une évolution rapide. En (1365) le boulevard était dénommé "bolevers " qui signifie ouvrage de défense puis il devient une butte gazonnée flanquée d'un parapet maçonné. «En (1792), le boulevard sert de protection et en (1803), il devient une promenade, large rue plantée d'arbres faisant le tour d'une ville (sur l'emplacement des anciens remparts) ».

8-3-L'avenue :

Selon le robert "L'avenue est un terme formé sur le participe passé du verbe avenir (du latin *advenire*). Chemin par lequel on arrive en un lieu. Par extension, le terme désigne une voie plantée d'arbres qui conduit à une habitation. Allée menant au château.

L'avenue participe d'une origine différente rectiligne et continue, établie généralement d'une façon radiale par rapport au centre de l'agglomération

Selon MERLIN.P, CHOAY.F « *Une création de l'âge classique (Versailles par exemple) qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines...* » (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000). C'est qu'au XIXe siècle qu'apparaît le sens moderne d'avenue qui signifie une large voie urbaine d'accès.



Fig n° I,13: Avenue des champs Elysées, Paris
Source : archive de la chercheuse.

8-4-L'impasse :

C'est une voie avec un seul issue, souvent utilisée dans les lotissements résidentiels à partir de milieu de XXème siècle, dans le but de séparer le trafic local et piéton de trafic de transit. (GAUTHIEZ.B, 2003). (Voir figures n°14,15).



Fig n° I,14 : impasse, Ksar Tafilalt, Ghardaïa
Source : la chercheuse, 2011.



FIG n° I,15: l'impasse, morphologie, fonction et statut
Source : BENYOUCEF.B. (1991) par KAOUCHÉ.I, 2008.

8-5-Le passage :

Du latin "passus" qui signifie l'action de traverser un espace. C'est un chemin par lequel il est nécessaire de passer pour aller d'un point à un autre.

Selon le Robert : «En 1835, le passage prend une autre signification. Il devient "une petite rue interdite aux voitures, généralement couverte (traversant souvent un immeuble) qui unit deux artères ». (Voir figures n°16,17).

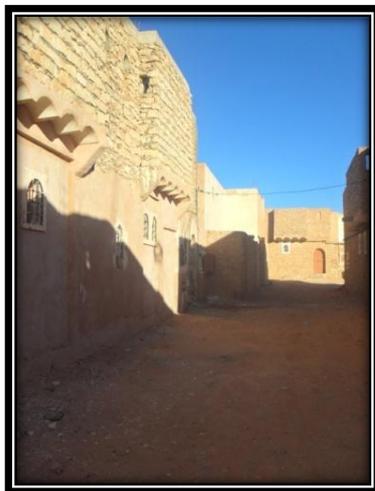


Fig n° I,16: un passage, Ksar Tafilalt,
Ghardaïa
Source : la chercheuse, 2011.



Fig n° I,17 : passage, la courade-sur-mer,
Maritime
Source : GAUTHIEZ.B, 2003.

8-6-La place publique :

La place publique est un espace public, non bâti, desservi par des voies, entouré généralement par des bâtiments, affecté aux piétons ou/et aux véhicules.

C'est un lieu ouvert et accessible à tous, indépendamment de la position sociale ou de l'origine des individus. Elle prend plusieurs formes et différentes dimensions. (Voir figure n°18).

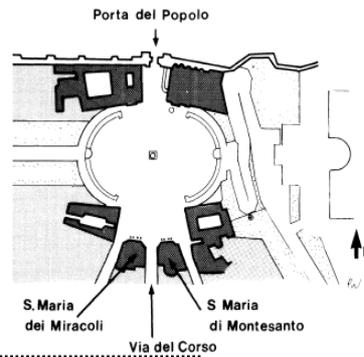


FIG n° I,18: Piazza del Popolo, Rome

Source : MOUGHTIN.C, 2003.

8-6-1-Les types de la place publique :

8-6-1-1-Place ordonnancée :

Place entourée d'une composition architectonique, elle peut entourer une porte de ville. (GAUTHIEZ.B. 2003), (Voir figure n°19).



FIG n° I,19: place ducale, Charleville, Mézières

Source : MOUGHTIN.C, 2003.

8-6-1-2-La place à portiques :

Place dont les édifices riverains, construits selon des projets différents ou non, comportent des portiques publics elle est fréquente dans la ville médiévale.

8-6-1-3-La placette : C'est une petite place, elle est généralement le fruit d'un élargissement ponctuel de la voirie, elle est souvent associée à un carrefour.

8-6-1-4-La Place royale : Sa forme est ronde carré, rectangulaire, octogonale...etc. C'est une place ordonnancée destinée à servir d'écrin à un statut de souverain, généralement accompagnée d'édifices administratifs. (GAUTHIEZ.B. 2003), (Voir figure n°20).



FIG n° I,20: place des victoires, Paris.

Source : MOUGHTIN.C, 2003.

8-6-1-5-Place attenante : C'est une place attachée à un édifice selon une configuration type. Elle ne peut se concevoir en dehors de l'édifice.

8-7-Les jardins publics :

Espace vert généralement enclos, accessible par le public, et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installation diverses : aires de jeux, buvette, roseraie... etc.

Selon (MERLIP et CHOAY.F, 2000) le jardin public est un : «*espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel* ». (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000). Et la notion du jardin public ne prend son sens contemporain qu'au XIXème siècle. (Voir figures n°21,22).



FIG n° I,21: Un jardin public.

Source: Niko lopoulou.M, 2002.



FIG n° I,22: jard in Saint Nicolas, Liban

Source: SALAMON.S, 2004.

8-8- L'esplanade : L'esplanade est un terme qui dérive de l'italien "spianare" qui signifie (aplanir). C'est une vaste place ouverte parfois attenante à un grand édifice,

souvent plantée de quinconces d'où la vue est parfois dégagée sur le paysage qu'elle domine. (GAUTHIEZ.B. 2003).

Selon le Robert : « *Un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords. C'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs* ».

Selon (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000) « *terme de fortification désignant le terre-plein qui s'étend du glacis d'une citadelle aux premières maisons d'une ville. Par extension : vaste place dégagée devant un édifice, ou aménagée sur une hauteur* ».

8-9-La promenade publique:

Un espace public parfois plantée de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, elle peut impliquer un aménagement spécifique, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales. (GAUTHIEZ.B. 2003).

8-10-Le Square:

C'est un mot anglais signifiant carré, le square est une petite place comprenant un jardin public central ; il est parfois entouré d'édifices, et il est avant tout conçu comme un décor urbain, lieu de promenade et de détente. Selon le robert : « *esquarre (équerre), signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place* » (GAUTHIEZ.B. 2003).

Selon (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000) « *c'est un jardin public formé au centre d'une place bordée de façades, contournée par les circulations* » (Voir figure n°23).



FIG n° I,23: square, Le Havre, France

Source: collection de la chercheuse.

8-11-Le parc :

A l'origine le mot parc désigne un enclos destiné aux bêtes sauvages. C'est un jardin public largement planté d'arbre et généralement de grande dimension.

Selon (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000) « Est également un espace vert public essentiellement planté, mais de grande dimensions ». (Voir figure n°24).

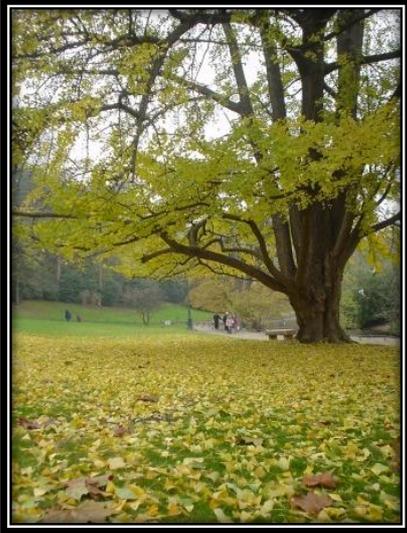


FIG n° I,24: Parc Montsouris, Paris.

Source: /www.paris14.info/album/parc_montsouris

9-Le rôle de l'espace public : les espaces publics ont plusieurs rôles soit au niveau urbain, social ou bien dans la l'information des gens, ils sont :

9-1-Un élément structurant de l'espace urbain :

« L'espace public doit permettre de recoudre un tissu urbain fragmenté, de réunir des espaces hétérogènes, de rétablir une certaine continuité dans la trame urbaine. » (GERMAIN.A, 2002).

L'espace public urbain Assure la jonction entre les différents espaces de la ville, il assure aussi la continuité urbaine et se présente comme un réseau continu d'espaces. Il permet aux citoyens de se repérer et de s'identifier dans la ville.

9-2-Un lieu de cohésion sociale :

« Aujourd'hui l'espace public se retrouve au cœur d'un enjeu sociale majeur qui a pour nom la fragmentation des sociétés contemporaine. On s'interroge sur leur cohésion, sur les modèles d'intégration qui pourraient permettre de faire vivre ensemble une diversité culturelle croissante. » (GERMAIN.A, 2002).

C'est un espace de mixité sociale et du fait qu'il est crée pour les habitants il doit assurer l'interaction sociale. Un lieu de repos de détente de plaisir et aussi de travail.

9-3-un espace de communication et d'information :

Un lieu où se déroulent des activités et des échanges commerciaux, et où se tissent les relations et les échanges sociaux, donc l'espace public est un espace de communication par excellence.

Dans les villes traditionnelles arabes, ces espaces sont utilisés comme des espaces d'information, un homme s'appelle el barrah¹ est chargé par l'information des gens de toutes les nouvelles de leur vie quotidienne.

10-Les attributs de l'espace publics :

10-1-La perception : il s'agit des impressions sensorielles chez l'individu, qui résultent de la répétition des impressions visuelles reçus lors d'un parcours, (BERGERON.J.L, 1982) la définit comme *«un processus par lequel l'individu organise et interprète ses impressions sensorielles de façon à donner un sens à son environnement. L'homme ne fonctionne pas comme 'une camera' ; il appréhende la réalité activement, il identifie, discrimine, reconnaît et juge l'information qu'il reçoit de ses sens. »*, L'espace public est perçu différemment selon :

- ✓ le point de vue de l'observateur ;
- ✓ le mouvement et la vitesse du mouvement ;
- ✓ chacun des usagers définissent l'espace selon ses besoins et à sa manière de perception.

Les caractéristiques de la perception : (HASTORF A.H et al, 1970) cité par (HANAFI.A, 2010) constate qu'il y a 5 caractéristiques de la perception, qui sont :

- **La perception, est immédiate** : car les choses (les éléments de l'environnement bâti) sont perçus d'une manière très rapide, et très facile sans un effort de penser ou d'interprétation autrement dit la perception est une expérience immédiate ;
- **Elle a une structure** : la perception fait classer les figures en des entités identifiables, elle ne laisse pas les choses détachées mais elle les organise selon une structure ;
- **Elle est stable** : malgré les changements qui se produisent, on perçoit toujours les choses stables et inchangées ;
- **Elle a un sens** : chacun de nous perçoit l'espace différemment, selon sa relation avec cet espace et selon sa manière de perception, mais toujours cette perception fait mettre les objets perçus dans un contexte et leur donne une signification ;

¹ El barrah, appellation arabe pour désigner l'homme chargé par l'information verbale des habitants

Elle est sélective : « *C'est le processus par lequel l'individu divise son expérience entre ce qui est central et ce qui est périphérique de façon à pouvoir centrer son attention sur un phénomène précis et oublier momentanément les autres événements* » (HANAFLA, 2010), lors de notre expérience, et sur notre parcours nous ne percevons pas tous les objets de la même manière et sur le même plan notre perception fait mettre des objets en premier lieu par rapport à autres.

10-2-La lisibilité : (imageability ; mot anglais), c'est le caractère de ce qui est lisible, c.-à-d la qualité qu'a un objet de produire une image mentale chez l'observateur. (MAZOUZ.S, 2011), elle associe toujours l'observation et l'interprétation de divers aspects de l'image perçue, elle est propre à chaque individu, selon sa psychologie, et sa relation avec l'espace, tout espace public doit être lisible par les utilisateurs, afin d'avoir une certaine importance dans la vie des citoyens. (*La lisibilité renvoie au parcellaire, à la typologie, et au style des édifices*) (GAUTHIEZ.B, 2003). « *La lisibilité est la facilité avec laquelle on peut reconnaître ses éléments et les organiser en un schéma cohérent* » (LYNCH.K, 1989).

« *L'imagibilité c'est pour un objet physique, la qualité grâce à laquelle il a de grande chance de provoquer une forte image chez n'importe quel observateur* » (LYNCH.K, 1989).

10-3-L'insertion : c'est l'ensemble des rapports de l'espace avec son environnement, c'est l'intégration d'un élément au sein du son système, c.-à-d l'intégration de l'espace public dans le système urbain (la trame urbaine), selon (GAUTHIEZ.B, 2003) l'insertion est (*la lisibilité relative d'un élément d'un site par rapport à un autre*), autrement dit c'est le degré de lisibilité d'un élément au sein de son système par rapport à un autre.

10-4-L'accessibilité : elle désigne le caractère possible de la liberté de déplacement dans l'espace et ainsi son utilisation, l'espace public doit être accessible à tous, toutes les composantes de cet espace doivent concourir pour offrir une certaine accessibilité pour le rendre plus utile par les citoyens.

10-5-La visibilité : elle désigne la possibilité de voir un élément soit proche ou loin, c'est un caractère très important de l'espace public, le but à atteindre ici est de voir et d'être vu par tous, grâce à des dégagements visuels de l'espace.

10-6-La tangibilité : c'est la qualité de ce qui est tangible de ce qui peut être perçu et touché, l'espace public tangible est l'espace matériel avec toutes ses composantes (le sol, les trottoirs, l'aménagement, les bâtiments qui l'entourent), et qui y sont physiquement attachées, cet espace avec ses composantes peut constituer une entité tangible.

10-7-L'identification : c'est l'action d'identifier l'espace public pour le rendre un espace clair, et bien utiliser par les utilisateurs, on peut identifier la place publique en quatre étapes selon (ALAIN.R, 2004):

- L'identification par son centre : la disposition d'un monument, d'une fontaine...etc ;
- L'identification par son enveloppe : l'architecture spécifique des façades qui l'entourent ;
- L'identification par la discontinuité d'enveloppe ;
- L'identification par le centre et l'enveloppe. (Voir figure n°25).

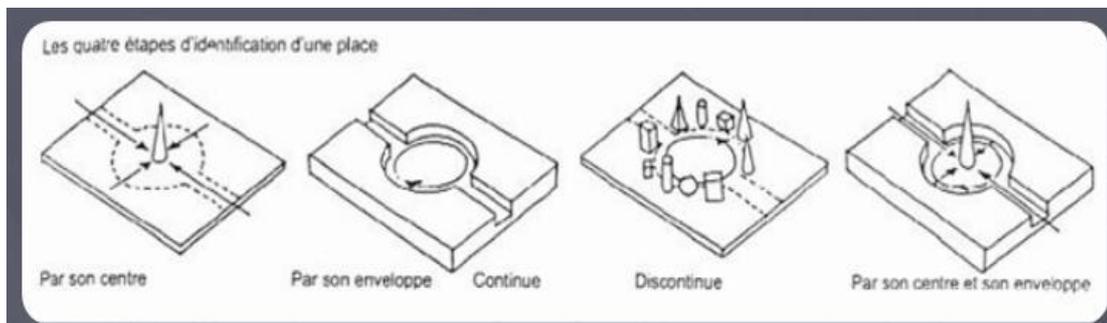


Fig n° I,25 : l'identification des places publiques
Source : ALAIN.R, 2004.

11-Les enjeux de l'espace public : l'espace public est le lieu des innombrables pratiques de la vie urbaine où il exprime son rôle économique, social et culturel, dès sa naissance jusqu'à aujourd'hui, il ne cesse de jouer son rôle et de créer une certaine ambiance dans la vie urbaine par ses enjeux multiples, (BASSAND.M et al, 2011) nous a distingué quatre enjeux de l'espace public, qu'ils sont :

11-1-La mobilité : un facteur très important dans l'évaluation de succès de projet urbain (la conception de l'espace public) ; c'est une caractéristique plus importante du citadin, la pluralité des moyens de transport facilite l'urbain à travailler « *la leçon qui découle de cette option c'est correctement que l'urbain ne peut correctement fonctionner que par un mélange de divers modes de transport propre à chaque agglomération ou métropole* » (BASSAND.M, et al, 2001).

11-2-Les usages publics : plus à la mobilité, il y a d'autres usages fondamentaux qui influent sur la dynamique de l'espace public, il s'agit des usages qui s'inscrivent dans les bâtiments comme les banques, les usines, les gares...etc., les commerces riverains, les commerces ambulants, les marchés, qui aident à créer une ambiance et une animation spécifique. « *D'aucun sont très régulier : les usages inscrit dans divers bâtiments : magasins, banques, usine, gares etc. se reflètent très régulièrement sur les espaces publics. Ils impliquent des cycles et impriment des dynamiques très spécifiques aux espaces publics où ils se situent.* » (BASSAND.M, et al, 2001).

11-3-La sociabilité : l'espace public articule des différents groupes sociaux qui constituent la ville, il s'agit de créer des relations fluides et spontanés, une solidarité et une cohésion sociale, qui compose cette solidarité quelle prend plusieurs formes, ces formes se groupent pour produire un tissu social considérable « *cette sociabilité peut prendre des formes infimes : côtoiements, frôlement, regards furtifs ou appuyés, clins d'œil, (...)* ; ces comportement sociaux minuscules amorcent des discussion et sont peut être le début d'une relation ou d'un groupe durable. » (BASSAND.M, et al, 2001).

11-4-L'identité : toute communauté doit avoir sa propre identité, qui la distingue des autres communautés, afin que chaque habitant puisse bénéficier de cette identité pour pouvoir construire son propre. L'identité de la ville est construite par la forme urbanistique et architecturale des espaces publics, la manière dont elle solutionne les enjeux de mobilité, les usages civils et la sociabilité « *une identité qui les distingue les uns des autres et surtout qui les rende attractives,* » (BASSAND.M, et al, 2001).

Conclusion :

Ce chapitre nous a permis de mettre le point sur les différents aspects de l'espace publics : ses différentes définitions, son déclin et sa renaissance, leurs types et leurs aménagements afin de mieux appréhender leurs évolutions dans les villes. Les espaces publics urbains sont des lieux privilégiés de la vie sociale et culturelle des usagers, de ce fait :

- Comprendre l'espace public, c'est comprendre ses limites comme espace politique soit matériel, ou bien immatériel, comme une sphère de la liberté d'expression (c'est-à-dire à travers la démocratie et la citoyenneté qui forment sa sphère publique).
- Comprendre l'espace public, c'est comprendre ses pratiques et ses fonctions comme espace social un lieu de contact, matériel et immatériel: c'est aussi comprendre les relations qui se tissent à l'intérieur d'une société d'une part, et entre cette dernière et son espace de l'autre part, à travers leurs représentations, symboles, cultures et histoires.
- Comprendre l'espace public, c'est comprendre ses compétences comme espace matériel urbain primordial dans la ville, voire un enjeu important dans les politiques et projets urbains : c'est interroger sa dimension physique comme élément moteur de la vie des gens dans une société.

CHAPITRE 2 :

CONCEVOIR L'ESPACE PUBLIC



« Concevoir et aménager l'espace public, c'est répondre à des pratiques sociales diversifiées et contribuer à la lisibilité et à la cohérence de la ville ». (PINON.P, 1991).



INTRODUCTION :

D'après (LYNCH.K, 1982 cité par HANAFLA, 2010); la conception, est un terme, qui a un sens plus général ; la conception est la création imaginaire d'une forme possible, en même temps que la façon de la réaliser, qui vont satisfaire un objectif humain. Vu que 'la conception' est une interprétation d'une idée. La conception de l'espace public est une préoccupation majeure des soucis sociaux, elle doit être portée par une volonté politique et une implication des collectivités sociales pour obtenir la cohérence nécessaire, cette cohérence ne peut être achevée sans la compréhension des besoins et des aspirations des citoyens, cette compréhension vient d'une étude profonde de la société concernée, un ensemble de phénomènes à observer, enregistrer, analyser puis établir un ensemble des règles pour concevoir un espace de cohésion sociale et accessible par tous les acteurs de la société. « *Concevoir et aménager l'espace public, c'est répondre à des pratiques sociales diversifiées et contribuer à la lisibilité et à la cohérence de la ville* » (PINON.P, 1991).

Le chapitre présent tend à mettre l'accent sur la conception de l'espace public, à partir de connaître les différents besoins et aspirations des usagers, les différents acteurs (économiques, politiques et professionnels) de l'espace public, sans oublier le rôle de l'aménagement qui peut influencer l'utilisation de cet espace. On bordera aussi toutes les étapes de la conception depuis la première phase préalable jusqu'à la phase de la livraison des travaux et la mise en service.

1-Les acteurs de l'espace public :

Ils sont les individus ou des groupes qui font des actions et qui ont des effets directs ou indirects sur l'espace public, « *En ce qui concerne les espaces publics, nous distinguons quatre types d'acteurs étroitement interdépendants : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les habitants-usagers-citoyens* » (BASSAND.M, et al, 2001) ces acteurs sont :

1-1-Les acteurs économiques : ils sont les responsables en premier lieu sur la dynamique du projet urbain. Ces acteurs sont les propriétaires fonciers, les investisseurs et les entrepreneurs...etc. (BASSAND.M, et al, 2001).

1-2-Les acteurs politiques : ils sont les acteurs responsables sur la prise de décisions, ils appartiennent aux institutions communales, fédérales...etc, (BASSAND.M, et al, 2001), leur rôle se résume autour de la prise en charge des besoins et des préoccupations des citoyens pour une meilleure production de l'espace.

1-3-Les acteurs professionnels : ils sont les professionnels de l'urbain et l'espace public, ils ont un rôle plus stratégique dans la marche du projet urbain que les deux précédents acteurs, « *ils ont une conception et une connaissance de l'urbain et de l'environnement qui leur donnent une autonomie et un pouvoir réellement important* » (BASSAND.M, et al, 2001), ces acteurs sont :

1-3-1-Les architectes : malgré le grand rôle joué par eux, les architectes cèdent l'espace public aux ingénieurs et aux paysagistes, ils sont le facteur professionnel le plus important, car ils sont les seuls qui ont la possibilité d'offrir une œuvre d'art intéressante et qui vise à améliorer la qualité de l'espace bâti.

1-3-2-Les urbanistes : ils tentent à donner une lecture de la ville, leur travail porte sur l'aménagement de l'espace (public et privé) et son organisation, par l'élaboration des documents d'urbanisme, car ils ont une vision synthétique de la ville. Leur rôle est d'anticiper les besoins et les aspirations des citoyens afin de bien mener le projet urbain.

1-3-3-Les paysagistes : ils sont les artistes, les responsables sur la qualité paysagère de l'environnement bâti, leur métier consiste à concevoir l'espace urbain afin de le rendre plus attrayant, leur esprit naturaliste les pousse à s'intéresser par des processus vivants de la ville (comme la végétation) dans le but d'améliorer le confort psychologique de l'utilisateur.

1-4-Les usagers : ils sont les responsables de la dynamique de la gestion du projet urbain, ainsi qu'un outil de vérification de la pertinence de ce projet (leur acceptation ou bien leur refus du projet), leur occupation et utilisation de l'espace changent selon qu'ils sont femmes ou hommes, enfants ou vieux, habitués ou visiteurs, et leurs pratiques changent selon la nature de l'espace conçu (l'aménagement implanté, le type de l'espace...)

2-Les besoins des citoyens :

L'utilisation quotidienne de l'espace public illustre des phénomènes qui interprètent les besoins des usagers, ces besoins s'ensuivent des rapports entretenus entre l'homme et son environnement, et qui favorisent l'interaction sociale, nous essayons ici d'énumérer quelques besoins de citoyens :

2-1-Les besoins de confort physique : le confort physique est un des besoins fondamentaux de l'être humain ; il nous permet d'apprécier les activités offertes par cet espace, tout espace public doit garantir le confort physique de l'utilisateur et doit répondre à ses besoins comme la protection contre les dures conditions climatiques (les rayons solaires, la vitesse de vents...), les éléments de l'aménagement doivent concourir pour

offrir ce confort soit par l'implantation des espaces verts qui produisent un microclimat, des dispositifs de protection ou de mobilier de repos.

2-2-Les besoins en confort psychologique : l'utilisateur a besoin de se sentir en sécurité afin d'éviter toute agression et accident, le confort psychologique est un besoin de base, il se nourrit par la convivialité, l'ambiance, et la satisfaction visuelle qui sont offertes par cet espace, plusieurs facteurs influent sur le confort psychologique de l'utilisateur :

- ✓ La position de l'espace dans le tissu urbain : les espaces qui sont mis dans des endroits calmes offrent un degré de confort plus élevé que ceux qui sont implantés dans des endroits de bruits et de pollution
- ✓ La forme physique de l'espace qui doit offrir le sentiment de bien être et qui reflète une sensation d'un espace clos ;
- ✓ Un accès libre et bien repéré pour faciliter l'accès et la circulation dedans ;
- ✓ L'aménagement et les points de repère comme les fontaines et les panneaux, les espaces de jeux qui offrent la sensation d'un espace bien aménagé et destiné au repos et loisir ;
- ✓ L'existence des personnes que nous connaissons donne un sentiment de familiarité et de convivialité.

2-3-Aspirations relatives à l'utilisation et aux liens sociaux : l'espace public est un lieu de cohésion sociale, un espace où la vie urbaine se forge, « *une rue est une famille, une autre qu'à la maison* » (DE SABLET.M, 1988), ainsi qu'un lieu d'apprentissage, les citoyens ont besoins de communiquer, de discuter et de converser avec d'autres personnes et d'échanger des idées et des connaissances, tout espace public doit offrir cette nécessité de premier ordre pour les citoyens, la négligence de cette nécessité rend cet espace un espace vide et mort, le cas actuel de la plupart des espaces dans nos villes.

2-4-Aspirations relatives au déplacement et commerce : un des principaux besoins des citoyens, tous les espaces publics doivent permettre la circulation facile des usagers, mais avec le développement industriel ; des nouveaux moyens de transport ont paru, cela implique que les aménagements anciens doivent changer pour bien s'adapter avec les changements récents.

A propos de l'activité commerciale, Le souk, les rues et les ruelles sont le théâtre de quelques activités commerciales et artisanales qui animent la vie urbaine des habitants et qui offrent une ambiance spécifique, les commerces utilisent l'espace public pour exercer leur activité, mais malheureusement ces activités tendent à disparaître ; avec le

développement économique ces activités ont été transférées vers d'autres lieux comme les grands magasins et les centres commerciaux, C'est tout un mode de vie qui est emporté, ça nous donne un espace public vidé d'une activité qui lui permet de vivre.

3-Habiter et approprier l'espace public :

1/ Habiter c'est résider, et demeurer un lieu, c'est le fait de vivre habituellement dans un lieu. Cette notion a fait l'objet des nombreuses recherches scientifiques au cours des siècles, mais elle est apparue au cours de 19^{ème} et 20^{ème} siècle, et utilisée spécialement en sociologie à partir de 1960 en tant qu'indicateur culturel.

L'habitation d'un lieu s'exprime à travers les activités pratiquées dans ce lieu, il se saisit par l'observation et par le langage de l'habitant et il se décline d'une manière différente selon l'époque, la culture, l'âge et les genres de population. (SEGAUD.M, 2010).

L'usage quotidien de l'espace public crée une relation de conjonction entre cet espace et l'usager qui lui permet de s'y identifier, cette relation engendre des sentiments d'appartenance à cet espace et qui permettent de l'habiter, autrement dit habiter un endroit c'est produire une relation d'appartenance à ce lieu.

« Habiter c'est dans un espace et un temps donnés, tracer un rapport au territoire en lui attribuant des qualités qui permettent à chacun de s'y identifier » (SEGAUD.M, 2010).

2/ La notion d'appropriation porte deux idées. La première est celle d'adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise; et la deuxième est celle, qui découle de la première, d'action visant à rendre propre quelque chose. (SERFATY-GARZON.P, 2003).

« La notion d'appropriation du sol urbain peut être envisagée sous deux approches (...). La première consiste en une affectation du sol à un usage. Ce qui veut dire une action d'approprier, de rendre propre à un usage. La seconde approche est de l'ordre du droit. Il s'agit d'une attribution du droit de disposer de quelque chose. C'est une action de s'approprier une chose, d'en faire sa propriété au sens juridique du terme. » (KIMBAU.K, 1997)

Et pour qu'un espace soit approprié, il faut qu'il soit appropriable, selon Marc Augé dans ses études sur les lieux et les non lieux, un espace doit avoir trois caractéristiques qui le font un espace appropriable, il s'agit de :

- ✓ La dimension identitaire : il s'agit de la possibilité offerte par le lieu d'échanges constants entre un individu ou un groupe et l'espace lui-même.
- ✓ La dimension relationnelle : est la possibilité offerte par le lieu de rencontre et d'échange entre individus ;
- ✓ La dimension historique : est l'inscription dans le temps d'une appartenance à un lieu. (BOYER.J, (2010).

Les espaces publics sont d'abord des lieux de vie et d'usage quotidien, qui doivent répondre aux besoins de la population. Ce sont aussi, par excellence, des espaces partagés, qui appartiennent à tous, que l'on peut s'approprier tout en les laissant aux autres.

Le lien qui s'établit avec la place est d'autant plus fort lorsque l'on vient tous les jours s'asseoir sur le même banc, jouer à la même balançoire ou s'arrêter sous le même arbre. L'utilisation permanente de l'espace produit chez l'usager une image mentale qui tient compte à cette expérience, donc on s'approprie l'espace à travers la pratique et à travers l'habiter, et certes l'appropriation de l'espace a une influence sur la manière de l'habiter.

« L'appropriation de l'espace désigne l'ensemble des pratiques qui confèrent à un espace limité, les qualités d'un lieu personnel ou collectif. Cet ensemble de pratiques permet d'identifier le lieu ; ce lieu permet d'engendrer des pratiques (...) l'appropriation repose sur une symbolisation de la vie sociale qui s'effectue à travers l'habitat. » (HAUMONT.N cité par SEGAUD.M, 2010).

La place publique est l'endroit que les individus possèdent en commun, car ils sont les acteurs et les scénaristes de l'action qui s'y déroule. Elle devient alors le lieu symbolique et représentatif de toutes sortes d'appropriation et de pratiques.

Actuellement, les responsables font preuve d'un regain d'intérêt envers la place publique et l'espace qu'elle définit, un espace physique (aspect formel) et certes un espace social (aspect fonctionnel), ils cherchent à favoriser d'un part les contacts entre les habitants dans un espace où se forge les relations sociales entre eux et d'un autre part favoriser l'appropriation de cet espace qui s'établit par ces relations sociales.

4-L'aménagement de l'espace public : l'aménagement de l'espace public contribue à l'identité de la ville, donc cet aménagement doit donner une satisfaction au grand nombre de citoyens, il améliore l'ambiance urbaine et réduit le sentiment de l'insécurité comme il augmente le confort et la convivialité, cet aménagement comprend :

4-1-Le mobilier urbain :

C'est un ensemble d'objets ou dispositifs publics ou privés, installés dans l'espace public. L'expression « mobilier urbain » apparait dans les années 1960.

Selon (MERLIN.P, CHOAY.F, 2000) : « *Son apparition révélant une première réaction devant l'accumulation hétéroclite des constructions et des objets fonctionnels dans l'espace urbain* »

Selon (DE SABLET.M, 1988), « *Les composants urbains, ne sont pas des équipements destinés à être posés dans des territoires administratifs donnés, mais des outils d'aménagement de l'espaces collectif dont l'assemblage avec d'autres équipements permet de mettre en scène l'espace collectif* ».

4-1-1-Les fonctions de mobilier urbain :

Le mobilier urbain doit assurer plusieurs fonction comme :

- ✓ L'orientation des usagers par des panneaux publicitaires et des panneaux d'information
- ✓ Les bancs et l'abri assurent la détente et la misse à l'abri.
- ✓ L'échange entre les habitants (les terrasses café).
- ✓ Les jeux pour les enfants
- ✓ La communication par les cabines téléphoniques...etc.

A cause de la diversité du mobilier urbain on peut citer :

4-1-2-Les types de mobilier urbain :

4-1-2-1-le Mobilier urbain pour repos : le mobilier de repos constitué par : les bancs, les banquettes, les sièges...etc. (voir figure n° 1,2 et 3)

-Les bancs : sièges à plusieurs places situés le long d'un trottoir, d'une aire de circulation ou dans un jardin public.ils apparait dès 1655 à Paris avec l'aménagement des espaces verts (GAUTHIEZ.B, 2003). Le type et la matière du banc dépendent de l'utilisateur (un jeune ou un vieux) et de la durée d'utilisation (longue ou courte durée).



FIG n°II,01: Leaning molds, bancs publics.
Source:www.streetfurniture.blogs.ipag.fr/2011/02/21/leaningmolds/

-C'est un système de mobilier urbain (banc public), fixé au mur, il est composé de 3modules.



FIG n° II, 02:mobilier urbain pour repos.

Source: collection de la chercheuse



FIG n° II, 03: banc public.

Source: <http://www.openspace-urbain.fr/Vis-a-Vis-p-37.html>

-Vis-à-vis, un banc en acier, comprenant un socle composé de deux tubes courbés en acier.

4-1-2-2-Mobilier pour l'éclairage public :

Il assure l'éclairage nocturne, et rend la ville plus sécurisée, donc c'est un facteur essentiel de confort et de sécurité. L'éclairage public ne devient un fait acquis dans les grandes villes que dans le courant du XVIIIème siècle. (GAUTHIEZ.B, 2003)

Selon DE SABLET. M, 1988, l'éclairage en milieu urbain doit favoriser :

- La mise en évidence des éléments signalétiques ;
- Le fonctionnement des lieux de vie (places, espaces de loisir, points de rencontres et diverses autres activités).
- La valorisation des points remarquables (façades, monuments, etc.).
- L'animation d'activités ludiques et de loisirs.
- La clarté des zones de conflits.

-Les candélabres : Dispositif d'éclairage nocturne de l'espace public ou luminaire porté généralement d'un poteau, il est disposé de façon à répandre régulièrement la lumière, selon un espacement variable et les caractéristiques de l'espace. (GAUTHIEZ.B, 2003).

-Les lampadaires : C'est un haut candélabre pouvant porter plusieurs dispositifs générateurs de la lumière destinée aux artères et aux vastes espaces publics. (GAUTHIEZ.B, 2003). (Voir figures n°04,05)



FIG n° II, 04: lampadaires, Paris.

Source: www.google.com



FIG n° II, 05: la plaza Mayor, Madrid.

Source: Fanny Melchior, (2007).

-L'utilisation des bancs en pierre autour des lampadaires qui assure des différentes vues de l'espace.

4-1-2-3-Le mobilier urbain relatif à l'hygiène : il est constitué par : les poubelles, les corbeilles, les bornes de propreté, les conteneurs pour les ordures...etc. (voir figure n°06).

-corbeille : est un récipient destiné à recueillir papiers et déchet généralement fixé à un support, elle apparait dans le courant du XIXème siècle. (GAUTHIEZ.B, 2003).

-La poubelle : Un récipient mobile destiné à la collecte des déchets, ce récipient a pris le nom du préfet du département de la seine qui l'imposa en 1884.



FIG n° II, 06: poubelles et corbeilles. mobilier urbain.

Source: www.google.com

4-1-2-4-Le mobilier de décor :

Mobilier ou édicule dont la seule fin est de décorer l'espace libre public. C'est un ensemble d'éléments qui contribuent à l'esthétique du paysage urbain : bâtiments, mobilier urbain,

édicules, traitement des sols, le décor des espaces et le traitement des façades antérieures y prennent une place particulière. (GAUTHIEZ.B, 2003). (Voir figures n°07,08).

-Le bac à fleurs : utilisé généralement pour la décoration aux entrées des équipements ou aux bords des rues...etc. (Voir figure n°09).



FIG n° II, 07: édicule décoratif, Onnion
(Haute-Savoie)
Source: GAUTHIEZ.B. (2003).



FIG n° II, 08: Édicule de la STCRP à Saint-Germain-des-Prés, Paris.
Source: www.google.com.



FIG n° II, 09: bacs à fleurs.
Source: www.google.com.

4-1-2-5-Le mobilier urbain de l'information et de la communication :

Ensemble des dispositifs visuels portant des informations aux usagés de l'espace public ou permet la communication entre eux. (Voir figure n°10).

-Panneaux de signalisation : plaques portant une indication montés sur un support, avec un éclairage propre ou non.

-Panneaux d'affichage : ce sont des panneaux qui supportent un dispositif d'affichage d'informations relatives à la vie d'une collectivité. Ils sont destinés aux annonces ou aux informations émanant d'une autorité reconnue. (GAUTHIEZ.B, 2003).



FIG n° II, 10: panneaux publicitaires.
Source: www.Google.com.

4-2-Les Edicules :

Le terme *édicule* paraît récent (attesté vers 1900) et recouvre plusieurs petites constructions isolées dans l'espace public ou des espaces ouverts, d'emploi et de statuts variés. (Voir figure n°11).



FIG n° II, 11:Terrasse sur la plaza Mayor, Madrid.
Source: Fanny Melchior, (2007).



FIG n° II, 12:kiosque journaux.
Source: GAUTHIEZ.B. (2003).

-La fontaine : Cadre ou traitement architectural d'une arrivée d'eau potable ou non, elle comprend habituellement un bassin ou fait partie d'un bassin elle est localisée dans les lieux publics les plus fréquentés tels que les carrefours ou les places, au moyen âge la fontaine remplace souvent des puits communs ou privés. (GAUTHIEZ.B, 2003). (Voir figure n°13).

-La cabine téléphonique : édicule protégeant un téléphone et son usager, placé dans un espace libre public. (GAUTHIEZ.B, 2003). (Voir figure n°14).



FIG n° II,13:Fontaine, plaza de la Puerta del Sol.
Source: Fanny Melchior, (2007).



FIG n° II, 14: Cabine téléphonique, Pékin, Chine.
Source: [www. wikipedia.org](http://www.wikipedia.org).

4-3-L'espace vert : selon le Dictionnaire de la ville et l'urbain l'espace vert Venu du latin *spatium*, le terme désigne surtout une étendue plus ou moins précise, la notion d'espace vert conçue comme aire de repos, de jeux et de liberté des citoyens, à base naturelle végétale est apparue au courant des années soixante. (PAQUOT.T, PUMAIN.D et all, 2006).

Selon (CHOAY.F et MERLIN.P, 2000) « *Cette définition précise que le terme semble être inventé par JC Forestier ; de tout temps, parcs et jardins toujours présents dans les villes, souvent utilitaires et d'une trame régulière. A partir du 16^{ème} siècle devient un lieu de vie sociale* ». La notion d'espaces verts au sens contemporain du terme est assez récente d'usage, les premiers espaces verts ont été présents depuis l'antiquité bien que souvent ouverts au publics. A la fin de XVIII^{ème} siècle une politique de définition et d'aménagement des espaces verts fut mise en place par le baron Haussmann qui, en 1854 crée des promenades et plantations dans la ville parisienne accessible pour tous. Depuis la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à une époque récente deux pôles théoriques marquèrent la question de l'espace vert, le premier pôle de l'école britannique avec ses cités jardins d'Ebenzer Howard, où la végétation est une composante essentielle dans la pratique urbaine et elle est intégrée partout en ville. Le deuxième pôle du mouvement moderne, les considère dans leur pratique comme étant des espaces résiduels accompagnants les différents ensembles de construction. Il est tout le reste de l'aménagement après l'immeuble et les grandes voies de communication Ils n'étaient plus des éléments qui structuraient la ville.

(LYNCH.K, 1971) affirme que l'aménagement de l'espace n'est pas une action de remplissage des vides seulement : « *L'aménagement des espaces verts n'est pas non plus juste un remplissage des vides entre les constructions mais elle doit être conçue comme une texture complète et continue à travers le site. Une rangée d'arbres visibles de loin marque un axe majeur, tout comme une masse d'arbres définis un espace majeur* » (LUNCH.K, 1971).

Les espaces verts peuvent prendre plusieurs formes et occuper des superficies et des emplacements variables ; on peut les classer en divers types selon :

- ✓ La localisation (urbaine, suburbaine, rurale) ;
- ✓ Leur degré d'aménagement ;
- ✓ Leur statut de propriété (public, privé, privé ouvert au public) ;
- ✓ Le type d'utilisation

- ✓ La fréquentation (quotidienne hebdomadaire, occasionnelle, etc....)

Et on les distingue aux différents niveaux :

- ✓ De l'unité d'habitation (les jardins privé et les jardins d'immeubles ;
 - ✓ De l'unité de voisinage (les squares, les places et les jardins publics, plaines de jeux...etc.)
 - ✓ Du quartier : terrains de sport, promenades, parc de quartier ;
 - ✓ De la ville : parc urbain, parc d'attraction, jardin botanique...etc.
 - ✓ De la zone périurbaine : base de pleines aires et de loisir, forêts promenades... etc.
- (CHOAY.F, MERLIN.P, 2000). (voir figure n°17).



FIG n° II, 15:Le jardin del Príncipe de Anglona.
Source: collection la chercheuse.



FIG n° II, 16:Des arbres aux bords de la rue.
Source: collection la chercheuse.

4-3-1-Le rôle de l'espace vert :

Le rôle primordial de l'espace vert est de répondre aux besoins physiques des citadins, il joue un rôle décoratif, psychologique et écologique. « *Les espaces verts apparaissent comme un contrepoint à la « dureté minérale », et disposent d'une capacité d'offrir des sensations multiples : création de microclimats, ombre, fraîcheur, protection contre les courants d'air* » (MEBIROUK.H, 2008). (voir Tab n°3).

4-3-1-1-Le rôle décoratif :

L'espace vert joue un rôle décoratif dans l'embellissement de l'environnement, par l'utilisation des végétaux, de minéraux et de l'eau se retrouve bien entendu dans les aménagements paysagers spécifiques comme les jardins ou parcs d'ornements.

L'aspect décoratif et récréatif de l'espace vert varie en fonction de sa taille, de l'aménagement et de la qualité du couvert végétal.

4-3-1-2-Le rôle psychologique :

Les espaces verts urbains favorisent le maintien de l'équilibre psychique et psychologique de l'être humain. Une théorie a été élaborée par KAPLAN en 1989 sur le rapport entre l'attention de l'homme et son cadre de vie, indiquant que la végétation et la

nature renforcent notre attention spontanée et permettent à notre système sensoriel de se détendre et aiguisent notre concentration et nous insufflent une énergie nouvelle. Par ailleurs, Ulrich en 1984 a montré que les patients dans les hôpitaux qui occupent des chambres avec vue sur des arbres guérissent plus vite. (Kjell Nilsson et Thomas B. Randrup, (1997).

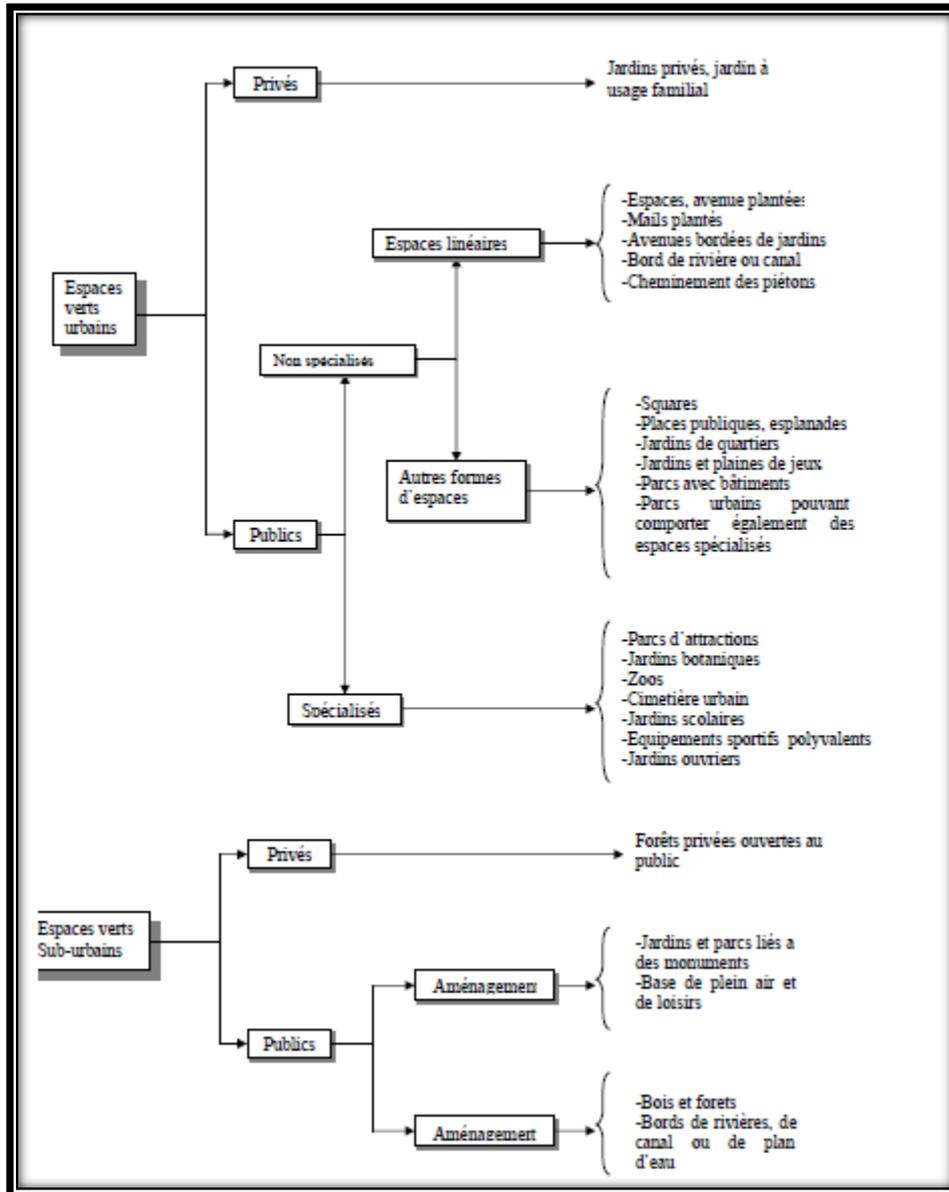


FIG n° II, 17: Typologie des espaces verts
Source: MURET J.P et al, (1987).

4-3-1-3-Le rôle écologique :

La végétation des espaces verts contribue à l'épuration et à la réduction du taux de CO2, Les arbres interceptent les matières particulaires et absorbent des polluants gazeux comme l'ozone, le dioxyde de soufre et le dioxyde d'azote, ainsi de l'atmosphère. En transpirant

de l'eau et en ombrageant les surfaces, les arbres abaissent les températures locales de l'air. (Kjell. N, Thomas. B, 1997).

<p>Les espaces verts urbains... ... jouent un rôle pour la détente, l'amélioration de la qualité de vie et de travail ... aident à promouvoir un style de vie sain ... encouragent l'appartenance sociale à la communauté ... soutiennent l'éducation environnementale ...</p>	<p>Fonctions sociales</p>	<p>Fonctions écologiques et bénéfiques pour l'environnement</p>	<p>Les espaces verts urbains... ... encouragent la protection des ressources naturelles ... fournissent un habitat pour l'écosystème et influent positivement sur la diversité des espèces ... adoucissent les contraintes environnementales liées au climat urbain ...</p>
<p>Les espaces verts urbains... ... sont un facteur positif pour l'emplacement de nouvelles entreprises ... vivifient l'économie locale en attirant des investisseurs et des touristes ... offrent des opportunités directes d'emploi ...</p>	<p>Bénéfices économiques</p>	<p>Conception et planification</p>	<p>Les espaces verts urbains... ... définissent la structure du tissu urbain ... donnent un caractère local et un paysage distinct ... contribuent à l'identité esthétique, historique et culturelle de la ville ...</p>

Tab n°3: Bénéfices et fonctions des espaces verts.
 Source: Costa et al, 2004 par CHERQUI.F, 2005.

5-Concevoir l'espace public : « Penser l'espace « du public » est à la fois un enjeu d'organisation de l'espace, de qualité de vie... » (ZEPF.M, 2000), L'espace public fait l'objet de regain d'intérêt de la plupart des professionnels, un objet complexe qui a besoin d'une approche multidisciplinaire afin de mieux le concevoir, mais sa conception reste toujours dominée par deux approches principales :

- ✓ La première qui met en avant la dimension esthétique de l'environnement Visuel (une approche paysagiste) ;
- ✓ la deuxième est l'approche fonctionnelle qui met l'accent sur les facteurs de sécurité et de confort urbain.

Ces deux approches font réduire le rôle d'autres approches qui sont caractérisées par une dimension configuratrice, constructive et une approche sociale qui s'intéresse par les différents besoins des usagers.

5-1-Les étapes de la conception : tout projet de conception de l'espace public doit répondre aux enjeux urbains, sociaux, culturels, techniques, économiques et environnementaux, pour faire réussir cette conception on passe par 5 étapes sont :

5-1-1-La première phase (la phase préalable) : c'est l'étape clé de la démarche qui concerne seulement la maîtrise d'ouvrage, elle est la phase initiale pour ambition de préparer la maîtrise d'ouvrage à anticiper les étapes futures, c'est aussi la phase clé pour

établir un programme précis pour la démarche des travaux qui doit répondre aux besoins des usagers et équilibrer entre ces derniers et les possibilités du maître d'ouvrage, cette phase permettra de:

- ✓ mettre en place et composer une organisation de conduite du projet adéquate et spécifique (groupes d'experts, des associations...);
- ✓ établir et saisir la problématique à résoudre, les objectifs à atteindre, mettre les orientations directrices du projet et cerner les contraintes qui peuvent faire face;
- ✓ identifier les compétences qu'elle devra chercher;
- ✓ d'organiser les modalités de concertation à assurer tout au long du processus.

5-1-2-La deuxième phase (la phase de diagnostic et des études préliminaire) : c'est la phase de la recherche qui débute par la mise en œuvre du processus du choix et de désignation de la maîtrise d'œuvre, puis elle se poursuit par la production de l'ensemble des études préliminaires et de diagnostic permettant de fixer les éléments de composition spatiaux, techniques et économiques du projet répondant aux objectifs du maître d'ouvrage.

5-1-3-La troisième phase (la phase des études d'avant projet et de projet) : cette phase permettra de poursuivre les études de la proposition pour préparer la dévolution des travaux et la phase de réalisation, les études d'avant projet permettent :

- ✓ poursuivre la mise au point du projet architectural, urbain et paysager;
- ✓ déterminer les composantes du programme;
- ✓ confirmer la faisabilité des solutions retenues;
- ✓ estimer le coût prévisionnel des travaux;
- ✓ établir tous les dossiers administratifs relatifs à l'opération.

Les études du projet permettent d'établir :

- ✓ tous les plans et les documents qui contiennent les spécifications et les caractéristiques dimensionnels et techniques définitives;
- ✓ Les dispositions générales répondants aux besoins de maintenance et d'entretien.

5-1-4-la quatrième phase (la phase de réalisation des travaux) : après la procédure d'appel d'offre et l'analyse de proposition par le maître d'ouvrage, les travaux de réalisation commencent, sous la surveillance du maître d'œuvre.

5-1-5-la cinquième phase (la livraison des travaux et la mise en service des aménagements) : c'est la phase redoutable de jugement de travaux par les usagers et la réussite ou non de l'adéquation du projet aux comportements sociaux exprimés auparavant. Pour faire achever ces 5 étapes de conception on doit tenir compte aussi:

- ✓ La variété de l'utilisation: un espace monofonctionnel ou multifonctionnel ;
- ✓ Un lieu de la vie permanente : commerce, terrasse de café ;
- ✓ Un lieu de la vie temporaire : rencontre, événement sportif, manifestation culturelle, marché hebdomadaire, festival ;
- ✓ L'échelle de l'utilisation : au niveau de quartier, au niveau de la ville ;
- ✓ Saisir et qualifier l'ambiance d'un espace dans ses dimensions matérielles (mobiliers urbains) et sociales (comportements et structuration sociale des usages) ;
- ✓ Informer, mobiliser et faire participer les membres de la société civile aux enjeux des politiques de planification et de leur réalisation.

5-2-Les difficultés de la conception : dès le début du projet (la phase préalable) jusqu'à la fin des travaux de réalisation, les responsables font face aux plusieurs contraintes qu'ils doivent leur confronter telle que :

- ✓ La variété des tâches nécessaires à la conception, la réalisation et la gestion de l'espace public;
- ✓ La grande variété des réglementations et qui restent toujours évolutives dans le temps;
- ✓ la production d'un espace destiné aux usagers souvent inconnus, et aux comportements parfois imprévisibles ;
- ✓ Faire face à l'existence d'un ensemble des espaces publics dans un état catastrophique ;
- ✓ La rareté des initiatives des habitants dans la revalorisation et la requalification des espaces existants.

5-3-Comment améliorer l'espace public : améliorer consiste à rendre plus agréable et plus commode. Les espaces publics ont de multiples usages selon leur emplacement et leur aménagement, ils ont un rôle primordial dans l'organisation de la vie urbaine, aujourd'hui avec le développement économique et technologique, plusieurs espaces ont perdu leur vocation réelle, ils sont transformés en des espaces de circulation ou de stationnement seulement, ou sont considérés comme vides non utiles, ce changement est une conséquence de plusieurs facteurs. Ces dernières années, cette composante de la ville devient une des préoccupations majeures de l'état ; les spécialistes (les politiciens, les économistes, les professionnels...) tentent d'améliorer ces espaces afin d'améliorer l'état de la ville elle-même, et pour retrouver des espaces publics qui puissent jouer vraiment leur rôle, on peut améliorer l'espace public comme suite :

- Assurer la convivialité et la contribution à la vie quotidienne par la création des espaces disponibles pour tous les usagers de la ville et de toutes catégories ;
- La conception des espaces qui contribuent à la mise en valeur du paysage urbain ;
- Faire concerter les usagers à la requalification des espaces publics existants ;
- Améliore l'état des espaces publics de proximité dans les agglomérations et les grands ensembles ;
- Mener des initiatives de création, de rénovation et de requalification de l'espace public par les responsables ;
- Relier les espaces de circulation qui sont réservés aux piétons, élargir les trottoirs, et localiser les édicules dans les places ;
- Améliorer la sécurité des usagers par la réduction des conflits voiture/piétons.
- Intégrer l'existence de l'eau et de la végétation pour augmenter le degré du confort psychologique.

Conclusion :

Depuis les années 1980, les espaces publics ont fait l'objet de recherches profondes dans leurs dimensions spatiales, sociales, politiques et économiques, donc interroger l'espace public, c'est interroger son côté opérationnel, les espaces publics deviennent aujourd'hui le cœur de tout projet urbain voire leur conception et aménagement sont devenus des objectifs majeurs des responsables des villes dans le but est de recréer ou bien de revaloriser des espace qui rendent à la ville sa vitalité et son ambiance.

Pour parvenir à concevoir un espace public acceptable en tant que support de relations sociales, d'échanges économiques et culturels, et un élément bien intégré dans son environnement urbain, il faut déterminer les aspirations des usagers de la société concernée afin de les satisfaire, certes tout espace public doit garantir le confort physique de l'utilisateur et doit répondre à ses besoins comme la protection contre les dures conditions climatiques. Comme il doit garantir le confort psychologique qui est le besoin de se sentir en sécurité afin d'éviter tout agression et accident jouant le rôle d'un théâtre où se déroule la communication et tous genre d'échange d'information.

La production de l'espace public passe généralement par cinq étapes, et chaque étape constitue une phase très importante dans la constitution de l'espace public, il s'agit de :

- 1- Une phase initiale pour la mise en place d'un programme précis pour la démarche des travaux ;
- 2- La phase de diagnostic et des études préliminaire ;
- 3- La phase des études d'avant projet et de projet ;
- 4- La phase de réalisation des travaux ;
- 5- La livraison des travaux et la mise en service des aménagements.

Améliorer l'image de la ville c'est améliorer son espace public et le rendre plus agréable, ces dernières années les spécialistes tentent à trouver les meilleurs solutions pour redonner à ces espaces leur vraie vocation, dont ils proposent plusieurs solutions, de cela, ils donnent une importance à un acteur très importants qui est les usagers cherchant le succès de ces tentatives.

CHAPITRE 3 :

LES PLACES PUBLIQUES



« On peut partout constater l'inflation et le détournement des termes dans l'urbanisme contemporain. Le forum ou l'agora censé presque magiquement être les espaces d'une vie sociale intense à l'instar de leurs ancêtres antiques se résument à des dalles (animées) de quelques arbres en pots autour d'une préfecture ou d'un grand magasin. ».

MANGIN. D, PANERAI.



INTRODUCTION :

Les places publiques font partie d'espaces extérieurs, elles ont été la première forme de l'espace public. La place est née du besoin des hommes de se rassembler pour discuter, négocier et assister à un événement...etc. un espace polyvalent par excellence, qui a plusieurs formes, possède plusieurs aspects et abrite différentes activités.

Le présent chapitre traitera le sujet des places publiques, dans le quel on abordera ses différentes notions, et on présentera ses étapes de développement à travers l'histoire, les activités et les fonctions qui s'y déroulent, les différentes formes qu'elle prend, ainsi que les différents aspects qu'elle possède.

1-La notion de la place publique :

« Parler des places dans les villes, c'est parler de l'exceptionnel » (MANGIN.D, PANERAI.P, 2009). Du latin *platea*, lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent (CHOAY.F et MERLIN.P, 2000).

-Selon l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers c'est « une grande place découverte, entourée de bâtiments, pour la magnificence d'une ville ».

-(ALLAIN.R, 2004) voie que la place publique est un espace public vide souvent fermé, entouré d'édifices qui forment son enveloppe.

-C'est un espace libre de rencontre, la nécessité de rassembler le public pour de grands événements, les fêtes, le déroulement de cérémonies politiques, religieuses...etc, et la jouissance d'une vue panoramique (GAUTHIEZ.B, 2003).

-De leur part (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984) voient la place comme :

- 1) Un support pour des activités déterminées ;
- 2) Ou bien un vide entouré de constructions.

-Elle est considérée d'un côté comme un espace "convergent", c'est-à-dire ayant des éléments internes susceptibles d'attirer les citoyens, et un espace "divergent" qui impose une certaine relation aux structures urbaines alentours (tracé des rues, localisation des commerces, itinéraire des transports publics, flux de circulation, etc.) et qui suppose que le passant prenne conscience des relations de la place avec le reste du quartier, voire avec l'agglomération entière. (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984)

D'autre part, **Palladio** considère les places publiques comme un grand espace vide par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect de quelques super édifices. C'est donc un espace de forme géométrique, ouvert autour duquel sont implantées plusieurs constructions

et édifices avec souvent une architecture monumentale. Ces espaces sont appelés à connaître de vie et d'animation.(PALLADIO, 1726)

-(SITTE.C, 1918) voie que les places publiques étaient une nécessité de premier ordre dans les civilisations grecques et romaines, à cause de leur rôle principal comme théâtre des principales scènes de la vie publique.

« *La place fait partie de toute une imagerie de la ville, que nous avons héritée de notre passé villageois souvent proche, de notre expérience encore fraîche des villes points encore saturées par la circulation automobile, de la tradition de la représentation picturale ou photographique de la ville et de ses charmes, de la fréquentation des textes les plus connus des romanciers ou poètes qui ont décrit et chanté le cadre urbain et ses lieux propres, de notre familiarité avec l'histoire et ses événements qui ont fait de la place le lieu de la torture et de la gratification ostentatoire, de rencontre et d'émotion collective, du commerce, de la fête et du jeu. La place, c'est aussi l'espace privilégié des foires de notre enfance. A ce titre, elle est plus belle et plus attirante dans nos souvenirs qu'aujourd'hui* » (SERFATY. P.K, KAUFFMANN. C, 1974).

De ce fait La place publique est un espace public, non bâti, desservi par des voies, entourée généralement par des bâtiments, affecté aux piétons ou/et aux véhicules.

2-l'histoire de la place publique :

L'histoire de la place publique urbaine dans notre civilisation commence avec l'agora, un centre de la ville réunissant les fonctions essentielles de la cité grecque. Passant par différents changements, les places publiques contemporaines différentes de celles de la ville grecque et de la ville romaine dans les différents aspects, ici on présente l'histoire de la place publique, commençant par l'agora, jusqu'à aujourd'hui :

2-1-L'agora grecque : Le mot **agora** désigne la parole et le lieu de la parole. L'agora grecque était un lieu d'échange commercial, culturel et politique, c'était aussi un lieu de marché et de ventes ambulantes. « *L'agora s'impose comme le sanctuaire du commerce de l'échange. Espace de discussion, de négociation, de bavardage, cette cohue a pu constituer un obstacle à la mobilité, car bien difficile à traverser* » (ZIMMERMANN.M, TOUSSAIT.J.Y, 2001), c'est un espace central, entouré par des édifices de caractères divers comme le théâtre et le temple, bordé par des colonnes et les péristyles pour les promenades et la protection du soleil.

(CHOAY.F et MERLIN.P, 2000) la voit comme un théâtre de la vie politique ainsi qu'un lieu où se déroulent les cérémonies religieuses : « *d'abord lieu saint où se déroulent les*

cérémonies religieuses de la cité, puis théâtre de la vie politique, enfin investie par la vie économique, sa morphologie reflète l'histoire de la polis et de ses institutions. ». De sa part (VOISIN.B, 2001), la voit comme un espace physique et immatériel « *Espace de formalisation de l'opinion publique et du gouvernement républicain, l'agora est à la fois un espace physiquement inscrit dans le sol et un espace immatériel où circulent les idées. Elle est le lieu même de la délibération et de la gouvernance. Espace des citoyens, l'agora est un espace de liberté. C'est aussi un espace d'exclusion. Seuls les citoyens y ont accès* ».

L'espace public de la ville grecque se résume ainsi par « l'espace du citoyen », à la fois un espace physique, un lieu de cohésion sociale et un lieu de débat public. Au XIII^e siècle av. J.C en Grèce, l'**agora** est une simple esplanade de forme irrégulière entourée de bâtiments publics, réservée au débat démocratique ou aux manifestations religieuses; elle se transforme pour devenir, au début du V^eme siècle av. J.C, sous l'impulsion d'Hippodamos de Milet, un espace cadastré carré dans une cité composée sur un plan orthogonal et entouré de portiques supportant des **galeries**. La forme de la place peut-être plus subtile comme à Assos.

L'agora aujourd'hui fait partie des symboles d'une convivialité publique un peu mythique.

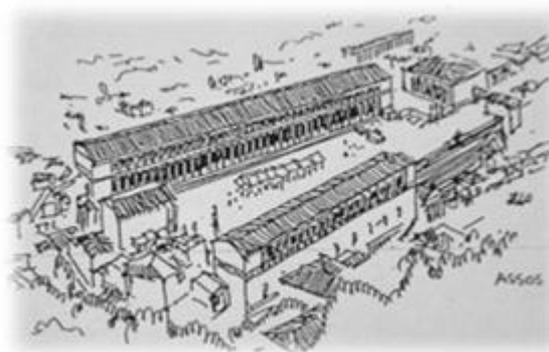


FIG n°, III,01 : L'agora et la place médiévale

Source: M.J.Bertrand, H.Listowski, 1984

- ✓ Lieu principale de la cité. Toutes les fonctions vitales s'y trouvent.

2-2-Le forum :

Le **forum** est la dénomination romaine qui subit l'influence grecque au VII^eme siècle av. J.C avec la ville romaine, l'espace public romain devient monumental ordonné et de représentation. Le forum romain sera ainsi un grand théâtre des fêtes quotidiennes, un espace de consommation actuelle livré aux loisirs et aux spectacles (figure s n°2,3).

« Rome fait passer l'Agora et ses formes dérivées, d'un espace des citoyens à un espace dédié aux loisirs urbains des citoyens. L'agora, devient forum, n'est plus l'aire du débat, en cela elle perd de sa force démocratique. Elle se transforme en un espace d'ostentation dominé par les temples et reliés aux lieux de spectacle : les cirques, les amphithéâtres, les odéons : espace de la consommation culturelle, du loisir et du spectacle » (VOISIN.B, 2001).

Selon (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI.H, 1984) le forum assumait à peu près les mêmes fonctions de l'agora à un caractère diamétralement opposé ; c'est d'abord une place d'apparat, un cadre théâtral conçu comme un lieu de fête qui admettrait la quotidienneté. La basilique apparaît vers le III^{ème} siècle av. J-C, elle servira enfin de modèle à l'église romane (Forum Trajan). Le forum était le plus souvent situé à un des angles formés par le cardo et le décumanus¹ ; il représente le type introverti de place se fermant au quartier environnant. Il y avait :

2-2-1-Le forum Boarium : littéralement « Marché aux bœufs », il était destiné au commerce de bœuf et aux activités liées au port fluvial attenante ;

2-2-2-Le champ de Mars ou Campo Marzio : de vocation militaire, il était aussi utilisé pour les parades ;

2-2-3-Le forum romanum : il reste de loin le plus connu. Il accueillait à la fois les activités juridiques, politiques et religieuses. (DE SABLET. M, 1991).

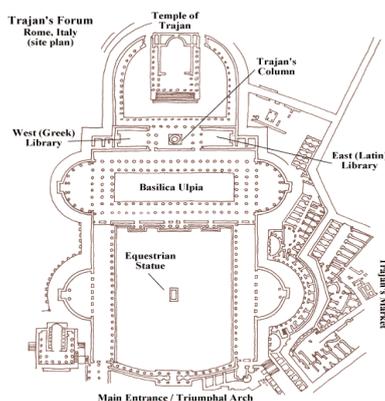


FIG n° III,02: Plan de forum romain de Trajan,

Source: www.utexas.edu/courses

FIG n° III,03 : le forum romain de Trajan,

Source: [/www.unicaen.fr/cir eve/rome](http://www.unicaen.fr/cir eve/rome).

¹ Le cardo et le décumanus sont deux axes principales en perpendiculaires qui structurent la ville romaine, et en principe de toute fondation de colonie romaine, le décumanus est l'axe est-ouest, et l'origine du mot est probablement en rapport avec dix (*decem* en latin). Le cardo est l'axe nord-sud, le mot latin pour « pivot » ou « gond de porte ».

2-3-L'espace public de la ville médiévale :

Dans la ville médiévale du XII^{ème} siècle d'Europe centrale ou du nord, l'espace urbain se développait spontanément autour des monuments et des bâtiments publics comme l'église. Les places procédaient de l'élargissement de la voie qui les traverse et mêlent les habitations en étage avec les bâtiments publics. L'espace public «autonome» n'existe plus, la place jouait un rôle fonctionnel, autour de laquelle se regroupent les monuments les plus importants de la ville (l'hôtel de la ville, l'église...etc.), qui seront eux-mêmes des espaces publics. Le parvis de l'église au Moyen-âge est un espace prolongeant l'entrée de celle-ci; cette époque voit également la création dans les bastides de places ordonnancées qui disposent d'une galerie couverte et d'une halle sur un des cotés.

« Les premiers espaces publics des villes du Moyen Age naissent progressivement des lieux de transition et sur les interstices frontaliers...C'est le parvis de la cathédrale où se jouent les mystères. Ce sont les portes des villes qui deviennent des lieux d'échanges, de rencontres. Mais elles mettent à distance les plus pauvres, les malades, les étrangers...Mais les marchés sont sans doute les premiers espaces à se constituer en espaces publics... » (VOISIN.B., in ZIMMERMANN.M, TOUSSAIT.J.Y, 2001).

On peut observer l'absence de l'espace vert ou bien les arbres dans la ville médiévale car dans l'esprit des citadins de cette époque la nature existe en dehors des remparts de la ville.

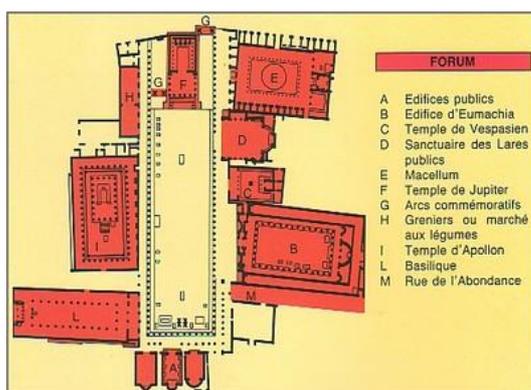


FIG n° III,04 : Plan de forum de Pompéi,

Source: www.guidesvoyages.be.htm

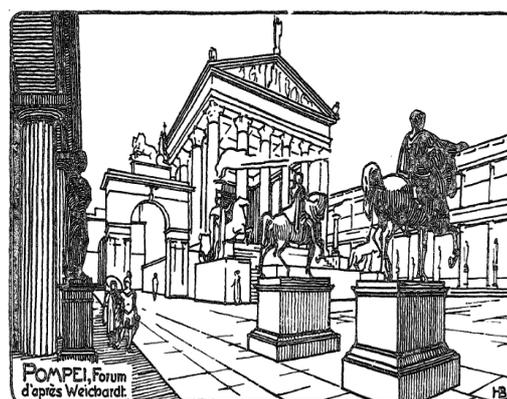


FIG n° III,05 : Le forum civil, Pompéi.

Source: SITTE. C, 1980.

2-4- l'espace public de la renaissance : 14ème et 15ème siècle :

La renaissance apporte des changements considérables, les places de la renaissance sont destinées à mettre en valeur les bâtiments publics et à constituer un décor. « *La renaissance a marqué un retour aux valeurs et traditions antiques, par la mise en place d'un cadre architectural monumental qui célèbre les lieux nobles par excellence* » (ZIMMERMANN.M, TOUSSAIT.J.Y, 2001). L'espace public reprend son autonomie. Les places cessent d'être un lieu fonctionnel, et un vide entourant un monument et lui faisant splendide, dont elles deviennent des « salles à l'air libre », les grandes places publiques sont réaménagées, elles se présentent comme une œuvre d'art que l'on vient voir en spectateur. Elles ne sont plus seulement le lieu où s'exerce la vie publique, mais elles deviennent également le support pour la mise en valeur de statues. L'espace public sera organisé, harmonisé, embelli, pour répondre à des critères « physiques » artistiques donnant ainsi une revalorisation « spatiale » à ce dernier. (Figure n°06).

« *On cherche à organiser l'espace dans son entier, à l'embellir, apparaissant les notions de qualité de l'espace ouvert et de composition de l'espace urbain.* » (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984).

« *Les grandes places publiques sont réinterprétées et font l'objet d'une géométrisation. La place n'est plus ce vide fonctionnel occupé par le marché ou la circulation d'un carrefour, mais un cadre architectural, le décor d'une scène où le riverain est constitué en acteur et le passant en spectateur* » (VOISIN.B, 2001).

Dans la ville baroque, le décor prime sur les fonctions de la place. Désormais, « *le décor devient une fonction* » (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984).



FIG n° III,06 : Place baroque (Capitole à Rome)

Source: BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H.

- ✓ elle permet de redonner de l'unité à l'ensemble des bâtiments publics qui l'entourent.

2-5-L'espace public de la ville classique : Au 16^{ème} siècle, avec la ville classique les premiers jardins et parcs urbains apparaissent en France et constituent des nouveaux lieux de sociabilité où se rencontrent les groupes sociaux.

Au 17^{ème} siècle, un nouveau type de places apparaît, c'est la place royale, le support de l'autorité du roi, où manifeste son puissance militaire. « *Les places royales incarnent l'urbanisme du 17^{ème} siècle. Elles manifestent la puissance militaire du Roi, son règne et la subordination des institutions municipales...Elles accueillent les défilés militaires. Toutefois, entre deux manifestations, ces places surdimensionnées sont abandonnées à la sociabilité et aux loisirs populaires...* » (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984). Ces places royales sont conçues fermées sur elles-mêmes, elles mettent ainsi le corps symbolique du roi au centre de la nouvelle structure de la ville.



FIG n° III,07 : la Place Royale de Nancy
Source: collection de la chercheuse



FIG n° III,08 : la Place Royale de Vosges.
Source: collection de la chercheuse

2-6-Les espaces publics dans les villes traditionnelles arabes :

En revanche à la ville européenne, on remarque l'absence de quelques espaces publics dans la ville arabe traditionnelle comme la place, le jardin public, le boulevard, sauf l'espace ouvert public qui constitue la grande mosquée (la place de la mosquée) et le marché « le souk ». « *L'espace public comme forme ouverte, place, jardin public, boulevard, est absent du centre des villes arabo-musulmanes ou orientales traditionnelles, les médinas, si l'on excepte l'espace ouvert "public" complexe que constitue la Grande Mosquée* » (JEAN-CLAUDE.D, 2002). Selon lui les espaces des villes arabo-musulmane se caractérisent par deux entités matérialisées par des formes spatiales spécifiques : la première est la sphère du privé, fermé ; les quartiers et les maisons qui sont des espaces familiaux et féminins. La deuxième est la sphère du public ouverte au monde ; les réseaux de circulation et le souk comme espaces masculins qui se caractérisent par leur adéquation à des pratiques et à des comportements des usagers ordinaires; « *En fait les espaces des villes traditionnelles se caractérisent par un clivage fondamental entre une sphère du*

privé, fermée, garante de la protection d'une société endogamique et d'autre part une sphère du public ouverte au monde » (JEAN-CLAUDE.D, 2002).

La place dans la ville arabe traditionnelle est désignée par l'appellation « Saha ou Rehba » un espace découvert non bâti, prend plusieurs formes différentes, « C'est une vaste place, une grande cour découverte, de forme irrégulière, rectangulaire, bordée de galeries à portiques » (BENYOUCEF .B, 1991)

2-6-1-La place du marché :

Un espace d'échange commercial, située à l'entrée et en bas de la ville selon les besoins des habitants pour garder l'intimité des gens, il constitue le point d'aboutissement des rues. « *Le souk est sans doute l'espace public par excellence : sa genèse, dans les villes du Moyen-Orient, est bien antérieure à l'islamisation de la région.* »

Le souk, ensemble de pratiques qui s'insèrent dans des espaces aux perspectives visuelles étroites, favorise la rencontre, concentre le regard et la parole. Les souks sont nés après la réduction de quelques espaces publics hérités de l'époque grecque et de l'époque romaine et qui sont devenus inutilisables dans l'époque byzantine « *C'est par la réduction de certains de ces espaces, devenus inutilisés dès l'époque byzantine et avec le christianisme, que sont nés les souks.* » (JEAN-CLAUDE.D, 2002).



FIG n° III,09: La place du marché, morphologie, fonction et statut

Source : BENYOUCEF.B. 1991 par KA OUCHE.I, 2008.

2-6-2-La place de la mosquée :

Un espace public qui est tributaire à la mosquée « *Chaque mosquée est attribuée à une Rahba* » (KHALFALLAH.B, 2007). et qui sépare entre l'espace sacré (la mosquée) et l'espace profane (le reste de la ville), et généralement situé dans la partie haute de la ville (l'exemple du M'zab), il prend une forme irrégulière avec une dimension moins importante

que la place du marché, elle est pour le but de regroupement des gens pour la prière et pour l'utiliser comme une extension de la mosquée dans les occasions...etc. (Figure n° 10)

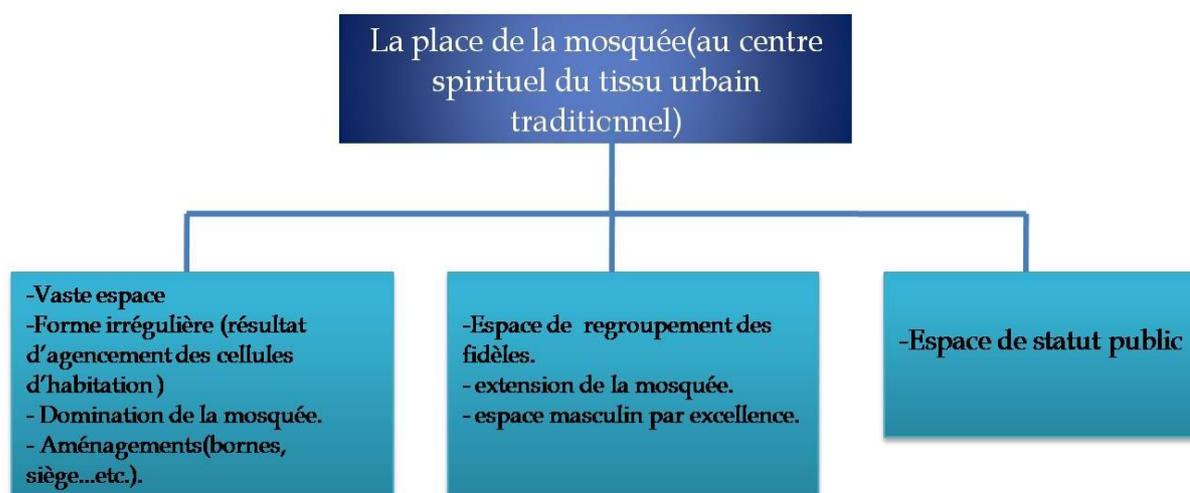


FIG n° III, 10: la place de la mosquée, morphologie, fonction et statut

Source : BENYOUCEF.B. 1991 PAR KA OUCHE.I, 2008.

2-6-L'espace public de l'air industriel :

Au 19^{ème} siècle et avec la ville industrielle, des changements importants sont apportés, L'espace urbain est l'un des secteurs qui ont subi d'importantes modifications à cause du développement des moyens du transport et de communication qui vont envahir l'espace de la ville et avoir un impact important sur ses espaces publics. « *Elle envahit les espaces publics, les empêchant de vivre selon des modes de relations établis depuis des siècles* » (DE SABLET. M, 1991). C'est l'apparition du boulevard et des grandes avenues qui vont venir bouleverser l'agencement de la ville moyenâgeuse, L'espace public urbain de la ville fonctionnelle va perdre toute signification et toute autonomie pour se réduire à un espace de « circulation ». SITTE.C refuse l'appellation place donnée à des carrefours modernes servant d'aboutissement à des grandes avenues « *ces places ne sont que des nœuds monstrueux et un ramassis de tout ce qui est à la fois laid et peu pratique* » (SITTE.C, 1889).

A la fin du 19^{ème} siècle, un nouveau concept apparaît, c'est celui de cités jardins comme conséquence de la révolution industrielle, et la forte croissance démographique, et qui va avoir une influence indéniable sur la conception des villes. EBENZER HOWARD élabore un projet concret de la ville rationnelle et hygiéniste situé à la campagne, offrant un équilibre entre l'emploi et l'habitation, l'agriculture et l'industrie, C'est le point de départ du concept des nouvelles villes. (Figure n° 11).

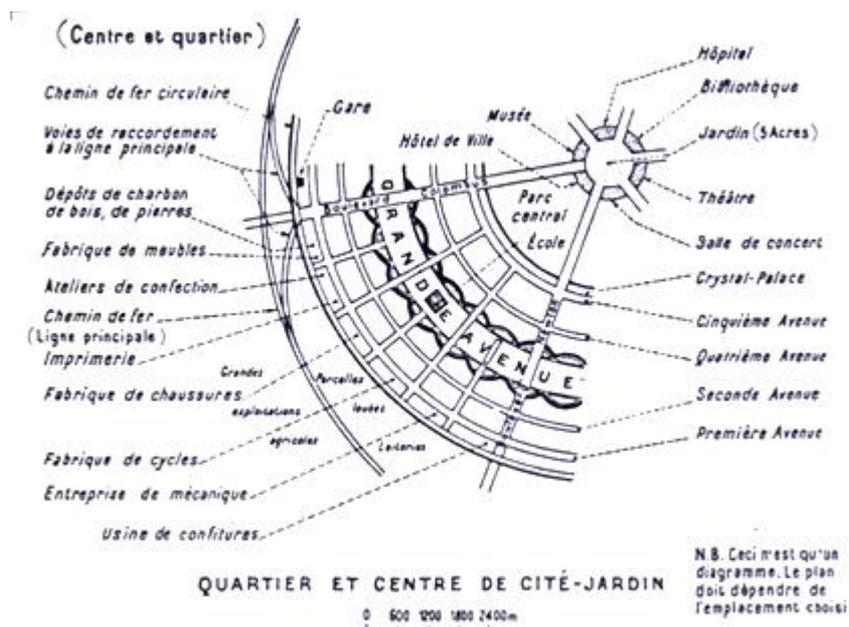


FIG n° III, 11: Quartier et centre de cité-jardin

Source: www.google.com

2-7-L'espace public Moderne (l'espace de la ville fonctionnelle) :

A la première moitié du 20^{ème} siècle, une grande théorie apparaît, celle de la charte d'Athènes, cette charte est dominée par des idées sur l'urbanisme dont les grands principes se basent sur les fonctions de l'habitat, la circulation et le travail, donc la fonctionnalité prime sur toute autre dimension, l'espace public urbain devenait un espace fonctionnel, qui a perdu toute qualité (physique sociale et symbolique), et la ville se vidait de tous espaces vitales qui sont transformés à des espaces inhumains. « Dés 1928 les CIAM préparèrent la fameuse charte d'Athènes qui fut éditée en 1942 (...) les destructions de la guerre permirent aux promoteurs de la reconstruction d'en faire la bible idéologique » (DE SABLET.M, 1988)

A partir de la seconde moitié du 20^{ème} siècle l'ordonnancement de la ville est celui de la circulation à cause de la dominance de l'automobile, « la ville de seconde moitié du 20^{ème} siècle déborde sous la pression automobile, l'ordonnancement de la ville est désormais celui de la circulation qui relie des espaces différenciés par leurs fonctions » (VOISIN.B, 2001). Il a fallu attendre les années 80 pour qu'une prise de conscience lance la reconquête des villes, et particulièrement de centres historiques, une perspective dans laquelle s'inscrit la requalification de l'espace public, ainsi qu'une revalorisation du patrimoine historique de la ville. La place publique reprenait sa place comme élément patrimonial dans la ville et dans le tissu urbain par sa valorisation en tant que support de

l'histoire. L'urbanisme moderne proposait deux types de places, l'une symbolique réservée aux fonctions politiques et culturelles, par exemple la place des Trois Pouvoirs à Brasilia où les bâtiments sont des objets isolés sur une esplanade; l'autre, plus utilitaire, réservée aux commerces entourée par des aires de stationnement: c'est le cas dans les villes nouvelles. (Figure n° 12).



- ✓ Les bâtiments qui entourent cette place n'ont pas en rapport déterminé entre eux ou avec la place.

FIG n° III, 12: Place des Trois Pouvoirs, Brasilia
Source: www.google.com

2-8-L'espace public en Algérie

La ville algérienne inclut une diversité des formes architecturales et urbaines, elle s'ensuit de la superposition et la juxtaposition de plusieurs modèles de production, chaque époque historique marque son empreinte par son modèle.

L'espace public et particulièrement la place publique comme composante primordiale de la ville subit plusieurs modifications et changements, l'étude diachronique de l'espace public montre trois grandes phases dont chaque phase présente une architecture répondante aux besoins des habitants de cette époque, il s'agit de :

2-8-1-La ville traditionnelle (la médina, les ksour): il s'agit de la période avant la colonisation française, cette période couvre une architecture locale produite par le savoir faire de la population, une génie architecture, qui a trouvé toutes les solutions pour s'adapter à l'environnement et ses changements climatiques. Ces espaces répondent aux besoins des habitants de cette période. Elle est caractérisée par un espace urbain sans monuments, des rues étroites, et une hiérarchie spatiale du plus public au plus privé. (Figure n° 13).

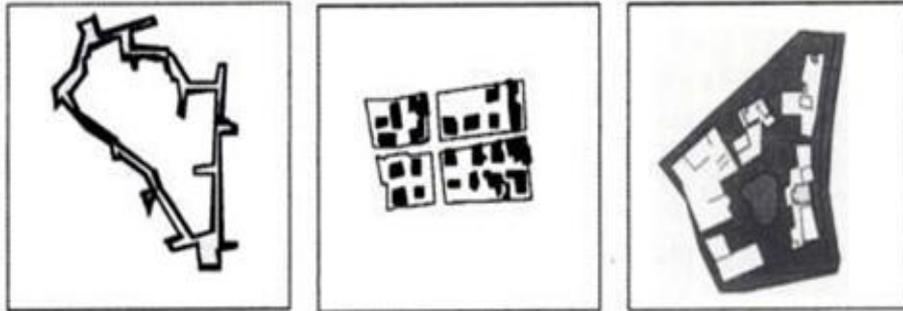


Fig n° III,13 : système des espaces libres ksourien.

Source : COTE.M, (2005).

L'espace public Ksourien avec les voies étroites et sinueuses, organiques et irrégulières

La ville traditionnelle du nord algérien diffère un peu de la ville saharienne, on distingue :

A- la médina du nord : une enceinte fortifiée entourée par une muraille, désigne l'ancienne partie de la ville, implantée dans la partie la plus haute du site, pour des raisons sécuritaires, le cas de la vieille Medina d'Alger « la Casbah d'Alger », dont la partie haute inclut les espaces privés (l'habitat et les espaces de desserte), par contre la partie basse contient les espaces du commerce et d'échange (les espaces animateurs de la vie quotidienne), dans laquelle on trouve :

-Le système viaire : la majorité des rues se concentre dans la partie haute de la ville constituant un labyrinthe de ruelles étroites et sinueuses, L'hierarchisation de rues nous permet d'avoir plusieurs genres d'espaces public : rues, ruelles, passages couverts et impasses, « autrement dit, une hiérarchisation spatiale (du plus privé au plus public) indique les formes de contrôle régenti par les structures institutionnelles à un contrôle assuré par les habitants aux mêmes dans un espace collectif (hawma) ou quartiers » (DRIS.N, 2001). Mais finalement ces espaces ne jouent que le rôle d'un espace de transition entre les maisons, « Outre le nombre important de rues couvertes par les constructions en voutes, PASQUALI dénombre plus de 151 impasse dans une ville qui avait environ 180 rues » (DRISS.N, 2001).

-La place du marché : elles sont localisées dans la partie basse de la ville, Une grande partie de la Médina est occupée par des souks, ou souikat ¹, dont chaque métier est

¹ souks, ou souikat sont des grandes ou petites places du marché.

circonscrit dans un souk spécialisé (ou bien rahba)¹, des espaces ouverts et dynamiques, constituant les départs et les issues des différentes ruelles.

« La ville était dotée de nombreuses places de marché spécialisées (Rahbet lejmel, Rahbet ezzra'a, Rahbet essouf) les deux premières rahba se situaient au niveau des portes de la ville respectivement Bab el Djabia et Bab el Wad, la troisième était située au centre ville. » (BEN IDIR.F, 2007).

B- Les ksour et les villages sahariens : le Ksar, un établissement humain et un mode d'implantation sédentaire dans les zones arides, il est l'empreinte qui prouve le génie humain par son savoir faire, les ksour sont implantés généralement sur des vallées proches de leurs palmeraies pour bien exploiter les ressources hydriques, ils adoptent une trame très dense réduisant le contact avec les variables du climat. La forme de ses rues choisie pour créer l'ombre constituant un obstacle contre les vents, sans oublier leur hiérarchisation (Zkak, Zanka et Derb) du public au privé pour préserver l'intimité. Pour bien montrer la structure de cet établissement, on va analyser ici trois exemples différents :

B-1-L'exemple mozabite : Ghardaïa, la ville de la célèbre pentapole du M'Zab (Ghardaïa /Beni Isguen/Melika/Bou Noura/El Atteuf), située au sud d'Algérie à 600km d'Alger, des ksour sont implantés dans un site en pente, entre plateau et fond de vallée avec tissu urbain compact, dense et homogène. Cette ville présente un cas un peu différent de celui d'Alger, dont sa mosquée occupe le point le plus haut de la ville (le sommet), paradoxalement au marché qu'il occupe la partie la plus basse, dans le but d'isoler et de limiter la circulation des étrangers et conserver l'intimité des habitants. (Figures n° 14,15)

« Dans ces villes ouvertes aux échanges avec l'extérieurs (...), le souk est excentré. Il se situe généralement à l'entrée de la ville pour préserver l'intimité des quartiers d'habitation et tenir à l'écart les étrangers de passage. La mosquée, en revanche, occupe le point le plus élevé de la ville, au cœur des quartiers d'habitations ». (DRIS.N, 2001)

¹ Rahba: mot utilisé pour désigner la place, chaque souk (rahba) prend le nom de son métier, comme rahbat el Fahem (place des charbonniers) rahbat el haddadin (place des forgerons) rahbat el dabbaghin (marché des tanneurs)...etc.

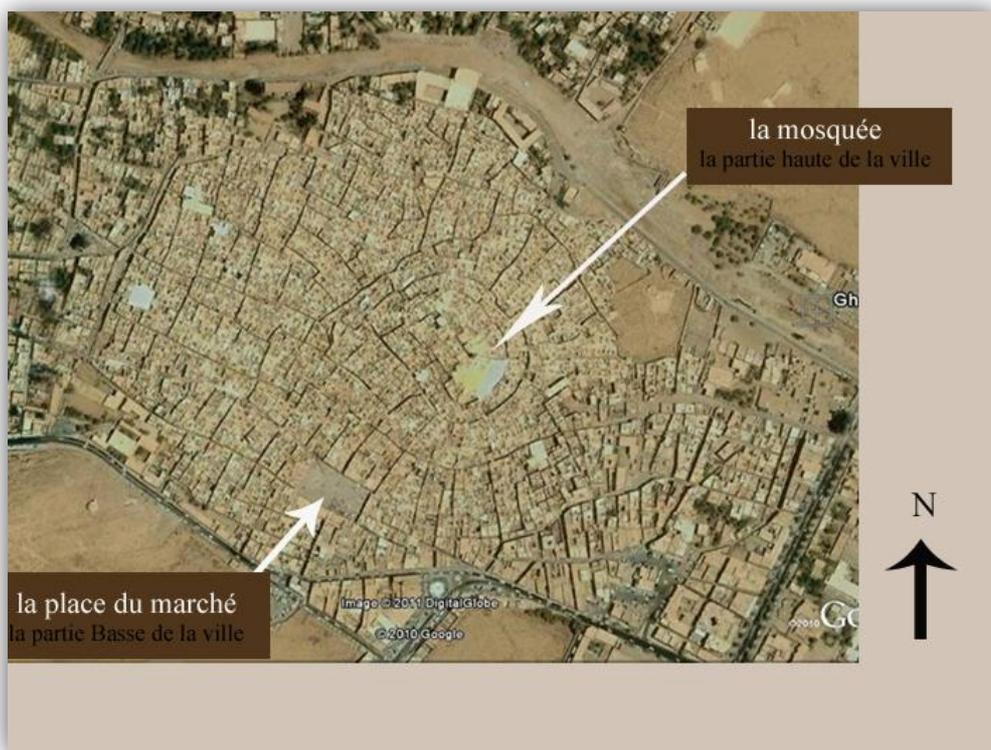


FIG n° III,14 : le Ksar de Ghardaia
Source: google earth, 2011.

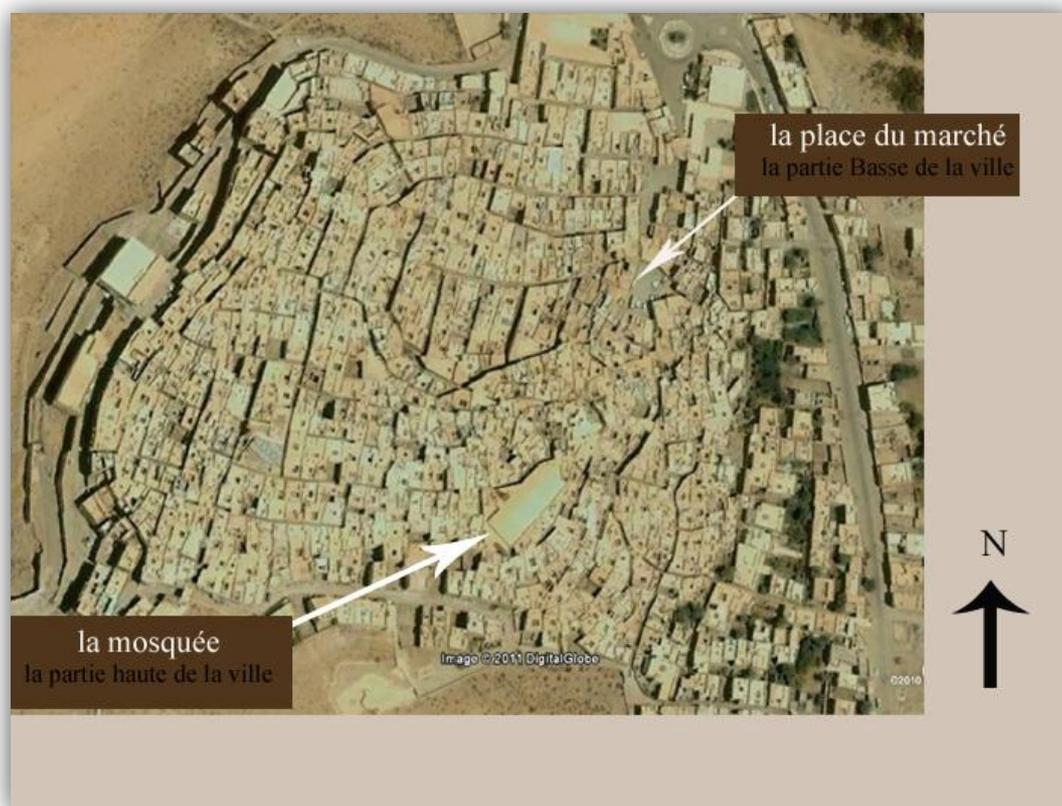


FIG n° III,15: le Ksar El Atteuf, Ghardaia.
Source: Google earth, 2011.

-Le système viaire : une trame radioconcentrique dans le ksar de Ghardaïa, et Bounoura, et trame en pine dorsale dans celui de Milika et de Beni Isguen, épouse visiblement les lignes topographiques comme suite :

-Les voies principales suivent les lignes de contour (Figure n° 16);

-Les voies secondaires suivent lignes de pente (Figure n°17).

Un tissu très dense, composé des rues étroites, organiques et sinueuse, procuré des fois par des passages couverts pour créer un micro climat et offrir le confort nécessaire dans les périodes chaudes, ainsi que des impasses qui servent la desserte des maisons. (Figures n° 18,19). Ces espaces ne jouent que le rôle des espaces de circulation et de desserte seulement.



FIG n° III, 16 : Rue principale, Ksar El Atteuf.
Source: la chercheuse, 2011.



FIG n° III, 17 : Rue secondaire, Ksar El Atteuf.
Source: la chercheuse, 2011.



FIG n° III, 18 : Rue couverte, Ksar El Atteuf.
Source: la chercheuse, 2011.



FIG n° III, 19: Impasse, Ksar El Atteuf.
Source: la chercheuse, 2011.

Les places: dans les ksour de Ghardaïa, la place est généralement un espace rare, grâce à la forte densité de la trame, hormis quelques petites placettes aménagées par un puits et un palmier offrant de l'eau aux passagers.

-La place du marché : un espace planifié localisé à l'entrée du ksar isolant l'espace public de l'espace privé pour préserver l'intimité, ces marchés sont implantés au centre d'une place entourée par des arcades, son espace central réservé au commerce ambulants (le commerce étant la principale activité des mozabites), ces espaces de négoce constituent des espaces de rencontre et d'échange, des lieux de la parole, de la reconnaissance de l'autre. (DRIS.N, 2001). (Figure n° 20).



FIG n° III,20 : La place du marché, Ksar Ghardaïa
Source: la chercheuse, 2011.

B-2-l'exemple de Tamentit (Adrar) : L'oasis de TAMENTIT, capitale de la région de Touat est située à 10km au sud d'Adrar. Tamentit est constituée d'un ensemble continu des ksour juxtaposés et disposés du part et d'autre, (Ouled Dawed, Ouled Salah, Ouled Mhammed moussa...etc), en s'alignant selon l'axe principal allant de l'est à l'ouest vers la palmeraie, et autour des petites placettes appelées (rahbats) tel que la place du "souk" et place de la mosquée. Ces entités sont délimitées entre eux par remparts, et avec un marquage des entrées par seuils et traitements architecturaux. (Figure n° 21).

-Le réseau viaire : Le tracé viaire est un tracé irrégulier, constitué par des ruelles et des passages couverts et découverts avec des impasses sans issues.

Donc une hiérarchie spatiale urbaine, du public – semi public – semi privé et privé ou bien : la ruelle - l'impasse - l'habitation privée.

-Le souci bioclimatique concrétisé par les formes irrégulières qui brisent les vents porteurs du sable.

-Des passages couverts ouverts et étroits, ou la projection maximale de l'ombre à fin de créer un micro climat frais.



fig n° III,21 : l'ensemble des Ksour constituant l'agglomération de Tamentit.
Source : Google earth, 2011.

-Les places : des rahbats existent dans ces ksour comme lieux de rencontre et d'échange et aussi comme élément de structure et d'organisation spatiale urbaine, ou les départs et les issus des différentes ruelles. On trouve deux types : les rahbats isolées se situent entre les ksour en dehors (Figure n° 22), et les rahbats intégrées à l'intérieur de chaque ksar (Figure n° 23).



Fig n° III,22: Rahbat isolée, Ksour de Tamentit, Adrar
Source: la chercheuse, 2010.



Fig n° III,23: Rahbat intégrée, Ksour de Tamentit, Adrar.
Source : la chercheuse, 2010.

2-8-2-La ville coloniale :

La première période coloniale fut certes celle des options de « l'urbanisme militaire », il s'agissait principalement de loger les troupes, les services de l'armée et quelques services

civils. (DRIS.N, 2001). L'armée française occupait en premier lieu par la recherche des terrains stratégiques pour s'installer et assurer la sécurité, ça est fait par l'installation de quelques bordjs et des quelques casernes un peu proche de l'ancienne ville. Cette époque présente aussi une phase de début de destruction de quelques espaces anciens des villes traditionnelles, dans le but d'assurer la perméabilité et l'accessibilité.

Après cette période et en deuxième lieu, l'état français se tourna vers la construction des nouvelles villes pour recevoir les colons en masse, Les français ont choisis un tissu d'un caractère différent de celui du ksar, portant un modèle étranger qui marque la supériorité des colons qui veulent manifester leur dominance par des modèles différents des modèles autochtones. Ce tissu s'organise en îlots réguliers, une trame viaire régulière, et des rues larges et rectilignes. « Néanmoins les rues, à l'opposé à celles du ksar, étaient rectilignes, larges et bordées d'arbre » (MEZIANI.H, 2001).

« Plusieurs villes nouvelles (ou villages de colonisation) furent construites pour accueillir la population européenne arrivée en masse au pays. La ville européenne a pris possession de la Médina où des axes furent percés, des constructions neuves de type colonial se substituèrent aux petites maisons des médinas et de la périphérie ex-nihilo pour édifier de grands quartiers coloniaux » (NAÏT-AMAR.N, 2005).

Pour révéler le caractère de l'intervention coloniale sur les villes algériennes, on présente l'analyse d'un tissu colonial (celui de la ville de Biskra):

-Le damier colonial de la ville de Biskra :

« Le damier colonial biskri, œuvre des ingénieurs du génie militaire et d'architecture, a été dessiné selon les techniques pratiquées par les tenants de l'urbanisme colonial. » (COTE.M, 2005), le damier colonial de la ville de Biskra est caractérisé par :

-La trame viaire du damier: le damier colonial est caractérisé par un tracé régulier composé de rues longitudinales réglées dans la même direction, incliné par rapport à l'axe Est-Ouest suivant un angle de 45°, ces voies rectilignes parallèles se croisent à angle droit définissant une série uniforme d'îlots.

-Le marché : constituait le seul point de rencontre entre les communautés locales et européennes, il présente une perturbation dans la régularité de la trame, car l'orientation d'îlots du damier se diffère de celle du village de Ras El Ma. La place du marché est créée comme élément structurant de l'habitat, atténuant en même temps les rapports dimensionnels des rues étroites. Sa création permet l'apparition des rues en galeries couvertes tout autour du marché. (HANAFI.A, 2010).



Fig n° III,24 : La place du marché, la ville coloniale de Biskra.

Source : HANAFLA, 2011.

2-8-3-La ville postcoloniale :

Pendant les dernières décennies, le développement urbain a abouti à une expansion considérable qui a vu l'apparition des Z.H.U.N pour répondre au besoin croissant en logement, accompagnées, à partir de l'année 1988 d'une autre urbanisation sous forme de lotissements. Ni planifiée, ni organisée, ni «surveillée », cette croissance s'est faite sous forme de quartiers ou d'agglomérations illicites spontanées. Des quartiers et des zones d'habitat créés avec une logique différente qui ne ressembler pas à celle de la ville traditionnelle ou la ville coloniale. (NAÏT-AMAR.N, 2005),

L'espace public dans les quartiers spontanés apparaît introuvable, des cites entièrement dépourvues de places ou de placettes hormis quelques rues, non planifiées, non goudronnées, ils sont généralement non viabilisés, et marqués par le manque de trottoirs, autrement dit, un espace dégagés, non planifié, résulte de l'implantation des constructions, présentant le manque de souci envers ce types d'espace urbain.

Dans les ZHUN, l'espace public est un espace vague, non définies grâce à la logique d'implantation des bâtiments (les bâtiments sont implantés indépendamment les uns des autres et indépendamment des rues).

« Les espaces publics en Algérie, font très souvent objet de succession d'étude et d'intervention, qui sont fréquemment superficiels et se réduisent généralement à des études d'embellissement » (MEZIANI.H, 2001).

Aujourd'hui les espaces publics sont conçus de la même manière soit au nord ou bien au sud de pays, sans prendre en considération les caractéristiques de la région (les conditions climatiques, les caractéristiques du site...), des rues sont conçues à l'échelle de la voiture ils sont entièrement exposés au soleil, non aménagées et non plantées, ce qui engendre la marginalisation de ce types d'espace non fréquentés pendant les périodes chaudes.

Ces dernières années une prise de conscience lance la requalification des espaces publics, les spécialistes tournent tant vers le réaménagement et l'embellissement d'un nombre important des espaces publics que vers la création des nouveaux espaces qui peuvent récupérer le manque existant (par exemple : la création des terrains de jeu dans les cités résidentielles, le réaménagement de quelques places et placettes ainsi que la revalorisation des jardins marginalisés), tout un programme proposé pour absorber les problèmes actuels d'usage et d'utilisation. (Voir figure n°25,26).

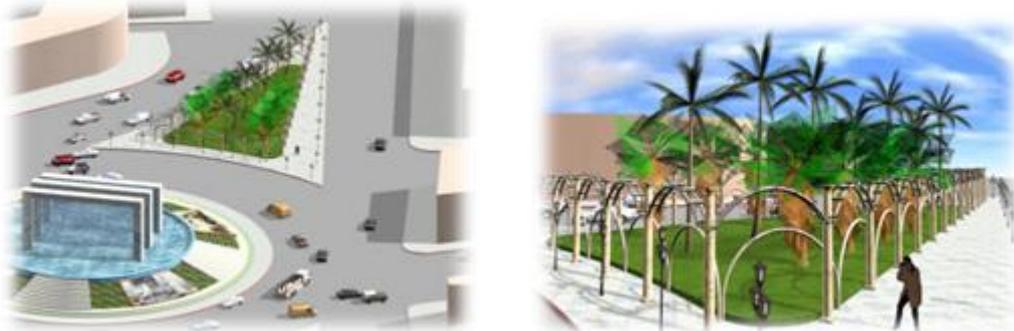


Fig n° III,25 : proposition du réaménagement de la place de la révolution, Biskra
Source : HANAFLA, 2011.



Fig n° III,26 : l'état actuel de la place de la révolution, Biskra, février 2008.
Source : HANAFLA, 2011.

3-Le rôle de la place publique :

3-1-Les fonctions que doit assurer la place publique (espace public) :

Les fonctions d'une place ne cessent d'évoluer et de multiplier, au moyen âge la place était le centre de la ville qui regroupe les fonctions principales de la ville tel que le commerce, la fonction politique et religieuse, n'oubliant qu'elle était un lieu de rencontre et de cohésion sociale. Elle se définissait par le rôle qu'elle joue dans la ville telle que :

-La place du marché : c'est le lieu où se déroulent habituellement les échanges commerciaux plus au moins grandes par son aménagement spécialisé, ce genre de place est possédée presque par toute les villes anciennes.

-Les places d'arme : elles sont de vastes esplanades destinées aux entraînements et aux rassemblements militaires, ces places occupent en générale une position centrale, et elles sont reliées directement au périmètre à défendre.

-La place royale : c'est un espace clos qui comporte une statue au centre qui joue un rôle structurant, elle est conçue pour accueillir les cérémonies royales et elle se distingue par leurs façades identiques.

Aujourd'hui la place cesse d'accueillir certaines fonctions telles que la fonction politique ainsi que la fonction religieuse. Selon (CLOQUET.L, 1984) il existe trois types des places :

-Les places de circulation : elles se situent aux croisement des voies (rond point) et destinées spécialement au trafic routier tel que la place de premier mai à Alger (figure n°27).



FIG n° III,27 : La place de 1^{er} mai, Alger.
Source: Google Earth, 2011.

-Les places d'agrément : elles sont situées dans un tissu urbain plus au moins dense, elles dégagent une vue agréable et servent aux jeux et aux rencontres.

-Les places monumentales : elles sont des places encadrées généralement par des bâtiments avec façades monumentales et un centre vide ou occupé par un monument tel que la place de la mosquée, la place de l'hôtel, la place de l'église...etc. (CLOQUET.L, 1984).

Selon (DESABLET.M, 1988) les fonctions qui doivent assurer par une place publique sont les fonctions qui s'insèrent dans :

- ✓ Les relations sociales spontanées et libres telles que la rencontre, les fêtes, la manifestation, la flânerie, les spectacles...etc.
- ✓ Les déplacements utilitaires : circulation, déplacement en voitures ou vélos, stationnement, mouvement individuel ou collectif.
- ✓ Les échanges économiques : les services, l'artisanat, les commerces...etc.

3-2-Les phénomènes contemporains de la place publique :

Avec le développement économique et technologique et l'apparence de nouveaux moyens de transport et de communication, l'intérêt relatif à la place publique augmente, et cette dernière prend à adopter des nouveaux phénomènes contemporains qui n'existaient pas avant, (ZIMMERMANN.M et al, 2001). On constate trois nouveaux phénomènes relatifs à la place publique :

1) La théâtralisation des places publiques : il s'agit de l'individualisation de la société urbaine, la liberté de l'utilisation et de l'occupation qui offrent ces espaces aux individus de différents types avec différents comportements sociaux, cette mixité d'usage et de catégorie sociaux produit une scène de théâtre, son texte écrit, son aménagement fait les coulisses de ce théâtre, *« le fait que ces lieux offrent la possibilité de s'y rendre gratuitement (en principe), d'y avoir accès en tant qu'individu différencié socialement et culturellement, d'y accueillir tous types de comportements sociaux ... »* (ZIMMERMANN.M et al, 2001).

2) La festivalisation des places publiques : un des phénomènes contemporains qui apparaisse dans les espaces publics, c'est le rassemblement de spectacle de toutes sortes, l'exemple de l'espace public dans les villes européennes. La place publique doit jouer le rôle festif (un lieu de festivalisation et de manifestation, et de fêtes), donc les responsables sont chargés par la bonne programmation et gestion des ces espaces. *« les responsables communaux chargés de la gestion des places publiques organisent ou favorisent l'organisation de toutes sortes de fêtes, festival ou spectacles, qui peuvent contribuer à l'animation de cet espace »* (ZIMMERMANN.M et al, 2001).

3) La commercialisation des places publiques : il s'agit de la logique de marketing urbain, les responsables sont tournés vers la promotion de la ville afin d'attirer plus de gens (clientèle) qui cherchent à consommer, tous les éléments constituant la place publique (par leur qualité et leur quantité) concourent dans le but de servir la consommation au public, *« la qualité et la quantité des éléments figurant dans la plupart des places publiques urbaines y sont installés dans le but de servir à la consommation du public. »* (ZIMMERMANN.M et al, 2001).

4-Les types de places publiques : la place n'est pas une invention récente du temps, mais elle est construite à travers le temps, la diversité des situations et de l'histoire de ces places nous donne une variété de typologie ;

- 1) La typologie de (STUBBEN.J, 1924) ; il est influencé par des considérations opérationnelles, par exemple il considère la place du marché une place utilitaire, une place étoile est une place carrefour, et les squares sont des places décor.
- 2) Selon LAVEDAN.P, il existe une variété de places selon la fonction, la situation, ou l'histoire tel que : la place de jonction et place de porte, la place du marché, la place de spectacle, la place monumentales, les places de statue, les places carrefours...etc.
- 3) PINON.P donnait une autre typologie plus pertinente, c'est une typologie historique qui met l'accent sur les processus qui ont généré la forme de la place, il distingue :

-Les places réservées (planifiées) : se sont les places résultantes de la nouvelle planification, leur parcellaire est nouveau et régulier (les places royales à Rennes)

-Les places conquises : se sont des places résultantes de l'arasement des édifices existants, ou bien d'une construction progressive sur un espace de porte (la place della signoria à Florence)

-Les places régularisées : Un troisième type qui relève des deux types précédents. (ALAIN.R, 2004).

4) Selon (BENAMMAR. A) on peut distinguer :

- Les places dans lesquelles le vide est actif et le plein passif, qui sont les places au tracé géométrique.
- Les places dans lesquelles le plein est actif et le vide passif, qui sont celles produit par un tracé résiduel.
- Un troisième type, les places dont la forme résulte d'abord d'un changement ou une intervention sur le tissu urbain comme: l'élargissement d'une rue, espace laissé libre ou devenu libre dans le parcellaire. Ces places ont plus souvent la forme organique ou déformé (une géométrie déformée).

5) autres classification :

-Selon des critères topologiques : Selon Alain Borie, on distingue 4 types de places:

a-place en position d'isolement par rapport aux espaces libres, particulièrement par rapport à la rue ;

b-place en position d'accolement, contigüe par rapport à la rue ;

c-place en position de liaison entre deux rues ;

d-place en superposition par rapport à la rue qu'elle la traverse.

-Selon des critères géométriques : Robert KRIER classifie les places selon des critères géométriques, on distingue :

a- La place géométrique : il s'agit des places d'une forme géométrique : carrée, rectangulaire, circulaire...etc., dans ces cas les déformations sont absorbées par les espaces non bâti.

b-La place irrégulière : elle est appelée aussi la place spontanée, elle est le résultat de la formation et l'implantation du bâti, en revanche dans ce cas, le bâti est régulier et les déformations sont absorbées par les espaces non bâtis. (MEZIANI.H, 2001).

5-Les différents aspects de la place publique : La place publique possède plusieurs qualités et abrite plusieurs fonctions, elle dégage des différentes formes et reflète des divers symboles, tous ces facteurs lui donnent un aspect formel, fonctionnel, émotionnel et informationnel, selon la manière de laquelle perçue et vécue, il s'agit de :

5-1-L'aspect fonctionnel : la diversité des fonctions qui se déroulent dans une place publique lui rend un espace très fréquenté par les citoyens, car elle est un espace qui abrite multiples activités, la place publique qui englobe plusieurs activités en même temps est une place plus utilisée qu'une place qui possède moins d'activités, elle devient un espace d'attraction et d'échange entre les gens, ainsi qu'un lieu de cohésion sociale.

5-2-L'aspect formel : grande ou petite, rectangulaire ou circulaire, plate ou en pente, avec cette diversité formelle la place publique joue un rôle important comme point de repère dans la ville, la forme de la place est importante aussi que les fonctions qui s'y déroulent, et cette forme diffère selon la place qu'elle occupe dans le tissu urbain, ainsi que la manière qu'on peut la percevoir.

5-3-L'aspect émotionnel : la place publique possède un aspect émotionnel, à travers les sensations et les réactions psychologiques qu'elles produisent chez l'utilisateur selon :

- ✓ La manière de la pratique de cet espace sous différentes formes ;
- ✓ Les éléments composants de cet espace et qui ont un effet psychologique sur l'utilisateur.
- ✓ Le temps de l'utilisation de l'espace (l'utilisation diurne sous la lumière du jour diffère de l'utilisation nocturne sous la lumière artificielle) ;
- ✓ La qualité des ambiances existantes dans cet espace.

5-4-L'aspect informationnel : l'existence des panneaux publicitaires et le mobilier de signalisation lui rend un espace informationnel, où les usagers peuvent prendre plusieurs informations, et renseigner sur la ville pour pouvoir se guider dedans, et on souligne que les manifestations et les échanges culturels jouent aussi un rôle très important dans le côté informationnel de ces lieux.

6-La morphologie de la place :

6-1-la Forme : la place publique possède une diversité de formes selon leur situation dans le tissu urbain, comme il y a des places avec une forme régulière (carrées, triangles rondes...etc.), on trouve aussi certaines places qui ne peuvent être classées dans les différents types géométriques, elles sont des places de forme irrégulière, il s'agit des places qui se sont constituées à travers l'histoire.

6-1-1-La place triangulaire : ces formes fréquentées dans les cités du moyen âge, cette place se situe dans une ville de plan irrégulier à la rencontre de deux vois en oblique embranchement « Y ».

6-1-2-La place rectangulaire ou carrée : c'est le cas le plus fréquent, elle est généralement une conséquence de l'urbanisme. Ainsi était l'agora des cités hellénistiques telle que l'agora de Milet à paris ; les places de l'hôtel de ville....etc.

6-1-3-La place circulaire : la place circulaire n'apparaît pas avant le XVIème siècle. Par exemple : la place Belle Alliance à Berlin en Allemagne. Généralement une place de forme circulaire a plus de chance d'affirmer son identité, et ce en raison de la cohérence infaillible de son contour. Pour cette forme on peut trouver une variété des formes comme les places ovales, et les places semi-circulaires.

Pour décrire une place on fait référence à sa forme (régulière ou irrégulière, grande ou petite...etc.). Et afin de mieux comprendre ces variations formelles, KRIER.R nous a proposé un travail typologique sur les places reposant sur les 3 formes précédentes. (Voir figure n°28).

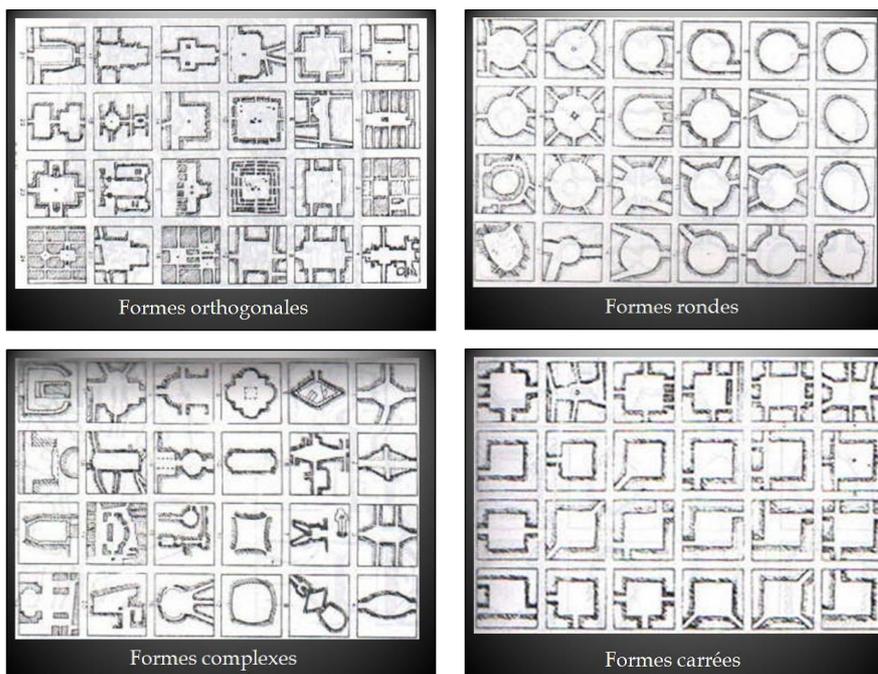


FIG n°III,28 : La typologie de places.

Source: KRIER.R, 1975.

6-2-Les dimensions d'une place : Vitruve définit les dimensions d'une place publique comme suit : « *la grandeur des places publiques doit être proportionnée à la population de peur qu'elles soient trop petites si beaucoup de personnes y ont affaire ou qu'elles ne paraissent trop vastes si la ville pas fort peuplée. Pour en établir la largeur ; il faut diviser la longueur en trois parties et en prendre deux, par ce moyen la forme en sera longue et cette disposition sera bien plus commode pour y donner des spectacles.* » (PERRAULT.M, 1996).

-(ALAIN.R, 2004) voit que les dimensions doivent être appréciés par rapport au contexte urbain ou à celui de quartier (immensité de la place de concorde 240m x 360m), d'autre part SITTE.C nous indique que les dimensions moyennes des grandes places dans les anciennes villes sont 140m de longueur et 60m de largeur, et que la dimension minimale de la place doit être égale à la hauteur du bâtiment principal et sa dimension maximale ne doit pas excéder deux fois hauteur si elle n'est pas justifiée par la forme, la fonction et le type du bâtiment.

6-3-l'insertion dans le site : la situation qu'occupe une place dans le tissu urbain d'une ville influe sur la forme qu'elle pourra prendre. La parcellaire présente trois types de rapports avec l'espace de la place :

1-Répartition parcellaire adapté à la disposition générale du quartier (aucune influence de la place sur le site)

2-Répartition parcellaire commune avec le quartier et la place (grande influence de la place par une disposition spécifique)

3-La place est une entité spécifique et personnalisée, différente et bien repérable. (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984).

6-4-la place: une boîte : Nous ne pouvons décrire la forme d'une place uniquement du point de vue de critères géométriques, mais il faut prendre en compte trois éléments essentiels déterminants de la place : le sol, le plafond et les parois ; « *Du point de vue de la forme, la place est une boîte, boîte à chaussures, boîte à chapeau, boîte ronde, ovale, rectangulaire ou carrée ; une boîte plus ou moins trouée ou pleine, ouverte ou fermée mais elle a toujours comme toutes les boîtes, un fond, plusieurs cotés et un couvercle.* » (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984).un toit immatériel haut et lumineux, un plancher peut être plat ou incliné, des parois lisses ou sculptés, avec des ouvertures plus ou moins grandes.

6-5 la place ouverte et la place fermée : l'ouverture et/ou la fermeture d'une place publique dépend de la disposition et la visibilité des voies d'accès. (ALAIN.R, 2004), de cela une place est définie par la configuration des surfaces qui la constituent.

6-6-les éléments constitutifs d'une place publique : la place publique est composée d'un ensemble d'éléments constitutifs, qui participent à la création de son propre image, le choix de ces éléments doit être dans le but de répondre aux besoins des usagers, parmi ces éléments on cite :

6-6-1-Le mobilier urbain : le mobilier urbain est un élément très important dans le cadre de l'étude de la place publique, c'est un élément qui fait partie de leur décor, et qui à travers lui on peut expliquer l'usage de cette place, et parfois un changement du mobilier urbain peut affecter l'utilisation ainsi que l'image de la place.

6-6-2-le bâti : une composante très importante de la place publique, il est considéré comme une limite verticale qui lui assure une lecture particulière. La continuité et la discontinuité, les couleurs, les matériaux, la texture des constructions influent notre perception de cet espace, et qui peuvent nous donner une idée sur le type de cet espace. Les dimensions de la place dépendent fortement du rapport entre sa largeur et la hauteur des constructions qui l'entourent, le changement de ce rapport peut engendrer le changement des caractéristiques de cet espace (MEZIANI.H, 2001).

6-6-3-le sol : il joue le rôle de la limite horizontale de l'espace public, son revêtement et sa texture peuvent affecter l'utilisation. Le traitement du sol dépend du type de cet espace, et de son environnement.

-Le revêtement : matériau dont on recouvre le sol, notamment les chaussées et les trottoirs, et sa mise en œuvre, à des fins de commodité, de circulation, de protection ou d'esthétique, et pour éviter la dégradation du sol, la poussière et la boue. il existe deux types :

-Le revêtement minéral : il s'agit du revêtement coulé, du pavage et du dallage... ;

-Le revêtement végétal : il s'agit du revêtement par la végétation comme le cas des jardins.

7-Le dysfonctionnement de l'espace public (la place publique) : un problème primordial qui lui confrontent les différents facteurs de l'espace public (les concepteurs, les aménageurs, les maîtres d'ouvrages et bien sur les usagers), ce problème souvent produit le déclin de ces espaces, plusieurs éléments participent à la production de dysfonctionnement de l'espace public et particulièrement la place publique, parmi ces éléments on cite :

-L'insécurité est le premier facteur responsable sur le dysfonctionnement des espaces publics, ce sont les jeunes qui sont généralement stigmatisés comme fauteurs d'insécurité, surtout dans des espaces dont le statut est incertain, tels que les entrées des immeubles, (généralement les lieux de passage les espaces de proximité) où s'assemblent les jeunes, des jeunes qui sont omniprésents dans ces espaces collectifs grâce aux différents facteurs (comme le chômage, l'abandon de l'école, la démission des parents...), cette omniprésence engendre un dysfonctionnement de ces espaces, les habitants voir les usagers de l'espace préfèrent de ne pas s'occuper par ces espaces afin d'éviter les problèmes qui peuvent les rencontrer avec ces gens.

-Quelques espaces publics de la ville traditionnelle confrontent la problématique tradition-modernité, de ce fait, ils sont exposés à la marginalisation ;

-La dégradation de quelques places due au manque de l'entretien, les rend comme des espaces parasites à l'intérieur de la ville, des espaces vides, non utilisés, autrement dit des espaces considérés comme des points noirs dans la ville ;

-L'implantation des places publiques entièrement exposés au soleil, non aménagés et non plantée, ce qui engendre la marginalisation de ces types d'espaces non fréquentés pendant les périodes chaudes notamment dans les régions arides et semi arides.

8-la perception de la place (La lecture d'une place):

La place est un élément important de notre lecture d'un paysage. Elle a un rôle important dans l'organisation de la perception de l'espace car elle constitue un point de repère physique de la ville, la perception résulte de la répétition des impressions visuelles reçues lors d'un parcours urbain induit une série d'images qui ont un rôle dans la formation des modes de pratique de cet espace. Selon (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984), La perception de la place publique se fait en plusieurs manière :

8-1-Par la situation générale : on peut percevoir les places publiques à cause de leur situation dans le tissu urbain :

-Comme points de divergence de plusieurs axes ou plusieurs chemins (la place de l'étoile) ;

-Elle peut être traversée par des axes importants (la place des victoires) ;

-Comme elle peut être loin des axes principaux (place des Vosges) et engloutie dans le tissu urbain.

8-2-Par les arrivées : La manière d'accéder à la place est un élément qui peut influencer la façon dont celle-ci est lue dans la ville, Ces accès mettent en valeur différentes parties, et

dirigent notre vision vers certains aspects, les arrivées soient frontales, axiales, en biais, ou latérale. (Voir figures n°29, 30).

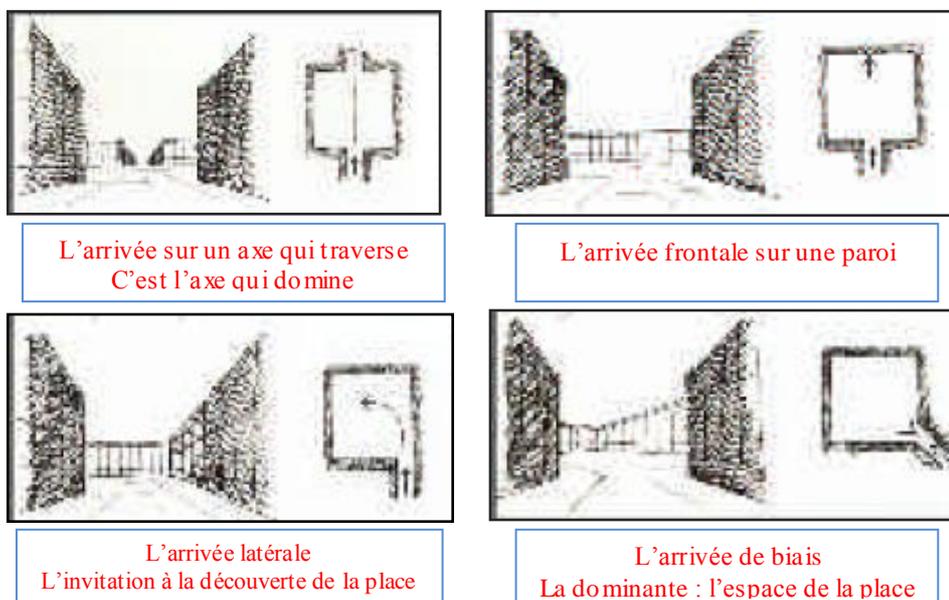


FIG n° III,29 : La perception de la place par les arrivées

Source: BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H. (1984)

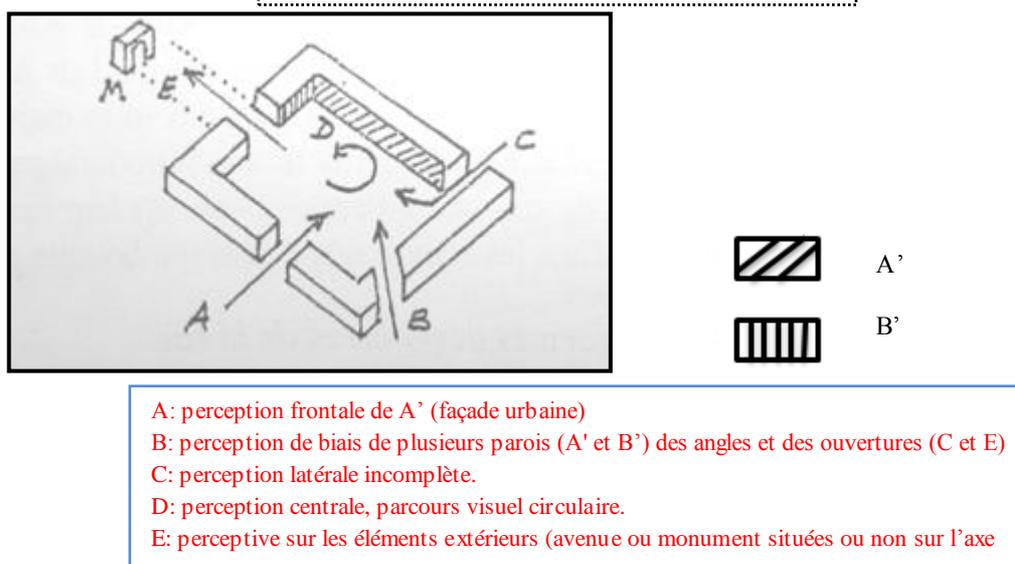


FIG n° III,30 : la perception de la place par les arrivées

Source: ALAIN.R.2004.

8-3-Par la toile de fond sur le paysage environnant : lecture a travers le parcours : dans ce cas la perception se fait de l'intérieur de la place, et qu'elle est liée de sa forme et son vécu, un ensemble des éléments mobiles et immobiles manifeste dans la perception de l'espace, la nature du sol, la continuité et la discontinuité des façades qui l'entourent, leur

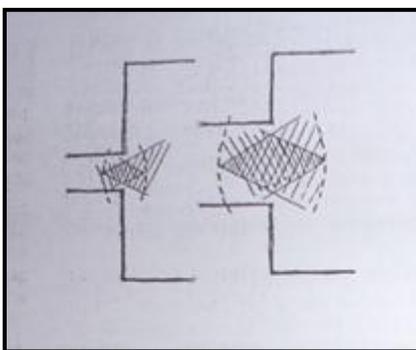
homogénéité et hétérogénéité, leur transparence ou opacité, la nature et le nombre des éléments qui meublent l'espace...etc.

Même si nous sommes à l'intérieur de la place, notre perception se diffère selon notre point d'observation :

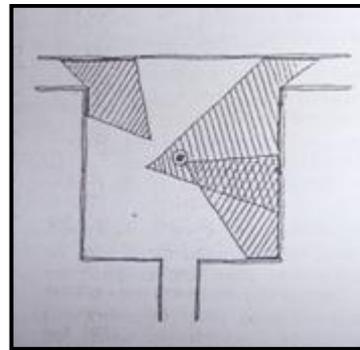
-Point de vue frontale : détermine les relations visuelles dedans- dehors de la place

-Point de vue centrale : cette position nous oblige de faire tourner la tête pour qu'on puisse compléter notre observation, mais cette position nous donne le sentiment le plus fort d'être dedans.

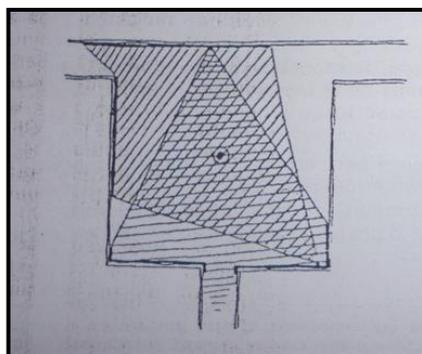
-Point de vue latéral : ça nous permet d'avoir une vision presque globale sur l'espace, mais elle ne soit jamais complète. (Voir figure n°31).



Relation visuelle dedans-dehors



Point de vue central
Vision fragmentaire



Point de vue latéral
Les visions les plus globaux

FIG n° III,31 : la perception dedans la place.

Source: BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, (1984).

8-4- d'autres éléments en relation entre eux influent sur notre perception de la place, l'un de ces éléments est constat (c'est l'angle de vue) et les deux autres éléments peuvent changer (l'horizon et notre vitesse de mouvement). Plus l'horizon est haut plus que la vision est vaste, plus la vitesse augmente plus notre lecture s'affaiblit.

Conclusion :

Parler de la place publique nécessite une interrogation approfondie sur ses caractéristiques, dimensions et différentes lectures, elle possède plusieurs qualités et abrite plusieurs fonctions, comme elle dégage des différentes formes et reflète des divers symboles. Certes elle joue le rôle d'un élément important dans la lecture de la ville, et constitue un point de repère physique qui organise notre perception de l'espace dans la ville

La place publique n'est pas une création récente, c'est une forme urbaine qui naissait avec les premiers établissements humains. Elle est présente depuis la naissance de l'Agora grecque (un espace public par excellence), puis le Forum romain (qui présente l'influence romaine par la ville grecque), jusqu'aux monuments médiévaux où la place prend le rôle fonctionnel autour de laquelle se regroupent les monuments. Passant par les places de la Renaissance qui sont destinées à servir et mettre en valeur les bâtiments publics et à constituer un décor, la place de cette époque cesse de jouer le rôle fonctionnel et elle fait retour pour jouer le rôle d'un œuvre artistique. Arrivant aux jardins de la ville classique, un nouveau type de places apparaît qui est la place royale. Dans la première moitié du 20^{ème} siècle, la théorie de la charte d'Athènes apparaît et portait avec elle des changements au niveau des fonctions, de l'habitat et de circulation, et comme conséquence de ça la place publique perdait toute qualité physique, sociale et symbolique.

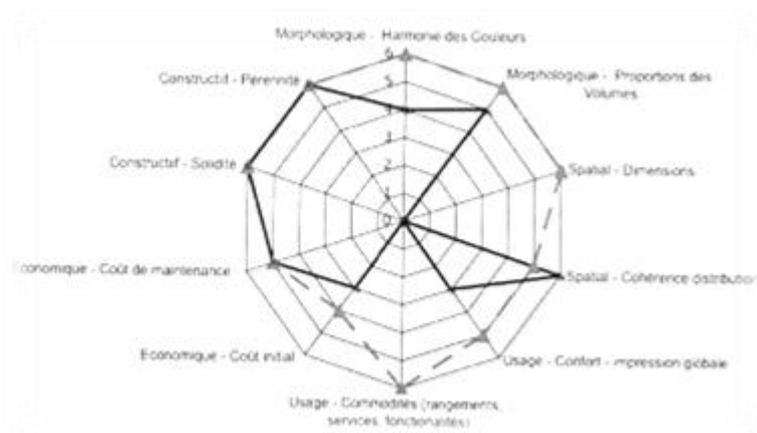
CHAPITRE 4 :

L'ÉTAT DE L'ART



« Ce qui change véritablement la vie des gens, ce ne sont pas les grands gestes et les projets paillettes, mais la forme d'un trottoir, la création d'un mur antibruit ou l'emplacement d'un passage piétons. »

BOUCHAIN Patrick



INTRODUCTION :

Dans le quatrième chapitre, Il sera question de connaître les différentes approches théoriques qui traitent la forme urbaine, plusieurs auteurs ont essayé de trouver une approche apte pour analyser les événements urbains et les changements de la ville dans le temps, et pour comprendre les différents systèmes qui composent cette entité. L'un de ses systèmes est bien évidemment l'espace public, ce dernier doit être compréhensible dans tous ses aspects et par chacun des usagers, cette compréhension nécessite une analyse profonde de la structure urbaine (l'infrastructure et la super structure) dans la quelle il s'insère. Dans le but de répondre aux questions posées dans la problématique et pour arriver à confirmer ou bien infirmer l'hypothèse annoncée, on expose dans le présent chapitre un ensemble des études théoriques qui s'inscrivent dans le cadre d'étude de la forme urbaine, parmi ces approches on dénote :

1-Les approches théoriques qui traitent la forme urbaine :

1-1- l'approche perceptuelle:

C'est une approche psycho-spatiale, dans la façon de percevoir la ville. La perception¹ est une expérience vécue s'appuie sur le réel. Donc interroger l'espace public c'est interroger aussi l'image de cet espace représentée chez l'individu qui entre en relation avec cet espace. LYNCH.K et par l'évocation de terme « l'image mentale » a résumé la relation qui existe entre l'image de la ville et sa perception chez l'utilisateur. Il a déterminé la manière dont l'espace urbain est perçu par les habitants, et il a analysé cette image de l'environnement à travers trois composantes: L'identité, la structure et la signification.

« Chaque individu crée et porte en lui sa propre image mais il semble qu'il y ait une grande concordance entre les membres d'un même groupe : Des images collectives...Les images collectives sont les représentations mentales communes à des grandes quantités d'habitants d'une ville : Zones d'accord que l'on peut s'attendre à voir apparaître sous l'interaction d'une même réalité physique, d'une culture commune et d'une nature physiologique identique. » (LYNCH.K, 1976).

¹ La perception c'est l'action de percevoir un objet fait impression sur les sens, la perception de l'espace résulte de la répétition des impressions visuelles reçues lors d'un parcours urbain induit une série d'images .

LYNCH a constaté que les habitants perçoivent leur environnement d'une manière structurée et ordonnée, et il a vu que le contenu que l'on peut rapporter aux formes physiques peut-être classé sans inconvénient suivant cinq types d'éléments :

- ✓ Les voies : sont les chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement ou potentiellement ;
- ✓ les limites : sont les éléments linéaires que l'observateur n'emploie pas ou ne considère pas comme des voies ;
- ✓ les quartiers : sont des parties de la ville, d'une taille assez grande ;
- ✓ les nœuds : sont des points, les lieux stratégiques de la ville, pénétrés par l'observateur ;
- ✓ les points de repères : sont un autre type de référence ponctuel, mais ils sont externes (LYNCH.K, 1976).

Dans cette lecture psychologique, l'espace public pourra concrétiser un ou plusieurs de ces éléments dans les représentations de son public, ce qui définit en effet sans comportement (autrement dit les attribues psychologiques peuvent devenir un élément de base de l'environnement urbain et de son design).

Principes généraux : (HASSOUN.K, 2009) nous a proposé un ensemble de principes généraux pour pouvoir manipuler cette approche, qui sont :

- Le paysage: unité autonome définissable ;
- Le parcours et la saisie graphique (c'est-à-dire : le site, le parcellaire et la rue) ;
- La lecture superficielle de la ville: une lecture de tout éléments perçus tout le long du parcours (les plans et les volumes, les couleurs, les textures...) ;
- La psychologie de la mémoire.

1-2-L'analyse séquentielle : PANERAI.P s'est intéressé par l'étude des séquences picturales pour l'analyse des espaces ouverts urbains. Pour lui la ville est appréhendée de l'intérieur par une succession de déplacements, cette approche permet d'étudier les modifications du champ visuel d'un parcours (PANERAI.P, 2002).

PANERAI adapte la notion du plan séquence inspiré du cinéma qui correspond à des dispositions schématiques codifiées du paysage. Il montre que le parcours peut se découper (composé) en un certain nombre de séquences, chacune est constituée par une succession des plans. Le passage d'un plan à l'autre peut se faire d'une manière continue avec une superposition de deux plans dans une partie de parcours. (Figure n°01)

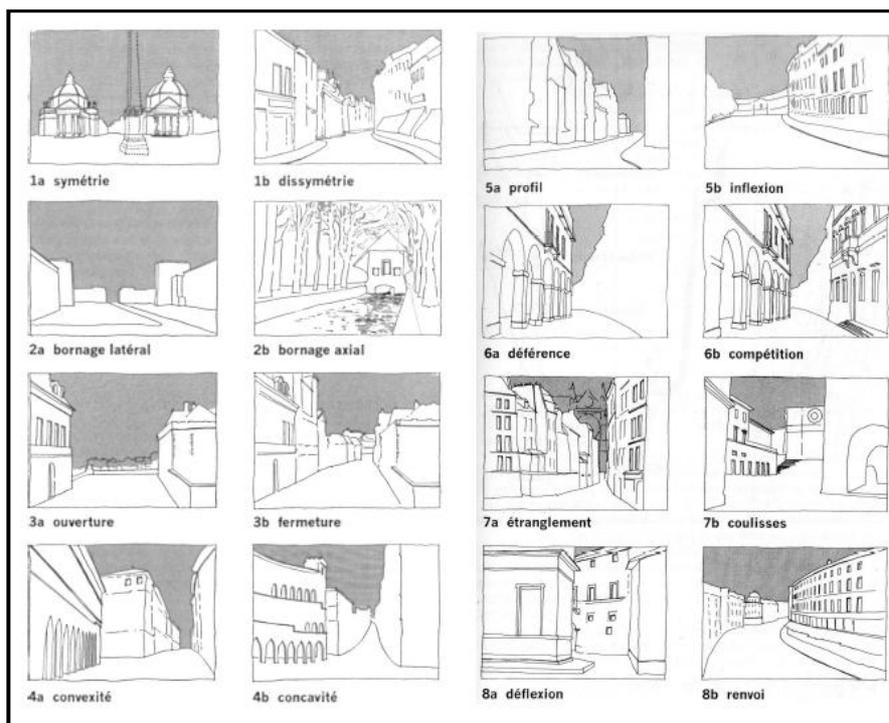


FIG n° IV,01 : Les éléments picturaux formant les plans de l'analyse séquentielle de panerai.

Source : PANERAIP, (2002).

La méthode de Panerai permet d'introduire un véritable langage basé sur la notion de plan et de séquence que nous pouvons faire correspondre à ce qui est perçu de l'environnement urbain (SARRADIN.F, 2004).

1-3-L'analyse pittoresque :

C'est un mode de perception de paysage urbain et en particulier l'espace public, l'étude pittoresque est une analyse des attributs de l'environnement construit par leur décomposition en figures ou bien en tableaux. Elle enregistre en premier lieu ce qui est vu et perçu, puis tenter de l'interpréter. Elle permet de tester le projet urbain dans ses différentes phases à l'aide des figures et l'évaluation des effets obtenus (par exemple telle figure provoque tel effet), autrement dit c'est un mode de contrôle du projet urbain. Cette méthode d'analyse apparaissait de la volonté de mettre en valeur les formes urbaines irrégulières¹ (celles des villes médiévales et classiques). A la fin de XIX^{ème} siècle et au début de XX^{ème} siècle et avec la naissance de l'urbanisme moderne, les urbanistes cherchaient de trouver d'autres sources d'inspiration par la prise en compte de leurs patrimoines nationaux, l'analyse pittoresque venait pour aider à analyser les formes

¹ L'urbanisme régulier de l'époque médiévale et l'époque classique est facile à analyser par des moyen et des instruments d'analyse bien définis dans cette époque, donc cette méthode d'analyse (la pittoresque) tente de trouver d'autres moyens afin d'analyser les formes difficiles (irrégulières).

médiévales, donc l'analyse pittoresque est un mode logique d'appréhension du pittoresque médiéval. (BEN AMMAR.A, 2011). SITTE.C et Raymond UNWIN s'intéressaient à cette méthode dans le but de s'appréhender de nouveaux modèles et de nouvelles esthétiques.¹ SITTE s'est intéressé par les villes médiévales telles que l'Allemagne et l'Italie médiévale, il a cherché de trouver des nouveaux principes de conception urbaine, il a étudié les éléments de l'environnement physique dans son contexte général, et de cette étude SITTE a tiré des règles de la conception urbaine, il s'agit :

- 1) L'espace urbain ouvert comme point central de la ville en terme de conception et de fonction.
- 2) La vie publique dans l'espace public est un point crucial en concevant l'espace ouvert.
- 3) Adopter l'irrégularité comme principe de conception de l'espace ouvert.
- 4) Le centre de l'espace ouvert est toujours libre.
- 5) La clôture est importante dans l'espace ouvert.
- 6) L'utilisation d'un passage arqué ou des colonnes pour améliorer le rôle de la clôture.
- 7) On peut déterminer le positionnement des équipements principaux et la configuration de ses façades à travers la forme et la taille de l'espace ouvert.
- 8) L'espace grand ouvert avec le bâtiment principal large avec la basse façade sur une rue large.
- 9) L'équilibre des masses bâties résulte un rythme et un calme malgré l'irrégularité de l'espace. (MAZOUZ.S, 2011).

De sa part UNWIN a pensé qu'à travers cette méthode d'analyse, on peut pénétrer les secrets de la beauté implicites dans les tableaux pittoresques produits de la combinaison des plans des villes médiévales. (BEN AMMAR.A, 2011).

Après la seconde guerre mondiale, et l'apparition de mouvement moderne, cette méthode a été renouvelée par des architectes anglais et particulièrement CULLEN.G, l'inventeur de la notion « townscape = paysage urbain », cette notion apprécie la continuité urbaine ainsi que la diversité architecturale, et elle tente de mettre en valeur les formes urbaines traditionnelles. CULLEN s'est basé dans ses études sur la manipulation des éléments qui ont un impact émotionnel sur l'individu, il a essayé de reprendre, de répertorier puis analyser les éléments principaux du paysage urbain, donc de les classer dans des tableaux et les mise en relation avec des effets psychologiques. CULLEN a utilisé les

¹ Depuis le XVIII^e siècle, des théoriciens anglais du paysage ont déjà parlés de l'esthétique pittoresque. Ils ont pensés que la ville est une œuvre d'art qu'il faut appréhender en tant que telle.

croqués dans un mode analytique pour démontrer les caractéristiques de l'espace, et le degré de variation (Figure n°02). Il pense que l'appréhension du paysage urbain passe par trois critères sont :

- ✓ La vision séquentielle dans laquelle s'enchaînent les vues existantes et la perception des vues émergentes;
- ✓ Le lieu, son site, sa relation au ciel;
- ✓ La définition architecturale (le caractère, la matérialité...etc.). (BEN AMMAR.A, 2011).

Les études de CULLEN furent un échec car il ne propose pas ses études comme théorie mais il les a présenté juste en images et en croqués,

3-1-Principes d'analyse : précédemment définit, l'analyse pittoresque est l'analyse immédiate de l'environnement construit, elle dépend de la mémoire et l'imaginaire de chaque utilisateur (promeneur)¹. L'appréciation d'un tableau urbain est la compréhension de ce qui est vu dans un moment donné et de ce qui a été vu ou de ce qui devrait être vu (l'analyse de ce qui est perçu et de ce qui est caché). (BEN AMMAR.A, 2011).

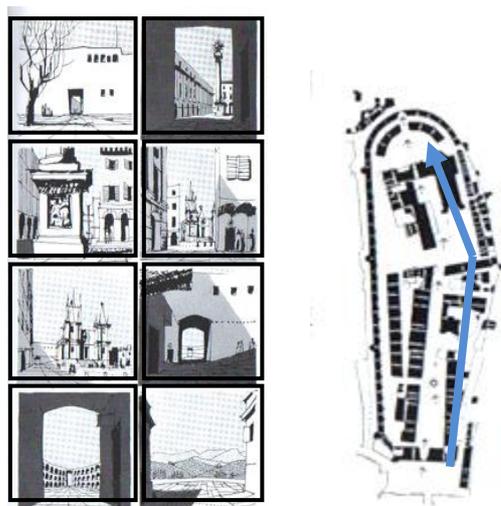


FIG n° IV, 02 : La vision sérielle par CULLEN

Source : Noppen, 2008.

-La vision sérielle de CULLEN est une simple proposition qui constitue d'une série des croqués arrangés dans une séquence tout le long d'un parcours, la séquence est accompagné avec des plans indiquent les éléments perçus sur la perspective prise.

3-2-Méthode d'analyse :

L'analyse pittoresque se base sur la décomposition de paysage urbain en éléments puis la définition du rôle de chaque élément. Les éléments du paysage urbain sont :

-Les plans (les surfaces) : qui constituent les écrans qui ferment les vues d'un part et d'autre part ils sont des guides pour canaliser les vues² ;

¹ Il s'agit évidemment de processus psychologiques inconscients, de réflexes acquis en vertu des expériences urbaines de chacun. (BEN AMMAR.A, 2011).

² Les plans (les surfaces) jouent un double rôle, ils sont des écrans qui ferment les vues lorsque ils sont plus architecturés, ou bien canalisent les vues vers d'autre éléments en face lorsque ils sont moins architecturés.

- Les éléments volumétriques, linéaires et ponctuels qui constituent l'ossature urbaine telle que les rues, les bâtiments...etc ;
- Les derniers éléments sont des éléments exceptionnels tel que les arbres, les monuments...etc. (BEN AMMAR.A, 2011).

1-4- approche physico-spatiale :

PINON.P à travers son ouvrage « lire et composer l'espace public » a proposé trois approches pour une analyse spatiale de l'espace urbain, il s'est basé sur une vision à la fois architecturale et spatiale pour apporter une partie de la vérité de l'espace public (autrement-dit une carte d'identité de l'espace public).

« Composer l'espace public c'est créer, ménager des relations entre des espaces, compromettre des formes entre elles, c'est le contraire d'imposer des formes ou des objets étrangers aux lieux...Composer un espace public c'est répondre à un usage nouveau ou répondre mieux à un usage existant »
(PINON.P, 1991).

Pour PINON.P, les trois modes de l'analyse urbaine sont :

- ✓ L'analyse morphologique : qui permet la compréhension de la forme urbaine par une décomposition de cette forme et une analyse des caractéristiques formelles de ses composants ;
- ✓ L'analyse pittoresque : un mode de perception de paysage urbain et en particulier des espaces publics, par sa décomposition en figures ou tableaux ;
- ✓ La lecture historique : qui complète les deux précédentes approches. pour fournir des éléments de culture et des références dans la démarche de conception il faut bien connaître les conceptions de l'espace urbain aux différentes époques de leur évolution au cours de l'histoire. (SALAMON.J, 2004).

1-5-L'approche morphologique :

1-5-1-Aperçu historique : La morphologie urbaine est un terme qui apparaît chez les géographes allemands et britanniques entre les deux guerres mondiales, et qui est développé dans le cadre de l'urbanisme culturaliste et l'architecture régionaliste, les premiers urbanistes attirent l'attention sur l'étude du cadastre pour y lire des formes anciennes d'urbanisation déduites à partir des plans de ville du XIXe siècle. Ils parlent du

principe que les formes anciennes se conservent dans le plan (la persistance des plans)¹ autrement dit ; comme premier point pour connaître l'origine de la forme urbaine et les modifications successives appliquées sur le tissu urbain, on doit connaître la forme initiale qu'elle existe dans les anciens plans. (ROBERT.S, 2003). (Figure n°03).

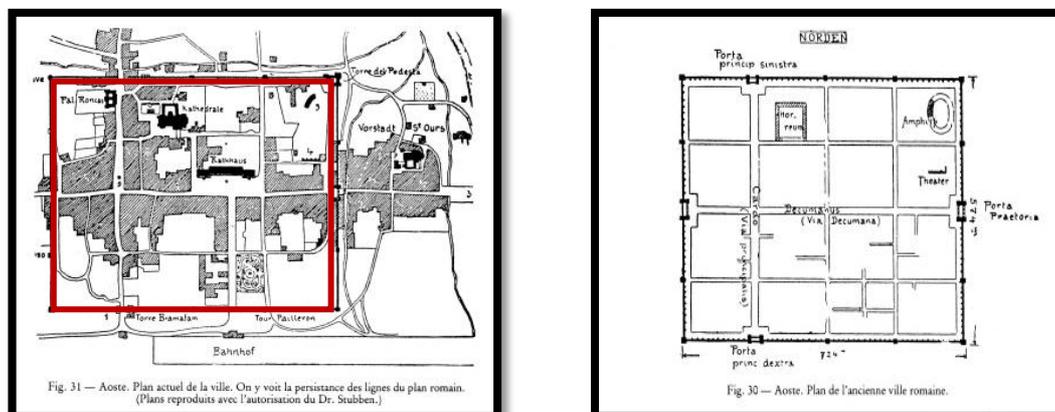


Fig n°IV,03 : Plan de l'ancienne ville romaine (la persistance des tracées de l'ancien plan dans le 2^{ème} plan de la ville).
Source : ROBERT.S, (2003).

Après la deuxième guerre mondiale et les CIAM, l'urbanisme fonctionnaliste rejette les analyses morphologiques, qu'elle est fondées sur l'analyse de l'existant. (HASSOUN.K, 2009) À partir de la Reconstruction, la morphologie "classique" en urbanisme et en géographie a donc été marginalisée face à une approche plus fonctionnelle privilégiant une explication socio-économique des phénomènes. Les formes matérielles du paysage apparaissent comme secondaires par rapports aux fonctions et aux flux. Les formes héritées du passé étaient jugées comme une entrave pour les remodelages préconisés en urbanisme et l'aménagement du territoire. (ROBERT.S, 2003).

Entre les années 1960 et 1970, des vives réactions face à l'urbanisme progressiste amenèrent un renouveau du courant morphologique en architecture et en géographie, l'approche morphologique renaît comme critique de cette urbanisation fonctionnaliste. Après les années 1970 cette approche s'enrichit de l'apport de l'histoire et de l'architecture et elle se croise avec d'autres approches comme les approches culturalistes, phénoménologiques et l'approche sémiologique. (HASSOUN.K, 2009)

¹ Les culturalistes donnent un statut central aux productions architecturales des sociétés. P/Lavedan a été un des premiers à établir l'utilisation de cartes anciennes et de plans de villes à grande échelle comme outil de travail, C'est ce qui les conduit à percevoir le phénomène de la persistance du plan, car les documents descendent à un certain niveau de détail de la forme urbaine (plan, parcellaire, bâti) et ils contribuent à en appréhender la complexité.

- ✓ La morphologie : «c'est l'étude de la configuration et de la structure externe, d'un organisme, d'un être vivant» (le petit Robert 2006)
- ✓ La morphologie urbaine : selon (ALLAIN.R, 2004) elle est :

« L'étude de la forme physique de la ville, de la constitution progressive de son tissu urbain et des rapports réciproques des éléments de ce tissu qui définissent des combinaisons particulières, des figures urbaines (rues, places et autres espaces publics). [...] Par ses aspects théoriques elle se rattache à la géographie urbaine, à l'histoire et à l'architecture. Sous ses formes appliquées, elle est une composante importante de l'urbanisme, mais relève à la fois de l'aménagement urbain et de la composition urbaine »
- ✓ Le système urbain : ¹c'est la cohérence entre les éléments composants et les relations qui existent entre ces éléments. La ville est un système spatialisé complexe et ouvert, selon (DE ROSENAY.J, 1975) « c'est un ensemble complexe des éléments en interaction organisés en fonction d'un but » (Voir figure n°04,05).

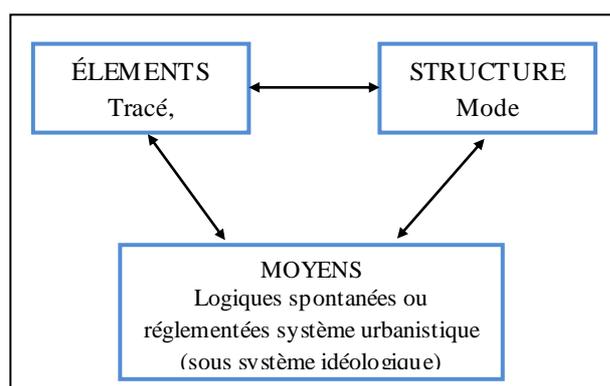


Fig n°IV,04 : Détail des éléments du système morphologique
Source : ALLAIN.R, (2004).

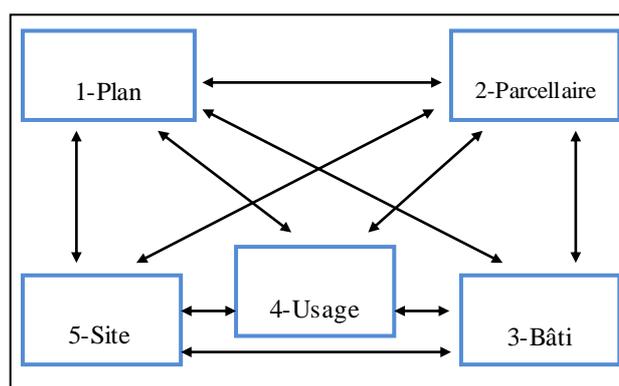


Fig n°IV,05 : Le système morphologique
Source : ALLAIN.R, (2004).

1-5-2-Principe d'analyse : comme toutes les

approches, l'approche morphologique a des principes d'analyse qui sont :

- 1) Le discernement des constantes : ça concerne le choix de site, les contraintes qu'il impose, le rôle des grands axes structurants, ainsi que les grandes fonctions urbaines et leurs traductions spatiales.

¹ Le système urbain : l'étude de la forme urbaine doit être replacée dans le système urbain global. L'analyse du tissu urbain procède par l'identification de chaque ensemble à l'étude, l'étude de leur logique et celles de leurs relations, ces relations forment en effet un système assez complexe.

- 2) L'identification des échelles : la morphologie urbaine est appliquée sur les grandes échelles. Et comme module de base, la petite unité prise est le quartier ;
- 3) La détermination des types de villes (ex : ville portuaire) ;
- 4) La définition des types de trames urbaine (trame régulière, trame irrégulière...) ;
- 5) Connaître la répartition des grandes fonctions urbaines ;
- 6) L'hierarchisation des composantes urbaines (le parcellaire, la voirie, le bâti et l'espace libre) ;
- 7) L'analyse de l'évolution urbaine, et l'histoire de la forme urbaine. (morphogénèse de tissu).

1-5-3-Eléments d'analyse : Michael Robert Gunther CONZEN le père de la morphologie anglo-saxonne, cité par ALLAIN.R, 2004, voyait que la forme urbaine composée de trois éléments essentiels qu'ils sont : le plan, le bâti, et l'usage du sol, ces éléments peuvent être détaillés en cinq autres composantes qu'elles sont :

- Le plan : il peut être la forme générale d'une agglomération où bien le plan général d'une ville, ou bien le plan ou le maillage d'un secteur de la ville ou un lotissement ;
- Le parcellaire : c'est un système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncières, les parcelles. donc Le parcellaire fragmente le territoire ;
- Le bâti (le tissu constructif) : le système bâti regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine, quelle que soit leur fonction (habitation, équipement) ou leur dimension ;
- L'utilisation du sol : il définit des ensemble fonctionnels (résidentiels, espaces industriels, espace de loisir...), c'est l'occupation d'une parcelle par des formes particulières en évolution ;
- Le site : c'est une partie intégrante de la forme urbaine, il se définit par la topographie, l'hydrographie et de la végétation.

1-5-4-Les objectifs de l'approche : Les études de morphologie urbaine, fondées sur une analyse de l'évolution du tissu urbain et du rôle de chacune de ses caractéristiques (site, réseau viaire, trame parcellaire, espace libre et espace bâti), peuvent être fort utiles pour comprendre, et donc pour savoir comment aborder les problèmes des quartiers anciens, qu'il s'agit de la préservation du patrimoine ou de son évolution, voire de son remplacement.

1-5-5-Les méthodes de la morphologie urbaine :

Ses méthodes sont variées selon la nature et l'échelle des éléments étudiés, (ALAIN.R, 2004) cite trois méthodes :

1-5-5-1-la morphologie historique : c'est une sorte d'archéologie urbaine elle consiste sur la décomposition des extensions et des modifications successives des villes pour mieux comprendre la mise en place de la forme urbaine actuelle.

1-5-5-2- la morphologie fonctionnelle : elle consiste sur l'évaluation de la pertinence des formes et leur efficacité du point de vue des activités et de flux.

1-5-5-3-la morphologie normative : elle touche le coté social par l'étude des liens entre les valeurs humaines ainsi que la qualité de la vie quotidienne des habitant pour mieux déterminer la bonne forme.

1-6-L'approche typo-morphologique :

C'est la connaissance de la forme urbaine par les types d'édifices qui la composent et leur distribution dans la trame viaire. Cette méthode d'analyse a apparue dans les années 1960, et dont la théorie la plus construite a été formulée par l'architecte italien Aldo Rossi dans son livre l'architecture de la ville. Elle manifeste comme critique du modernisme, et pour but de revaloriser les anciens tissus (HASSOUN.K, 2009), La typo-morphologie s'intéresse à la configuration physique de la ville, et à sa matérialité, elle tente à trouver les raisons réelles qui donnent la forme actuelle à une ville. (Convercité, 2006).

La typo-morphologie est la combinaison de la morphologie urbaine et de la typologie architecturale ; elle décrit la forme urbaine (morphologie) sur la base de classifications des édifices et des espaces ouverts par type (typologie) :

➤ La morphologie : c'est l'étude de la forme urbaine dans son développement historique à partir des éléments qui la composent.

➤ Le type: ce concept a reçu plusieurs définitions :

Selon le (Petit Robert 2006) : « *c'est ensemble de caractères organisés en un tout, constituant un instrument de connaissance par abstraction rationnelle et permettant de distinguer des catégories d'objets, d'individus et de faits* »

Selon Muratori le type est l'ensemble des conventions et des normes qui sont acquises au cours de l'expérience constructive. CANNIGIA déclare que le type est « L'objet saisi conceptuellement via son expérience en tant que fait culturel » (Malfroy, 1987).

(PANNERAI.P et al, 2002) disent que le type est un objet abstrait, construit par l'analyse qui rassemble les essentielles propriétés d'une catégorie d'objets réels et permet d'en rendre compte avec économie.

➤ Le type architectural : « *figure essentielle d'un bâti qui décrit de façon générique ses dispositifs fonctionnels, son expression figurale d'ensemble et son ancrage au sol (parcelle) à un moment de son parcours dans le temps. Le type architectural est un outil, issu d'une construction rationnelle, qui permet de décoder la structure d'un cadre bâti* » (HASSOUN.K, 2009)

➤ La typologie : c'est l'étude de type, c'est aussi un des instruments (un instrument et non une catégorie) qui permettent de conduire l'étude des phénomènes urbains. (PANNERAI.P et al, 2002).

-L'établissement d'une typologie commence par une description détaillée des éléments de l'environnement construit (parcellaires, maillage, maisons et immeubles) puis leur classification selon certaines critères : dimensionnels, géométriques, fonctionnels, distributifs, constructifs et esthétiques. Donc la typologie est la classification raisonnée des types qui impliquent simultanément à travers l'analyse d'un corpus exhaustif d'édifices.

1-6-2-Objectifs de l'approche :

Selon (Malfroy, 1987) l'objectif essentiel de cette approche est la recherche de cohérence entre les éléments de l'ensemble construit de l'environnement urbain (surtout entre les éléments nouveaux et les structures héritées), ainsi que la revalorisation de patrimoine, et pour but de le rendre sa valeur de convention collective. (Malfroy, 1987).

Cette approche :

- ✓ Permet l'analyse du cadre bâti à différentes échelles ;
- ✓ Révéler la relation dialectique qui existe entre la forme urbaine et les ses acteurs (les producteurs, les usagers... etc) ;
- ✓ Analyse la forme urbaine comme une entité dynamique et continuellement changeante ;
- ✓ Montrer que la forme urbaine ne peut être comprise que comme un produit du temps.

1-6-3-Principes d'analyse : cette méthode se base sur un ensemble des principes, (HASSOUN.K, 2009) nous a proposé cet ensemble pour, mieux analyser la forme urbaine, ces principes sont :

- ✓ procéder à partir d'un ensemble représentatif vers une classification typologique.

- ✓ L'identification des critères de la classification : la géométrie, la technique et les matériaux de construction...etc.
- ✓ Bien reconnaître la spécificité locale du tissu urbain étudié, et l'histoire de ce tissu qu'elle s'inscrit dans la forme de ce dernier.
- ✓ L'utilisation des deux échelles macro et micro.
- ✓ Prendre en considération les processus de changement de la ville dans le temps pour diachronie et synchronie les types architecturaux.
- ✓ Définir Les niveaux d'analyse:
 - Les infrastructures: le site, la voirie, et le parcellaire.
 - Les superstructures : le bâti, les espaces libres (les places).

1-6-4-Les éléments d'analyse : Selon (HASSOUN.K, 2009) les éléments d'analyse sont :

- Le site, • La voirie, • Le parcellaire, • Le bâti, • Les espaces libres) (figure n°06).

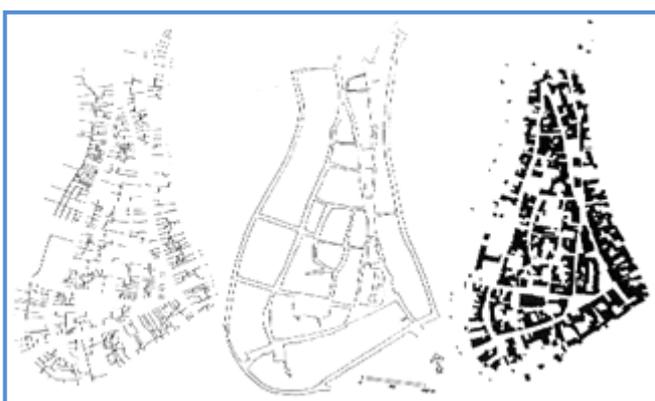


Fig n° IV,06 : Les éléments de la forme urbaine.

Source : HASSOUN.K, 2009.

On fait l'analyse morphologique de ces éléments selon les critères suivants :

1-Les critères topologiques : l'analyse topologique nous permet de caractériser les rapports entre les éléments selon leur position ; la position des éléments les uns par rapport aux autres (éloignement, accollement, superposition, inclusion...)

2-les critères géométriques : il s'agit les directions des éléments les uns par rapport aux autres, ainsi que les caractéristiques des figures géométriques (régulières, irrégulières, résiduelles, non résiduelles...)

3-les critères dimensionnels : il s'agit les rapports de dimensions entre les éléments ainsi que leurs proportions.

L'analyse des éléments :

1-Le parcellaire : l'étude de:

- Les relations topologiques et géométriques entre les parcellaires et les trames. (figure n°07).

- Les relations topologiques et géométriques entre les parcellaires et la voirie. (figure n°08).
- Les relations dimensionnelles entre la parcellaire et la voirie.

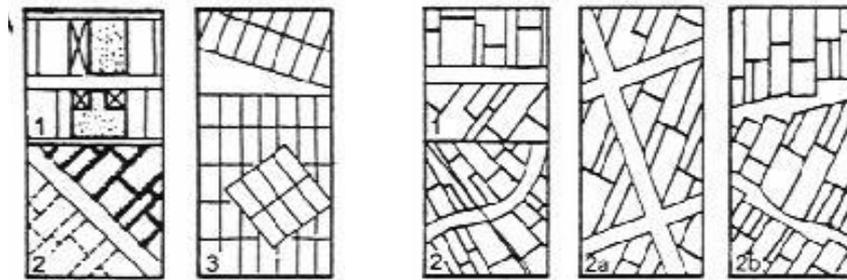


Fig n°IV,07 : relation topologique entre le parcellaire et la trame
Source : HASSOUN.K, 2009.

Fig n° IV,08 : relation géométrique entre la trame parcellaire et la trame viaire
Source : HASSOUN.K, 2009.

2-La voirie : l'étude de :

- Les relations topologiques entre les voies et les trames et entre les voies et les reliefs. (figure n°09).
- Les relations géométriques entre les directions des voies et entre les trames viaires et le site.

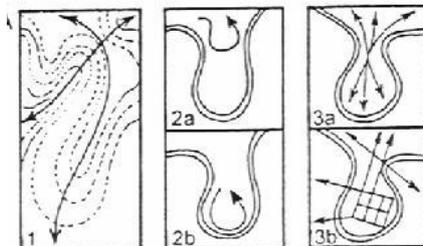


Fig n°IV,09 : relation topologique entre les voies et les reliefs
Source : HASSOUN.K, 2009.

Le bâti : l'étude de :

- Les relations topologiques entre les éléments bâtis et la trame bâti ;
- Les relations géométriques entre les éléments bâtis ;
- Les relations dimensionnelles entre les éléments bâtis. (figure n°10).

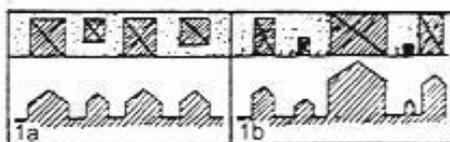


Fig n°IV,10 : relation dimensionnelle entre les éléments bâtis.
Source : HASSOUN.K, 2009.

L'espace libre : ils sont constitués par le vide urbain public (rue, places, placettes...).

Les éléments les plus spécifiques de l'espace public sont les places publiques.

L'analyse de l'espace public peut s'effectuer de plusieurs points de vue :

- comme un système global qui constitue l'armature de la forme urbaine ;

- comme un système local qui organise le tissu ;
- comme un espace spécifique susceptible d'être apprécié pour lui-même et analysé en relation avec les éléments qui l'entourent (PANERAI.P et al, 2002).

L'analyse de ces espaces se base sur l'étude de :

- Le rapport au site (rapport topologique et géométrique)
- Le rapport au parcellaire (rapport topologique et géométrique)
- Le rapport à la voirie (positionnement, obéissance' désobéissance...),(figure n°11).



Fig n°IV,11 : rapport des espaces libres au site, parcellaire et à la voirie.
Source : HASSOUN.K, 2009.

- Les relations topologiques entre les espaces libres eux-mêmes (la continuité, la discontinuité, la contiguïté.).
- Les relations géométriques entre les espaces libres et la trame viaire (obéissance, désobéissance).
- Les relations dimensionnelles entre les espaces libres eux-mêmes (comparaison dimensionnelles).
- Le rapport entre le vide et le plein.

1-6-5-Les différentes phases de l'analyse :

- 1-La définition du corpus ; le choix des niveaux de lecture urbaine ;
- 2-Le classement préalable ; le regroupement des objets qui ont les mêmes critères ;
- 3-L'élaboration des types ;
- 4-La typologie : c'est l'ensemble des types, leur relation qui sont appelé typologie.

1-6-6-Les écoles de la typo-morphologique :

1-6-6-1-L'école italienne : Dans le cadre de la reconstruction des centres villes, les architectes italiens ont renoué avec la ville comme objet interdisciplinaire de l'urbanisme anthropologique. Cette école est marquée par les travaux de SAVIERO MURATORI, GIANFRANCE CANNIGIA, ALDO ROSSI, CARLO AYMUNINO .ils ont fait une

superposition de la morphologie et de la typologie, qui a donné une synthèse qu'ils ont appelé l'approche typo-morphologique.

D'après le travail fait sur deux villes italiennes, MURATORI a tiré trois conclusions :

1. le type ne peut se définir en dehors de son application concrète, qui est le tissu urbain.
2. Le tissu urbain ne peut être saisi en dehors de son cadre, qui est l'ensemble de la structure urbaine.
3. la structure urbaine ne se conçoit que dans sa dimension historique, car sa réalité se fonde dans le temps par une succession de réactions et de développements à partir d'un état antécédent.

De son part CANNIGIA a annoncé que :

- 1- ne pas détacher l'objet analysé de son cadre de référence ;
- 2- La ville n'est pas un objet mais un processus qui génère puis altère des objets ;
- 3-L'histoire de la ville s'inscrit dans la forme urbaine (la forme urbaine s'appréhende via une analyse de la mutation des types, à travers le temps).

1-6-6-2-L'école française : en France, le mouvement s'est développé à partir des années 1970 au sein des écoles d'architecture en réaction à l'urbanisme progressiste et à l'architecture académique des Beaux-arts. Deux écoles sont apparues, l'école d'architecture de Versailles, autour des architectes J. Castex, P. Panerai et de l'anthropologue J.C.DEPAULE, les études de typo-morphologie se multiplièrent, la deuxième est l'école d'architecture de Paris-La Défense, qui est constituée autour de A.BORIE, P.MICHELONI et P.PINON qui travaillaient sur la distorsion des figures architecturales parfaites et traitaient de la question des lotissements.

P.PANERAI est fortement influencé par la tendance italienne, pour lui la typo-morphologie est basé sur une trilogie :

1-La ligne de croissance : C'est le support d'une croissance qui s'effectue selon une direction ; l'exemple le plus simple est la route le long de laquelle croît l'agglomération et qui devient rue ou avenue.

2-Pole de croissance : C'est à la fois l'origine le groupement à partir du quel va s'opérer la croissance et le point de référence de cette croissance ordonnant la constitution du tissu et les croissances secondaire.

3-Limite de croissance : C'est un obstacle à une croissance linéaire, un point d'arrêt ou un accident qui limite d'une façon générale, cet obstacle joue un rôle de borne pendant une période donnée. (PANNERAI.P et al, 2002).

Pour A.BORIE :

- La morphologie se base sur quatre systèmes sont :
 - 1-système viaire ;
 - 2-système parcellaire ;
 - 3-système bâti ;
 - 4-système espace libre.
- La typologie se base sur quatre critères sont :
 - 1-critères topologiques ;
 - 2-critères géométriques ;
 - 3-critères dimensionnels ;
 - 4-critères numériques.

1-6-6-3-L'école anglo-saxonne : cette école est marquée par les travaux de BILL.HILLER, KRUGER.M.J.T, JP.SKADMAN ET G.STINY qui ont une vision originale et pragmatique sur l'architecture comme activité, et comme un terrain de rencontre de plusieurs disciplines. En Angleterre, M.R.G.CONZEN avait développé une approche plus géographique. Plusieurs études morphologiques concernant des centres historiques ou des territoires périphériques ont été développées ensuite.

2-Les approches qui traitent la qualité de l'espace urbain :

Dans notre étude on va exposer trois méthodes différentes qui cherchent à évaluer la qualité architecturale avec des diverses méthodes, ces méthodes sont appliquées sur les espaces verts mais elles sont applicables aussi sur les espaces extérieurs.

Selon (HANROT.S, 2005), l'évaluation de la qualité architecturale ne peut être absolue, « *l'évaluation de la qualité architecturale ne peut être que relative, au point de vue des acteurs (architectes et autres) qui se prononcent forme une critique et en débattent* ».

(DARIN.M, 1997) voit que la qualité architecturale s'appuie sur l'hygiénisme et la verdure pour estimer la qualité d'un espace architectural : « *La qualité architecturale des espaces publics étant une donnée plutôt culturelle que physique, on l'appréhende forcément dans le contexte d'un système de valeurs. Les valeurs fondamentales de l'urbanisme moderne, l'espace (l'hygiène) et la verdure* » (DARIN.M, 1997). Mais, ce

n'est pas suffisant de s'appuyer ces deux aspects sans prendre en considération d'autres aspects culturels, aspects sociaux de l'espace. L'évaluation d'espace se base sur des aspects d'une nature différente ; des aspects qualitatifs, quantitatifs, culturels et techniques.

Les méthodes d'évaluation du projet URGE¹ : deux méthodes d'évaluation sont utilisées (la méthode FLAG, et la méthode PFAM), et qu'elles sont adaptées a l'échelle de la ville pour bien évaluer la qualité de l'espace vert.

2-1-La méthode FLAG : (l'évaluation multidimensionnel de l'espace vert).

La méthode FLAG est une approche adéquate pour montrer les conséquences économiques, écologiques et sociales des espaces verts urbains, Cette méthode permet d'évaluer si une solution est acceptable ou non en fonction d'une liste de contraintes.

Cette méthode permet d'effectuer deux types d'analyse. Le premier type est l'inspection d'une alternative simple, pour voir si les espaces verts urbains est conformes aux attentes des planificateurs. Le second type est la comparaison de deux solutions de rechange, afin d'analyser quelle alternative donne le meilleur rendement. Ces deux alternatives peuvent être développées pour la même zone urbaine et dans le même temps.

Les avantages de la méthode :

- ✓ On peut utiliser la méthode FLAG pour des sites individuels, en comparant l'état Actuel avec l'objectif de planification de plus, elle peut être utilisée pour comparer plusieurs espaces les uns avec les autres.
- ✓ la méthode FLAG est très flexible, elle peut être utilisée dans n'importe quelle ville tant que les valeurs de référence sont disponibles.

2-2-La méthode PFAM : (polyfunctional Assessment Method ; ou la méthode d'évaluation polyfonctionnelle), Cette méthode (PFAM) est utilisée pour analyser l'état d'un espace vert individuel ou un système vert d'une ville, elle traite les espaces verts mais elle est applicable aussi sur les espaces extérieurs, dont l'objectif est d'améliorer la qualité

¹ URGE (URban Green Environment) est un projet européen de développement des espaces verts urbains pour l'amélioration de la qualité de vie dans les villes et les régions urbaines, commencé en mars 2001 et qui vient de se terminer en février 2004. Il a été coordonné par le Centre Allemand de Recherche Environnemental Leipzig-Halle. A travers la promotion des espaces verts et leur étude, l'objectif majeur est d'accroître la connaissance disponible sur les interactions entre la nature et les systèmes socio-économiques des environnements urbains. Le travail mené dans ce projet de recherche concerne les espaces verts de manière exhaustive et approfondie. Le projet URGE a aboutit à la définition de quatre fonctions ou bénéfices des espaces verts et à leur évaluation : les fonctions sociales, les fonctions écologiques, les bénéfices économiques et les fonctions en rapport avec la conception et la planification urbaine. (CHERQUI.F, 2005).

de la vie urbaine. Elle se rapproche d'une somme pondérée d'indicateurs, elle est utilisable à l'aide d'un tableur comme Excel.

Les avantages de la méthode :

- ✓ PFAM peut être utilisé pour des sites individuels, comparant l'état actuel avec l'objectif de planification. Et plus elle est suffisante pour comparer plusieurs espaces verts avec l'autre ;
- ✓ PFAM est très souple, elle peut être utilisée dans n'importe quelle ville tant que les valeurs de référence sont disponibles ;
- ✓ Les résultats par critère peut être visualisé avec un système d'information géographique (SIG) en utilisant les logiciels Arcview, c'est un outil très utile si un aperçu de plusieurs ou de tous les espaces verts d'une ville est requis.

2-3-le modèle MATEA¹ : c'est une boîte à outil pour l'analyse et l'expérimentation architecturale complémentaire aux modèles graphiques et numériques traditionnels de l'architecte, elle est formée d'un ensemble de modèles qui sont implémentés avec des outils du commerce de type EXCEL (un tableau de base de donnée et un schéma de type radar), et elle dotée d'une méthode d'utilisation qui permet d'exprimer des connaissances sur les objets architecturaux comme les bâtiments, parcs, jardins, ponts, ville, paysage... ainsi que sur la pratique du projet (projetation). (HANROT.S, 2005)

« Un objet architectural peut être évalué selon les différents points de vue en considérant les rôles qu'il assume et les propriétés qu'ils lui confèrent. Mais cette évaluation est fragmentée. Or l'architecture est une forme de synthèse de ces différents rôles. Aussi je propose, sur le modèle radar de relier les différentes valeurs accordées selon les différents points de vue de façon à former une figure géométrique qui évoquera la synthèse architecturale » (HANROT.S, 2001 par ZEROUALA.I, 2010)

¹ MATEA : c'est un Model pour l'Analyse, la Théorie et l'expérimentation architecturale.

Conclusion :

La ville est la combinaison de quatre systèmes différents qui peuvent venir se superposer en tous les points de la ville, ces systèmes sont :

Le système parcellaire qui est un système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncière, les parcelles. **Le système viaire** est le système de liaison de l'espace du territoire. Il est constitué par l'ensemble des circulations, de fonction d'importance variable, il est destiné à relié entre les parcelles. **Le système bâti** : il regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine, quelle que soit leur fonction ou leur dimensions. **Le système des espaces libres** est l'ensemble des parties non construites de la forme urbaine.

Plusieurs auteurs sont tournés vers l'étude de cette entité à travers l'analyse de ces quatre systèmes, et bien sur chacun selon sa vision propose une série des principes et des éléments d'analyse, dans le but de trouver une manière simple pour comprendre la complexité qui s'y trouve ; on a souligné que LYNCH.K a évoqué l'image mentale chez les individus pour arriver à déterminer la relation qui existe entre l'homme et sa perception de l'espace, donc son approche met l'accent sur la dimension visuelle de la perception des structures urbaines. Alors que PANERAI.P s'est intéressé à l'étude des séquences picturales, pour l'analyse des espaces urbains ouverts, il a divisé le parcours d'un être humain en un certain nombre de séquences et chacune est constituée par la succession des plans superposés en donnant une partie de ce parcours. Tendis que CULLEN.G s'est basé dans ses études sur la manipulation des éléments qui ont un impact émotionnel sur l'individu, et il a essayé de reprendre, de répertorier puis analyser les éléments principaux de paysage urbain. Cependant les paysagistes se basent sur la qualité physique du paysage urbain que la qualité sensorielle, en considérant que le confort visuel de l'environnement bâti est relatif aux qualités physiques constituant cet environnement.

L'approche morphologique renait dans les années 60, comme critique de l'urbanisme fonctionnaliste, elle s'est intéressée par la forme physique de la ville et la constitution de son tissu urbain à travers l'histoire, afin de savoir comment aborder les problèmes des anciens quartiers, donc il s'agit de la préservation du patrimoine.

Dans l'étude qui suit, l'approche que nous allons retenue est l'approche typomorphologique, il s'agit de la combinaison de la morphologie urbaine et de la typologie architecturale ; donc elle décrit la forme urbaine (morphologie) sur la base de

classifications des édifices et des espaces ouverts par type (typologie). Elle manifeste comme critique du modernisme et dans le but de valoriser les anciens tissus, elle s'est basée sur la connaissance de la configuration physique de la ville et sa matérialité ainsi elle tend à trouver les raisons réelles qui donnent la forme actuelle à une ville. Elle :

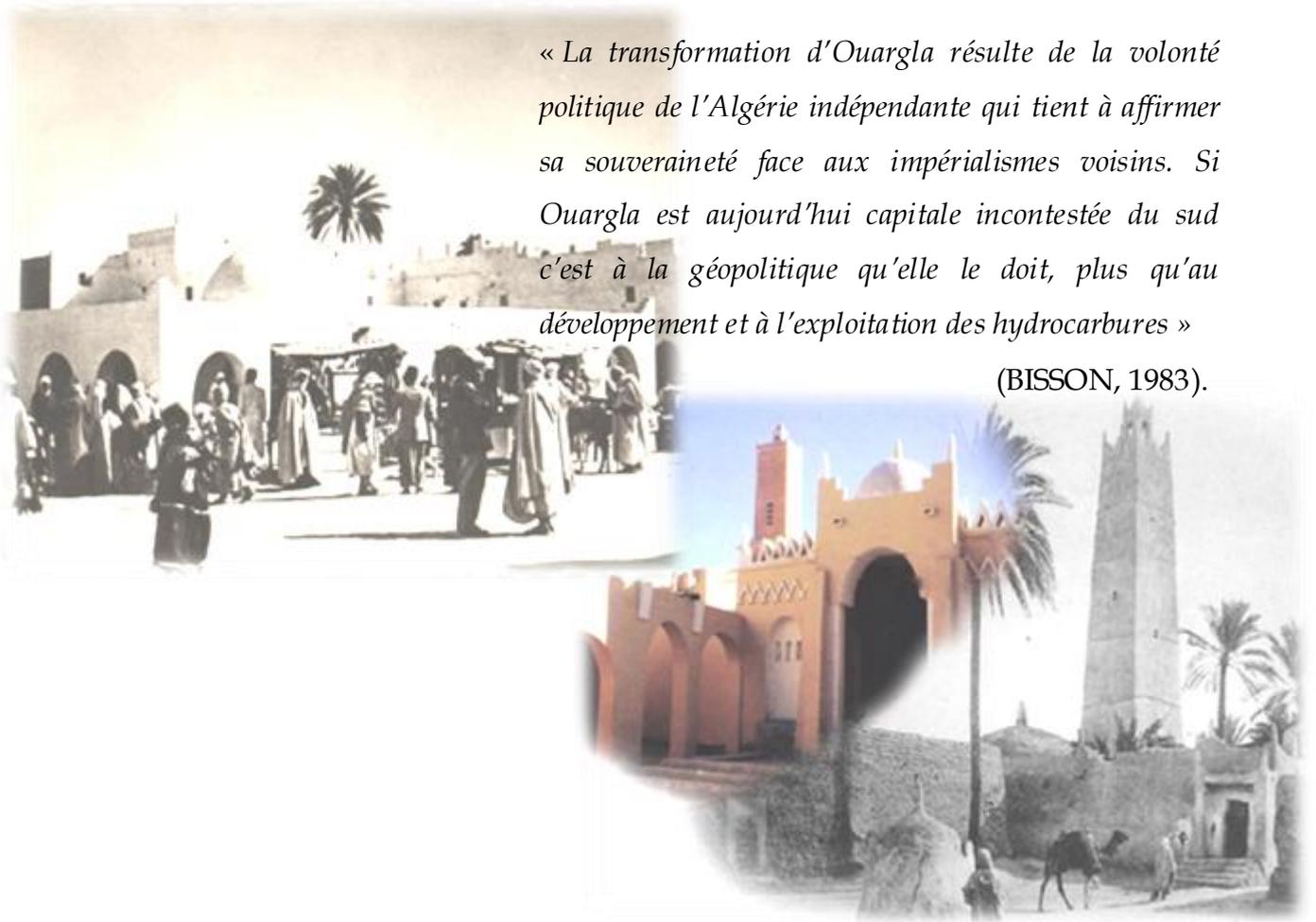
- Permet l'analyse du cadre bâti à différentes échelles ;
- Caractérise la forme urbaine comme une entité dynamique et continuellement changeante ;
- Révèle une relation dialectique entre les quatre systèmes la composent.

Cette approche nous permet de faire ressortir les caractéristiques et les particularités de chaque place étudiée, leur rapport avec les autres systèmes constituant la forme urbaine. A travers lui nous allons arriver à déterminer les changements qui résultent de la succession des périodes historiques et de comprendre les formes actuelles.

CHAPITRE 5 :
PRÉSENTATION DE LA VILLE
D'OUARGLA ET LA GENÈSE DE SON
ESPACE PUBLIC

« La transformation d'Ouargla résulte de la volonté politique de l'Algérie indépendante qui tient à affirmer sa souveraineté face aux impérialismes voisins. Si Ouargla est aujourd'hui capitale incontestée du sud c'est à la géopolitique qu'elle le doit, plus qu'au développement et à l'exploitation des hydrocarbures »

(BISSON, 1983).



Introduction :

Ouargla, perle du sud, une oasis du sud algérien, à environ six cents kilomètres à vol d'oiseau, au sud-est d'Alger, elle comprend plusieurs agglomérations : Rouissat, au sud ; Adjaja et Chout, à l'est ; Sidi Khouiled, au nord-est ; et au nord, la petite Oasis de Ngoussa., elle est située au croisement des pistes caravanière du chemin d'or et des esclaves, ce réseau viaire relie l'Afrique du nord au sudan, permet d'enrichir l'échange commercial entre ces pays.

Ouargla la capitale des oasis et la porte de désert (selon Ibn Khaldoun), est une vraie capitale du désert, entourée de cinq petites oasis : Beni Thour, Sidi Khouiled, Chott, Rouissat, Saïd Otba et N'goussa, elle est l'une des plus vieux villes de l'Algérie (les vestiges préhistoire et les restes archéologiques retrouvés dans le site confirment les hypothèses de la présence humaine avant l'antiquité), présentant le moteur de l'économie nationale, surtout avec la proximité de Hassi Massoud, elle est devenue la capitale du pétrole.

L'origine de la nomination de la ville d'Ouargla (Iouglen) revient à l'appellation de la première population, et après elle prend le non de Wardjlem, mais depuis 3 siècles le nom communément utilisé pour désigner cette ville est Ouargla.

Son histoire est composé de la superposition et la juxtaposition des époques historiques, la première installation est celle de la population Ibadites qui arrivait au site et s'installait par la création de la ville de Sedrata, après l'abondance de Sedrata la sédentarisation des nomades commençait sur un autre site, produisant le premier noyau autour lequel la ville prenait à s'étaler. L'arrivée française à la ville porta une nouvelle image, elle a marquée son existence par la ville coloniale qu'elle a devenu le centre ville actuel. Après l'indépendance, la ville a connu un processus d'urbanisation très fort, qui augmente le besoin en matière du logement, l'état a adopté une nouvelle politique pour absorber cette crise, il s'agit les nouvelles zones d'habitat. *« Cette urbanisation au Sahara a historiquement des racines profondes. Elle est fille du grand commerce transsaharien, qui pendant près de dix siècles a animé ces vastes espaces entre rive nord et rive sud du Sahara. »* (COTE.M, 2005)

La morphologie de cette ville comme celle de toutes les villes algériennes, est composite, chaque époque de l'histoire laisse son empreinte, et qui prend place en juxtaposition ou en superposition avec l'époque précédente sans l'effacer (CHAUCHE.S et al, 2008).

Le chapitre présent vise à mettre l'accent sur la ville d'Ouargla et ses contextes ; physique, géographique, socio-économique et historique, afin de comprendre l'assiette dans la quelle s'insert notre corpus d'étude.

C'est un chapitre préparatif au chapitre suivant pour comprendre la structure urbaine de cette ville qui reflète la structure de son espace public. La genèse de ce dernier traduit les différentes époques historiques, les rues étroites et irrégulières de la ville traditionnelle, les rues larges et structurées (boulevard et avenue) de la ville coloniale, et l'espace public lâche et non structuré des quartiers nomades.

1-présentation de la ville d'Ouargla :

La ville d'Ouargla est située au sud-est algérien, au nord du Sahara algérien, elle présente l'une des oasis les plus grandes du Sahara et occupe une soixantaine de kilomètres sur la cuvette d'oued Mya. C'est une vraie capitale du désert qui entourée de cinq petites oasis : **Beni Thour, Sidi Khouiled, Chott, Rouissat, Said Otba et N'goussa**, (voir figure n°01), sa création est dans le but de répondre à une logique, car elle joue le rôle d'une porte du désert au centre des pistes commerçantes saharienne (les pistes des caravanes) ou se fait les échange de l'or soudanais et puis le commerce des esclaves, à la fin du XIVème siècle, Ibn Khaldun décrit : *« de nos jours la ville d'Ouargla est la porte du désert par laquelle les voyageurs qui viennent du M'Zab doivent passer quand ils veulent se rendre au Soudan avec leur marchandise. »* (CHABA.M, 2002), Aujourd'hui et grâce au mouvement de l'urbanisation, cette ville devient grouper les éléments d'une ville moderne et des quartiers traditionnels (elle se caractérise par l'existence de deux types d'espace : l'espace urbain récent et l'espace oasis traditionnel).

Elle est aussi un des centres extrêmement anciens de peuplement qui revient à l'époque paléolithique ou épipaléolithique, sa population actuelle est d'origine nomade, et qui s'est sédentarisée particulièrement depuis la découverte du pétrole.

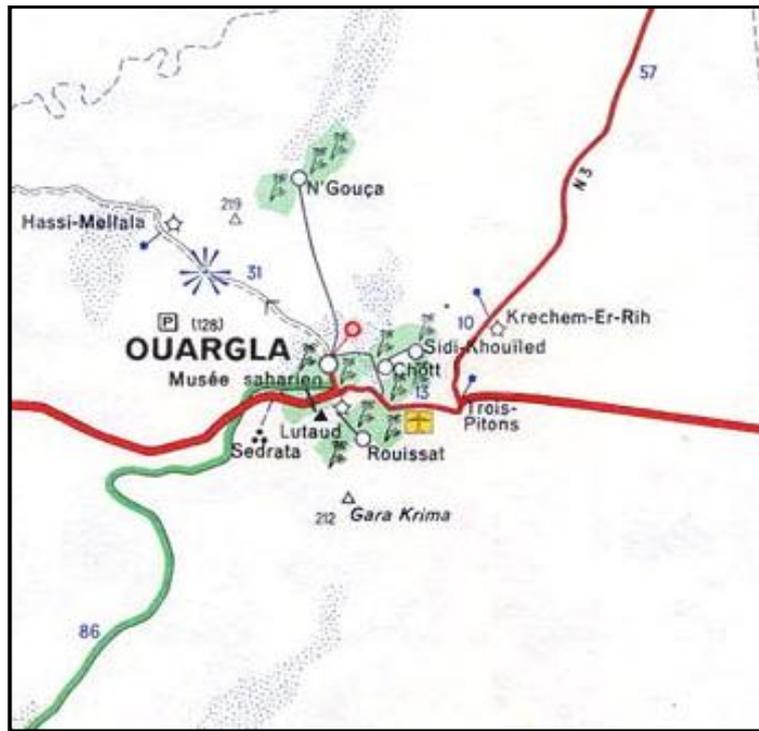


Fig n°V,01 : L'agglomération d'Ouargla
Source : Carte Michelin, (1962).

1-1-situation et données physiques :

1-1-1-situation : la ville d'Ouargla se situe à 128m d'altitude, a 190 km à l'Est de Ghardaïa, 388 km au Sud de Biskra, 160 km au Sud-ouest de Touggourt. Sa superficie est de 211 980 km², elle s'étend entre les 28° et 32° de latitude nord et les méridiens 4° et 8° est. Elle est limitée au nord par la commune de Touggourt, à l'est par celle d'el Oued, au sud par celle des Ajjer et du Tidikelt, et à l'ouest par celle d'el Golée et de Ghardaïa. (KADIS.R, 2006). (Voir figure n°02)



Fig n°V,02 : La wilaya d'Ouargla
Source : www.wikipedia, (2011).

1-1-2-Les reliefs et la géomorphologie du sol :

La ville se situe à une altitude de 135 m, son territoire est caractérisé par l'effacement des reliefs et par la dominance des massifs des dunes, il n'y a pas, de points hauts d'origine éruptive. Aussi tout ce relief est-il très mou et les différences de niveau supérieures à cent mètres ne se rencontrent-elles que dans les grandes dunes, seules les bordures de plateaux qui forment une ligne de cote généralement abrupte, viennent donner quelque variété à un paysage monotone et sans grandeur. (KADIS.R, 2006)

La limite vers l'ouest est marquée par une falaise qui termine le plateau du M'Zab qui domine la vallée à une altitude d'environ 220 mètres. Ce plateau est composé essentiellement de formations grésocalcaires d'âge tertiaire couvertes de graviers ou de cailloux, associées à des sables siliceux rougeâtres. (IDDER.T et al, 2011).

La limite est, quant à elle moins élevée (160 mètres), est beaucoup plus diffuse. Elle est composée de formations dunaires, d'importance relativement modeste. Les bas-fonds de la cuvette (136 m au niveau du marché du ksar d'Ouargla) sont occupés par des alluvions. Les jardins de l'oasis y sont implantés, mais pour la plus grande partie, ce sont des terrains inondés ou inondables de la *sebkha* qui s'allongent en forme de croissant, au Nord de la ville, depuis l'Ouest (128 m) vers l'Est (127 m). Cette *sebkha*, composée des sols salés gypseux et très peu perméables qui évoluent dans des conditions d'asphyxies prolongées, couvrant une surface très importante et constituant un élément déterminant dans le paysage morphologique de la cuvette. (IDDER.T et al, 2011). (Voir figures n° 03,04).

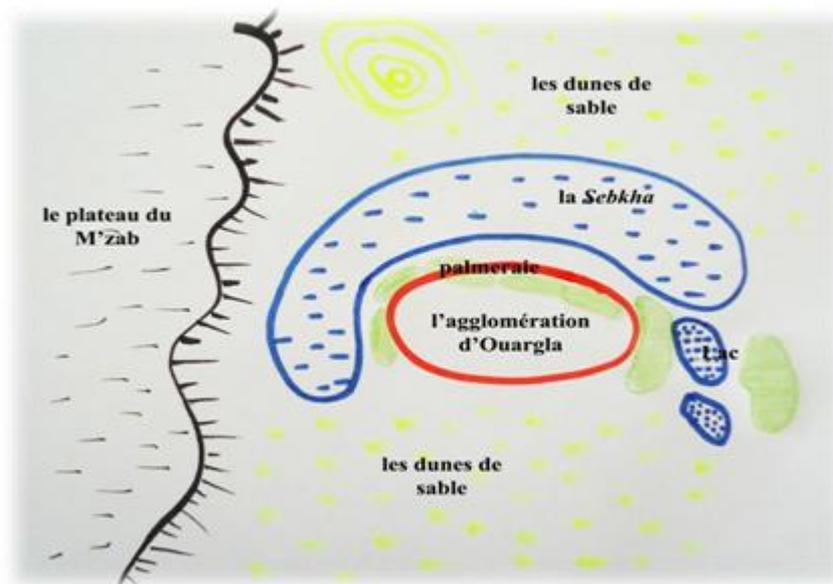


Fig n° V,03 : Le site topographique de la ville d'Ouargla
Source : La chercheuse, (2011).

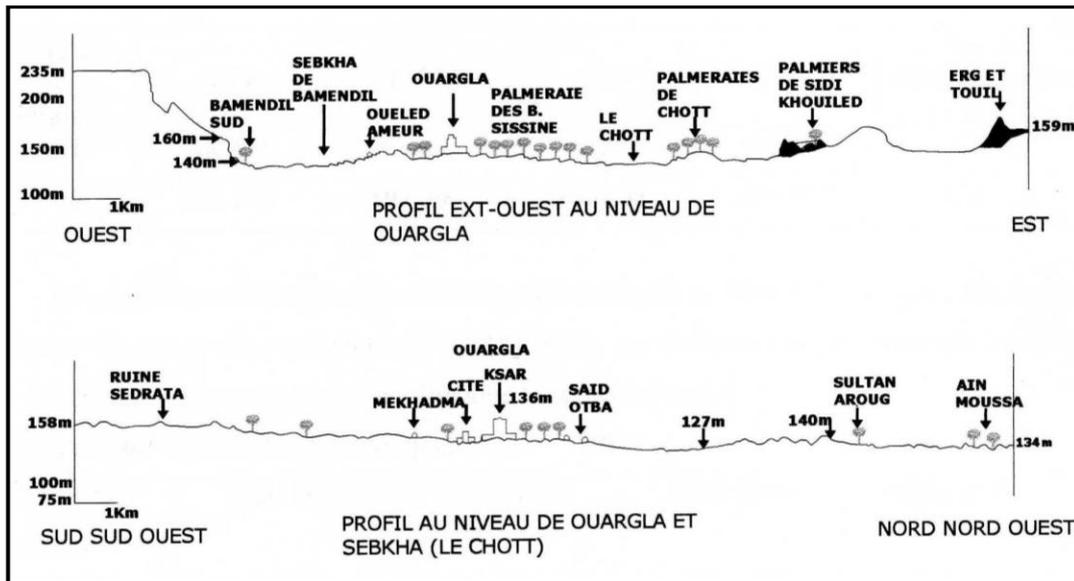


Fig n° V,04 : Profil topographique de la ville d'Ouargla

Source : KADRLI.S.R, (2006).

1-1-3-Le climat :

La région d'Ouargla appartient à l'étage bioclimatique saharien, son climat est caractérisé par une aridité nettement marquée et une sécheresse quasi permanente qui s'exprime par la température élevée, les précipitations faibles et l'évaporation importante, (une grande chaleur estivale contrastant avec un froid hivernal).

Les variations diurnes sont assez élevées, ils sont évidemment beaucoup plus fortes lorsque l'on considère non plus la température de l'air mais celle du sol. (SEBTIM, 2011).

1-1-3-1-La température :

La température est très élevée en été, la température annuelle moyenne, mesurée sur la période 1998-2009 est de 23,4°C. La maximale moyenne est de 43,5°C et la minimale moyenne est de 4,8 °C et enregistrés, respectivement, pendant les mois de juillet et de janvier. Le tableau ci dessous montre les variations mensuelles de la température maximale et minimale enregistrées par la station météorologiques de la ville de Ouargla pendant la période 1997-2008. (Voir annexe n°1).

mois	jan	fév.	mar.	avr	mai	juin	juil.	aout	sept	oct.	nov.	déc.
T.maximale (C°)	18.5	20.9	25.6	30.1	34.9	39.3	43.4	39	37.7	31.9	23.7	18.8
T.minimale (C°)	4.8	6.6	10	15	20	25	28	27.3	23.9	18	10.1	5.8

Tab n°06 : Variations mensuelles de la température max et min (1997, 2008)

Source : station météorologique de Ouargla, (2009).

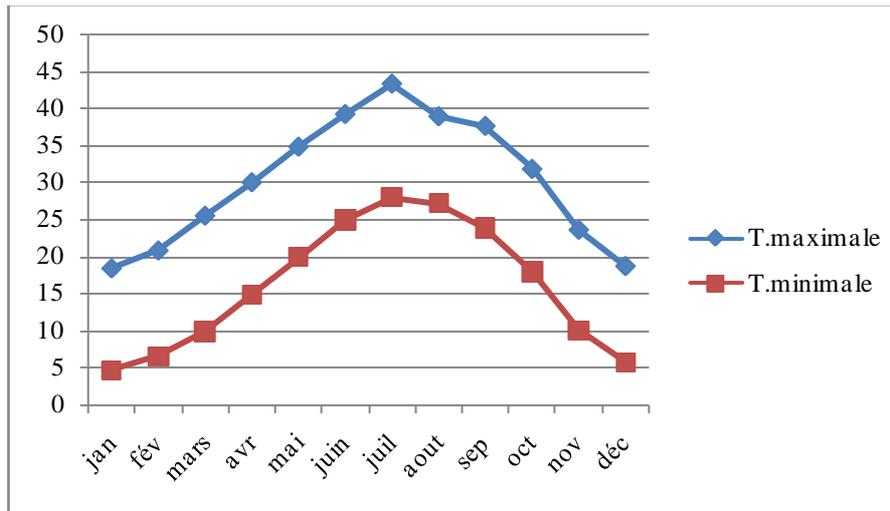


fig n° V,05 : Variations mensuelles de la température max et min
Source : la chercheuse, (2011).

1-1-3-2-Humidité de l'air :

Elle est faible par rapport à la température elle varie de 24.6% en mois de juillet à 61.3% en mois de décembre. (Voir Tableau n°07).

mois	jan	fév	mar.	avr	mai	juin	juil.	aout	sept	oct.	nov.	déc.
H. relative moyenne (%)	59.2	52.3	41.4	34.7	31.7	26	24.6	28	37.3	46.4	56.3	61.3

Tab n°07 : variations mensuelles de l'humidité relative moyenne (1997, 2008)
Source : station météorologique de Ouargla, (2009).

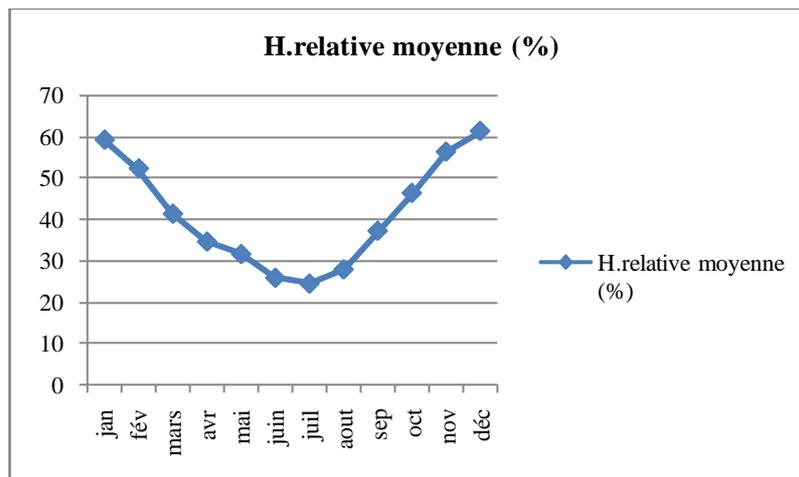


fig n° V,06 : Variations mensuelles de l'humidité relative moyenne
Source : la chercheuse, (2011).

1-1-3-3-Les précipitations :

La pluviométrie moyenne annuelle des précipitations sur la même période est de 39,1 mm. Ces précipitations sont marquées par leur caractère faible et irrégulier (117,8 mm pour l'année 2004, contre seulement 5,9 mm pour 2001). (Voir tableau n°08).

mois	jan	fév.	mars	avr	mai	juin	juil.	aout	sept	oct.	nov.	déc.
Pluviom. moyenne (mm)	11.1	0.9	3.5	4.0	1.3	0.1	0.6	1.6	5.6	13.4	7.5	2.7

Tab n°08: variations mensuelles de la pluviométrie moyenne (1997, 2008)
Source : station météorologique de Ouargla,(2009).

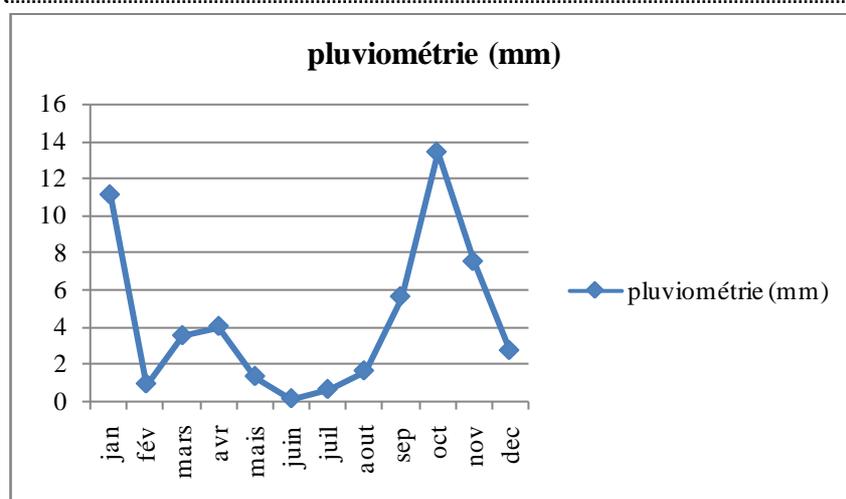


Fig n° V,07 : Variations mensuelles de l'évaporation (1997, 2008)
Source : la chercheuse, (2011).

1-1-3-4-L'évaporation :

L'évaporation annuelle moyenne est très élevée. Pour la période 1998-2009, elle a été en moyenne de 3320 mm par ans, ce qui représente un taux d'évaporation voisin de 09 mm par jour, avec un maximum de 16 mm par jour pour le mois de juillet. (Voir Tab n°09).

mois	jan	fév	mars	avr	mai	juin	juil.	aout	sept	oct.	nov.	déc.
H. relative moyenne (%)	59.2	52.3	41.4	34.7	31.7	26	24.6	28	37.3	46.4	56.3	61.3

Tab n°09 : variations mensuelles de l'évaporation (1997, 2008)
Source : station météorologique de Ouargla, (2009).

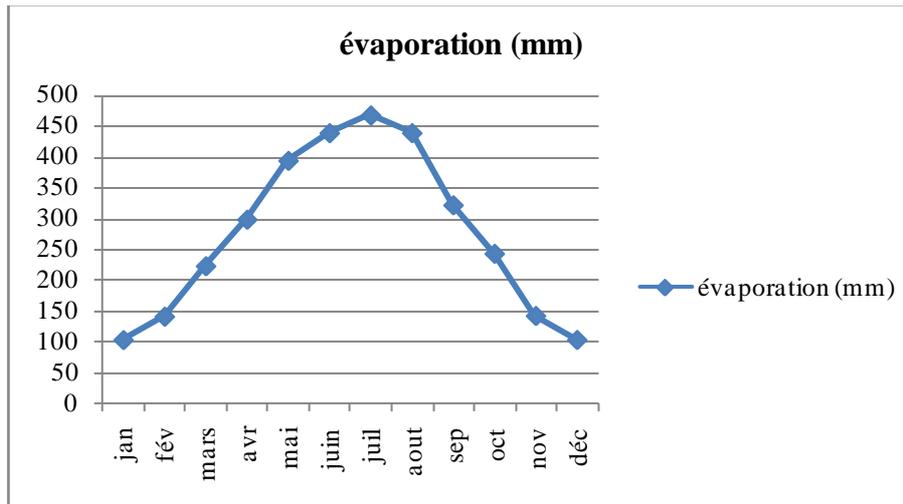


Fig n° V,08 : variations mensuelles de l'évaporation (1997, 2008)
Source : la chercheuse, (2011).

1-1-3-5-l'insolation :

Le rayonnement direct est très fort, par contre l'ombre est très peu, la réflexion sur les nuages est faibles par contre la réflexion sur le sol est très forte. (KADI.S.R, 2006).

L'insolation moyenne annuelle est de 3204 heures. Le mois le plus ensoleillé est le mois de juillet, dans ce mois l'insolation arrive à 383 heures. Le mois le moins ensoleillé est le mois de novembre avec 210 heures d'ensoleillement. (Voir tableau n°10).

mois	jan	fév	mars	avr	mai	juin	juil.	aout	sept	oct.	nov.	déc.
Insolation moyenne (heure)	250	239	269	278	261	302	338	317	250	256	246	199

Tab n°10 : Variations de l'ensoleillement moyenne (1997, 2008).
Source : station météorologique de Ouargla, (2009).

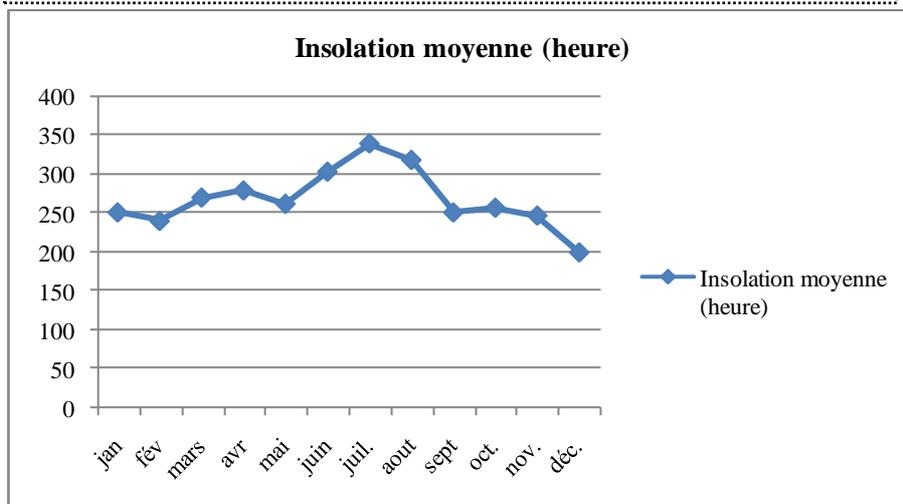


Fig n°V,09 : Variations de l'ensoleillement moyenne (1997, 2008).
Source : la chercheuse, (2011).

1-1-3-6- les vents :

Ils sont très variés, forts par fois chauds et secs, en hiver les vents soufflent du nord et de nord-ouest, en été ils sont du nord-est et ils sont les plus fréquents, mais en automne ils sont les vents dominants du nord, ces vents ramènent des particules de sable et de poussière parce qu'ils passent des régions sahariennes.

1-1-3-7- le paysage : Il s'agit le type désertique ou semi désertique, avec un sol très sec de couleur brune ou rouge. La brillance du sol due à la forte luminosité est désagréable. (KADLI.S.R, 2006).

1-2- données socio-économiques :

1-2-1-La population: elle est d'origine nomade qui s'est sédentarisée particulièrement dans la région, la première installation de la population est celle de la population Ibadites qui arrivait au site et s'installait par la création de la ville de Sedrata, où fleurissaient les sciences, le commerce et les esclaves. Après l'abondance de ce site, la sédentarisation des nomades commençait sur un autre site, produisant le premier noyau de la ville, les habitants du Ksar appelés les Ouarglis, ils sont essentiellement des sources berbères, ils parlent une langue berbère (le teggargrent). (CHABA.M, 2002).

Cette population du ksar comporte trois tribus : les Beni Brahim occupent la partie nord-ouest du Ksar, les Beni Waggin qui occupent la partie nord-est du ksar, la troisième tribu est celle de Beni Sissine et qui occupe le reste du Ksar (la partie sud), Après la sédentarisation à l'intérieur du Ksar, les habitants se sont fixés dans d'autres parties de la ville, cette installation contribue ainsi à l'évolution de la ville et à l'extension de sa configuration spatiale.

La population actuelle de la ville d'Ouargla se compose d'autres races, généralement elle comporte quatre races bien distinctes : les Arabes, les M'Zabites, les Aratini (noirs) et les "nègres".

Depuis 1966, Ouargla ne comptait que environs 19 000 habitant, elle atteint en 1977 environs 48 000 habitants, elle a doublé sa population chaque les dix années, en 1987 elle a dépassé 75 000 habitants. Mais ces dernières années le taux de croissance s'est ralenti un peu, la population en 2008 atteint presque 125 000 habitants.

La croissance démographique de la ville d'Ouargla tient à plusieurs faits :

- la sédentarisation des nomades ;
- la fixation des citoyens venus du nord ;
- le croit naturel.

Aujourd'hui cette population dépasse les 125 000 habitants qui sont regroupés sur une superficie de 3 300 ha. (CHABA.M, 2002), (Voir tableau n°11).

Année	1966	1977	1987	1998	2004	2008
Ouargla	18 960	47 800	75 273	112 339	119 339	124 247
Wilaya	121 391	197 300	284 454	448 627	503 023	544 367

Tab n°11 : Evaluation de la population d'Ouargla (1966, 2008).
Source : D.P.A.T, (2009).

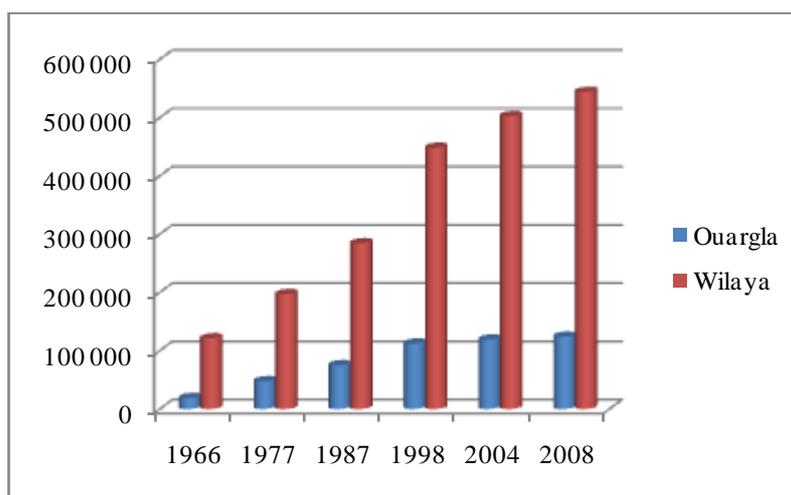


Fig n° V,10 : Evaluation de la population d'Ouargla (1966, 2008).
Source : la chercheuse, (2011).

1-2-2-Le rôle régional de la ville d'Ouargla :

L'agglomération de Ouargla est la chef lieu d'un territoire qui s'étend sur une superficie de 163 263 Km², elle constitue un carrefour d'échange important, sur le grand axes méridien qui depuis Skikda, dessert le Sahara par chemin de fer jusqu'à Touggourt, par voie routière jusqu'à Ouargla et au- delà. (CHABA.M, 2002).

Certes, c'est un important centre urbain qui avec sa situation stratégique (il est située au bassin pétrolifère) participe à l'économie nationale du pays, la commune de Hassi-Massoud à 80 Km au sud-est du chef lieu, et on n'oublie pas la découverte de nouveaux champs pétroliers vers l'ouest de la ville qui augmentent aujourd'hui cette participation.

1-2-3-Les trois composants de cet établissement humain :

Tout établissement humain saharien se compose de trois éléments principaux, ces éléments sont l'habitat (le Ksar) qui est situé au milieu de la palmeraie et bien sur proche de l'eau, qui met en évidence le caractère de coexistence entre ces trois éléments (habitat, palmeraie et l'eau) ;

1-2-3-1-Le ksar d'Ouargla :

Le paysage urbain ksourien a été doté d'un système de signes visuels qui ont fondé son identité particulière. Ce système est porteur de signification historique et sociale. Le ksar en tant que résultat physique de l'organisation sociale typique de la société saharienne, demeure une richesse patrimoniale du sud algérien. (CHAOUCHE.S et al, 2008).

«Le vieux Ksar d'Ouargla se présente comme une entité circulaire compacte avec une forte densité (...). Le tissu est fortement structuré et marqué par les éléments de repère que sont la mosquée » (COTE.M, 2005).

Il est le premier noyau de la ville d'Ouargla après la destruction de la ville Ibadite de Sedrata, un noyau qui est implanté sur un site favorable pour créer un établissement humain et qui possède un potentiel très important en ressources hydriques. Ce Ksar était pourvu d'une enceinte qui avait des portes dont chacune donnait sur la piste de la ville la plus proche (Ghardaïa, N'goussa, El Goléa), le nombre de portes n'était pas constant à travers l'histoire, dont chaque historien cite un nombre différent de portes, (El Ayachi cité par BELAHMISSI.M 1977) cite 7 portes, mais (LETHIELLEUX.J, 1983) cite seulement 3 porte, parmi ces portes on trouve aujourd'hui: Bab Ahmid, Bab Azzi, Bab el Boustan, Bab Boushak (Bab Sultan), Bab Rebia, Bab Djedid et Bab Ammar. (Voir image n°11).¹

« Des portes relient le Ksar à l'espace extérieur et à la place centrale. Au niveau de chaque porte existe une placette appartenant à u groupe ethnique. » (COTE.M, 2005).

Le ksar présente le noyau urbain repère dans la ville qui existe dans une trame en damier du tissu de la ville coloniale, cependant il montre aujourd'hui une structure qui ne possède plus de capacités d'adaptation ou intégration aux nouvelles pratiques de l'habiter et les nouvelles logiques d'urbanisation, il connaît une dégradation avancée au niveau de l'habitat et de la vie sociale ce qui rend son rôle très modeste par rapport au reste de la ville, il reste en marge, subissant la croissance de l'agglomération au lieu d'y participer. Notre observation de la structure urbaine du Ksar nous renseigne qu'il a

¹ Ces sept portes s'étaient réparties comme suite : deux portes pour chaque tribu, la première porte pour entrer et la deuxième pour sortir, la septième porte était Bab sultan qui permettait l'accès à la casbah. Ces portes avaient des horaires d'ouverture et de fermeture.

pu garder l'ossature de sa structure malgré les mutations sociales et spatiales qu'il a connu à travers l'histoire de son évolution. (Voir image n°12).

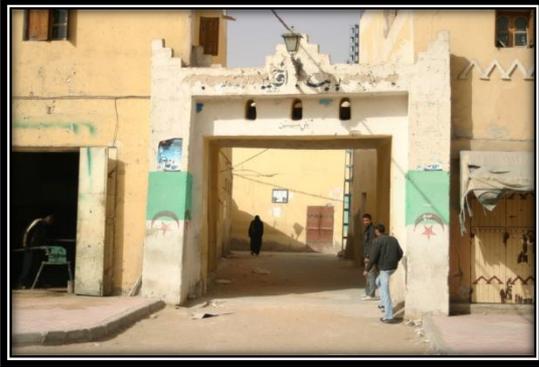


Image n° V,11: Bab Ahmid, Beni Sissin
Source : la chercheuse, 2011.

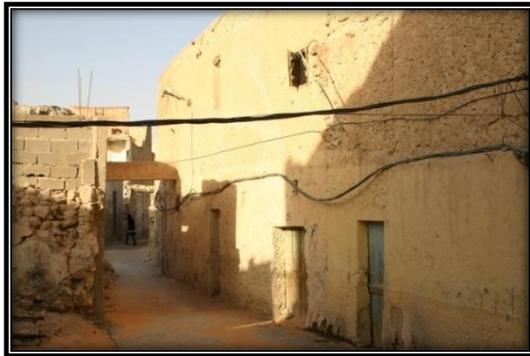


Image n° V,12 : l'état de l'habitat à l'intérieur du Ksar, Beni Sissine
Source : la chercheuse, 2011.

-L'habitat : la maison Ouarglie est une maison saharienne typique, elle est construite généralement selon un plan rectangulaire plus profond que large, ces maisons introverties dont le mur de façade qui la borde sur la rue est complètement aveugle et percé seulement d'une porte, cette maison contient une cour intérieure et une terrasse avec une entrée toujours en chicane, introduisant donc le caractère de l'intimité dans un tissu organisé selon une hiérarchie dont cette dernière sert les valeurs de la ville arabe. (voir annexe n°5).

« L'habitat ancien du Bas-Sahara présente des constructions introverties et irrégulières, avec une géométrie définie par la forme de la parcelle, allant du rectangle au trapèze et à des formes composées, parfois. Cette irrégularité formelle résulte de partages successifs des parcelles et de leurs modes d'occupations. La surface varie selon les besoins de la famille, et la maison, unité sociale et économique, abrite familles, réserves et animaux. » (CHAOUCHE BENCHERIF.M)

1-2-3-2-La palmeraie :

L'ancienne ville d'Ouargla est entourée par une palmeraie de 2000ha qui constitue une ceinture de protection de la ville contre les vents violents, adoucit le climat et produit l'aliment essentiel pour la région.

Malgré le rôle primordial qu'elle joue cette palmeraie, elle réside aujourd'hui dans un état grave grâce à la remontée des eaux usées domestiques et les eaux de drainage qui résultent un problème d'excédents hydrique. Ainsi l'extension des zones chotteuses et des sebkhas est à l'origine de la destruction de 180 ha de palmiers dattiers, durant ces dernières années. (AMMOUR.F et al, 2007). (Voir image n°13).



Image n° V,13 : la palmeraie d'Ouargla

Source : AMMOUR.F et al, 2007.

La photo montre l'état actuel de la palmeraie qui fait face à une grande catastrophe, celle de la remontée des eaux de la nappe phréatique.

1-2-3-3-Les ressources en eaux :

La ville d'Ouargla dispose d'un potentiel hydrique très important constitué des deux complexes :

-Le complexe terminal : il contient trois nappes :

- ✓ La nappe du quaternaire ou nappe phréatique : cette nappe est affleure dans les zones basses (sebkha et chott), c'est une nappe qui n'est pas exploitée grâce à sa grande salinité qui atteinte plus de 15 g/l. et elle est polluée puisque elle est mélangée avec les eaux usées qu'elle reçoit par les rejets domestiques. (AMMOUR.F et al, 2007). « Elle s'écoule du sud vers le nord, suivant la pente de la vallée, ce mouvement très lent a pu être estimé récemment à 0.4 l/s par km de font de nappe en amont de la palmeraie de Ouargla et à 0.6 l/s/km de font en aval » (LELIEVRE.R.F cité par ROUVILLOIS BRIGOL.M, 1975).
- ✓ La nappe du moi-pliocène : la profondeur de l'eau est variée entre 60 à 140m par pompage avec un débit moyen de 30 l/s, elle a une salinité variable entre 2 et 7 g/l. cette eau est utilisée généralement en irrigation. « l'exploitation de la nappe du

miopliocène est extrêmement ancienne, c'est elle qui a permis la création des palmeraies irriguées, ici comme dans l'Oued Righ » (ROUVILLOIS BRIGOLM, 1975).

- ✓ la nappe du sénonien : la profondeur de l'eau est variée entre 120 à 180 m par pompage avec un débit moyen de 30 l/s. elle a une salinité variable entre 1,8 à 3 g/l, elle est utilisée généralement comme eau potable. (AMMOUR.F et al, 2007).

-Le complexe intercalaire : qui contient la nappe albienne ; c'est un des plus grands réservoirs souterrains d'Afrique. Son eau est très chaude (57 C°), elle est captée à environ 1300m de profondeur et exploitée sans pompage. C'est une eau salée que sa salinité est de l'ordre de 2g/l. elle est essentiellement utilisée pour l'alimentation en eau potables et l'irrigation. (AMMOUR.F et al, 2007).

Malgré ce potentiel en eau, la ville d'Ouargla se trouve face à un grand problème d'utilisation des eaux (les eaux potables et les eaux de l'irrigation), le rejet des eaux usées dans plusieurs points dans la ville, et le non fonctionnement de la station d'épuration depuis 1980 engendrent un état catastrophique, les eaux potables ne répondent pas aux normes de potabilité, donc le gouvernement doit prendre en considération l'état catastrophique de l'eau dans cette ville et elle doit mettre un programme pour affronter ce problème. (Voir figure n°14).

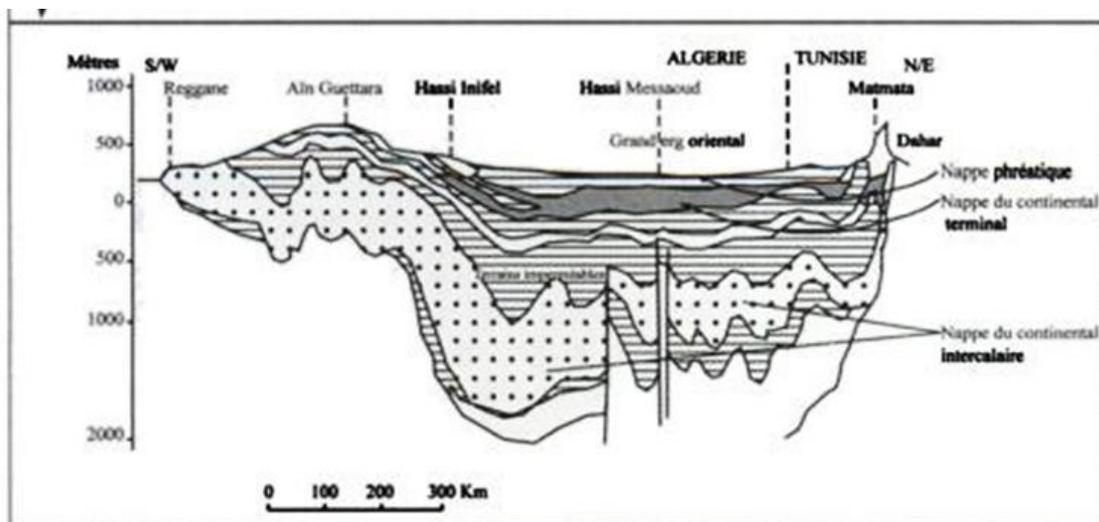


Fig n° V,14 : les profondes dans la bas Sahara.

Source : COTE.M, 2005.

2-Historique : la ville d'Ouargla est comme toutes les villes algérienne, elle vivait plusieurs périodes à travers l'histoire, chaque époque de l'histoire laisse son empreinte,

et qui prend place en juxtaposition ou en superposition avec l'époque précédente sans l'effacer, on va exposer les différentes périodes historiques qu'elle voyait cette ville :

2-1-Ouargla avant la conquête française :

La première phase de l'occupation de la ville d'Ouargla coïncide avec l'apparition des ibadites et la création de la ville de Sedrata « *le seul site à avoir été fouillé à plusieurs reprises est le site de Sedrata, située à 7Km en amont de Ouargla et à demi noyée dans les bras d'un petit erg, la ville des isedraten, ou plutôt les villes des isadraten , sont depuis leur ruine, l'objet d'une pèlerinage annuel de la communauté ibadite de Ouargla si bien que leur souvenir est toujours resté très vif dans la vallée.* » (ROUVILLOIS BRIGOL.M, 1975).

Après la destruction de cette ville au 11^{ème} siècle, la sédentarisation commençait sur un autre site, elle portait avec elle la création du premier noyau de la ville actuelle d'Ouargla (la création du Ksar sur une superficie de 30ha et avec 1000 hab.), un site pertinent pour l'implantation d'un établissement humain. Le ksar est divisé en trois parties dont chaque partie prend le nom de la tribu qu'elle y occupe (Beni Sissine prenaient la partie sud, Beni Waggin prenaient la partie nord-est, Beni Brahim prenaient la partie nord-ouest). Le Ksar est implanté sur une vallée, un site caractérisé par la présence d'un potentiel très important des sols légers, et bien sure facile à exploiter, une nappe phréatique à une profondeur relativement faible. Il était entouré par un rempart de 5 à 6m de hauteur, qui était entouré lui même par un fossé de 10m de largeur ce fossé a été comblé en 1881 et remplacé par un boulevard. (MEZIANI.H, 2011). (Voir figures n°15, 16).

C'est au 14^{ème} siècle que Ouargla recouvrait une place très importante comme porte du désert (nom donné par Ibn Khaldoun) et passage obligé pour rejoindre le soudan.

Au 17^{ème} siècle la ville prenait à s'étalait, d'autres tribus arrivaient et se sédentarisait à l'extérieur du Ksar (Saïd Otba, Beni Thour, Chaamba et M'khadma).

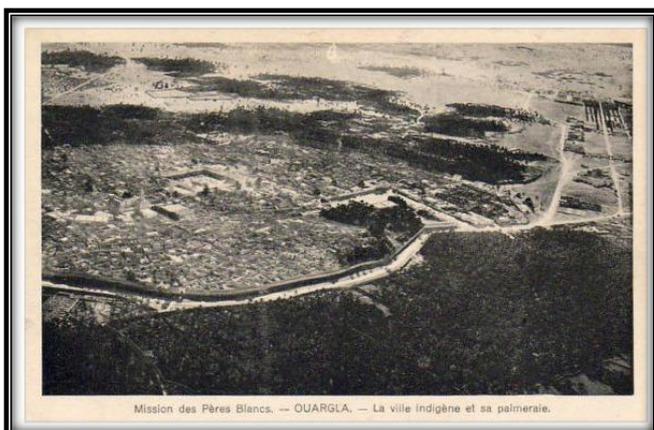
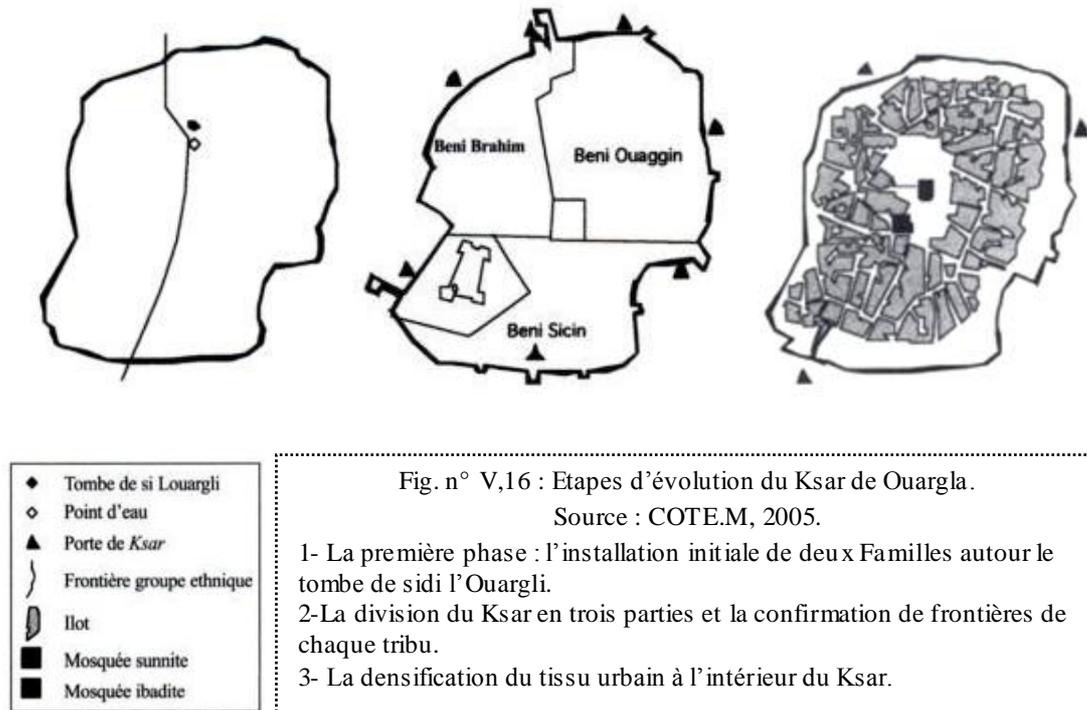


Image n° V,15 : la ville d'Ouargla et sa palmeraie avant la conquête française.
Source : mission des pères blancs à Ouargla.



2-2-Ouargla pendant la conquête française :

Durant cette période, la ville s'est étendu au sud du Ksar sur une superficie de 200ha, cette période est marquée par trois étapes qui distinguent le processus de l'implantation française :

2-2-1-La première phase, la construction en superposition (1887- 1927) : dès le début de la colonisation jusqu'à l'arrivée du colonel Carbillet, cette phase est caractérisée par les interventions concentrées au niveau du Ksar et la construction par superposition au sein du Ksar, qui se résume en la réalisation d'une percée (sous l'ordre du Général Lacroix) facilitant l'accès au centre du ksar (a partir de Bab Sultan dans le quartier des Beni Sissine), et qui dirige vers une place nommée la place Flatters, cette place est liée au centre du Ksar par une rue qui appelée Rivoli, une rue droite et entourée par des arcades et des boutiques. L'ancienne place est divisée en deux parties différentes, la première a été occupée par l'église et les ateliers des sœurs et des pères blancs, et la deuxième partie a constitué la place du vieux marché.

Cette phase est marquée aussi par la construction française en dehors du Ksar pour assurer la sécurité de l'armée français, ils ont réalisés trois forts (Bordjs) qui sont devenus les éléments structurants du développement urbain de la ville (la construction du Bordj Chandez en 1887, appelé actuellement Bordj Lahmar, bordj Lutaud et Bordj de génie militaire en 1917-1918. (MEZIAN.H, 2011).(Voir image n°17,18).



Image n° V,17 : la place de Flatters,
Ouargla
Source : Une Oasis saharienne à travers
l'histoire Ouargla, 2003.
Le statu du Flatters au milieu de l'image,
l'hôtel Bernabé à droite.

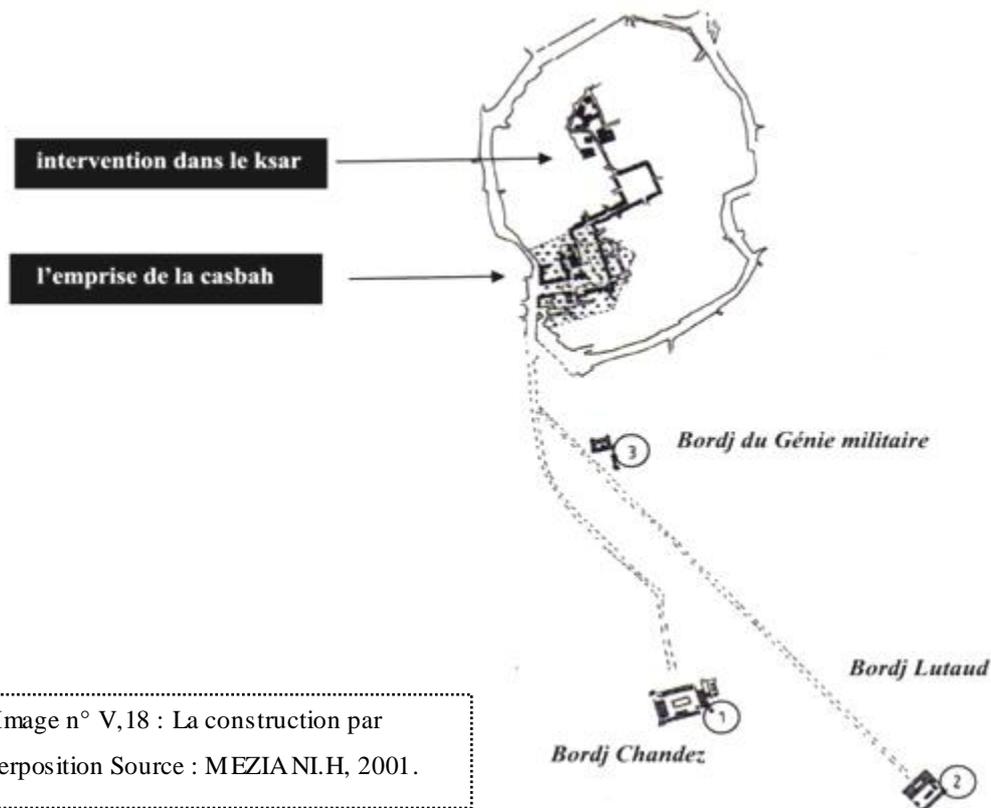


Image n° V,18 : La construction par
superposition Source : MEZIANI.H, 2001.

2-2-2- la deuxième phase, la construction en juxtaposition: (1927-1940) : l'armée française est passée de la construction par superposition à la construction par juxtaposition, cette période est marquée par les travaux du colonel Carbillet par la création d'une ville nouvelle sur un terrain vierge et vague, une ville qui s'étale sur une surface atteinte presque le double de celle du Ksar mais elle est moins peuplée grâce elle regroupe les équipements et les logements des officiers, des fonctionnaires et des instituteurs. (COTE.M, 2005).

Cette ville abrita des nouveaux modes d'urbanisation et de perception de l'espace qu'ils étaient inconnus dans la région (prémices d'un urbanisme moderne), les voies furent

implantées parallèlement et perpendiculairement constituant une trame en damier. L'axe rectiligne qui liait le ksar et la nouvelle ville (qui fut nommé Laperrine) fut considéré comme l'axe principale de la ville, beaucoup de constructions furent implantées le long de cet axe comme l'église, le musée, les logements ...etc. (SEBTI.M, 2011). (Voir image n°19)



Image n° V,19 : Construction par juxtaposition (Ouargla en 1930)
Source : HUMBERT.J.C, 1997.

2-2-3- la troisième phase, la construction en densification (1940-1960) :

Après 1940 la ville nouvelle continue à s'étendre suivant le plan proposé par le Colonel Carbillet, cette période est généralement marquée par la construction de la cité Sélis (destinée à accueillir les civils français) qu'elle fut conçue selon les principes de la Charte d'Athènes (soleil, verdure, loisir ...etc).

C'est la phase aussi du début de la sédentarisation et de l'apparition de nouveaux quartiers des nomades (Beni Thour au sud-est, Mekhadma à l'ouest, Sidi Otba au nord), formant les quartiers des nomades sédentarisés, ces établissements humains étaient

caractérisés par une structure lâche et un espace extérieur non planifié (CHABA.M, 2002).

2-3- La période post indépendance :

Le lendemain de l'indépendance a connu un processus d'urbanisation très rapide mais qui paraît anarchique, les facteurs essentiels responsables sur cette croissance incontrôlable sont autant la sédentarisation de population venant d'autres wilaya, le tableau suivant nous montre les changements d'indices de croissance urbaine de la ville d'Ouargla par rapport a la wilaya entre 1966 et 1998.(Voir tableau n°12).

période	1966-1977	1977-1987	1987-1998	1966-1998
Wilaya	7.51	5.15	6.10	6.31
Ouargla	7.88	5.65	4.85	6.13

Tab n° 12 : Les indices de croissance urbaine.
Source : KADRLS.R, 2006

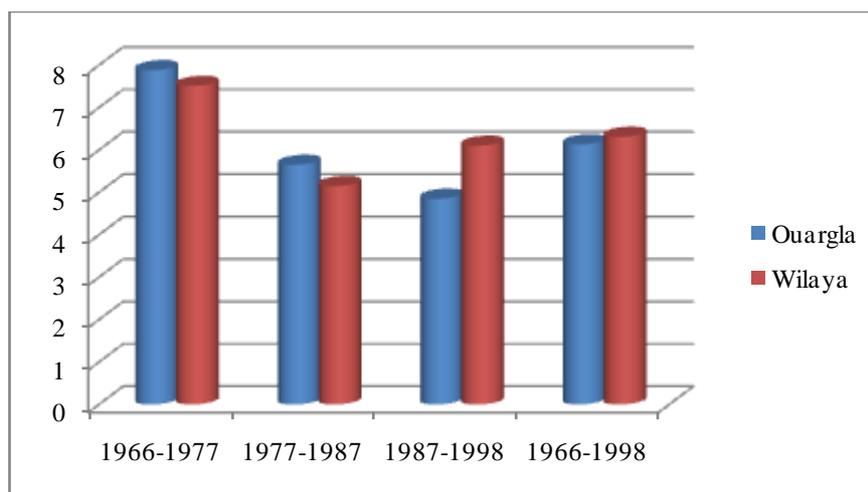


Fig n° V,20 : Evaluation des indices de croissance urbaine (1966, 1998).
Source : la chercheuse, 2011.

Dans cette période on peut distinguer trois phases différentes :

2-3-1- la phase de la promotion administrative de la ville (1960-1968) : la prospection et l'exploitation du pétrole à la région ont changé l'état économique de la ville, ils ont porté avec eux la construction des routes, d'un aérodrome et plusieurs bâtiments publics, de ce fait le marché du travail a élargi, et des nouveaux apports entre l'espace et la société ont paru.

Mais cette période de développement a été caractérisée par un rétrécissement brutal du marché de l'emploi surtout après l'indépendance, ce fait a provoqué un retour à la terre

facilité par le développement d'une politique de petite hydraulique. (KADI.S.R, 2006). Ce qui marque aussi cette période est l'établissement d'un programme spécial des oasis et par le développement des services administratifs, de ce fait une reprise économique nette est assurée.

« La transformation d'Ouargla résulte de la volonté politique de l'Algérie indépendante qui tient à affirmer sa souveraineté face aux impérialismes voisins. Si Ouargla est aujourd'hui capitale incontestée du sud c'est à la géopolitique qu'elle le doit, plus qu'au développement et à l'exploitation des hydrocarbures » (BISSON, 1983).

On n'oublie pas les modifications au niveau des structures sociales et l'apparition d'une masse salariaire très importante grâce au développement des relations avec l'extérieur. (KADI.S.R, 2006).

2-3-2- la phase de la polarisation urbaine de la ville (1968-1978) : la ville d'Ouargla a connu des différentes périodes historiques ou chaque période portait des changements assez importants, la succession des changements certes donnait naissance à un tissu urbain très varié et très riche en formes urbaines, l'augmentation de la population a entraîné une inflation du nombre de commerces groupant et constituant des centres polarisateurs.

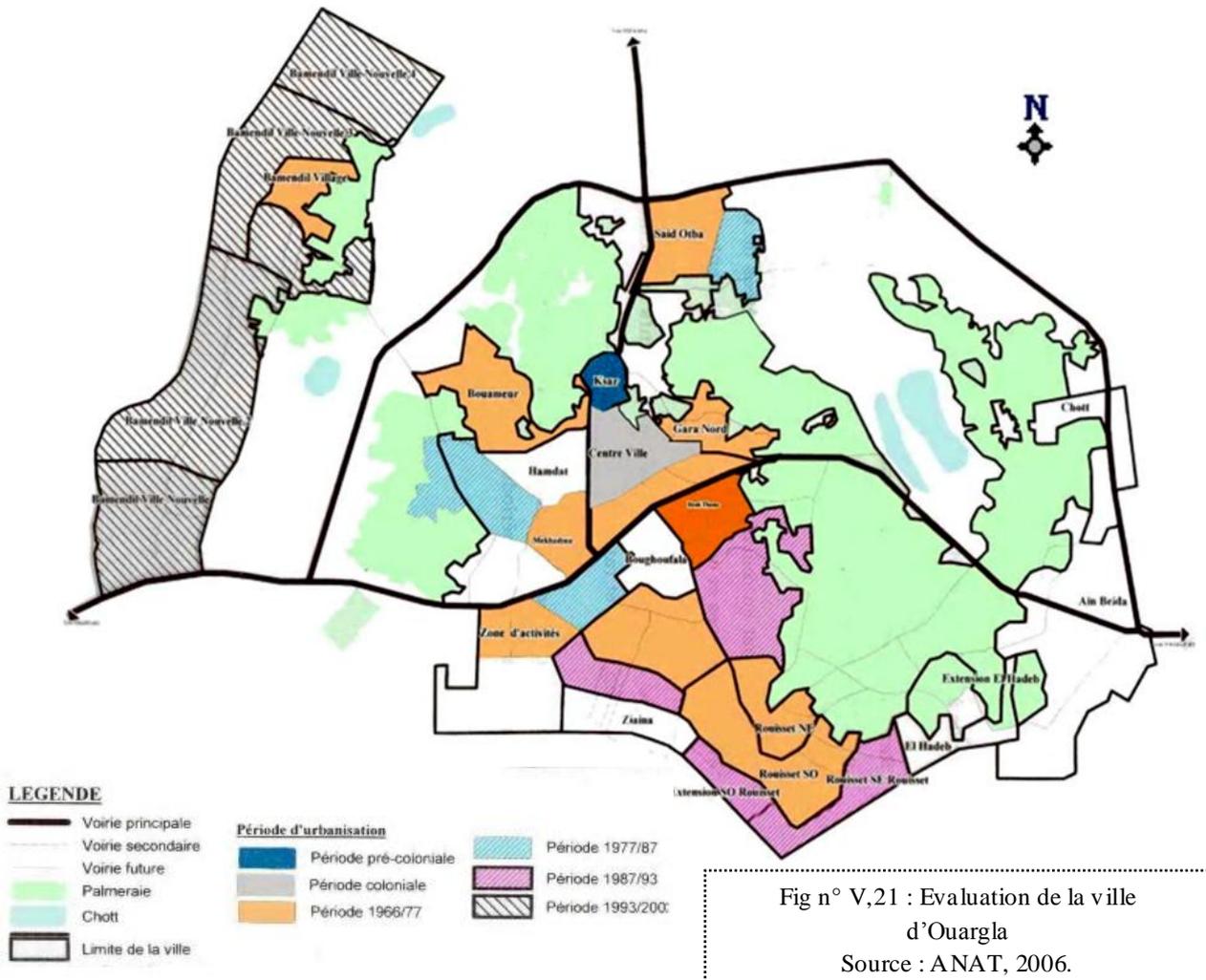
Avec ce développement très rapide, le noyau initial de la ville s'est trouvé dans un état problématique, le Ksar est marginalisé pour que le quartier administratif prenne sa place et montre son rôle comme un nouveau centre de la ville.

2-3-3- la phase de la politique de développement urbain de la ville (1978-2008) :

La morphologie de la ville d'Ouargla semble comme celle de toutes les villes algériennes et certes celles du Sahara, cette morphologie est un résultat de la succession des changements au niveau de la structure économique, sociale et urbaine. Dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle et avec la découverte de pétrole, la région a connu un processus d'urbanisation très fort ainsi que la sédentarisation et l'augmentation du nombre de commerce qui ont supportés un phénomène d'inflation de tissu urbain, donc le besoin de trouver des nouveaux terrains vierges pour l'extension devient une nécessité de premier ordre.

Les responsables ont créé un nouveau site d'extension future dépassant les contraintes physiques existantes (les lac et la sebkha), c'est celui de Bamendile à l'ouest de la ville, ce site qui s'étale sur une superficie de 1020ha présente la plus grande partie des réseaux fonciers prévus pour le développement de la ville a court, moyen et long terme.

Il est aussi pour but de participer à la sauvegarde du Ksar classé comme patrimoine national, mais d'un autre point de vue cette solution d'extension a deux volets, en plus au développement de la ville, elle peut participer à créer une rupture entre le tissu traditionnel et le pôle d'animation de la ville. (KADRI.S.R, 2006). (Voir Figure n°21).



3-la structure urbaine de la ville d'Ouargla:

3-1-Le Ksar (la ville traditionnelle) :

Une enceinte encerclée par un fossé comblé en 1881 et remplacé par un boulevard, cette enceinte regroupe les trois grandes familles (tribus) dont chaque famille occupe une partie bien identifiée dans le Ksar. Il a subi plusieurs transformations à l'intérieur de son tissu :

- Certaines rues sont transformées en passages couverts pour protéger les gens contre les rayons solaires ainsi qu'offrir l'ombre nécessaire aux habitants lors de la circulation ;

-Une grande partie de l'habitat est en ruine où bien renouvelée par l'adoption des matériaux étrangers non adéquats (comme le parpaing, le béton armé, les poutrelles métalliques et la brique rouge) ;

-L'implantation des équipements collectifs et des programmes d'habitat initié par les pouvoirs publics ;

Compte tenu de cet état de fait, le Ksar connaît un phénomène de marginalisation qu'il le met dans un état de dégradation avancé, mais malgré ça il ne cesse de jouer son rôle actif, il reste vivant et présent dans la mémoire des gens continuant à assurer la véritable fonction de centre urbain. Il est classé comme patrimoine national à préserver et à sauvegarder. Pour revaloriser sa richesse architecturale, et aussi les symboles historiques et culturels de la ville, voire même de la région. (CHABA.M, 2002), (Voir figure n°22).

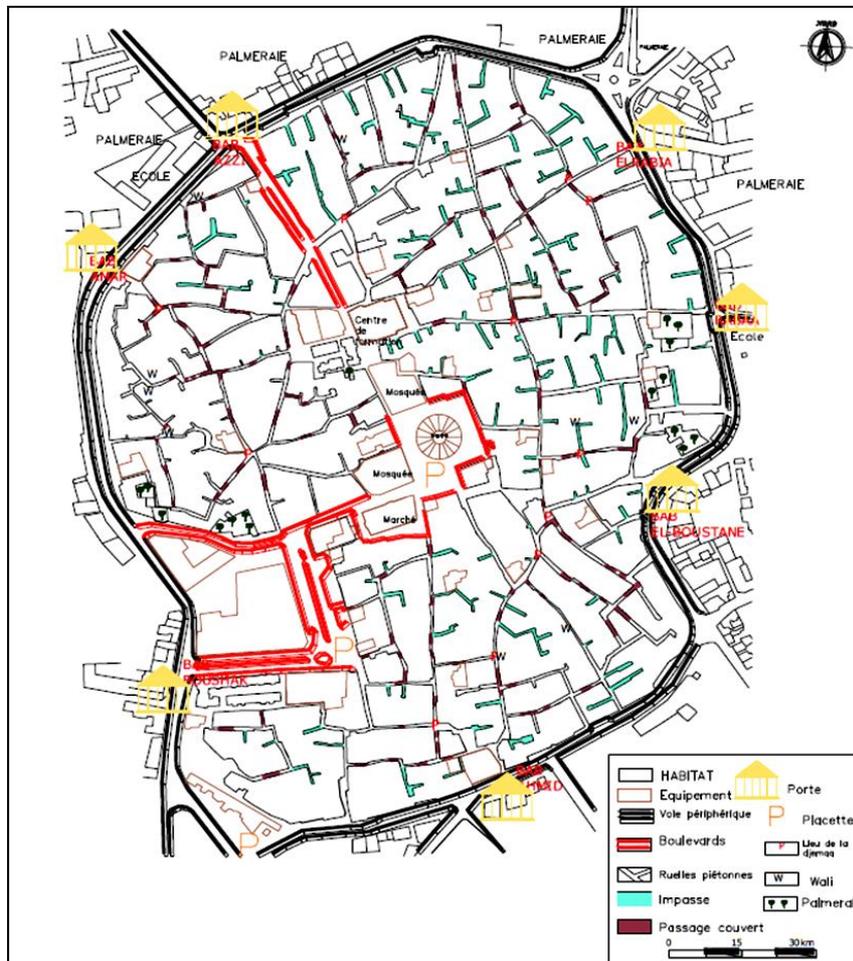


Fig n° V,22 : le Ksar d'Ouargla.
Source : plan établi d'après le PDAU, 2003.

3-2-La ville coloniale : La phase de la construction en juxtaposition portait la création d'une ville nouvelle, ainsi que l'implantation des établissements militaires et administratifs, cette ville est bâtie sur une disposition triangulaire présentant aujourd'hui le centre de la ville. (CHABA.M, 2002).

3-3-Les agglomérations nomades (le nouveau tissu) : ce tissu s'étale en ordre lâche prenant l'image de petits Ksour aérés dont chaque Ksar appelé du nom de la tribu qu'elle y occupe (Mekhadma, beni Thour, Said Otba...), ce tissu a une densité de 110 à 150 hab/ha. (CHABA.M, 2002).

3-2-4-L'intervention de l'état : (les ZHUN) : il s'agit les nouvelles zones urbaines d'habitat, créées pour absorber le manque en matière de logement, des quartiers entiers créés et aménagés par des équipements, des espaces de dépôt ou d'activité, des immeubles et d'habitat collectif qui se disperse et ne forme qu'exceptionnellement des groupes homogènes (les cités de 150 logs, 450 logs...). (CHABA.M, 2002)

3-2-5-la périphérie : a cause du processus d'urbanisation très fort et le phénomène de sédentarisation, la ville a connu un problème en matière d'extension, elle face au besoin de nouveaux terrains pour l'extension future prenant en considération les obstacles naturels (les lacs et la sebkha) et à la fois de rejoindre les ksour villageois de Rouissat, chott, Adjadja, Sidi khouiled et Bamendile (CHABA.M, 2002)

3-3-Les contraintes de l'urbanisation à Ouargla : L'urbanisation à Ouargla est contrariée par l'étendue de la zone (Sebkha, palmeraies, cimetières, casernes militaires) et par des problèmes liés à la remontée de l'eau de la nappe et par les limites des disponibilités foncières.

3-3-1-Les zones militaires :¹ cette enceinte qui se situe au centre de la ville sans participer à la vie urbaine, constitue une contrainte d'urbanisation au sein de la ville. Plusieurs programmes sont proposés par l'état dans le cadre de l'urbanisation de la ville d'Ouargla, mais ces programmes ne sont pas achevés grâce à l'emprise de l'armée sur les terrains de la ville.

3-3-2-les palmeraies : à l'est au nord et à l'ouest, elle constitue une contrainte de croissance malgré son importance.

¹ Une de très grandes contraintes de l'urbanisation à Ouargla, c'est l'armée qui conquiert une grande partie de la ville, Ouargla est considérée comme une ville de transition, elle contient 48 casernes réparties sur le territoire de la ville.

3-3-3-Les cimetières : plusieurs cimetières existent à Ouargla. Ils sont éparpillés ce qui constitue une entrave à la continuité des différentes opérations proposées lors des études d'urbanisme.

3-3-4-Les contraintes naturelles :

-La sebkha et les chotts : constituant une grande contrainte de l'urbanisation à la ville d'Ouargla, la sebkha et les chotts forment un demi-cercle autour de la ville, allant de l'ouest vers le nord et l'est.

-La remontée des eaux de la nappe phréatique : L'un des problèmes qui constitue une menace sérieuse pour l'environnement et pour le développement de l'agglomération c'est la remontée de l'eau de la nappe phréatique. La remontée des eaux de la nappe phréatique de Ouargla est due à l'infiltration des eaux de drainage de la palmeraie, à la déféctuosité du réseau d'assainissement et à l'inefficience du réseau de distribution de la ville.

Cette remontée est la résultante de la mauvaise gestion de l'eau potable et d'irrigation dans un système hydraulique dépourvu d'un réseau d'évacuation efficace, des eaux résiduares d'une part, et de l'inexistence d'un exutoire naturel permettant l'évacuation des eaux.

La remontée de l'eau est un phénomène qui concerne pratiquement toute l'agglomération et dont l'ampleur est plus conséquente en période hivernale du fait que la nappe atteint un niveau de remontée maximum. En période estivale, par contre, la nappe connaît une baisse sensible de son niveau (baisse de 60 cm) en raison de l'intensité de l'évapotranspiration. La topographie du site a nécessité la mise en place d'un système d'assainissement équipé de 22 stations de relevage et de refoulement. L'évacuation des effluents se fait à partir de collecteurs qui débouchent dans le chott Oum Raneb d'une superficie de 800 ha et qui connaît actuellement un état de saturation inquiétante. (ANAT, 2006) (Voir image n° 23).



Image n° V,23 : Le parc d'attraction, Ouargla.
Source : La chercheuse, 2012.
Les traces blanches apparaissent sur le sol montrant la remontée des eaux.

-Les plateaux à l'ouest de la ville : grâce aux affleurements rocheux de la Hamada du vaste plateau miopliocène dans lequel est encaissée cette cuvette à l'Ouest, les extensions nouvelles de la ville sont rejetées loin de la ville par 10Km vers l'agglomération d'El khafdji et Bamendile. (Image n°24)



Image n° V,24 : Les plateaux à l'ouest de la ville.

Source : la chercheuse, 2012.
Photo prise à côté de la place de victoire dans la nouvelle extension El Khafdji, elle montre l'existence d'une contrainte de l'urbanisation dans le côté ouest de la ville.

-Problème géotechnique de Berkaoui : Les éléments du milieu physique de la région ont permis de relever une notabilité géotechnique due à la fragilité des couches géologiques constituant son sous-sol. Cette instabilité géotechnique s'est aggravée ces dernières années par la réalisation de forages pétroliers qui se sont avérés improductifs. L'abandon et la reconversion de ces forages pétroliers improductifs en forages d'irrigation sans aucune mesure de sécurité ne cessent de provoquer des dégâts qui risquent de se transformer en catastrophe écologique à grande échelle. Le phénomène dit Berkaoui a été provoqué par la détérioration au niveau de la formation géologique du Senonien qui est salifère, les eaux de l'albien ont alors lessivé. (ANAT, 2006)

4-La proposition de modernisation de la ville d'Ouargla : C'est une réflexion sur l'état et les perspectives de développement de la ville d'Ouargla, qui a connu des profondes mutations du point de vue économique et urbain, elle est articulée en trois parties :

La première partie est consacrée à la présentation et à l'analyse de la ville dans sa dimension physique, démographique et urbaine.

La deuxième partie, présente les orientations à partir desquelles sera envisagé le développement de l'agglomération et dont le contenu doit tenir compte des préoccupations urbaines et environnementales pour inscrire l'agglomération dans un projet de développement durable.

La troisième partie aborde le projet de création d'un pôle de centralité urbaine dont la réalisation est indispensable pour le développement et l'affirmation du pôle urbain d'Ouargla.

La modernisation de l'agglomération de Ouargla a pour corollaire la réalisation d'un ensemble d'actions dont la mise en place d'un espace de centralité qui doit regrouper toute une gamme d'équipements structurants devant conforter le statut métropolitain de Ouargla. Les tableaux au-dessous montrent la distribution des équipements par secteur :

Secteurs	Fonction	Programme
Secteur 1	<i>Pôle de Centralité Urbaine</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Equipements ◆ Habitat ◆ Palais des congrès ◆ Esplanade piétonnière
Secteur 2	<i>Récréative</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Parc de loisirs et équipements touristiques
Secteur 3	<i>Gare</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Gare et environnement urbain (commerces)

Tab°13 : Fonctions et prévisions par secteur
Source : ANAT, 2006

-Le secteur 1 : ce secteur contient un programme d'équipements, d'habitat, palais de congrès et esplanade piétonnier.

Espaces piétonniers et jardins	Superficie en ha
Place	04,0
Esplanade	14,5
Jardin public Est	08,5
Jardin public Ouest	04,0
Total	31,0

Tab°14 : Les espaces piétonniers dans le secteur 1.
Source : ANAT, 2006

-Le secteur 2 : ce secteur est consacré au parc de loisir et aux équipements touristiques.

-le secteur 3 : ce secteur est une zone de réserve pour la gare et les équipements urbains (commerce).

Zone de parc	Superficie en Ha	Equipements touristiques	Superficie En Ha
L'esplanade	06,0	L'esplanade	01,5
Parc partie nord	23,0	Jardin public	02,0
Parc partie sud	18,5	Zone bâtie E	11,0
Total	47,5	Zone bâtie E 11	03,5
Total			18,0

Tab° 15: La zone de parc et les équipements touristiques dans le secteur 2.
Source : ANAT, 2006

5-la genèse de l'espace public à Ouargla :

5-1-L'espace public dans le Ksar : Le Ksar se compose de trois parties ethniques, chaque groupe ethnique occupant un quartier qui est organisé en plusieurs fractions qui se composent de sous quartiers, organisés autour des espaces structurants appelés lieu de Djemaâ¹. Ces lieux, vers lesquels convergent toutes les ruelles des sous quartier, symbolisent sur le plan social la Djemaâ (la fraction). Chaque ruelle regroupe plusieurs clans de la Djemaâ et chaque clan est réparti en groupes de famille sur l'ensemble des impasses qui prennent issue de ces ruelles pour constituer le dernier maillon de cette structure urbaine à savoir la maison ksouriène.

5-1-1-Le boulevard à la périphérie du Ksar : qui a pris place de l'ancien fossé, cette voie s'étale sur le long du ksar avec une longueur de plus de 2 km et une largeur de 12 m, elle est caractérisé par une circulation très forte, elle est rejointe par des articulations qui relient le ksar avec le reste de la ville. (Voir image n°25).



Image n° V,25 : Le boulevard tout le long du Ksar.
Source : La chercheuse, 2011.
Photo prise à coté du Bab Ahmid de quartier de Beni Sissine, dans la partie sud du ksar

¹ (Djemaâ) en arabe, un groupe ou une fraction, les lieux de regroupement dans le Ksar appelés les lieux de Djemaâ .

5-1-2-Les voies mécaniques à l'intérieur du ksar, elles sont des accès carrossables à l'intérieur du ksar, il n'existe que deux voies, goudronnées et entourées par des galeries couvertes et des locaux commerciaux, elles sont : le boulevard de la place des Martyrs et la percée au niveau du Bab Azzi.

5-1-3-Les rues : sont étroites de forme organique, sinueuse et irrégulière, dépourvues de trottoirs, ponctuées de percées, interrompues par des voies perpendiculaires. La largeur de voie diminue à l'approche des accès d'habitations, et leur hauteur égale celle des maisons, elles jouaient le rôle des espaces de circulation de la desserte des maisons.

« Le vieux Ksar d'Ouargla se présente comme une entité circulaire compacte avec une forte densité et des rues étroites et sinueuses, des voies secondaires (ruelles et impasses) desservent les quartiers » (COTE.M, 2005).

5-1-4-Les ruelles : elles sont étroites et organiques, elles étaient utilisées pour la desserte des maisons, et des espaces de jeu pour les enfants. Ces ruelles sont construites prenant en considération le rapport hauteur de la pièce/largeur de la ruelle pour offrir un lieu de confort journalier, cette forme favorise l'utilisation permanente de ces espaces même dans la période la plus chaude de l'année. (Image n° 26).



Image n° V,26 : Ruelles à l'intérieur du ksar
Source : la chercheuse, 2011.

5-1-5-les passages couverts : ils sont des éléments structurants de la trame urbaine du Ksar, alors des éléments structurants de la ville saharienne qui adopte des conditions climatiques très dures. Le passage relie deux habitations séparées par une voie, leur conception est pour but d'offrir l'ombre et créer le confort dedans. (Image n° 27).

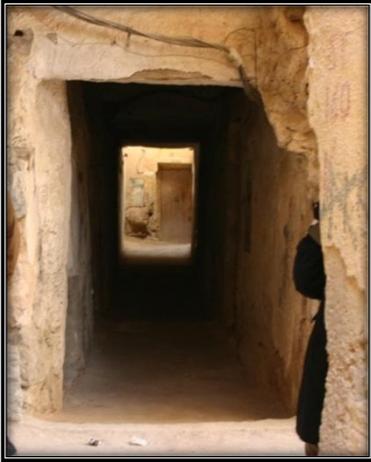


Image n° V,27 : Passage couvert à l'intérieur du ksar
Source : la chercheuse, 2011.

5-1-6- les places et les placettes : le ksar possède des types différents des places et des placettes :

-Au niveau de chaque porte des portes suivante (Bab Ahmid, Bab Ammar et Bab Rebia), existe une placette à l'échelle de chaque quartier, sous la forme d'un espace dégagé, prenant le caractère du sacré et du profane. (MEZIANI.H, 2001).

- Au niveau de l'intersection des ruelles un élargissement de la rue constitue une placette composée d'une partie couverte et une autre non couverte, cette placette offre un lieu de réunion aux personnes qui gèrent les affaires de la tribu ainsi qu'un espace de rassemblement interne. (MEZIANI.H, 2001).

-La place du marché : cette place présente le point central et culturel du ksar, un espace structurant et marquant de tissu ksourien, un lieu d'échange et de rassemblement de tous les gens du ksar, ainsi qu'un lieu de commerce où réunissent les commerçants du ksar et les commerçants étrangers, un lieu focal qui regroupe les équipements d'excellence du ksar (les deux mosquées Lalla Azza, et Lalla Malkia).

Cette place a été divisée en deux parties dans la période coloniale, la partie nord a été occupée par l'église, et les ateliers des sœurs et des pères blancs, mais le reste de cette place a été constitué la place de vieux marché. (Voir image n°28).



Image n° V,28 : La place du marché à l'intérieur du ksar
Source : Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, (2003).
La place en 1894 prenait la forme carrée avant qu'elle subit des modifications formelles.

-La place Flatters : une place créée après la percée qui a été faite sur le ksar, cette place possède une forme carrée (près de 100m de longueur et quarantaine de largeur), elle contient : le monument commémoratif de cette mission, infirmerie, mahkema et une caserne. (Image n° 29).



Image n°V,29 : La place Flatters
(actuellement appelée la place des martyrs)
Source : Une Oasis saharienne à travers
l'histoire Ouargla, (2003).
Cette image nous fait paraître le monument
commémoratif, la meh kema et l'infirmerie.

5-1-7-La palmeraie ; un lieu de rencontre par excellence : malgré la diversité en matière d'espace public qu'il existe au niveau du ksar, la palmeraie constituait un véritable lieu de rassemblement et de rencontre des gens surtout dans la période journalière, l'existence de l'eau et de l'espace vert crée un micro climat favorisant l'utilisation permanente de cet espace. « *La présence d'eau d'irrigation en permanence font de la palmeraie un élément de protection des habitations, contre l'agressivité du climat et particulièrement des vents chauds, des vents de sables, des effets du rayonnement solaire et du vent froid du nord qui sont des éléments déterminants dans cette région. De ce fait, la palmeraie constitue une véritable enveloppe urbaine créant un micro climat très doux* ». (ALKAMA.D et al, 2001)

5-2-L'espace public du tissu colonial : ce tissu est constitué en trois phases différentes (la construction en superposition, la construction en juxtaposition et la construction en densification). Intuitivement ce tissu adopte un aspect et un caractère très différent de celui de la ville traditionnelle, l'intervention coloniale introduit des transformations morphologiques et typologiques très profondes, certes elle donnait à la ville une richesse en matière architecturale, urbaine voire d'espace public.

5-2-1-l'espace public dans la phase de l'intervention par juxtaposition :

5-2-1-1-La trame viaire : une trame constituée des rues longitudinales orientées nord-ouest sud-est et des rues transversales orientées sud-ouest nord-est, ces rues sont procurées par un ensemble de palmiers et d'espace vert pour assurer l'ombre au piéton, elles sont éloignées entre autre de 20m ; (Image n° 31)

A- Les rues longitudinales : on distingue trois axes :

-La rue Laperrine : un axe principal rectiligne relie le ksar et la nouvelle ville, cet axe a été implanté sur l'ancienne piste existée pour rejoindre Bordj Lutaud et la ville traditionnelle. Il impose l'orientation nord-ouest sud-est de toute la trame urbaine ;

-la rue du 2^{ème} groupe d'aviation : cet axe assure une intersection avec l'axe de Touggourt-El Goulia.

Ces deux larges rues se meublèrent par l'église, deux piscines, un musée, Dar eddiaf et des hôtels....etc ;

-l'axe périphérique : un axe relie le ksar avec la route Touggourt-El Goulia, il est implanté à la périphérie ; et bordé le coté Est de la ville qui est entamé dans la réalisation de logements et de l'église.

Il y avait d'autres rues longitudinales, mais elles n'ont pas eu la même importance que les trois rues précédentes, elles sont la rue du 1^{er} groupe et 3^{ème} groupe d'aviation. (MEZIANI.H, 2001)

B- Les rues transversales : ces rues sont orientées sud-ouest nord-est, elles ont une longueur moins que celui des premières rues on distingue :

-La route Touggourt-El Goulia : qu'elle a une importance régionale ;

-L'avenue du général Carde : Démarrant du stade et traversant la place du général Catroux ;

-La rue du 19^e corps : cette rue a une petite longueur que les autres rues. Elle relie la rue périphérique avec l'avenue Laperrine. (MEZIANI.H, 2001)

5-2-1-2-Les places :

L'esplanade du Bordj Lutaud : autrement dit la place terrasse du Bordj Lutaud, une esplanade de forme rectangulaire, traversée par la route Touggourt-El Goulia, dont sa longueur est égale à celle du Bordj. C'est le lieu de résidence du gouverneur militaire du territoire des Oasis ; (voir image n°30).

L'esplanade, dont le niveau est élevé, assure une belle perspective sur l'allée Laperrine ainsi qu'une vue générale sur la ville, on peut accéder à l'esplanade de la rue Laperrine par des escaliers et deux rompes sur les cotés. (MEZIANI.H, 2001)

- La place du centenaire : elle est réalisée pour marquer et commémorer le centenaire de la colonisation sous l'ordre du colonel Carbillet en 1930, cette place fut meublée par des monuments commémoratifs, des portiques décorés du signe de Tanit.

- L'esplanade et la place Catroux : appelée l'esplanade du gouverneur général Lebeau et la place Catroux, un espace dégagé au bord de la rue du 2^{ème} groupe d'aviation, planté et constitué l'espace tampons entre le quartier militaire et l'espace civil.

Il y avait d'autres places à une échelle moins importante que les premières places, on trouve la place de l'église, et la place du musée. (MEZIANI.H, 2001).



Fig n° V,30 : Vue aérienne de la ville nouvelle en 1932.
Source : Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouarg la, 2003.

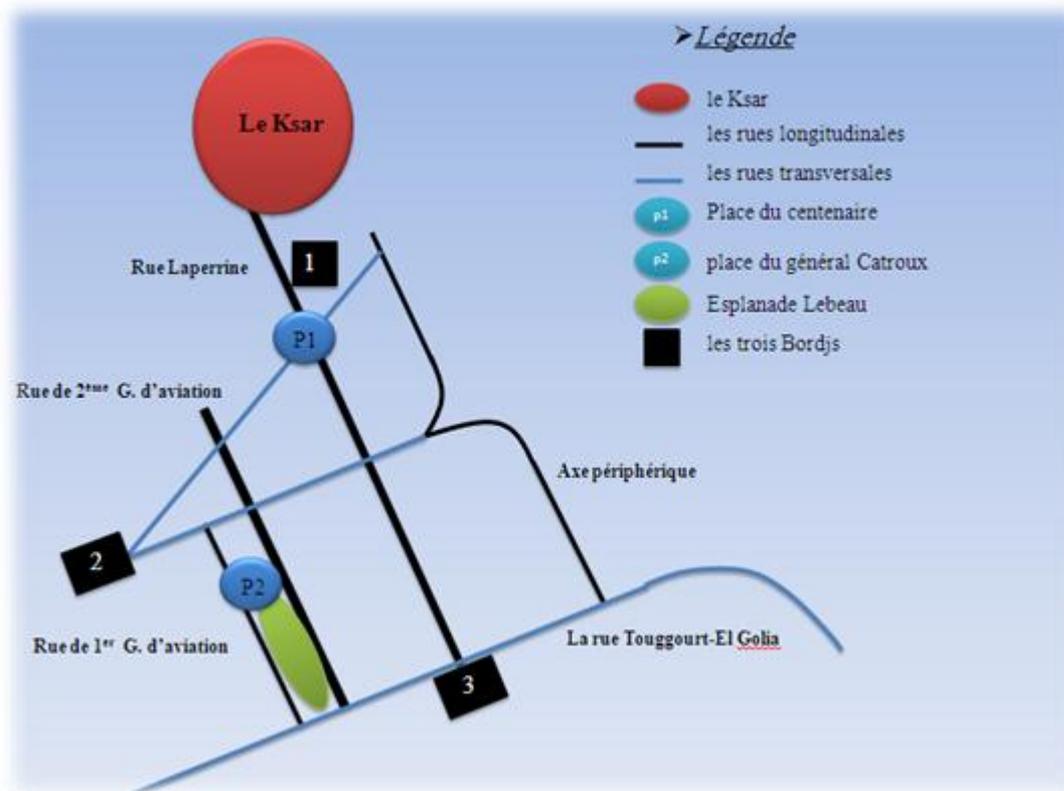


Fig n° V,31 : La structure urbaine de la ville coloniale
Source : établie par la chercheuse, 2011.

5-2-2-L'intervention par densification : C'est la période de la densification de la ville, cette dernière a vu la réalisation de la cité administrative, ainsi que d'autres logements, après la découverte du pétrole, l'état fait face à la nécessité de créer et de

spécialiser les zones urbaines (travail, habitat, commerce...etc.). De ce fait les voies sont classées selon la vitesse tolérée, selon (MEZIANI.H, 2001) on distingue quatre catégories:

La 1^{ère} catégorie : ce sont les grandes voies qui assurent la grande circulation, ces voies servent les relations de localité à localité ;

Note :

-Ne pas construire aux bords de ces voies en alignement.

-Pas de débouchés d'autres que ne soient séparées par 500m.

La 2^{ème} catégorie : ce sont les voies secondaires qui jouent le rôle d'artère principale de la voirie urbaine, servant les relations entre les quartiers ;

Note : pas de croisement avec les voies tertiaires distants d'au moins de 100m.

La 3^{ème} catégorie : il s'agit des voies tertiaires avec une largeur moins importante que celle des voies principales pour des raisons climatiques, ces voies assurent la desserte à l'intérieur du quartier.

La 4^{ème} catégorie : ce sont les voies piétonnières, elles sont bénéficiées de mêmes Perfections que les voies tertiaires, avec une largeur réduite.

En matière de places publiques, cette période porte la création d'un nouveau type des places, il s'agit de carrefour automobile, des parkings, des places piétonnières, traitées en forum ou en piazza ainsi que des petites places piétonnières situées dans les quartiers denses pour assurer le confort physique.

On remarque aussi dans cette période :

-la disparition de la rue du 1^{er} groupe d'aviation.

-L'implantation des constructions abordées par une ligne d'arbre tout le long de la rue du 3^{ème} groupe d'aviation ;

-La création de piste de Mekhadma à l'ouest de la ville, cette route relie le ksar (Bab Sultan) à la piste de Touggourt-El Goulia ;

-La plantation de la place Catroux et de l'esplanade du gouverneur général Lebeau ;

-Les cités des nomades au sud est (Beni Thour), à l'ouest (Mekhadma) et au nord (Saïd Otba), sont caractérisées par une structure lâche et une trame viaire non structurée ;

-La création de la route Touggourt-Ghardaïa avec une largeur de 15m, une route qui a une grande importance à l'échelle régionale et qui joue le rôle de jonction entre les différents quartiers, certes elle a généré l'urbanisation sur ses bords grâce à son grand importance, elle constituera l'axe de développement futur de la ville. (MEZIANI.H, 2001).

5-3-L'espace public de la ville postcoloniale :

5-2-1-Première Phase : 1962-1966 : c'est une phase de stagnation et de réappropriation de la ville par l'état. On ne trouve aucune intervention sur la structure urbaine dans cette phase.

5-2-2-Deuxième phase : 1967-1983 : Cette période témoigne un processus de développement très accéléré, ce qui provoque une grande demande en matière de logements, alors des zones nouvelles d'habitat sont créées pour absorber le manque existant. De ce fait les anciennes pistes deviennent rues pour servir les différents quartiers, des rues rectilignes et non pas plantées avec des dimensions variantes.

Les quartiers nomades prennent à s'étaler autour d'une trame anarchique et non structurée, à titre d'exemple le quartier de Beni Thour, un tissu tellement dense, il ne permet pas de dégager un espace jouant le rôle d'une place ou placette.

-La création d'une route parallèle à celle de Touggourt-Ghardaïa au nord traversant le triangle militaire, elle relie le quartier Sélis au quartier de Mekhadma ;

-La création d'une route à l'ouest de la route de la république qui relie le ksar et Rouissat, cette rue relie le Ksar à la route Touggourt-Ghardaïa traversant la Sélis ;

-Pour les places et les jardins, cette période ne marque aucune création des places et des jardins, les pouvoirs publics sont tournés vers la création en gros de l'habitat et de logement pour atteindre la satisfaction des usagers. (MEZIANI.H, 2001).

5-2-3-Troisième phase : 1983-1990 : dans cette période, l'état proposait la création des nouvelles zones urbaines d'habitat (ZHUN). Dans cette période on constate :

-L'implantation des rues au sein des quartiers nomades, des rues rectilignes avec des dimensions variantes pour rendre le tissu dense un peu perméable et aéré.

-L'espace public dans les ZHUN est présenté comme un espace résiduel, implanté indépendamment dans les quartiers.

-Un nombre assez important d'espace vert est prévu, mais à cause de manque de sensibilisation et des conditions climatiques très dures, ces espaces se trouvent ensablés.

-On ne marque aucune création des places ou bien placette au niveau de ces quartiers que des vides physiques ne reflètent le caractère d'une place. (MEZIANI.H, 2001).

5-2-4-Quatrième phase : 1991- jusqu'à aujourd'hui :

-le ksar cesse de jouer son rôle, puisque il a vécu un état de dégradation avancé, la ville coloniale remplace le ksar et prend le rôle d'élément moteur de la vie des gens, voire

elle est considérée comme un centre ville hormis quelques poches non bâties, on peut le diviser en deux parties totalement différentes :

1-Le triangle militaire : un triangle comprend les équipements et les cités militaires, séparé de la ville par une clôture. Une enceinte qui sert seulement l'armée en matière de l'habitat et du travail, sous-estimant la valeur de l'espace libre, dont ses rues ne présentent que des lieux de passage et de transit. (Voir figure n°32).

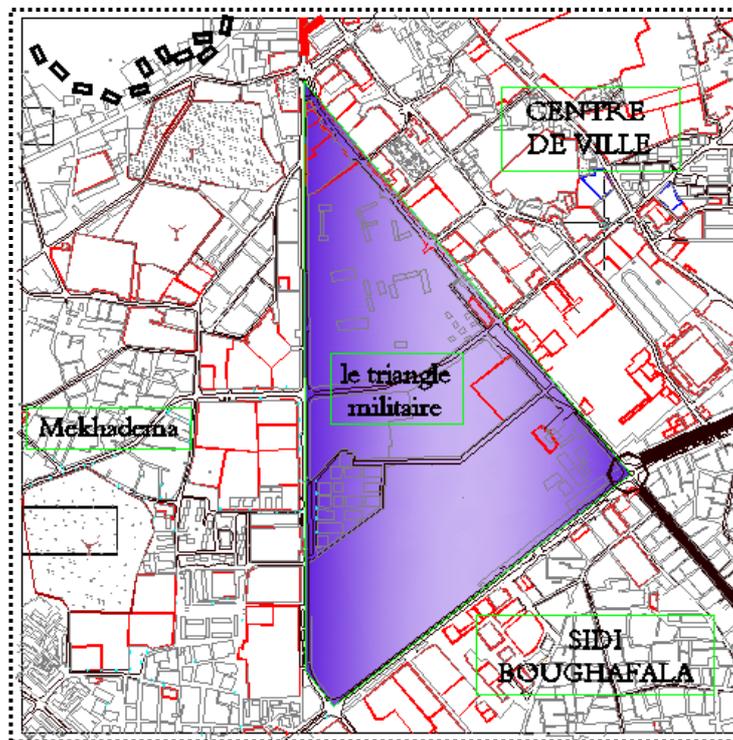


Image n°V,32 : Le triangle militaire au centre ville
Source : PDAU de la ville d'Ouargla, 2003.

2-Les équipements civils et l'habitat : c'est le reste du centre ville, il comprend les équipements administratifs, d'enseignement et de santé, un tissu perméable, avec un espace libre non planifié et non structuré.

-Les seules interventions qui marquent cette période sont la création de quelques carrefours giratoires.

3-Les quartiers nomades : ces quartiers ne subissent pas des grandes modifications, les interventions faites sur les rues sont dans le but d'améliorer la situation de ces quartiers (l'entretien et la restructuration), mais malgré toutes ces opérations, la majorité des rues secondaires reste sans trottoirs et sans revêtement.

-Comme essaie d'aération de ces tissu urbain, les responsables ont proposé la création d'un ensemble de places publiques distribuées dans les terrains vides, mais la majorité

de ces terrains sont consommés par les habitants en matière de l'habitat précaire non planifié, (Voir figure n°33).

-Les ZHUN : les zones nouvelles d'habitat, créés pour lutter contre la crise de logement, des bâtiments de mêmes type, de mêmes matériaux et mêmes couleurs sont implantés indépendamment des voies et sans prendre en considération les particularités de la région (le climat aride de la région) ;

-Les opérations faites se résument en l'aménagement de quelques surfaces vertes pour embellir les quartiers, mais ces surfaces paraissent ensablées grâce au manque d'entretien et de sensibilisation.

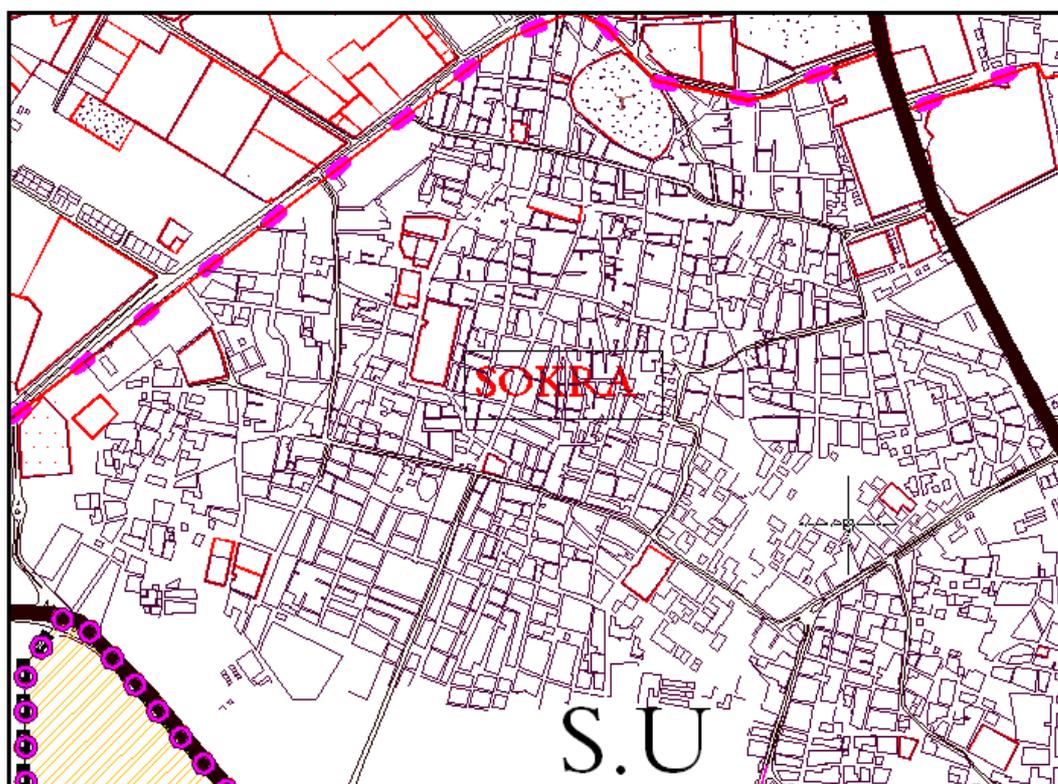


Fig n°V,33 : Le triangle militaire au centre ville
Source : PDAU de la ville d'Ouargla, 2003.

6-Tableau récapitulatif de la genèse de l'espace public à Ouargla

-Les résultats de notre investigation sur la genèse des espaces publics dans la ville d'Ouargla sont résumés dans le tableau synthétique suivant :

La période	L'espace public	caractéristiques	rôle
La ville traditionnelle (le ksar)	Le boulevard	Il a une longueur plus de 2 km et une largeur de 12 m, goudronné et entouré par des constructions	-Un lieu d'une circulation très forte -Il relie le ksar avec le reste de la ville par des articulations.
	Les voies mécaniques	-goudronnées et entourée par des galeries couvertes et des locaux commerciaux	-La circulation mécanique à l'intérieur du ksar.
	Rues	-Étroites et sinueuses, avec une forme irrégulière	-Elles assurent : la circulation et la desserte des maisons ; -Permettent la ventilation.
	Ruelles	-Étroite avec une forme organique et une hauteur égale à celle de l'habitation	-La desserte des maisons ; -Espace de jeu pour les enfants.
	Passages couverts	-Partie d'une ruelle couverte et ombrée.	-Relie deux maisons séparées ; -La desserte des maisons.
	placette	- Un espace dégagé au niveau de trois portes.	-Un lieu où se déroulent les activités sacrées et profanes.
		-Un élargissement de la rue au niveau de l'intersection des ruelles, une placette composée d'une partie couverte et une autre non découverte.	-Un espace de réunion pour gérer les affaires de la tribu.
	Place du marché	-Une forme carrée de 69mx 65m, entourée par des arcades. -une forme circulaire u marché couvert, d'un diamètre de 42m.	-lieu de centralité fonctionnelle ; -lieu de rassemblement des tous habitants du ksar. - un lieu de commerce et de rassemblement même des commerçants étrangers.
Place Flatters	-Forme rectangulaire (100m de longueur et de quarantaine de largeur. Contient le monument commémoratif de la percée, elle est entourée par des arcades.	-constituée après la percée du ksar à partir de Bab Sultan, elle facilite l'accès au centre du Ksar	

Le tissu colonial (la construction en juxtaposition)	Les rues longitudinales	Rue Laperrine	-Un axe principal rectiligne implanté sur l'ancienne piste et défini comme axe structurant de la trame.	-un axe rejoint le ksar avec la nouvelle ville ; -lieu de manifestation, défilée et cérémonies publiques.
		La rue du 2 ^{ème} groupe d'aviation	-Un axe longitudinal meublé par une église, hôtels, Dar eddiaf, un musée...etc.	- elle assure une intersection avec l'axe de Touggourt- El Goulia.
		Axe périphérique	-De coté est de la ville.	-il relie le ksar avec la rue Touggourt- El Goulia, il borde le coté est de la ville.
	Les rues transversales	La route Touggourt- El Goulia	-Une route croisée par la rue Laperrine, et la rue périphérique et la rue du 2 ^{ème} g. d'aviation	- elle a une importance régionale.
		La 2 ^{ème} rue	Moins importante que la première rue.	-Moins importante relie l'église au bord Chandez
		La rue de 19 ^e corps.	-elle a une petite longueur.	-relie la rue périphérique avec l'avenue Laperrine.
		L'avenue du général Carde	Démarrant du stade et traversant la place du général Catroux	-Relié le stade te la place Catroux.
	L'esplanade du Bordj Lutaud	-Une esplanade de forme rectangulaire, dont sa longueur est égale à celle du Bordj. Traversée par la route Touggourt-El Goulia	- c'est le lieu de résidence du gouverneur militaire du territoire des Oasis. -il assure une vue panoramique sur la ville.	
	La place de centenaire	-Elle est meublée par des monuments commémoratifs, des portiques décorés du signe de Tanit.	-Réalisée pour marquer et commémorer le centenaire de la colonisation sous l'ordre du colonel Carbillet en 1930	
	L'esplanade Lebeau et la place Catroux	un espace dégagé au bord de la rue du 2 ^{ème} groupe d'aviation, plantée.	-C'est l'espace tampons entre le quartier militaire et l'espace civil.	
Le tissu	Les grandes voies	-Voies principale de grande circulation	-elles assurent les relations localité à localité.	

	Les voies secondaires	-Elle a une distance moins importante	-Elles assurent la liaison quartier/quartier,
	Les voies tertiaires	-Une largeur réduite, elles sont procurées par des allées couvertes.	-Elles assurent la desserte à l'intérieur du quartier.
	Les voies piétonnières	-Une largeur réduite, elles sont procurées par des allées couvertes.	-Elles sont réservées pour les piétons.
	Les places publiques	Place carrefour, parkings, places piétonnières, traitées en forum, des petites places animées par des commerces.	-Situé dans les quartiers denses pour assurer le confort physique.
La période postcoloniale	1967-1983	Les rues	-La création d'une route parallèle à celle de Touggourt-Ghardaïa au nord traversant le triangle militaire. -elle relie le quartier Selis au quartier de Mekhadma.
			-La création d'une route à l'ouest de la route qui relie le ksar et Rouissat -elle relie le Ksar à la route Touggourt-Ghardaïa traversant la Selis
	Places et jardins	-cette période ne marque aucune création des places et des jardins, les pouvoirs publics sont tournés vers la création en gros de l'habitat et de logement pour atteindre la satisfaction des usagers.	
	1983-1990	Les rues	-L'implantation des rues au sein des quartiers nomades, des rues rectilignes avec dimensions variantes pour rendre le tissu dense un peu perméable.
		Places et jardins	-Un nombre assez important d'espace vert est prévu, mais il se trouve ensablé, grâce au manque de la sensibilisation et les conditions climatiques dures. - aucune création des places ou bien placette au niveau de ces quartiers que des vides physiques ne reflètent le caractère d'une place.
	1991-à	Le triangle militaire	- dont l'espace libre se résume en des lieux de passage et de transition seulement.

		<p>Equipements civils et habitat</p>	<p>-un espace libre non planifié. - la création d'un ensemble des terrasses café pour absorber un petit peu le manque d'espaces de repos.</p>
		<p>Quartiers nomades</p>	<p>-la restructuration de quelques rues ; -la majorité des rues reste sans trottoirs et sans revêtement. -la rareté des places publiques. -la majorité d'espaces libres sont occupés par l'injection de quelques équipements dans les quartiers nomades. -la proposition de création un ensemble de places publiques comme essaie pour aérer le tissu, mais la majorité des terrains sont consommés par l'habitat non planifié.</p>
		<p>Les ZHUN</p>	<p>-un espace libre non structuré, des bâtiments implantés indépendamment des voies, -la création de quelques surfaces verte comme essai pour embellir les quartiers, mais elles paraissent ensablées et qu'elles n'ont pas de valeur.</p>

Tab n° 16: La genèse de l'espace public à Ouargla

Source : Etabli par la chercheuse, 2011.

Conclusion :

Ouargla ; « *Ouargla, sultane des oasis, oasis des sultans* » (MAZIANI.H, 2001), la capitale des oasis et la porte de désert, un important centre urbain dans la région Sud du pays qui a connu de profondes mutations et qui a vu des atteintes et des dérèglements suite à l'évolution urbaine anarchique qu'elle a connue. Cette agglomération est située dans la partie Nord / Est du vaste domaine aride saharien. Son emplacement se rapporte à une zone de dépression «La cuvette de Ouargla», orientée au Sud Ouest – Nord Est, et correspondant au lit quaternaire d'Oued Mya. Une agglomération qui évolue dans un système oasien fragile, et qui abrite une population de plus de 164.653 habitants (Ouargla et son aire métropolitaine). Mais aussi un chef lieu d'un territoire stratégique à cause de la richesse de son sous-sol en hydrocarbures.

La population d'Ouargla est d'origine nomade, s'est sédentarisée particulièrement depuis la découverte du pétrole dans la région, et la mise en œuvre du programme spécial qui s'est traduit par la réalisation d'un programme d'habitat et d'équipements ; mais son évolution est liée à la période post indépendance, au cours de laquelle ses effectifs ont sensiblement évolué dans les différents recensements.

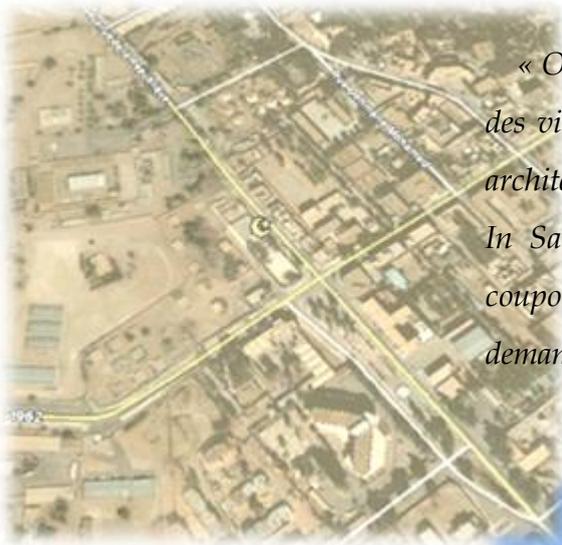
Du point de vue urbanistique et architectural, la ville d'Ouargla se caractérise par une certaine monotonie et par l'absence d'une image de marque traduisant sa richesse culturelle et artistique. Ces dernières années, l'architecture a tendance à favoriser des recherches formelles qui donnent une impression de désordre architectural plus qu'elles n'apportent un cachet spécifique à la ville.

En matière de l'espace vert, il s'agit d'un paradoxe ; La ville manque d'espaces verts alors que l'eau est abondante ; la ville dispose d'un potentiel en eau notable dont une grande partie provient des nappes profondes ;

Comprendre la structure urbaine de la ville, c'est comprendre la structure de son espace public, la genèse de ce dernier traduit les différentes époques historiques, les rues étroites et irrégulières de la ville traditionnelle, les rues larges et structurées (boulevard et avenue) de la ville coloniale, l'espace public lâche et non structuré des quartiers nomades et l'espace planifié pauvre et non entretenu des ZHUN.

CHAPITRE 6 :

LE CORPUS D'ÉTUDE



« Ouargla est un très beau ksar, il n'a certes pas l'originalité des villes du M'zab dont le site étagé fait ressortir la pureté architecturale, des Kasbah marocaines, des villes rouge comme In Salah, Ben Abbès ou Timimoune, ou encore des villes à coupes du Souf. La beauté de Ouargla est plus secrète et demande qu'on s'y attarde un peu pour la goûter ».

(BRIGOL.M.R, 1975)



Introduction :

Dans le chapitre précédant nous avons présenté la ville de Ouargla, son histoire, ses caractéristiques climatiques, démographiques et physiques, puis nous avons exposé les différentes phases de genèse de l'espace public, ainsi que les différents caractères de chaque espace dans des périodes différentes, dans le chapitre suivant, nous essayerons d'accomplir le chapitre précédant. Ce chapitre consiste en l'analyse typo-morphologique des places publiques sélectionnées à étudier après faire une sélection selon des critères bien définis, ce qui nous aidera à cerner les caractéristiques de chaque place ainsi que la convergence et la divergence qui existe entre eux .

- Choix des places pour l'étude :

Notre recherche vise à cerner le problème d'usage des places publiques dans la ville de Ouargla ainsi que l'influence de leur aspect formel et émotionnel sur l'aspect fonctionnel, Pour avoir confirmé ou bien infirmer notre hypothèse nous allons sélectionner un échantillon des places pour les étudier, notre sélection sera basé sur des critères bien déterminés,

1-Critères de choix des places à étudier :

1-1-Du point de vue historique :

La ville d'Ouargla possède une diversité en matière de tissus urbains, ces derniers se sont constitués dans des différentes périodes historiques qui a vécu cette ville, il s'agit de tissu traditionnel, colonial, le post colonial ou les quartiers populaires et les ZHUN, notre choix sera basé sur la diversité, donc un échantillon va être tiré de ces quatre tissus urbains.

1-2-Du point de vue morphologique :

Un critère important aussi, les places sélectionnées prennent plusieurs formes, et plusieurs dimensions, afin de savoir la différence entre les degrés de satisfaction des usagers de notre corpus, et l'influence de la forme et les dimensions sur leur modalité d'usage, notre corpus doit inclure des places de formes et dimensions différentes.

1-3-De point de vue de la pratique :

Les places sélectionnées adoptent une variété dans les activités que s'y déroulent, le taux et les modalités de fréquentation se différencient d'une place à une autre, quelques places ne supportent que des activités simples tel que l'asseoir et la rencontre, les autres places sont bénéficiées d'une multiplicité des activités qui les rendent très vive, notre choix sera basé aussi sur cette critère pour enrichir l'étude d'un part et bien cerner l'influence de s modalités de pratique sur le taux de fréquentation d'un autre.

1-4-Son importance dans le tissu urbain :

Chacune des places sélectionnées pour l'étude a un rôle très important dans son tissu urbain, leur situation sert à leur donner une influence assez considérable dans leurs aires d'attraction, soit par l'historique de site, soit par le bâti qui l'entoure, soit par la manière d'insertion au site, en outre, toutes ces places sont fréquentées par les habitants de différents quartiers avec des taux et des modalités bien différentes.

2-Présentation des différents espaces de repos actuels à Ouargla :

D'après une analyse et une investigation on a fait ressortir un nombre important des éléments qui composent l'espace public à Ouargla, on distingue :

2-1-La place du marché : un espace structurant et marquant au niveau du tissu ksourien, un espace d'échange et de communication, cette place constitue un lieu focal qui englobe les équipements d'excellence du ksar, (parmi ces équipements les deux mosquées Lala Azza et Lala Malkia) ainsi que les habitations dont les RDC sont réservés à l'activité commerciale (Figures n°01,02). Actuellement l'image urbaine de cette place ne reflète pas les caractéristiques d'une véritable place, en raison de l'état de vétuste des équipements ainsi que l'état de dégradation de ces constructions. Cette place est bénéficiée d'un nombre d'opérations de revalorisation et de réhabilitation afin de la rendre son image réelle. (Voir annexe n°6).

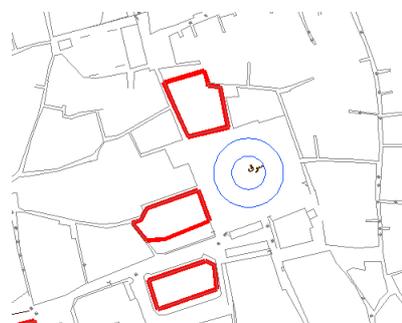


Fig n°VI, 01 : la place du marché au sein du Ksar.
Source : la chercheuse, 2012.

Fig n° VI,02 : plan de la place du marché.
Source : PDAU de Ouargla, 2003.

2-2-La place des martyrs : un espace assez important qui marque aussi l'image de la vie au sein du Ksar, après la colonisation de la ville d'Ouargla, l'armée française commençait son intervention sur la ville par la construction en superposition, qui se résume en la réalisation du percée sous l'ordre du Général Lacroix facilitant l'accès au centre du ksar (a partir de Bab Sultan dans le quartier des Béni Sissine), et qui dirige vers une place nommée la place Flatters (la place des Martyrs actuellement) (Figures n°03,04).



Fig n° VI,03 : la place des martyrs.
Source : la chercheuse, 2012.

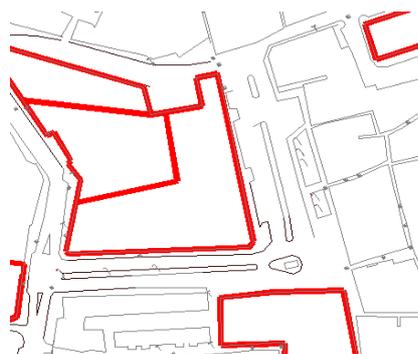


Fig n° VI,04 : plan de la place des martyrs.
Source : PDAU de Ouargla, 2003.

2-3-La place de la mairie : un petit espace dégagé devant l'APC d'Ouargla, elle occupe la partie nord-est de la place du centenaire, cette dernière a été configurée par les arcades et les différents monuments commémoratifs en 1930, cette place a subi des profondes transformations pour de venir la place de la mairie qui définit la limite sud-ouest de cette place. (Figures n°05, 06,07).



Fig n°VI,05 : vue sur la place de la mairie de coté des portes de CARBILLET.
Source : archive de la chercheuse.



Fig n° VI,06 : la place de la mairie.
Source : la chercheuse, 2012.

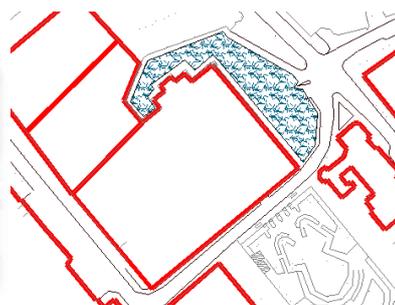


Fig n°VI,07 : plan de la place de la mairie.
Source : PDAU de Ouargla, 2003.

2-4-La place de souk Elsebt : un espace dégagé dans le quartier populaire de Bougoufala, cet espace est réservé à l'activité commerciale purement, certes dans le week-end (le vendredi et le samedi), un lieu excellent de regroupement des gents dans la période de soir, jouant le rôle d'un poumon dans la ville de Ouargla (Voir figures n°08,09).



Fig n° VI,08 : la place de souk Esebt.
Source : la chercheuse, 2012.

Fig n° VI,09 : plan de la place de souk Esebt.
Source : PDAU de Ouargla, 2003.

2-5-La place de la république : c'est un héritage de la ville nouvelle coloniale française, elle occupe un lieu stratégique dans la trame urbaine, en regroupant un ensemble des bâtiments publics très intéressants, qui en un poids l'hôtel militaire, l'hôpital militaire, le complexe commercial...etc.) (Voir figure n°10).



Fig n° VI,10 : la place de la république
Source : la chercheuse, 2012.

2-6-La place Palestine : cette place se situe à l'entrée de la ville, elle est créée après le réaménagement de boulevard de la Palestine, le projet est lancé par l'APC de Ouargla, et

réalisé en 2009, cette place sert les habitants de toute la ville de Ouargla non seulement les habitants de quartier de la Palestine, (Figure n°11).



Fig n° VI, 11 : la place de la Palestine
Source : la chercheuse, 2012.

2-7-La nouvelle extension el khafdji (Hai Ennacer¹) : outre les espaces de jeu réalisés dans chaque quartier, un nombre important des places publiques est programmé à réaliser dans le POS KC (Bamendile) afin d'absorber le manque existant en matière de places publiques, mais d'après ce qu'on a observé pendant notre visite au site, on a constaté que les places déjà réalisées ne jouent qu'un rôle très modeste dans la vie sociale quotidienne des gens (Voir figure n°12).



Fig n° VI, 12 : place publique en face de la cité universitaire de garçons, El khafdji. une place appauvrit au traces de vie.
Source : la chercheuse, 2012.

2-8-Les terrasses café : un ensemble des terrasses café qui s'est répartie dans la ville, ces espaces rattrapent en quelque sorte le manque en matière des espace de repos. Selon les habitants de la ville, ils sont des espaces de rencontre par excellence mais ils restent des espaces qui ne supportent pas l'existence féminine (ils ne sont pas des espace familiaux) et qui ne peuvent pas remplacer les places publiques.

¹ Hai Ennacer : la cité de victoire.



Fig n°VI,13 : une terrasse café du cinéma de Sedrata
Source : la chercheuse, 2012.

2-9-Le parc d'attraction : C'est un projet dont la localisation est prévue à l'Est de Bamendile, mais le site est transféré à la localisation actuelle. Cela permettra d'une part d'assurer une jonction entre la ville et Bamendile, et d'autre part, de provoquer une rupture dans la continuité du tissu. Le lit d'oued et les terrains qui jouxtent le parc d'attraction feront l'objet d'un aménagement paysager, et des constructions (hôtels, artisanat ou autres) seront regroupées au contact avec les nouveaux quartiers de Bamendile. (ANAT, 2006) (Voir figures n°14,15).



Fig n°VI,14 : le parc d'attraction
Source : la chercheuse, 2012.



Fig n°VI,15 : la maquette du parc d'attraction
Source : la chercheuse, 2012.

Après avoir présenté les différents critères selon lesquels nous allons baser notre choix de corpus, et après avoir présenter les différents espaces publics importants à Ouargla, nous arrivons à tirer un échantillon de cinq places publiques qui se situent dans des tissus distincts, et qui incluent des formes et des dimensions bien différentes, et qui ont un poids dans la création de l'ambiance journalier dans la ville, notre corpus se compose de :

1-La place des martyrs : cette place se situe dans un tissu totalement traditionnel, elle fait retour à l'époque coloniale, dont la première intervention française sur la ville qui a été faite sur le ksar dans le but est de détruire la casbah et la maison du Bai (la phase de la construction en superposition entre 1887 et 1927).

2-La place de la république : cette place se situe dans un tissu colonial, elle a été créée dans la période coloniale, particulièrement dans la deuxième phase de l'intervention sur la ville (la construction en juxtaposition 1927-1940).

3- la place de Palestine : elle se situe dans un tissu populaire dans la partie Est de la ville, grâce à sa situation à la porte de la ville, cette place constitue un espace très important en bordant le boulevard de la Palestine ;

4-la place de la galerie : un petit espace résiduel devant la galerie de Souk El h'djer, malgré sa petite surface, il possède une situation très importante à Ouargla.

5-la place de la victoire : une place qui se situe dans un tissu récent dans l'extension de la ville de Ouargla dans l'Ouest (POS KC, cité Ennacer) (Voir figure n°16).

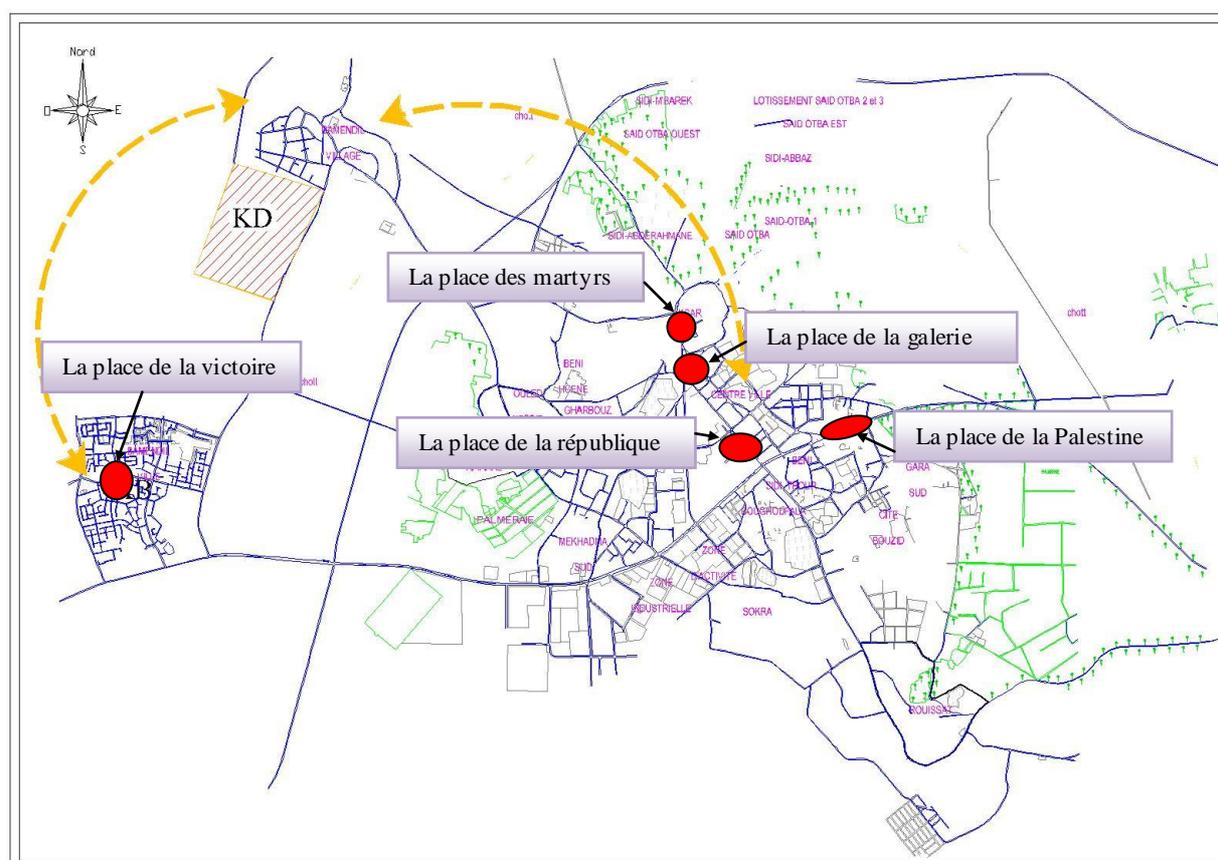


Fig n° VI,16 : la localisation des places sélectionnées pour l'étude
Source : Rapport final du POS KD, DUC de Ouargla.

3-Les étapes d'analyse :

Après faire ressortir les places à étudier selon des critères bien définies, on passe à l'analyse typo-morphologique de corpus afin de comprendre les spécificités de chaque place et ses caractéristiques ainsi pour bien connaître l'origine de l'espace de chaque place et son évolution dans le temps (l'analyse de la place comme une entité dynamique et continuellement changeante dans le temps) ;

3-1-La méthodologie d'approche d'analyse des espaces libres selon BORIE.A et DENIEUL.F :

BORIE.A est un des fondateurs de l'école française de la typo-morphologie, Pour lui :

- La morphologie se base sur quatre systèmes sont : système viaire, système parcellaire, système bâti ; système espace libre.
- La typologie se base sur quatre critères sont : critères topologiques ; critères géométriques ; critères dimensionnels.

Donc selon lui l'analyse des espaces publics ouverts se fait selon la méthode suivante :

1-Sur le plan topologique :

1-1-Dans le cas d'un bâti ponctuel (discontinu) : dans ce cas les espaces libres présentent une continuité totale, car les espaces libres privatifs et ceux libres publics sont peu différenciés par l'existence d'une clôture qui les sépare, et si cette clôture n'existe pas ces espaces ne seront pas différenciés du tout.¹ (Voir figure n°17).

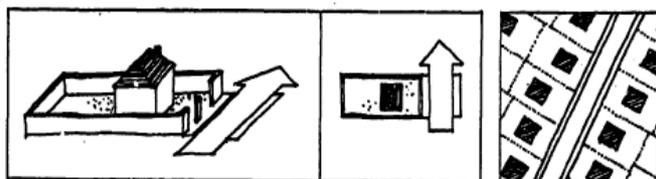


Fig n°VI,17 : le bâti ponctuel
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984

1-2-Dans le cas d'un bâti linéaire : dans ce cas le bâti joue le rôle d'un élément séparateur de l'espace libre (privatif et public) en deux parties situées de part et d'autre du bâti. (Voir figure n°18).

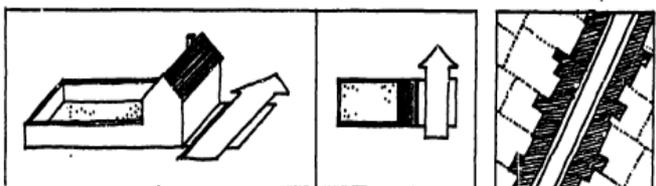


Fig n°VI,18 : le bâti linéaire
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984

1-3-Dans le cas d'un bâti planaire : la séparation entre l'espace libre privatif et l'espace public se fait automatiquement, dont l'espace privatif apparaît en tant que creux au sein des masses

¹ BORIE.A, DENIEUL.F, 1984. Méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels, Studies and documents on the cultural heritage; Vol:3, UNESCO.

bâties, alors que le espace public présente une continuité linéaire. Les maisons arabes traditionnelles illustrent bien ce cas, dont les habitations adoptent des patios à l'intérieur (Voir figure n°19).

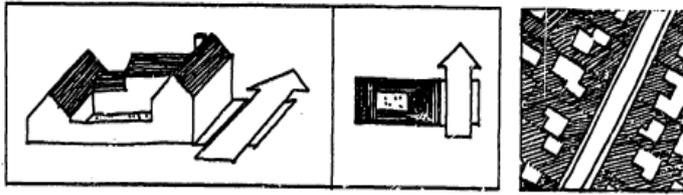


Fig n°VI,19 : bâti planaire
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984

1-4-Le cas des espaces libres singuliers (les places publiques) : il s'agit de la position des places publiques par rapport au système bâti, BORIE.A a proposé quatre types pour l'analyse topologique :

1-4-1-Position d'isolement : dont la place est entourée par des masses bâties au sein les quelles elle est insérée et elle se trouve en position d'isolement par rapport au reste d'espaces publics, particulièrement les rues (Voir figure n°20).

1-4-2-Position d'accolement : dont la rue s'accolé à la place, et celle-ci se présente comme une échancrure au sein des masses bâties (Voir figure n°21).

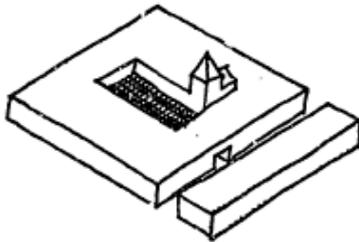


Fig n°VI,20 : position d'isolement
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984.

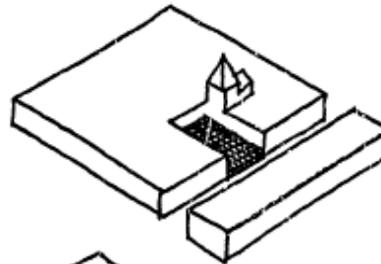


Fig n°VI,21 : position d'accolement.
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984.

1-4-3-Position de liaison : dont la place joue le rôle d'une liaison entre deux rues, constituant une césure dans la continuité des masses bâties (Voir figure n°22).

1-4-4-Position de superposition : la place dans ce cas se trouve en superposition avec la rue qui engendre une fusion de deux espaces, constituant une double échancrure dans les masses bâties (Voir figure n°23).

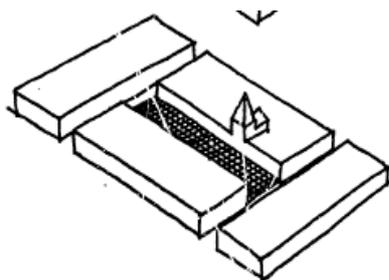


Fig n°VI, 22: position de liaison.
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984.

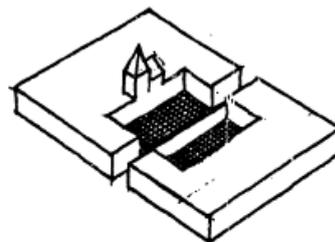


Fig n°VI,23 : position de superposition
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984.

2-La géométrie des places : il s'agit des rapports de complémentarité qui lient la géométrie de la place à celle des masses bâties qui les entourent, ça fera au travers des rapports actif/passif qui peut exister entre les vides et les pleins.

2-1-les places géométriques (passivité du plein et activité du vide) : la place bien définie géométriquement impose sa forme aux masses bâties, ces dernières tendent à adapter des figures résiduelles, du moins sur le porteur immédiat de la place (Voir figure n°24).

2-2-les places résiduelles (passivité du vide et activité du plein) : en revanche au premier cas, les masses bâties qui sont bien définies géométriquement imposent leurs formes aux espaces publics résiduels, qui constituent par l'alignement ou la juxtaposition de bâtiments que par le vide lui-même (Voir figure n°25).

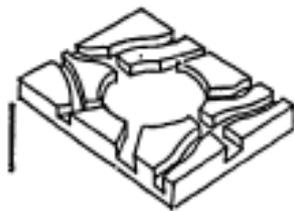


Fig n°VI,24 : la place géométrique.
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984

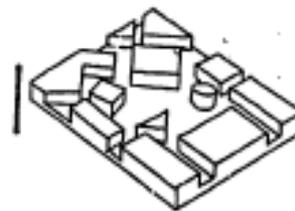


Fig n°VI,25 : la place résiduelle.
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984

2-3-passivité et activité réciproque du plein et du vide : ce type se divise en deux types des places :

2-3-1-Les places à géométrie organique :

Il s'agit des places situées dans un tissu urbain qui s'est constitué progressivement, dans ce cas, deux types de figures sont possibles certes selon l'endroit où l'on se trouve au sein de la place, c'est soit le vide soit le plein qui est plus ou moins actif :

Le premier cas : il s'agit de la place dilatée, dont les masses bâties seront écartées, et l'espace libre sera dilaté, tandis que les masses bâties seront plus rapprochées et que l'espace libre sera resserré (Voir figure n°26).

Le deuxième cas : il s'agit de la place écartelée, c'est le cas inverse du premier, dont l'espace libre de la place sera resserré au centre par le rapprochement des masses construites et se trouve comme écartelé à ses extrémités par l'arrivée de rues divergentes (Voir figure n°27).

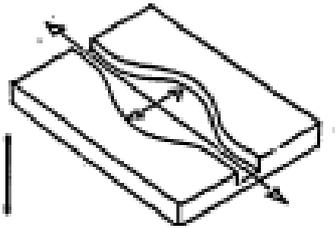


Fig n°VI,26 : la place dilatée
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984

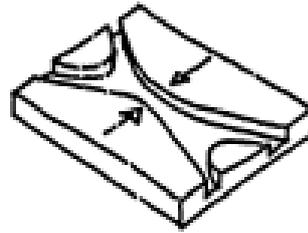


Fig n°VI,27 : la place écartelée.
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984

2-3-2-Les places à géométrie équilibrée : C'est le cas le plus souvent ou se présente l'équilibre au maximum entre la forme des pleins et des vides, ça se trouve dans le tissu urbain d'un tracé préétabli (comme les villes coloniales grecques) (Voir figures n°28,29).

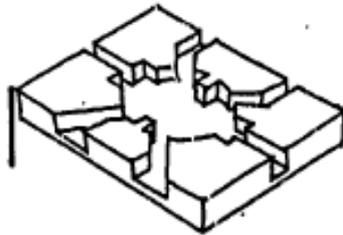


Fig n°VI,28 : la place équilibrée
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984

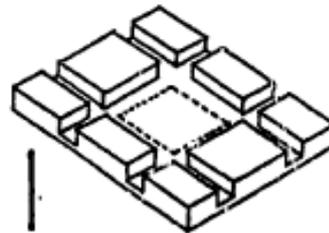


Fig n°VI,29 : la place équilibrée à géométrie orthogonale
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984

3-Les rapports entre les espaces libres publics et les autres systèmes (le parcellaire, le bâti et le réseau viaire) : Les critères de la lecture : PINON Pierre voie que la forme se définit par les caractères de sa structuration ; les caractères topologiques, géométriques et dimensionnels¹

- Les critères topologiques : ces critères permettent de caractériser les rapports entre les éléments selon leur position ; la position des éléments les uns par rapport aux autres (éloignement, proximité, contiguïté externe, chevauchement, inclusion latérale, inclusion totale) elles permettent aussi d'analyser les répartitions internes des espaces (Voir figure n°30).
- Les critères géométriques : elles décrivent les directions des éléments les uns par rapport aux autres (obéissance, désobéissance), ainsi que les caractéristiques des figures géométriques (régulières, irrégulières, résiduelles, non résiduelles...) (Voir figure n°31).
- Les critères dimensionnels : elles permettent d'établir les rapports de dimensions entre les éléments ainsi que leurs proportions (Voir figure n°32).

¹ PINON.P, (1994). Composition urbaine, tome II, projets, édition villes et territoires, Paris, p11.

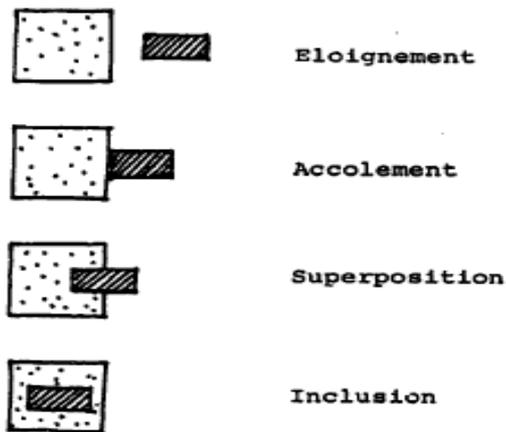


Fig n°VI,30 : exemple des rapports de position topologique entre les composants.
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984

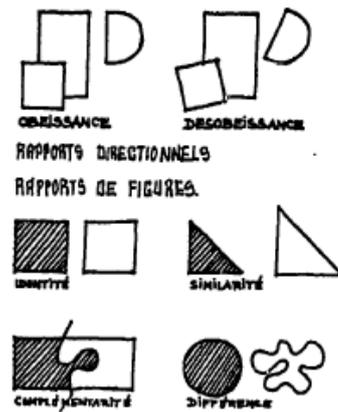


Fig n°VI,31 : exemple des rapports géométriques entre les composants.
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984

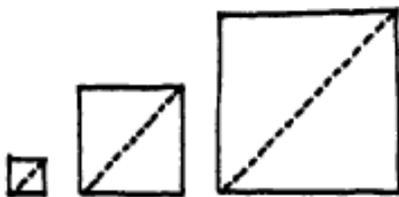


Fig n°VI,32 : variation de dimension
Source : BORIE.A, DENIEUL.F, 1984

3-2-Les étapes d'analyse: suivant la méthode d'analyse proposé par BORIE.A et DENIEUL.F, et selon les principes d'analyse de (Hassoun.K, 2009), notre étude se fera selon les niveaux suivants :

A-l'analyse de la place en tant que forme physique :

- ✓ L'étude de la forme et la géométrie
- ✓ les dimensions et les proportions ;
- ✓ la volumétrie : relation entre la largeur et la hauteur du bâti
- ✓ le traitement du sol
- ✓ la relation de la place avec le bâti qui l'entoure

On rappelle que la morphologie de la place se définit par plusieurs éléments sont les suivants :

1-la Forme : La place publique possède une diversité des formes selon leur situation dans le tissu urbain, comme il y a des places avec une forme régulières (carrées, triangles ronds...etc.), on trouve aussi certaines places ne peuvent être classées dans les différents types géométriques, elles sont des places de forme irrégulière, il s'agit généralement des places qui se sont constituées à travers l'histoire.

2-L'insertion dans le site : la situation qu'occupe une place dans le tissu urbain d'une ville influe sur la forme qu'elle pourra prendre. La parcellaire présente trois types de rapports avec l'espace de la place :

-répartition parcellaire adapté à la disposition générale de quartier (aucune influence de la place sur le site)

-répartition parcellaire commune avec le quartier et la place (grande influence de la place par une disposition spécifique)

-la place est une entité spécifique et personnalisée, différentes et bien repérable. (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984).

3-Les dimensions d'une place : SITTE.C nous indique que les dimensions moyennes des grandes places dans les anciennes villes sont 140m de longueur et 60m de largeur, et que la dimension minimale de la place doit être égale à la hauteur du bâtiment principal et sa dimension maximale ne doit pas excéder deux fois la hauteur si elle n'est pas justifiée par la forme, la fonction et le type de bâtiment.

4-Le mobilier urbain : c'est un élément qui fait partie de son décor, et qui à travers lui on peut expliquer l'usage de cette place, et parfois un changement de mobilier urbain peut affecter l'utilisation ainsi que l'image de la place.

5-le bâti : c'est une composante très importante de l'espace public, il est considéré comme la limite verticale qui lui assure une lecture particulière. La continuité et la discontinuité, les couleurs, les matériaux, la texture des constructions influent notre perception de cet espace, et qui peuvent nous donner une idée sur le type de cet espace. Les dimensions de la place, dépendent fortement de rapport entre sa largeur et la hauteur des constructions qui l'entourent, le changement de ce rapport peut engendrer le changement des caractéristiques de cet espace.

6-le sol : il joue le rôle de la limite horizontale de la place, son revêtement et sa texture peuvent affecter l'utilisation. Le traitement du sol dépend du type de cet espace, et de son environnement. il existe deux types :

-Le revêtement minéral : il s'agit du revêtement coulé, du pavage et du dallage... ;

-Le revêtement végétal : il s'agit du revêtement par la végétation comme le cas des jardins.

B-lecture historique de la place : cette étude permet de comprendre l'origine des espaces des places, leurs formes ainsi que leurs changements formels et fonctionnels.

C-l'étude de ses rapports au site :

- ✓ rapport au site : rapport topologique et géométrique
- ✓ rapport au parcellaire : rapport topologique et géométrique

- ✓ rapport à la voirie : positionnement, obéissance et désobéissance

D- l'analyse de vécu et d'activités pratiquées.

4-L'étude typo-morphologique des places sélectionnées :

4-1-Présentation des places :

1-1-La place des martyrs : une place très vivante à l'échelle de la ville, un espace où se tissent les relations sociales entre les habitants du ksar et les gens étrangers, un espace des échanges commerciaux par excellence (l'existence de quelques locaux commerciaux ainsi que le marché des mobiles), vu son historique cette place joue le rôle d'un point repère dans la ville.

1-2-La place de la république : c'est le résultat de fusion de l'esplanade du gouverneur général Lebeau et la place du général Catroux, elle se situe au niveau du boulevard de la république, elle s'étend de l'hôpital militaire au Sud-est jusqu'à la mosquée de Okba Ben Nafee au Nord-ouest, cette place occupe une situation stratégique dans la ville malgré sa situation près de triangle militaire qu'il présente la grande contrainte d'urbanisation à Ouargla.

1-3-La place de la Palestine : cette place un résultat d'un réaménagement du boulevard Touggourt-Ghardaïa en 2009 exécuté par le bureau d'étude BETA sud, elle se compose de trois parties bien différentes.

La place de la galerie : un espace dégagé considéré comme placette, se situe à l'intersection de plusieurs voies et considéré comme espace de transition entre les différents quartiers de la ville, un espace très actif jouant le rôle d'un poumon de la ville.

La place de la victoire : une petite placette située au sein d'un ensemble des cités collectives dans la nouvelle extension Hai Ennacer, cette place présente un excellent lieu de repos familial dans le weekend grâce à sa situation loin de centre ville, un espace calme et destiné à l'utilisation journalière et hebdomadaire.

4-2-Localisation des places dans le tissu urbain :

2-1-La place des martyrs : elle occupe la partie sud ouest du ksar, elle se situe au nord de la ville jouant un rôle très important de repérage et d'orientation, elle constitue un élément particulier dans le tissu ksourien grâce à sa localisation près de Bab sultan, sa forme géométrique bien définie, et spécialement l'inclusion de différents types d'activités journalière, hebdomadaire et occasionnelle (Voir figure n°33).



Fig n°VI,33 : localisation de la place des martyrs
Source : PDAU de la ville de Ouar gla, 2003.

2-2-La place de la république : elle se situe dans la partie Nord-est de la ville en plein centre ville, elle occupe un site stratégique à coté de triangle militaire, elle est entourée par un nombre très important des équipements qui ont un poids dans la vie des gens telle que l'hôpital et l'hôtel militaire, la piscine, le complexe commerciale...etc. Sa situation à coté de deux rue très importantes (la rue de la république qui relie le ksar au centre ville, et la rue de 5 juillet qui relie le centre ville à la partie Sud Ouest (le M'khadma)) lui donne une très grande importance (Voir figure n°34).

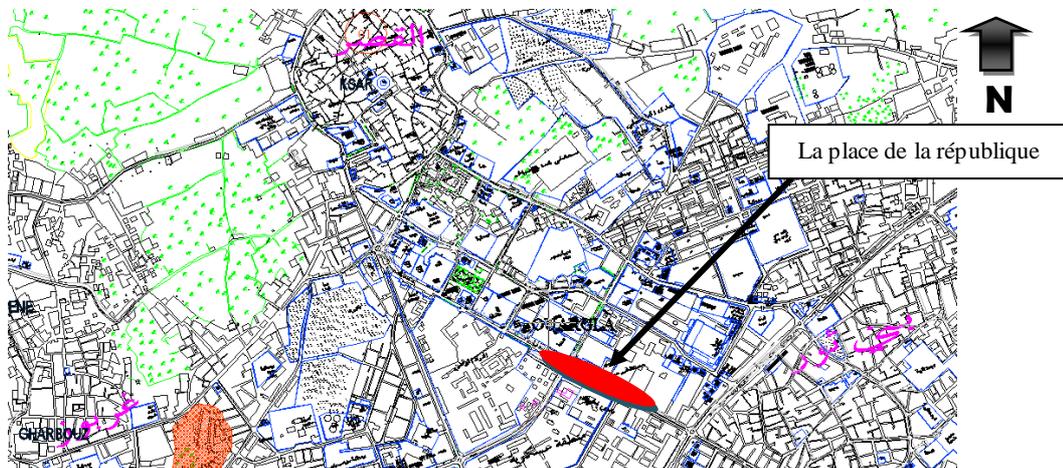


Fig n°VI,34 : localisation de la place de la république
Source : PDAU de la ville de Ouar gla, 2003.

2-3-La place de la Palestine : elle se situe dans la partie Nord Est, à l'entrée de la ville, au sein d'un quartier populaire de Béni Thour, elle profite de sa situation au bord de la rue nationale RN49, elle a bénéficié du réaménagement de ce boulevard en 2009, et devenue un espace de repos très intéressant qui sert tous les habitant de la ville (Voir figure n°35).

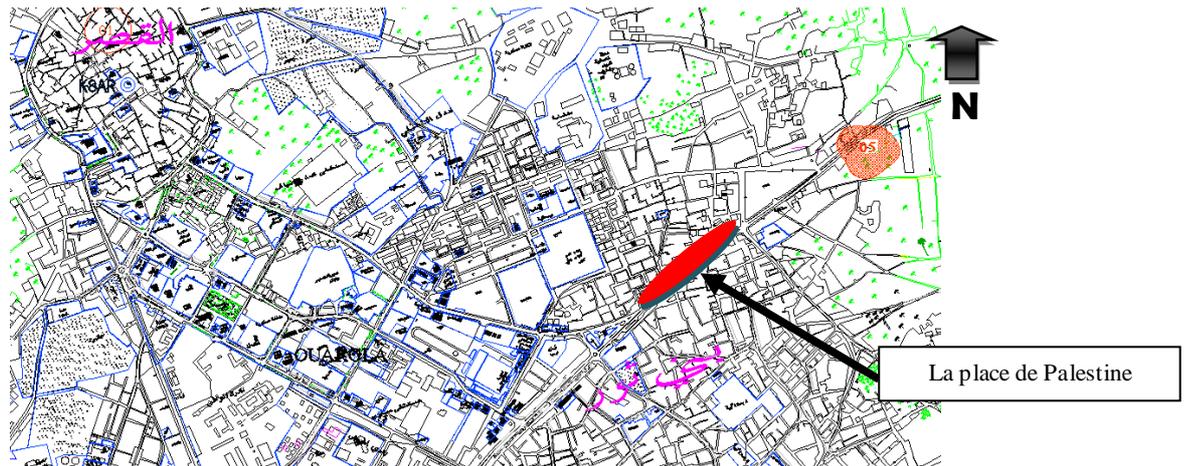


Fig n°VI,35 : localisation de la place de la Palestine
 Source : PDAU de la ville de Ouargla, 2003.

2-4-La place de la galerie : elle se situe au Sud du Ksar, proche de la grande rose du sable de souk el H'djer, un espace qui accueille un très grand trafic routier, contenant les arrêts de bus qui servent presque toute la ville, cet espace relie deux carrefour (celle de la rose du sable et de Souk el H'djer) (Voir figure n°36).

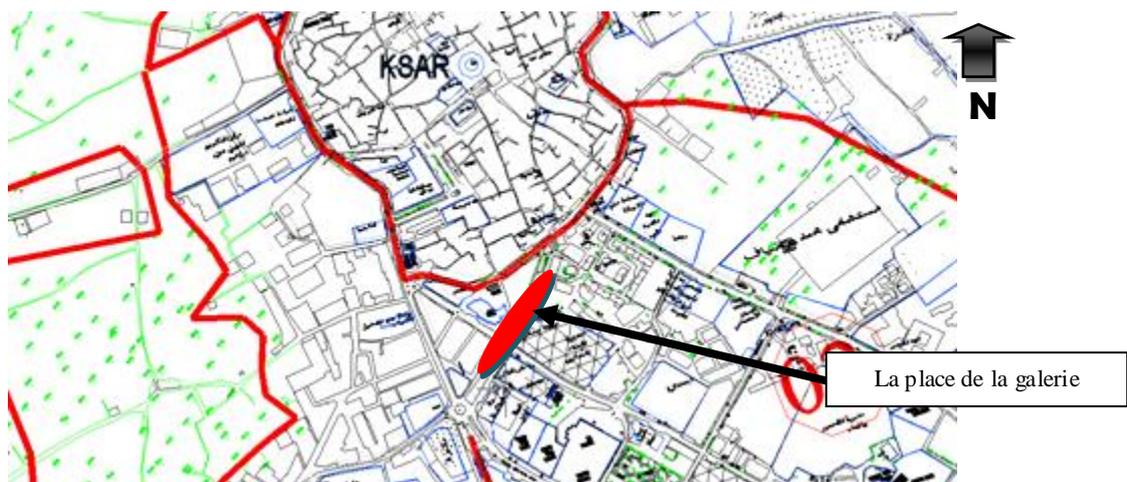


Fig n°VI,36 : localisation de la place de la galerie
 Source : PDAU de la ville de Ouargla, 2003.

2-5-La place de la victoire : elle se situe dans la nouvelle extension de la ville de Ouargla à l'Ouest, entourée par un ensemble des cités résidentielles (la cité 330 logements au nord oust de la place, 600 logements au Ouest et au sud, et une deuxième cité 330 logements au nord/nord Est), elle est crée récemment dans le projet quinquennale de (2005 à 2010), le projet a été réalisé par l'OPGI de Ouargla en 2009 dans la cité Ennacer,

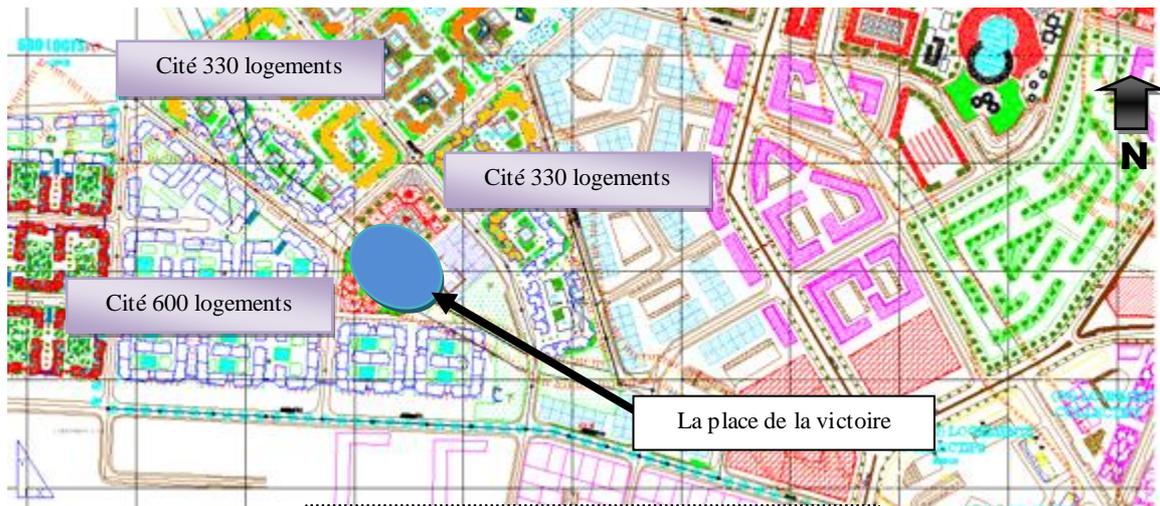


Fig n°VI,37 : localisation de la place de la victoire
Source : PDAU de la ville de Ouargla, 2003.

4-3-Historique des places :

3-1-La place des martyrs : après la réalisation de percée sur le ksar (sous l'ordre du Général Lacroix) par une rue qui dirige vers la place appelée la rue Rivoli, une rue droite et entourée par des arcades et des boutiques. Cette place prenait la nomination de Flatters de 1889, jusqu'à l'indépendance en 1962, cette nomination remplacée par la nomination actuelle (la place des martyrs).

-1882 : Après la destruction de la casbah, cette dernière a été transformée en une caserne pour servir l'armée française ;

-1891 : La construction de la première école publique sous la direction de l'armée française ; cette école a été détruite en 1991 ;

- 1900 : La transformation de l'ancienne caserne en infirmerie pour les soins ;

- 1907 : La construction de la Mahkma¹ ou bien Dar el kadi ;

-1909 : cette place a été procurée par une série d'arcades qui s'étendent dans la partie des habitations de béni Sissine ;

-1914 : La construction de monument historique de Flatters au milieu de la place ;

-1958 : Elle a été entourée par les édifices publics : le dispensaire, l'hôtel Barnabé, la mosquée Sidi Baafou, Sidi Hafiane, la justice musulmane et le poste de police.

Dans le plan de Ouargla de 1960, cette place a été envahie par des baraques, suite à l'incendie de la place du marché, certainement pour accueillir l'activité marchande de cette dernière.

¹ Al Mahkma¹ ou bien Dar el kadi : deux mots arabes désignent le tribunal.

Après l'indépendance, le monument Flatters a été remplacé par un autre monument à la mémoire des martyrs de la guerre de libération. Cette place sera ainsi appelée Sahat Echouhada.¹

Cette place qui possède une forme carrée (près de 100m de longueur et quarantaine de largeur) est divisée en deux parties différentes, la première a été occupée par l'église et les ateliers des sœurs et des pères blancs, et la deuxième partie a constitué la place du vieux marché.



Fig n°VI,38 : la place de la casbah en 1894 après sa destruction en 1882 par l'armée française.

Source : Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, (2003).

Fig n°VI,39: la Persée sur le ksar
Source : MEZIANI.H, (2001).

intervention dans le ksar

l'emprise de la casbah



Fig n°VI,40 : la place des martyrs avant la construction des arcades qui l'entourent.
Source : Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, 2003.



Fig n°VI,41 : les habitations de beni Sissine autour de la place des martyrs entre 1909-1913.
Source : Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, 2003.

¹ Sahat Echouhada : no mination arabe désigne la place des martyrs.



Fig n°VI,42 : la place Flatters en 1958
Source : MEZIANI.H, 2011.



Fig n°VI,43 : la place Flatters en 1960
Source : MEZIANI.H, 2011.



Fig n°VI,44 : le monument commémoratif de la centenaire au sein de la place des martyrs.
Source : Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, 2003.



Fig n°VI,45 : le monument commémoratif de la centenaire au sein de la place des martyrs actuellement.
Source : la chercheuse, 2012.

3-2-La place de la république : Dans la période coloniale et après la deuxième intervention de l'armée française sur la région, une petite place résultait de la création de la rue du 1^{er} groupe et la rue du 3^{ème} groupe d'aviation (la place de Catroux), elle était un espace tampons entre le quartier militaire et l'espace civil. A coté de celui-ci dans le coté Est il y avait l'esplanade du bordj Lutaud, une esplanade de forme rectangulaire, traversée par la route Touggourt-El Goulia. Cette esplanade assurait une vue panoramique sur la ville. Après la l'indépendance la place de Catroux et l'esplanade de Lebeau sont fusionnés et considérés comme une seule place actuellement nommée la place de la république.



Fig n°VI,46 : la nouvelle ville coloniale en 1935.
Source : EYDOUX.F, (1937), par MEZIANI.H,

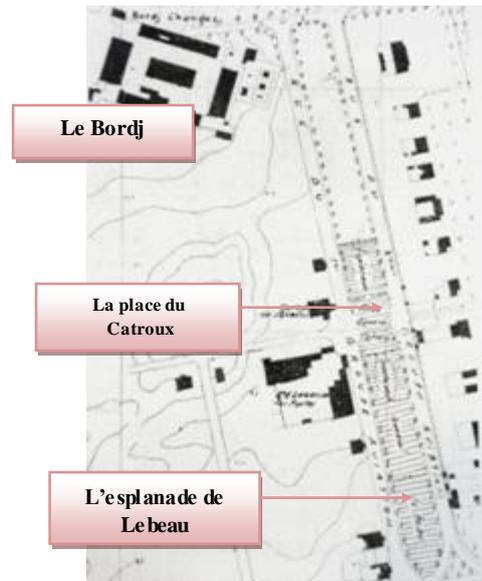


Fig n°VI,47 : la place du Catroux et l'esplanade de Lebeau en 1935.
Source : EYDOUX.F, (1937), par MEZIANI.H, 2001.

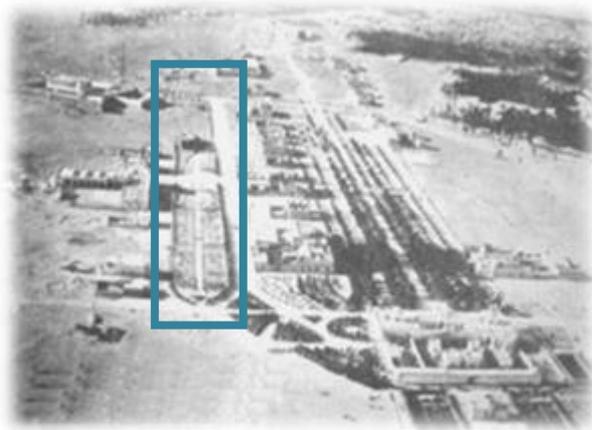


Fig n°VI,48 : l'esplanade de Lebeau en 1938.
Source : Une Oasis saharienne à travers l'histoire Ouargla, 2003.

3-3-La place de la Palestine :

Avec la nécessité en infrastructure routière qui née de la recherche et de l'exploitation pétrolière, et afin d'assurer une liaison entre les pôles les plus peuplés du Sahara à l'époque d'avant l'indépendance (Laghouat, Ghardaïa, Ouargla, Hassi Messoud et Touggourt), le plan de 1958 de la ville de Ouargla venait avec une proposition de la création et la réalisation d'une partie de la RN49, qu'elle va remplacer l'ancienne route Touggourt-Ghardaïa passant devant le bordj Lutaud. Le plan de 1960 montre bien cette route avec son tracé présent, de 15mètre de largeur et qu'il est caractérisé par trois intersections :

La première : se fait avec l'ancienne route Touggourt Ghardaïa, le croisement est en biais ;

La deuxième : est celle de Ouargla-Rouisset, une rue en perpendiculaire, elle présente le premier lieu où se commençaient les premiers installations de commerce ;

La troisième : se fait avec l'actuelle avenue El Quods, le croisement est en biais.

L'année 1968, est marquée par une densification, particulièrement du côté Sud de la route (le quartier de Béni Thour et de Boughoufala),

En 1977, le boulevard actuel de la Palestine se densifie de plus en plus, particulièrement à l'entrée Est de la ville qui constitue le quartier El Gara, et le carrefour de Chigivara (les quatre chemins actuellement), les constructions du quartier de Béni Thour qui entourent le boulevard de la Palestine semblent épouser son tracé et respecter sa direction. La place de la Palestine est créée avec le réaménagement du boulevard en 2009.



3-4-La place de la galerie : le manque de documentation nous empêche de déterminer les différentes période de transformation de cet espace, la carte da la vile de Ouargla de 1954 montre l'existence de la rue qui relie le Ksar avec le rond point de chigivara, (la rue de la république) et l'inexistence de la deuxième rue (Khalfaoui El Hadj), par contre la carte de 1982 montre l'existence de cette rue qui configure la forme triangulaire avec le boulevard périphérique du ksar.



Fig n°VI,50 : le ksar et son entourage en 1954.
Source : Une Oasis saharienne à travers l'histoire
Ouargla, 2003.



Fig n°VI,51 : le ksar et son entourage en 1982.
Source : Une Oasis saharienne à travers
l'histoire Ouargla, 2003.



Fig n°VI,52 : la place de la galerie en 2004.
Source : Google earth, 2004.

4-4-dimensions et configuration géométrique :

4-1-La place des martyrs :

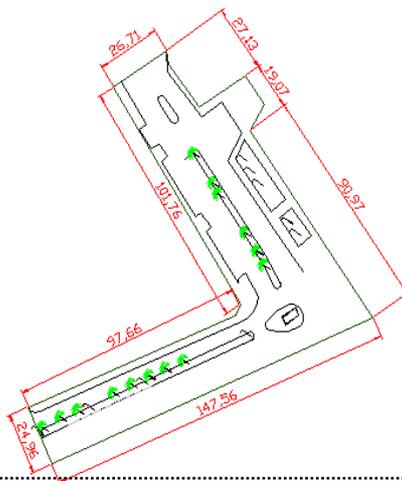


Fig n°VI,53 : plan de la place des martyrs et
ses dimensions
Source : la chercheuse, 2012.

La place des Martyrs se caractérise par une forme géométrique, de laquelle elle impose au bâti qu'il l'aborde ses caractéristiques. Elle est encadrée par les masses bâties déterminant une place de forme qui se rapproche à la rectangulaire en L, configurée par une rue de double voies, séparée par une terre plane, la partie 1 en face à la Zaouia a une surface qui dépasse les 4600m², et la deuxième partie a une surface qui dépasse 2400m².

4-2-La place de la république :

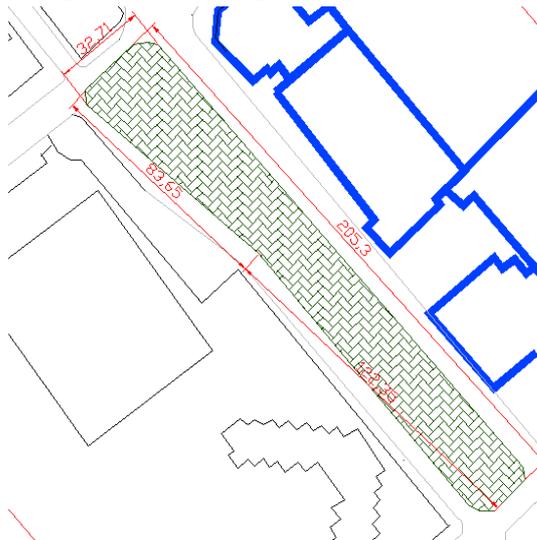


Fig n°VI,54 : plan de la place de la république et ses dimensions
Source : la chercheuse, 2012.

Cette place prend aussi une forme géométrique bien définie, elle impose sa forme aux masses bâties qui l'entourent. Sa forme qui se rapproche à la rectangulaire a une surface de 4500m^2 , sa longueur est plus de 205 m et sa largeur dépasse les 32 m.

4-3-La place de la Palestine :

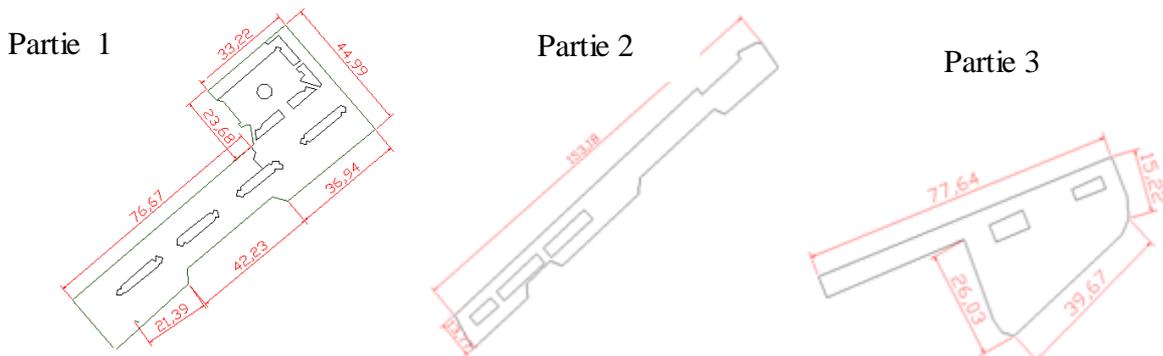


Fig n°VI,55 : Les trois parties de la place de la république et ses dimensions
Source : la chercheuse, 2012.

La place de la Palestine est une place résiduelle, elle est constituée par l'alignement et la juxtaposition des masses bâties qui l'entourent (habitat collectif et les bords du boulevard), ces masses bâties imposent leurs formes géométriques à la place.

Cette place se compose de trois parties différentes en forme et en taille :

Partie1 : une forme régulière en L, orientée au nord est/sud Ouest, avec une surface de 3200m^2 (100m de longueur et 21 m de largeur) ;

Partie2 : une forme régulière aussi, elle obéit à l'orientation du boulevard (nord est/sud Ouest) sa surface est de 2160m^2 (153m de longueur et 14m de largeur).

Partie 3 : une forme régulière avec une surface qui atteint les 1168m², son obéissance à la forme du boulevard lui rend un peu différente par rapport aux parties précédentes (77m de longueur et 26m de largeur).

4-4-La place de la galerie :

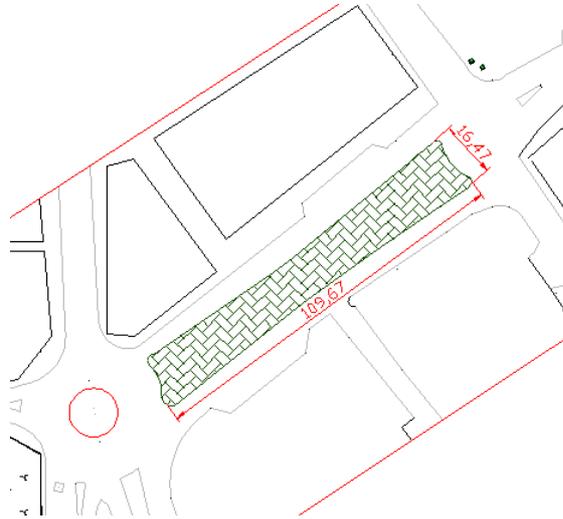


Fig n°VI,56 : plan de la place de la galerie et ses dimensions

Source : la chercheuse, 2012.

La place de la galerie est une place résiduelle, un espace dégagée et considéré comme une placette, elle prend une forme géométrique régulière bien définie, imposant sa forme aux masses bâties qui l'entourent, sa surface est plus de 1744m² avec une longueur plus de 109m et une largeur plus de 16m.

4-5-La place de la victoire :

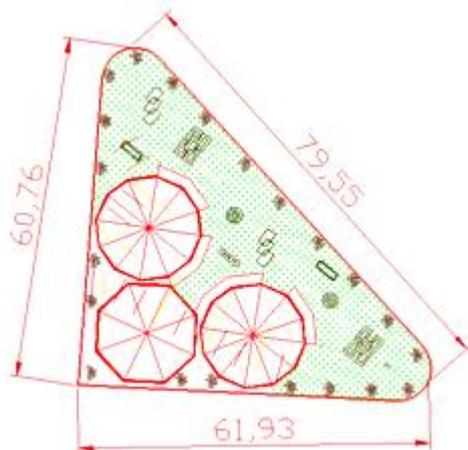


Fig n°VI,57 : plan de la place de la victoire et ses dimensions

Source : la chercheuse, 2012.

-Elle occupe un îlot isolé formant une entité indépendante entourée tout le long par les voies de circulation;

Elle possède une forme triangulaire régulière, avec une surface de 1860 m²

4-5-La volumétrie :

SITTE Camilo est le premier à regarder la morphologie de la place publique sous l'angle de la qualité de la forme physique, dans sa démarche explicative et descriptive il voit que :

La fermeture de la place : la place doit être un espace fermée, la place ouverte est un espace difficile à embellir pour l'artiste, bien des choses sont nécessaire pour lui donner un caractère et de l'importance ;

Les dimensions d'une place :

La forme et la taille de la place sont déterminées par l'édifice particulièrement important, on distingue des places en longueur et des places en profondeur selon la position de cet édifice,

- Les dimensions d'une place moyenne sont 140m de longueur et 60m de largeur ;
- Les dimensions minimale de la place doit être égale à la hauteur du bâtiment principal ;
- La dimension maximale ne doit pas excéder deux fois la hauteur du bâtiment principale.

5-1-La place des martyrs : elle est transpercée par une voie mécanique, les rues qui débouchent sur cette place sont des rues de différentes dimensions produisant une place semi fermée.

Elle est entourée par un bâti de typologie différente (mélange des maisons traditionnelles, des constructions qui reviennent à la période coloniale et quelques maisons rénovées) ; dont la hauteur du bâtiment le plus haut ne dépasse pas R+1 avec une terrasse accessible (donc la hauteur des maisons ne dépasse pas 10m), la zaouïa a une hauteur de R+1, la Mahkma et la mosquée sont des constructions d'un seul niveau.

La largeur de la place atteint les 40m et sa longueur dépasse les 130m, donc on peut considérer que la place des martyrs est une grande place en longueur par rapport à la hauteur de son bâtiment principale. -Le rapport entre la hauteur moyenne de la façade et la longueur de la place est de 19H (Hm=7m, la longueur =137m)

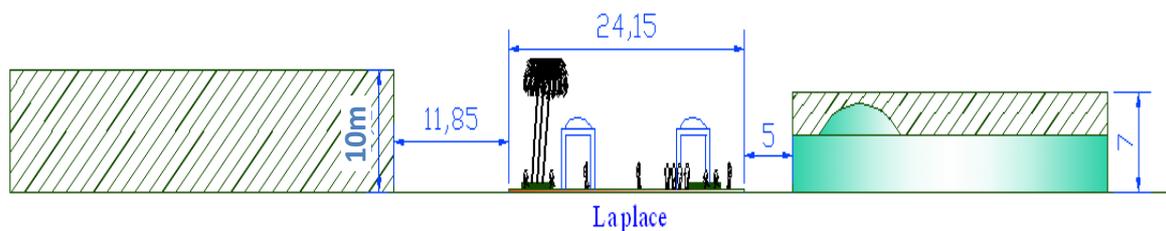


Fig n°VI,58 : coupe sur la place des martyrs
Source : la chercheuse, 2012.

5-2-La place de la république :

Une place bordée de ces quatre cotés par des voies mécaniques construisant une place totalement ouverte, elle est entourée complètement par des bâtiments publics et des bâtiments militaires (l'hôtel et l'hôpital militaire), la hauteur maximale du bâtiment le plus haut arrive à 17m (R+3), c'est celle de l'hôtel militaire, la place a 205m de longueur et sa largeur dépasse les 32m. Donc selon SITTE.C on constate que la place de la république est une place moyenne en longueur.

-Le rapport entre la hauteur moyenne de la façade et la longueur de la place est de 16H (Hm=12m, longueur de la place =205m).

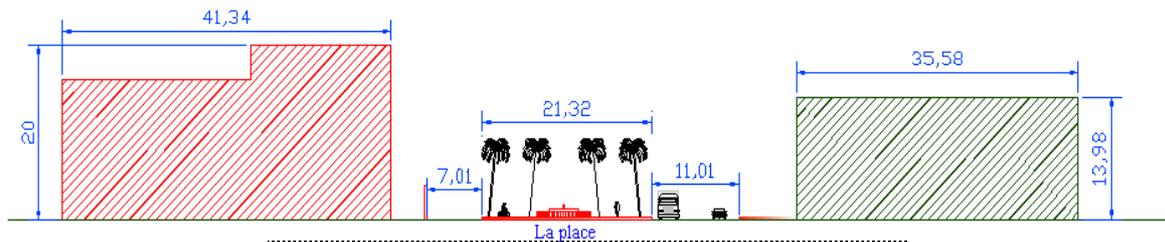


Fig n°VI,59 : coupe sur la place de la république
Source : la chercheuse, 2012.

5-3-La place de la Palestine :

une place ouverte bordée d'un coté par des bâtiments résidentiels (le coté Nord), elle est transpercée par des rues qui la relie avec les quartiers environnants, de l'autre coté, elle est bordée par le boulevard de la Palestine, elle se divise en trois partie légèrement différentes (**partie 1** : 100m de longueur et 21m de largeur avec une forme en L , **La partie 2** : 153m de longueur et 14m de largeur, sa forme se rapproche a la rectangulaire, et **partie 3** : 77m de longueur et 26m de largeur avec une forme Trapézoïdale).

La hauteur du bâtiment le plus haut dans la place atteint les 15m (R+3), donc selon les principes de SITTE.C la place de la Palestine est une place moyenne en longueur.

-Le rapport entre la hauteur moyenne de la façade et la longueur de la place est de 28H (Hm=12m, longueur de la place =342m).

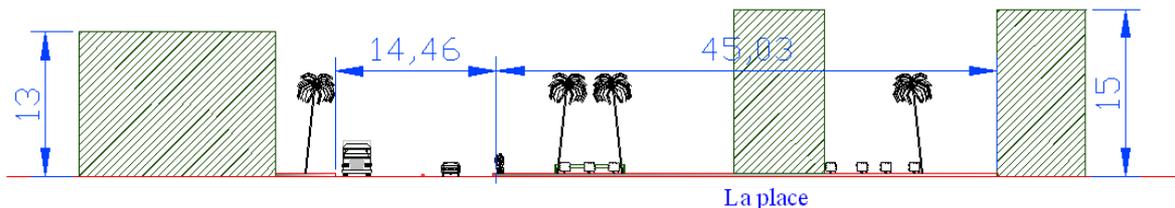
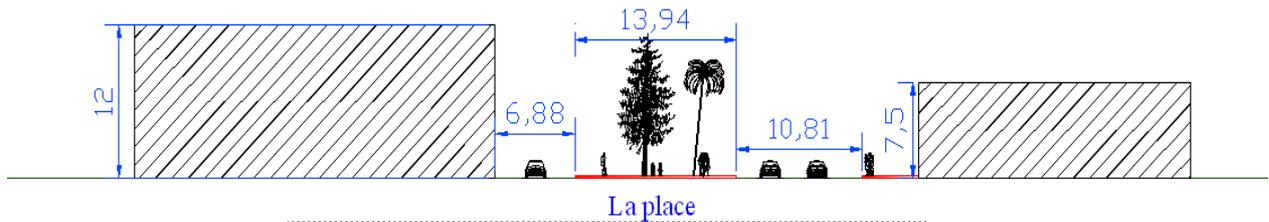


Fig n°VI,60 : coupe sur la place de la Palestine
Source : la chercheuse, 2012.

5-4-La place de la galerie :

Cette place est bordée par des voies mécaniques de ces quatre cotés, et entourée par un bâti très varié, des bâtiments public tel que la Daïra, et la galerie, des habitations et une zone militaire, la hauteur du bâtiments le plus haut dans la place est atteint les 12m (celle de la galerie), la place a 109m de longueur et plus de 16m de largeur avec une forme rectangulaire. Suivant les principes de SITTE.C cette place est une place petite.

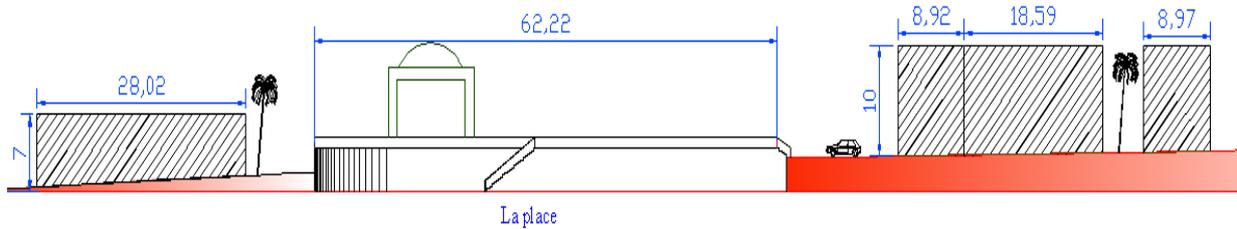
-Le rapport entre la hauteur moyenne de la façade et la longueur de la place est de 9H (Hm=12m, longueur de la place= 109m)



La place
 Fig n°VI,61 : coupe sur la place de la galerie.
 Source : la chercheuse, 2012.

5-5-La place de la victoire : une place semi ouverte, elle constitue une entité indépendante, et isolante, avec une forme qui se rapproche à la triangulaire, ses dimensions sont 60m, 61m, 79m ; suivant les principes de SITTE.C c'est une petite place.

-Le rapport entre la hauteur moyenne de la façade et la longueur de la place est de 8H (Hm=10m, longueur de la place= 79m)



La place
 Fig n°VI,62 : coupe sur la place de la victoire
 Source : la chercheuse, 2012.



Fig n°VI,63 : vue latérale de la place de la victoire
 Source : la chercheuse, 2012.

4-6- la typologie et mode d'utilisation du mobilier urbain :

6-1-La place des martyrs :

Une place très pauvre en matière de mobilier urbain, le seul mobilier existant se résume en quelque palmier en état de dégradation, le monument commémoratif des martyrs qui remplace le monument commémoratif de Flatters est utilisé souvent comme un élément d'asseoir, la

place des martyrs s'appauvrit à tout type du mobilier urbain telle que les bancs, le mobilier d'éclairage, l'espace vert, les pergolas....etc.



Fig n°VI,64 : le mobilier urbain et son mode d'usage dans la place des martyrs

Source : La chercheuse, 2012.

6-2-La place de la république : cette place est bénéficié d'un réaménagement en 2000 par la DUC de Ouargla, elle inclut un nombre considérable du mobilier urbain, tel que les sièges d'asseoir, une fontaine qui ne fonctionne plus à cause du manque de l'entretien, des panneaux publicitaire abandonnés, les candélabres qui ne suffisent pas pour l'éclairage nocturne, et l'espace vert (les palmiers et les arbres), qui participe à créer l'ombre dans la place.



Fig n°VI,65 : le mobilier urbain et son mode d'usage dans la place de la république

Source : La chercheuse, 2012.

6-3-La place de la Palestine : elle possède une diversité en matière de mobilier urbain, la place est aménagée récemment et procurée par plusieurs types de mobilier urbain :

-Les pergolas : des passages couverts en pergolas sont installée le long de la place pour protéger l'utilisateur contre les rayons solaires directs.

-Les bancs en métal : un nombre suffisant des bancs s'est distribué dans la place.

-Les abris de bus en béton

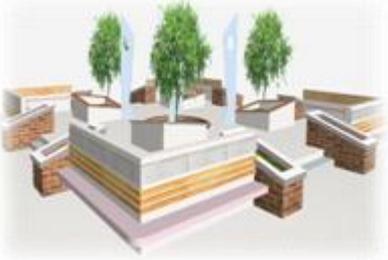
-Les panneaux publicitaires

-Une fontaine : dans le but de créer un micro climat ; mais cette fontaine ne fonctionne pas.



Fig n°VI,66 : le mobilier urbain et son mode d'usage dans la place de la Palestine
Source : La chercheuse, 2012.

Lors de la réalisation du projet par l'APC, le mobilier proposé par l'architecte a subi à plusieurs modifications, le tableau ci-dessous montre bien la différence entre l'aménagement proposé par l'architecte et le mobilier existant :

le mobilier proposé	le mobilier existant	observation
		Dans cette partie de la place l'architecte a été proposé de créer un lieu d'asseoir bien marqué par des escaliers et aménagé par l'espace vert et les jets d'eau.
		Afin de respecter et de conserver le style architectural de la région l'architecte a été proposé de créer des pergolas en béton prenant les éléments architectoniques de l'architecture locale.
		Le type de l'abri de bus proposé par l'architecte a subi aussi à des modifications lors de la réalisation du projet.

Tab n°17 : comparaison entre le réaménagement proposé et l'état de lieu.
Source : Etabli par la chercheuse, 2012.

6-4-La place de la galerie : Cette place s'appauvrit à tout type du mobilier urbain, quelque arbres se distribuent dans la place offrant l'ombre aux utilisateurs sont le seul élément qui existe, les usagers profitent de trottoirs pour s'asseoir, ou bien ils font recours aux cafés qui entourent la place, la rose de sable joue le rôle d'un espace d'asseoir et de prise de photos.



Fig n°VI,67 : le mobilier urbain et son mode d'usage dans la place de la galerie
Source : La chercheuse, 2012.

6-5-La place de la victoire : Malgré sa réalisation récente, la place s'appauvrit aux plusieurs types du mobilier urbain, le mobilier existant se résume en :

- Un nombre restreint des bancs en béton ;
- Quelques arbres d'olive en état de dégradation à cause du manque de l'entretien.
- Quelques lampadaires pour l'éclairage nocturne qui ne fonctionnent pas.
- Un élément central avec une coupole joue le rôle d'un élément d'appel et monument représentant de l'architecture locale.



Fig n°VI, 68 : le mobilier urbain et son mode d'usage dans la place de la victoire
Source : La chercheuse, 2012.

4-7-Traitement du sol :

-La place des martyrs : le sol dans cette place est traité par :

- Le pavé : dans la partie centrale de la place
- Le goudron : dans la double voie qui traverse la place :

-La place de la république, de la Palestine, la place de la galerie de la victoire sont des places qui sont traitées totalement par le pavé ou le carrelage avec l'existence de petites surfaces vertes qui se diffèrent d'une place à une autre,

8-Le rapport des places publiques aux autres composants de la forme urbaine (Le site, le parcellaire, le bâti et la voirie)

8-1-Rapport au site :

1-variante topologique:

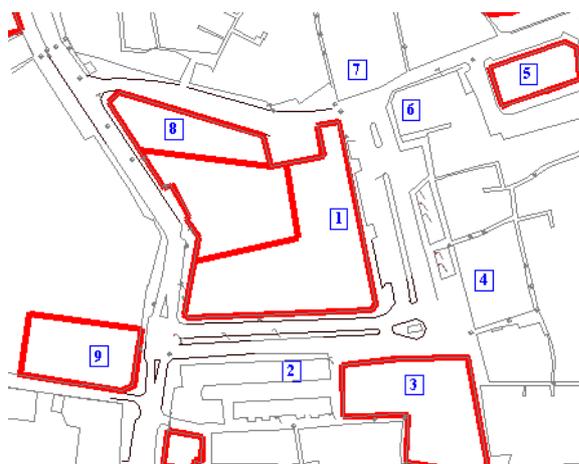
-Les quatre places (martyrs, république, Palestine et de la galerie) se situent dans un site d'une topologie plate dont elles prennent leur caractère plat.

-La place de la victoire se situe dans un site en pente, mais elle prend une topologie plate malgré le site, l'architecte trouve la solution d'accéder à la place par des escaliers, dans le but d'offrir un espace plat plus confortable.

2-variante géométrique (rapport de figure) : les cinq places étudiées sont des places qui obéissent à la topologie de site, et elles prennent des formes qui conviennent avec cette topologie.

8-2-Rapport au bâti :

1-La place des martyrs :



- 1 : Ecole primaire Okba Ben Nafee
- 2 : Habitat collectif+ locaux commerciaux
- 3 : La mosquée sidi Baafou.
- 4 : L'ancienne Mehkma
- 5 : Marché couvert
- 6 : Zaouïa Sidi Hafiane
- 7 : Habitat individuel
- 8 : Crèche
- 9 : Hôtel Sedrata.

Fig n°VI,69 : la répartition du bâti autour de la place des martyrs.
Source : PDAU de Ouargla, 2003.

1-variante topologique (position) : le bâti qui entoure cette place est en position d'accolement avec elle, il joue le rôle d'un élément limiteur sur tous ces bords.

2-variante géométrique (rapport de figure) : la place possède une forme positive (régulière et bien définie) et le bâti qui l'entoure possède une forme résiduelle.

3-variante dimensionnelle : le bâti qui entoure cette place est un bâti très dense représentant les caractéristiques d'un tissu urbain traditionnel dans lequel elle s'insère.

La proposition de réaménagement de la place des martyrs par B.E KAMASSIA :

La façade actuelle : une façade mal ordonnée, et composée d'un mélange hétérogène de figures, l'intervention des habitants sur les maisons constituant l'enveloppe de la façade soit

par la réhabilitation ou bien le démolissage et la reconstruction produit une image de désordre influant le confort psychologique de l'utilisateur, ainsi que sa fréquentation de la place,



Fig n°VI,70 : la façade actuelle de la place des Martyrs
Source : la chercheuse, 2012.

La façade proposée : l'architecte a proposé l'embellissement de la façade, en donnant la même texture et le même traitement pour l'ensemble de la façade (création d'une façade homogène pour assurer une réflexion positive sur l'usage de la place), un traitement qui reflète l'architecture locale d'un côté et qui se rassemble au traitement déjà existant.

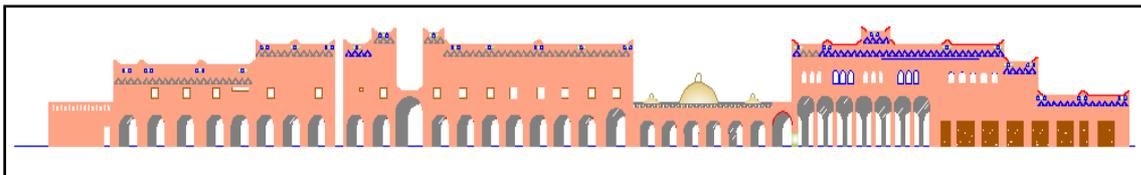


Fig n°VI,71 : la façade proposée de la place des Martyrs
Source : B.E KAMACIA, 2009.

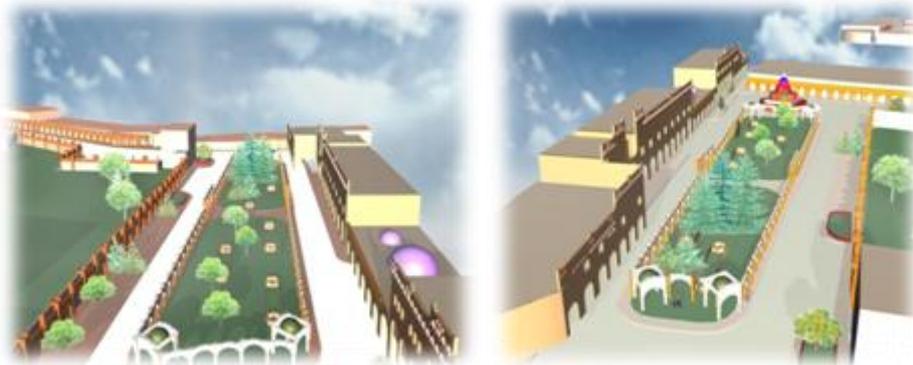


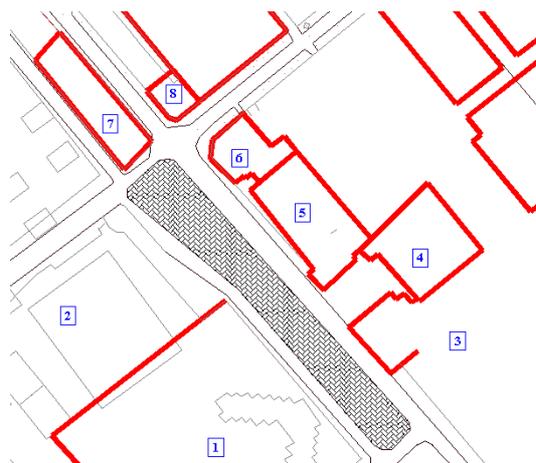
Fig n°VI,72 : proposition d'aménagement de la place des martyrs.
Source : B.E KAMACIA, 2009.

2-La place de la république :

1-variante topologique (position et direction) : le bâti qui entoure la place est en situation d'éloignement par rapport à la place, l'avenue de la république, et la rue de 5 juillet séparent l'espace de la place et le bâti qui l'entoure.

2-variante géométrique (rapport de figure) : la place possède une forme positive (bien définie et régulière) et le bâti qui l'entoure possède une forme résiduelle. Donc elle impose sa forme à ce bâti.

3-variante dimensionnelle : cette place se situe dans un tissu colonial, elle est bordée par des bâtiments publics d'un type et des dimensions variées, un bâti n'est pas dense qui ne reflète pas les tracés d'un tissu colonial en damier, le coté sud ouest contient un seul équipement (l'hôtel militaire), alors que le coté nord est contient l'hôpital militaire, le complexe commercial et la piscine.



- 1 : L'hôtel militaire
- 2 : Zone militaire
- 3 : Hôpital militaire
- 4 : La piscine
- 5 : Le complexe commercial
- 6 : La sécurité nationale
- 7 : Mosquée
- 8 : L'assurance totale.

Fig n°VI,73 : la répartition du bâti autour de la place de la république.
Source : PDAU de Ouargla, 2003.



Fig n°VI,74 : le bâti qui entoure la place de la république.
Source : la chercheuse, 2012.

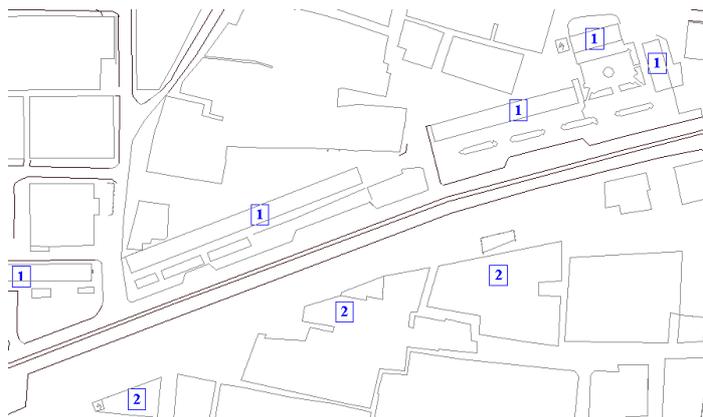
3-La place de la Palestine :

1-variante topologique (position) : le bâti de la partie nord de la place est en position d'accolement avec elle, par contre le bâti qui se situe au sud, est en position d'éloignement par rapport grâce au boulevard qui les sépare.

2-variante géométrique (rapport de figure): la place possède une forme qui se rapproche à la régulière, par contre le bâti qui la borde possède des formes résiduelles (l'habitat individuel du quartier populaire de beni Thour), sauf quelque bâtiments en forme barre limitant le coté nord de la place. La différence de la limite nord et sud (l'éloignement de bâti dans le coté sud)

produit une image de déséquilibre et de discontinuité de figures, l'architecte lors de la conception du projet a proposé de créer une façade sur la limite sud au bord du boulevard jouant le rôle d'un écran et prenant les mêmes caractéristiques de la limite nord afin de créer un certain confort psychologique à l'utilisateur.

3-variante dimensionnelle : La variété des formes du bâti autour de la place engendre une variété de dimensions, l'habitat collectif prend une forme de barre de R+3 avec des différentes longueurs, l'habitat individuel atteint aussi les R+3, le bâti de la partie nord est moins dense par rapport au celui de la partie sud.



- 1 : Habitat collectif + locaux commerciaux.
- 2 : Habitat individuel + locaux commerciaux.

Fig n°VI, 75 : la répartition du bâti autour de la place de la Palestine.
Source : PDAU de Ouargla, 2003.



Fig n°VI, 76 : le bâti qui entoure la place de la Palestine.
Source : la chercheuse, 2012.

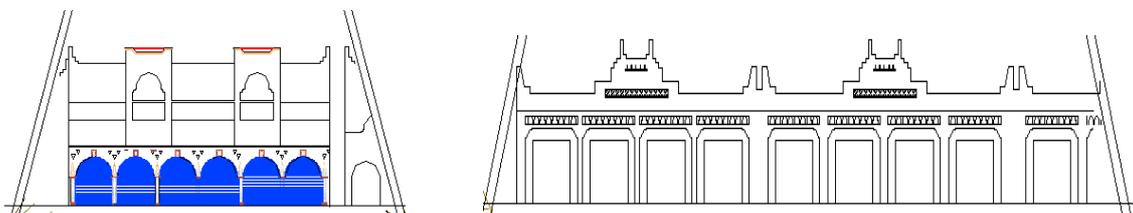
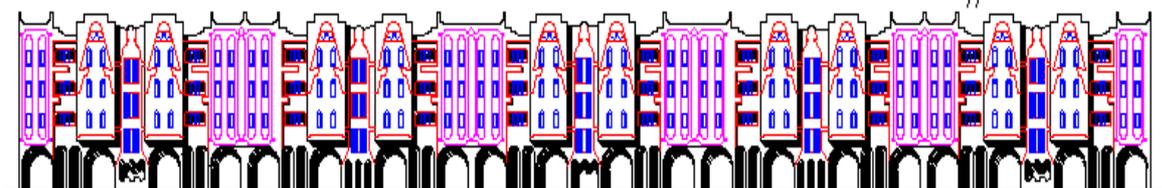


Fig n°VI, 77 : Les façades proposées de côté et d'autre de la place.
Source : B.E. BETA SUD, Ouargla, 2007.

La façade proposée lors du réaménagement de la place : l'architecte a proposé d'unifier le style architecturale de tout le bâti qui entoure la place ; particulièrement au sud où l'habitat individuel se localise en éloignement, l'architecte a essayé de trouver une solution, il a proposé la construction de quelques locaux commerciaux aux bords et tout le long du boulevard.

4-La place de la galerie :



- 1 : Mosquée
- 2 : SAA
- 3 : Habitat individuel
- 4 : Marché couvert
- 5 : La daïra
- 6 : La galerie

Fig n°VI, 78: la répartition du bâti autour de la place de la galerie.
Source : PDA U de Ouargla, 2003..



Fig n°VI, 79: le bâti qui entoure la place de la galerie.
Source : la chercheuse, 2012.

1-variante topologique (position) : l'origine de l'espace de cette place est un espace dégagé entre deux rues, cet espace a été transformé en une placette très vivante particulièrement dans la soirée, le bâti qui l'entoure est en éloignement par rapport à lui, la rue Khalfaoui El Hadj sépare l'espace de la place et le bâti, ce qui résulte en une place totalement ouverte bordée de tous côtés par les voies mécaniques.

2-variante géométrique (rapport de figure) : la place possède une forme géométrique régulière, par contre la diversité du type de bâti engendre une diversité de formes qui sont généralement des formes résiduelles.

La façade est une façade hétérogène, qui n'a aucun style architectural défini, un mélange des masses bâties, qui atteignent les R+3.

3-variante dimensionnelle : cette place est insérée dans un tissu qui s'est constituée après la troisième intervention de l'armée française sur la ville et avant l'indépendance, un tissu qui s'est produit sans une logique d'urbanisation, un tissu dense au nord (l'habitat individuel), et moins dense au sud à cause de la concentration d'équipements publics.

5-La place de la victoire :



- 1 : Habitat collectif, cité 600 logements
- 2 : Habitat collectif, cité 330 logements
- 3 : Habitat collectif 2, cité 330 logements

Fig n° VI, 80: la répartition du bâti autour de la place de la victoire.



Fig n° VI, 81: le bâti qui entoure la place de la victoire.

Source : la chercheuse, 2012.

1-variante topologique (position) : la place est en éloignement par rapport au bâti qu'il l'entoure, elle prend un lieu central dans un tissu résidentiel (au sein de trois cités collectives), constituant une entité autonome.

2-variante géométrique (rapport de figure) : la place se situe dans un site complètement nouveau, elle occupe un espace planifié, dont elle possède une forme géométrique bien définie et ainsi le bâti qui l'entoure.

3-variante dimensionnelle : l'implantation de quatre cités résidentielles autour de cette place procréé un bâti dense et homogène.

8-3-Rapport à la voirie :

La place des martyrs : une place semi fermée, et traversée par le réseau viaire duquel une partie de la place est utilisée comme rue de double voies et une aire de stationnement, elle est en relation avec les rues suivantes :



- 1-le boulevard des Martyrs qui la relie au boulevard périphérique ;
- 2-la rue Bouhafs El Ouakel qui la relie à la place du marché ;
- 3-une rue de troisième niveau, la relie au boulevard périphérique.

Fig n°VI, 82: réseau viaire qui aborde la place des martyrs
Source : Google earth, 2012.

1-variante topologique (position) : la place n'est pas directement accolée aux rues, elle est en position d'éloignement. Elle est transpercée par les ruelles du ksar afin d'assurer la liaison entre leur différentes parties. Elle est liée au nord avec la rue Bouhafs et à l'ouest avec celle des Martyrs.

2-variante géométrique (rapport de figure) : la forme de la place n'obéit pas à la trame viaire du ksar, cette dernière est une trame traditionnelle dense avec des ruelles étroites, sinueuses et irrégulière, par contre la place possède une forme proche à la régulière.

3-variante dimensionnelle : les dimensions de la place sont assez grandes que celle des rues et des ruelles qui sont en relation avec elle, elle domine le site avec ses dimensions importantes.

La place de la république: une place totalement ouverte, entourée de tout coté par les voies mécanique suivantes:

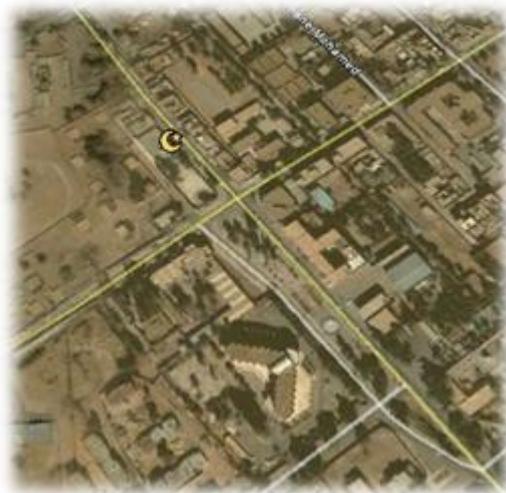


Fig n°VI,83 : réseau viaire qui aborde la place de la république
Source : Google earth, 2012.

- 1-La rue de la république : une rue de premier niveau relie le Ksar par le centre ville, une voie structurante à l'échelle de la ville de Ouargla, son existence fait retour à l'époque coloniale ;
- 2-La rue de 5 juillet : une rue de premier niveau aussi, elle relie le centre ville (la Selis) avec la partie sud ouest de la ville (M'khadema) ;
- 3-Une troisième rue de 3^{ème} niveau dans le coté Ouest de la place, elle ne joue qu'un rôle modeste dans le trafic routier.

1-variante topologique (position et direction) : la place est accolée aux rues qui l'entourent sur les quatre coté, donc elle bénéficie d'une très bonne accessibilité.

2-variante géométrique (rapport de figure) : la place de la république obéit à la trame viaire dans la quelle elle s'insère, sa forme est un résultat de croisement des rue qu'elles la bordent.

3-variante dimensionnelle : les dimensions de la place sont importantes par rapport à celles des rues, la place impose sa forme et ses dimensions dans le site.

La place de la Palestine : elle est bordée par la rue nationale N°49 de sud est au sud Ouest, qui la relie au carrefour de Chiguivara, ce boulevard assure un trafic routier très dense, qui la donne une importance dans son site et il la rend très vivante pendant toute la journée, elle est relie à l'est au quartier populaire d'el Gara par une rue de deuxième niveau celle de Bouhafs Mechri. Et à l'ouest au centre ville (la Selis) par celle de Si El Houes.

La place est transpercée aussi par un nombre des rues piétonnières qui assurent la liaison avec les quartiers voisins (la cité Bouamra Abdelmadjid, et la cité des 40 villas...).



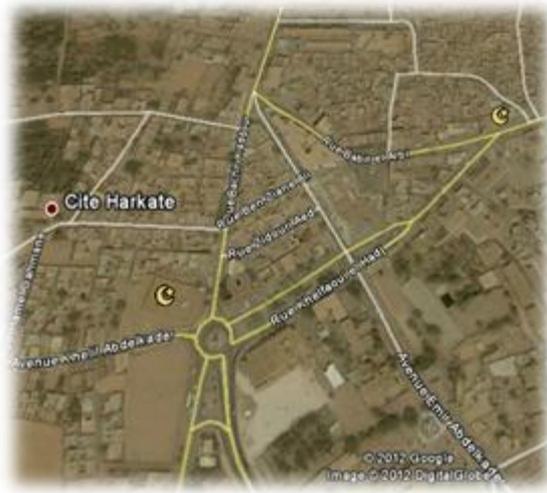
Fig n°VI,84 : réseau viaire qui aborde la place de la Palestine
Source : Google earth, 2012.

1-variante topologique (position) : la place est accolée aux rues sur ses quatre cotés, ce qu'elle donne une bonne accessibilité.

2-variante géométrique (rapport de figure) : la place de la Palestine obéit totalement au boulevard de la Palestine, elle s'étale sur le long du ce boulevard linéairement prenant sa forme.

3-variante dimensionnelle : les dimensions de la place sont des dimensions moyennes et qui sont équivalentes à celles du boulevard.

La place de la galerie : elle est bordée par une trame routière très importante qui la donne une situation très stratégique dans la ville de Ouargla :



De deux coté elle est limitée par la rue Khalfaoui El Hadj, cette rue se croise avec l'avenue Amir Abdelkader à l'est et à l'ouest dont le carrefour de la rose du sable jouant le rôle d'un point de rencontre de plusieurs rues importantes comme l'avenue de la république, l'avenue d'El Quods et l'avenue Khelil Abdelkader

Fig n°VI,85 : réseau viaire qui aborde la place de la Galerie.
Source : Google earth, 2012.

1-variante topologique (position) : la place est accolée à la rue sur deux coté, elle possède une très bonne accessibilité.

2-variante géométrique (rapport de figure) : la place de la galerie est totalement obéissante aux rues qui l'entourent, elle prend sa forme et ses caractéristiques de ses rues.

3-variante dimensionnelle : les dimensions de cette place sont équivalentes à celle de deux rues qui la bordent.

La place de la victoire : configure une forme géométrique régulière triangulaire ; entourée de tous cotés par des voies, elle permet l'accès par n'importe qu'elle direction, elle apparait comme un grand rond point, où convergent plusieurs voies, ces dernières permettent l'accessibilité aux cités qui entourent la place toute autour.

Variante topologique : la place est accolée directement aux voies qu'elles la bordent ce qu'elle donne une très bonne accessibilité.

Variante géométrique : la place est un résultat de la convergence des rues qui la bordent dont elle prend sa forme triangulaire, elle n'obéit pas à la trame viaire dans laquelle s'insère.

Variante dimensionnelle : c'est une petite place qui ne domine pas le site par ses dimensions.

8-4-Rapport au parcellaire :

-La place des martyrs :

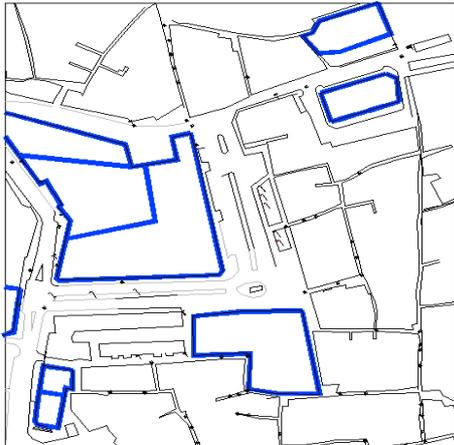


Fig n°VI,86 : Répartition parcellaire de la place des martyrs et son entourage.
Source : PDAU de Ouargla, 2003.

1-variante topologique (position) : le parcellaire du ksar est un parcellaire dense organique avec des directions qui ne sont pas hiérarchisées ;

2-variante géométrique (rapport de figure) : la place occupe une parcelle proche à la régulière, délimitant un nombre important des parcelles ;

3-variante dimensionnelle : les dimensions de la parcelle qu'elle occupe sont moyennes, dont les habitations individuelles occupent des parcelles petites tandis que les équipements occupent des parcelles un peu grandes.

-La place de la république :



Fig n°VI,87 : répartition parcellaire de la place de la république et son entourage.
Source : PDAU de Ouargla, 2003.

1-variante topologique (position) : la parcelle qu'occupe cette place est le résultat de la convergence de plusieurs voies mécaniques;

2-variante géométrique (rapport de figure) : la place n'obéit pas au parcellaire qu'elle s'y insère, tandis qu'elle obéit à la trame viaire.

3-variante dimensionnelle : la place possède une parcelle de dimensions plus petites que celles des parcelles qui l'entourent (surtout l'hôpital et l'hôtel).

-La place de la Palestine :



Fig n°VI,88 : répartition parcellaire de la place de la Palestine et son entourage.
Source : PDAU de Ouargla, 2003.

1-variante topologique (position) : elle occupe une position dans un tissu populaire, ce tissu se caractérise par un parcellaire dense et anarchique, et mal réparti ;

2-variante géométrique (rapport de figure) : la place n'obéit pas à ce parcellaire, tandis qu'elle obéit au boulevard de la Palestine ;

3-variante dimensionnelle : elle s'étend sur le long du boulevard en parallèle avec lui et avec les bâtiments environnants, elle prend des dimensions moyennes (large et étroite), par rapport à celles des constructions environnantes.

La place de la galerie :



Fig n°VI,89 : répartition parcellaire de la place de la galerie et son entourage.
Source : PDAU de Ouargla, 2003.

1-variante topologique (position) : la place est le résultat de la divergence de plusieurs rues;

2-variante géométrique (rapport de figure) : la place obéit à la répartition parcellaire et ainsi à la trame viaire.

3-variante dimensionnelle : elle a des dimensions un peu petites par rapport à celle des équipements environnants.

La place de la victoire :

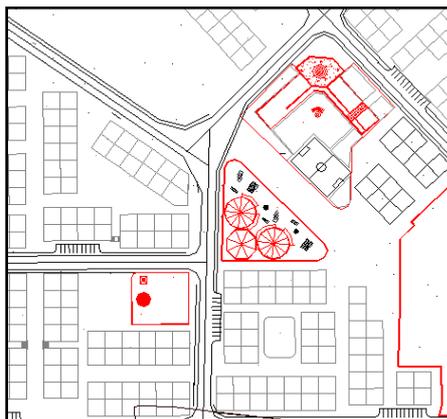


Fig n°VI,90 : répartition parcellaire de la place de la victoire et son entourage.
Source : PDAU de Ouargla, 2003.

1-variante topologique (position) : un parcellaire planifié, très régulier, obéit aux lignes de contours du site (un site en pente) ;

2-variante géométrique (rapport de figure) : la place ne prend pas la forme du parcellaire dans lequel elle s'insère, elle prend une forme triangulaire tandis que les parcelles des logements sont régulières d'une forme carrée.

3-variante dimensionnelle : elle occupe tout un îlot, elle a des dimensions plus grandes que celle des parcelles dans les trois cités environnantes.

9- l'analyse de vécu :

La place des martyrs : Vu sa situation, sa forme et sa position dans son contexte urbain cette place est une place d'agrément et de circulation, elle accueille un ensemble restreint des activités que s'y déroulent telle que le commerce, l'asseoir et la rencontre et ainsi le regroupement dans les occasions et les fêtes pour la prière.

-Vu que cette place est un espace découvert et sans la moindre surface ombrée ; il n'encourage en aucun cas son utilisation ni son exploitation par les gens dans les périodes chaudes (été, début d'automne et la fin du printemps).

-L'usage de la place augmente à partir de 17h qui correspond l'heure de pointe et dans les week-ends.

-La place est un lieu de commerce par excellence, grâce à la disposition d'un marché découvert, et un marché de mobiles, alors que les habitations individuelles contiennent des locaux commerciaux dans ces RDC.



Fig n°VI,91: le vécu de la place des martyrs.
Source : la chercheuse, 2012.

La place de la république : cette place est une place généralement calme, vu à son entourage (des bâtiments publics), elle est peu fréquentée dans les premières périodes de la journée, qui prend à s'augmenter dans le soir après 17h, elle joue le rôle d'un espace de transition entre les cités résidentielles proches et les équipements qui l'entourent surtout les établissements scolaires.

-Un espace d'assoir, de rencontre, de jeu et de loisir de toutes catégories (enfants, jeunes et vieux), la disposition des bancs favorise la fréquentation des vieux surtout dans la période matinale.

-L'absence du commerce au niveau de cette place oblige les usagers à déplacer des fois seulement pour obtenir un verre de thé.

La place de Palestine : Cette place bénéficie de sa situation dans la ville qui la rend plus active dans toute la journée mais avec des intensités différentes, c'est un espace de circulation et de passage entre les différentes cités environnantes contenant les arrêts de bus qui facilitent le déplacement des gens.

-La place se voit occupée par une population composée de mélange entre jeune et vieux, travailleurs et chômeurs qui la profitent pour rencontrer, s'asseoir et lire les journaux, et bien sur sa situation entre les cités résidentielles favorise l'existence d'enfants malgré le manque du mobilier de jeu.

-L'existence des commerces au niveau de RDC surtout les cafés facilitant la fréquentation permanente des usagers.

-On remarque aussi une occupation permanente d'un vendeur de thé, cette appropriation influence souvent positivement l'usage de la place.



Fig n°VI,92 : le vécu de la place de la Palestine.
Source : la chercheuse, 2012.

La place de la galerie : elle inclut une diversité d'activités pratiquées malgré sa petite surface, cette place est un espace très vivant pendant toute la journée, la disposition des arrêts de bus lui donne un poids très important à l'échelle de la ville.

- Une place très pauvre de mobilier urbain, les usagers font recours aux cafés qui entourent la place pour se rencontrer, s'asseoir ...etc.
- Les gens profitent de la rose de sable pour la prise de photos particulièrement dans les occasions et les fêtes.
- Une occupation permanente d'un vendeur de thé favorise la fréquentation de l'espace surtout après l'heure de pointe 17h.



Fig n°VI,93 : le vécu de la place de la galerie.
Source : la chercheuse, 2012.

La place de la victoire :

- La seule place familiale qu'on a trouvé dans toute la ville de Ouargla, les familles utilisent de cette place dans le weekend pour reposer avec ses enfants, surtout après midi et en soir profitant du calme et de la sécurité que s'y existe ;
- C'est un espace d'asseoir et de rencontre ;
- Un espace de jeu et de loisir malgré le manque du mobilier urbain ;
- Nous avons remarqué aussi l'arrêt des cortèges dans les mariages proche de la place pour prendre les photos, particulièrement dans les week-ends.

-Cette place prend à se vider à partir de 19:30h surtout par les familles, il ne reste que les jeunes qui peuvent demeurer jusqu'à minuit.



Fig n°VI,94 : le vécu de la place de la victoire.

Source : la chercheuse, 2012.

Conclusion :

Certes, il est important de porter notre attention sur le cadre physique de la place publique, la morphologie de la place est le premier élément perçu par les usagers, cette perception détermine le comportement des usagers dans la place ainsi que leur modes d'usage et intensité de fréquentations, dans ce chapitre nous avons fait une étude typo-morphologique de cinq places publiques selon des critères bien définis, cette étude nous a permis de révéler les résultats suivants :

1-Les caractères formels des cinq places étudiées :

1-Situation : Les cinq places étudiées sont situées dans le centre ville urbain, dans des tissus bien différents, la place des martyrs se situe dans **un tissu traditionnel** qui présente le premier noyau de la ville de Ouargla (la Ksar), la place de la république se situe dans **un tissu colonial**, la place de la Palestine se situe dans **un tissu populaire** qui s'est constitué anarchiquement sans une logique d'urbanisation, la place de la galerie est un espace dégagé et considéré comme placette publique, et dernièrement la place de la victoire qui est située dans **un tissu récent** et conçu selon les principes de l'urbanisme moderne, dans le cadre du programme quinquennale (2005-2010).

2-Mode d'insertion dans le site: la place de la république et de la victoire sont des places **créées**, la place de la république a été créée dans la ville nouvelle coloniale, de la fusion de l'esplanade du bordj Lutaud et la place de Catroux, deux espaces conçus selon les principes de l'urbanisme français, ainsi que la place de la victoire qu'elle a été créée et implantée dans un site complètement récent (la nouvelle extension de la ville de Ouargla). Tandis que la place des martyrs et de la Palestine sont deux places **planifiées** et bâties dans deux tissus préexistants.

3-Changes et transformations : les trois places (place des martyrs, de la république et de la Palestine) ont vécues des multiples changements dès leur création, la restructuration des tissus urbains provoque des transformations de la morphologie des places, tandis que la place de la victoire est une place récente, elle n'a pas vu aucun changement morphologique.

4-Type de place : les cinq places étudiées sont des **places d'agrément, de loisir et de circulation** sauf la place de la victoire qui ne permet pas la circulation grâce à la nature de son site en pente.

5-Forme et configuration géométrique : les deux places (martyrs et de la république) sont géométriques, elles imposent leurs formes au bâti qui l'entourent, tandis que les deux places

(de la Palestine et de la galerie) sont résiduelles, dont le bâti leur impose sa forme, cependant la place de la victoire est une entité indépendante qui occupe tout un îlot indépendant.

-Les cinq places ont une forme **régulière** qui se rapproche à la rectangulaire, triangulaire ou trapézoïdale, elles bénéficient d'une très bonne accessibilité grâce à leur situation proche de boulevards (place des martyrs, de la république de la Palestine), ou au point de convergence des voies (place de la victoire et de la galerie).

6-Volumétrie :

La place des martyrs: une place semi fermée, transpercée par une voie mécanique, en outre elle est reliée au boulevard des Martyr et à la rue Bouhafs El Ouakel, et pénétrée par quelques ruelles piétonnières qui la relient au reste du ksar.

-Elle est encadrée par un bâti très hétérogène, composée d'un mélange entre les habitations traditionnelles, les habitations qui reviennent à l'époque coloniale, et les constructions rénovées, ainsi que les rez-de-chaussée qui sont occupés par l'activité commerciale qui donne à cette place une certaine ambiance journalière,

-Une place profonde et grande par rapport à son bâtiment principal.

-Le rapport entre la hauteur moyenne de la façade et la longueur de la place est de 19H.

La place de la république: une place ouverte, bordée de ces quatre côtés par des voies mécaniques qui lui donnent une très bonne accessibilité, elle est encadrée par un bâti très varié et moins dense, incluant des bâtiments publics et militaires, dont le bâtiment principal atteint R+3, donc cette place est une place d'une surface moyenne par rapport à son bâtiment principal. Le rapport entre la hauteur moyenne de la façade et la longueur de la place est de 16H.

La place de la Palestine : une place ouverte constituée de trois parties différentes, elle est bordée du son côté nord par des bâtiments résidentiels dont les rez-de-chaussée sont occupés par des locaux commerciaux constituant une façade moins hétérogène, en outre elle est pénétrée par des rues qui la relient avec les quartiers environnants, du côté sud, elle est bordée par le boulevard de la Palestine qui supporte un trafic routier très dense. La hauteur de son bâtiment principal arrive à R+3, et le rapport entre la hauteur moyenne de la façade et la longueur de la place est de 28H.

La place de la galerie : une place complètement ouverte, elle est bordée de ces quatre côtés par des voies mécaniques, et encadrée par un bâti très varié et dense dont les habitations individuelles occupent la partie nord, incluant des locaux commerciaux dans leurs rez-de-chaussée, le reste sont des bâtiments publics et militaires, qui forment une façade très hétérogène. La hauteur de son bâtiment principal atteint les R+3 donnant une place petite par

rapport à ses petites dimensions. Le rapport entre la hauteur moyenne de la façade et la longueur de la place est de 9H.

La place de la victoire : une place semi ouverte d'une surface moyenne, accessible par des escaliers grâce à son site en pente, composant une entité indépendante entourée par trois cités collectives, la hauteur de ses bâtiments est de R+1. Les façades qui l'entourent sont des façades homogènes et le rapport entre la hauteur moyenne de la façade et la longueur de la place est de 8H.

7-Mobilier urbain et aménagement :

Généralement les cinq places étudiées sont marquées par une carence en matière du mobilier urbain, elles sont disposées généralement par des sièges d'asseoir, des surfaces vertes qui ne suffisent même pas pour se protéger contre les rayons solaires surtout dans les mois chauds, quelques candélabres pour l'éclairage nocturne, ainsi que des panneaux publicitaires pratiquement vides...etc.

2-Le vécu dans les places étudiées :

Les cinq places étudiées sont perçues par les usagers comme des espaces de rencontre et de repos, les places à Ouargla reçoivent souvent un nombre restreint des activités que s'y déroulent, l'asseoir est l'activité la plus marquée dans toutes les places.

-Le commerce est une activité qui peut influencer l'usage de la place positivement ou négativement, le manque de l'activité commerciale dans certaines places oblige souvent les usagers à se déplacer pour ramener ce qu'ils ont besoin, tandis que la pratique d'une activité commerciale qui ne correspond pas l'activité prévue de la place peut procurer un élément de gêne (par exemple le marché des mobiles dans la places des martyrs).

-L'usage de la place augmente généralement à partir de 17h qui correspond l'heure de pointe et aussi dans les week-ends.

-l'existence féminine est presque nulle dans l'ensemble de ces cinq places (sauf la place de la victoire), elles sont fréquentées habituellement par les hommes, malgré les changements de la structure sociale qu'elle a vu la ville de Ouargla, la tradition de l'espace public masculin persiste jusqu'à nos jours.

CHAPITRE 7 :
MÉTHODOLOGIE ET
PROCESSUS DU TRAVAIL
(L'ENQUÊTE SUR TERRAIN)

Introduction :

Après faire ressortir les caractéristiques de la place publique et discuter ses différentes pratiques, et après faire une analyse typo-morphologique des places sélectionnées, la recherche va aborder l'enquête sur terrain qui consiste à déterminer la manière d'usage de la place publique ainsi que son intensité d'usage¹, des diverses techniques de recherche seront utilisées pour aboutir un résultats précis, le choix de ces technique sera établi selon notre besoin pour arriver à confirmer ou bien infirmer l'hypothèse annoncée dans le chapitre introductif.

1-Choix de technique de recherche et instrument de collecte des données :

pour vérifier si la forme de l'espace public, son aménagement ainsi que les contraintes de site influent l'usage des places publiques spécialement dans une ville aride comme la ville d'Ouargla, nous aurons besoin de diverses techniques de recherche pour pouvoir répondre aux questions de recherche précédemment posées, ces techniques de recherche seront :

1-1-L'observation en situation : elle sera la première technique exploiter dans ce travail, c'est une technique directe d'investigation scientifique qui permet d'observer un groupe de façon non directive pour faire un prélèvement qualitatif en vue de comprendre des attitudes et des comportements (FARHI. A, 2010), cette technique se divise en cinq types suivants :

1-L'observation participante : situation dans laquelle l'observateur se mêle a la vie des personnes observées

2-L'observation Exploratoire

3-L'observation désengagée : situation dans laquelle l'observateur ne se mêle pas a la vie des personnes observées

4-L'observation dissimulée : situation dans laquelle les personnes observées ne savent pas qu'elles le sont

5-L'observation ouverte : situation dans laquelle les personnes observées savent qu'elles le sont.

Cette technique de recherche serra appliquer à l'aide d'un instrument de collecte des données qui est Le cadre d'observation instrument de collecte de données construit en vue d'observer un milieu donne. , pour mieux connaitre les caractéristiques, les similarités et les différences entre les places du corpus d'étude.

¹ L'intensité d'usage de la place publique: c'est le degré d'activité qui déroule dans la place,

1-2-Le questionnaire : la deuxième technique sera utilisée dans le présent travail, c'est une technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus, qui permet de les interroger de façon directive et de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et de faire des comparaisons chiffrées, cette technique se divise en deux types :

Le questionnaire auto administre : formulaire de questions à remplir par la population enquêtée. Il est distribué à chaque élément de l'échantillon ;

-Le questionnaire interview : formulaire de questions posées par le chercheur qui note les réponses fournies par les répondants. L'instrument qu'on va utiliser ici est le formulaire de question.

1-3-L'entrevue de recherche: C'est une technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus pris isolément mais aussi dans certains cas auprès de groupes, qui permet de les interroger de façon semi directive et de faire un prélèvement qualitatif en vue de connaître les informateurs.

Le tableau suivant résume les différentes techniques de recherche seront utilisées ainsi que les instruments de la collecte des données :

La technique de recherche	L'instrument de collecte des données
L'observation	-Le cadre d'observation : la grille d'observation
Le questionnaire	-Le formulaire de questions auto administré
L'entrevue de recherche	-schéma d'entrevue

Tab n° 18 : technique de recherche et instrument de collecte des données
Source : établi par la chercheuse, 2012.

2-L'utilisation des techniques de recherche :

Pour bien mener ce travail au terme et pour une meilleure utilisation de nos techniques de recherche, le travail va passer par deux phases qui sont :

2-1-Avant la collecte de données : avant le commencement de la collecte de données et avant la distribution de notre questionnaire, nous devons passer par une étape préparatoire et vérificatrice avant la phase suivante concernée par l'application de nos techniques de recherche.

De son part cette phase est divisée en deux étapes, la première étape est l'étape de la préparation de la grille d'observation et le formulaire de question, la deuxième c'est une étape de vérification de faisabilité de nos instruments.

2-1-1-Préparation de la grille d'observation :

L'observation en situation: cette technique de collecte de données nous permet d'obtenir un maximum de données sur les places étudiées, de relever les modes et l'intensité d'utilisation de l'espace ainsi que les différents comportements des usagers, ces données nous permettent de connaître l'état actuel des ces places.

A-Méthode et période de déroulement de l'observation :

1-Pour vérifier l'influence des paramètres climatiques (la température, la vitesse du vent et l'humidité relative) et afin d'aboutir un résultat précis, l'observation sera déroulée dans des saisons différentes et dans chaque saisons nous avons choisis un mois pour la prise de notes, le tableau ci-dessous montre les quarts mois sélectionnés ainsi que ses données climatiques : (Voir annexe n°1).

mois	Température (°)	Vitesse des vents (m/s)	Humidité relative (%)
Septembre	31,6°	4,4 m/s	38%
Décembre	11,4°	2,6 m/s	62%
Mars	18,6°	4,2 m/s	43%
Juin	31,5°	5,5m/s	32%

Tab n° 19 : Données climatique des mois sélectionnés pour la prise de notes.

Source : établi par la chercheuse, 2012.

2-Et afin de vérifier les degrés d'intensité d'usage pendant la journée et dans chaque place, notre observation sera faite dans quatre périodes de jour :

-le matin : de 8h à 12h ;

-le midi : de 12h à 14h ;

-L'après midi : de 14h à 17h ;

-Le soir : de 17h à 19h.

B- Les échelles de mesure des variables : pour mesurer les variables on a 3 échelles de mesure, il s'agit :

-L'échelle THURSTONE : est une échelle d'intervalle, pour mesurer les variables séparées par distance égale dont la différence entre la première et la deuxième variable et la même.

-L'échelle LIKERT : c'est une échelle nominale et ordinale, pour mesurer les variables classifiées selon un ordre établi soit du plus grand au plus petit ou bien de plus petit au plus grand.

-L'échelle GUTTMAN: c'est une échelle ratio, elle classifié les phénomènes en une série de facteurs ayant un point 0 absolu et des distances égales entre elles, dont la première variable est (n) fois plus grande ou plus petite que la deuxième variable.¹

Dans le travail présent, et pour mesurer les variables, on choisit comme échelle de mesure l'échelle LIKERT.

Avec la grille d'observation, on va vérifier les différents types d'usage ainsi que l'intensité d'usage de chaque place par les trois catégories Hommes, femmes et enfants, dont l'échelle de mesure se varie de 1 à 5 dont :

1 correspond à usage très faible ; 2 correspond à usage faible, 3 correspond à usage moyen, 4 correspond à usage intense ; 5 correspond à usage très intense.

C-Exemple de La grille d'observation : (voir annexe n°4)

La place:.....

Date :

Humidité de l'air :.....

Température :.....

Vent :.....

L'activité	La catégorie	La période/intensité d'usage				observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h	
S'asseoir	Ho mme					
	Fe mme					
	enfant					
Circulation/ passage	Ho mme					
	Fe mme					
	enfant					
Rencontre	Ho mme					
	Fe mme					
	enfant					
Jeu et loisir	Ho mme					
	Fe mme					
	enfant					
Autres activités	Ho mme					
	Fe mme					
	enfant					

Tab n°20 : la grille d'observation.
Source : Etabli par la chercheuse, 2011.

¹ FARHI, A, (2009). Méthodologie de la recherche, cours de la première année post-graduation, université KHAIDER Mohamed, Biskra.

2-1-2-Construction du formulaire de questions :

A- Le formulaire de questions : à l'aide de la grille d'observation ; on peut collecter un nombre important de données sur les places étudiées, mais on ne peut pas arriver à obtenir tous les données suffisantes pour notre travail, pour cela nous avons besoin d'utiliser une autre technique de recherche, cette dernière est le formulaire de question, qui nous permet de relever les modes et les périodes d'utilisation de la place, les facteurs qui influencent cette utilisation ainsi que les besoins et les aspirations des usagers, donc on a besoin d'élaborer un questionnaire livré au usagers, ce formulaire de questions est constitué d'un nombre de questions posées selon les indicateurs tirés de l'analyse conceptuelle, ces questions sont essentiellement des questions fermées uniques, fermées échelles ou à choix multiple à une seule ou plusieurs réponses permises. Et afin d'élargir l'éventail des possibilités de réponses, un nombre restreint de questions ouvertes à réponses courtes a été aussi inséré.

B-Contenu du formulaire de questions :

On présente ici le contenu du formulaire de question tel qu'il a été administré aux interviewés des cinq places publique à Ouargla. Vu les différences dans les niveaux d'instruction (le niveau scolaire) de la population interviewée, le formulaire de questions sera utilisé en langue arabe (conséquence directe de la pré-enquête), (l'annexe n°2 contient un exemplaire d'une copie en langue arabe).

C-Préparation et mise en forme de formulaire de questions (le codage) :

Après avoir ordonné les données du formulaire de questions et les mise en forme et avant qu'elles ne soient par la suite analysées précieusement, on a proposé un codage (la catégorisation et la numérotation des données recueillies) afin de faciliter la mise en forme des données quantitatives et qualitatives et de connaître les différents types possibles pour leur analyse et interprétation.

Afin d'arriver à délimiter le degré de satisfaction de la population interviewé, on a établi une échelle qui se varie de 1 à 5 pour les questions fermées uniques, dont 1 correspond à pas du tout d'accord, 2 correspond à plutôt pas d'accord, 3 correspond à d'accord, 4 correspond à plutôt d'accord, 5 correspond à tout à fait d'accord.

D-L'échantillon sélectionné :

Vu que notre travail sera fait sur des espaces publics, la sélection de la population questionnée sera suivant un échantillonnage aléatoire ; grâce à la diversité des gens qui

fréquentent ces espaces, des groupes de population qui ne sont pas fixes, ne sont pas permanents, et qui ne sont pas limités et car le but recherché est d'approfondir la connaissance du changement de pratique d'un public face aux changements de paramètres climatiques, histoire de la place et sa morphologie, et aux contraintes physiques.

E-Taille de l'échantillon sélectionné :

Pour la taille de l'échantillon on a sélectionné un nombre total atteint les 350 individus, ce nombre sera répartis également sur 5 places publiques), cet échantillon nous semble représentatif et suffisants du fait que notre objectif à atteindre est certes l'étude de l'influence de la forme de l'espace sur les modalités d'usage, dans cette mesure la recherche d'une représentation des différentes catégories sociales est plus importante que la taille de l'échantillon. En outre le nombre distribué sur les usagers, et pour acquérir plus d'information, un nombre de formulaire sera posé verbalement sur les usagers dans chaque place afin de mieux cerner les problèmes qui confrontent les usagers et qu'on n'arrivera pas à les cerner par le formulaire de question seulement.

Et avant le commencement de la collecte de données, un nombre du formulaire de questions sera distribué pour vérifier sa faisabilité.

F- exemple du formulaire de questions

La place :... ..

Formulaire n° :.....

Ce questionnaire est établi dans le cadre de préparation d'un mémoire de magistère (option : les établissements humains dans les villes arides et semi arides), intitulé :

Les espaces publics entre forme et pratiques dans les villes arides

« Cas des places de la ville d'Ouargla. »

-Ce questionnaire contient des questions sur différentes places à la ville de Ouargla

Nous rappelons que :

-ce questionnaire ne sera utilisé que pour la préparation de notre mémoire.

-cochez la question que vous sélectionnez.

Nous vous remercions de bien vouloir participer à cette enquête, L'aboutissement de ce travail dépend de votre aide et coopération, nous espérons avoir des questions claires et authentiques.

-Nous vous demandons de répondre aux questions rapidement, le plus naturellement et de la manière la plus intime possible pour vous.

Toutes vos réponses seront prises avec anonymat, **Merci beaucoup**

1-Age :

-entre 15 et 20ans - entre 21 et 30ans - entre 31 et 40ans

-entre 41 et 50ans - plus de 50ans

2-Sexe :

-Masculin -féminin

3-Depuis quand vivez vous à Ouargla ?

-Moins de 5ans -Entre5 et 10 ans

-Entre 10 ans et 15ans - Entre15 et 20 ans

-plus de 20ans

4-vous habitez: hormis

-proche de cette place - loin de cette place

• **L'aspect formel**

A la suite de chacune des propositions qui suivent entourez le chiffre correspondant à votre opinion. 1 correspond à pas du tout d'accord, 5 correspond à tout à fait d'accord. Les chiffres intermédiaires permettent de nuancer votre opinion.

4-Cette place est assez grande pour recevoir toutes les activités pratiquées

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

5 -Je peux accéder à cette place facilement

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

6-Cette place prend une situation stratégique dans le tissu urbain

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

7- Les gens qui viennent d'ailleurs peuvent trouver cette place aisément

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

8- Je trouve le mobilier urbain dans cette place un mobilier adéquat

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

9-Je préfère que cette place sera un peut grande pour mieux la pratiquée

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

10-Je fréquente le plus cette place grâce à son image et sa forme

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

11- Le bâti qui entoure cette place influence positivement sur son usage

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

12- je préfère le traitement minéral du sol qu'un traitement végétal

Traitement minéral (pavé) plus que le traitement végétal	Traitement végétal plus que le traitement minéral
--	---

13- je préfère la place fermé que la place ouverte pour l'utilisée en toute sécurité

La place fermée	La place ouverte
-----------------	------------------

• **L'aspect fonctionnel**

14-J'utilise cette place :

Journalièrement	Hebdomadairement	Mensuellement	Occasionnellement
-----------------	------------------	---------------	-------------------

15-J'utilise cette place :

Le matin	Le midi	Après midi	Le soir	La nuit
----------	---------	------------	---------	---------

-les activités qui se déroulent dans cette place sont :

16-L'asseoir :

Usage faible 1 2 3 4 5 Usage intense

17-Rencontre

Usage faible 1 2 3 4 5 Usage intense

18-Loisir et jeu

Usage faible 1 2 3 4 5 Usage intense

19-Manifestation

Usage faible 1 2 3 4 5 Usage intense

20-Circulation et passage

Usage faible 1 2 3 4 5 Usage intense

21- Commerce

Usage faible 1 2 3 4 5 Usage intense

22- Information

Usage faible 1 2 3 4 5 Usage intense

23- Communication

Usage faible 1 2 3 4 5 Usage intense

24- Je pense que les activités pratiqué sont adéquate :

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

25- il y a d'autres activités qu'on peut les pratiquer dans cette place

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

26- Je préfère l'utilisation de cette place que la recherche d'autres lieux pour reposer

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

27- Je voie que cette place est une place conviviale

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

28- Cette place est une place conviviale grâce à sa situation dans la ville

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

29- Quelles sont les éléments que vous gênent dan la place ?

Le manque de mobilier	La chaleur excessive	Le bruit	Le manque d'espace vert	L'insécurité	Manque de propreté
-----------------------	----------------------	----------	-------------------------	--------------	--------------------

30- Ces éléments de gêne influencent l'usage de cette place

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

31- les habitants du quartier utilisent cette place parce qu'il n'y a pas d'autres lieu de repos proches.

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

32- j'utilise cette place parce qu'elle est proche de mon logement

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

Questions spéciales à la place des martyrs :

33- cette place sert les habitants du ksar seulement

-Oui	-Non
------	------

34- Vus à son rôle dans le ksar comme élément moteur de la vie sociale des habitants, l'activité commerciale n'est pas l'activité adéquate à cette place

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

35- La surface de cette place est assez petite pour recevoir l'activité commerciale

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

36- le bâti qui entourent la place (la mosquée et la Zaouïa) participe à l'animer

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

37- Le marché des mobiles influence l'usage de cette place négativement

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

• **L'appropriation**

38- L'aménagement de cette place nous aide à pratiquer l'espace aisément

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

39- l'arrivée des autres personnes étrangers pour utilisé cette place nous gêne

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

40- cette place est utilisée seulement par les habitants de ce quartier

-Oui -Non

41- je me trouve toujours à l'aise lorsque j'utilise cette place

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

42- je connais la plupart des gens qui utilisent cette place

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

43- je peux contrôler tous ce que se passe dans cette place

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

44- Je peux utiliser cette place avec les autres facilement

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

45- Le mobilier de la place et sa forme me poussent pour l'utiliser

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

46- Il y a d'autres places que je peux les utiliser comme cette place

-Oui

-Non

47-Si oui, les quelles.....

48-j'utilise tout le mobilier urbain de la place et je pratique tous les activités qui me sont accessibles

Pas du tout d'accord	1 ☹☹	2 ☹	3 ☺	4 ☺	5 ☺☺	Tout à fait d'accord
----------------------	------	-----	-----	-----	------	----------------------

49-Je suis responsable sur la propreté et l'image de cette place

Pas du tout d'accord	1 ☹☹	2 ☹	3 ☺	4 ☺	5 ☺☺	Tout à fait d'accord
----------------------	------	-----	-----	-----	------	----------------------

• **L'aspect émotionnel**

-Je fréquente cette place dans :

50-L'été :

Usage faible	1	2	3	4	5	Usage intense
--------------	---	---	---	---	---	---------------

51-L'automne :

Usage faible	1	2	3	4	5	Usage intense
--------------	---	---	---	---	---	---------------

52-L'hiver :

Usage faible	1	2	3	4	5	Usage intense
--------------	---	---	---	---	---	---------------

53-Le printemps

Usage faible	1	2	3	4	5	Usage intense
--------------	---	---	---	---	---	---------------

54- La nuit

Usage faible	1	2	3	4	5	Usage intense
--------------	---	---	---	---	---	---------------

55- Le jour

56-il y a un manque d'espace vert dans cette place

Pas du tout d'accord	1 ☹☹	2 ☹	3 ☺	4 ☺	5 ☺☺	Tout à fait d'accord
----------------------	------	-----	-----	-----	------	----------------------

57- Au sein de cette place le bruit est un élément de gêne de personnes

Pas du tout d'accord	1 ☹☹	2 ☹	3 ☺	4 ☺	5 ☺☺	Tout à fait d'accord
----------------------	------	-----	-----	-----	------	----------------------

58- l'ensablement aussi est un élément de gêne

Pas du tout d'accord	1 ☹☹	2 ☹	3 ☺	4 ☺	5 ☺☺	Tout à fait d'accord
----------------------	------	-----	-----	-----	------	----------------------

59- Dans les périodes d'ensablement, on évite d'utiliser ces espaces

Pas du tout d'accord	1 ☹️☹️	2 ☹️	3 😐	4 😊	5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	--------	------	-----	-----	------	----------------------

60- Je me sens bien sécurisé dans cette place

Pas du tout d'accord	1 ☹️☹️	2 ☹️	3 😐	4 😊	5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	--------	------	-----	-----	------	----------------------

61- au sein de cette place, Il y a beaucoup de circulation qui gêne les usagers

Pas du tout d'accord	1 ☹️☹️	2 ☹️	3 😐	4 😊	5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	--------	------	-----	-----	------	----------------------

62- durant le jour, on peut se protéger des rayons solaires facilement

Pas du tout d'accord	1 ☹️☹️	2 ☹️	3 😐	4 😊	5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	--------	------	-----	-----	------	----------------------

63- dans cette place il y a assez d'ombre pour se protéger des rayons solaires

Pas du tout d'accord	1 ☹️☹️	2 ☹️	3 😐	4 😊	5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	--------	------	-----	-----	------	----------------------

64- le mobilier d'éclairage artificiel est suffisant pour utiliser cette place dans la nuit

Pas du tout d'accord	1 ☹️☹️	2 ☹️	3 😐	4 😊	5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	--------	------	-----	-----	------	----------------------

65- Y a-t-il d'autres éléments qui vous attirent pour utiliser cette place ?

.....

.....

.....

66- Que est ce que vous proposez comme aménagement pour cette place ?

.....

.....

.....

67- y-a-t-il d'autres activités qui se déroulent dans cette place ?

.....

.....

.....

62- y t il d'autres activités qui on peut les pratiquer dans cette place ?

.....

.....

.....

63- la ville de Ouargla fait face a un grand problème concernant la remontée des eaux de la nappe, voyez vous que ce phénomène influence la forme des places publiques et leur usage ?

.....

.....
.....
65- y a-t-il d'autres éléments qui vous gênent dans cette place ?
.....
.....
.....

2-1-3-Préparation de schéma de l'entrevue :

Le schéma d'entrevue¹ : C'est le troisième instrument sera utilisée dans notre travail, cette technique nous permettra de cerner les différents problèmes qui confrontent les maitre d'ouvrage ainsi que les difficultés de conception et d'aménagement des places publiques qui fait face les concepteurs et les aménageurs.

-Sélection des personnes interviewées et utilisation de schéma d'entrevue :

Dans le but de collecter un nombre important de réponses bien précises sur nos questions, et pour arriver à cerner le conflit qui existe entre les différents acteurs des places publiques, nous avons choisis d'administrer notre formulaire de question auprès de quelques architectes qui ont déjà une expérience dans l'aménagement et la conception des places publiques, et auprès de quelques maitres d'ouvrages dans des différents établissements étatiques.

D'après le schéma d'entrevue mené avec les maitres d'ouvrages on dégagera ses différentes tâches envers ce type d'espaces, ses initiatives et ses prévisions de l'état des places publiques, et pour connaitre les difficultés qu'ils trouvent dès le lancement du projet jusqu'à la réalisation des travaux, dans ce cadre, schéma d'entrevue sera fait auprès des maitres d'ouvrage de quelques établissements comme la DUC de Ouargla, l'APC et l'OPGI.

Alors qu'avec les concepteurs, on dégagera les activités et les fonctions envisagées lors de la conception et l'aménagement ainsi que les difficultés qu'ils les confrontent dès le début de collecte des données sur le site (les sondages qu'ils faisaient avec la population) jusqu'à l'exécution du projet.

Le schéma d'entrevue sera formulé d'une manière unitaire car on va l'utilisé avec les différents interviewés sans changer son contenu, pour comparer les réponses collectées par la suite. (Voir annexe n° 3).

¹ **Schéma d'entrevue :** instrument de collecte de données construit en vue d'interroger en profondeur une personne ou un petit groupe.

2-2-Pendant la collecte de données :

La grille d'observation : pendant la prise des notes, l'observateur prend la situation d'un utilisateur de cette place, sans mêler à la vie des gens, la prise de notes sur l'intensité et les types d'usage sera selon la quantité des gens utilisateurs qui fréquentent la place et leurs modes de fréquentation.

Le formulaire de questions : cet instrument est distribuer sur la population dans différentes périodes pour assure une diversité dans les réponses des personnes interviewées, dans chaque fois nous avons distribué 10 formulaire de question, et la collecte sera sur place, si les résultats de cet échantillon seront convenables sans aucune ambiguïté, dans ce cas on peut distribuer le formulaire sans faire aucun changement.

Conclusion :

Les techniques de recherche auxquelles on a fait recours sont trois techniques, suffisantes pour mener ce travail au terme, ces techniques sont l'observation, le questionnaire et schéma d'entrevue.

La première technique exploitée est l'observation dont l'instrument utilisé est la grille d'observation, cette technique nous permet de révéler les modes et l'intensité d'utilisation de la place ainsi que les différents comportements des usagers, une grille a été établie pour la prise de notes, et qui a été faite dans différentes saisons et pendant toute la journée afin de vérifier l'influence des changements climatiques sur l'intensité d'usage.

La deuxième technique exploitée est le questionnaire, dont l'instrument utilisé pour l'acquisition des données est le formulaire de questions, ce dernier permet de relever les modes et les périodes de la pratique dans chaque place, les facteurs qui influent cette pratique et les besoins et les aspirations des usagers. Le contenu de ce formulaire est constitué des questions posées selon les indicateurs tirés de l'analyse conceptuelle, ces questions permettent de vérifier l'aspect formel, fonctionnel, l'appropriation et le confort dans chaque place. La distribution du formulaire est faite dans des périodes différentes, vu que le public est divers, et n'est pas fixe et illimité, mais la collecte est faite toujours sur place.

La troisième technique utilisée est schéma d'entrevue, ce dernier permet de cerner les différents problèmes qui confrontent les maitre d'ouvrage ainsi que les difficultés de conception et d'aménagement des places publiques qui fait face les concepteurs et les aménageurs, le formulaire d'interview a été élaboré auprès d'un nombre important des maitres d'ouvrages dans les différents établissement étatiques ainsi que des architectes qui ont déjà une expérience dans ce domaine.

CHAPITRE 8 :

L'ANALYSE ET L'INTERPRÉTATION

DES RÉSULTATS

Introduction :

Après avoir observé, étudié et évalué l'usage des places publiques à Ouargla dans toutes leurs dimensions et dans le but de confirmer ou bien infirmer l'hypothèse annoncée auparavant, le présent chapitre sera consacré pour synthétiser tous les résultats récoltés de l'enquête dans ses différentes étapes et de faire une lecture des données recueillis par tous les outils de collecte.

Il sera divisé en trois phases et dans chacune on va traiter les résultats de chaque instrument comme suite :

-La première phase : dans laquelle nous commençons par interpréter et convertir les degrés d'intensité d'usage dans chaque place, présentés comme données numériques chiffrées aux mesures qualitatives suivant l'échelle d'intensité. La synthèse des données enregistrées dans les grilles d'observations est fournie par sa traduction sous forme de graphique, on prendra la représentation par les histogrammes.

-La deuxième phase : elle va être consacrée à l'analyse des résultats collectés par le questionnaire distribué sur les usagers dans chaque place, l'analyse des données sera faite à l'aide d'un logiciel de statistique (sphinx plus) en trois niveaux ; l'analyse uni-varie ; bi-varie et l'analyse des correspondances multiples.

-La troisième phase : dans laquelle on va vérifier les réponses collectées par le troisième instrument qui est l'entrevu de recherche.

I-Traitement et analyse des données recueillies par la grille d'observation :

Après avoir observé le corpus d'étude dans des périodes bien différentes et pendant toute la journée, nous avons arrivé à analyser et lire les résultats récoltés de cette tâche, notre travail se base sur la codification des données recueillies pour pouvoir les analyser dans les Tableur d'Excel (voir Fig n°01). Notre grille d'observation consiste en la distinction de différentes modalité d'usage de chaque place, et vérifier l'influence des paramètres climatiques sur cette fréquentation. Les résultats tirés sont présentés ci-dessous dans des histogrammes, le reste des graphes est présenté dans l'annexe n°7.

On rappelle qu'on a choisis l'échelle de LIKERT comme échelle de mesure, (voir le chapitre 7), cette échelle de mesure se varie de 1 à 5 dont :

1= usage très faible ; 2= usage faible, 3= usage moyen, 4= usage intense ; 5= usage très intense.

observation1 - Microsoft Excel

Graphique 2

-La grille d'observation de la place des martyrs

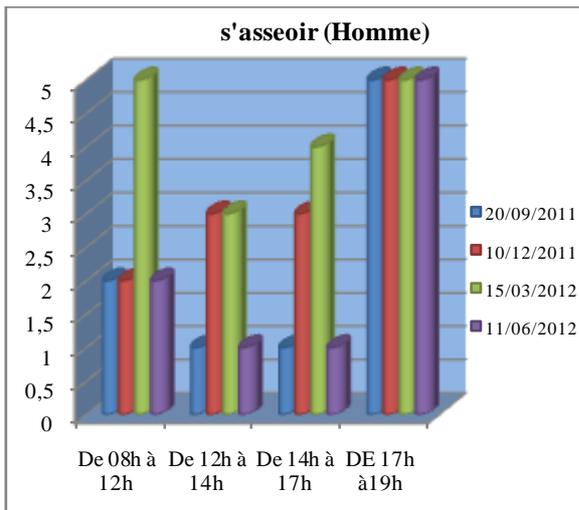
S'ASSEOIR	La catégorie	La période				circulation	La catégorie	La période d'usage			
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h			De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h
20/09/2011	Homme	2	1	1	5	20/09/2011	Homme	3	2	2	5
temp:31,6°	Femme	1	1	1	1	temp:31,6°	Femme	4	1	3	3
Vent:4.4 m/s	enfant	1	1	1	4	Vent:4.4 m/s	enfant	3	2	2	5
10/12/2011	Homme	2	3	3	5	10/12/2011	Homme	5	4	4	4
temp:11.4°	Femme	1	1	1	1	temp:11.4°	Femme	4	2	2	4
Vent:2.6 m/s	enfant	2	1	1	2	Vent:2.6 m/s	enfant	4	3	4	4
13/03/2012	Homme	5	3	4	5	13/03/2012	Homme	5	4	5	5
temp:18,6°	Femme	1	1	1	1	temp:18,6°	Femme	5	5	5	5
Vent:4.2 m/s	enfant	4	3	4	5	Vent:4.2 m/s	enfant	4	4	3	5
Rencontre	La catégorie	La période				Jeu et loisir	La catégorie	La période			
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h			De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h
20/09/2011	Homme	2	2	4	5	20/09/2011	Homme	1	1	1	5
temp:31,6°	Femme	1	1	1	1	temp:31,6°	Femme	1	1	1	1
Vent:4.4 m/s	enfant	2	1	1	3	Vent:4.4 m/s	enfant	3	2	2	5
10/12/2011	Homme	3	4	4	3	10/12/2011	Homme	1	1	1	3
temp:11.4°	Femme	1	1	1	1	temp:11.4°	Femme	1	1	1	1
Vent:2.6 m/s	enfant	4	2	2	3	Vent:2.6 m/s	enfant	3	3	5	3
13/03/2012	Homme	4	2	5	5	13/03/2012	Homme	2	2	2	5
temp:18,6°	Femme	1	1	1	1	temp:18,6°	Femme	1	1	1	1
Vent:4.2 m/s	enfant	3	3	5	5	Vent:4.2 m/s	enfant	5	4	4	5

Image n°VIII, 01 : la saisie des résultats de la grille d'observation dans les tableurs d'Excel.
Source : La chercheuse, (2012).

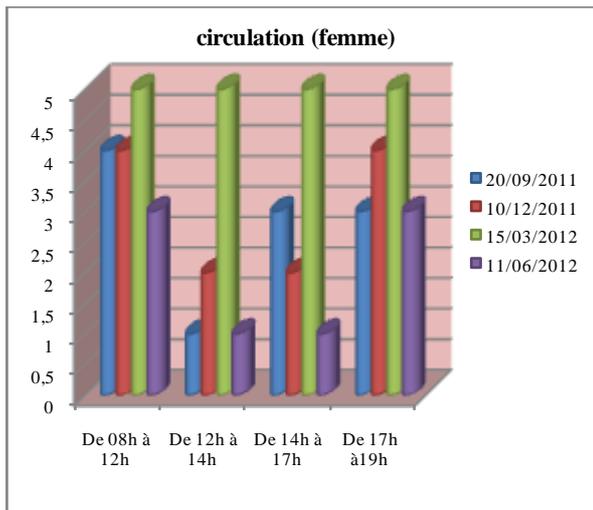
I- La place des martyrs :

-Les types d'usage: cette place inclut une diversité d'activité, c'est une place d'asseoir et de rencontre par excellence, un lieu où se tissent les relations sociales, un bon espace de commerce grâce à la disposition de plusieurs locaux commerciaux, ainsi qu'un espace de regroupement dans les fêtes pour faire la prière.

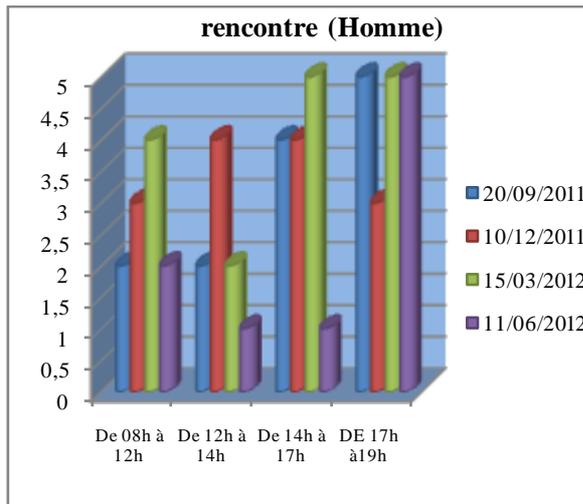
-Les intensités de fréquentation par catégorie :



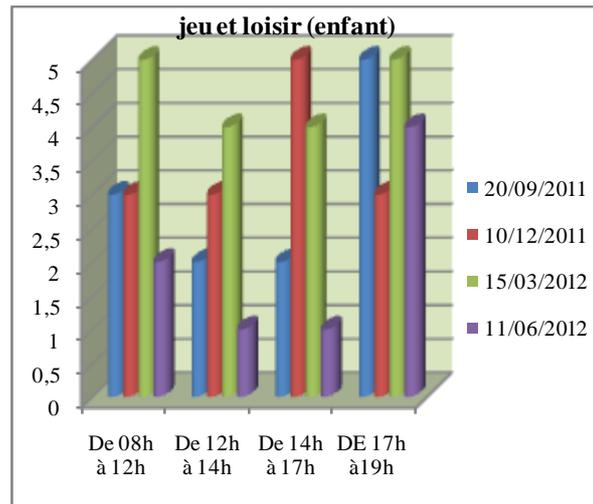
Graphe n°1 : intensité d'asseoir par catégorie homme dans la place des martyrs
Source : La chercheuse, (2012).



Graphe n°2 : intensité de circulation par catégorie femme dans la place des martyrs
Source : La chercheuse, (2012).



Graph 3 : intensité de rencontre par catégorie homme dans la place des martyrs
Source : La chercheuse, (2012).



Graph 4 : intensité de loisir et de jeu par catégorie enfant dans la place des martyrs
Source : La chercheuse, (2012).

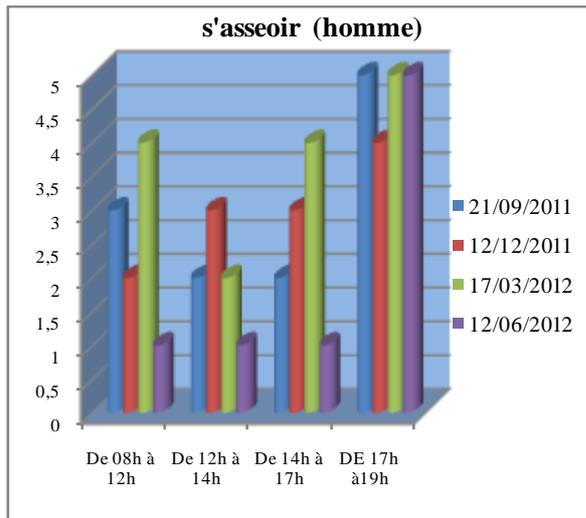
- ✓ La fréquentation de la place se varie d'une heure à une autre et d'une saison à une autre, nous avons marqué :
 - Une faible intensité dans les saisons chaudes particulièrement de 10h du matin à 17h du soir (afin d'éviter la chaleur excessive).
 - Une faible intensité dans la saison froide particulièrement dans le tôt matin et après le 17h de soir.
- ✓ L'absence de la fréquentation féminine sauf la circulation, la disposition des locaux commerciaux offre une intense circulation enregistrée dans la période qui s'étend entre 08h et 12h, ou dans le soir entre 14h et 17h.
- ✓ On marque une faible fréquentation enfantine durant l'année hormis les soirs après les heures de pointe.

II-La place de la république :

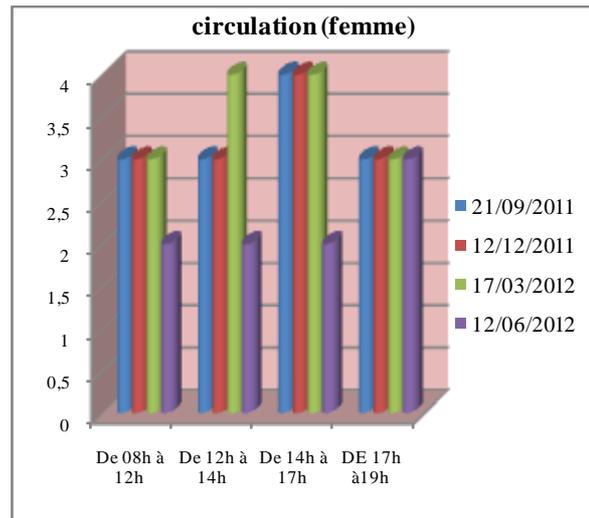
-Les types d'usage: cette place accueille un nombre restreint des activités pratiquées, il s'agit de:

- Un espace d'asseoir et de rencontre par excellence;
- Le manque total de l'activité commerciale ;
- un espace d'attente pour les gens qui utilisent la piscine ;
- un espace de transition entre les cités environnantes et les lieux du travail.

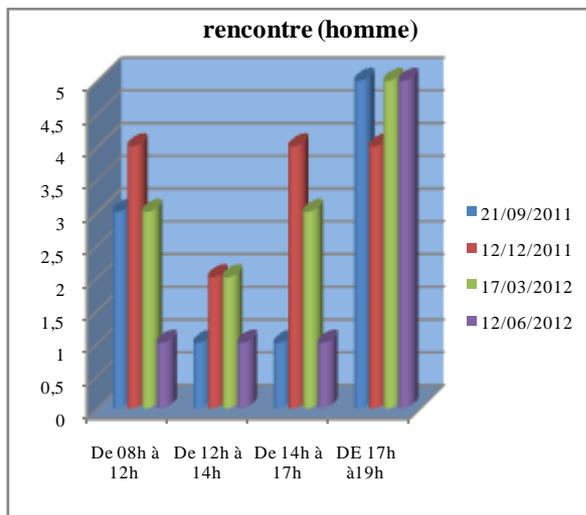
-Les intensités de fréquentation par catégorie : Les histogrammes ci-dessus illustrent les intensités de fréquentation relatives cette place :



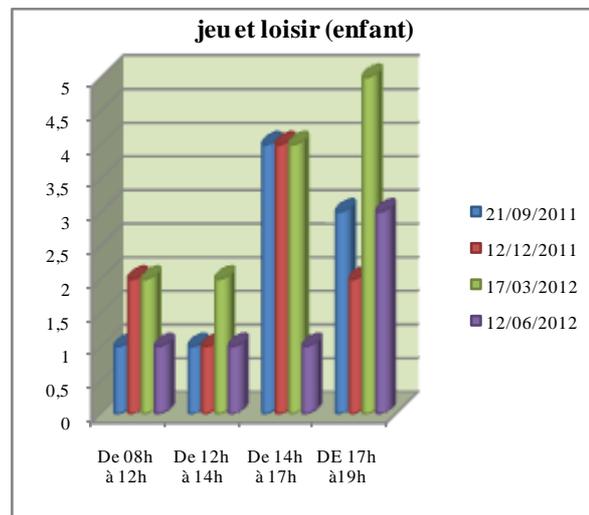
Graphe n°5 : intensité d'asseoir par catégorie homme dans la place de république.
Source : La chercheuse, (2012).



Graphe n°6 : intensité de circulation par catégorie femme dans la place de la république.
Source : La chercheuse, (2012).



Graphe n°7 : intensité de rencontre par catégorie homme dans la place de république.
Source : La chercheuse, (2012).



Graphe n°8 : intensité de jeu et de loisir par catégorie enfant dans la place de la république.
Source : La chercheuse, (2012).

- ✓ L'espace vert favorise l'utilisation de la place pendant toute la journée avec des intensités différentes, nous avons enregistré :
 - Une fréquentation très forte dans le soir après 17H qui correspond l'heure de pointe ;
 - Une fréquentation basse dans les mois froids (le tôt matin et le soir), et dans les mois chauds (presque toute la journée sauf le soir) ;
- ✓ L'absence du commerce oblige les usagers de déplacer vers d'autres lieux comme le carrefour de chiguivara ;
- ✓ L'absence de la fréquentation féminine ;

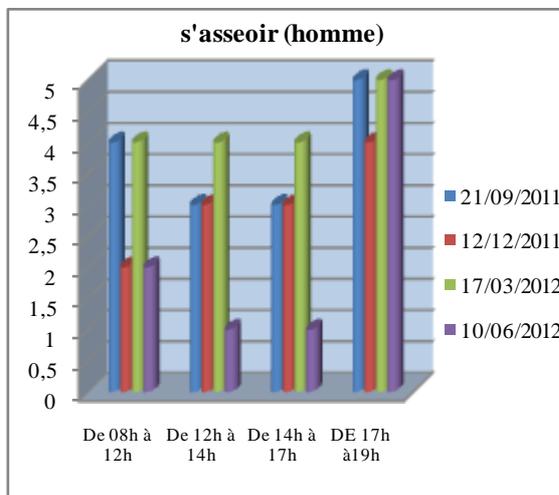
- ✓ Une faible fréquentation enfantine hormis vers les heures qui correspondent l'ouverture de la piscine ;
- ✓ Une circulation très intense vers les heures de pointe et la sortie de l'école.

III-La place de Palestine :

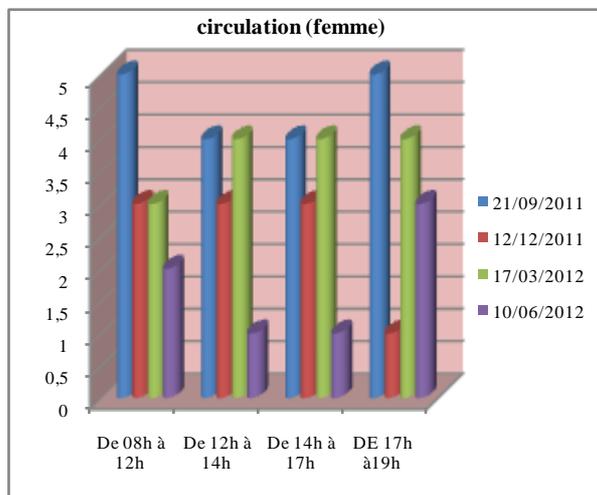
-Les types d'usage: elle accueille aussi un nombre restreint d'activités, nous avons marqué :

- C'est un lieu d'asseoir et de rencontre par excellence ;
- Un espace de jeu;
- Sa situation à coté du boulevard, lui rend un espace de circulation par excellence ;
- Le commercer (les locaux commerciaux) qui s'y existe, participe à rendre la place plus vivante.

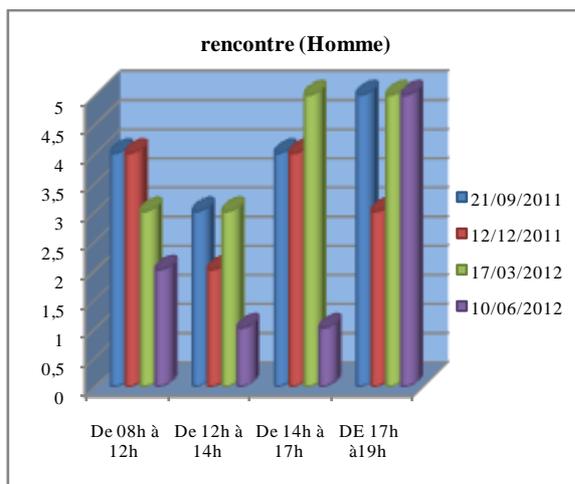
-Les intensités de fréquentation par catégorie :



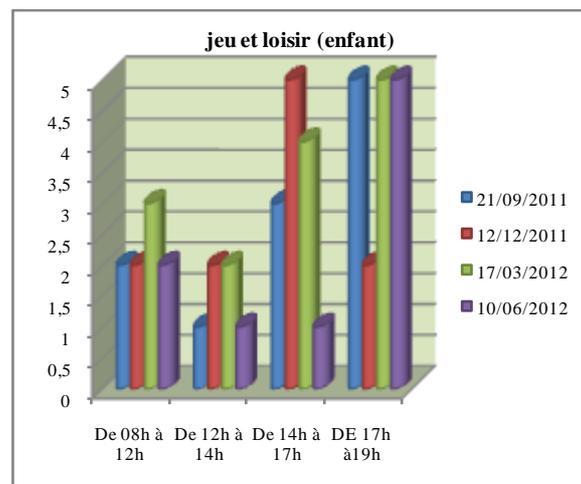
Graph 9 : intensité d'asseoir par catégorie homme dans la place de la Palestine.
Source : La chercheuse, (2012).



Graph 10 : intensité de la circulation par catégorie homme dans la place de la Palestine.
Source : La chercheuse, (2012).



Graph 11 : intensité de la rencontre par catégorie homme dans la place de la Palestine.
Source : La chercheuse, (2012).



Graph 12 : intensité de jeu et de loisir par catégorie enfant dans la place de la Palestine.
Source : La chercheuse, (2012).

Nous avons constaté :

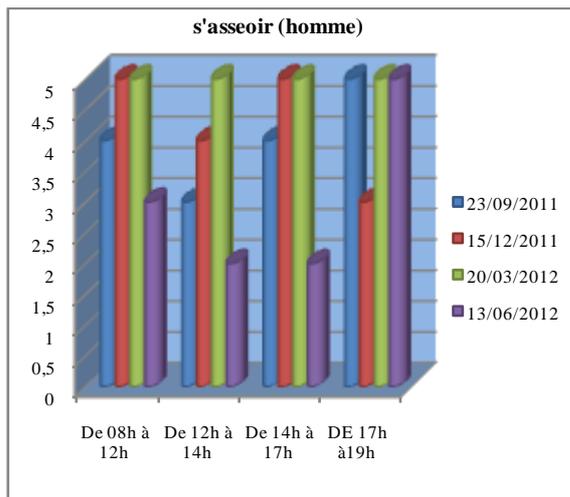
- ✓ Une fréquentation considérable dans toute la journée particulièrement par les vieux ;
- ✓ Une faible fréquentation enfantine vers le matin, et une forte fréquentation vers le soir ;
- ✓ Une intense circulation durant toute la journée, grâce à la disposition des arrêts de bus ;
- ✓ L'absence de la fréquentation féminine.

IV-La place de la galerie :

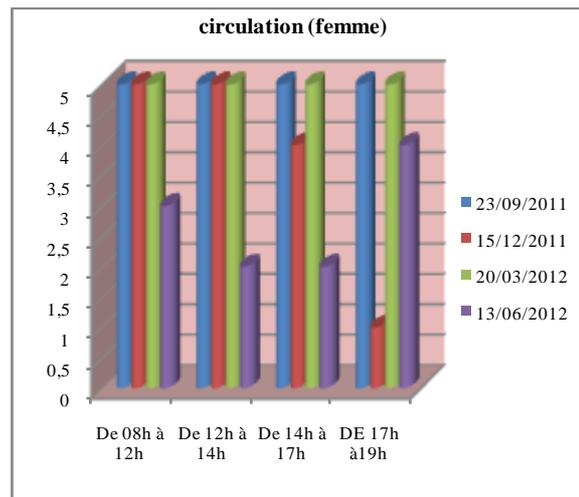
-Les types d'usage: cette place inclut les activités suivantes :

- Un espace d'asseoir et de rencontre ;
- Elle reçoit un trafic très dense au cours de la journée grâce au les arrêts de bus qui assurent la liaison avec toute la ville ;
- La prise de photos proche de la rose de sable ;
- Un espace commerciale par excellence.

-Les intensités de fréquentation par catégorie : Les histogrammes ci-dessous illustrent les intensités de fréquentation relatives à cette place.



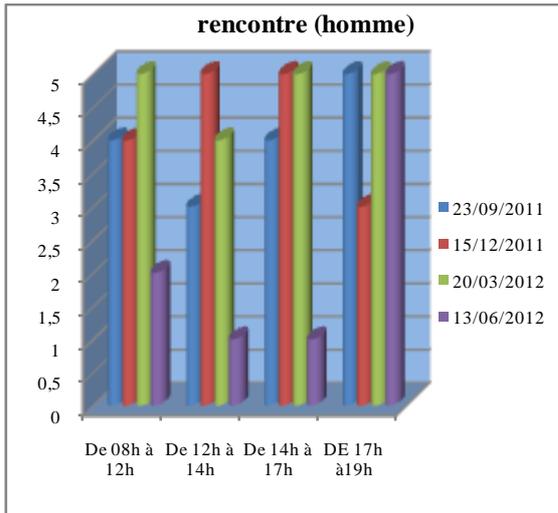
Graphique n°13 : intensité d'asseoir par catégorie homme dans la place de la galerie
Source : La chercheuse, (2012).



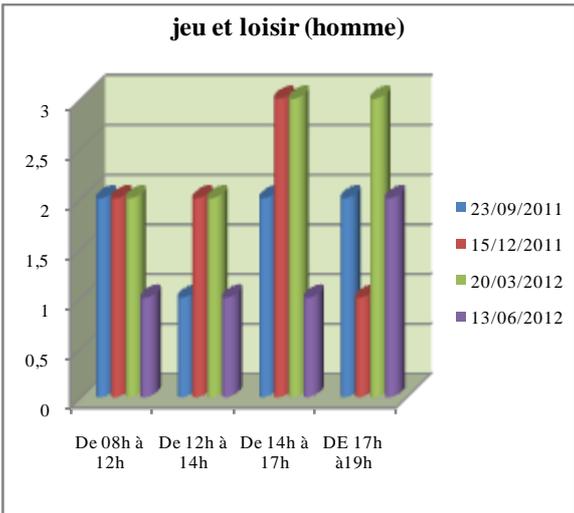
Graphique n°14 : intensité de circulation par catégorie femme dans la place de la galerie.
Source : La chercheuse, (2012).

-Nous avons marqué :

- ✓ Une fréquentation généralement élevée durant toute l'année qui tend à être basse dans l'été ;
- ✓ Circulation très intense pendant toute la journée et durant toute l'année ;
- ✓ Une fréquentation féminine nulle ;
- ✓ Une fréquentation enfantine très basse ;



Graphe n°15 : intensité de la rencontre par catégorie homme dans la place de la galerie.
Source : La chercheuse, (2012).

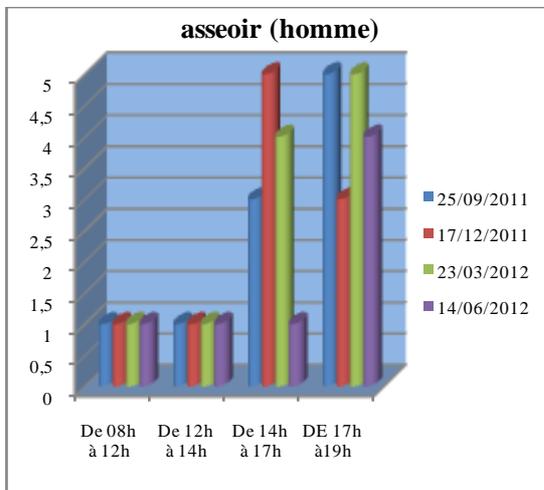


Graphe n°16 : intensité de jeu et de loisir par catégorie enfant dans la place de la galerie.
Source : La chercheuse, (2012).

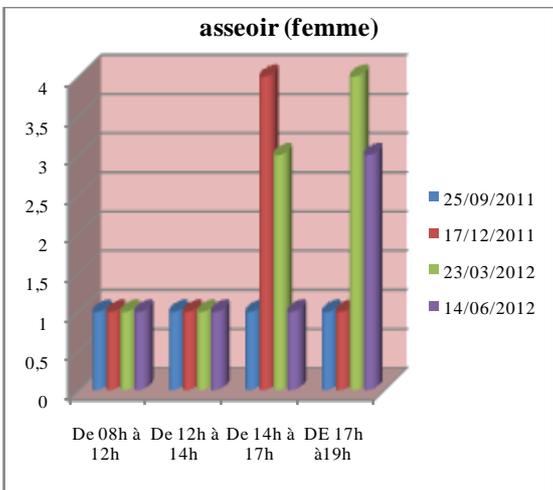
IV-La place de la victoire :

-Les types d'usage: cette place est un espace de repos familial, elle inclut un nombre très restreint d'activités, l'asseoir et la rencontre et le loisir sont les activités de base qui se déroulent toute l'année.

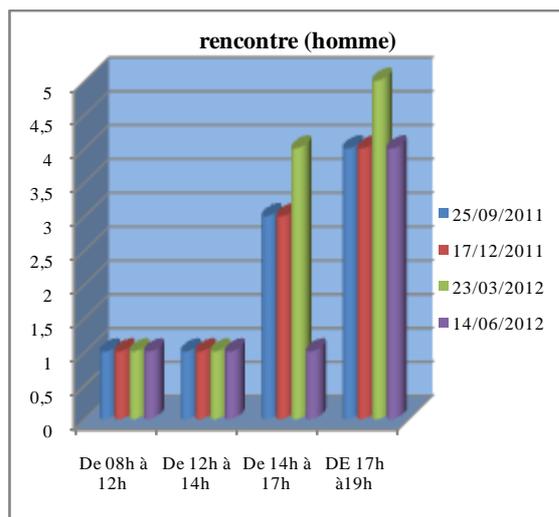
-Les intensités de fréquentation par catégorie : Les histogrammes ci-dessus illustrent les intensités de fréquentation relatives à la place de la Palestine.



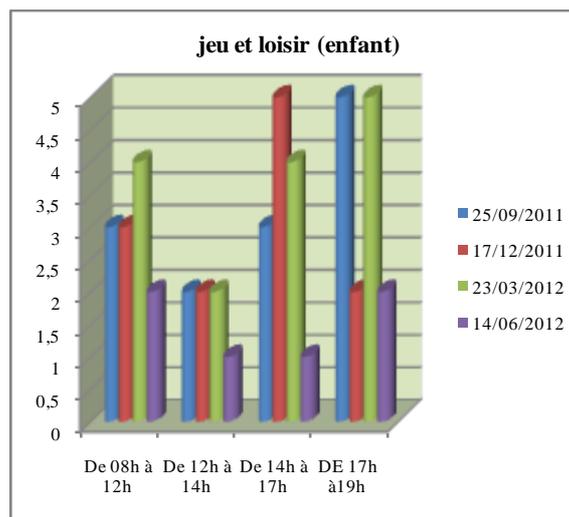
Graphe n°17: intensité d'asseoir par catégorie homme dans la place de la victoire.
Source : La chercheuse, (2012).



Graphe n°18: intensité d'asseoir par catégorie femme dans la place de la victoire.
Source : La chercheuse, (2012).



Graphe n°19 : intensité de la rencontre par catégorie homme dans la place de la victoire.
Source : La chercheuse, (2012).



Graphe n° 20: intensité de jeu et de loisir par catégorie enfant dans la place de la victoire.
Source : La chercheuse, (2012).

Nous avons constaté que:

- ✓ La situation au sein des cités résidentielles, et le nombre restreint des étrangers qui la fréquentent favorisent la fréquentation familiale.
- ✓ L'occupation de la place est très basse dans la première période de la journée, durant toutes l'année, qui s'augmente vers le soir ;
- ✓ Elle ne permet pas la circulation dedans ;
- ✓ L'absence totale du commerce ;

Résultat :

La ville d'Ouargla possède un climat caractérisé par une aridité nettement marquée et une sécheresse quasi permanente qui s'exprime par la température élevée, les précipitations faibles, ces conditions climatiques influencent les degrés d'intensités d'usage des ses places publiques, généralement dans les mois chauds spécialement, la fréquentation se diminue vers le midi et s'augmente vers le soir, tandis que dans les mois froids, la fréquentation est très basse vers le tôt matin ou le soir.

II- l'analyse et l'interprétation des résultats du formulaire de questions :

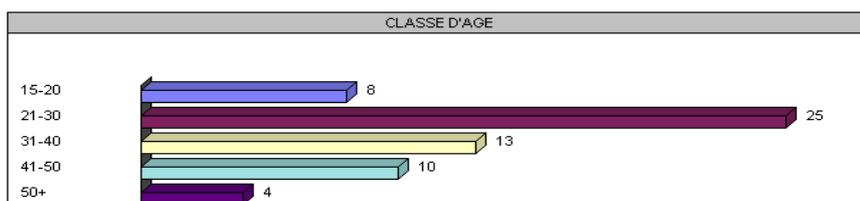
I-L'analyse uni-variée (l'analyse à plat) :

Elle est utilisée pour décrire les résultats d'une variable à la fois, nous avons choisis des variables très importants pour les analyser afin d'atteindre un résultat clair dans notre investigation, et dans chaque variable nous présentons les résultats de chaque place. Les variables sélectionnées sont les suivantes :

1-Les classes d'âge:

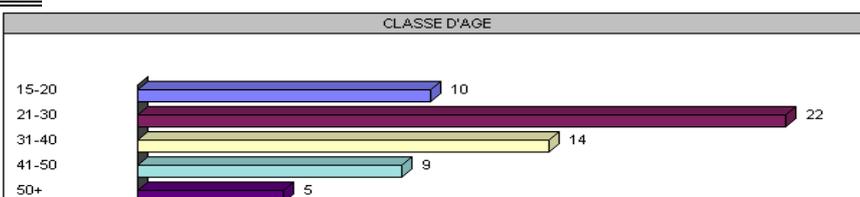
A-Place des martyrs :

CLASSE D'AGE	Nb. cit.	Fréq.
15-20	8	13,3%
21-30	25	41,7%
31-40	13	21,7%
41-50	10	16,7%
50+	4	6,7%
TOTAL OBS.	60	100%



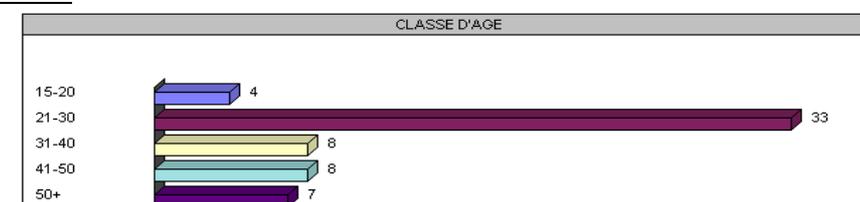
B-Place de la république :

CLASSE D'AGE	Nb. cit.	Fréq.
> 15-20	10	16,7%
> 21-30	22	36,7%
> 31-40	14	23,3%
> 41-50	9	15,0%
> 50+	5	8,3%
TOTAL OBS.	60	100%



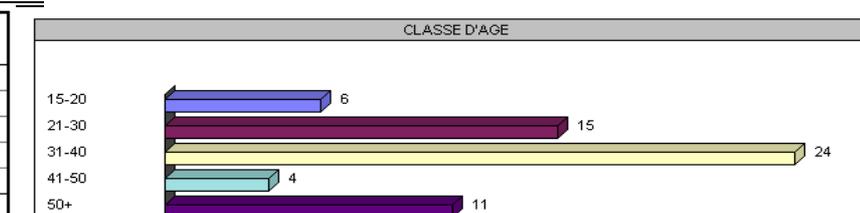
C- La place de Palestine :

CLASSE D'AGE	Nb. cit.	Fréq.
> 15-20	4	6,7%
> 21-30	33	55,0%
> 31-40	8	13,3%
> 41-50	8	13,3%
> 50+	7	11,7%
TOTAL OBS.	60	100%



D- La place de la galerie :

CLASSE D'AGE	Nb. cit.	Fréq.
> 15-20	6	10,0%
> 21-30	15	25,0%
> 31-40	24	40,0%
> 41-50	4	6,7%
> 50+	11	18,3%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

CLASSE D'AGE	Nb. cit.	Fréq.
> 15-20	5	8,3%
> 21-30	17	28,3%
> 31-40	20	33,3%
> 41-50	18	30,0%
> 50+	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



Graphique n°21 : les classes d'âge qui fréquentent les places étudiées.
Source : La chercheuse, (2012).

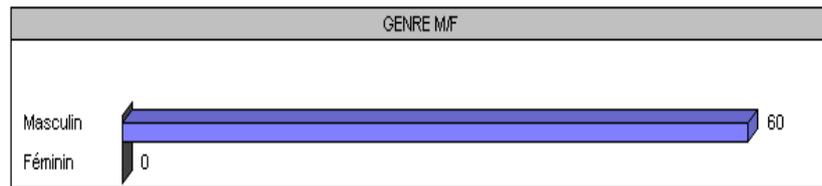
-La lecture de ces graphes montre que les personnes interviewées sont distribuées sur les différentes catégories d'une manière proportionnelle, la majorité des personnes qui fréquentent les places sont des jeunes, la fréquentation des vieux est moins importante que celle des jeunes.

-**10,3%** sont des usagers qui sont entre l'âge de 15 et 20ans, **37,4%** sont entre 21 et 30ans, **26,4%** sont entre 31et 40ans, **16,9%** sont entre l'âge de 41 et 50ans, et **09%** seulement sont âgés de plus de 50ans.

2-Utilisation par sexe :

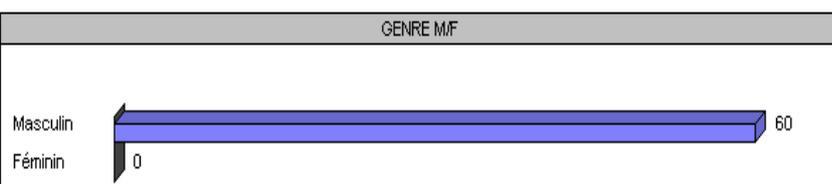
A-Place des martyrs :

GENRE M/F	Nb. cit.	Fréq.
Masculin	60	100%
Féminin	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



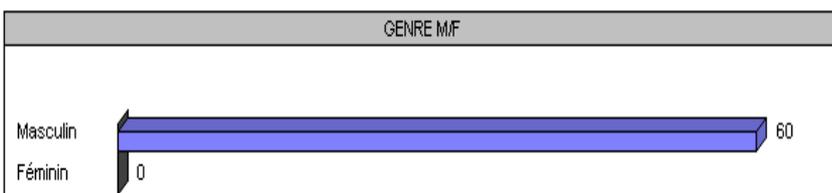
B-Place de la république :

GENRE M/F	Nb. cit.	Fréq.
Masculin	60	100%
Féminin	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



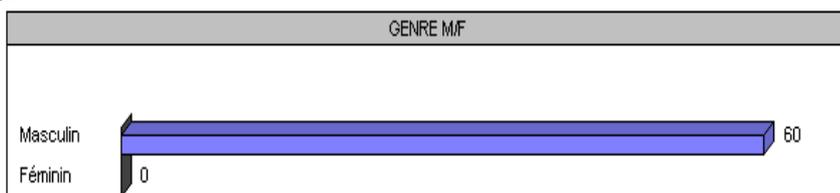
C- La place de Palestine :

GENRE M/F	Nb. cit.	Fréq.
Masculin	60	100%
Féminin	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



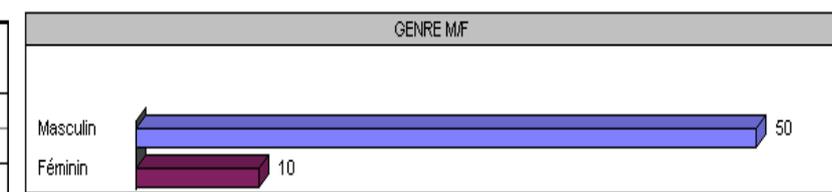
D- La place de la galerie :

GENRE M/F	Nb. cit.	Fréq.
Masculin	60	100%
Féminin	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

GENRE M/F	Nb. cit.	Fréq.
Masculin	50	83,3%
Féminin	10	16,7%
TOTAL OBS.	60	100%



Graphes n° 22: l'utilisation par sexe dans les places étudiées.
Source : La chercheuse, (2012).

-La lecture de ces graphes montre que :

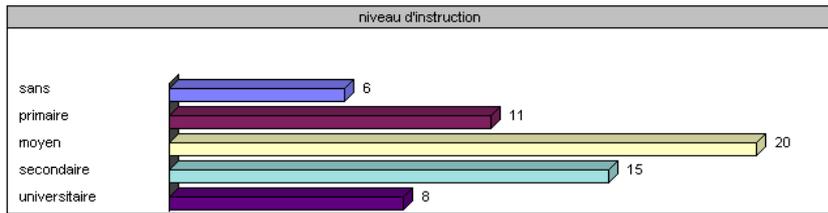
-Plus de **96%** des usagers sont des hommes qui fréquentent les places dans des périodes différentes, **4%** sont des femmes qui ne fréquentent que la place de la victoire (la présence féminine dans les quatre places est nulle).

Malgré les changements qui a vu la ville de Ouargla dans sa structure sociale, la tradition Homme/espace public persiste jusqu'à nos jours, la circulation reste toujours la seule action qui marque la présence féminine dans les places à Ouargla.

3-Niveau d'instruction :

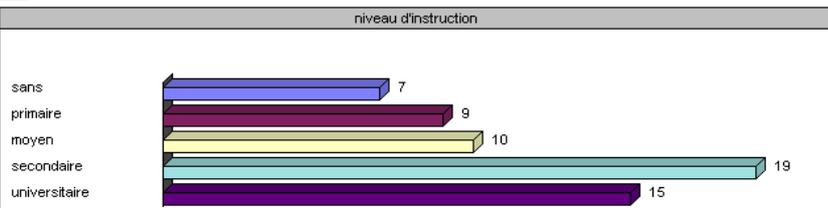
A-Place des martyrs :

niveau d'instruction	Nb. cit.	Fréq.
sans	6	10,0%
primaire	11	18,3%
moyen	20	33,3%
secondaire	15	25,0%
universitaire	8	13,3%
TOTAL OBS.	60	100%



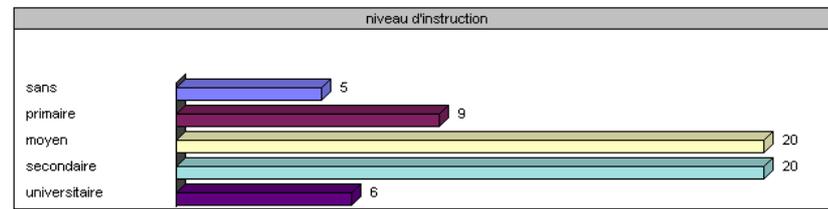
B-Place de la république :

niveau d'instruction	Nb. cit.	Fréq.
sans	7	11,7%
primaire	9	15,0%
moyen	10	16,7%
secondaire	19	31,7%
universitaire	15	25,0%
TOTAL OBS.	60	100%



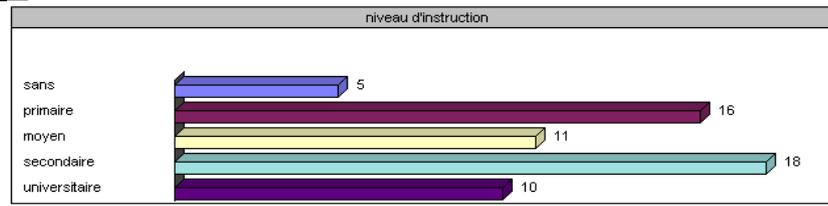
C- La place de Palestine :

niveau d'instruction	Nb. cit.	Fréq.
sans	5	8,3%
primaire	9	15,0%
moyen	20	33,3%
secondaire	20	33,3%
universitaire	6	10,0%
TOTAL OBS.	60	100%



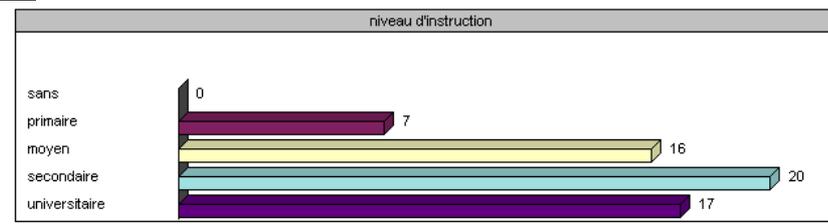
D- La place de la galerie :

niveau d'instruction	Nb. cit.	Fréq.
sans	5	8,3%
primaire	16	26,7%
moyen	11	18,3%
secondaire	18	30,0%
universitaire	10	16,7%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

niveau d'instruction	Nb. cit.	Fréq.
sans	0	0,0%
primaire	7	11,7%
moyen	16	26,7%
secondaire	20	33,3%
universitaire	17	28,3%
TOTAL OBS.	60	100%



Graphes n° 23: les niveaux d'instruction des usagers qui fréquentent les places étudiées.

Source : La chercheuse, (2012).

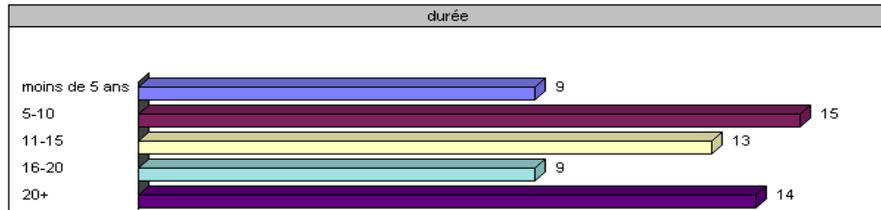
On constate ici que la population qui utilise les places est une population instruite dont :

07% seulement sont des gens qui n'ont aucun niveau, **18%** sont des gens qui ont un niveau primaire, **26%** ont un niveau moyen, tandis que **30%** ont un niveau secondaire et **19%** ont un niveau universitaire.

4- Durée d'installation à Ouargla:

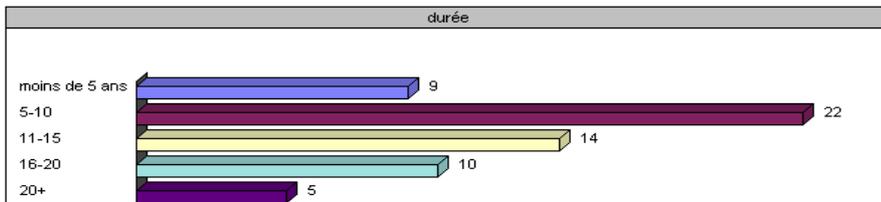
A-Place des martyrs :

durée	Nb. cit.	Fréq.
moins de 5 ans	9	15,0%
5-10	15	25,0%
11-15	13	21,7%
16-20	9	15,0%
20+	14	23,3%
TOTAL OBS.	60	100%



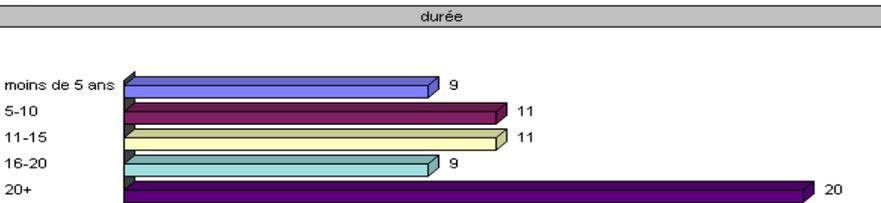
B-Place de la république :

durée	Nb. cit.	Fréq.
moins de 5 ans	9	15,0%
5-10	22	36,7%
11-15	14	23,3%
16-20	10	16,7%
20+	5	8,3%
TOTAL OBS.	60	100%



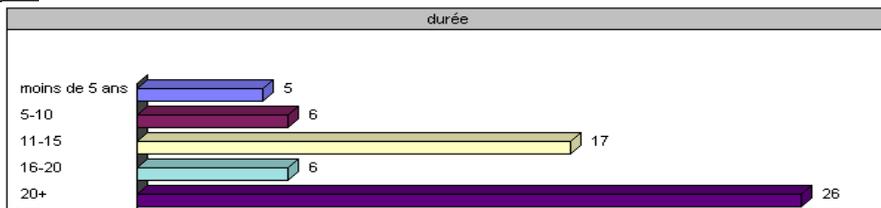
C- La place de Palestine :

durée	Nb. cit.	Fréq.
moins de 5 ans	9	15,0%
5-10	11	18,3%
11-15	11	18,3%
16-20	9	15,0%
20+	20	33,3%
TOTAL OBS.	60	100%



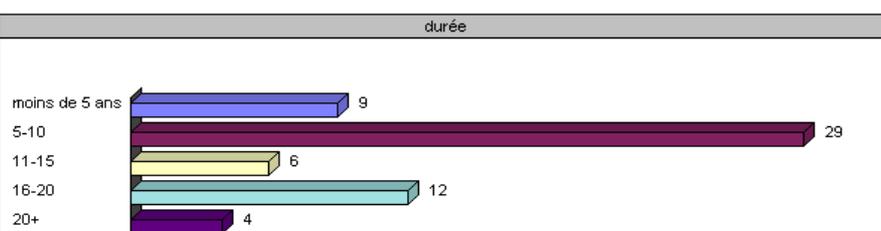
D- La place de la galerie :

durée	Nb. cit.	Fréq.
moins de 5 ans	5	8,3%
5-10	6	10,0%
11-15	17	28,3%
16-20	6	10,0%
20+	26	43,3%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

durée	Nb. cit.	Fréq.
moins de 5 ans	9	15,0%
5-10	29	48,3%
11-15	6	10,0%
16-20	12	20,0%
20+	4	6,7%
TOTAL OBS.	60	100%



Graph n° 24: la durée d'installation des usagers à Ouargla.
Source : La chercheuse, (2012).

-De la lecture de ces graphes on constate que la population qui fréquente les places est une population très variée constituée des habitants Ouarglis, des gens qui s'y sont installés depuis dizaines d'années et des gens qui s'y sont installés récemment alors :

-**13,6%** des usagers habitent à Ouargla moins de 5ans, **27,7%** entre 5 et 10ans, **20,3%** entre 11 et 15 ans, **15,4%** sont habités à Ouargla entre 16ans et 20ans, alors que **23%** sont des résidents de plus de 20ans.

5- Résidence des usagers par rapport à la place :

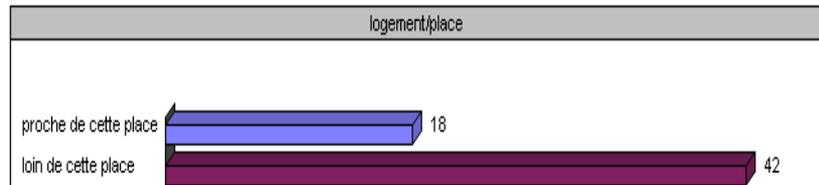
A-Place des martyrs :

Approchement /éloignement de la place	Nb. cit.	Fréq.
proche de cette place	22	36,7%
loin de cette place	38	63,3%
TOTAL OBS.	60	100%



B-Place de la république :

logement/place	Nb. cit.	Fréq.
proche de cette place	18	30,0%
loin de cette place	42	70,0%
TOTAL OBS.	60	100%



C- La place de Palestine :

logement/place	Nb. cit.	Fréq.
proche de cette place	26	43,3%
loin de cette place	34	56,7%
TOTAL OBS.	60	100%



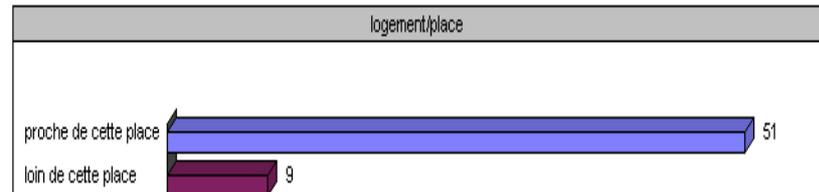
D- La place de la galerie :

logement/place	Nb. cit.	Fréq.
proche de cette place	27	45,0%
loin de cette place	33	55,0%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

logement/place	Nb. cit.	Fréq.
proche de cette place	51	85,0%
loin de cette place	9	15,0%
TOTAL OBS.	60	100%



Graphe n° 25: Résidence des usagers par rapport aux places étudiées.
Source : La chercheuse, (2012).

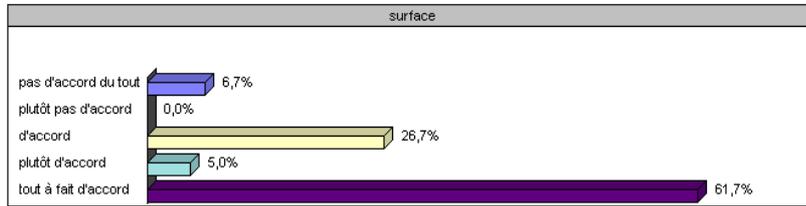
-De ces graphes on constate que la majorité des usagers de ces cinq places sont des personnes qui habitent loin de la place, et qui sont obligés de déplacer pour y arriver, l'analyse montre que **48%** sont des usagers qui résident près des places étudiées tandis que **52%** sont des personnes qui habitent loin.

I-I-La perception de la forme

I-La perception de la surface : les graphes ci-dessous illustrent le degré de satisfaction des usagers en matière de la surface de ces 5 places :

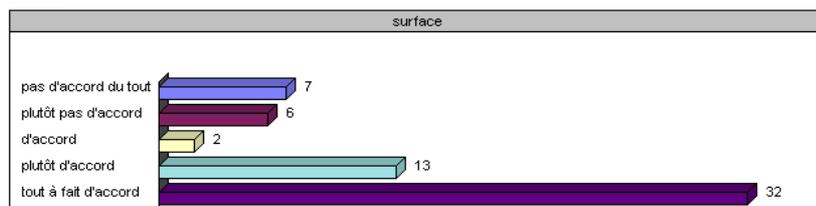
A- La place des martyrs :

surface	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	4	6,7%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	16	26,7%
plutôt d'accord	3	5,0%
tout à fait d'accord	37	61,7%
TOTAL OBS.	60	100%



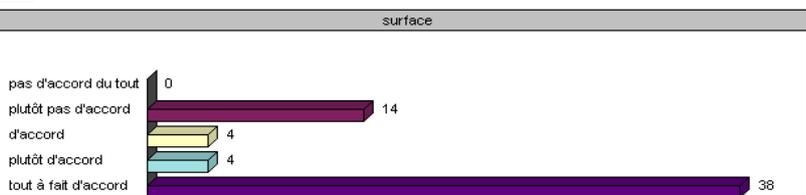
B- La place de la république :

surface	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	7	11,7%
plutôt pas d'accord	6	10,0%
d'accord	2	3,3%
plutôt d'accord	13	21,7%
tout à fait d'accord	32	53,3%
TOTAL OBS.	60	100%



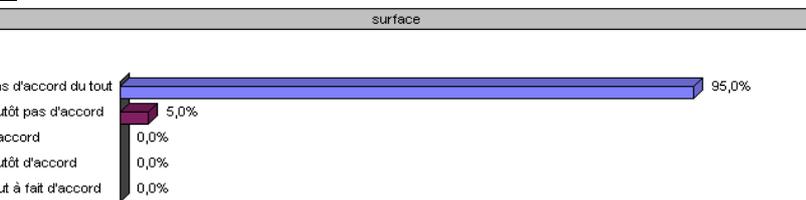
C- La place de la Palestine :

surface	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	14	23,3%
d'accord	4	6,7%
plutôt d'accord	4	6,7%
tout à fait d'accord	38	63,3%
TOTAL OBS.	60	100%



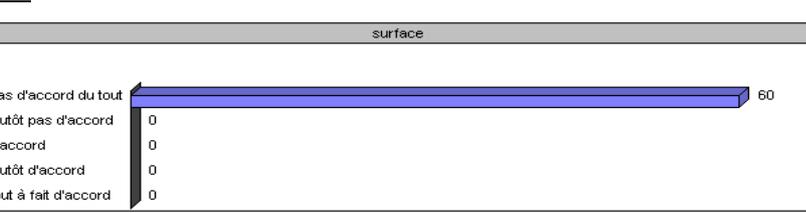
D- La place de la galerie :

surface	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	57	95,0%
plutôt pas d'accord	3	5,0%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la Victoire :

surface	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	60	100%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



Graphes n° 26: la perception de la surface des places étudiées.
Source : La chercheuse, (2012).

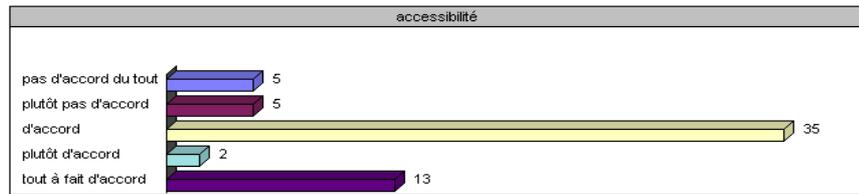
-Les points de vue des usagers se varient selon la place utilisée :

59,4% des usagers des trois premières places (la place des martyrs, de la république et de la Palestine) sont satisfaits totalement de la surface de la place, alors que **95%** des usagers de la place de la galerie et **100%** des usagers de la place de la victoire ne sont pas satisfait, ils déclarent que la surface de ces deux places est très petite et insuffisante pour l'utiliser facilement.

2-Accessibilité :

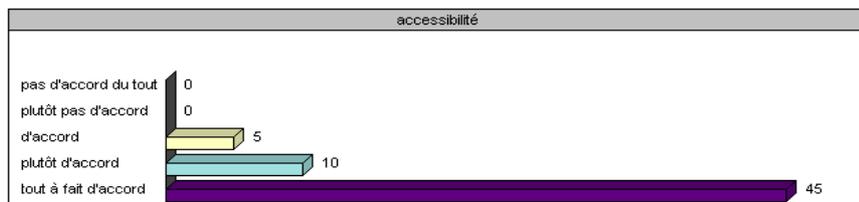
A- La place des martyrs :

accessibilité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	5	8,3%
plutôt pas d'accord	5	8,3%
d'accord	35	58,3%
plutôt d'accord	2	3,3%
tout à fait d'accord	13	21,7%
TOTAL OBS.	60	100%



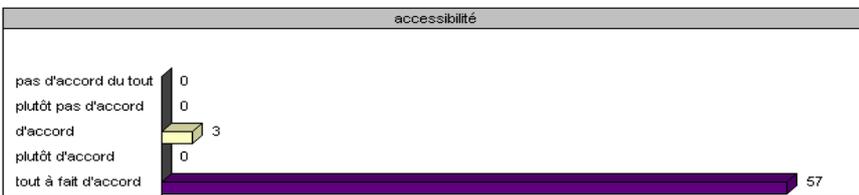
B-Place de la république :

accessibilité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	5	8,3%
plutôt d'accord	10	16,7%
tout à fait d'accord	45	75,0%
TOTAL OBS.	60	100%



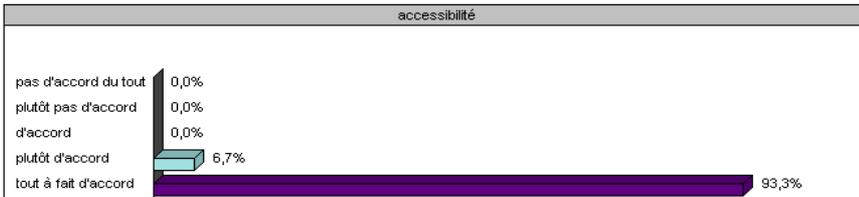
C- La place de Palestine :

accessibilité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	3	5,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	57	95,0%
TOTAL OBS.	60	100%



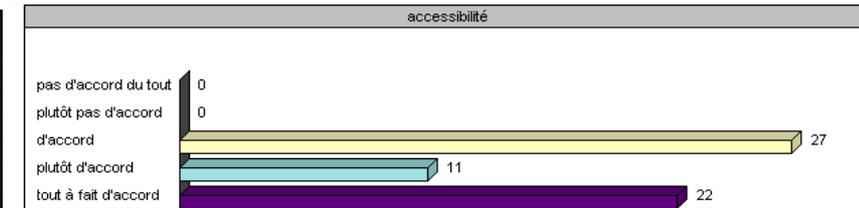
D- La place de la galerie :

accessibilité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	4	6,7%
tout à fait d'accord	56	93,3%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

accessibilité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	27	45,0%
plutôt d'accord	11	18,3%
tout à fait d'accord	22	36,7%
TOTAL OBS.	60	100%



Graphique n° 27: L'accessibilité dans les places étudiées.

Source : La chercheuse, (2012).

Les cinq places étudiées possèdent une très bonne accessibilité :

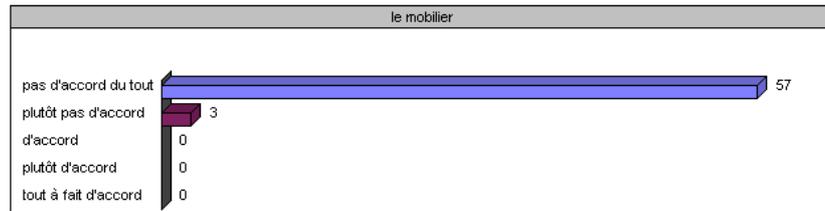
-Plus de **08%** des usagers de la place des martyrs (qui constitue **0,10%** des usagers de l'ensemble des places) voient que cette place n'a pas une bonne accessibilité ;

-alors que **99%** des usagers des cinq places sont satisfaits de la situation des places et leur accessibilité.

3-l'adéquation du mobilier :

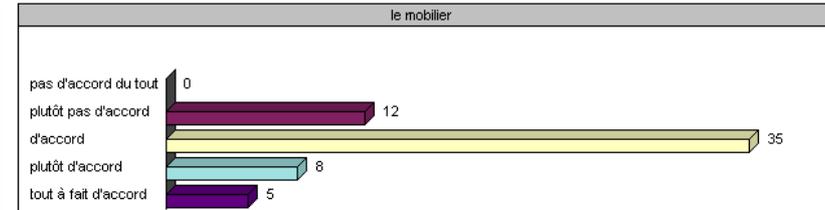
A-Place des martyrs :

le mobilier	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	57	95,0%
plutôt pas d'accord	3	5,0%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



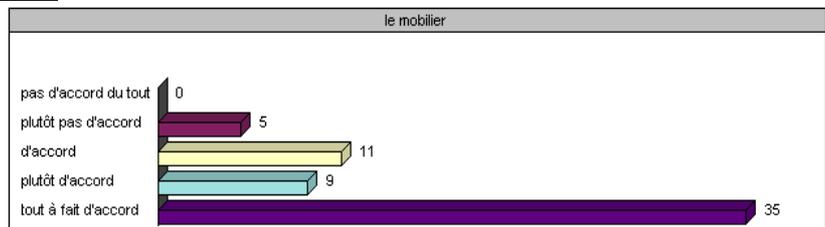
B-Place de la république :

le mobilier	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	12	20,0%
d'accord	35	58,3%
plutôt d'accord	8	13,3%
tout à fait d'accord	5	8,3%
TOTAL OBS.	60	100%



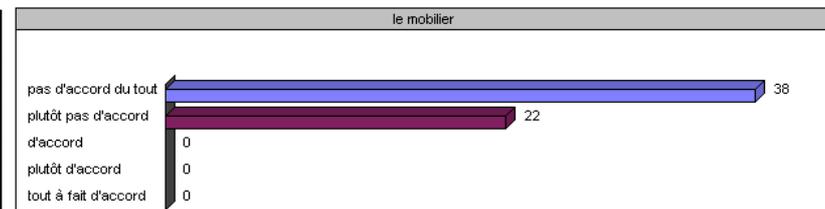
C- La place de Palestine :

le mobilier	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	5	8,3%
d'accord	11	18,3%
plutôt d'accord	9	15,0%
tout à fait d'accord	35	58,3%
TOTAL OBS.	60	100%



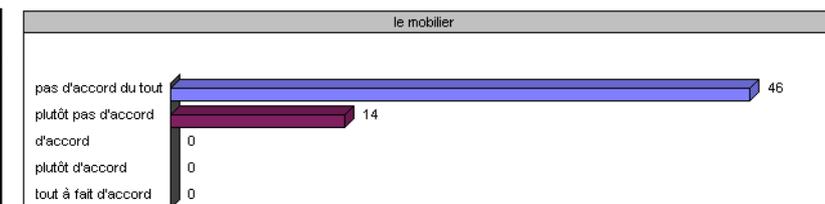
C- La place de la galerie :

le mobilier	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	38	63,3%
plutôt pas d'accord	22	36,7%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



C- La place de la victoire :

le mobilier	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	46	76,7%
plutôt pas d'accord	14	23,3%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



Graphe n° 28: l'adéquation du mobilier dans les places étudiée.

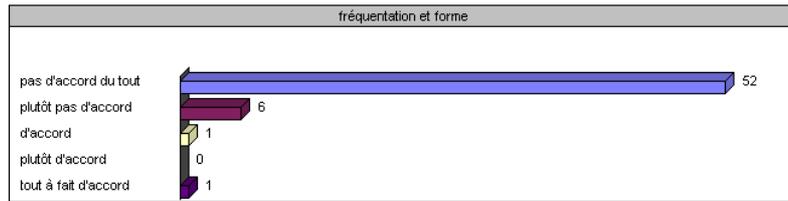
Source : La chercheuse, (2012).

-Un des problèmes majeurs qui signalent la majorité des places à Ouargla est le manque du mobilier, **47%** des usagers sont pas satisfaits du tous du mobilier disposé particulièrement dans les trois places (place des martyrs, de la galerie et de la victoire), tandis que **19%** sont complètement satisfaits (la place de la république et de la Palestine).

4-Fréquentation par rapport à la forme de la place :

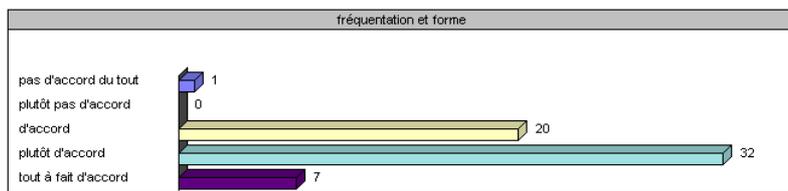
A-Place des martyrs :

fréquentation et forme	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	52	86,7%
plutôt pas d'accord	6	10,0%
d'accord	1	1,7%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	1	1,7%
TOTAL OBS.	60	100%



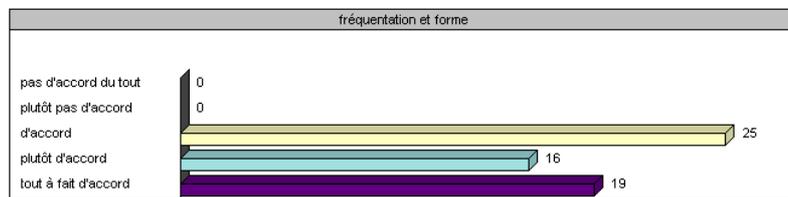
B-Place de la république :

fréquentation et forme	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	1	1,7%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	20	33,3%
plutôt d'accord	32	53,3%
tout à fait d'accord	7	11,7%
TOTAL OBS.	60	100%



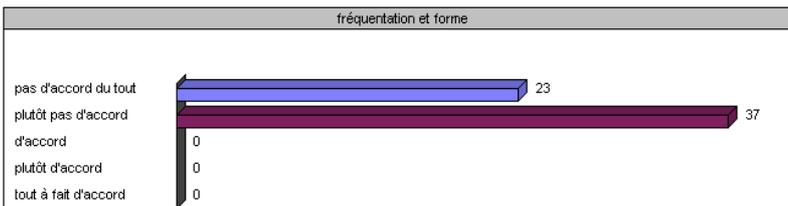
C- La place de Palestine :

fréquentation et forme	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	25	41,7%
plutôt d'accord	16	26,7%
tout à fait d'accord	19	31,7%
TOTAL OBS.	60	100%



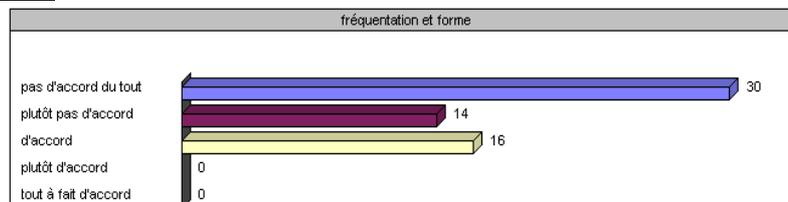
D- La place de la galerie :

fréquentation et forme	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	23	38,3%
plutôt pas d'accord	37	61,7%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

fréquentation et forme	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	30	50,0%
plutôt pas d'accord	14	23,3%
d'accord	16	26,7%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



Graphe n° 29: la fréquentation par rapport à la forme.

Source : La chercheuse, (2012).

Un des facteurs qui peuvent influencer la fréquentation de la place est sa forme, d'après la lecture de ces graphes, nous avons constaté que :

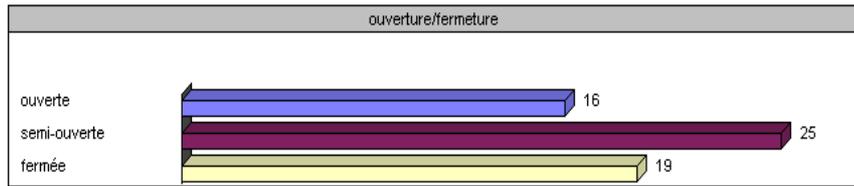
-54% des personnes interviewées voient que la forme des places influe son usage négativement, tandis que 25% préfèrent leur fréquentation grâce à leur forme.

-alors que 20% voient que la forme n'a aucune influence sur leur fréquentation.

5-choix de type de la place :

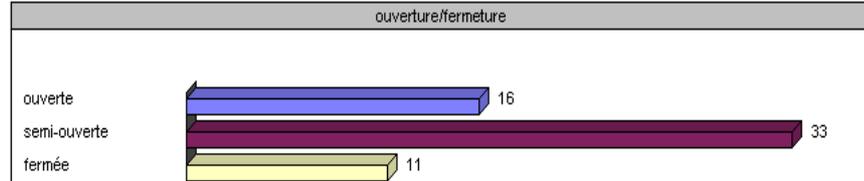
A-Place des martyrs :

ouverture/fermeture	Nb. cit.	Fréq.
ouverte	16	26,7%
semi-ouverte	25	41,7%
fermée	19	31,7%
TOTAL OBS.	60	100%



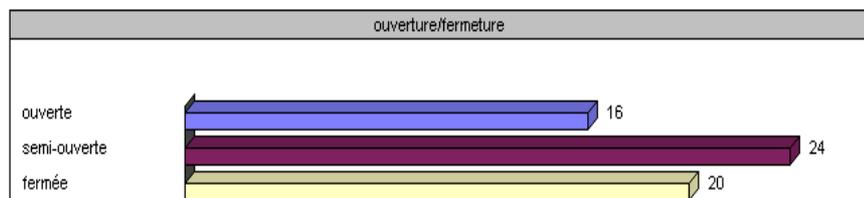
B-Place de la république :

ouverture/fermeture	Nb. cit.	Fréq.
ouverte	16	26,7%
semi-ouverte	33	55,0%
fermée	11	18,3%
TOTAL OBS.	60	100%



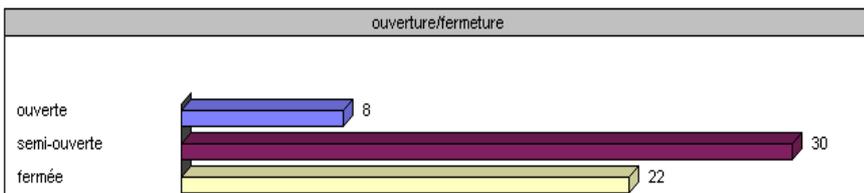
C- La place de Palestine :

ouverture/fermeture	Nb. cit.	Fréq.
ouverte	16	26,7%
semi-ouverte	24	40,0%
fermée	20	33,3%
TOTAL OBS.	60	100%



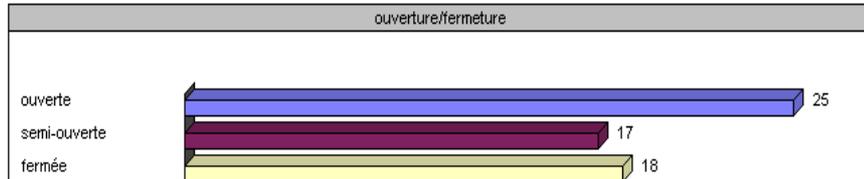
D- La place de la galerie :

ouverture/fermeture	Nb. cit.	Fréq.
ouverte	8	13,3%
semi-ouverte	30	50,0%
fermée	22	36,7%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

ouverture/fermeture	Nb. cit.	Fréq.
ouverte	25	41,7%
semi-ouverte	17	28,3%
fermée	18	30,0%
TOTAL OBS.	60	100%



Grappe n° 30: choix de type de la place.
Source : La chercheuse, (2012).

-Le choix des usagers concernant le type des place se varie proportionnellement entre place fermée, semi fermée et ouverte : nous avons constaté que ;

-27% des usagers préfèrent que les place soient fermées pour plus d'intimité et de sécurité ;

-43% des usagers préfèrent le type semi ouvert, pour permettre la lisibilité et l'accessibilité des gens à la place ;

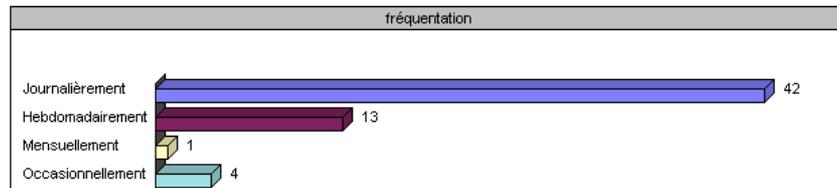
-30% des usagers favorise la place ouverte, puisque elle est un espace destiné à l'utilisation publique qui ne doit être pas limitée.

I-II-L'usage de la place

1- La fréquentation :

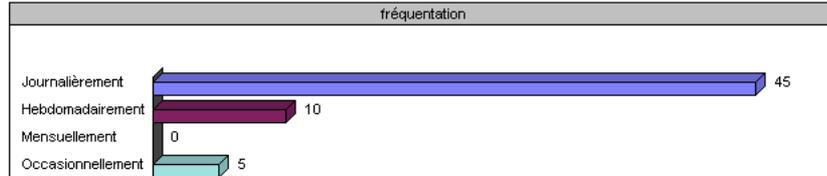
A-Place des martyrs :

fréquentation	Nb. cit.	Fréq.
Journalièrement	42	70,0%
Hebdomadairement	13	21,7%
Mensuellement	1	1,7%
Occasionnellement	4	6,7%
TOTAL OBS.	60	100%



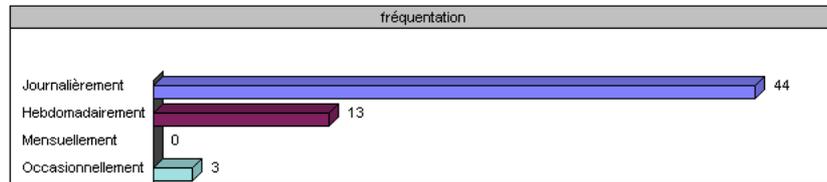
B-Place de la république :

fréquentation	Nb. cit.	Fréq.
Journalièrement	45	75,0%
Hebdomadairement	10	16,7%
Mensuellement	0	0,0%
Occasionnellement	5	8,3%
TOTAL OBS.	60	100%



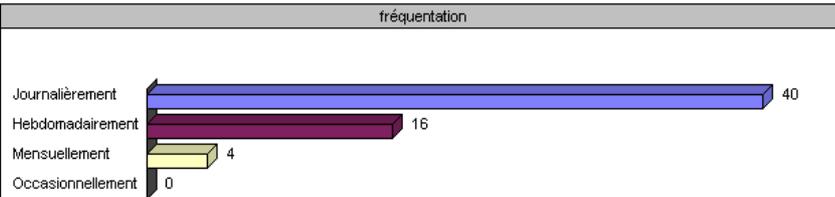
C- La place de Palestine :

fréquentation	Nb. cit.	Fréq.
Journalièrement	44	73,3%
Hebdomadairement	13	21,7%
Mensuellement	0	0,0%
Occasionnellement	3	5,0%
TOTAL OBS.	60	100%



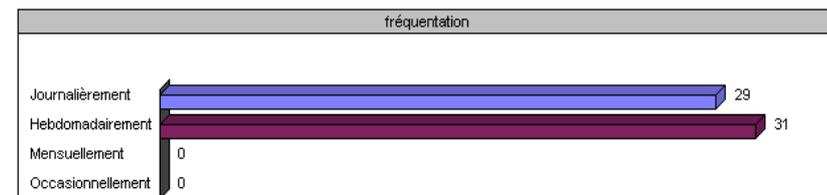
D- La place de la galerie :

fréquentation	Nb. cit.	Fréq.
Journalièrement	40	66,7%
Hebdomadairement	16	26,7%
Mensuellement	4	6,7%
Occasionnellement	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

fréquentation	Nb. cit.	Fréq.
Journalièrement	29	48,3%
Hebdomadairement	31	51,7%
Mensuellement	0	0,0%
Occasionnellement	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



Graphique n°31 : la fréquentation dans les places étudiées.

Source : La chercheuse, (2012).

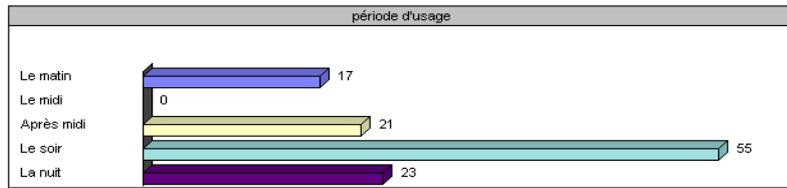
- Les cinq places étudiées sont bénéficiées d'une fréquentation journalière très importante, de la lecture de graphes on constate:

-**66,6%** des participants à l'enquête fréquentent la place journalièrement, **27,7%** hebdomadairement, **01,7%** mensuellement tandis que **04%** ne peuvent les fréquenter qu'occasionnellement.

2- période d'usage :

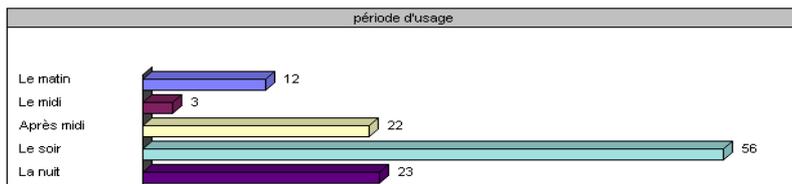
A-Place des martyrs :

période d'usage	Nb. cit.	Fréq.
Le matin	17	28,3%
Le midi	0	0,0%
Après midi	21	35,0%
Le soir	55	91,7%
La nuit	23	38,3%
TOTAL OBS.	60	



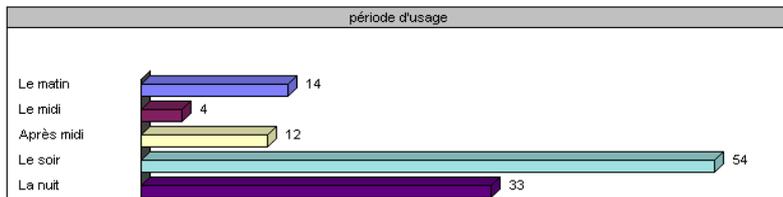
B-Place de la république :

période d'usage	Nb. cit.	Fréq.
Le matin	12	20,0%
Le midi	3	5,0%
Après midi	22	36,7%
Le soir	56	93,3%
La nuit	23	38,3%
TOTAL OBS.	60	



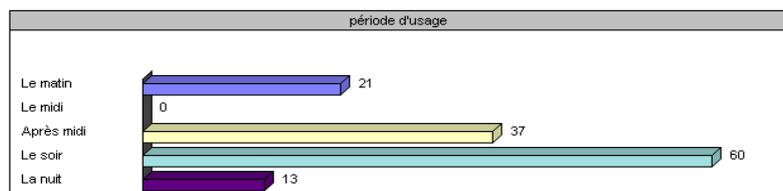
C- La place de Palestine :

période d'usage	Nb. cit.	Fréq.
Le matin	14	23,3%
Le midi	4	6,7%
Après midi	12	20,0%
Le soir	54	90,0%
La nuit	33	55,0%
TOTAL OBS.	60	



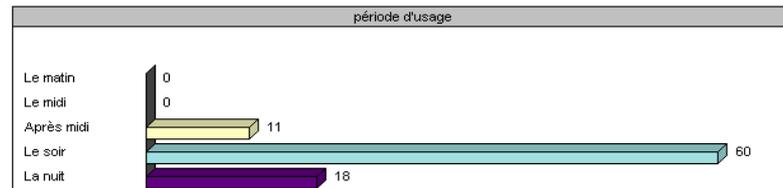
D- La place de la galerie :

période d'usage	Nb. cit.	Fréq.
Le matin	21	35,0%
Le midi	0	0,0%
Après midi	37	61,7%
Le soir	60	100%
La nuit	13	21,7%
TOTAL OBS.	60	



E- La place de la victoire :

période d'usage	Nb. cit.	Fréq.
Le matin	0	0,0%
Le midi	0	0,0%
Après midi	11	18,3%
Le soir	60	100%
La nuit	18	30,0%
TOTAL OBS.	60	



Graphes n°32 : période d'usage dans les places étudiées.
Source : La chercheuse, (2012).

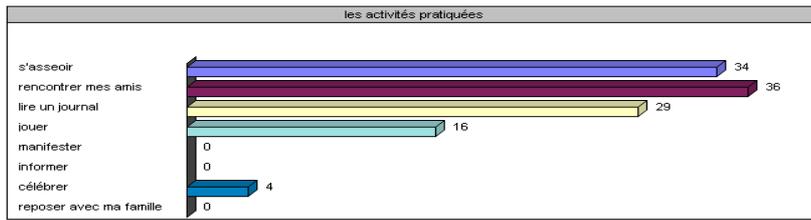
La fréquentation des places se varie au long de la journée, nous avons marqué que :

- 21% des usagers fréquentent les places régulièrement chaque matin ;
- 02% des usagers utilisent les places à midi ;
- 34,3% préfèrent de les fréquenter après midi, et 95% des personnes interviewées usent ces places dans le soir, alors que 36,3% les utilisent aussi en nuit

3- Les activités pratiquées :

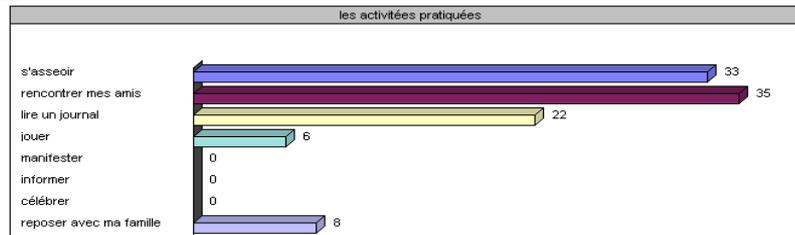
A-Place des martyrs :

les activités pratiquées	Nb. cit.	Fréq.
rencontrer mes amis	36	60,0%
s'asseoir	34	56,7%
lire un journal	29	48,3%
jouer	16	26,7%
célébrer	4	6,7%
reposer avec ma famille	0	0,0%
informer	0	0,0%
manifestester	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	



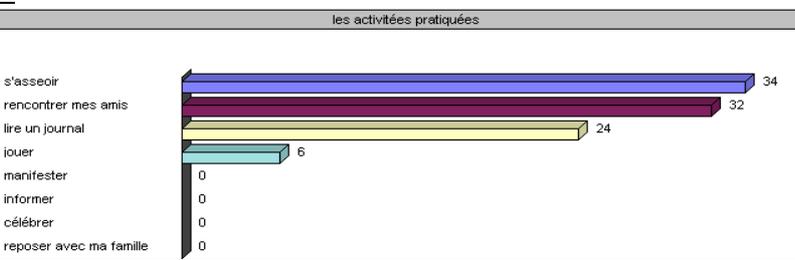
B-Place de la république :

les activités pratiquées	Nb. cit.	Fréq.
rencontrer mes amis	35	58,3%
s'asseoir	33	55,0%
lire un journal	22	36,7%
reposer avec ma famille	8	13,3%
jouer	6	10,0%
célébrer	0	0,0%
informer	0	0,0%
manifestester	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	



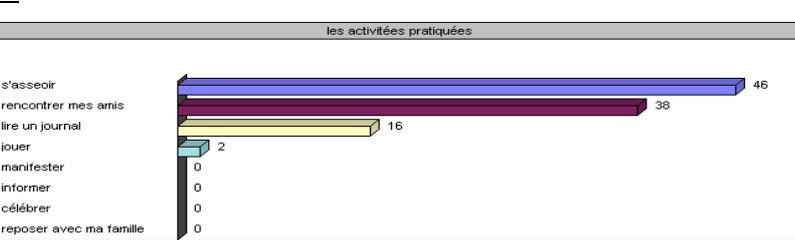
C- La place de Palestine :

les activités pratiquées	Nb. cit.	Fréq.
s'asseoir	34	56,7%
rencontrer mes amis	32	53,3%
lire un journal	24	40,0%
jouer	6	10,0%
manifestester	0	0,0%
informer	0	0,0%
célébrer	0	0,0%
reposer avec ma famille	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	



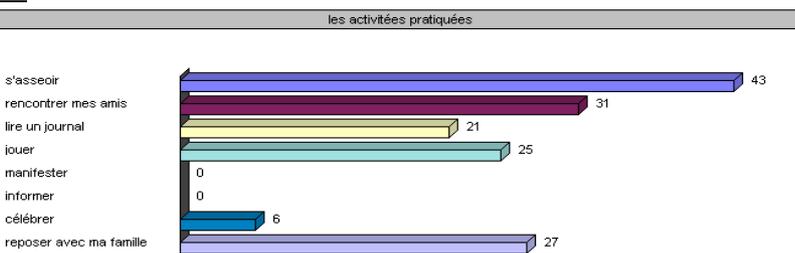
D- La place de la galerie :

les activités pratiquées	Nb. cit.	Fréq.
s'asseoir	46	76,7%
rencontrer mes amis	38	63,3%
lire un journal	16	26,7%
jouer	2	3,3%
manifestester	0	0,0%
informer	0	0,0%
célébrer	0	0,0%
reposer avec ma famille	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	



E- La place de la victoire :

les activités pratiquées	Nb. cit.	Fréq.
s'asseoir	43	71,7%
rencontrer mes amis	31	51,7%
reposer avec ma famille	27	45,0%
jouer	25	41,7%
lire un journal	21	35,0%
célébrer	6	10,0%
informer	0	0,0%
manifestester	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	



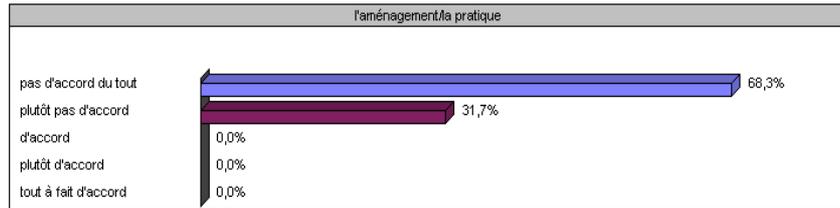
Graphique n°33 : les activités pratiquées dans les places étudiées.
Source : La chercheuse, (2012).

-Généralement l'asseoir et la rencontre sont les deux activités les plus marquées dans l'ensemble des places, **64,6%** des usagers fréquentent la place seulement pour s'asseoir, **56%** pour se rencontrer, alors que **37,3%** profitent de son existence à la place pour lire les journaux et **18,3%** profitent de jouer avec ses enfants.

4-La réflexion de l'aménagement sur la pratique de la place :

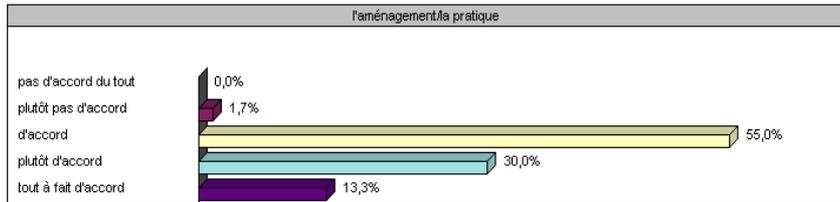
A-Place des martyrs :

l'aménagement/la pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	41	68,3%
plutôt pas d'accord	19	31,7%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



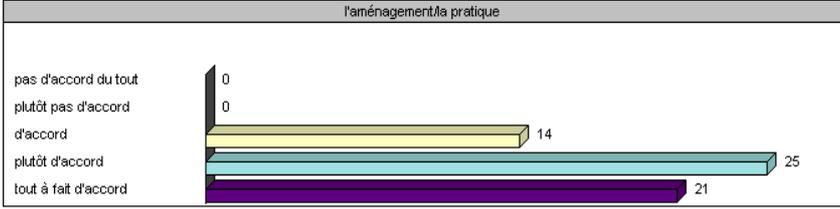
B-Place de la république :

l'aménagement/la pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	1	1,7%
d'accord	33	55,0%
plutôt d'accord	18	30,0%
tout à fait d'accord	8	13,3%
TOTAL OBS.	60	100%



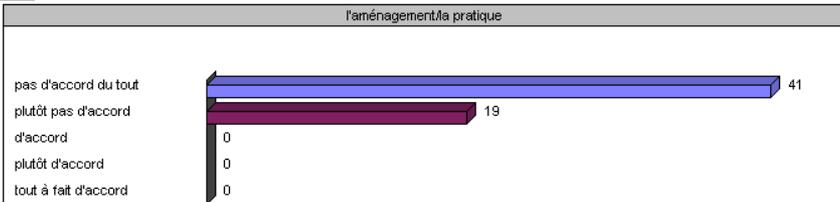
C- La place de Palestine :

l'aménagement/la pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	14	23,3%
plutôt d'accord	25	41,7%
tout à fait d'accord	21	35,0%
TOTAL OBS.	60	100%



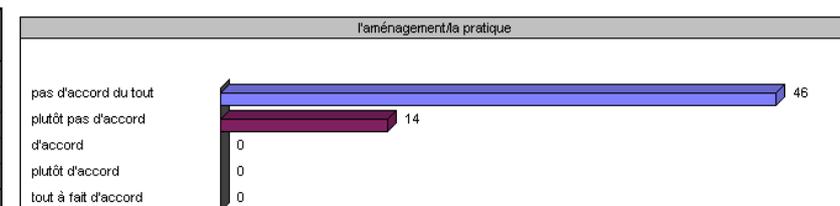
D- La place de la galerie

l'aménagement/la pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	41	68,3%
plutôt pas d'accord	19	31,7%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

l'aménagement/la pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	46	76,7%
plutôt pas d'accord	14	23,3%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



Graphique n°34 : la réflexion de l'aménagement sur la pratique.

Source : La chercheuse, (2012).

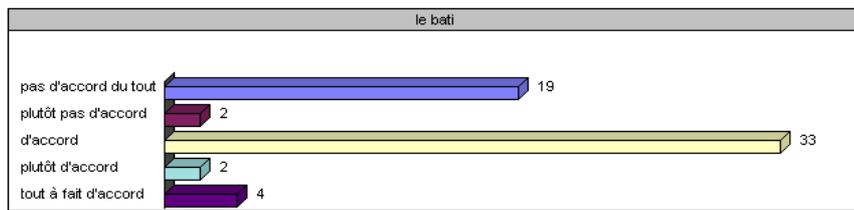
Vu que les places à Ouargla s'appauvrissent au mobilier urbain ce qui produit un élément de gêne, influençant l'usage des places nous avons remarqué que :

-**60%** des utilisateurs qui sont purement des utilisateurs de la place des martyr, de la galerie et de la victoire déclarent que l'aménagement de la place n'aide pas à l'utiliser, tandis que **20%** (qui sont des usagers de la place de la place de la république et de la Palestine) déclarent qu'il favorise leur utilisation.

5-L'influence de l'activité adjacente sur la place :

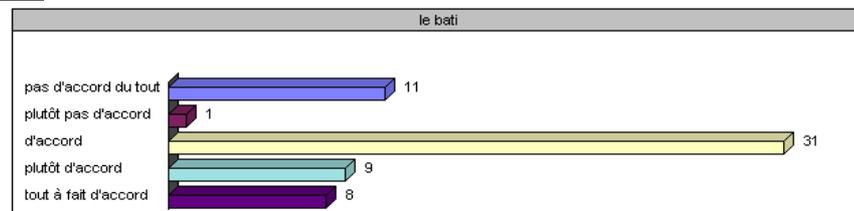
A-Place des martyrs :

le bati	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	19	31,7%
plutôt pas d'accord	2	3,3%
d'accord	33	55,0%
plutôt d'accord	2	3,3%
tout à fait d'accord	4	6,7%
TOTAL OBS.	60	100%



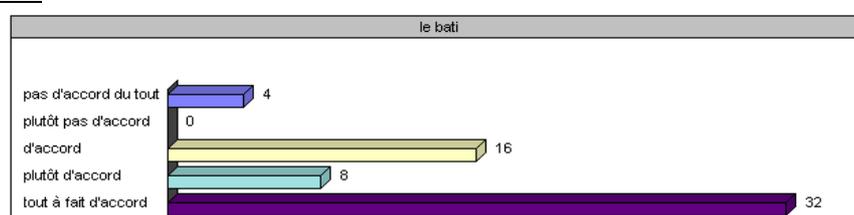
B-Place de la république :

le bati	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	11	18,3%
plutôt pas d'accord	1	1,7%
d'accord	31	51,7%
plutôt d'accord	9	15,0%
tout à fait d'accord	8	13,3%
TOTAL OBS.	60	100%



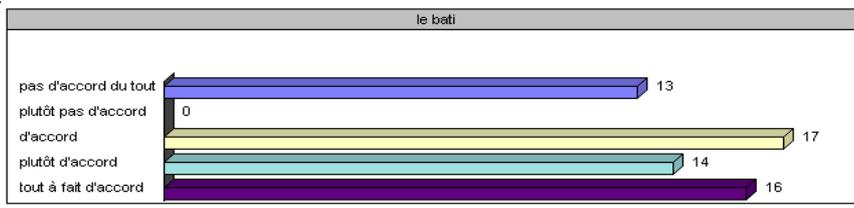
C- La place de Palestine :

le bati	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	4	6,7%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	16	26,7%
plutôt d'accord	8	13,3%
tout à fait d'accord	32	53,3%
TOTAL OBS.	60	100%



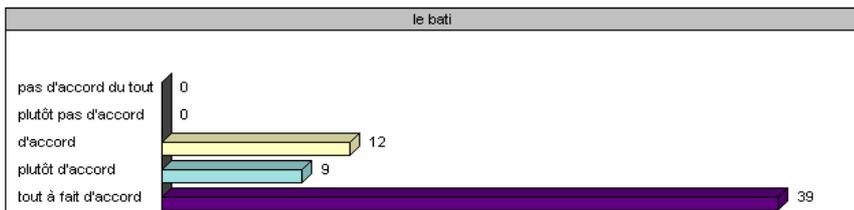
D- La place de la galerie :

le bati	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	13	21,7%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	17	28,3%
plutôt d'accord	14	23,3%
tout à fait d'accord	16	26,7%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

le bati	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	12	20,0%
plutôt d'accord	9	15,0%
tout à fait d'accord	39	65,0%
TOTAL OBS.	60	100%



Graphes n° 35: L'influence de l'activité adjacente sur les places étudiées.
Source : La chercheuse, (2012).

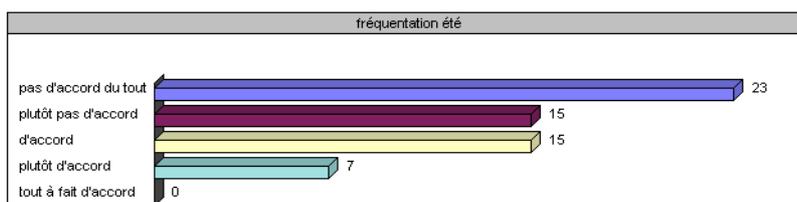
La place se constitue généralement d'un sol, un toit et une enveloppe, cette dernière est composée des bâtiments qui entourent la place, et qui peuvent être homogène ou hétérogène incluant une diversité d'activités, de la lecture de ces graphes nous constatons que :

-16,6% des usagers déclarent que l'activité adjacente influence l'usage de la place négativement tandis que 47% affirment le contraire, pour eux le commerce est une activité qui rend la place plus vivante.

6-Fréquentation en été :

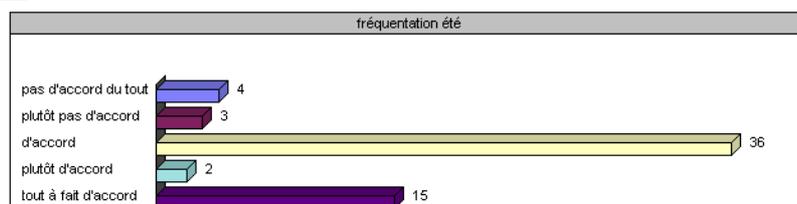
A-Place des martyrs :

fréquentation été	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	23	38,3%
plutôt pas d'accord	15	25,0%
d'accord	15	25,0%
plutôt d'accord	7	11,7%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



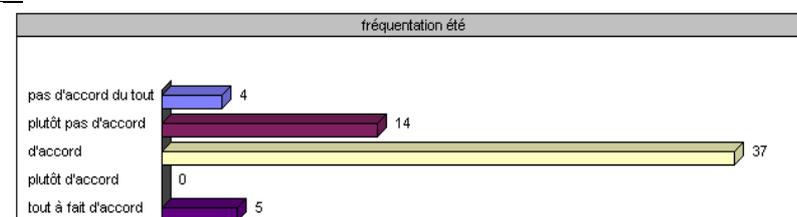
B-Place de la république :

fréquentation été	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	4	6,7%
plutôt pas d'accord	3	5,0%
d'accord	36	60,0%
plutôt d'accord	2	3,3%
tout à fait d'accord	15	25,0%
TOTAL OBS.	60	100%



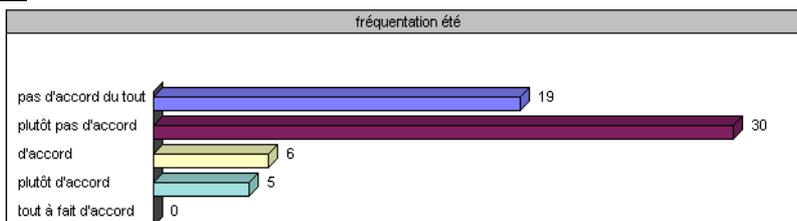
C- La place de Palestine :

fréquentation été	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	4	6,7%
plutôt pas d'accord	14	23,3%
d'accord	37	61,7%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	5	8,3%
TOTAL OBS.	60	100%



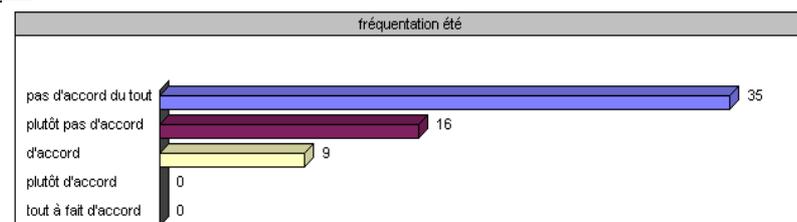
D- La place de la galerie :

fréquentation été	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	19	31,7%
plutôt pas d'accord	30	50,0%
d'accord	6	10,0%
plutôt d'accord	5	8,3%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

fréquentation été	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	35	58,3%
plutôt pas d'accord	16	26,7%
d'accord	9	15,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



Graphe n°36 : la fréquentation en été de la place des martyrs.
Source : La chercheuse, (2012).

-Vue que la ville de Ouargla est une ville très chaude surtout en été, l'occupation des places se diminue vers cette saison grâce aux conditions climatiques très dures d'un coté et d'autre coté, grâce à la rentré des familles chez eux.

-**34,6%** des interviewés n'utilisent guère les places en été, **34,3%** les utilisent rarement tandis que **06%** les utilisent régulièrement même en été, ces usagers sont généralement des Ouarglis ou bien des gens ne peuvent pas la quitter en été grâce à leur travail.

8-L'ensablement/l'usage de la place :

A-Place des martyrs :

ensablement2	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	16	26,7%
plutôt d'accord	3	5,0%
tout à fait d'accord	41	68,3%
TOTAL OBS.	60	100%



B-Place de la république :

ensablement2	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	10	16,7%
tout à fait d'accord	50	83,3%
TOTAL OBS.	60	100%



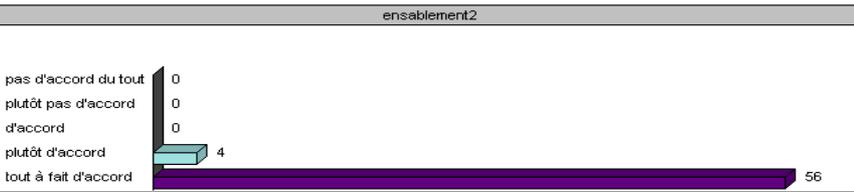
C- La place de Palestine :

ensablement2	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	60	100%
TOTAL OBS.	60	100%



D-La place de la galerie :

ensablement2	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	4	6,7%
tout à fait d'accord	56	93,3%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

ensablement2	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	60	100%
TOTAL OBS.	60	100%



Graphique n°37 : l'influence de l'ensablement sur l'usage.
Source : La chercheuse, (2012).

-Un des phénomènes qui caractérisent les villes sahariennes est bien l'ensablement, dans le cas d'usage des places publiques, ce phénomène présente une contrainte du premier rang, alors :

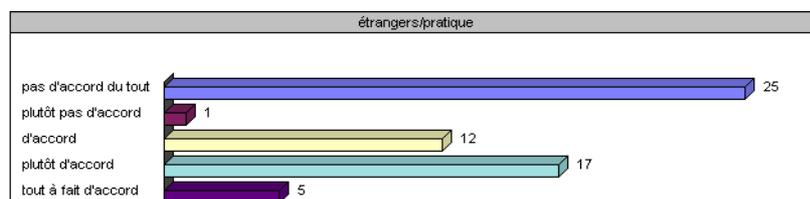
-**89%** des utilisateurs évitent complètement toute sorte de fréquentation pendant ces périodes, tandis que pour **05%** des participants à l'enquête ne le prennent pas en considération.

III- L'appropriation :

1-L'acceptation des gens étrangers :

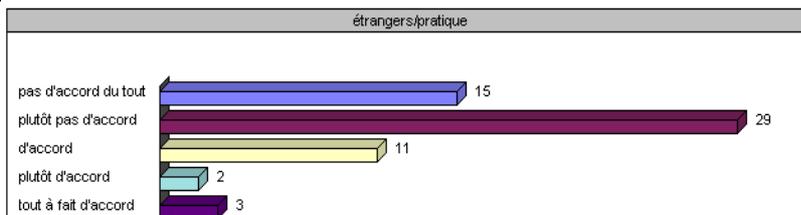
A-Place des martyrs :

étrangers/pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	25	41,7%
plutôt pas d'accord	1	1,7%
d'accord	12	20,0%
plutôt d'accord	17	28,3%
tout à fait d'accord	5	8,3%
TOTAL OBS.	60	100%



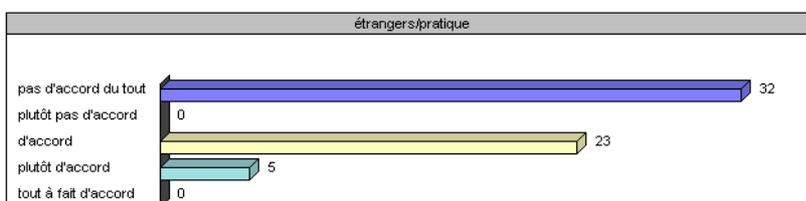
B-Place de la république :

étrangers/pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	15	25,0%
plutôt pas d'accord	29	48,3%
d'accord	11	18,3%
plutôt d'accord	2	3,3%
tout à fait d'accord	3	5,0%
TOTAL OBS.	60	100%



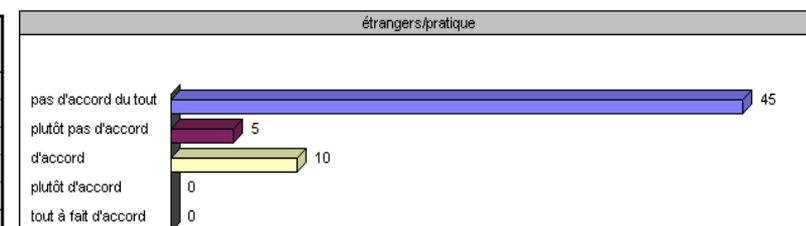
C- La place de Palestine :

étrangers/pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	32	53,3%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	23	38,3%
plutôt d'accord	5	8,3%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



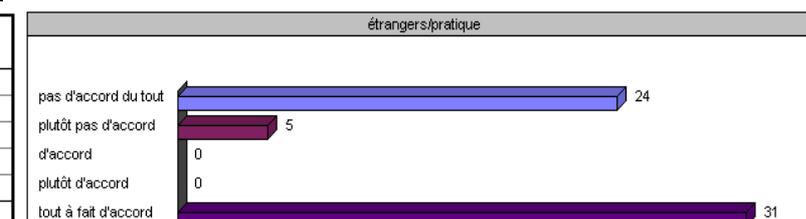
D- La place de la galerie :

étrangers/pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	45	75,0%
plutôt pas d'accord	5	8,3%
d'accord	10	16,7%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

étrangers/pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	24	40,0%
plutôt pas d'accord	5	8,3%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	31	51,7%
TOTAL OBS.	60	100%



Graphique n°38 : l'acceptation des étrangers dans les places.
Source : La chercheuse, (2012).

La ville de Ouargla se compose d'une population très variée, l'utilisation régulière de la place crée une sensation d'appartenance avec lui ce qui peut engendrer le refus des gens étrangers, de la lecture de ces graphes nous constatons que :

-60,3% des participants à l'enquête voient que la place est un espace pour tous et la fréquentation des étrangers ne constitue aucune contrainte, tandis que 20% seulement refusent cette fréquentation.

2-La responsabilité sur la propreté de la place :

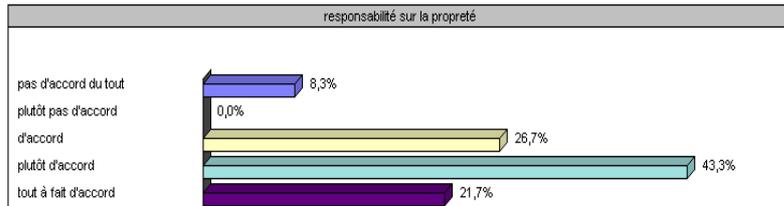
A-Place des martyrs :

responsabilité sur la propreté	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	9	15,0%
plutôt pas d'accord	1	1,7%
d'accord	5	8,3%
plutôt d'accord	4	6,7%
tout à fait d'accord	41	68,3%
TOTAL OBS.	60	100%



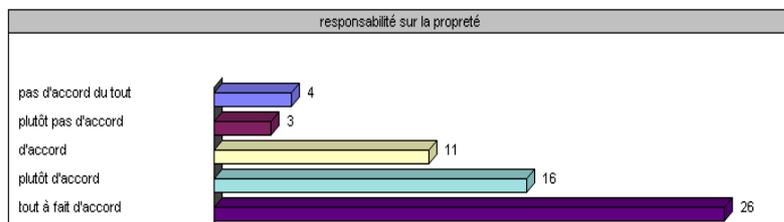
B-Place de la république :

responsabilité sur la propreté	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	5	8,3%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	16	26,7%
plutôt d'accord	26	43,3%
tout à fait d'accord	13	21,7%
TOTAL OBS.	60	100%



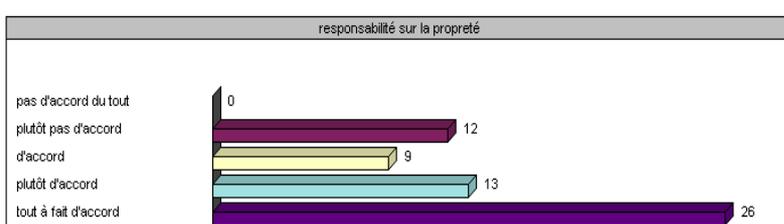
C- La place de Palestine :

responsabilité sur la propreté	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	4	6,7%
plutôt pas d'accord	3	5,0%
d'accord	11	18,3%
plutôt d'accord	16	26,7%
tout à fait d'accord	26	43,3%
TOTAL OBS.	60	100%



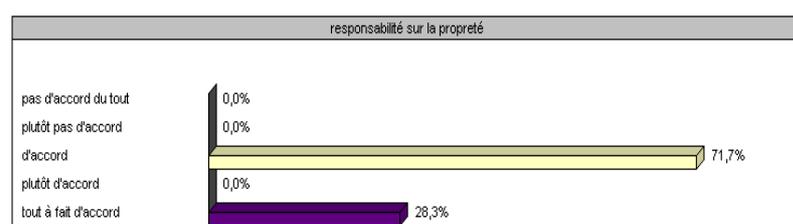
D- La place de la galerie :

responsabilité sur la propreté	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	12	20,0%
d'accord	9	15,0%
plutôt d'accord	13	21,7%
tout à fait d'accord	26	43,3%
TOTAL OBS.	60	100%



E- La place de la victoire :

responsabilité sur la propreté	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	43	71,7%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	17	28,3%
TOTAL OBS.	60	100%

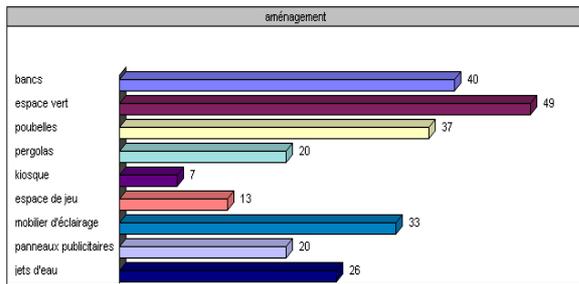


Graphique n°39 : la responsabilité sur la propreté dans les places étudiées.
Source : La chercheuse, (2012).

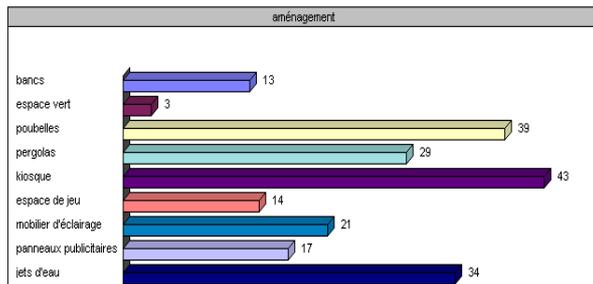
-La lecture des graphes montre que **06%** des participants à notre enquête renvoient la responsabilité de la propreté de la place totalement à l'APC et ils la considèrent sa tâche principale, **28%** voient que c'est une responsabilité commune des usagers et de l'APC dont chacun essaye de participer à cette tâche selon sa manière, alors que **41%** ont choisis qu'ils sont les premiers responsables sur elle.

9-La proposition d'aménagement :

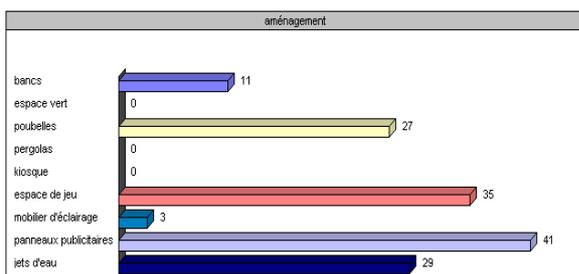
A-Place des martyrs :



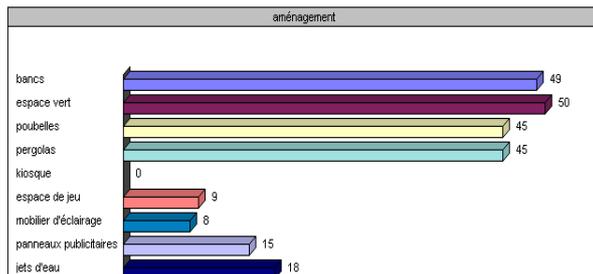
B-Place de la république :



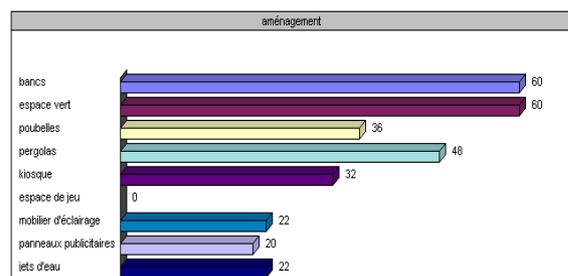
C- La place de Palestine :



D- La place de la galerie :



E- La place de la victoire :



Graphe n°40 : les propositions d'aménagement dans les cinq places étudiées.

Source : La chercheuse, (2012).

Le mobilier urbain est un des constituants les plus importants de la place, il peut déterminer le type de sa pratique, donc la disposition d'un mobilier inadéquat peut influencer l'usage de la place, pour avoir distingué les besoins des usagers, nous avons proposé une série de mobilier urbain, les résultats suivants présentent les besoins des usagers dans notre corpus :

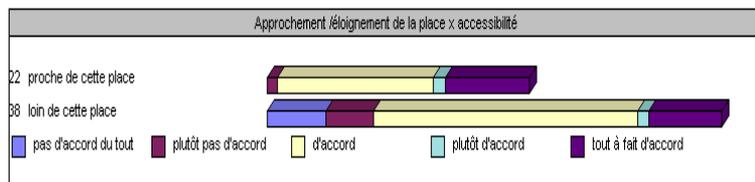
- 57,6%** des interviewés ont proposé l'ajout des bancs, **54%** ont proposé l'espace vert, **61,3%** ont proposé les poubelles et **29%** le mobilier d'éclairage ;
- 27,3%** proposent l'ajout de quelques édifices particulièrement les kiosques pour rattraper le manque en matière de commerce ;
- 43%** des participants préfèrent l'addition des fontaines et les jets d'eau pour créer un microclimat au niveau de chaque place.
- 23,6%** des usagers ont choisi la disposition du mobilier de jeu pour les enfants.

II- l'analyse bi-variée : tableaux croisés ou tableaux de contingence, ils permettent de mettre en relation deux variables afin d'expliquer et de préciser notre analyse.

1-Résidence par rapport à la place / accessibilité : il s'agit de la relation entre le lieu de résidence et la perception de l'accessibilité de la place :

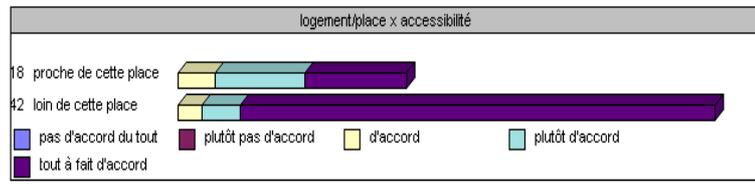
A-Place des martyrs :

Approchement /éloignement de la place	accessibilité					TOTAL
	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	
proche de cette place	0	1	13	1	7	22
loin de cette place	5	4	22	1	6	38
TOTAL	5	5	35	2	13	60



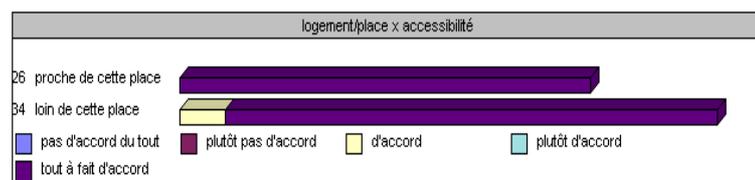
B-Place de la république :

logement/place	accessibilité					TOTAL
	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	
proche de cette place	0	0	3	7	8	18
loin de cette place	0	0	2	3	37	42
TOTAL	0	0	5	10	45	60



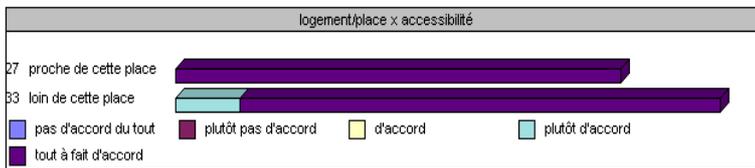
C- La place de Palestine :

logement/place	accessibilité					TOTAL
	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	
proche de cette place	0	0	0	0	26	26
loin de cette place	0	0	3	0	31	34
TOTAL	0	0	3	0	57	60



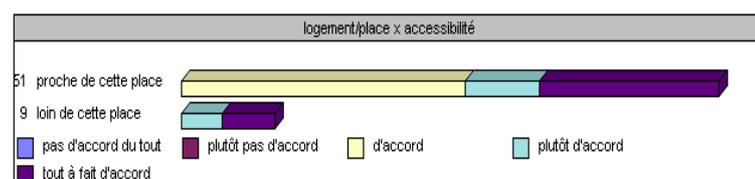
D- La place de la galerie :

logement/place	accessibilité					TOTAL
	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	
proche de cette place	0	0	0	0	27	27
loin de cette place	0	0	0	4	29	33
TOTAL	0	0	0	4	56	60



E- La place de la victoire :

logement/place	accessibilité					TOTAL
	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	
proche de cette place	0	0	27	7	17	51
loin de cette place	0	0	0	4	5	9
TOTAL	0	0	27	11	22	60



Graphique n°41: rapport entre la résidence et accessibilité.
Source : La chercheuse, (2012).

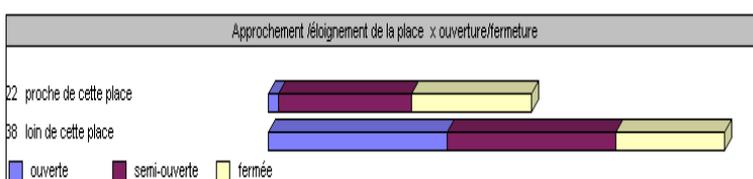
La lecture des graphes montre que :

- 31% de ceux qui résident proche de la place et 40% de ceux qui résident loin déclarent que les places bénéficient d'une très bonne situation ;
- 0,1% de ceux qui résident proche de la place et 03% de ceux qui résident loin déclarent que la place a une mauvaise accessibilité.

2- Résidence par rapport à la place / choix de type de la place : il s'agit de la relation entre le lieu de résidence et le choix de type de la place :

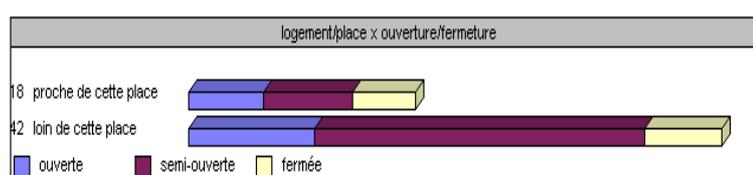
A-Place des martyrs :

ouverture/fermeture	ouverte	semi-ouverte	fermée	TOTAL
Approchement /éloignement de la place				
proche de cette place	1	11	10	22
loin de cette place	15	14	9	38
TOTAL	16	25	19	60



B-Place de la république :

ouverture/fermeture	ouverte	semi-ouverte	fermée	TOTAL
logement/place				
proche de cette place	6	7	5	18
loin de cette place	10	26	6	42
TOTAL	16	33	11	60



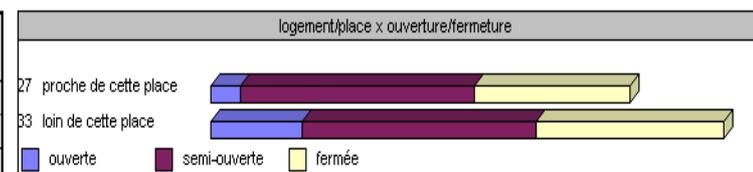
C- La place de Palestine :

ouverture/fermeture	ouverte	semi-ouverte	fermée	TOTAL
logement/place				
proche de cette place	5	6	15	26
loin de cette place	11	18	5	34
TOTAL	16	24	20	60



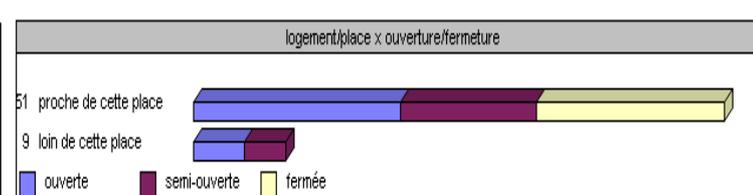
D- La place de la galerie :

ouverture/fermeture	ouverte	semi-ouverte	fermée	TOTAL
logement/place				
proche de cette place	2	15	10	27
loin de cette place	6	15	12	33
TOTAL	8	30	22	60



E- La place de la victoire :

ouverture/fermeture	ouverte	semi-ouverte	fermée	TOTAL
logement/place				
proche de cette place	20	13	18	51
loin de cette place	5	4	0	9
TOTAL	25	17	18	60



Graphique n°42: rapport entre la résidence et le choix de type de la place.
Source : La chercheuse, (2012).

De ces cinq graphes on constate :

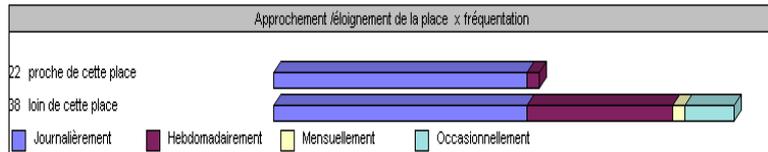
-11,3% de ceux qui habitent proche de la place préfèrent le type ouvert, 17,3% préfèrent la place semi ouverte et 19,3% préfèrent la place fermée ;

-15,6% de ceux qui habitent loin de la place préfèrent la place ouverte, 25,7% préfèrent la place semi ouverte, 10,8% préfèrent la fermée .

3-Résidence par rapport à la place / fréquentation de la place : il s'agit de la relation entre le lieu de résidence et la fréquentation de la place :

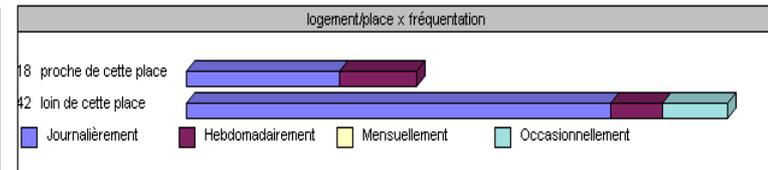
A-Place des martyrs :

fréquentation	Journaliè rement	Hebdom adairem ent	Mensuel lement	Occasio nnelleme nt	TOTAL
Approchement /éloignement de la place					
proche de cette place	21	1	0	0	22
loin de cette place	21	12	1	4	38
TOTAL	42	13	1	4	60



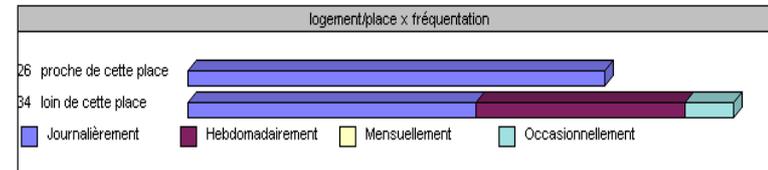
B-Place de la république :

fréquentation	Journaliè rement	Hebdom adairem ent	Mensuel lement	Occasio nnelleme nt	TOTAL
logement/place					
proche de cette place	12	6	0	0	18
loin de cette place	33	4	0	5	42
TOTAL	45	10	0	5	60



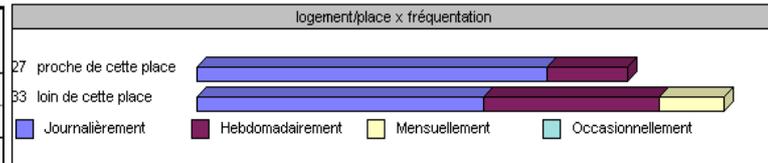
C- La place de Palestine :

fréquentation	Journaliè rement	Hebdom adairem ent	Mensuel lement	Occasio nnelleme nt	TOTAL
logement/place					
proche de cette place	26	0	0	0	26
loin de cette place	18	13	0	3	34
TOTAL	44	13	0	3	60



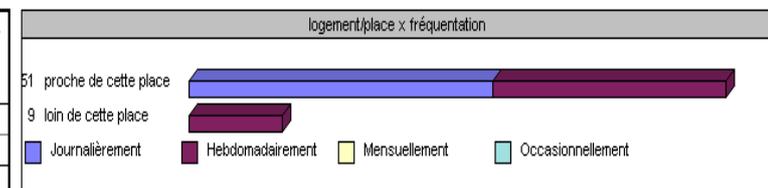
D- La place de la galerie :

fréquentation	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasio nnelleme nt	TOTAL
logement/place					
proche de cette place	22	5	0	0	27
loin de cette place	18	11	4	0	33
TOTAL	40	16	4	0	60



E- La place de la victoire :

fréquentation	Journaliè rement	Hebdom adairem ent	Mensuel lement	Occasio nnelleme nt	TOTAL
logement/place					
proche de cette place	29	22	0	0	51
loin de cette place	0	9	0	0	9
TOTAL	29	31	0	0	60



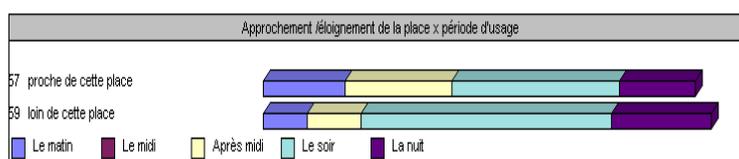
Graphes n°43: rapport entre lieu de résidence et la fréquentation de la place.
Source : La chercheuse, (2012).

- Le graphique ci-dessus montre que :
 - 48,3% des usagers ceux qui habitent proche de cette place, la fréquentent journalièrement, et 36,7% la fréquentent hebdomadairement ;
 - 30% des usagers ; ceux qui habitent loin de la place la fréquentent journalièrement alors que 15% la fréquentent hebdomadairement.

4-Résidence par rapport à la place / période de fréquentation de la place : il s'agit de la relation entre le lieu de résidence et la période de la fréquentation de la place :

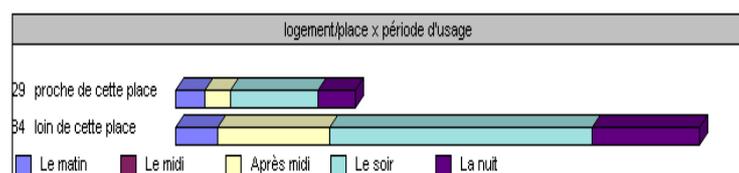
A-Place des martyrs :

Approchement /éloignement de la place	période d'usage					TOTAL
	Le matin	Le midi	Après midi	Le soir	La nuit	
proche de cette place	11	0	14	22	10	57
loin de cette place	6	0	7	33	13	59
TOTAL	17	0	21	55	23	116



B-Place de la république :

logement/place	période d'usage					TOTAL
	Le matin	Le midi	Après midi	Le soir	La nuit	
proche de cette place	5	0	4	14	6	29
loin de cette place	7	0	18	42	17	84
TOTAL	12	0	22	56	23	113



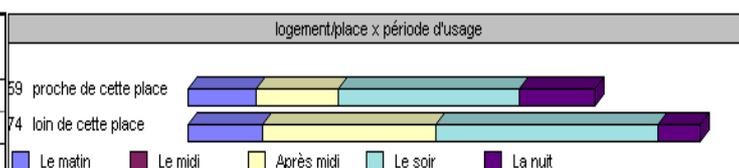
C- La place de Palestine :

logement/place	période d'usage					TOTAL
	Le matin	Le midi	Après midi	Le soir	La nuit	
proche de cette place	7	0	3	23	19	52
loin de cette place	7	0	9	31	14	61
TOTAL	14	0	12	54	33	113



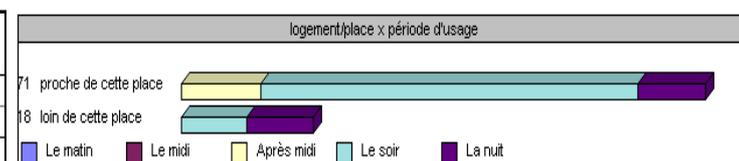
D- La place de la galerie :

logement/place	période d'usage					TOTAL
	Le matin	Le midi	Après midi	Le soir	La nuit	
proche de cette place	10	0	12	26	11	59
loin de cette place	11	0	25	32	6	74
TOTAL	21	0	37	58	17	133



E- La place de la victoire :

logement/place	période d'usage					TOTAL
	Le matin	Le midi	Après midi	Le soir	La nuit	
proche de cette place	0	0	11	51	9	71
loin de cette place	0	0	0	9	9	18
TOTAL	0	0	11	60	18	89



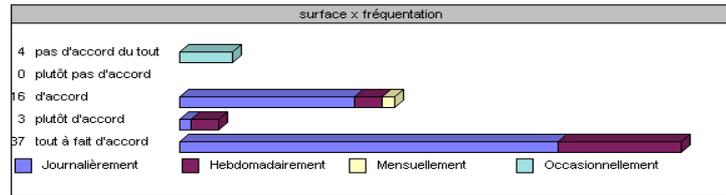
Graphes n°44: rapport entre lieu de résidence et la période de fréquentation.
Source : La chercheuse, (2012).

- Le graphique ci-dessus dénote que :
 - (11%)** des usagers, ceux qui habitent proche de la place la fréquentent en matin, **(18,3%)** après midi, **(85%)** dans le soir et **(15%)** dans la nuit ;
 - (10,3%)** des usagers ceux qui habitent loin de cette place la fréquentent en matin, **(00%)** après midi, **(15%)** le soir et **(15%)** dans la nuit ;
 - Dans le matin et le midi la fréquentation des deux catégories est nulle.
 - La plus intense fréquentation est marquée dans le soir.

5- Surface/fréquentation:

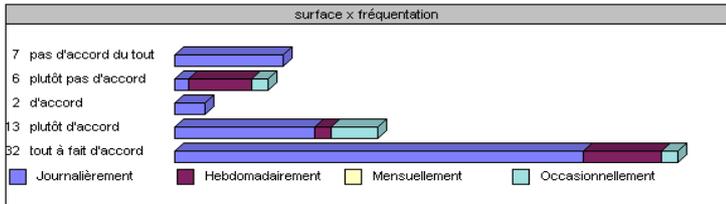
A-Place des martyrs :

fréquentation surface	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
> pas d'accord du tout	0	0	0	4	4
> plutôt pas d'accord	0	0	0	0	0
> d'accord	13	2	1	0	16
> plutôt d'accord	1	2	0	0	3
> tout à fait d'accord	28	9	0	0	37
TOTAL	42	13	1	4	60



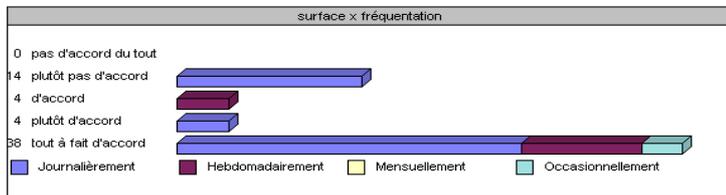
B-Place de la république :

fréquentation surface	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
> pas d'accord du tout	7	0	0	0	7
> plutôt pas d'accord	1	4	0	1	6
> d'accord	2	0	0	0	2
> plutôt d'accord	9	1	0	3	13
> tout à fait d'accord	26	5	0	1	32
TOTAL	45	10	0	5	60



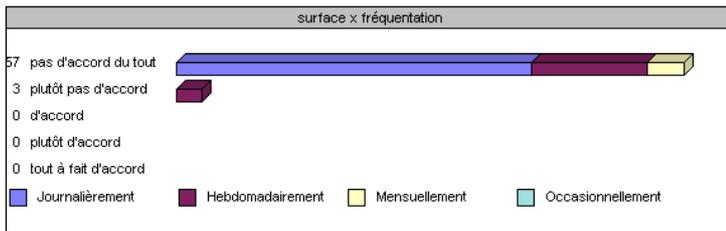
C- La place de Palestine :

fréquentation surface	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
> pas d'accord du tout	0	0	0	0	0
> plutôt pas d'accord	14	0	0	0	14
> d'accord	0	4	0	0	4
> plutôt d'accord	4	0	0	0	4
> tout à fait d'accord	26	9	0	3	38
TOTAL	44	13	0	3	60



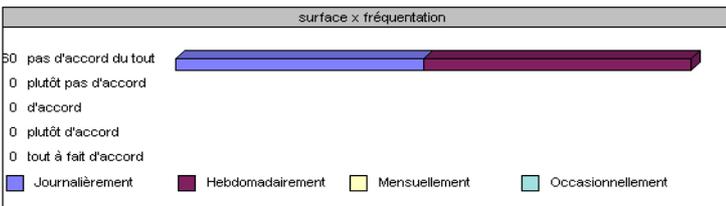
D- La place de la galerie :

fréquentation surface	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
> pas d'accord du tout	40	13	4	0	57
> plutôt pas d'accord	0	3	0	0	3
> d'accord	0	0	0	0	0
> plutôt d'accord	0	0	0	0	0
> tout à fait d'accord	0	0	0	0	0
TOTAL	40	16	4	0	60



E- La place de la victoire :

fréquentation surface	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
> pas d'accord du tout	29	31	0	0	60
> plutôt pas d'accord	0	0	0	0	0
> d'accord	0	0	0	0	0
> plutôt d'accord	0	0	0	0	0
> tout à fait d'accord	0	0	0	0	0
TOTAL	29	31	0	0	60



Graph n°45: rapport entre la perception de la surface et la fréquentation de la place.
Source : La chercheuse, (2012).

Nous constatons que :

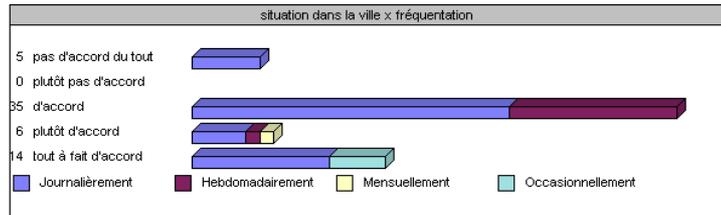
-26,6% des participants qui fréquentent la place journalièrement et 07% de ceux qui la fréquentent hebdomadairement sont satisfaits de la surface des places utilisées.

-30% de ceux qui la fréquentent journalièrement et 17% de ceux qui la fréquentent hebdomadairement ne sont pas satisfaits du tout de la surface fréquentée.

6- Situation dans la ville/fréquentation :

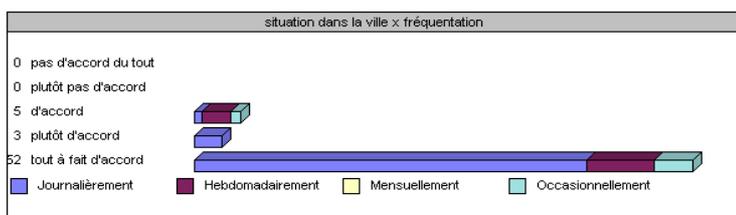
A-Place des martyrs :

fréquentation	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
pas d'accord du tout	5	0	0	0	5
plutôt pas d'accord	0	0	0	0	0
d'accord	23	12	0	0	35
plutôt d'accord	4	1	1	0	6
tout à fait d'accord	10	0	0	4	14
TOTAL	42	13	1	4	60



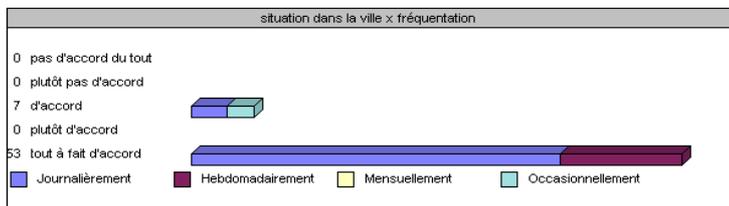
B-Place de la république :

fréquentation	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
pas d'accord du tout	0	0	0	0	0
plutôt pas d'accord	0	0	0	0	0
d'accord	1	3	0	1	5
plutôt d'accord	3	0	0	0	3
tout à fait d'accord	41	7	0	4	52
TOTAL	46	10	0	5	60



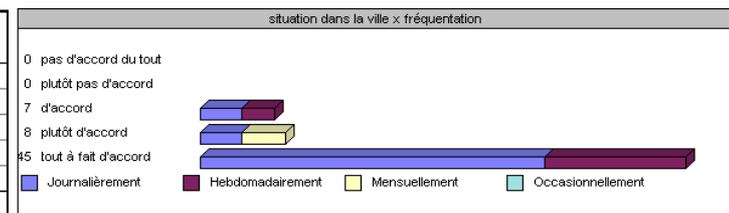
C- La place de Palestine :

fréquentation	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
pas d'accord du tout	0	0	0	0	0
plutôt pas d'accord	0	0	0	0	0
d'accord	4	0	0	3	7
plutôt d'accord	0	0	0	0	0
tout à fait d'accord	40	13	0	0	53
TOTAL	44	13	0	3	60



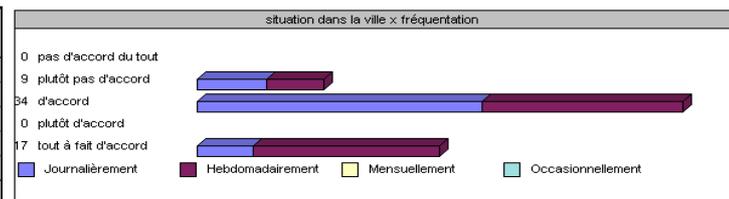
D- La place de la galerie :

fréquentation	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
pas d'accord du tout	0	0	0	0	0
plutôt pas d'accord	0	0	0	0	0
d'accord	4	3	0	0	7
plutôt d'accord	4	0	4	0	8
tout à fait d'accord	32	13	0	0	45
TOTAL	40	16	4	0	60



E- La place de la victoire :

fréquentation	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
pas d'accord du tout	0	0	0	0	0
plutôt pas d'accord	5	4	0	0	9
d'accord	20	14	0	0	34
plutôt d'accord	0	0	0	0	0
tout à fait d'accord	4	13	0	0	17
TOTAL	29	31	0	0	60



Graphe n°46: rapport entre la perception de la situation de la place et sa fréquentation.

Source : La chercheuse, (2012).

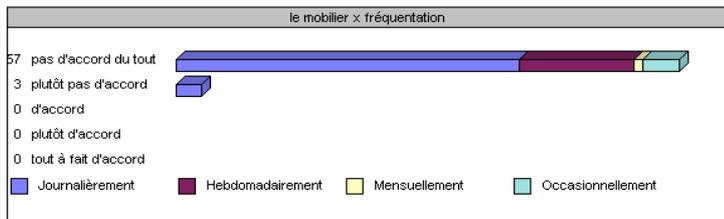
-Pour ceux qui utilisent la place journalièrement, **08,3%** des usagers voient que la place n'est pas accessible, **33,6%** voient qu'elle est légèrement accessible tandis que **06,6%** voient qu'elle a une très bonne accessibilité ;

-Pour ceux qui la fréquentent hebdomadairement, **06,6%** des usagers voient que la place n'est pas accessible, **23,3%** voient qu'elle est légèrement accessible et **21,6%** voient qu'elle a une très bonne accessibilité.

7- adéquation du mobilier /fréquentation :

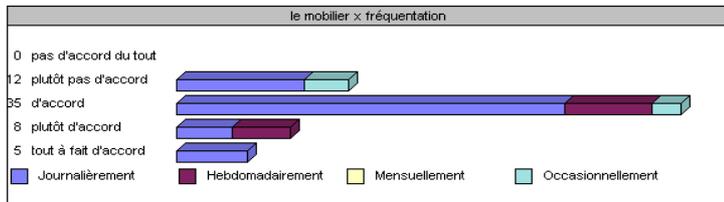
A-Place des martyrs :

fréquentation le mobilier	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
pas d'accord du tout	39	13	1	4	57
plutôt pas d'accord	3	0	0	0	3
d'accord	0	0	0	0	0
plutôt d'accord	0	0	0	0	0
tout à fait d'accord	0	0	0	0	0
TOTAL	42	13	1	4	60



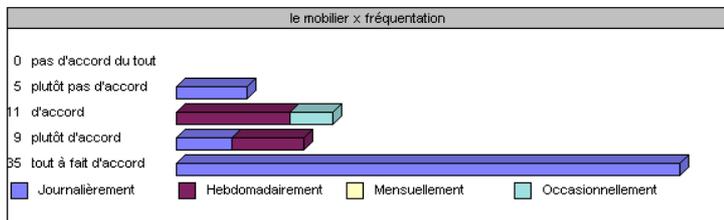
B-Place de la république :

fréquentation le mobilier	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
pas d'accord du tout	0	0	0	0	0
plutôt pas d'accord	9	0	0	3	12
d'accord	27	6	0	2	35
plutôt d'accord	4	4	0	0	8
tout à fait d'accord	5	0	0	0	5
TOTAL	45	10	0	5	60



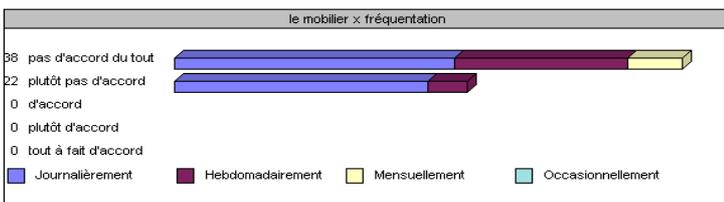
C- La place de Palestine :

fréquentation le mobilier	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
pas d'accord du tout	0	0	0	0	0
plutôt pas d'accord	5	0	0	0	5
d'accord	0	8	0	3	11
plutôt d'accord	4	5	0	0	9
tout à fait d'accord	35	0	0	0	35
TOTAL	44	13	0	3	60



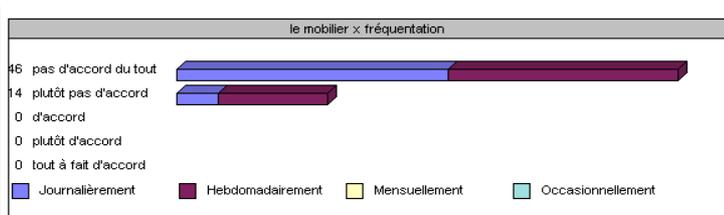
D- La place de la galerie :

fréquentation le mobilier	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
pas d'accord du tout	21	13	4	0	38
plutôt pas d'accord	19	3	0	0	22
d'accord	0	0	0	0	0
plutôt d'accord	0	0	0	0	0
tout à fait d'accord	0	0	0	0	0
TOTAL	40	16	4	0	60



E- La place de la victoire :

fréquentation le mobilier	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
pas d'accord du tout	25	21	0	0	46
plutôt pas d'accord	4	10	0	0	14
d'accord	0	0	0	0	0
plutôt d'accord	0	0	0	0	0
tout à fait d'accord	0	0	0	0	0
TOTAL	29	31	0	0	60



Graph n°47: rapport entre l'adéquation du mobilier et la fréquentation.
Source : La chercheuse, (2012).

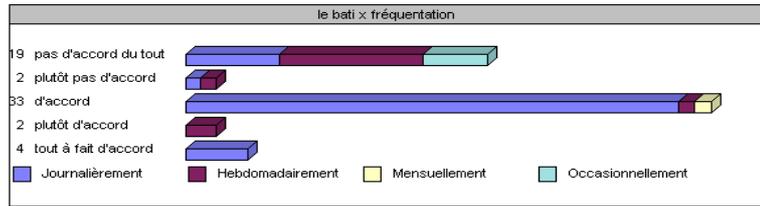
-41,6% de participants et qui fréquentent les places journalièrement, et 16,6% de participants et qui les utilisent hebdomadairement, ne sont pas satisfaits du tout du mobilier disposé.

- Alors que 25% de participants et qui fréquentent les places journalièrement ainsi que 05% de participants et qui les fréquentent hebdomadairement sont complètement satisfaits.

8-Fréquentation/activité adjacente :

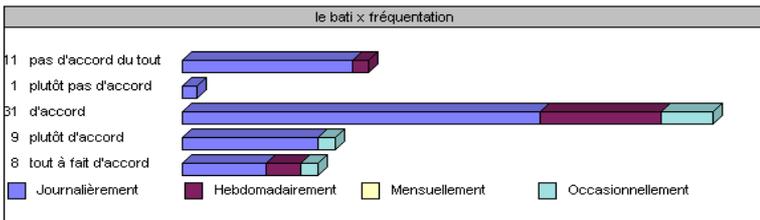
A-Place des martyrs :

fréquentation le bati	v				TOTAL
	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	
> pas d'accord du tout	6	9	0	4	19
> plutôt pas d'accord	1	1	0	0	2
> d'accord	31	1	1	0	33
> plutôt d'accord	0	2	0	0	2
> tout à fait d'accord	4	0	0	0	4
TOTAL	42	13	1	4	60



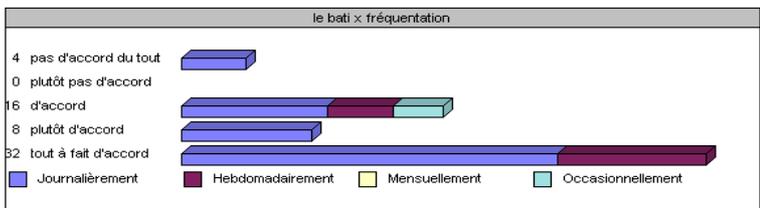
B-Place de la république :

fréquentation le bati	v				TOTAL
	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	
> pas d'accord du tout	10	1	0	0	11
> plutôt pas d'accord	1	0	0	0	1
> d'accord	21	7	0	3	31
> plutôt d'accord	8	0	0	1	9
> tout à fait d'accord	5	2	0	1	8
TOTAL	45	10	0	5	60



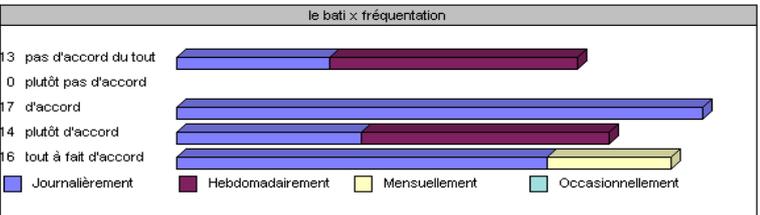
C- La place de Palestine :

fréquentation le bati	v				TOTAL
	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	
> pas d'accord du tout	4	0	0	0	4
> plutôt pas d'accord	0	0	0	0	0
> d'accord	9	4	0	3	16
> plutôt d'accord	8	0	0	0	8
> tout à fait d'accord	23	9	0	0	32
TOTAL	44	13	0	3	60



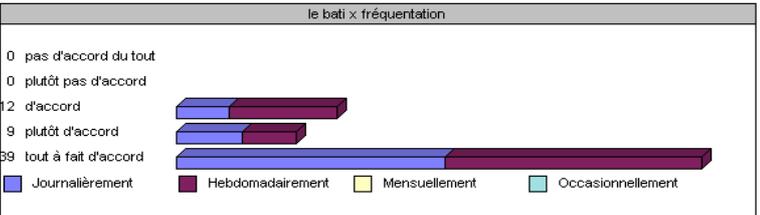
D- La place de la galerie :

fréquentation le bati	v				TOTAL
	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	
> pas d'accord du tout	5	8	0	0	13
> plutôt pas d'accord	0	0	0	0	0
> d'accord	17	0	0	0	17
> plutôt d'accord	6	8	0	0	14
> tout à fait d'accord	12	0	4	0	16
TOTAL	40	16	4	0	60



E- La place de la victoire :

fréquentation le bati	v				TOTAL
	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	
> pas d'accord du tout	0	0	0	0	0
> plutôt pas d'accord	0	0	0	0	0
> d'accord	4	8	0	0	12
> plutôt d'accord	5	4	0	0	9
> tout à fait d'accord	20	19	0	0	39
TOTAL	29	31	0	0	60



Graph n°48 : rapport entre la fréquentation et l'influence de l'activité adjacente qui entoure la place
Source : La chercheuse, (2012).

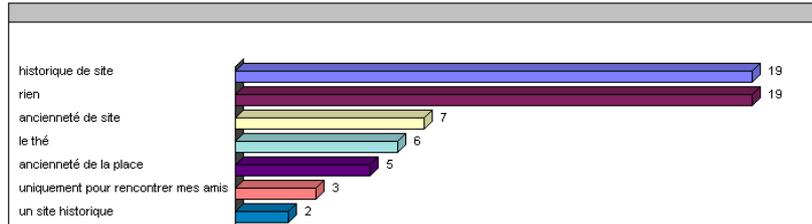
- On constate que :
 - Un élément qui influe la place légèrement sans aucune gêne pour **06,6%** des utilisateurs journaliers, **13,3%** des utilisateurs hebdomadaires ;
 - Un élément qui a une grande influence positive sur la place pour **41,6%** des utilisateurs journaliers, **38,3%** des utilisateurs hebdomadaires.

IV- L'étude des textes :

1-Les éléments d'attraction dans cette place :

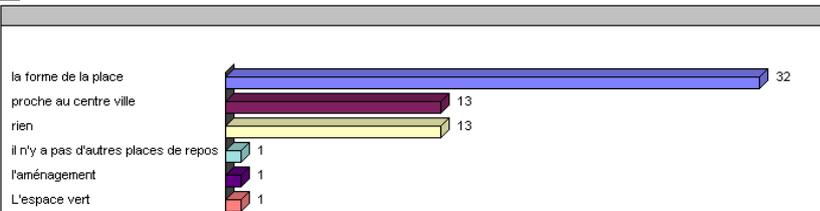
A-Place des martyrs :

Valeurs	Nb. cit.
historique de site	19
rien	19
ancienneté de site	7
le thé	6
ancienneté de la place	5
uniquement pour rencontrer mes amis	3
un site historique	2
TOTAL	61



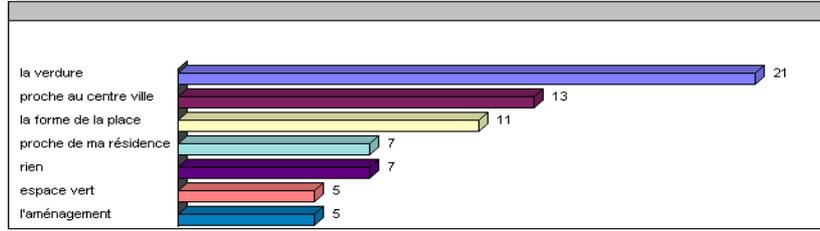
B-Place de la république :

Valeurs	Nb. cit.
la forme de la place	32
proche au centre ville	13
rien	13
il n'y a pas d'autres places de repos	1
l'aménagement	1
L'espace vert	1
TOTAL	61



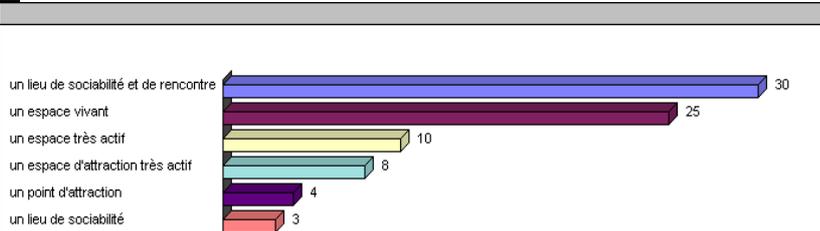
C- La place de Palestine :

Valeurs	Nb. cit.
la verdure	21
proche au centre ville	13
la forme de la place	11
proche de ma résidence	7
rien	7
espace vert	5
l'aménagement	5
TOTAL	69



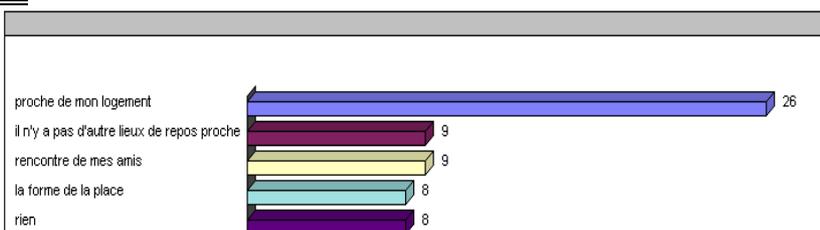
D- La place de la galerie :

Valeurs	Nb. cit.
un lieu de sociabilité et de rencontre	30
un espace vivant	25
un espace très actif	10
un espace d'attraction très actif	8
un point d'attraction	4
un lieu de sociabilité	3
TOTAL	80



E- La place de la victoire :

Valeurs	Nb. cit.
proche de mon logement	26
il n'y a pas d'autre lieux de repos proche	9
rencontre de mes amis	9
la forme de la place	8
rien	8
TOTAL	60



Graphe n°49 : les éléments d'attraction dans les places.
Source : La chercheuse, (2012).

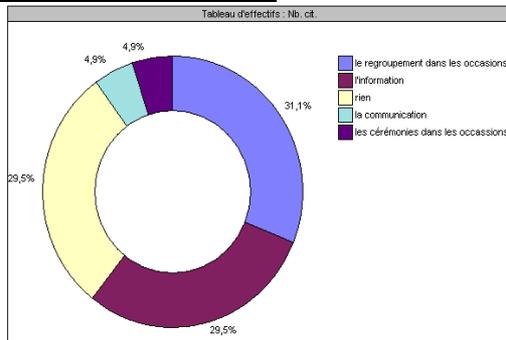
Malgré les problèmes et le manque qu'on a vu au niveau de chaque place dans le corpus d'étude, les habitants de Ouargla ne cessent de fréquenter ces places, nous avons essayé de connaître les éléments qui attirent les usagers à ces places, nous constatons que:

- 11% renvoient la cause de leur fréquentation à l'historique de site ;
- 28% des usagers la renvoient à la forme de la place, son aménagement et son espace vert ;

-15,6% la renvoient à la vivacité de la place ; 03% au manque des espaces de repos tandis que 15,6% ne trouvent aucune cause à leur fréquentation.

2-La possibilité d'intégration d'autres activités :

A-Place des martyrs :



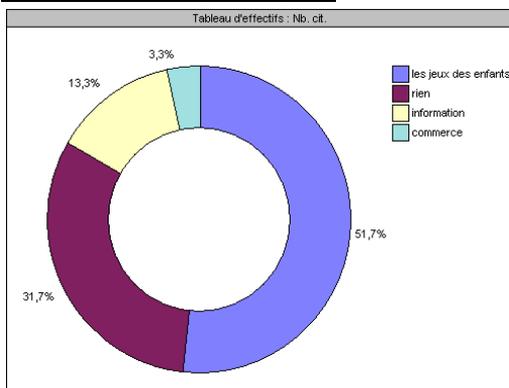
Commentaire :

- 29,5% des gens déclarent que cette place ne supporte pas l'ajout d'autres activités.

-31,1% favorisent le regroupement dans les fêtes au sein de cette place.

-29,5% favorisent aussi l'intégration d'un mobilier d'information dans la place.

B-Place de la république :



Commentaire :

-13,3% voient qu'on peut ajouter un mobilier d'information comme les panneaux publicitaires.

-31,7% déclarent que cette place ne supporte aucune autre activité.

-51,7% propose l'ajout des espaces de jeu pour les enfants.

-3,3% propose l'ajout de commerce.

C- La place de Palestine :

rien	60	100,0%
TOTAL	60	100,0%

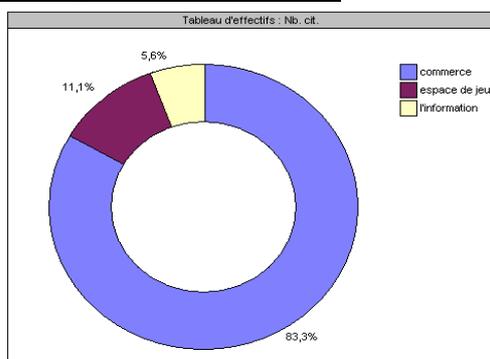
Commentaire :

-Tous les usagers de ces deux places voient que ces dernières ne supportent aucune autre nouvelle activité.

D- La place de la galerie :

rien	60	100,0%
TOTAL	60	100,0%

E- La place de la victoire :



Commentaire :

-83,3% proposent l'ajout de quelques locaux commerciaux proche de la place ou bien un édicule pou la rendre plus vivante.

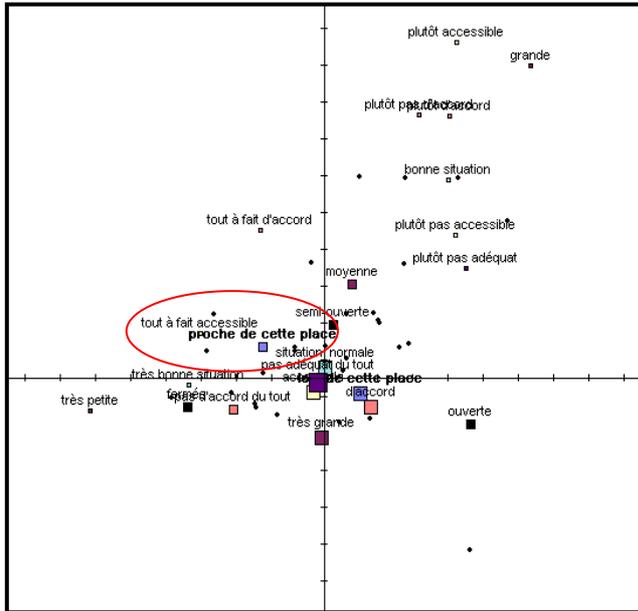
-Le reste propose l'ajout du mobilier de jeu et d'information.

Graphe n°50 : possibilité d'intégration d'autres activités dans le corpus d'étude
Source : La chercheuse, (2012).

V- l'analyse multi variée : il s'agit de la carte factorielle, cette analyse met Simultanément plus de plus de deux variables, elle visualise les attractions et répulsion entre différentes modalités des deux variables.

1-La perception de la forme :

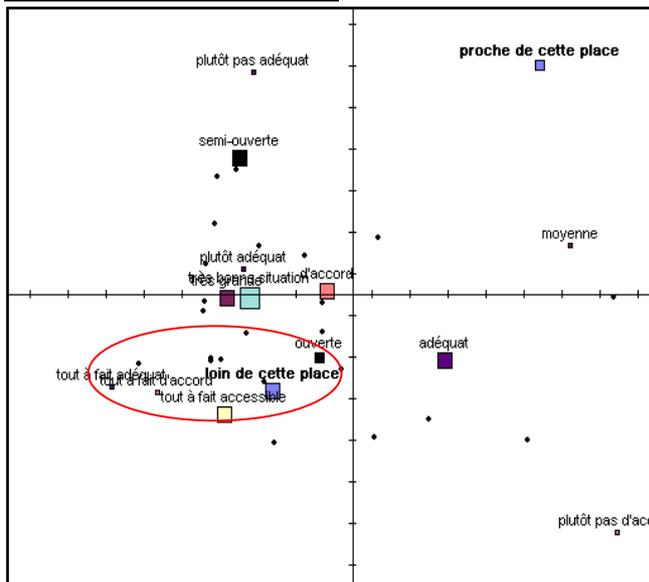
A-Place des martyrs :



Graphé n°51 :L'analyse des correspondances des variables de la forme da la place des martyrs.
Source : La chercheuse, (2012).

• La lecture de ce graphe montre que :
-Il y a une légère correspondance entre ceux qui habitent proche de la place, ils trouvent qu'elle possède une très bonne accessibilité, et très bon située dans la ville, tandis que l'activité adjacente influence négativement, pour eux la place fermée est plus préférée qu'une autre ouverte.

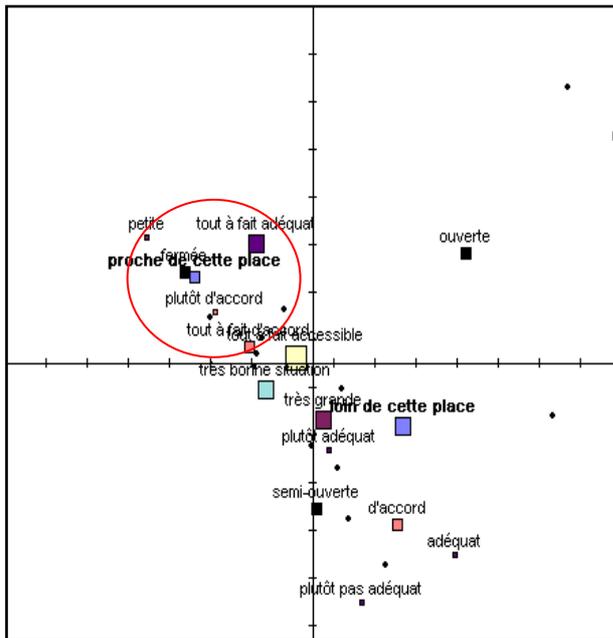
B-Place de la république :



Graphé n°52 :L'analyse des correspondances des variables de la forme da la place de la république.
Source : La chercheuse, (2012).

-D'après la dispersion des points dans le graphe on distingue qu'il y a une faible correspondance entre ceux qui habitent loin de la place, ils trouvent que la place possède une très bonne accessibilité, elle est bien aménagée et l'activité adjacente influence son usage positivement, ils affirment aussi que la place ouverte est plus préférée qu'une place fermée.

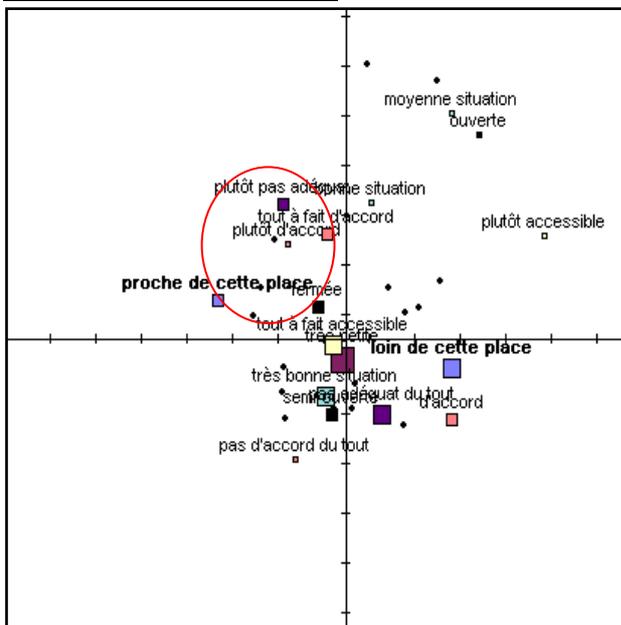
C- La place de Palestine :



Graphe n°53 : analyse des correspondances des variables de la forme de la place de la Palestine.
Source : La chercheuse, (2012).

-La dispersion des points sur le graphe montre qu'il y a une légère correspondance entre ceux qui habitent proche de la place, ils la perçoivent un peu petite, bien aménagée et possède une très bonne accessibilité. Ils trouvent que l'activité adjacente influe cette place positivement, mais au contraire au type de cette place ils déclarent qu'ils trouvent la place fermée plus convenable vu sa position à côté du boulevard.

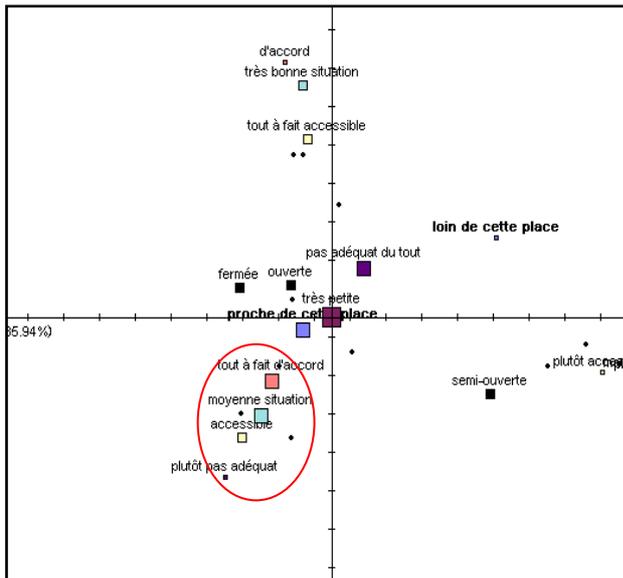
D- La place de la galerie :



Graphe n°54 : analyse des correspondances des variables de la forme de la place de la galerie.
Source : La chercheuse, (2012).

-La dispersion des points montre qu'il y a une faible correspondance entre ceux qui habitent proche de la place, ils trouvent que son mobilier urbain est inadéquat, et ils déclarent que l'activité adjacente qui l'entoure a une influence positive. Mais ils préfèrent la place fermée que la place ouverte vu sa situation entre deux rues.

E- La place de la victoire :

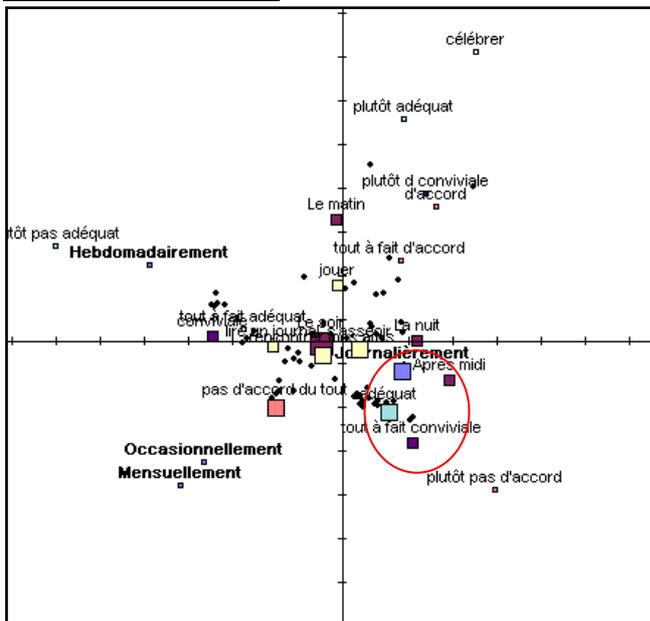


Graphique n°55 : L'analyse des correspondances de la forme de la place de la victoire.
Source : La chercheuse, (2012).

-La lecture de points dispersés dans le graphe montre qu'il y a une légèr correspondance entre ceux qui résident proche de la place, ils trouvent qu'elle est légèrément accessible, bien située dans la ville, ainsi qu'elle est entourée par un bâti qui a une influence positive (cités résidentielles), alors que son mobilier urbain reste insuffisant et inadéquat.

2- l'usage de la place :

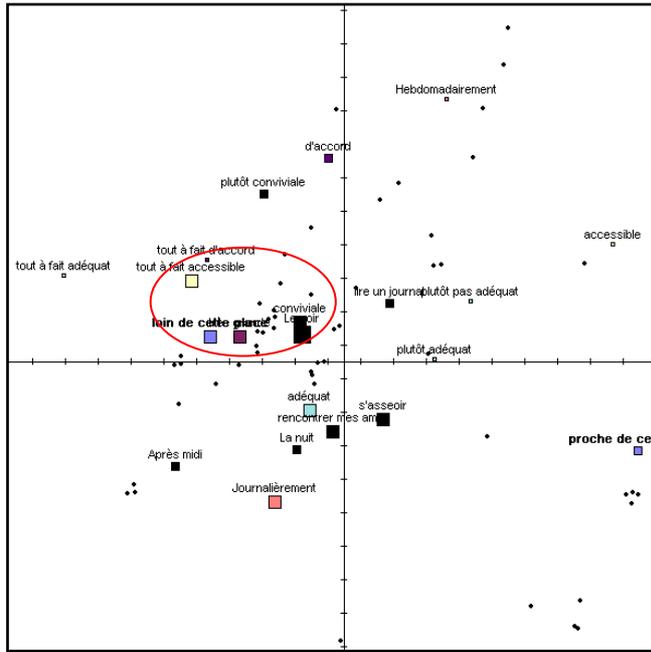
A-Place des martyrs :



Graphique n°56 : L'analyse des correspondances de l'usage de la place des martyrs.
Source : La chercheuse, (2012).

-la dispersion des point dans le graphe montre qu'il y a une faible correspondance entre ceux qui fréquentent la place journalièrement, généralement après midi, ils trouvent que la place est conviviale, ainsi ils perçoivent que son mobilier urbain est adéquat.

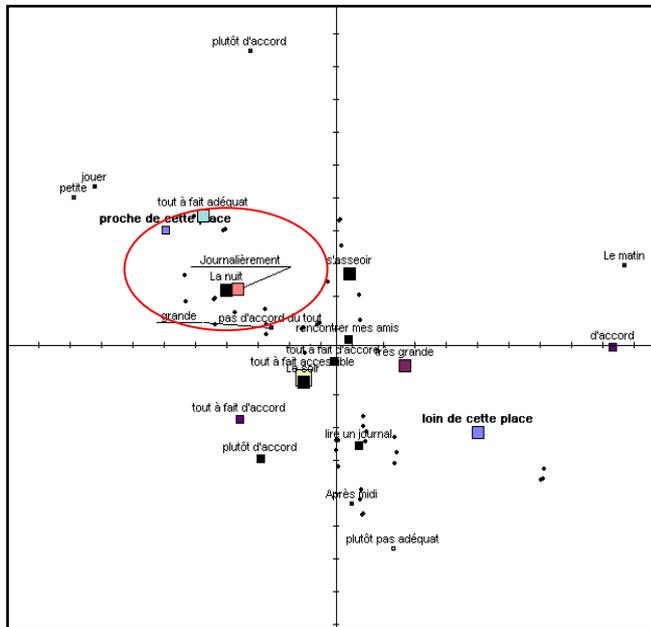
B-Place de la république :



-La lecture de graphe montre qu'il y a une faible correspondance entre ceux qui habitent loin de cette place et qui la fréquentent chaque soir, ils trouvent que cette place est très grande, accessible et conviviale, aménagée par un mobilier urbain adéquat, et entourée par un bâti qui influence son usage positivement.

Graphique n°57 : L'analyse des correspondances de l'usage de la place de la république
Source : La chercheuse, (2012).

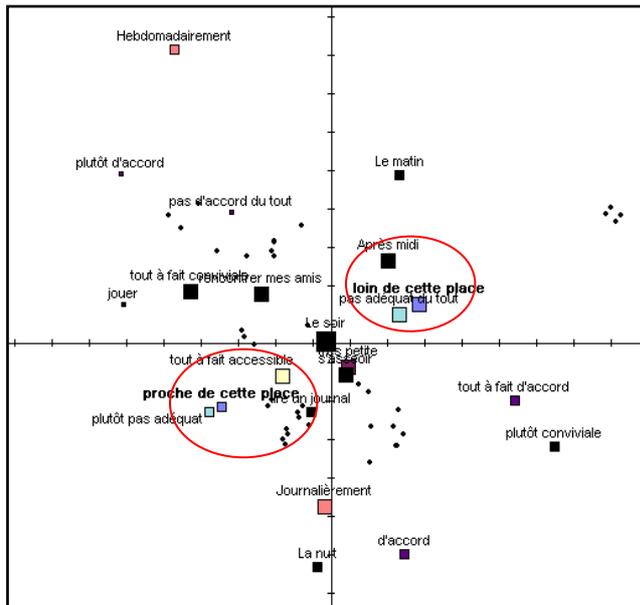
C- La place de Palestine :



-La dispersion des points sur le graphique montre qu'il y a une faible correspondance entre ceux qui résident proche de la place, et la fréquentent journalièrement généralement en nuit, ils trouvent qu'elle est grande, bien aménagée tandis que l'activité adjacente influence son usage négativement.

Graphique n°58 : L'analyse des correspondances de l'usage de la place de la Palestine
Source : La chercheuse, (2012).

D- La place de la galerie :



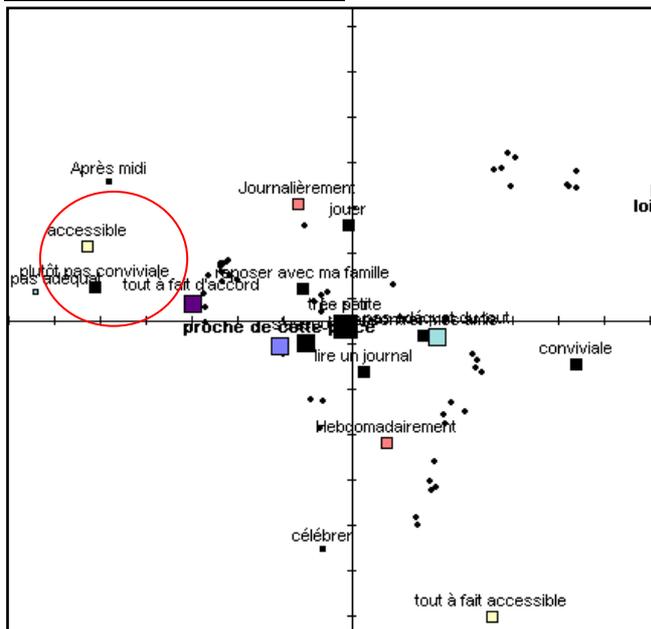
Graphique n°59 : L'analyse des correspondances de l'usage de la place de la galerie
Source : La chercheuse, (2012).

-La lecture de points dispersés dans le graphe montre que :

-Il y a une légère correspondance entre ceux qui résident proche de la place, et l'utilisent pour lire les journaux, ils trouvent qu'elle est tout à fait accessible et disposée d'un mobilier plutôt pas adéquat.

-Il y a aussi une légère correspondance entre ceux qui résident loin de la place, et la fréquentent après midi, mais ils la trouvent pauvre en matière du mobilier urbain.

E- La place de la victoire :



Graphique n°60 : L'analyse des correspondances de l'usage de la place de la victoire
Source : La chercheuse, (2012).

-La dispersion du point dans le graphe montre qu'il y a une correspondance entre les usagers qui fréquentent la place après midi, ils la trouvent accessible, disposée d'un mobilier pas suffisant et inadéquat, ainsi qu'elle n'est pas conviviale.

III- l'analyse et l'interprétation des résultats de l'entrevue de recherche :

Comme nous avons déjà cerné dans le 7ème chapitre, le choix de l'entrevu comme une troisième technique de recherche est dans le but de distinguer les différentes responsabilités de chaque acteur ainsi que les conflits qui peuvent survenir entre eux, donc pour acquérir plus d'information notre formulaire d'interview a été orientée aux services et administrations suivantes :

- Service d'urbanisme de l'APC de Ouargla,
- La DUC d'Ouargla ;
- L'OPGI d'Ouargla ;
- Bureaux d'études qui ont déjà une expérience avec les places publiques.

-Rappelant que ce formulaire a été formulé d'une manière unitaire sans changer son contenu, pour comparé les réponses collectées.

-Par la suite et pour atteindre des résultats précis et objectifs, nous allons sélectionner les questions les plus importantes pour analyser, synthétiser et comparer les réponses collectées :

➤ **L'état de places à Ouargla et les facteurs responsables sur la situation actuelle:**

Question n° 1: Comment voyez- vous les places publiques à Ouargla ?	
acteur	Analyse de réponse
APC	-La ville de Ouargla souffre d'une carence en matière de places publiques conviviales, en outre les places actuelles n'arrivent pas à satisfaire les usagers.
DUC	
OPGI	
Architecte 1	-Les places à Ouargla sont dans un état catastrophique, l'inadéquation du mobilier, le manque de l'entretien et l'abandon de la part des usagers leur rendent des vides qui n'accueillent que les phénomènes ennuyeux.
Architecte 2	
Architecte 3	

Source : la chercheuse, 2012.

Question n°2: êtes-vous satisfaits de leur état ?	
acteur	Analyse de réponse
APC	-Peu satisfait
DUC	-Peu satisfait
OPGI	-Pas satisfait du tout
Architecte 1	-Pas satisfait du tout
Architecte 2	-Pas satisfait du tout
Architecte 3	-Pas satisfait du tout

Source : la chercheuse, 2012.

Question n°3: Quelle sont les vrais facteurs qui ont dirigé vers cet état ?	
acteur	Analyse de réponse
APC	-L'abandon de la part de population ; -Le manque d'entretien ; -L'imprudence des architectes lors de la conception d'un projet qui convient les traditions de la société.
DUC	-L'abandon de la part de population ; -Les aménagements inadéquats.
OPGI	-L'abandon de la part de population ; -La culture de la société nomade qui ne comprend pas le concept de l'espace public un espace social pour tous ;
Architecte 1	-L'inexistence d'un cadre législatif qui encadre les opérations de la planification et la gestion des espaces publics ; -Le manque d'entretien et de surveillance de ces espaces.
Architecte 2	-Le manque d'entretien et de surveillances ; -L'abandon des usagers ; -Les contraintes imposées par les maîtres d'ouvrage résultent souvent des espaces inadéquats.
Architecte 3	-La culture de la société qui ne comprend pas le concept de l'espace public pour tous ; -L'inexistence d'un cadre législatif qui encadre les opérations de la planification et la gestion des espaces publics ; -L'abandon de la part de la population.

Source : la chercheuse, 2012.

➤ Les tâches attribuées à chaque acteur :

Question n°4: quelle sont vos tâches dans ce domaine ?	
acteur	Analyse de réponse
APC	-Lancer le projet de réaménagement ou de conception ; -L'entretien et la propreté de la place ; -L'éclairage public ; -contrôler les différents réseaux au niveau de ces espaces.
DUC	-Proposer l'intégration de ces espaces dans les POS ; -l'amélioration et le contrôle des opérations de construction.
OPGI	-La conception et l'exécution d'un projet d'une place publique ou/ et espace public.

Architecte 1	-L'étude socio-urbanistique de la société concernée ; -La conception du projet.
Architecte 2	
Architecte 3	

Source : la chercheuse, 2012.

Question n°5: l'entretien et l'embellissement de ces espaces est la tâche de qui ?	
acteur	Analyse de réponse
APC	-C'est une tâche commune entre l'APC et les habitants.
DUC	-C'est une tâche commune entre l'APC et les habitants.
OPGI	-C'est une tâche commune entre l'APC et les habitants.
Architecte 1	-L'entretien et la surveillance de l'espace public est la tâche de l'APC en premier lieu mais on ne néglige pas le rôle qui peuvent jouer les habitants.
Architecte 2	
Architecte 3	

Source : la chercheuse, 2012.

➤ Les contraintes qui confrontent les acteurs :

Question n°6: quel est l'intérêt que donnez-vous à ces espaces ?	
acteur	Analyse de réponse
APC	-En tant que service d'urbanisme, notre responsabilité est de lancer un projet de réalisation ou de réaménagement d'une place publique et de le suivre dès la première étape jusqu'à la livraison des travaux ; -la suivie, l'entretien et le nettoyage de ces espaces est notre tâche aussi.
DUC	-Lancer un projet de réalisation et de réaménagement, -Proposé l'intégration des espaces publics dans les POS. -le contrôle des travaux de l'exécution des projets.
OPGI	-la réalisation des projets.
Architecte 1	-La conception du projet lancé par un des services concernés ; -Afin d'arriver aux meilleurs produits, nous devons faire une étude socio-urbanistique, de la société réceptrice de ce produit.
Architecte 2	
Architecte 3	

Source : la chercheuse, 2012.

Question n°7: quelles sont les contraintes que vous confrontez lors de la réalisation d'un projet de place publique ?	
acteur	Analyse de réponse
APC	-Le faible budget alloué à l'exécution du projet présente une contrainte pour nous et pour les concepteurs ; -L'incompétence des concepteurs ; -La proposition de créer d'autres places dans une assiette déjà disposée par un nombre des places qui nécessitent une amélioration ou une réhabilitation. -Faire face une communauté très variante.
DUC	
OPGI	
Architecte 1	-Le faible budget alloué à ce type d'espaces, qui nous impose souvent de livrer un produit non convenable aux usagers ; -L'inexistence d'un cadre législative qui encadre les opérations de réalisation des espaces publics ; -Les contraintes imposées par les maitres d'ouvrages comme le refus de toutes initiatives de changement ; -La production d'un espace pour une société très variante comme celle de Ouargla nécessite une étude très précise et très profonde pour connaître ces spécificités afin de concevoir un espace convenable. -Les contraintes climatiques comme les conditions climatiques nous imposent de trouver toujours les meilleures solutions pour livrer un produit convenable.
Architecte 2	
Architecte 3	

Source : la chercheuse. 2012.

Question n°8: Pendant la conception du projet, est-ce-que vous prenez en considération les caractéristiques de la société qu'elle va recevoir le projet ?	
acteur	Analyse de réponse
APC	-La conception du projet est la tâche de l'architecte, donc il est obligé de bien connaître les caractéristiques et les spécificités d'une société avant de commencer l'esquisse, toute ignorance de cette étape peut produire un échec.
DUC	
OPGI	
Architecte 1	-Toute production architecturale s'inscrit dans un cadre sociologique, la conception d'un projet livré à une société musulmane ne semble guère celle d'une société européenne, donc notre travail consiste à comprendre les caractéristiques de la société puis de commencer la conception.
Architecte 2	
Architecte 3	

Source : la chercheuse, 2012.

➤ L'influence de la morphologie sur les modes d'usage :

Question n°9: pensez-vous que la morphologie d'une place autrement dit sa forme ses dimensions et son aménagement peuvent influencer les modes et les intensités d'usage ?	
acteur	Analyse de réponse
APC	-Oui, la morphologie de la place est le premier élément qui peut donner à une place un très bon public ou non.
DUC	-Oui, bien sur, en tant que maîtres d'ouvrages ; on a toujours le souci de créer des espaces conviviales pour une société plus équilibrée à travers la coopération de plusieurs facteurs mais en tant qu'utilisateur, je pense que la première chose qui peut m'attirer à utiliser un espace quelconque c'est bien sa forme et son aménagement.
OPGI	-Oui, la forme d'une place a une influence sur son usage, l'usage d'une place belle ne semble pas celui d'une place laide, et ainsi de suite pour une place bien aménagée ou non.
Architecte 1	-La place publique n'est pas seulement un espace physique entouré par une enveloppe et aménagé par des bancs mais, c'est tout un vécu d'une société, des relations sociales se tissent dans un support destiné à l'usage public, un ensemble des paramètres collaborés entre eux pour créer cet espace, la forme de la place est un de ces paramètres donc on ne peut pas négliger son influence, mais on ne peut pas la considéré le seul paramètre influent.
Architecte 2	
Architecte 3	

Source : la chercheuse, 2012.

Question n°10 : pensez vous que les conditions climatiques dans la ville arides présentent une contrainte d'urbanisation, si oui a votre avis comment on peut faire face à cette contrainte ?	
acteur	Analyse de réponse
APC	-Oui, les conditions climatiques à Ouargla nous obligent toujours de chercher les meilleures solutions pour préserver l'équilibre d'une société dans une assiette très fragile, donc pour faire face à ces conditions nous pensons que : -l'intégration de l'eau et de la verdure dans les espaces public crée un micro climat et favorise l'utilisation permanente.
DUC	
OPGI	
Architecte 1	-Oui bien sur, le climat dure de Ouargla présente une contrainte de conception et d'utilisation, dont on ne peut pas les négliger dans le processus du notre travail. Pour faire face à ces conditions nous proposons : -L'utilisation des matériaux qui peuvent résister à la chaleur excessive ; -L'intégration de différents éléments qui créent un micro climat ; -la disposition des pergolas et des passages couverts pour se protéger de rayons solaires ;
Architecte 2	
Architecte 3	

Source : la chercheuse, 2012.

Conclusion :

L'étude de ces cinq places publiques met en valeur plusieurs éléments qui prouvent que les places à Ouargla sont dans un état problématique, le manque du mobilier, d'entretien et l'insuffisance du nombre des places à l'échelle de la ville...etc procurent une situation d'ignorance et d'abandon, dans la majorité des cas, nous renvoyons la responsabilité à un seul acteur (les responsables ou bien les maîtres d'ouvrage qui jouent le grand rôle dans le cycle de vie de ces espaces), notre travail consiste à cerner les problèmes qui résident dedans ainsi que relever les facteurs responsables sur cette situation, donc les résultats obtenues par le biais des observations, questionnaires et entretus nous permettent d'atteindre les résultats suivants :

Du point de vue des maîtres d'ouvrages : le premier acteur responsable sur le succès ou l'échec de ces espaces, selon eux :

- 1-Les places à Ouargla sont dans un état problématique grâce à plusieurs facteurs ;
- 2-La modeste expérience des architectes dans le domaine, la culture et les traditions de la société sont des facteurs responsables sur cette état ;
- 3-Le faible budget attribué à ces opération présente une contrainte qui empêche la livraison d'un produit propice ;
- 4-L'inexistence d'un cadre législative qui encadre les opérations de la réalisation des espaces publics nous impose plusieurs contraintes ;
- 5-grâce à la remonté des eaux de la nappe phréatique ces espaces nécessitent un contrôle et un entretien permanent de ces espaces ;
- 6-Le manque de la coopération entre les différents services mène à l'échappement de la responsabilité.
- 7-La difficulté de faire une correspondance entre les anciennes et les nouvelles places ;
- 8-Un autre phénomène, c'est l'appropriation de terrains réservés aux places publique d'une manière illégitime.

Du point de vue des architectes : c'est l'acteur responsable sur la conception du projet, vu que la forme de la place est le premier élément perçu par les usagers, les architectes voient que :

- 1-La ville de Ouargla inclut une société très variante, ce qui procure une difficulté de conception afin d'arriver à satisfaire tous les usagers ;
- 2-Les contraintes imposées par les maîtres d'ouvrage limitent souvent le rendement des architectes ;

- 3-Le faible budget attribué à la réalisation et/ou le réaménagement des espaces publics provoque une situation d'ignorance influençant particulièrement le produit livré aux usagers ;
- 4-L'absence d'un cadre législative qui encadre les opérations de production d'espaces publics ;
- 5-Les contraintes rencontrées lors de la conception du projet tant que les maitres d'ouvrage ne sont pas qualifiés et qui imposent des conditions non convenables ;
- 6-Les conditions climatiques de la ville nous obligent d'adapter les meilleures solutions pour arriver à créer un espace convivial ;
- 7-Tous les acteurs sont responsables mais la seule victime c'est bien l'utilisateur ;
- 8- L'incompétence des architectes qui ont une expérience modeste dans le domaine pose généralement des problèmes de conception.

Du point de vue des habitants : l'utilisateur est le facteur le plus important parmi tous les acteurs car il peut être un responsable, un architecte ou bien un habitant quelconque, donc on peut le considéré comme élément de mesure de succès ou de l'échec du projet, selon eux :

- 1-Les places à Ouargla sont dans un état de dégradation et d'ignorance ;
- 2-Les places publiques sont des lieux de rencontre, de repos et de circulation ;
- 3-La place est un espace pour tous, qui ne doit pas être approprié par un individu ou un seule groupe;
- 4-Le manque d'entretien et de suivie produit un manque de propreté dans la majorité des places procure une difficulté d'usage ;
- 5-Les cinq places possèdent une très bonne situation à l'échelle de la ville;
- 6-La forme physique de la place influence souvent notre fréquentation;
- 7-Les conditions climatiques dures de la ville nous obligent souvent à ignorer toute utilisation de ce genre d'espaces dans les mois chauds ;
- 8-La carence en matière de places publiques nous oblige à utiliser les espaces existants malgré leur état dégradé ;
- 9-La création d'autres espaces de repos engendre une ignorance totale des espaces actuels ;
- 10-La majorité des places fonctionnent à l'échelle de la ville autrement dit elles reçoivent un public très varié;
- 11-l'utilisateur est responsables aussi sur l'état actuel des places.

CONCLUSION

GÉNÉRALE

Conclusion générale

L'espace public se caractérise par sa pluralité, tant du point de vue de la diversité des lieux qu'il occupe, des formes qu'il prend et des usages qu'il accueille, dont l'espace de la ville traditionnelle et des centres historiques est souvent un lieu d'affirmation forte de l'urbanité, et un témoin de l'identité de la ville et de son histoire, cependant le développement extrêmement rapide des villes et la croissance démographique ont longtemps cantonné la conception de l'espace public à une approche essentiellement fonctionnelle, aujourd'hui avec la ville moderne, l'espace public perd ses caractéristiques graduellement avec le temps, il devient un vide déstructuré, sans aucune qualité et convivialité.

Le vécu quotidien d'une société apparaît dans la dimension physique de son espace, de ce fait le problème des places publiques en tant que lieu de sociabilité d'un côté et un espace configurant de paysage urbain d'un autre se pose sur deux volets :

-Le premier volet, en ce qui concerne leur rôle comme espace de sociabilité où se tissent les relations sociales, un lieu de repos, de rencontre et de rassemblement, toutefois les places publiques dans les villes actuelles ont perdu leur vocation, elles sont perçues comme des espaces vides qui ne marquent aucune empreinte dans la vie sociale.

-Le deuxième volet concerne leur rôle comme élément structurant de l'image de la ville et configurant de paysage urbain, cependant elles sont réduites aux espaces pauvres qui ne servent rien dans la ville.

La présente recherche conçoit cette relation dialectique qui existe entre l'image de l'espace et son vécu, dans laquelle nous sommes intéressés à l'influence de la morphologie de la place publique sur leurs modes d'usage et leurs intensités de fréquentation, et nous sommes chargés d'identifier les différents paramètres qui participent à la création d'une place publique adéquate prenant en considération tous ses aspects (formel, fonctionnel et émotionnel).

Au terme de cette recherche, ce chapitre tend à résumer les résultats atteints et exposer les conclusions auxquelles le travail a abouti. Celui-ci se divise en deux grandes parties, dans la première, nous avons présenté l'approche théorique en quatre chapitres, dans lesquels nous avons fait recours à la recherche documentaire qui consiste à analyser et définir les différents concepts tirés de l'hypothèse annoncée dans le chapitre introductif.

Pour comprendre l'espace public on doit comprendre ses pratiques et ses fonctions comme espace social matériel et immatériel, voire interroger sa dimension physique comme élément moteur de la vie des gens dans une société, le premier chapitre se consacre à la notion de l'espace public, dans toutes ses dimensions juridique, architecturale, urbaine et sociale, l'espace public comme un espace physique en tant qu'une entité constituée d'une forme, de textures différentes, distribuée sur le territoire à différentes échelles, un support technique favorise le développement et l'extension de différents réseaux techniques dans la ville comme les réseaux de transports, et les réseaux de la télécommunication.

Le deuxième chapitre se consacre à étudier les différents éléments de la production de l'espace public, en abordant en premier lieu les besoins et les aspirations des usagers, voire tout espace public doit garantir le confort physique de l'utilisateur et doit répondre à ses besoins comme la protection contre les dures conditions climatiques, un autre besoin de base qui est le confort psychologique, il se nourrit par la convivialité, l'ambiance, et la satisfaction visuelle qu'elles sont offertes par cet espace. En deuxième lieu, une représentation de différents aménagements de l'espace public, et dernièrement la conception de l'espace public qui se passe généralement par cinq étapes.

Dans le troisième chapitre, nous avons montré que la place publique est l'une des composantes importantes de la ville, elle est un vide significatif et signifiant, un lieu de convergence de plusieurs directions et susceptible d'attirer les usagers. Un vide urbain souvent fermé, entouré de constructions qui forment son enveloppe. On a fait recours à son histoire pour comprendre les différentes étapes de transformation qu'elle a vécu, commençant par l'agora grecque, un lieu d'échange commercial, culturel et politique, c'était aussi un lieu de marché et de ventes ambulantes, passant par le forum romain, un espace monumental ordonné et de représentation, un espace de consommation livré aux loisirs et aux spectacles, et la place fonctionnelle de la ville médiévale autour de laquelle se regroupent les monuments les plus importants de la ville, et la place de la renaissance qui cesse d'être un lieu fonctionnel, elle devient un œuvre d'art, arrivant à la place de 20^{ème} siècle qui a perdu toute qualité (physique sociale et symbolique) après la charte d'Athènes. En outre l'espace public en Algérie a subi plusieurs modifications et changements avec la genèse de la cuvette dans laquelle il s'insère, il s'ensuit de la superposition et la juxtaposition de plusieurs modèles de production, dont chaque époque historique marque son empreinte par son modèle. La ville traditionnelle (la

médina, la kasbah et le Ksar) se caractérise par sa trame organiques, les rues étroites et sinueuses, et la place du marché et la place de la mosquée qui servent toute la ville. La ville coloniale se caractérise par son tissu damier, son tracé régulier composé de rues longitudinales réglées, son marché qui constituait le seul point de rencontre entre les communautés locales et européennes. Et la ville post coloniale, où le besoin croissant en logement engendre l'apparition d'un nouveau mode d'urbanisme, sous forme de lotissement, son espace public apparait introuvable, des cités dépourvues de places ou de placettes hormis quelques rues, non planifiées et non goudronnées. Ces dernières années une prise de conscience lance la requalification des espaces publics, les spécialistes tournent tant vers le réaménagement et l'embellissement d'un nombre important des espaces public afin de leur rendre leur convivialité.

Le quatrième chapitre est consacré pour le positionnement épistémologique, très nombreuses les recherches qui sont investis dans le sujet de la forme urbaine et les espaces ouverts, chacun des auteurs a essayé de son part de trouver la meilleur approche qui traite l'espace ouvert urbain dans toutes ses dimensions. Dans son livre « l'image de la cité » LYNCH.K étudiait la relation entre la qualité visuelle de la ville et son image (les représentations mentales chez les habitants), la question clé est comment construire l'image d'une ville d'une façon mémorable. Pour lui les habitants de la ville perçoivent leur environnement d'une manière structurée et ordonnée, ils se dotent d'une image de leur environnement, c'est-à-dire d'une représentation mentale généralisée de son monde physique extérieur, cette image est produite par : les sensations immédiates et les souvenirs de l'expérience passé (Noppen, 2008), mais comme toute les méthodes théorique, cette méthode a été critiquée, LYNCH s'y est basé sur l'analyse de l'existant sans faire retour au passé, et ainsi il voyait que la perception de l'analyste est la proposée pour analyser (donc le poids de l'analyste est le dominant dans l'analyse), qui peut arriver à des surprises non attendues.

Alors que CULLEN s'est intéressé au vocabulaire des petits et grands éléments de la forme urbaine, il s'est basé sur l'analyse de détail, et la manipulation des éléments de la ville qui ont un impact émotionnel sur l'individu. Il a essayé de reprendre, de répertorier puis analyser les éléments principaux du paysage urbain, donc de les classer dans des tableaux mise en relation avec des effets psychologiques. Il pense que l'appréhension de paysage urbain passe par trois critères sont : La vision séquentielle dans laquelle s'enchaînent les vues existantes et la perception des vues émergentes; le lieu et la

définition architecturale. Il pensait aussi qu'il y a des types différents des places, commençant par la place comme un espace privé clos à l'échelle de la maison, jusqu'à la place métropolitaine qui abrite une variété d'activités à l'échelle de la ville. Cependant ses essais furent un échec, car il ne propose pas ses études comme théorie mais il les a présenté juste en images et en croqués.

Tandis que la typo-morphologique s'intéresse à la configuration physique de la ville, et à sa matérialité, elle tente à trouver les raisons réelles qui donnent la forme actuelle à une ville, son objectif essentiel est la recherche de cohérence entre les éléments de l'ensemble construit de l'environnement urbain (surtout entre les éléments nouveaux et les structures héritées), ainsi que la revalorisation de patrimoine, elle :

- Permet l'analyse du cadre bâti à différentes échelle ;
 - Révéler la relation dialectique qui existe entre la forme urbaine et les ses acteurs ;
 - Analyse la forme urbaine comme une entité dynamique et continuellement changeante.
- Dans cette recherche, nous avons retenue l'approche typo-morphologique comme approche analytique pour étudier notre corpus, elle nous a permet de montrer la relation entre les places publiques et ses différents acteurs, à travers cette approche nous avons arrivé à déterminer les changements qui a vécue chaque place et de faire ressortir ses caractéristiques et ses particularités, ses rapports avec les autres systèmes constituant la forme urbaine. Cette analyse est une étape préparatoire (connaitre les caractéristiques de l'espace) avant de commencer l'enquête sur terrain, et qui a rend le travail un peu facile et clair.

La deuxième partie est la partie de l'approche analytique dans la quelle on a vérifié l'hypothèse de la recherche, elle se divise en quatre chapitres suivants :

Dans le cinquième chapitre, nous avons mis l'accent sur la ville d'Ouargla, ses contextes, physique, géographique, socio-économique et historique, afin de comprendre l'assiette dans la quelle s'insert notre corpus d'étude, et après avoir faire une lecture de son espace public et sa genèse, nous avons arrivés aux résultats suivants :

- ✓ L'espace de la ville traditionnelle (le Ksar) se résume en :
- Une trame viaire organique avec des rues et des ruelles étroites et sinueuses ;
- Les placettes sont des espaces dégagés au niveau de trois portes du Ksar ;
- La création d'un boulevard tout autour de Ksar qui a une longueur plus de 2 km et une largeur de 12 m, goudronné et entouré par des constructions ;

✓ La ville coloniale se caractérise par:

- La création de la place Flatters à partir de Bab Sultan, qu'elle facilite l'accès au centre du Ksar ;
- La création de l'esplanade Lebeau et la place Catroux, deux espaces tampons entre le quartier militaire et l'espace civil ;
- Création des grandes voies qui assurent les relations localité à localité ;
- Création des voies secondaires qui assurent la liaison quartier/quartier ;
- Création des voies tertiaires qui assurent la desserte à l'intérieur du quartier.

✓ La ville poste coloniale est marquée par :

- La création d'une route parallèle à celle de Touggourt-Ghardaïa au nord ;
- L'implantation des rues au sein des quartiers nomades, des rues rectilignes avec dimensions variantes pour rendre le tissu dense un peu perméable ;
- La disposition d'un nombre important d'espace vert qu'il se trouve ensablé, grâce au manque de l'entretien.

✓ Dans la ville actuelle :

- La création des ZHUN : qu'elles sont caractérisées par des espaces libres non structurés, des bâtiments implantés indépendamment des voies, et la création de quelques surfaces vertes qu'elles restaient sans valeur.

Le sixième chapitre qui consiste en l'analyse typo-morphologique de corpus selon des critères bien définis, où nous avons porté notre attention à la morphologie des places, BORIE.A a élaboré une méthode pour analyser la forme urbaine par la décomposer en sous systèmes qui sont en relation, il a étudié les caractéristiques formelles de chaque système puis ses rapports avec les autres, après avoir appliqué cette méthode sur le corpus d'étude nous avons arrivé aux résultats :

- Les cinq places étudiées sont situées dans le centre ville urbain, dans des tissus bien différents (traditionnel, colonial, populaire et récent) ;
- La place de la république et de la victoire sont des places créées, tandis que la place des martyrs et de la Palestine sont deux places planifiées et implantées dans des tissus préexistants ;
- Les cinq places étudiées sont des places d'agrément, de loisir et de circulation ;
- Les cinq places ont une forme régulière qui se rapproche à la rectangulaire, triangulaire ou trapézoïdale, les deux places (martyrs et de la république) sont géométriques, elles imposent leurs formes au bâtis qui l'entourent, tandis que les deux places (de la

Palestine et de la galerie) sont résiduelles, dont le bâti leur impose sa forme, cependant la place de la victoire est une entité indépendante ;

-Les cinq places ont bénéficié d'une très bonne accessibilité ;

-Les places se varient entre semi fermée, semi ouverte et ouverte, elles sont entourées généralement par un bâti varié ;

- Généralement les cinq places étudiées sont marquées par un manque du mobilier urbain ;

- Les cinq places étudiées sont perçues par les usagers comme des espaces de rencontre et de repos ;

Les résultats obtenus de cette analyse nous aident dans le chapitre de l'analyse et l'interprétation pour comprendre les comportements des usagers et les différents phénomènes que s'y déroulent.

Alors que le septième chapitre, est le chapitre du positionnement épistémologique, dans le quel nous avons présenté et montré notre choix de techniques de recherche et les instruments de collecte des données qui conviennent ces techniques (l'observation, le questionnaire et le schéma d'entrevu), en suite nous avons expliqué les étapes du travail sur terrain, dès la préparation des instruments, et leur vérification jusqu'à le lancement du travail.

Le dernier chapitre contient l'analyse et l'interprétation des résultats récoltés de l'enquête sur terrain, les résultats de la grille d'observation sont traités dans les tableurs Excel afin de tirer les différents modes et intensités d'usage dans chaque place. Les résultats du formulaire des questions sont traités dans le logiciel de statistique (sphinx plus) afin de tirer les degrés de satisfaction des usagers à travers l'évaluation de leur perception de la forme de place, leurs usage, leur mode d'appropriation. Et dernièrement l'analyse du formulaire d'interview remplie par les architectes et les maîtres d'ouvrages, pour faire ressortir les difficultés et les contraintes qu'ils font face dès le lancement du projet jusqu'à la livraison des travaux.

Après l'examen de l'hypothèse de recherche préalablement établie, et après avoir développé ce sujet à travers ces multiples coté, nous avons arrivé aux conclusions suivantes :

I-Tout d'abord la morphologie de la place détermine son caractère, la place peut être belle ou laide, agréable ou déplaisante selon sa forme, ses dimensions, ses limites et son aménagement, l'étude de la morphologie de notre corpus montre que :

-Les habitants perçoivent ces places comme des espaces de repos et de rencontre qu'ils leur appartiennent, où se déroule leur vie quotidienne, et où se tissent leurs relations sociales, et ainsi ils les perçoivent comme des points de repère dans la ville, on dénote que :

- Le corpus reçoit une population variée dont Plus que **47%** des usagers sont des jeunes, tandis que la présence des vieux ne dépasse pas les **09%** ;
- **23%** des usagers sont des Ouarglis ;
- **48%** seulement des usagers résident proche de la place ;

-La places des martyrs et de la république sont des places symboliques dans a ville (grâce à leur histoire), et certes cette particularité renforce leur usage ;

-La surface des places est perçue généralement insuffisante dans la majorité des places, de laquelle :

- Plus de **50%** des usagers ne sont pas satisfaits du tout de la surface des places ;
- **54%** des usagers voient que la forme des places influe son usage négativement ;
- **60%** des utilisateurs déclarent que l'aménagement de la place n'aide pas à l'utiliser, tandis que **20%** déclarent qu'il favorise leur utilisation ;
- **25%** les utilisent grâce à leur forme et aménagement, **20%** voient que la forme n'a aucune influence sur leur fréquentation.

-Le manque du mobilier urbain engendre des difficultés d'usage de ces espaces, ce qui provoque des sentiments d'inconfort lorsqu'ils les utilisent.

- **47%** des usagers sont pas satisfaits du tous du mobilier disposé tandis que **19%** sont complètement satisfaits.

-L'eau et l'espace vert sont deux composants très importants, qui participent à créer un micro climat surtout dans les zones arides et semi arides, ce qui peut rendre la place un espace vital et très actif, le manque de ces deux composants influe bien sur l'usage des places, particulièrement dans l'été où on ne touche qu'une fréquentation très basse grâce à la chaleur excessive (notre investigation montre que **37%** des usagers qui fréquentent la place journalièrement ne sont pas satisfait du tout de l'espace vert implanté).

-La conception et l'aménagement de ces cinq places n'offrent pas des solutions pour lutter pas contre l'ensablement qui présente une contrainte d'usage à Ouargla, alors

89% des utilisateurs évitent toutes sortes d'utilisation des places dans les périodes d'ensablement ;

-Chaque place étudiée inclut un ensemble des éléments de gêne, dont **64,3%** des usagers se sentent dérangés grâce au manque de mobilier, **63%** grâce au manque d'espace vert, **17,3%** grâce à l'insécurité et **35,3%** grâce au manque de propreté et **16,6%** seulement se sentent dérangés grâce à la chaleur excessive.

II-En outre, les activités qu'abrite la place publique attirent les gens, le type des activités commerciales, culturelles ou bien administratives détermine son public, sa fréquentation et conditionne les intensités et les rythmes d'usage, donc une différence d'activité résulte une différence de vécu, on dénote que :

-Les cinq places sont des places d'agrément et de circulation et qui n'abrite que quelques locaux commerciaux (sauf la place de la victoire et la place de la république), certes que le manque de commerce oblige dans la plus part des cas les usagers à se déplacer pour obtenir leurs besoins, alors que la disposition d'un type de commerce qui ne convient pas à la destination de la place peut créer une gêne qui influe l'usage de la place (le marché de mobiles dans la place des martyrs) (**16,6%** des usagers déclarent que l'activité adjacente influe l'usage de la place négativement tandis que **47%** affirment le contraire).

-L'usage de cinq places est irrégulier tout au long de la journée, dont elles offrent des moments de fréquentation très basse, par exemple dans les mois chauds la fréquentation est très basse qui arrive à être nulle de midi jusqu'au soir) et dans les mois froid (le matin et le soir), comme elle offre des moments de fréquentation très élevé généralement après 17H qui correspond l'heure de point, nous avons marqué :

- plus **66,6%** des participants à l'enquête les utilisent journalièrement, alors que **27,7%** les utilisent hebdomadairement ;
- **21%** des usagers fréquentent la place régulièrement en matin ; **02%** à midi et **95%** les fréquentent en soir ;

-L'utilisation féminine des places est presque nulle au niveau de notre corpus, ni les traditions de la société ni la situation actuelle des places permettent et facilitent cette fréquentation, nous avons marqué que plus de **96%** des usagers sont des hommes, alors que la fréquentation féminine ne dépasse pas **04%** ;

- Les utilisateurs usent ces places souvent par besoin et non pas par plaisir, la création d'autre espaces de qualité influe ses places négativement, d'après l'investigation, nous

avons dénoté que plus de **38,3%** des usagers préfèrent l'utilisation du parc d'attraction, et **16%** des usagers trouvent que les dunes de sable sont plus confortables que ces places.

- De plus, nous avons remarqué aussi qu'il y a d'autres éléments qui influent l'usage, il s'agit de :

- ✓ L'ancienneté de site : un facteur très important, **10%** des usagers trouvent que l'ancienneté de la place joue un rôle dans la vie quotidienne des habitants, certes elle a une influence positive sur la place ;
- ✓ La forme de la place : **28%** trouvent que la forme de la place est le premier élément perçu;
- ✓ La situation : **19,6%** déclarent que la situation de la place leur encourage à l'utiliser ;
- ✓ Autre éléments : d'autres usagers sont tournés vers d'autres éléments d'attraction comme la vente de thé, la vivacité de la place ...etc.

III-Enfin la satisfaction psychologique des usagers est l'un des aspects qui accentuent la fréquentation de la place, le confort physique et visuel et psychologique crée chez l'utilisateur un sentiment de tranquillité et de sécurité et qui peut produire une relation d'appartenance à ce lieu.

-Les usagers des places qui se situent au niveau des cités résidentielles procurent souvent un sentiment d'appartenance à ces places, dont ils n'acceptent pas la fréquentation des jeunes étrangers, et ils se ressentent souvent responsables sur son image, nous avons marqué que :

- **60,3%** ne refusent pas la fréquentation des étrangers tandis que **20%** la considère comme un élément de gêne ;
- **06%** des participants renvoient la responsabilité de la propreté de la place totalement à l'APC alors que **41%** ont déclaré qu'ils sont les premiers responsable sur elle.

-Les usagers dans les cinq places se sentent sécurisés contre les agressions, ce qui crée une certaine tranquillité et qui supporte la fréquentation nocturne (**36,3%** des usagers);

-L'espace public est un fragment de paysage qui est d'abord vu, puis vécu par chaque utilisateur et à chaque moment de différente manière, le confort visuel de l'environnement bâti est relatif aux qualités physiques constituant cet environnement, les places étudiées ne sont pas des espaces de qualité, le manque de la verdure, de l'eau

et de tout élément qui embellit l'image urbaine infecte le confort psychologique des usagers, dans la plus part des cas ils sont trouvés obligés d'utiliser ces places grâce au manque des espaces de qualité.

✓ **Difficulté de travail :**

- Le nombre restreint de places publiques à Ouargla a fait que l'éventail de notre choix s'est beaucoup restreint.
- Le manque de documentation et de données sur quelques places rend notre tâche un peu difficile surtout dans la phase d'analyse.
- La population de Ouargla est une population très variée, ce qui engendre une difficulté dans la détermination de type d'appropriation de ces places.
- Le climat insupportable de l'été influe l'usage de ces places négativement, (dont plus de 70% de la population sont des étrangers qui se rentrent en été pour éviter la chaleur excessive), ce qui influe notre travail dans cette période.

Recommandations : l'espace public est avant tout un espace social et culturel, c'est un espace de sens, de matière, du temps, d'usage et de forme, qui est synonyme de paysage vécu et de paysage commun des citoyens, sa conception est un tâche pluridisciplinaire, donc pour atteindre une production d'un espace public agréable à vivre, le travail doit passer nécessairement par :

- Une maîtrise d'ouvrage compétente, déterminée sur les objectifs à atteindre pour la ville et organisée en conséquence ;
- La collaboration de tous les acteurs de l'espace public (les acteurs administratifs, professionnelsetc) et ainsi les sociologues pour pouvoir atteindre le but visé de la conception;
- Des méthodes de travail où la précision de la commande, la coordination d'équipes pluridisciplinaires, le dialogue avec le public et le suivi des réalisations sont des éléments incontournables ;
- Prendre en considération l'interaction qui existe entre l'environnement physique et l'utilisateur, avant de concevoir le projet ;
- La sensibilisation de population afin d'éviter les attitudes négatives et la l'encouragement des initiatives publiques pour améliorer la notion des places publiques chez les habitants de la ville ;

- Une conception et une réalisation qui travaillent sur les liaisons avec le bâti, les quartiers, qui s'intègrent dans un projet urbain, qui respectent le lieu et les usages, qui «harmonisent » les matériaux et le mobilier urbain, et qui prennent en compte les exigences de gestion et d'exploitation...etc ;
- Toute place publique bien conçue doit être une production qui répond aux besoins sociaux des usagers, et au rôle qu'elle doit jouer ;
- La disposition de la verdure et de l'eau participe à créer un microclimat très confortable aux gens, une solution très valide, qui peut rendre ces places des espaces de repos de première classe spécialement dans les régions arides et semi arides.
- Améliorer les places publiques déjà existées vus leur histoire et leur poids dans le tissu sans chercher les remplacer.

✓ **Pistes de la recherche :**

Notre travail nous a permis d'entamer une recherche sur les places publiques de la ville d'Ouargla, de bien connaître les caractéristiques de ses places et leurs différents modes d'utilisation, à partir de cette étude, plusieurs perspectives de recherche peuvent être proposées, il s'agit de :

- Les places publiques, pour une occupation féminine.
- L'espace public/espace de jeunes.
- Les places publiques : espaces populaires et pratiques intimes.
- La planification et la programmation des places publiques dans le cadre du développement durable.
- Le confort thermique, et psychologique dans les espaces ouverts urbains.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage :

- ALLAIN.R, (2004). Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville, édition Armand colin. Paris.
- ALVAREZ.M.A, (2002). Espaces publics, architecture et urbanité, publication de l'université de Saint-Etienne.
- BASTIE. J et DEZERT. B, (1980). L'espace urbain, édition Masson, Paris.
- BASTIE. J et DEZERT. B, (1991). La ville, édition Masson, Paris.
- BENEVOLO. L, Histoire de la ville, édition parenthèse, Paris, 1983.
- BENYOUCEF. B, (2010). Analyse urbaine, élément de méthodologie, office des publications universitaires, Alger.
- BASSAND.M et AL, (2001). Vivre et créer l'espace public, édition : Presses polytechniques et universitaires Romands, Lausanne.
- BERTRAND. M. j et al, (1984). Les places dans la ville; lecture d'un espace public, édition Dunod, Paris.
- BONILLA. M, (2002). Espaces publics, architecture et urbanité, publication de l'université de Saint-Etienne.
- BORIE.A, DENIEUL.F, (1984). Méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels, Studies and documents on the cultural heritage; Vol:3, UNESCO.
- BRODY.J, (2005). La rue, presses universitaires du Mirail, Toulouse.
- CANIGGIA. G, (1994). Une approche morphologique de la ville et du territoire, lecture de florence. Edition institut supérieur d'architecture saint-Luc. Bruxelles.
- CARMONA. M et al, (2003). Public places-urban space: the dimensions of urban design, Architectural press, Oxford.
- CASTEX. J & AL, (1980). Lecture d'une ville: Versailles, édition du moniteur. Paris.
- CERVELLATI.P.L, et all, (1981), cité in TOMAS.F, (2001). L'espace public, un concept moribond ou en expansion / Public space : a dying or expanding concept In: Géocarrefour. Vol. 76 n°1.
- CHOKO. M, (1987). Les grandes places publiques de Montréal, édition du Méridien, Montréal.
- CLOQUET, L (1984). Places et monuments ; Ouvrage réalisé par le département histoire et archives de l'institut français d'architecture ; conçue par JAKOVLJEVIC Nada et CULOT Maurice, édition Mardaga.

- COTE.M, 2005. La ville et le désert ; Le Bas Sahara Algérien, édition EREMAM-KARTHALA, Paris.
- DELHEURE. J, (1988). Vivre et Mourir A Ouargla (Tameddurt t-tmettant Wargren), étude ethno-linguistique Maghreb-Sahara. édition du SELAF, Paris.
- DRIS.N, (2004). Espaces publics et limites. Les implications du genre dans les usages de la ville à Alger, Presses Universitaires François-Rabelais, Maison des Sciences de l'Homme «Villes et Territoires », Tours, p. 249-264.
- DRIS.N, (2001). La ville mouvementée ; espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger, édition L'harmattan, Paris.
- DESABLET.M, (1988). Des espaces urbains agréables à vivre, édition du moniteur, Paris.
- GAUDIN.J.P, (2007). La ville et l'urbain, des savoirs émergents, presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- GAUTHIEZ.B, (2003), Espace urbain, vocabulaire et morphologie, édition Patrimoine, Paris.
- GERMAIN.A, (2002). La redécouverte de l'espace public : regards d'architectes et de sociologues in TOMAS.F, (2002).Espaces publics, architecture et urbanité (de part et d'autre de l'atlantique), édition Publication universitaire de Saint-Étienne, Saint-Étienne.
- HABERMAS.J, (1993). L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, édition Payot, Paris.
- HASTORF A.H et al, (1970). Person perception; Reading mass ; addison wesley, (paperback) : d'après BERGERON Jean-louis et al ; août (1982).in HANAFLA, (2010).
- HOWARD.E, (1969). Les Cités-jardins de demain, édition. Dunod, Paris.
- HUMBERT.J.C, (1997). L'œuvre du colonel CARBILLET au Sahara 1927-1940 ; le saharien- l'urbaniste- le diplomate, édition Jacques GANDINI, Nice.
- LYNCH. K, (1976). L'image de la cité, édition Dunod, paris, (Éd. Orig. angl 1960).
- LUNCH.K, (1971). Site planing, édition MIT Presse, Cambridge.
- LYNCH. K, (1982). Voir et planifier, l'aménagement qualitatif de l'espace, édition Dunod, Paris.
- MANGIN. D, PANERAI. P, (2009). Projet urbain, édition Parenthèse, Marseille.
- MEISS. P. V, (1993). De la forme au lieu, une introduction à l'étude de l'architecture, presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

- MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.
- MOUGHTIN.C, (2003).Urban design, street and square, Architectural Press, Oxford.
- MUMFORD L, (1970). Le déclin des villes, édition France-Empire, Paris.
- NEVEU.C, (2003). Citoyenneté et espace public, habitant, jeunes et citoyens dans une ville du nord, presses universitaires du septentrion.
- PANERAI.P et al, (2005). Analyse urbaine, édition parenthèse, Marseille.
- PANERAI.P et al, (1980). Formes urbaines, de l'ilot à la barre, édition Dunod, Paris.
- PELLETIER.J, DELFANTE.C, (1994). Villes et urbanisme dans le monde, édition Masson, paris.
- PINON. P & DOMINIQUE. D.H, (1991). Lire et composer l'espace public. éditions du S.T.U. Paris.
- PUMAIN.D, (2007). La ville et l'urbain, des savoirs émergents, presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- RONCAYOLO.M, (2002). Lecture de villes, formes et temps, édition parenthèse, Marseille.
- SAIDOUNI.M, (2000). Eléments d'introduction à l'urbanisme, édition Casbah, Alger.
- SEGAUD.M, (2010). Anthropologie de l'espace ; habiter, fonder, distribuer, transformer, édition ARMAND COLIN, Paris.
- SERFATY.P.K, KAUFFMANN.C, (1974). Fonctions et pratique des espaces urbains, psychosociologie des places publiques. édition NEUF n° 51, Paris.
- SITTE.C, (1980). L'Art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques, édition de l'Equerre, Paris.
- TELLER.J. A, (2003). A spherical metric for the field-oriented analysis of complex urban open spaces. *Environment and Planning B: Planning and Design*, 30(3) : 339.356.
- TOMAS.F, (2002). Espaces publics, architecture et urbanité, publication de l'université de Saint-Etienne, Saint-Etienne.
- TOUSSAINT ; J.Y et ZIMMERMANN. M, (2001). User, observer, Programmer et fabriquer l'espace public ; édition PPUR, Lausanne
- WOLTON. D, (1994). Espaces publics en images, édition Hermès. Paris.
- WOLTON. D, (2001). Espace public traditions et communauté, édition Hermès, paris.
- ZEPF. M, (2004). Concerner, gouverner et concevoir les espaces publics urbains, Presses polytechniques universitaires Romandes. Lausanne.

-ZUCHELLI ALBERTO, (1983). Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine, volume2, OPU, Alger, Hydra, Page 376....408.

Thèses et mémoires :

-BENIDIR.F, (2007). Urbanisme et planification urbaine ; Le cas de Constantine, thèse de doctorat en urbanisme, université de Constantine.

-CHERQUI.F, (2005). Méthodologie d'évaluation d'un projet D'aménagement durable d'un quartier Méthode adéquat, thèse de doctorat en génie civile, université de la Rochelle, France.

-HANAFI. A, (2010). Les espaces publics entre la logique de la conception et l'usage quotidien (Cas des places et placettes de la ville de Biskra), mémoire de magistère, Université de Biskra.

-KADI.S.R, (2006). Les Ksour face à la dynamique urbaine : cas du ksar d'Ouargla, mémoire de magistère, université de Biskra.

-KEDISSA.C, (2010). Impact de la géométrie des espaces extérieurs sur le microclimat urbain, mémoire de magistère, Université de Constantine.

-KIMBAU.K, (1997). Formes urbaines et appropriation du sol a Kinshasa au Zaïre (Congo). Diplôme du grade de philosophie Doctorat en aménagement université de Montréal. Québec.

-KOTZEV. E, (1997) .Evolution du tissu urbain de Québec et de ces espaces publics. Analyse morphologique de trois places. Thèse de M. Arch. Université Laval.

-MAZIANI.H, (2001). Espaces publics à Ouargla, essai sur les espaces publics dans une ville saharienne, mémoire de magistère, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme « EPAU », Alger.

-MEBIROUK. H, 2002. Les espaces publics dans les grands ensembles (rapport entre espaces conçus et espaces vécus), cas d'Annaba, mémoire de magistère, université Mentouri, Constantine.

- MELCHIOR.F, (2007). L'usage des places publiques à Madrid ; exemples choisis à l'échelle de la ville et du quartier, mémoire de licence, université de Lausanne.

-NAÏT-AMAR.N, (2005). Une solution a la question de la congestion de Constantine ; ville nouvelle Ali Mendjeli, mémoire de magistère en urbanisme, université de Constantine.

- ROBERT.S, (2003). L'analyse morphologique des paysages Entre archéologie, urbanisme et Aménagement du territoire (Exemples d'études de formes urbaines et rurales dans le val-d'oise), thèse de doctorat, université de Paris.
- SAHLI.F, (2009). La répercussion de la politique urbaine en Algérie sur l'espace public (cas de la ville de M'sila), mémoire de magistère, Université de M'sila.
- SAMALI.M, (2006). Les espaces publics entant que lieux De manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, mémoire de magistère, Université de Constantine.
- SARRADIN.F, (2004). Analyse morphologique des espaces ouverts urbains le long de parcours : mesure des variations des formes de ciel par la squelettisation". Thèse de Doctorat. École polytechnique de l'Université de Nantes.
- SEBTI.M, (2011). Le ksar entre adaptation bioclimatique et transformation au Bas Sahara cas d'étude : Ksar d'Ouargla, mémoire de magistère, université de Biskra.
- STEIN.V, (2003). La ville reconquise ; du patrimoine aux espaces publics, Thèse de magistère, Genève.
- TRIGUEIRO D'ARAUJO MORAIS.M, (2008). Eléments pour une prise en compte du rôle des espaces publics dans les grands ensembles, les cas lyonnais de la ville nouvelle et des Minguettes, thèse de doctorat, Institut nationale des sciences appliquées de Lyon.
- ZEROUALA.I, (2010). La qualité des espaces extérieurs dans les cités collectives, « cas de la cité des 500 logements, El Alia. Biskra », mémoire de magistère, université Mohamed Khaider, Biskra.
- ZEPF M, (1999). Concevoir l'espace public. Les paradoxes de l'urbanité: analyse socio-spatiale de quatre places lausannoises, Thèse de doctorat, IREC, Département d'Architecture, EPFL, Lausanne.

- مدوكي م ، دراسة تطور المدينة و التغيرات المورفونمطية للمجال الفيزيائي، دراسة حالة مدينة نقرت، مذكرة ماجستير، جامعة بسكرة، جوان 2010

Articles :

- ALKAMA.D, FARHIA et TACHERIFTE.A, (1997). Analyse de la croissance urbaine d'une ville du Bas Sahara ; Biskra de l'oasis à la ville moderne au Sahara ; séminaire université de Biskra.
- ALKAMA.D, TACHERIFTE.A, (2001). Essai d'analyse typo-morphologique des noyaux urbains traditionnels dans la région des Ziban, Courrier du Savoir N°1, pp 81-88.
- AMMOUR.F et al, (2007). Etude des possibilités de la réutilisation des eaux de drainage dans la cuvette d'Ouargla, journée scientifique de traitement et réutilisation des eaux.
- BELGUIDOUM.S, (2002). Urbanisation et urbanité au Sahara. In: Méditerranée, Tome 99, 3-4-. Le Sahara, cette «autre Méditerranée» (Fernand Braudel). pp. 53-64.
- BLANCHET.P. (1900). L'oasis et le pays de Ouargla. In: Annales de Géographie., t. 9, n°44. pp. 141-158.
- BOUCHAIN.P, (2008). Cahiers de l'espace public, prescription générale de l'espace public, édition STU, Toulouse.
- BOYER.J, (2010) Sur l'appropriation de l'espace, études et réflexions spécifiques sur le quartier Sainte-Blandine/ Confluence, Dossier Agence d'Urbanisme, Lyon.
- CABANIEU.J, (2001). Les espaces Publics urbains, mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, édition Arche Sud, Cedex.
- CHABA.M, 2002. Une vieille cité devenue métropole : Ouargla, Méditerranée N° 3.4.
- CHELKOFF.G, (2006). Les formes sensibles de l'espace public, Grenoble.
- CHAOUCHE.S, KADRI.S.R, (200.). Valoriser l'image du Ksar : Quelles priorités pour faire revivre le Ksar d'Ouargla ?
- CHAOUCHE BENCHERIF.M. Les ksour: témoin d'un art urbain saharien, mais en péril, cas du ksar de Ouargla, département d'architecture et d'urbanisme, université de Constantine.
- Convercité, L'agence de valorisation urbaine. (2006). "Campus de l'Université de Montréal et secteur adjacent : Étude typo-morphologique". Chaire de recherche de Canada en patrimoine bâti. Montréal : Université de Montréal. [En Ligne]. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/bureau_mtroya_fr/media/documents/etu_de_typo_morpho_udem_secteur_adjacent_sept_2006.pdf

- COTE.M, ALKAMA.D et al, (2011). Souf et M'Zab, deux oasis « refuge », rapport du stage, département d'architecture et d'urbanisme, laboratoire LACOMOFA, université Mohamed Khaider, Biskra.
- COURAJOUD.M, (1970). « Espaces verts, N°25 », p32.
- Déclaration de Vancouver, in Benmatti N.A, (1982): l'habitat de tiers mondes : cas de l'Algérie, édition SNED, Alger, p 20.
- DA CUNHA.A, (2006). espace(s) public(s), une esquisse, université de Lausanne.
- DARIN.M, (1997). « Les bons espaces public modernes », in « PICON-LEFEBVRE V. (sous la dir.), « Les espaces publics modernes », situations et propositions, édition Le Moniteur, Paris.
- GAST. M-ARCEAU. ROUVILLOIS-BRIGOL.M, (1977). Le pays de Ouargla (Sahara algérien). In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°24, pp. 288-291.
- IDDER.T, IDDER.A et MENSOUS.M, (2011). Les conséquences écologiques d'une gestion non raisonnée des eaux agricoles dans les oasis du Sahara algérien (Cas de l'oasis de Ouargla), Colloque international usages écologiques, économiques et sociaux de l'eau agricole en méditerranée : quels enjeux pour quels services, Marseille.
- ISAAC.J, (1991). « L'espace du public, les compétences du citoyen » : (Actes du colloque d'Arc-et Senans du 8 au 10 novembre 1990, Paris,) Ed. Plan Urbain, collection recherches, P 30.
- ISAAC j, (1991). La gestion des espaces publics, (perspectives d'une consultation), Université de Lyon II et plan urbain, in « espace et société» n° 62- 63, Ed. L'Harmattan, Paris, p 65.
- JEAN-CLAUDE.D, (2002). Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et pratiques citoyennes. In: Géocarrefour. Vol. 77 n°3, pp. 219-224.
- Kjell Nilsson et Thomas B. Randrup, Foresterie urbaine et périurbaine, XI congrès forestier mondial 13- 22 Octobre 1997, Antalya, Turquie.
- LOFLANDT (1973), in CHELKOFF.G, THIBAUD.J-P, “ l'espace public modes sensible: le regard sur la ville”, in les annales de la recherche urbaine n° 57-58, décembre 1992.
- MEBIROUK.H, (2008). Entretien, valoriser, et préserver les espaces verts dans les ensembles de logements collectifs à Annaba.in Sciences & Technologie, N°28.
- QUERE L., « Qu'est-ce qu'un observable ? », in ISAAC Joseph, (1991), La gestion des espaces publics, (perspectives d'une consultation), Université de Lyon II et plan urbain, in « espace et société» n° 62- 63, Ed. L'Harmattan, Paris, P 40.

-SERFATY-GARZON.P, (2003). L'Appropriation, in Dictionnaire critique de l'habitat et du logement, Editions Armand Colin, Paris.

-TOMAS.F, (2001). L'espace public, un concept moribond ou en expansion/ Public space : a dying or expanding concept, In: Géocarrefour. Vol. 76 n°1, pp 75-84.

-WEIL Sylvie, L'espace public, approche juridique, historique, sociale, culturelle. Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques,

-ZEPF.M, (2009). L'espace public en expérimentation : penser et réinterpréter l'urbain en permanence. "Tracés n° 13-14 (2009) pp. 13-15"

-Autres documents:

-BENAMMAR. A, (2011).les approches de l'analyse urbaine, cours d'architecture, l'université MHB, ORAN.

-Dictionnaire Le petit robert, 2006.

-FARHI, A. (2010). Cours de méthodologie de recherche. Post-graduation en architecture. Université Mohamed Khaider, Biskra.

-HASSOUN.K, (2009). Méthodes d'analyse du cadre bâti, la morphologie, Département d'études urbaines et touristiques ESG-UQAM.

-HASSOUN.K, (2009). Méthodes d'analyse du cadre bâti, la typo-morphologie, Département d'études urbaines et touristiques ESG-UQAM.

-HASSOUN.K, (2009). Méthodes d'analyse du cadre bâti, la perceptuelle, Département d'études urbaines et touristiques ESG-UQAM

-Larousse/SEJER, Dictionnaire Larousse, Manchecourt, Maury-Eurolives, 2004,

-MAZOUZ.S, (2011). La typo-morphologie, cours de design urbain, 4^{ème} année architecture, université de Biskra.

-Modernisation de la ville d'Ouargla, l'ANAT 2006.

-MAZOUZ.S, (2011). Etude pittoresque, cours de design urbain, 4^{ème} année architecture, université de Biskra.

-NOPPEN.L, (2008). Cours VI.L'approche morphologique. EUR-8216 Méthodes d'analyse du cadre bâti 2008. UQAM. Montréal.

-NOPPEN.L, (2008). Cours VII L'analyse typo-morphologique. EUR-8216 Méthodes d'analyse du cadre bâti 2008. UQAM. Montréal.

-NOPPEN.L, (2008) Cours VIII L'analyse perceptuelle et phénoménologique. EUR-8216 Méthodes d'analyse du cadre bâti 2008.

Site web :

-ARNAUNÉ.A, (2003). La rue : formes et usages, Débat introduit et animé par Anne-Marie ARNAUNÉ (Université Toulouse-II) et Louis CANIZARES (Architecte-Urbaniste), <http://www.cafe-geo.net/favicon.ico>, 03/10/2011.

-BOULEKBACHE-MAZOUZ.H, (2008). Lire l'espace public pour mieux l'écrire, Études de communication, <http://edc.revues.org/index757.html>, 14/03/2012.

-David Jean-Claude. Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et pratiques citadines, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_1627-4873_2002_num_77_3_2746, 05/08/2011.

-Tomas François. L'espace public, un concept moribond ou en expansion. www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_1627-4873_2001_num_76_1_2509, 05/08/2011.

-www.logement.lu/pdf/Interieur/espaces_publics_collectifs.pdf, 22/01/2012.

ANNEXE 1

LES DONNÉES CLIMATIQUES ET
DÉMOGRAPHIQUES DE LA VILLE
D'OUARGLA



Données Climatologiques d'Ouargla
Période (1997-2008)

Année	paramètre	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
1997	TX (1/10°C)	19.9	22.4	23.9	27.3	35.9	43.2	45.2	41.8	35.5	30.3	25.3	20.6
	TN (1/10°C)	06.0	06.4	08.2	12.9	19.6	26.6	27.2	27.2	22.4	17.5	10.3	06.8
	H (%)	61	59	42	40	32	22	20	26	41	48	48	56
	V (m/s)	2.4	2.1	3.2	3.9	4.3	4.1	3.7	3.3	3.5	2.3	2.7	2.9
	EVAP	057	068	113	131	178	263	260	162	098	096	093	074
	INSOL	209	258	312	251	221	272	346	301	204	263	262	227
	TM (1/10°C)	13.0	14.4	16.0	20.1	27.8	34.9	36.2	34.5	29.0	23.9	17.5	13.7
	RR (mm)	02.0	04.0	NT	04.8	NT	TRC	TRC	00.3	09.0	08.3	02.9	01.6
Année	paramètre	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
1998	TX (1/10°C)	19.2	21.7	24.5	31.0	33.5	39.8	42.8	38.9	42.1	28.6	23.7	17.7
	TN (1/10°C)	04.2	06.2	05.6	15.3	18.7	24.1	26.8	24.7	27.3	15.4	08.6	02.5
	H (%)	58	49	37	30	29	24	23	35	34	53	51	60
	V (m/s)	2.0	2.8	2.5	3.4	4.5	5.3	4.8	5.0	4.9	5.3	3.4	3.3
	EVAP	077	116	177	233	285	379	489	409	488	238	154	112
	INSOL	247	210	247	281	279	313	***	***	***	***	***	***
	TM (1/10°C)	11.2	13.9	16.5	23.1	26.1	31.9	34.8	31.8	34.7	21.4	16.2	09.7
	RR (mm)	NT	NT	02.1	02.7	NT	01.0	NT	TRC	NT	03.6	01.0	00.2
Année	paramètre	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
1999	TX (1/10°C)	17.4	18.9	25.5	31.3	33.5	43.3	43.5	45.4	39.3	34.3	22.4	17.5
	TN (1/10°C)	05.8	05.4	10.2	14.9	18.7	27.0	28.3	29.2	24.9	19.3	10.1	05.6
	H (%)	69	53	42	32	29	26	29	24	35	46	67	68
	V (m/s)	4.1	4.7	5.0	5.6	5.2	4.8	4.8	4.5	5.9	4.5	3.8	3.3
	EVAP	096	145	224	357	286	546	544	622	463	323	148	098
	INSOL	+++	191	293	295	279	336	351	316	270	288	205	167
	TM (1/10°C)	11.6	12.2	17.9	23.1	26.1	35.2	25.9	27.3	32.0	26.8	16.3	11.5
	RR (mm)	19.0	00.7	NT	00.6	NT	NT	07.0	NT	08.0	NT	22.9	04.1
Année	paramètre	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
2000	TX (1/10°C)	16.5	21.2	26.8	31.5	35.7	38.4	43.0	41.1	37.7	28.0	24.6	21.3
	TN (1/10°C)	01.8	05.3	10.1	15.6	21.6	24.2	27.1	25.4	22.8	15.9	10.6	07.4
	H (%)	63	56	40	33	41	29	23	30	37	52	57	54
	V (m/s)	2.4	3.4	4.0	5.7	5.1	4.7	4.6	4.3	4.4	3.3	2.2	2.2
	EVAP	095	165	256	391	371	432	533	489	135	193	151	130
	INSOL	273	291	281	299	194	377	363	353	182	255	264	153
	TM (1/10°C)	09.2	13.2	18.5	23.6	28.7	31.3	35.1	33.3	30.2	21.9	17.7	13.5
	RR (mm)	NT	NT	NT	01.0	10.2	NT	NT	NT	NT	36.4	NT	NT
Année	paramètre	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
2001	TX (1/10°C)	19.7	21.1	30.4	29.0	34.9	40.9	44.6	42.6	39.2	35.3	24.3	18.1
	TN (1/10°C)	04.9	05.0	13.3	14.5	20.0	25.3	28.2	28.0	25.1	20.7	10.5	05.3
	H (%)	54	53	39	35	33	25	24	28	41	42	58	65
	V (m/s)	2.5	2.3	3.4	3.9	5.1	4.0	4.2	3.4	4.2	2.8	2.8	3.0
	EVAP	146	149	254	296	381	492	540	484	379	298	154	105
	INSOL	261	270	302	308	316	350	339	338	237	263	235	132
	TM (1/10°C)	12.3	13.0	21.8	21.7	27.5	33.1	36.4	35.3	32.2	28.0	17.4	11.7
	RR (mm)	NT	NT	NT	00.4	NT	NT	NT	NT	01.0	00.6	00.3	03.6

Année	paramètre	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
2002	TX (1/10°C)	17.4	22.5	26.9	29.4	34.8	31.9	44.0	42.4	37.2	31.0	24.6	21.0
	TN (1/10°C)	02.7	05.7	11.8	15.4	20.8	24.9	29.0	28.3	23.6	16.2	11.1	06.7
	H (%)	50	55	37	32	29	23	26	29	37	47	56	60
	V (m/s)	2.4	1.6	3.2	4.4	4.7	3.6	4.8	4.0	1.6	3.0	2.9	1.9
	EVAP	101	157	246	299	374	435	426	473	337	235	167	119
	INSOL	261	257	283	285	288	278	285	289	277	260	237	250
	TM (1/10°C)	10.0	14.2	19.4	22.5	27.8	32.4	36.6	35.4	30.6	23.4	17.4	13.5
	RR (mm)	NT	NT	NT	NT	05.0	NT	NT	02.4	01.5	02.6	02.4	NT
Année	paramètre	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
2003	TX (1/10°C)	23.3	18.9	18.6	30.2	35.4	33.7	44.6	41.4	37.0	33.8	24.1	18.5
	TN (1/10°C)	10.0	10.5	06.4	15.5	20.9	25.0	29.4	26.5	23.3	20.5	10.7	05.8
	H (%)	48	55	58	35	32	28	29	26	36	42	53	56
	V (m/s)	4.0	4.0	3.3	4.6	4.7	3.9	5.5	4.0	3.5	3.4	2.5	3.6
	EVAP	196	138	122	309	404	439	538	468	329	215	233	202
	INSOL	265	227	214	285	308	325	333	349	293	215	233	202
	TM (1/10°C)	16.6	12.7	12.5	23.4	28.2	32.3	37.0	34.0	30.1	27.2	17.1	11.8
	RR (mm)	06.1	06.4	15.5	TRC	NT	NT	NT	NT	NT	03.9	00.2	00.2
Année	paramètre	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
2004	TX (1/10°C)	19.0	22.3	26.2	28.5	31.7	39.3	41.6	46.5	35.4	34.0	20.1	18.5
	TN (1/10°C)	06.0	08.6	12.4	15.6	17.7	24.4	26.9	28.9	22.4	18.6	10.6	08.2
	H (%)	56	47	43	39	37	30	26	27	37	37	73	66
	V (m/s)	2.7	3.6	4.3	3.8	5.5	4.5	3.8	3.5	3.7	3.6	2.6	2.9
	EVAP	100	161	249	283	371	480	512	513	367	310	083	2.9
	INSOL	254	227	236	276	323	276	365	301	299	246	219	203
	TM (1/10°C)	12.5	15.4	19.3	22.4	25.2	32.4	34.2	35.2	28.9	26.3	15.4	13.4
	RR (mm)	06.5	TRC	21.7	05.4	NT	00.2	NT	13.1	TRC	19.6	43.3	08.0
Année	paramètre	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
2005	TX (1/10°C)	16.1	18.3	25.8	29.9	35.5	39.3	45.0	42.2	36.3	32.3	24.6	17.2
	TN (1/10°C)	03.0	04.8	12.3	15.0	21.4	25.8	29.8	27.9	23.6	18.7	11.5	05.4
	H (%)	62	47	39	33	26	28	22	28	41	50	52	66
	V (m/s)	2.8	3.9	4.8	5.1	4.4	4.8	3.7	3.6	0.4	3.3	2.8	2.4
	EVAP	114	156	300	367	466	448	563	521	304	269	190	091
	INSOL	252	247	202	296	308	248	313	312	251	258	231	210
	TM (1/10°C)	09.6	11.6	19.1	22.4	29.0	32.6	37.4	35.0	30.1	25.5	18.1	10.8
	RR (mm)	00.2	TRC	01.0	NT	NT	TRC	NT	NT	03.2	02.0	17.2	00.1
Année	paramètre	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
2006	TX (1/10°C)	15.6	19.8	27.7	32.7	36.7	40.2	42.5	42.8	35.2	32.8	25.0	18.0
	TN (1/10°C)	02.4	5.5	09.7	15.8	20.7	23.5	26.9	26.4	20.6	16.1	08.8	05.4
	H (%)	65	53	38	31	30	21	23	27	38	42	51	65
	V (m/s)	2.8	4.0	3.8	4.4	4.9	5.1	4.3	4.2	4.1	2.8	2.5	3.0
	EVAP	094	145	278	353	452	583	568	508	319	268	141	087
	INSOL	222	226	308	261	254	282	343	315	272	283	262	213
	TM (1/10°C)	09.8	13.4	19.7	25.1	29.6	32.5	35.4	35.4	28.5	25.3	17.8	12.9
	RR (mm)	094	TRC	TRC	012	NT	NT	NT	TRC	030	059	NT	008
Année	paramètre	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
2007	TX (1/10°C)	20.0	22.7	24.3	28.6	35.0	42.0	41.4	42.6	39.1	32.1	23.9	18.2
	TN (1/10°C)	04.8	09.2	10.1	14.9	19.8	25.5	26.5	27.6	25.6	18.4	09.2	04.8
	H (%)	60	47	39	46	32	24	26	27	33	40	48	58
	V (m/s)	1.5	3.3	4.3	5.1	4.4	5.1	4.3	4.8	5.0	4.3	2.5	2.9
	EVAP	093	164	256	283	418	499	469	517	395	276	131	109
	INSOL	261	217	287	199	225	270	366	317	268	267	275	212
	TM (1/10°C)	12.4	16.0	17.2	21.8	27.4	33.8	33.9	35.1	32.4	35.2	16.5	11.5
	RR (mm)	NT	TRC	TRC	03.5	00.3	NT	NT	02.9	NT	00.3	TRC	06.1

Année	paramètre	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
2008	TX (1/10°C)	18.3	21.3	26.3	31.9	36.0	39.1	44.9	46.6	38.5	30.1	22.1	18.6
	TN (1/10°C)	05.5	06.1	10.9	15.7	21.1	23.9	29.0	28.0	24.6	18.7	09.8	05.4
	H (%)	65	53	43	31	30	32	24	29	38	58	62	62
	V (m/s)	2.7	3.2	4.2	4.9	5.1	5.5	3.8	3.2	4.4	4.1	3.2	2.6
	EVAP	076	137	210	291	323	286	434	323	313	174	114	078
	INSOL	254	249	263	301	244	292	306	308	243	209	261	192
	TM (1/10°C)	11.9	13.7	18.6	23.8	28.5	31.5	37.0	35.6	31.6	24.4	16.0	11.4
	RR (mm)	05.7	TRC	01.2	NT	NT	00.4	NT	TRC	14.2	24.1	00.2	00.6

Légende :

TM = TEMPERATURE MOYENNE MONSUELLE

TX = TEMPERATURE MAXIMALE MENSUELLE

TN = TEMPERATURE MINIMALE MENSUELLE

H % = HUMIDIT2 MOYENNE MENSUELLE

RR= CUMUL DES PRECIPITATIONS

V (m/s)= VITESSE DU VENT MOYEN

EVAP= EVAPORATION

INSOL= INSOLATION

NT= NEANT

TRACE= PLUIE INFERIEURE A 0.1 mm

***= DONNEES MANQUANTES

WILAYA D'OUARGLA

EVALUATION DE LA POPULATION DE 1998-2008.

Source données 2008, résultats provisoires du TRC (RGPH 2008)

communes	population totale			population chef lieu			population agglomération secondaire			population des zones éparses		
	1998	2004	2008	1998	2004	2008	1998	2004	2008	1998	2004	2008
Ouargla	112 339	119 339	124 247	98 825	104 976	109 292	12 683	13 473	14 030	831	890	925
Rouissat	37 814	48 191	56 646	34 887	44 466	52 266	2 810	3 581	4 206	117	144	174
N'Goussa	13 344	15 137	16 465	4 723	5 357	5 827	7 910	8 973	9 761	711	807	877
Sidi-Khouiled	4 309	6 372	8 270	3 152	4 659	6 047	481	711	923	677	1 002	1 300
Ain-Beida	14 500	17 025	18 947	9 850	11 565	12 870	4 385	5 148	5 729	265	312	348
Hassi-B-Abdallah	3 693	4 396	4 937	3 588	4 271	4 797	0	0	0	105	125	140
El-Hadjira	12 927	14 246	15 200	7 639	8 418	8 981	4 280	4 717	5 032	1 008	1 111	1 187
El-Alia	6 746	7 641	8 303	3 855	4 367	4 745	2 114	2 395	2 602	777	879	956
Temacine	15 933	18 267	20 011	15 929	18 262	20 005	0	0	0	4	5	6
Blidet-Amor	12 135	13 520	14 529	8 986	10 012	10 758	3 069	3 419	3 674	80	89	97
Touggourt	32 940	36 384	38 877	32 858	36 293	38 781	0	0	0	82	91	96
Nezla	40 524	46 297	50 595	38 376	43 843	47 914	1 812	2 069	2 264	336	385	417
Tebesbest	29 840	32 761	34 866	29 831	32 748	34 852	0	0	0	9	13	14
Zaouia	15 381	18 288	20 526	10 081	18 288	20 526	5 300	0	0	0	0	0
Meggarine	10 996	12 525	13 661	8 660	9 865	10 760	2 336	2 660	2 901	0	0	0
Sidi-Slimane	6 822	7 422	7 851	3 355	3 650	3 861	3 467	3 772	3 990	0	0	0
Taibet	15 018	18 156	20 604	6 567	7 940	9 011	6 803	8 225	9 334	1 647	1 991	2 259
Bennaceur	7 808	9 244	10 346	7 361	8 714	9 753	0	0	0	447	530	593
M'Nagueur	11 243	12 934	14 201	4 693	5 399	5 927	851	980	1 076	5 699	6 555	7 198
Hassi-Messaoud	40 662	40 779	40 858	39 983	40 098	40 177	301	301	301	378	380	380
El-Borma	3 653	4 099	4 427	1 546	1 734	1 873	465	522	564	1 642	1 843	1 990
TOTAL	448 627	503 023	544 367	374 745	424 925	459 023	59 067	60 946	66 387	14 815	17 152	18 957

ANNEXE 2

LE FORMULAIRE DE QUESTIONS

Le formulaire de questions

Ce questionnaire est établi dans le cadre de préparation d'un mémoire de magistère (option : les établissements humains dans les villes arides et semi arides), intitulé :

Les espaces publics entre forme et pratiques dans les villes arides

« Cas des places de la ville d'Ouargla. »

-Ce questionnaire contient des questions sur différentes places à la ville de Ouargla

Nous rappelons que :

-ce questionnaire ne sera utilisé que pour la préparation de notre mémoire.

-cochez la question que vous sélectionnez.

Nous vous remercions de bien vouloir participer à cette enquête, L'aboutissement de ce travail dépend de votre aide et coopération, nous espérons avoir des questions claires et authentiques.

-Nous vous demandons de répondre aux questions rapidement, le plus naturellement et de la manière la plus intime possible pour vous.

Toutes vos réponses seront prises avec anonymat, **Merci beaucoup**

1-Age :

-entre 15 et 20ans - entre 21 et 30ans - entre 31 et 40ans

-entre 41 et 50ans - plus de 50ans

2-Sexe :

-Masculin - féminin

3-Niveau d'instruction

-sans -primaire -moyen

-secondaire -universitaire

4-Depuis quand vivez vous à Ouargla ?

-Moins de 5ans	<input type="text"/>	-Entre5 et 10 ans	<input type="text"/>
-Entre 10 ans et 15ans	<input type="text"/>	- Entre15 et 20 ans	<input type="text"/>
-plus de 20ans	<input type="text"/>		

5-vous habitez:

-proche de cette place	<input type="text"/>	- loin de cette place	<input type="text"/>
------------------------	----------------------	-----------------------	----------------------

• L'aspect formel

A la suite de chacune des propositions qui suivent entourez le chiffre correspondant à votre opinion. 1 correspond à pas du tout d'accord, 5 correspond à tout à fait d'accord. Les chiffres intermédiaires permettent de nuancer votre opinion.

6-Cette place est assez grande pour recevoir toutes les activités pratiquées

Pas du tout d'accord	<input type="text"/> 1 ☹️☹️	<input type="text"/> 2 ☹️	<input type="text"/> 3 😐	<input type="text"/> 4 😊	<input type="text"/> 5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	-----------------------------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	----------------------

7 -Je peux accéder à cette place facilement

Pas du tout d'accord	<input type="text"/> 1 ☹️☹️	<input type="text"/> 2 ☹️	<input type="text"/> 3 😐	<input type="text"/> 4 😊	<input type="text"/> 5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	-----------------------------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	----------------------

8-Cette place prend une situation stratégique dans le tissu urbain

Pas du tout d'accord	<input type="text"/> 1 ☹️☹️	<input type="text"/> 2 ☹️	<input type="text"/> 3 😐	<input type="text"/> 4 😊	<input type="text"/> 5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	-----------------------------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	----------------------

9- Les gens qui viennent d'ailleurs peuvent accéder à cette place aisément

Pas du tout d'accord	<input type="text"/> 1 ☹️☹️	<input type="text"/> 2 ☹️	<input type="text"/> 3 😐	<input type="text"/> 4 😊	<input type="text"/> 5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	-----------------------------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	----------------------

10- Je trouve le mobilier urbain dans cette place un mobilier adéquat

Pas du tout d'accord	<input type="text"/> 1 ☹️☹️	<input type="text"/> 2 ☹️	<input type="text"/> 3 😐	<input type="text"/> 4 😊	<input type="text"/> 5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	-----------------------------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	----------------------

11-Je préfère que cette place sera un peut grande pour mieux la pratiquée

Pas du tout d'accord	<input type="text"/> 1 ☹️☹️	<input type="text"/> 2 ☹️	<input type="text"/> 3 😐	<input type="text"/> 4 😊	<input type="text"/> 5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	-----------------------------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	----------------------

12-Je fréquente le plus cette place grâce à son image et sa forme

Pas du tout d'accord	<input type="text"/> 1 ☹️☹️	<input type="text"/> 2 ☹️	<input type="text"/> 3 😐	<input type="text"/> 4 😊	<input type="text"/> 5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	-----------------------------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	----------------------

13- Le gabarit du bâti qui entoure cette place est en équilibre avec la taille de la place

Pas du tout d'accord	<input type="text"/> 1 ☹️☹️	<input type="text"/> 2 ☹️	<input type="text"/> 3 😐	<input type="text"/> 4 😊	<input type="text"/> 5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	-----------------------------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	----------------------

14- je préfère le traitement minéral du sol qu'un traitement végétal

Traitement minéral (pavé) plus que le traitement végétal

Traitement végétal plus que le traitement minéral

15- je préfère la place fermée que la place ouverte pour l'utilisée en toute sécurité

La place fermée

La place semi-fermée

La place ouverte

• **L'aspect fonctionnel**

16-J'utilise cette place :

Journalièrement

Hebdomadairement

Mensuellement

Occasionnellement

17-J'utilise cette place :

Le matin

Le midi

Après midi

Le soir

La nuit

-les activités qui se déroulent dans cette place sont :

18-L'asseoir :

Usage faible

1

2

3

4

5

Usage intense

19-Rencontre

Usage faible

1

2

3

4

5

Usage intense

20-Loisir et jeu

Usage faible

1

2

3

4

5

Usage intense

21-Manifestation

Usage faible

1

2

3

4

5

Usage intense

22-Circulation et passage

Usage faible

1

2

3

4

5

Usage intense

23- Commerce

Usage faible

1

2

3

4

5

Usage intense

24- Information

Usage faible

1

2

3

4

5

Usage intense

25- Communication

Usage faible

1

2

3

4

5

Usage intense

26-Les activités que je pratique dans cette place sont :

S'asseoir	Rencontrer mes amis	Lire un journal	Jouer
Manifester	Reposer avec la famille	Célébrer	Informé

27-Je pense que les activités pratiqué sont adéquate

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😊 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

28-L'activité adjacente influe l'usage de la place positivement

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😊 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

29-Je préfère l'utilisation de cette place que la recherche d'autres lieux pour reposer

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😊 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

30- Je voie que cette place est une place conviviale

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😊 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

31-Cette place est une place conviviale grâce à sa situation dans la ville

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😊 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

32-Quelles sont les éléments que vous gênent dan la place ?

Le manque de mobilier	La chaleur excessive	Le bruit	Le manque d'espace vert	L'insécurité	Manque de propreté
-----------------------	----------------------	----------	-------------------------	--------------	--------------------

33-Ces éléments de gêne influencent l'usage de cette place

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😊 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

34-les habitants du quartier utilisent cette place parce qu'il n'y a pas d'autres lieu de repos proches.

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😊 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

35-j'utilise cette place parce qu'elle est proche de mon logement

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😊 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

Questions spéciales à la place des martyrs :

36-cette place sert les habitants du ksar seulement

-Oui	-Non
------	------

37-Vus à son rôle dans le ksar comme élément moteur de la vie sociale des habitants, l'activité commerciale n'est pas l'activité adéquate à cette place

Pas du tout d'accord 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 😊 4 😊 5 😊😊 Tout à fait d'accord

38- La surface de cette place est assez petite pour recevoir l'activité commerciale

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

39-le bâti qui entourent la place (la mosquée et la Zaouïa) participe à l'animer

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

40-Le marché des mobiles influence l'usage de cette place négativement

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

• L'appropriation

41-L'aménagement de cette place nous aide à pratiquer l'espace aisément

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

42-l'arrivé des autres personnes étrangers pour utilisé cette place nous gêne

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

43-cette place est utilisée seulement par les habitants de ce quartier

-Oui -Non

44-je me trouve toujours à l'aise lorsque j'utilise cette place

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

45-je connais la plupart des gens qui utilisent cette place

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

46-je peux contrôler tous ce que se passe dans cette place

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

47-Je peux utiliser cette place avec les autres facilement

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

48-Le mobilier de la place et sa forme me poussent pour l'utiliser

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

49- Il y a d'autres places que je peux les utiliser comme cette place

-Oui -Non

50-Si oui, les quelles.....

.....
.....

51-j'utilise tout le mobilier urbain de la place et je pratique tous les activités qui me sont accessibles

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

52-Je suis responsable sur la propreté et l'image de cette place

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

• L'aspect émotionnel

-Je fréquente cette place dans :

53-L'été :

Usage faible 1 2 3 4 5 Usage intense

54-L'automne :

Usage faible 1 2 3 4 5 Usage intense

55-L'hiver :

Usage faible 1 2 3 4 5 Usage intense

56-Le printemps

Usage faible 1 2 3 4 5 Usage intense

57- La nuit

Usage faible 1 2 3 4 5 Usage intense

58- Le jour

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

59-il y a un manque d'espace vert dans cette place

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

60- Au sein de cette place le bruit est un élément de gêne de personnes

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

61- l'ensablement aussi est un élément de gêne

Pas du tout d'accord 1 ☹☹ 2 ☹ 3 ☺ 4 ☺ 5 ☺☺ Tout à fait d'accord

62- Dans les périodes d'ensablement, on évite d'utiliser ces espaces

Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> 1 ☹️☹️	<input type="checkbox"/> 2 ☹️	<input type="checkbox"/> 3 😐	<input type="checkbox"/> 4 😊	<input type="checkbox"/> 5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	---------------------------------	-------------------------------	------------------------------	------------------------------	-------------------------------	----------------------

63- Je me sens bien sécurisé dans cette place

Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> 1 ☹️☹️	<input type="checkbox"/> 2 ☹️	<input type="checkbox"/> 3 😐	<input type="checkbox"/> 4 😊	<input type="checkbox"/> 5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	---------------------------------	-------------------------------	------------------------------	------------------------------	-------------------------------	----------------------

64- au sein de cette place, Il y a beaucoup de circulation qui gêne les usagers

Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> 1 ☹️☹️	<input type="checkbox"/> 2 ☹️	<input type="checkbox"/> 3 😐	<input type="checkbox"/> 4 😊	<input type="checkbox"/> 5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	---------------------------------	-------------------------------	------------------------------	------------------------------	-------------------------------	----------------------

65- durant le jour, on peut se protéger des rayons solaires facilement

Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> 1 ☹️☹️	<input type="checkbox"/> 2 ☹️	<input type="checkbox"/> 3 😐	<input type="checkbox"/> 4 😊	<input type="checkbox"/> 5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	---------------------------------	-------------------------------	------------------------------	------------------------------	-------------------------------	----------------------

66- dans cette place il y a assez d'ombre pour se protéger des rayons solaires

Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> 1 ☹️☹️	<input type="checkbox"/> 2 ☹️	<input type="checkbox"/> 3 😐	<input type="checkbox"/> 4 😊	<input type="checkbox"/> 5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	---------------------------------	-------------------------------	------------------------------	------------------------------	-------------------------------	----------------------

67- le mobilier d'éclairage artificiel est suffisant pour utiliser cette place dans la nuit

Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> 1 ☹️☹️	<input type="checkbox"/> 2 ☹️	<input type="checkbox"/> 3 😐	<input type="checkbox"/> 4 😊	<input type="checkbox"/> 5 😊😊	Tout à fait d'accord
----------------------	---------------------------------	-------------------------------	------------------------------	------------------------------	-------------------------------	----------------------

68- Y a-t-il d'autres éléments qui vous attirent pour utiliser cette place ?

.....

.....

.....

69- Que est ce que vous proposez comme aménagement pour cette place ?

.....

.....

.....

70- y-a-t-il d'autres activités qui se déroulent dans cette place ?

.....

.....

.....

71- y t il d'autres activités qui on peut les pratiquer dans cette place ?

.....

.....

.....

72- la ville de Ouargla fait face a un grand problème concernant la remontée des eaux de la nappe, voyez vous que ce phénomène influence la forme des places publiques et leur usage ?

.....

.....

.....

73- y a-t-il d'autres éléments qui vous gênent dans cette place ?

.....
.....
.....

Merci beaucoup.

الاستمارة

هذه الاستمارة معدة في إطار التحضير لرسالة ماجستير في الهندسة المعمارية للطالبة: غراز حليلة (شعبة: المؤسسات

البشرية في المناطق الجافة و الشبه جافة) تحت عنوان :

الفضاءات العمومية بين الشكل و الاستعمال في المناطق الجافة و الشبه جافة

(دراسة حالة الساحات العمومية بولاية ورقلة).

- هذه الاستمارة تحوي أسئلة خاصة بالساحات العمومية بولاية ورقلة.

- تذكير:

- هذه الاستمارة سوف تستعمل فقط في مجال البحث العلمي .

- يتم اختيار الإجابة بوضع علامة في x كان المناسب.

نشكركم جزيل الشكر على مساهمتكم القيمة، إن نجاح الدراسة و مصداقية العمل المنجز تعتمد على صدق

آرائكم و تعاونكم معنا.

نرجو منكم الإجابة على الأسئلة بطريقة سريعة و عادية

شكرا.

1- عمر:

- بين 15 و 20 سنة - بين 21 و 30 سنة - بين 31 و 40 سنة

- بين 41 و 50 سنة - أكثر من 50 سنة

2- الجنس:

- ذكر - أنثى

3- المستوى الدراسي:

- بدون - ابتدائي - متوسط

- ثانوي - جامعي

4- منذ متى و أنت مقيم بمدينة ورقلة ؟

<input type="text"/>	- بين 5 و 10 سنوات	<input type="text"/>	-أقل من 5 سنوات
<input type="text"/>	- بين 15 و 20 سنة	<input type="text"/>	-بين 10 و 15 سنة
<input type="text"/>		<input type="text"/>	- أكثر من 20 سنة

5- هل تسكن:

<input type="text"/>	- بعيد عن الساحة	<input type="text"/>	- بالقرب من الساحة
----------------------	------------------	----------------------	--------------------

الشكل

- بعد كل اقتراح من الاقتراحات التالية ضع علامة على الرقم الموافق لاختيارك، الرقم 1 يقابل أنك غير موافق تماما، الرقم 5 يقابل أنك موافق تماما، الأرقام في الوسط تساعدك على تحديد اختيارك بطريقة دقيقة

6- مساحة هذه الساحة كافية لممارسة كل النشاطات بسهولة؟

موافق	<input type="text"/> 5 ☺☺	<input type="text"/> 4 ☺	<input type="text"/> 3 ☺	<input type="text"/> 2 ☹	<input type="text"/> 1 ☹☹	غير موافق
-------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------

7- يمكنني الوصول إلى هذه الساحة بكل سهولة

موافق	<input type="text"/> 5 ☺☺	<input type="text"/> 4 ☺	<input type="text"/> 3 ☺	<input type="text"/> 2 ☹	<input type="text"/> 1 ☹☹	غير موافق
-------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------

8- هذه الساحة تأخذ مكان استراتيجي في المدينة؟

موافق	<input type="text"/> 5 ☺☺	<input type="text"/> 4 ☺	<input type="text"/> 3 ☺	<input type="text"/> 2 ☹	<input type="text"/> 1 ☹☹	غير موافق
-------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------

9- الأشخاص القادمون من أماكن أخرى بإمكانهم الوصول إلى هذه الساحة بسهولة

موافق	<input type="text"/> 5 ☺☺	<input type="text"/> 4 ☺	<input type="text"/> 3 ☺	<input type="text"/> 2 ☹	<input type="text"/> 1 ☹☹	غير موافق
-------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------

10- أرى أن التجهيز العمراني (أثاث الجلوس، تجهيزات الانارة...إلخ) لهذه الساحة هو تجهيز مناسب

موافق	<input type="text"/> 5 ☺☺	<input type="text"/> 4 ☺	<input type="text"/> 3 ☺	<input type="text"/> 2 ☹	<input type="text"/> 1 ☹☹	غير موافق
-------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------

11- أفضل لو أن هذه الساحة كانت أكبر حتى يمكننا استعمالها بسهولة أكثر

موافق	<input type="text"/> 5 ☺☺	<input type="text"/> 4 ☺	<input type="text"/> 3 ☺	<input type="text"/> 2 ☹	<input type="text"/> 1 ☹☹	غير موافق
-------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------

12- أفضل استعمال هذه الساحة أكثر من أي ساحة أخرى بسبب شكلها و تجهيزاتها

موافق	<input type="text"/> 5 ☺☺	<input type="text"/> 4 ☺	<input type="text"/> 3 ☺	<input type="text"/> 2 ☹	<input type="text"/> 1 ☹☹	غير موافق
-------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------

13- إن ارتفاعات المباني المحيطة بالساحة تتوازن مع حجم الساحة

موافق	<input type="text"/> 5 ☺☺	<input type="text"/> 4 ☺	<input type="text"/> 3 ☺	<input type="text"/> 2 ☹	<input type="text"/> 1 ☹☹	غير موافق
-------	---------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------

14- أفضل أن تكون أرضية هذه الساحة أرضية عشبية أكثر منها مبلطة

<input type="text"/>	أرضية مبلطة أكثر منها عشبية
----------------------	-----------------------------

<input type="text"/>	أرضية عشبية أكثر منها مبلطة
----------------------	-----------------------------

15- بالنسبة لنوع الساحة، فأنا أفضل:

الساحة المفتوحة	الساحة النصف مغلقة	الساحة المغلقة
-----------------	--------------------	----------------

الاستعمال

16- أستعمل هذه الساحة :

يومية	أسبوعيا	شهريا	قليلا ما
-------	---------	-------	----------

17- أستعمل هذه الساحة:

الصباح	الظهر	بعد الظهر	المساء	الليل
--------	-------	-----------	--------	-------

-النشاطات الممارسة بهذه الساحة:

18- الجلوس:

استعمال ضعيف	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹	استعمال ضعيف
-----------------	------	-----	-----	-----	------	-----------------

19- الالتقاء:

استعمال ضعيف	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹	استعمال ضعيف
-----------------	------	-----	-----	-----	------	-----------------

20- اللعب:

استعمال ضعيف	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹	استعمال ضعيف
-----------------	------	-----	-----	-----	------	-----------------

21- التجمع و التظاهر

استعمال ضعيف	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹	استعمال ضعيف
-----------------	------	-----	-----	-----	------	-----------------

22- الانتقال و الحركة

استعمال ضعيف	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹	استعمال ضعيف
-----------------	------	-----	-----	-----	------	-----------------

23- التجارة

استعمال ضعيف	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹	استعمال ضعيف
-----------------	------	-----	-----	-----	------	-----------------

24- الاستعلام

استعمال ضعيف	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹	استعمال ضعيف
-----------------	------	-----	-----	-----	------	-----------------

25- تبادل المعلومات

استعمال ضعيف	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹	استعمال ضعيف
-----------------	------	-----	-----	-----	------	-----------------

26- النشاطات التي أمارسها في هذه الساحة هي:

اللعب	قراءة الجريدة	الالتقاء مع الأصدقاء	الجلوس
الاستعلام	الاحتفال	التنزه مع العائلة	التظاهر

27- أظن أن النشاطات الممارسة هي نشاطات مناسبة

غير موافق 1 ☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 موافق

28- إن النشاطات المحيطة بالساحة هي نشاطات تزيد من حيوية الساحة

غير موافق 1 ☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 موافق

29- أفضل استعمال هذه الساحة من البحث عن أخرى

غير موافق 1 ☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 موافق

30- هذه الساحة هي ساحة حيوية

غير موافق 1 ☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 موافق

31- موقع الساحة في النسيج العمراني أثر إيجابيا على حيويتها

غير موافق 1 ☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 موافق

32- ما هي أكثر الأشياء التي تزعجكم بالساحة

انعدام الأمن	قلة النظافة	قلة النباتات	الفوضى	الحرارة المرتفعة	نقص التجهيز
--------------	-------------	--------------	--------	------------------	-------------

33- عناصر الإزعاج هذه تؤثر على استعمال هذه الساحة

غير موافق 1 ☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 موافق

34- سكان الحي يستعملون هذه الساحة لعدم وجود أخرى قريبة

غير موافق 1 ☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 موافق

35- أستعمل هذه الساحة لقربها من مكان سكني

غير موافق 1 ☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 موافق

أسئلة خاصة بساحة الشهداء:

36- هذه الساحة تخدم سكان القصر فقط

لا- نعم -

37- نظرا للدور الأساسي الذي تلعبه هذه الساحة كمحرك للحياة الاجتماعية في القصر ، فإن الوظيفة التجارية ليست بالوظيفة المناسبة

غير موافق 1 ☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 موافق

38- مساحة الساحة أصغر من أن تتحمل الوظيفة التجارية

غير موافق 1 ☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 موافق

39- إن المباني المحيطة بالساحة (كالمسجد و الزاوية) تساهم في زيادة نشاط الساحة

غير موافق 1 ☹️ 2 ☹️ 3 😐 4 😊 5 😊😊 موافق

40- إن سوق الموبايل له تأثير سلبي على استعمال الساحة

غير موافق 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 ☹️ 4 😊 5 😊😊 موافق

الامتلاك

41- إن تجهيز هذه الساحة يساعدنا على ممارسة كل النشاطات بسهولة

غير موافق 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 ☹️ 4 😊 5 😊😊 موافق

42- إن قدوم أشخاص غرباء لاستعمال هذه الساحة يزعجنا

غير موافق 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 ☹️ 4 😊 5 😊😊 موافق

43- إن هذه الساحة تستعمل فقط من طرف سكان هذا الحي

لا-

- نعم

44- أشعر دائما بالراحة عند استعمالي لهذه الساحة

غير موافق 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 ☹️ 4 😊 5 😊😊 موافق

45- أنا أعرف كل مستعملين هذه الساحة

غير موافق 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 ☹️ 4 😊 5 😊😊 موافق

46- أستطيع أن أراقب كل ما يدور بهذه الساحة بسهولة

غير موافق 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 ☹️ 4 😊 5 😊😊 موافق

47- أستطيع أن أستعمل هذه الساحة مع الآخرين بكل راحة

غير موافق 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 ☹️ 4 😊 5 😊😊 موافق

48- شكل الساحة و تجهيزها يحفزاني على استعمالها

غير موافق 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 ☹️ 4 😊 5 😊😊 موافق

49- توجد ساحات أخرى أستعملها بنفس الطريقة

لا-

- نعم

50- إذا كان يوجد، فما هي.....

.....

51- أستعمل كل تجهيز الساحة أمارس كل الوظائف المتوفرة

غير موافق 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 ☹️ 4 😊 5 😊😊 موافق

52- أنا مسؤول عن نظافة هذه الساحة

غير موافق 1 ☹️☹️ 2 ☹️ 3 ☹️ 4 😊 5 😊😊 موافق

- أتردد على هذه الساحة في :

53- الصيف

استعمال ضعيف	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹
-----------------	------	-----	-----	-----	------

54- الخريف

استعمال ضعيف	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹
-----------------	------	-----	-----	-----	------

55- الشتاء

استعمال ضعيف	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹
-----------------	------	-----	-----	-----	------

56- الربيع

استعمال ضعيف	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹
-----------------	------	-----	-----	-----	------

57- الليل

استعمال ضعيف	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹
-----------------	------	-----	-----	-----	------

58- النهار

استعمال ضعيف	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹
-----------------	------	-----	-----	-----	------

59- هناك نقص بالنباتات في هذه الساحة

موافق	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹
-------	------	-----	-----	-----	------

60- إن الفوضى عامل إزعاج لمستعملي هذه الساحة

موافق	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹
-------	------	-----	-----	-----	------

61- إن الرياح المحملة بالرمل أيضا عامل إزعاج لمستعملي هذه الساحة

موافق	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹
-------	------	-----	-----	-----	------

62- عند هبوب الرياح المحملة بالرمل، نحن نتقاضي استعمال هذه الساحة

موافق	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹
-------	------	-----	-----	-----	------

63- أحس بأنني مؤمن جيدا بهذه الساحة

موافق	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹
-------	------	-----	-----	-----	------

64- يوجد الكثير من الحركة في هذه الساحة

موافق	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹
-------	------	-----	-----	-----	------

65- خلال النهار يمكننا الاحتماء من أشعة الشمس بكل سهولة

موافق	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹
-------	------	-----	-----	-----	------

66- في هذه الساحة يوجد الظل الكافي للاحتماء من أشعة الشمس

موافق	5 ☺☺	4 ☺	3 ☺	2 ☹	1 ☹☹
-------	------	-----	-----	-----	------

67- إن الإنارة الاصطناعية كافية لإنارة الساحة للاستعمال الليلي

موافق

5 ☺☺

4 ☺

3 ☺

2 ☹

1 ☹☹

غير موافق

68- ماذا تقترح كتجهيز لهذه الساحة؟

.....
.....
.....

69- هل هناك نشاطات أخرى تمارس هنا بالساحة

.....
.....
.....

70- ما هي النشاطات الممكن إدخالها على الساحة

.....
.....
.....

71- إن مدينة ورقلة تعاني من ظاهرة صعود المياه، هل ترون أن هذه الظاهرة تؤثر على شكل و استعمال للساحة

.....
.....
.....

72- هل توجد ساحات أخرى تفضل الذهاب إليها

.....
.....
.....

73- ما هي أكثر الأشياء التي تزعجكم بهذه الساحة؟

.....
.....
.....

شكرا جزيلا.

ANNEXE 3

SCHÉMA

D'ENTREVUE

Schéma d'entrevue ; avec le concepteur.

Formulaire d'interview ; avec l'architecte ;

À propos la place : / ville de Ouargla.

Le :, à.....h.

À :Ouargla.

Bonjour ; je suis étudiante en magistère / département d'architecture à l'université Mohammed Khaider de Biskra; je vous remercie de bien vouloir me consacrer un peu de votre temps. Je viens vous interviewer dans le cadre d'une recherche portant sur «l'usage des places publiques à Ouargla». Et surtout les places conçue et suivie par votre bureau d'étude.

Tous ce que vous dites ; sera prit avec anonymat, **Merci beaucoup.**

1-C'est quoi une place publique ? Et c'est quoi son rôle ?

.....
.....
.....
.....

2-Quel intérêt donnez-vous à ce genre d'espace public ?

.....
.....
.....

3-Comment voyez-vous les places publiques à Ouargla ?

.....
.....
.....
.....

4-êtes-vous satisfaits de leur état ?

.....
.....

5-Quels sont les facteurs responsables sur cette situation ?

.....
.....
.....

6-Comment commencez-vous la conception de votre projet ?

.....
.....
.....
.....

7-Est-ce-que vous prenez en considération la société quelle va recevoir votre conception et ses traditions?

.....
.....
.....

8-Quelles sont les difficultés que vous rencontrez lors de la conception d'une place publique ?

.....
.....
.....
.....

9-Quelle sont les vrais facteurs qui ont dirigé vers cet état ?

.....
.....
.....

10-En tant qu'architecte, quelle est la forme et les dimensions adéquates à une place publique ?

.....
.....
.....

11-Comment adaptez-vous l'aménagement et le traitement adéquats à la place publique ?

.....
.....
.....
.....

12-Quelle sont vos tâches envers ces espaces ?

.....
.....
.....

13-Dans une ville aride comme le cas de la ville d'Ouargla, et avec un climat chaud et sec, comment vous faites pour trouvez les meilleurs solutions afin d'offrir le confort nécessaire ?

.....
.....
.....
.....

14-À votre avis, quels sont les contraintes physique qui influent l'usage de la place public ?

.....
.....
.....
.....

15-Quel est le responsable sur l'aménagement, l'entretien et l'embellissement d'une place publique ?

.....
.....

.....
.....

16-Si on veut parler de maitre d'ouvrage, lors de la conception, vous êtes imposés par des modifications et des changements de son part (le maitre d'ouvrage), A quel point vous essayez de suivre ses instructions mêmes si elles ne sont pas justes ?

.....
.....
.....
.....

17-pendant la consultation de votre projet avec le maitre d'ouvrage, est-ce-que vous touchez son intérêt par le projet ?

.....
.....
.....
.....

18-Comment peut-on améliorer les places publiques dans une ville aride particulièrement à Ouargla et les rendre vivantes, et plus fréquentables par les usagers?

.....
.....
.....
.....

19-Et comment faire ; face aux conditions climatiques ?

.....
.....
.....
.....

20-Dernier mot ou Autres choses, vous voulez l'ajouter :

.....
.....
.....
.....

Merci beaucoup.

Schéma d'entrevue ; avec le maitre d'ouvrage.

Formulaire d'interview ; avec Mr;.....,

À propos la place : / ville de Ouargla.

Le :.....,à.....h.

À :.....Ouargla.

Bonjour ; je suis étudiante en magistère / département d'architecture à l'université Mohammed Khaider de Biskra; je vous remercie de bien vouloir me consacrer un peu de votre temps. Je viens vous interviewer dans le cadre d'une recherche portant sur «les places publiques dans la ville d'Ouargla. »

Tous ce que vous dites ; sera pris avec anonymat, **Merci beaucoup.**

1-A votre avis ; c'est quoi une place publique ? Comment vous la voyez ?

.....
.....
.....
.....

2-Comment voyez-vous les places publiques à Ouargla ?

.....
.....
.....
.....

3- êtes-vous satisfaits de leur état ?

.....
.....
.....

4-Quelle sont les vrais facteurs qui ont dirigé vers cet état ?

.....
.....
.....

5-Pensez-vous que la morphologie d'une place autrement dit sa forme ses dimensions et son aménagement peuvent influencer les modes et les intensités d'usage ?

.....
.....
.....

5-Pensez vous que les contraintes climatiques participent à cette situation ?

.....
.....
.....

6-A votre avis, l'entretien et l'embellissement de ces espaces est la tache de qui ?

.....
.....
.....

7-Donc quelle est votre responsabilité envers ce genre d'espace ?

.....
.....
.....
.....

8-quelles sont les étapes de conception d'un projet architectural (particulièrement la place publique)

.....
.....

.....
.....
.....
.....

9-Pendant la conception du projet, est-ce-que vous prenez en considération les caractéristiques de la société qu'elle va recevoir le projet ?

.....
.....
.....
.....

10-Après la conception du projet architectural pensez vous que vous avez le droit de faire des changements sur le projet sans prendre en considération le point de vue de l'architecte ?

.....
.....
.....
.....

11-Sur quelle base faites vous ses changements ; est ce qu'après une recherche, une consultation, ou vous vous basez sur vos capacités et expériences personnelles

.....
.....
.....
.....

12-En cas d'un conflit avec le concepteur sur une forme ou un détail, à qui revient le dernier mot ? À vous ou bien au concepteur ? et pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

13-Dans le coté de finance et de budget ; Est-ce que vous avez spécifié un budget pour les opérations les place publique (réalisation, entretien) ?

.....
.....
.....
.....

14-Dans la dernière décennie, on a vu que l'état a proposé plusieurs projets d'embellissement et d'implantation des nouvelles places publiques dans les villes algériennes, peut-on considéré que ces espaces prennent finalement une place dans le souci de l'état ?

.....
.....

.....
.....

15-Quelle est la politique suivie par l'état à propos de ces espaces ?

.....
.....
.....

16-Est-ce que l'état s'occupe vraiment des espaces publics, des places publiques ? Et comment ?

.....
.....
.....

17-Comment peut-on améliorer les places publiques dans une ville aride particulièrement à Ouargla et comment peut on les rendre vivantes, et plus fréquentables par les usagers ?

.....
.....
.....
.....

18-Dernier mot ou Autres choses voulez vous l'ajouter :

.....
.....
.....
.....

Merci beaucoup.

ANNEXE 4

LA GRILLE
D'OBSERVATION

La grille d'observation : La place des martyrs :

Date : 11/06/2011.

Température : 31,5°

Humidité de l'air : 32%

Vent : 5,5 m/s

L'activité	La catégorie	La période				observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h	
S'asseoir	Homme	2	1	1	5	-faible usage pendant la journée sauf le soir . -la circulation se diminue dans le matin et s'augmente dans le soir. -L'absence totale de la fréquentation féminine dans cette place
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	1	1	1	4	
Circulation/passage	Homme	3	2	2	5	
	Femme	3	2	2	3	
	enfant	2	1	1	3	
Rencontre	Homme	2	1	1	5	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	2	1	1	4	
Jeu et loisir	Homme	1	1	1	2	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	2	1	1	4	

Date : 20/09/2011.

Température : 31,6°

Humidité de l'air : 38%

Vent : 4,4 m/s

L'activité	La catégorie	La période				observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h	
S'asseoir	Homme	2	1	1	5	-faible usage pendant la journée sauf le soir . -la circulation se diminue dans le matin et s'augmente dans le soir. -L'absence totale de la fréquentation féminine dans cette place
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	1	1	1	4	
Circulation/passage	Homme	3	2	2	5	
	Femme	4	1	3	3	
	enfant	3	2	2	5	
Rencontre	Homme	2	2	4	5	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	2	1	1	3	
Jeu et loisir	Homme	1	1	1	5	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	3	2	2	5	

Date : 10/12/2011

Humidité de l'air :62%

Température : 11,4°

Vents : 2,6 m/s

L'activité	La catégorie	La période					observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h		
S'asseoir	Homme	2	3	3	5	-Usage intense dans le soir afin d'éviter la chaleur excessive ; -Absence totale de la fréquentation féminine.	
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	2	1	1	2		
Circulation/passage	Homme	5	4	4	4	-Absence totale de la fréquentation féminine.	
	Femme	4	2	2	4		
	enfant	4	3	4	4		
Rencontre	Homme	3	4	4	3		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	4	2	2	3		
Rencontre	Homme	1	1	1	3		
	Femme	1	1	1	3		
	enfant	1	1	1	1		
Jeu et loisir	Femme	1	1	1	1		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	3	3	5	3		

Date : 15/03/2012

Humidité de l'air : 43%

Température : 18,6°

Vents : 4,2 m/s

L'activité	La catégorie	La période					observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h		
S'asseoir	Homme	5	3	4	5	-Usage intense dans le soir afin d'éviter la chaleur excessive ; -Absence totale de la fréquentation féminine.	
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	4	3	4	5		
Circulation/passage	Homme	5	4	5	5	-Absence totale de la fréquentation féminine.	
	Femme	5	5	5	5		
	enfant	4	4	3	5		
Rencontre	Homme	4	2	5	5		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	3	3	5	5		
Jeu et loisir	Homme	2	2	2	5		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	5	4	4	5		

-L'échelle se varie de 1 à 5 dont :

- 1 correspond à usage très faible ; 2 correspond à usage faible, 3 correspond à usage moyen, 4 correspond à usage intense ; 5 correspond à usage très intense.

Note : on prend les notes en 4 périodes :

-le matin : de 8h à 12h, -le midi : de 12h à 14h, -L'après midi : de 14h à 17h, -Le soir : de 17h à 19h

La grille d'observation : La place de la république :

Date : 12/06/2011.

Température : 31,5°

Humidité de l'air : 32%

Vent : 5,5 m/s

L'activité	La catégorie	La période					observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	De 17h à 19h		
S'asseoir	Homme	1	1	1		5	-faible usage dans les mois chauds pendant la journée sauf le soir. -La circulation est intense toute la journée puisque la place est proche aux lieux de travail et à une école primaire.
	Femme	1	1	1		1	
	enfant	1	1	1		3	
Circulation/passage	Homme	3	2	2		5	
	Femme	2	2	2		3	
	enfant	1	1	1		2	
Rencontre	Homme	1	1	1		5	
	Femme	1	1	1		1	
	enfant	1	1	1		3	
Jeu et loisir	Homme	1	1	1		5	
	Femme	1	1	1		1	
	enfant	1	1	1		3	

Date : 21/09/2011.

Température : 31,6°

Humidité de l'air : 38%

Vent : 4,4 m/s

L'activité	La catégorie	La période					observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	De 17h à 19h		
S'asseoir	Homme	3	2	2		5	-Vue à sa situation (dans le triangle militaire) dans la ville l'usage en matin et très faible -La circulation est intense toute la journée puisque la place est proche aux lieux de travail et à une école primaire.
	Femme	1	1	1		1	
	enfant	1	1	2		3	
Circulation/passage	Homme	4	3	3		5	
	Femme	3	3	4		3	
	enfant	4	4	4		3	
Rencontre	Homme	3	1	1		5	
	Femme	1	1	1		1	
	enfant	2	1	1		5	
Jeu et loisir	Homme	1	1	1		5	
	Femme	1	1	1		1	
	enfant	1	1	1		3	

Date : 12/12/2011

Humidité de l'air :62%

Température : 11,4°

Vents : 2,6 m/s

L'activité	La catégorie	La période					observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à19h		
S'asseoir	Homme	2	3	3	4	4	-absence de la fréquentation féminine. -usage faible dans le soir.
	Femme	1	1	1	1	1	
	enfant	1	1	1	1	3	
Homme	4	3	4	4	5		
Femme	3	3	4	4	3		
Circulation/passage	enfant	4	4	4	4	2	
	Homme	4	2	4	4	4	
	Femme	1	1	1	1	1	
Rencontre	enfant	2	2	2	2	3	
	Homme	1	1	1	1	2	
	Femme	1	1	1	1	1	
Jeu et loisir	Femme	1	1	1	1	1	
	enfant	2	1	2	2	2	

Date : 17/03/2012

Humidité de l'air : 43%

Température :18,6°

Vents : 4,2 m/s

L'activité	La catégorie	La période					observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à19h		
S'asseoir	Homme	4	2	4	5	-absence de la fréquentation féminine.	
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	3	2	4	4		
Homme	4	4	4	5			
Femme	3	4	4	3			
Circulation/passage	enfant	3	4	4	4		
	Homme	3	2	3	5		
	Femme	1	1	1	1		
Rencontre	enfant	1	2	3	4		
	Homme	2	2	3	5		
	Femme	1	1	1	1		
Jeu et loisir	Homme	2	2	3	5		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	3	2	3	4		

La grille d'observation : La place de Palestine :

Date : 12/06/2011.

Température : 31,5°

Humidité de l'air : 32%

Vent : 5,5 m/s

L'activité	La catégorie	La période					observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h		
S'asseoir	Homme	2	1	1	5		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	1	1	1	4		
Circulation/passage	Homme	4	2	1	5		
	Femme	2	1	1	3		
	enfant	2	1	1	3		
Rencontre	Homme	2	1	1	5		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	1	1	1	1		
Jeu et loisir	Homme	1	1	1	3		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	2	1	1	5		

Date : 22/09/2011.

Température : 31,6°

Humidité de l'air : 38%

Vents : 4,4 m/s

L'activité	La catégorie	La période					observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h		
S'asseoir	Homme	4	3	3	5		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	3	2	2	5		
Circulation/passage	Homme	5	5	5	5		
	Femme	5	4	4	5		
	enfant	4	4	5	5		
Rencontre	Homme	4	3	4	5		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	2	1	1	5		
Jeu et loisir	Homme	3	3	2	3		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	2	1	3	5		

Date : 13/12/2011

Humidité de l'air : 62%

Température : 11,4°

Vents : 2,6 m/s

L'activité	La catégorie	La période				observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h	
S'asseoir	Homme	2	3	3	4	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	2	2	2	4	
Circulation/passage	Homme	4	5	5	4	
	Femme	3	3	3	1	
	enfant	4	3	4	2	
Rencontre	Homme	4	2	4	3	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	2	2	3	3	
Jeu et loisir	Homme	1	1	1	2	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	2	2	5	2	

Date : 19/03/2012

Humidité de l'air : 43%

Température : 18,6°

Vents : 4,2 m/s

L'activité	La catégorie	La période				observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h	
S'asseoir	Homme	4	4	4	5	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	3	2	4	4	
Circulation/passage	Homme	4	4	4	5	
	Femme	3	4	4	4	
	enfant	3	4	4	4	
Rencontre	Homme	3	3	5	5	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	2	1	1	3	
Jeu et loisir	Homme	1	1	2	2	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	3	2	4	5	

La grille d'observation : La place de la galerie :

Date : 13/06/2011.

Température : 31,5°

Humidité de l'air : 32%

Vent : 5,5 m/s

L'activité	La catégorie	La période				observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à19h	
S'asseoir	Homme	3	2	2	5	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	1	1	1	1	
Circulation/passage	Homme	3	2	2	5	
	Femme	3	2	2	4	
	enfant	2	1	1	2	
Rencontre	Homme	2	1	1	5	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	1	1	1	1	
Jeu et loisir	Homme	1	1	1	2	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	1	1	1	2	

Date : 23/09/2011.

Température : 31,6°

Humidité de l'air : 38%

Vents : 4,4 m/s

L'activité	La catégorie	La période				observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à19h	
S'asseoir	Homme	4	3	4	5	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	2	2	2	2	
Circulation/passage	Homme	5	5	5	5	
	Femme	5	5	5	5	
	enfant	4	3	3	4	
Rencontre	Homme	4	3	4	5	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	2	1	2	2	
Jeu et loisir	Homme	2	2	4	4	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	2	2	2	2	

Date : 15/12/2011

Humidité de l'air : 62%

Température : 11,4°

Vents : 2,6 m/s

L'activité	La catégorie	La période					observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h		
S'asseoir	Homme	5	4	5	3		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	2	2	2	1		
Circulation/passage	Homme	5	5	5	3		
	Femme	5	5	4	1		
	enfant	4	4	4	1		
	Homme	4	5	5	3		
	Femme	1	1	1	1		
Rencontre	enfant	2	2	3	1		
	Homme	2	2	3	1		
	Femme	1	1	1	1		
Jeu et loisir	Femme	1	1	1	1		
	enfant	2	2	2	1		

Date : 20/03/2012

Humidité de l'air : 43%

Température : 18,6

Vents : 4,2 m/s

L'activité	La catégorie	La période					observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h		
S'asseoir	Homme	5	5	5	5		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	3	3	4	3		
Circulation/passage	Homme	5	5	5	5		
	Femme	5	5	5	5		
	enfant	4	4	4	3		
	Homme	5	4	5	5		
	Femme	1	1	1	1		
Rencontre	enfant	4	4	4	3		
	Homme	3	3	4	4		
	Femme	1	1	1	1		
Jeu et loisir	Femme	1	1	1	1		
	enfant	3	3	3	3		

La grille d'observation : La place de la victoire :

Date : 13/06/2011.

Température : 31,5°

Humidité de l'air : 32%

Vent : 5,5 m/s

L'activité	La catégorie	La période				observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h	
S'asseoir	Homme	1	1	1	4	
	Femme	1	1	1	3	
	enfant	2	1	1	2	
Circulation/passage	Homme	1	1	1	1	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	1	1	1	1	
Rencontre	Homme	1	1	1	4	
	Femme	1	1	1	3	
	enfant	2	1	1	2	
Jeu et loisir	Homme	1	1	1	2	
	Femme	1	1	1	3	
	enfant	2	1	1	2	

Date : 25/09/2011.

Température : 31,6°

Humidité de l'air : 38%

Vent : 4,4 m/s.

L'activité	La catégorie	La période				observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h	
S'asseoir	Homme	1	1	3	5	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	3	2	2	3	
Circulation/passage	Homme	1	1	1	1	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	1	1	1	1	
Rencontre	Homme	1	1	3	4	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	2	2	4	4	
Jeu et loisir	Homme	1	1	3	5	
	Femme	1	1	1	1	
	enfant	3	2	3	5	

Date : 17/12/2011

Humidité de l'air : 62%.

Température : 11,4°

Vents : 2,6 m/s

L'activité	La catégorie	La période					observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h		
S'asseoir	Homme	1	1	5	3		
	Femme	1	1	4	1		
	enfant	2	2	4	2		
Circulation/passage	Homme	1	1	1	1		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	1	1	1	1		
	Homme	1	1	3	4		
Rencontre	Femme	1	1	3	1		
	enfant	2	1	5	4		
	Homme	1	1	3	5		
Jeu et loisir	Femme	1	1	1	1		
	enfant	3	2	5	2		

Date : 23/03/2012

Humidité de l'air : 43%

Température : 18,6°

Vents : 4,2 m/s

L'activité	La catégorie	La période					observation
		De 08h à 12h	De 12h à 14h	De 14h à 17h	DE 17h à 19h		
S'asseoir	Homme	1	1	4	5		
	Femme	1	1	3	4		
	enfant	2	2	5	5		
Circulation/passage	Homme	1	1	1	1		
	Femme	1	1	1	1		
	enfant	1	1	1	1		
	Homme	1	1	4	5		
Rencontre	Femme	1	1	3	3		
	enfant	2	2	5	5		
	Homme	1	1	3	5		
Jeu et loisir	Femme	1	1	1	1		
	enfant	4	2	4	5		

ANNEXE 5

LES CARACTÉRISTIQUES ET LES
MUTATIONS DES MAISONS
KSOURIENNES

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Travaux publics, de l'Aménagement

وزارة الأشغال العمومية وتهيئة

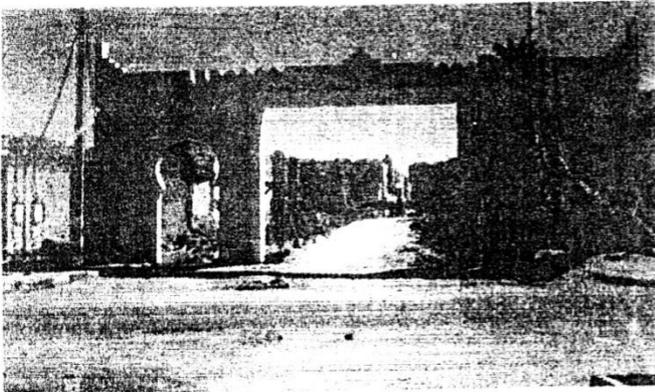
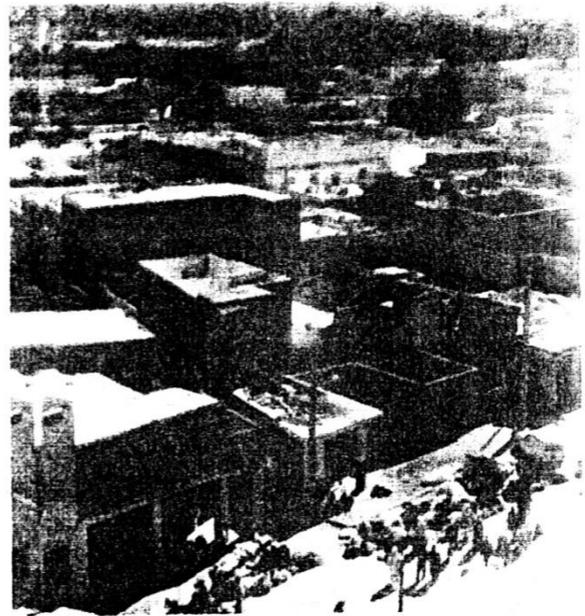
du Territoire, de l'environnement et de l'Urbanisme

الإقليم والبيئة والعمران

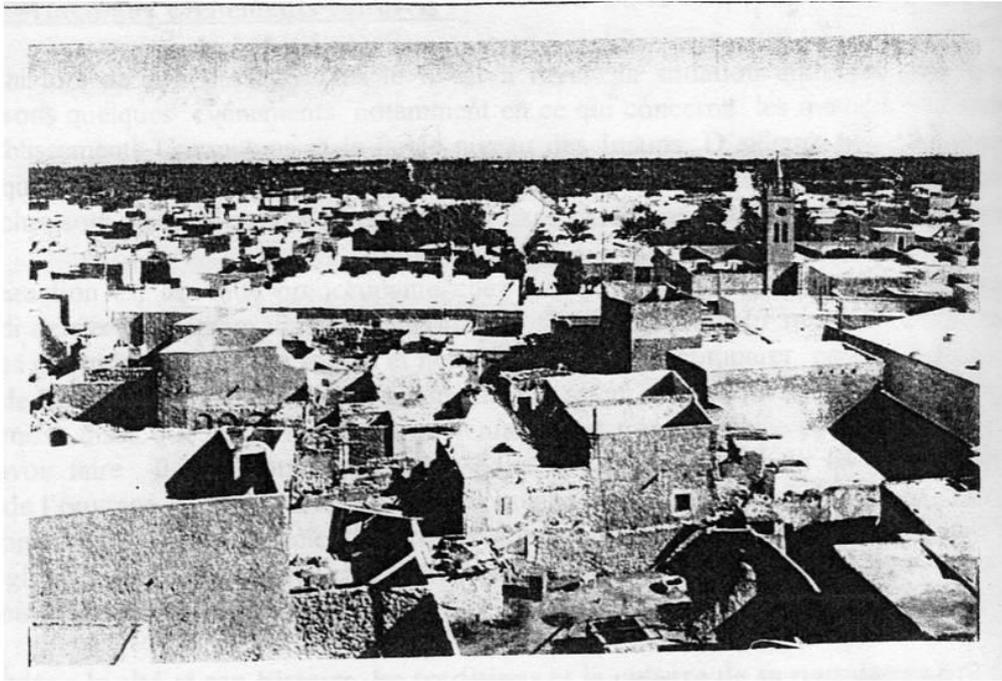
Agence Nationale d'Aménagement du Territoire

الوكالة الوطنية للتهيئة العمرانية

ETUDE DE REHABILITATION DU KSAR DE OUARGLA



30 , Avenue Mohamed FELLAH - Kouba - Alger Tel : 68.78.21 - 68.78.30 à 39
Fax : 68.85.03 - Telex : 62369 ANAT / DZ



RAPPORT COMPLEMENTAIRE
A LA PHASE - II -



**C / LES CARACTERISTIQUES ET LES
MUTATIONS DES MAISONS K'SOURIENNES**

Comme étant la cellule de base du tissu urbain , la maison K'sourienne avec ses particularités architecturales , son organisation spatiale typique, ses éléments architectoniques et ses différents espaces , a été toujours considérée comme l'une des principales richesses et l'élément déterminant de toute la beauté discrète du K'sar

De ce fait on ne peut pas prétendre parler de la richesse et de l'importance du K'sar sans passer en revue la maison K'sourienne dans le but de dévoiler son secret et la consistance de son répertoire architectural

En effet, la maison K'sourienne malgré les différentes formes et tailles des parcelles et lieu d'implantation dans les trois quartiers , elle a gardé le même principe d'organisation spatiale et les mêmes caractéristiques architecturales .

Les mutations sociales , l'évolution des besoins de la population , et les exigences des nouvelles conditions de vie étaient à l'origine des transformations et des modifications qu'a subies un nombre important des maisons traditionnelles , parfois de manière anarchique.

Ces transformations ont concerné de manière générale, les aspects liés principalement à :

- L'organisation spatiale de la maison K'sourienne ,
- L'évolution de l'espace habitable traditionnel et typique de la maison ancienne ,
- La typologie architecturale des constructions,
- L'introduction de nouveaux matériaux de construction .

Cette évolution de la maison K'sourienne a dégagé « trois grands types » à savoir :

- Les maisons K'souriennes traditionnelles typiques qui ont préservé leur cachet traditionnel ,
- Les maisons reconstruites et rénovées avec des modifications partielles ,
- Les maisons construites récemment avec de nouveaux matériaux de construction et suivant une nouvelle typologie sans références historiques .

A partir de cette typologie , le choix des maisons à relever , a été arrêté afin de :

- Mettre en évidence les caractéristiques et la consistance du répertoire architectural des maisons traditionnelles typiques du K'sar :

- Principe d'organisation spatiale ,
- Différents espaces de la maison ,
- Les éléments architectoniques ,
- Mode de construction ,
- Typologie architectural.

- Etudier l'évolution de l'habitat traditionnel et les différentes modifications qu'a subies la maison K'sourienne , au cours de son processus d'adaptation aux nouvelles conditions et exigences de la vie moderne des habitants du K'sar .

A cet effet ,les cinq maisons choisies parmi les plus représentatives ont été étudiées et réparties comme suit :

- Trois maisons anciennes du K'sar :
 - Maison N° 10 Ilot 110 (Quartier de Beni Brahim)
 - Maison N° 29 Ilot 84 (Quartier de Beni Brahim)
 - Maison N° 04 Ilot 46 (Quartier de Beni Sissine)
- Deux maisons évoluées du K'sar :
 - Maison N°67 Ilot 15 (Quartier B. Ouaggine) .
 - Maison N° 12 Ilot 86 (Quartier B. Brahim) .

1- Les maisons anciennes du K'sar :

1-1 Les espaces typiques de la maison :

Toutes les maisons anciennes du K'sar présentent les mêmes caractéristiques architecturales et spatiales malgré les différentes formes et tailles des parcelles et l'endroit d'implantation .

Les caractéristiques principales de l'habitat traditionnel se manifestent à travers :

Les espaces typiques de la maison :

- Vestibule (taskift)
- Vestibule arrière (Waddain taskift)
- Première partie couverte du patio (Tahezza)
- Patio (Ammissidar)
- Partie Arrière couverte du patio (Salam)
- W.C (Gumma)
- Salle d'eau (Ilemsi)
- Locale de stockage (Tezeqqa)
- Chambres (Ikumar)
- Escalier intérieur
- Escalier extérieur
- Terrasse (Laali)

1-2 Le Principe d'organisation spatiale des maisons :

La maison Ksouriène traditionnelle présente un schéma d'organisation typique de maison à patio et terrasse . Les différents espaces de la maison s'organisent autour du patio qui assure à la fois l'aération et la distribution entre les différentes pièces au rez de chaussé et la terrasse par le biais d'un escalier intérieur .

Utilisé souvent comme salle de séjour , le patio s'ouvre sur l'espace Tahezza et Slam , respectivement par un jeu de double arcades sur colonne en Timchent et de portique .

Dans certain nombre de construction , le patio ne s'ouvre que partiellement sur la terrasse par un simple trou , bouché par une natte par fort ensoleillement .

La maison traditionnelle évolue sur deux niveaux le RDC et la terrasse accessible (Laali) .

Le RDC , en plus de sa cour centrale (Patio , Slam et Tahezza) , abrite les chambres , Taskift , le local de stockage , le W.C et la salle d'eau .

La terrasse est l'une des caractéristiques principales de la maison ancienne . Elle est constituée de deux parties :

- La partie couverte (Laali) , occupée par une chambre et WC , elle est réservée pour les invités qui prennent accès à partir de la ruelle par le biais d'un escalier extérieur .
- La partie non couverte est utilisée comme terrasse durant les nuits chaudes de l'été , ou pour passer une partie des journées ensoleillées d'hiver(une partie de cette terrasse est utilisée comme enclos des animaux) .

La terrasse est accessible à partir du patio par le biais d'un deuxième escalier intérieur .

1-3 Les caractéristiques architecturales des maisons :

De forme rectangulaire , la maison Ksouriène est fortement marquée par :

- La façade aveugle qui se caractérise par l'absence d'ouverture sur l'extérieur mis à part les deux portes de la maison et de la terrasse .
- L'accès à la terrasse se fait par le biais des escaliers extérieurs donnant sur la rue .
- L'entrée en chicane ; la porte d'entrée donne sur un espace intermédiaire entre la cour centrale et l'extérieur appelé Taskift ou le vestibule .
- La forme rectangulaire et simple des ouvertures qu'il s'agit des fenêtres ou des portes d'intérieures , par contre les portes d'accès de la maison se distinguent par un traitement particulier , la porte rectangulaire est inscrite sur un fond arqué .
- Les niches sont creusées dans les murs notamment à l'intérieur des chambres .

**EXEMPLE D'UNE MAISON
TRADITIONNELLE (BENI BRAHIM)**

FICHE TECHNIQUE

PLAN DE SITUATION



Quartier : BENI BRAHIM

Ilot n° : 84

Parcelle n° : 29

Nature de la construction : MAISON

Type de la construction : TRADITIONNEL

Matériaux de construction : TRADITIONNEL

Etat de la construction : ETAT MOYEN

Propriétaire : HADJADJ TAHAR

Nombre de ménage : 01 (10 Personnes)

Caracteristiques :

R.D.C

Surface totale : 126,70 m²

Surface occupée : 89,38 m²

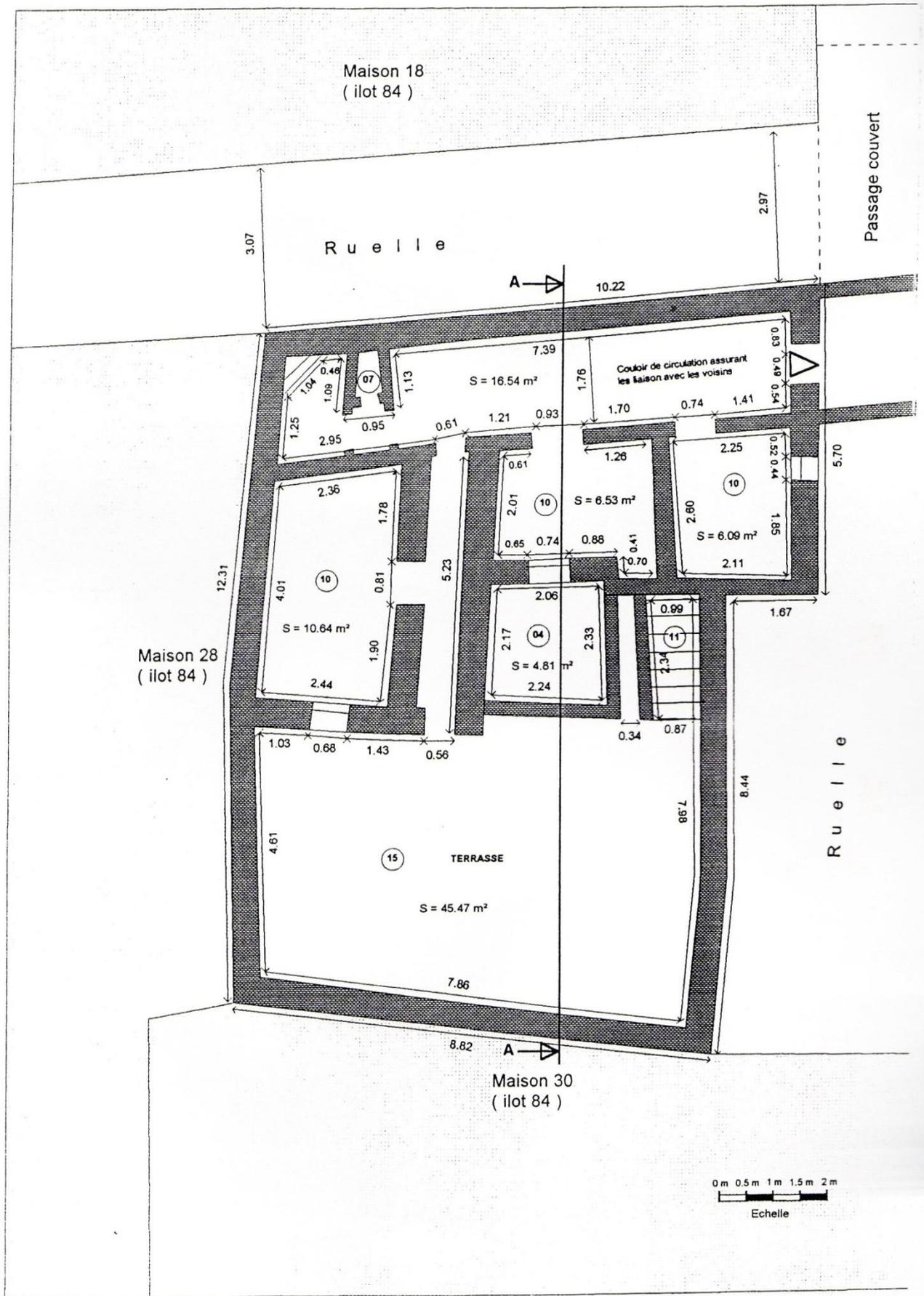
Etage

Surface totale : 126,60 m²

Surface occupée : 92,73 m²

<u>R.D.C</u>		<u>ETAGE</u>	
Espaces de la maison	Surfaces(m ²)	Espaces de la maison	Surfaces(m ²)
01 Vestibule(TASKIFT)	10.74	04 Patio (AMMISIDAR)	4.81
02 Vestibule arrière (WADDAIN TASKIFT)	/	06 Enclos (IMANDAOUD)	/
03 Première partie couverte du patio(TAHEZZA)	11.86	07 W.C. (GUMMA)	0.47
04 Patio (AMMISIDAR)	8.85	08 Salle d'eau (ILEMSI)	/
05 Deuxième partie couverte du patio(SLAM)	13.35	10 Chambre (IKUMAR)	23.26
06 Enclos (IMANDAOUD)	/	11 Escalier interieur	2.18
07 W.C. (GUMMA)	1.90	12 Escalier exterieur	/
08 Salle d'eau (ILEMSI)	1.21	15 Terrasse (LAALI)	45.47
09 Locale de stockage (TAZEQQA)	4.57		
10 Chambre (IKUMAR)	34.17		
11 Escalier interieur	2.73		
12 Escalier exterieur	/		
13 Cuisine	/		
14 Locale de commerce	/		

PLAN DE ETAGE



ANNEXE 6

**LA RÉHABILITATION
DE LA PLACE DU
MARCHÉ**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Travaux publics, de l'Aménagement
du Territoire, de l'environnement et de l'Urbanisme

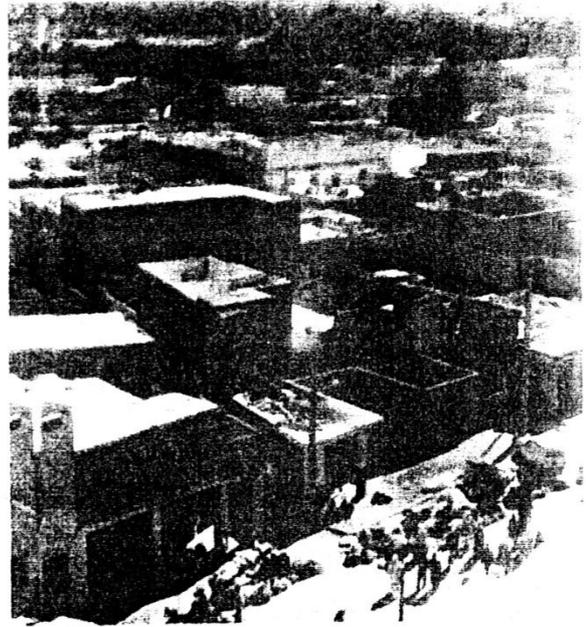
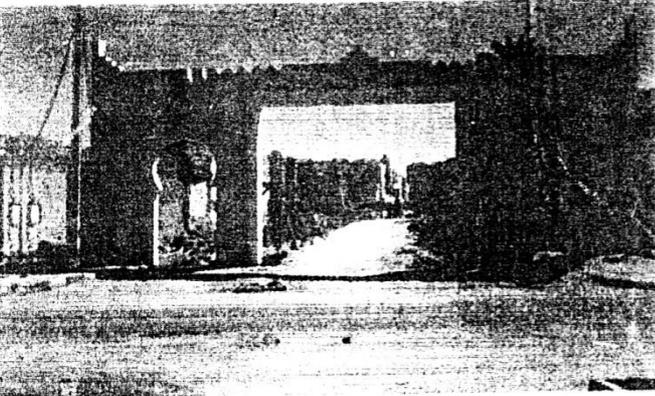
وزارة الأشغال العمومية وتهيئة

الإقليم والبيئة وال عمران

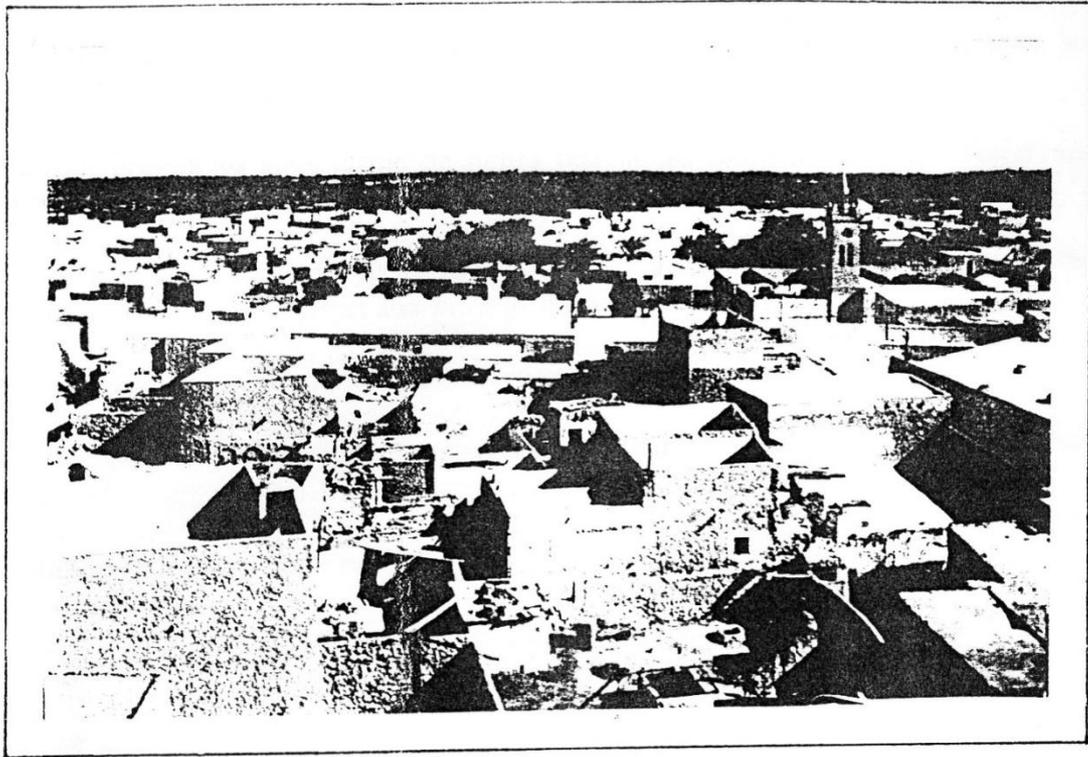
Agence Nationale d'Aménagement du Territoire

الوكالة الوطنية للتهيئة العمرانية

ETUDE DE REHABILITATION DU KSAR DE OUARGLA



30 , Avenue Mohamed FELLAH - Kouba - Alger Tel : 68.78.21 - 68.78.30 à 39
Fax : 68.85.03 - Telex :62369 ANAT / DZ



PHASE - III -
PLAN D'ACTION



3. Les ensembles individualisés :

3.1. La place du marché : (secteur A)

C'est un espace structurant, et marquant (élément de repère) au niveau du tissu urbain, il constitue l'espace de regroupement, d'échange et de communication de la population du K'sar. De part sa fonctionnalité, la place du marché constitue le lieu focal qui englobe les équipements d'excellence du K'sar, à savoir les deux mosquées Lalla Malkia et Lalla Azza, ainsi que des habitations dont les RDC sont réservés à l'activité commerciale.

Actuellement, l'image urbaine que revêt la place du marché ne reflète guère les caractéristiques d'une véritable place, en raison de l'état de vétuste de les équipements, ainsi que l'état de dégradation de ces constructions.

Afin de redonner à cette place sa vraie dimension urbaine et fonctionnelle, notre intervention se résume comme suite :

a. Le principe d'aménagement de la place :

A travers notre analyse typomorphologique des éléments de la structure urbaine du K'sar, il ressort que la configuration spatiale de la place, dégage deux formes géométriques parfaitement distinctes qui sont, la forme presque carré de la places en moyenne de 69 m X 65m et la forme circulaire du marché couvert d'un diamètre de 42 m (élément marquant). La combinaison ou la translation de ces formes géométriques, nous semble l'un des éléments générateur dans la formalisation du concept du principe d'aménagement (voir schéma) .

b. L'aménagement des espaces libres :

Les espaces libres de la place du marché doivent être aménagés d'une manière légère en guise d'une circulation aisée des piétons. L'intégration du mobilier urbain (bancs, bacs à fleur, lanternes ,... etc). ainsi que des petits espaces verts intégrés en parfaite harmonie avec l'ensemble de l'aménagement de la place est recommandée.

c. La réhabilitation des parois urbaine de la place du marché :

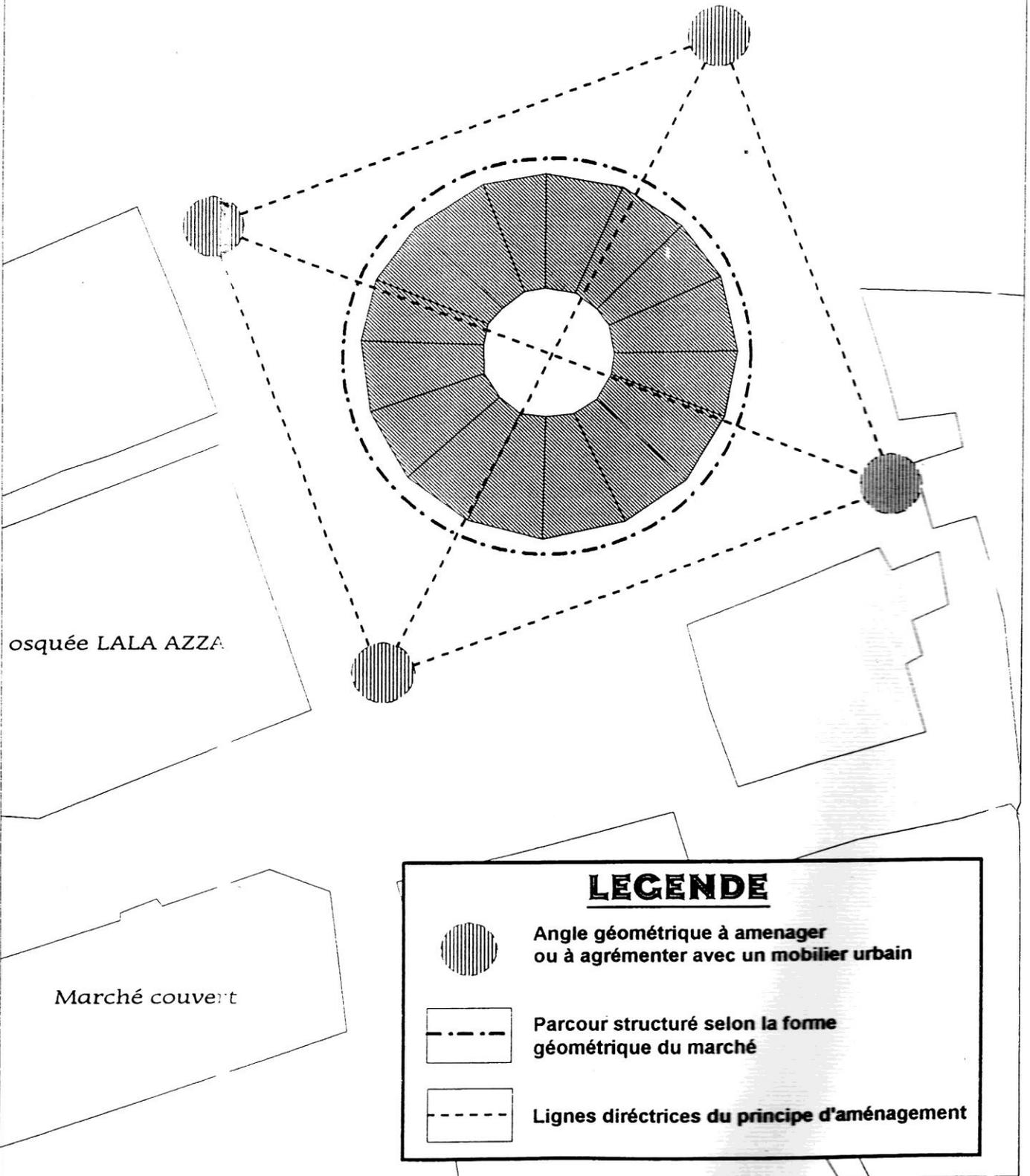
Actuellement, les façades urbaines délimitant la place se trouvent dans un état de vétusté et dépourvues de tout traitement architectural ou de qualité urbaine intrinsèque du K'sar. En effet, pour redynamiser ces façades urbaines, et afin de leur redonner tous les aspects significatifs et qualitatifs renforçants la vraie dimension urbaine de la place, notre intervention se résumé comme suit :

- Un traitement en arcade du Rez de Chaussée des constructions à usage commercial munies d'une galerie de passage .
- Une continuité dans le traitement des façades urbaines doit s'accroître , et pour appuyer sur ce concept nous proposons la réalisation d'un passage sous forme de galerie à arcade en face de la mosquée Lala Malkia, mais tout en gardant son alignement avec les constructions avoisinantes.
- Afin de marquer la notion du seuil, entre la transition de l'espace public (la place du marché). semi public (la ruelle) et privé (la maison), le passage vers les ruelles et axes structurants a l'intérieur du K'sar sera marqué par de petites portes en arcade, intégrées dans le traitement des façades urbaine de la place.

PRINCIPE D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU MARCHÉ



Mosquée LALA MALKIA



Secteur A : La place du Marché

- Surface totale de la place : 15735 m²
- Surface libre de la place : 3928,80 m²
- Surface occupée par le marché : 1256,63 m²

- Les équipements avoisinants à la place du marché :

- Mosquée Lalla Malkia .
- Mosquée Lalla Azza .
- Annexe mosquée Lalla Azza
- Nadi El Kachafa El Islamia

- Le nombre de constructions donnant sur la place : 19

- Etat des constructions :

- Démolition complète : 01
- En ruine : 00
- Etat critique : 04
- Bon état : 11
- En cours : 01
- Nouvelle construction : 01
- Construction non visitée : 01

TERMES DE REFERENCES RELATIFS AUX ACTIONS A ENTREPRENDRE

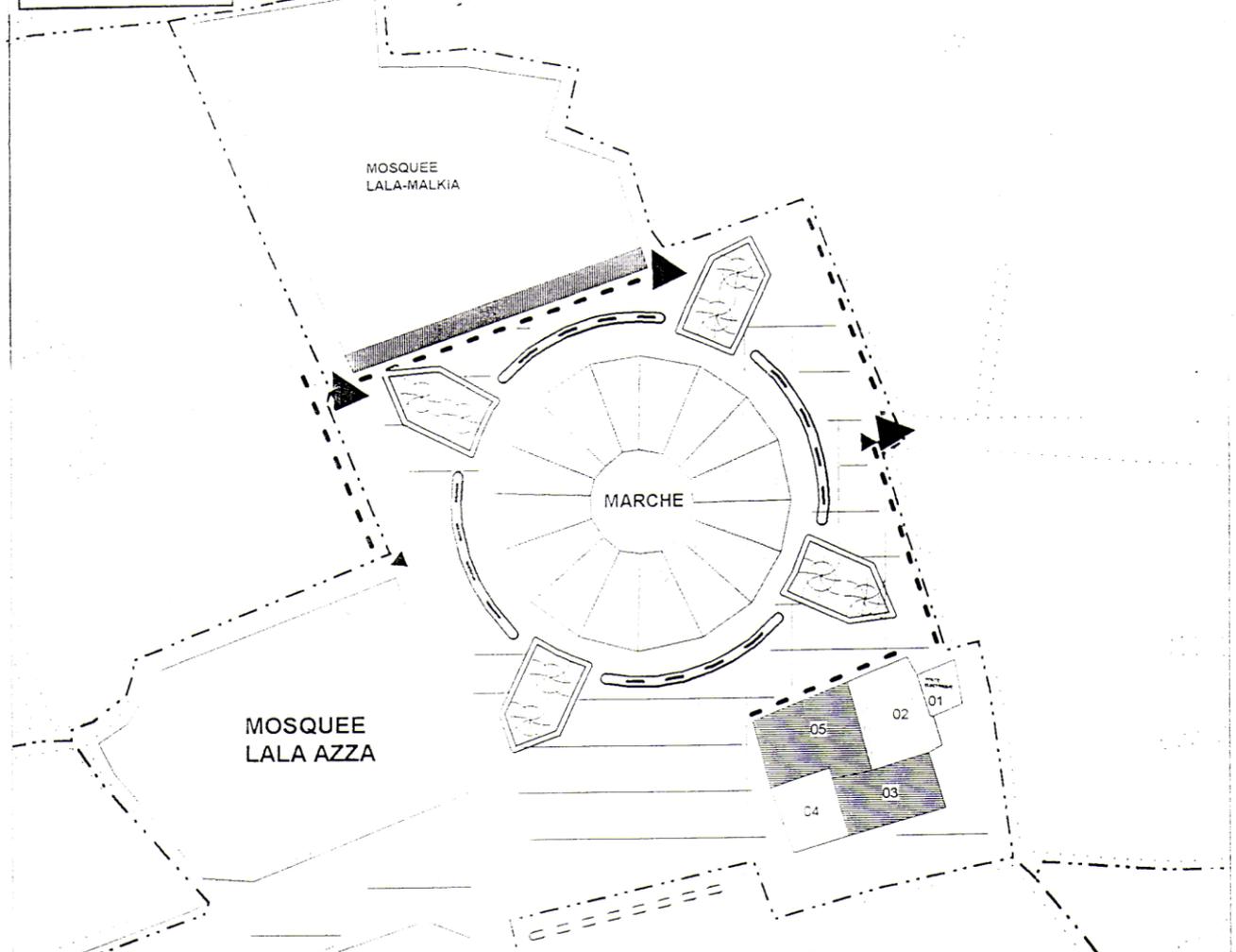
1. Les actions relatives à l'aménagement spatial des espaces libres :

- Le sol doit être revêtu en pavé (pierre) en continuité avec les axes structurants .
- L'intégration du mobilier urbain, et des espaces vert dans le projet d'aménagement .
- La structuration de l'espace libre axée une rangée d'arcade, en symbiose avec la forme du marché pour des raisons esthétiques .

2. Les actions relatives aux constructions avoisinantes à la place du marché :

- Un traitement en arcade des galeries commerciales
- L'alignement de la façade Lalla Malkia aux constructions avoisinantes se fera par le biais d'une galerie à arcades
- L'encouragement d'émergence des activités artisanales compatibles avec la vocation du k'sar, le long de ses façade commerciales Toutefois, les activités commerciales non compatibles au K'sar sont prohibées.
- La restauration des façades urbaines délimitant la place du marché, tout on se référant aux modèles architecturaux historiques propres au K'sar .
- Les deux mosquées Lalla Malkia et Lalla Azza devront être restaurer selon leur plan original .

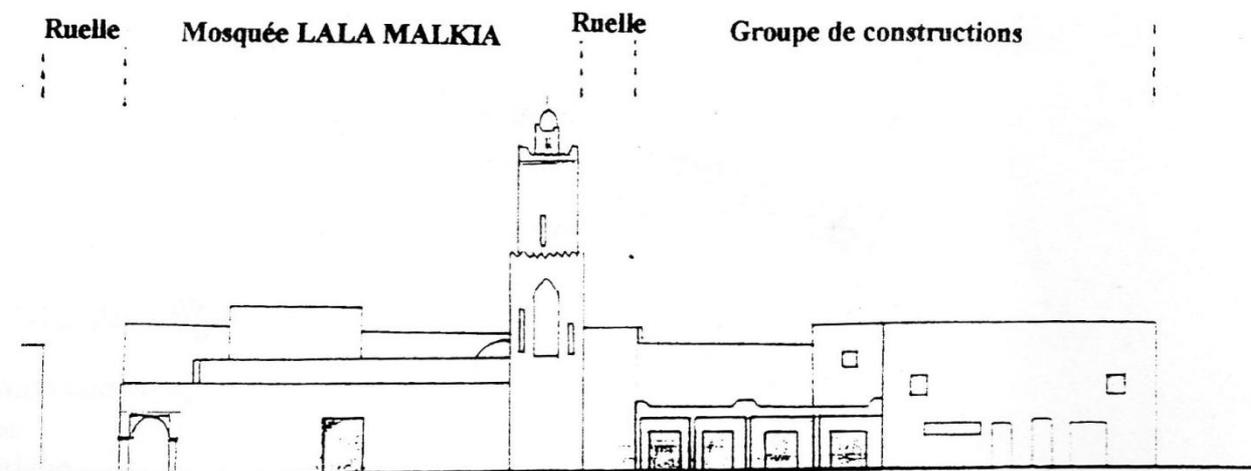
Secteur 'A'
Echelle 1/900



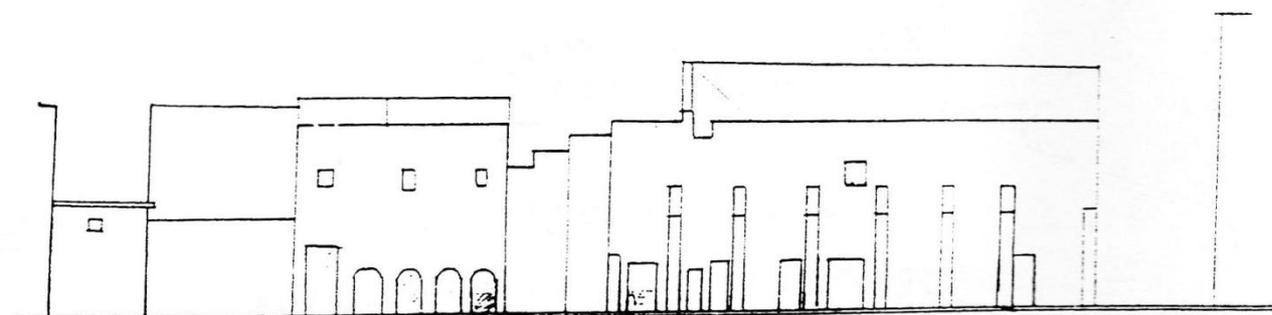
LEGENDE

- Limite du secteur
- Alignement d'arcade
- Traitement particulier en arcade (plaquage)
- Espace vert
- Revêtement du sol en pavé
- porte matérialisant l'accès vers les quartiers
- Implantation de mobilier urbain
- Passage couvert proposé sous forme de galerie à arcade

Les façades urbaines de la place du marché (état actuel)

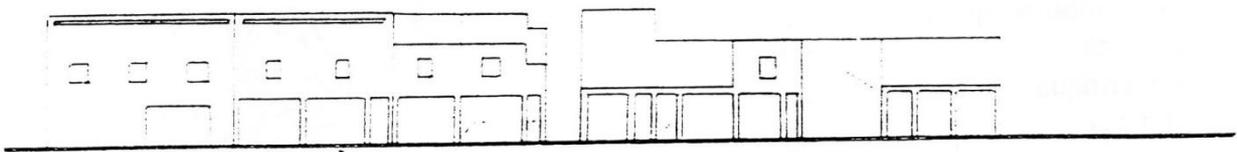


FACADE NORD

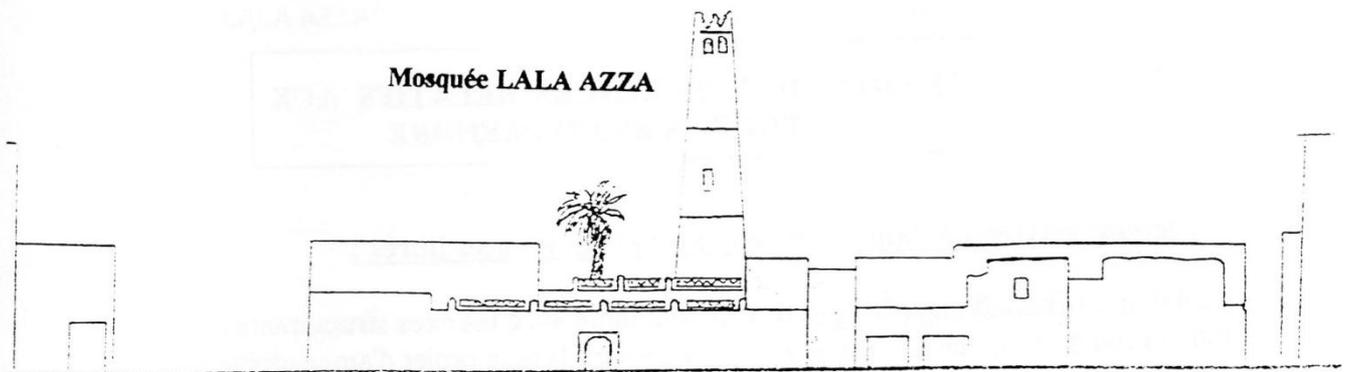


FACADE SUD

Echelle
0 m 5 m 10 m 15 m 20 m



FACADE EST



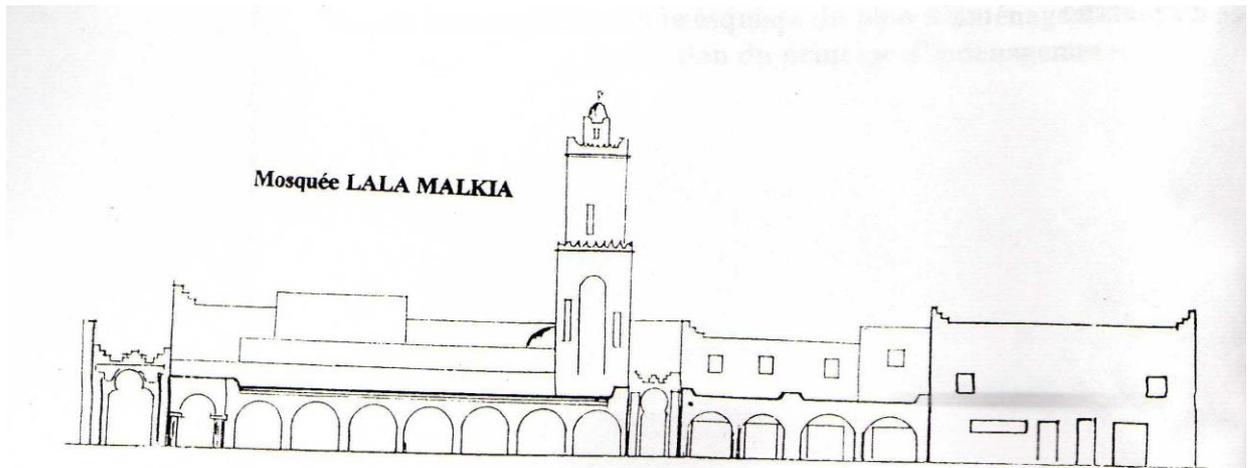
Mosquée LALA AZZA

FACADE OUEST

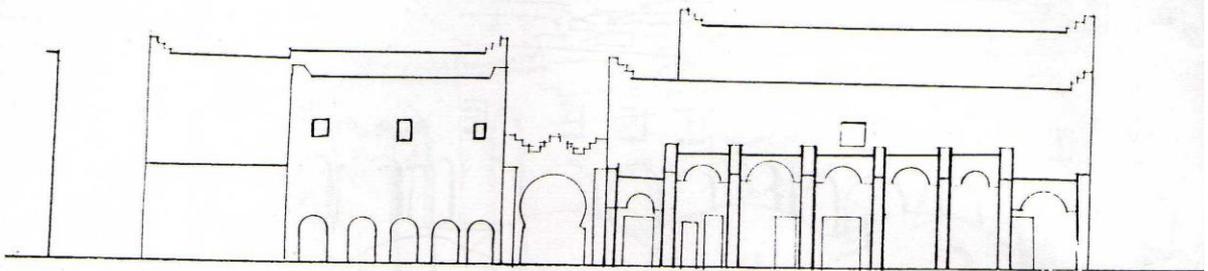
Echelle

0 m 5 m 10 m 15 m 20 m

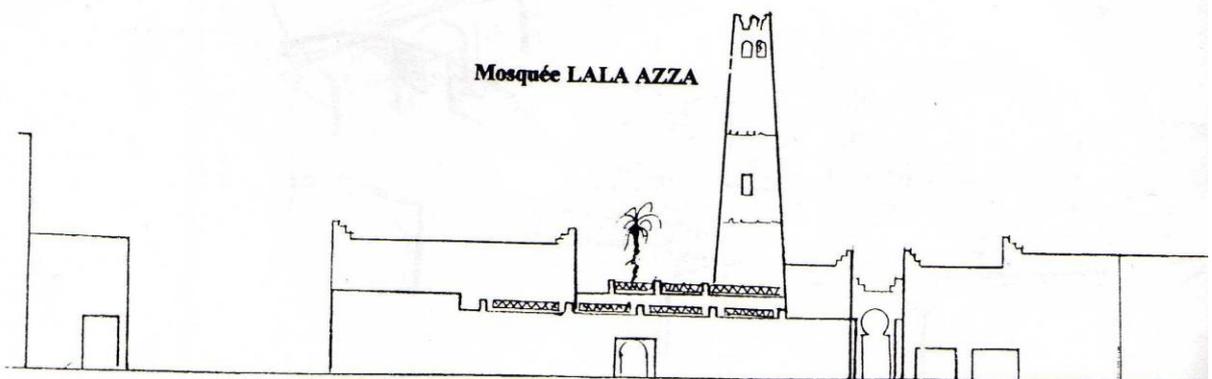
Les façades urbaines de la place du marché (traitement proposé)



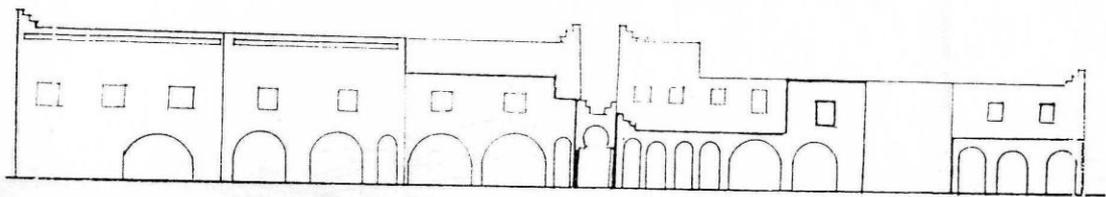
FACADE NORD



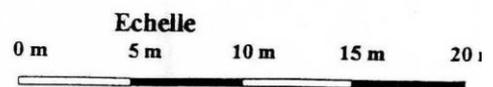
FACADE SUD



FACADE OUEST



FACADE EST



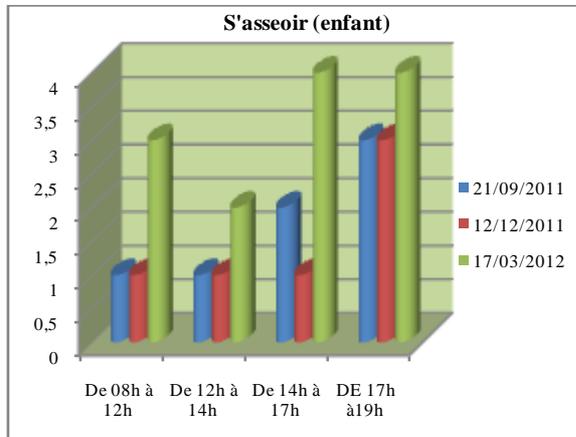
ANNEXE N°7

L'ANALYSE DES
RÉSULTATS

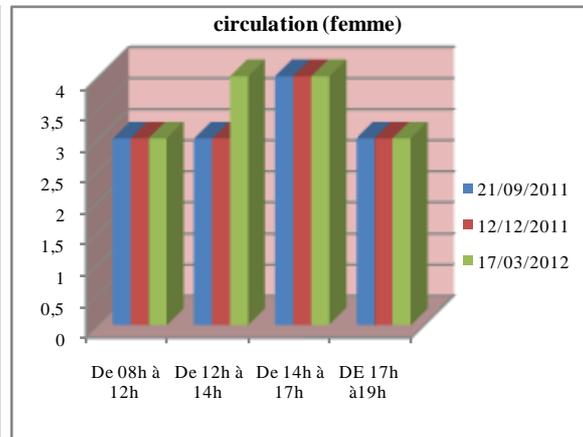
1-LES RÉSULTATS DE LA GRILLE D'OBSERVATION :

I-La place de la république :

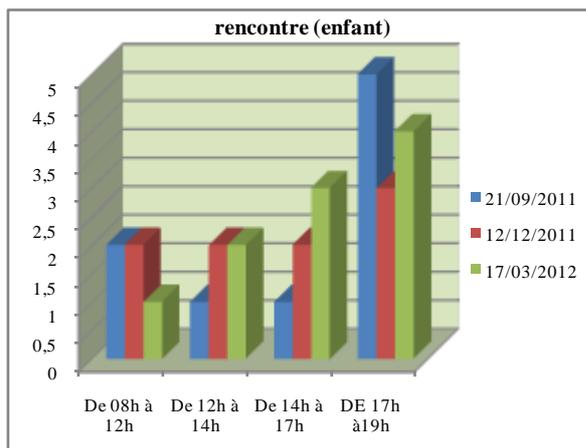
L'asseoir



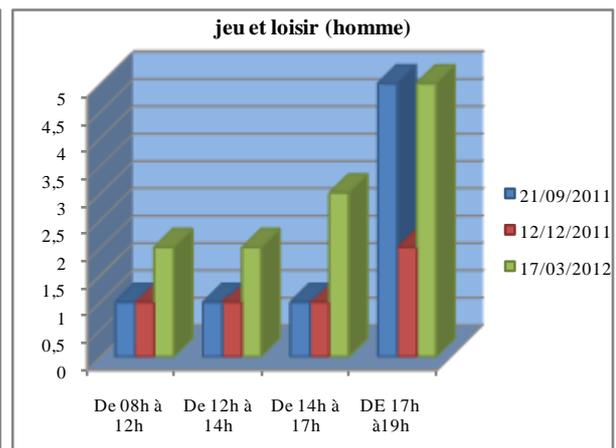
La circulation



La rencontre

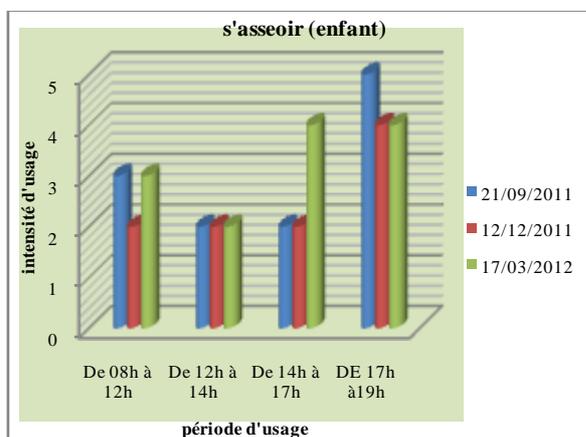


Loisir

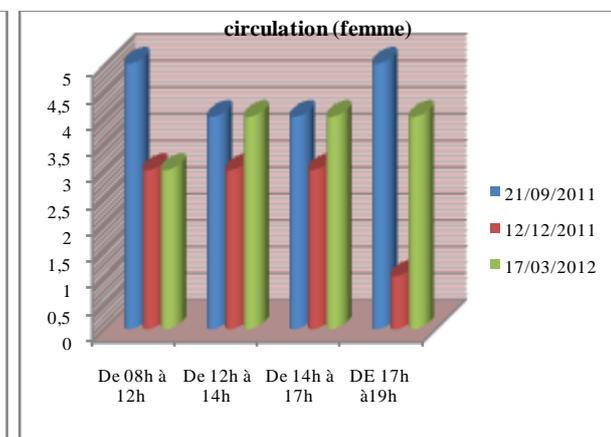


II-La place de Palestine :

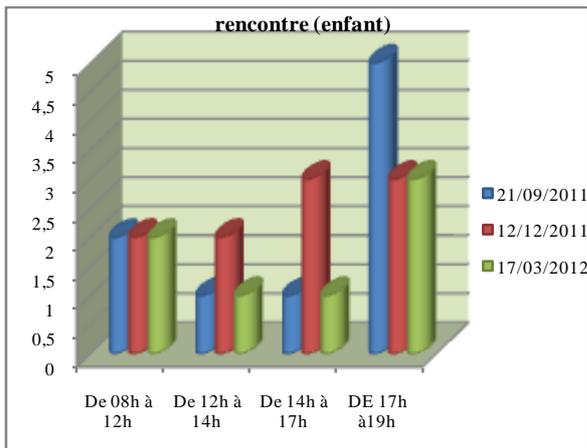
L'asseoir



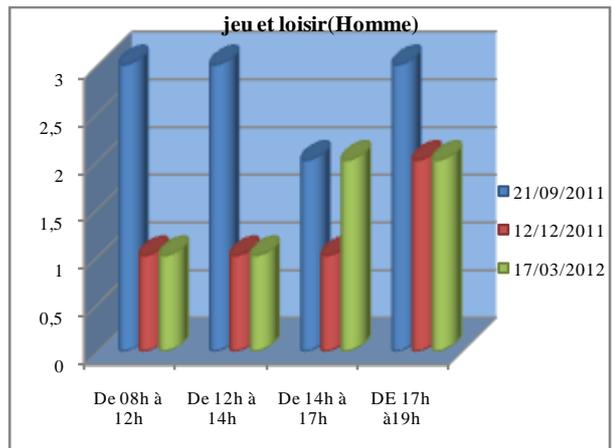
La circulation



La rencontre

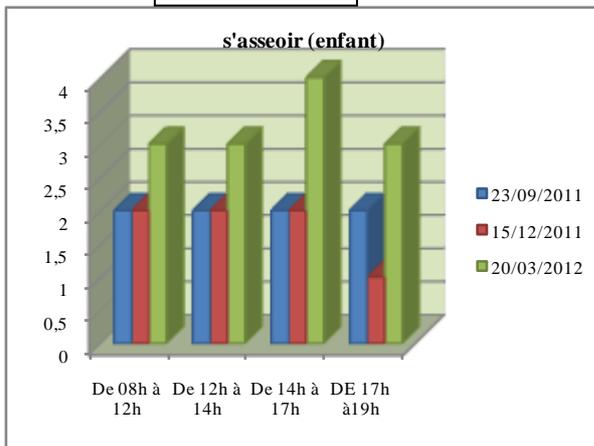


Loisir

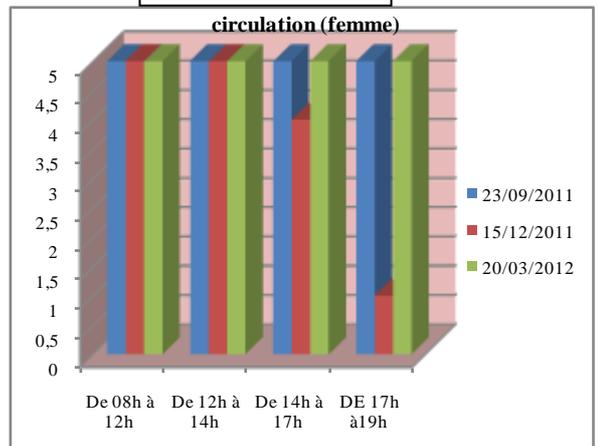


III-La place de la galerie :

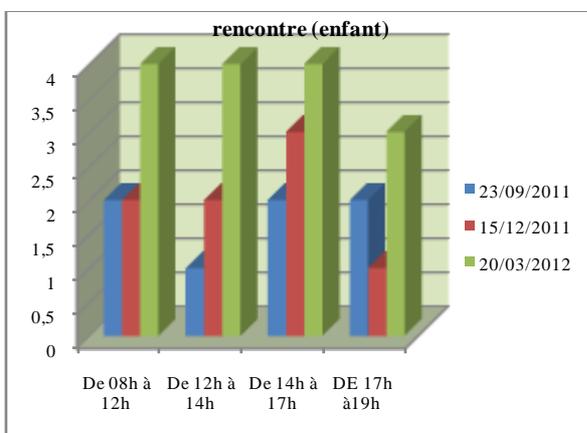
L'asseoir



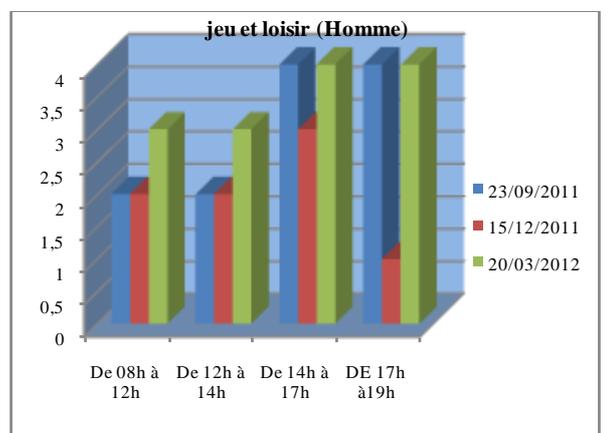
La circulation



La rencontre

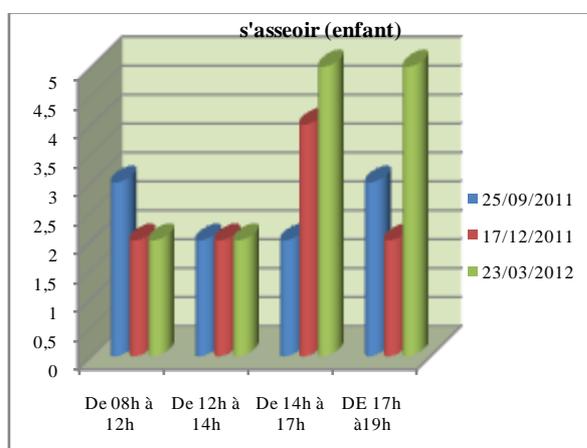


Loisir

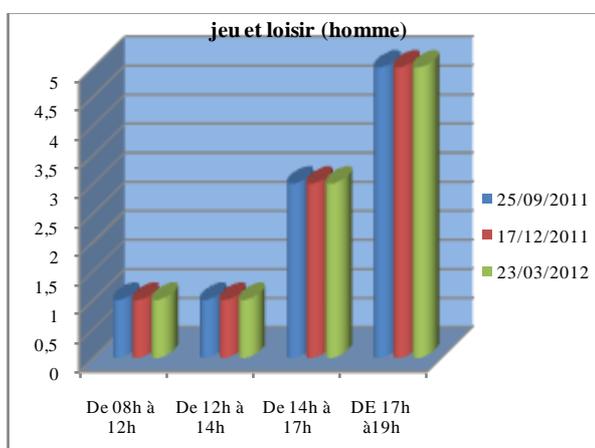


IV-La place de la victoire :

L'asseoir



Loisir

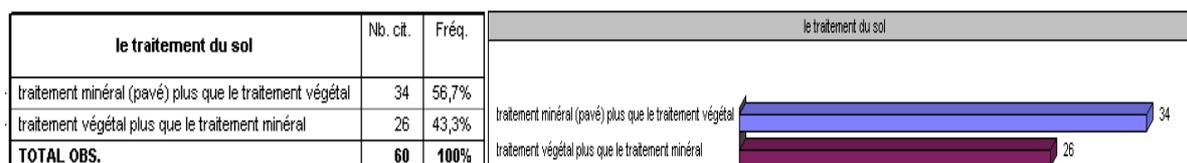


2-LES RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE QUESTIONNAIRE :

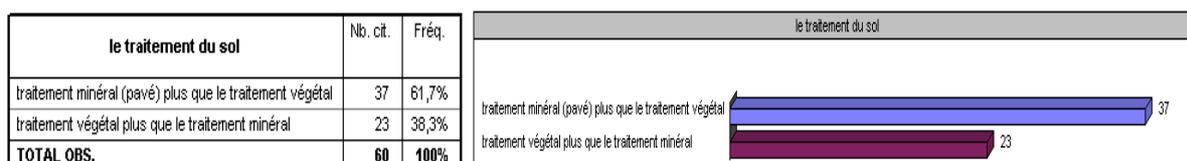
2-1-L'ANALYSE UNI-VARIÉE :

1-Le choix de traitement du sol :

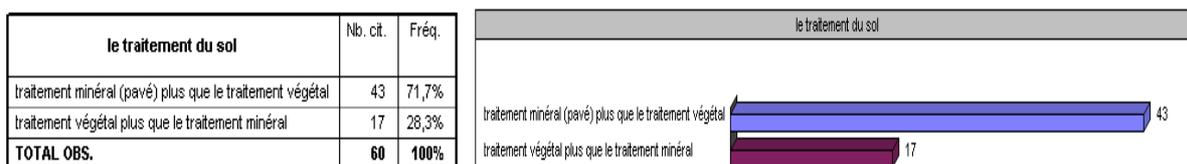
A-Place des martyrs :



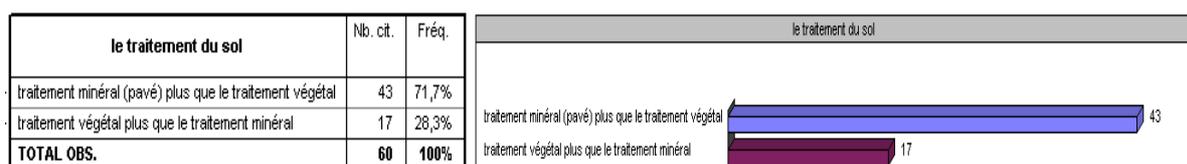
B-Place de la république :



C- La place de Palestine :

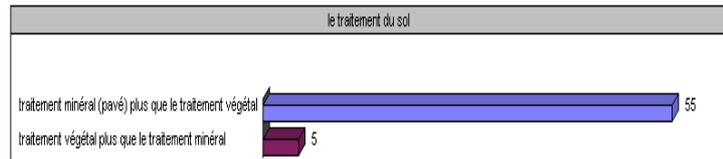


D- La place de la galerie :



E- La place de la victoire :

le traitement du sol	Nb. cit.	Fréq.
traitement minéral (pavé) plus que le traitement végétal	55	91,7%
traitement végétal plus que le traitement minéral	5	8,3%
TOTAL OBS.	60	100%

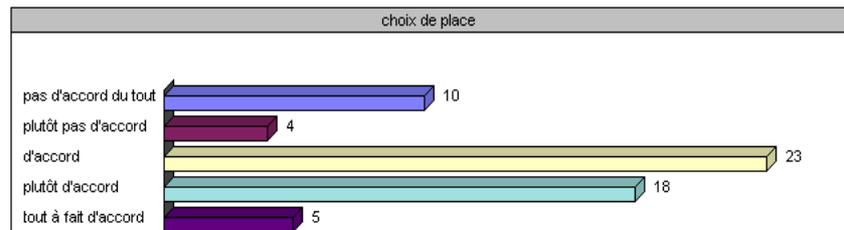


2- motif du choix de l'utilisation de la placette:

A-Place des martyrs :

choix de place	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	10	16,7%
plutôt pas d'accord	4	6,7%
d'accord	23	38,3%
plutôt d'accord	18	30,0%
tout à fait d'accord	5	8,3%
TOTAL OBS.	60	100%

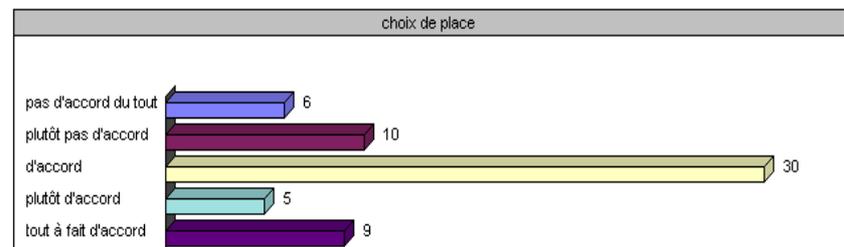
Moyenne = 3,07 Ecart-type = 1,18



B-Place de la république :

choix de place	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	6	10,0%
plutôt pas d'accord	10	16,7%
d'accord	30	50,0%
plutôt d'accord	5	8,3%
tout à fait d'accord	9	15,0%
TOTAL OBS.	60	100%

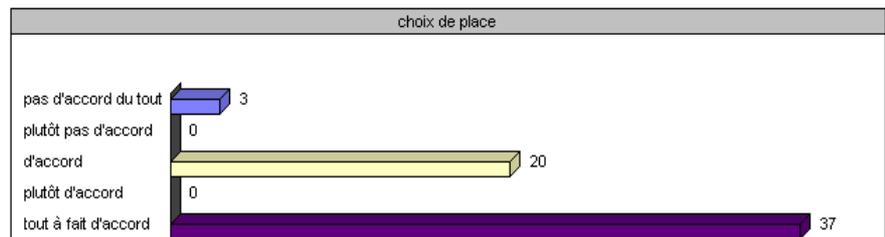
Moyenne = 3,02 Ecart-type = 1,13



C- La place de Palestine :

choix de place	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	3	5,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	20	33,3%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	37	61,7%
TOTAL OBS.	60	100%

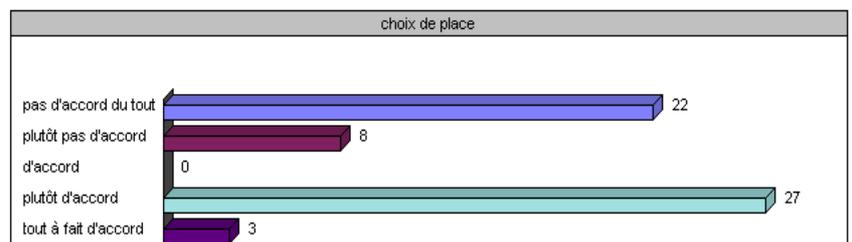
Moyenne = 4,13 Ecart-type = 1,19



D- La place de la galerie :

choix de place	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	22	36,7%
plutôt pas d'accord	8	13,3%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	27	45,0%
tout à fait d'accord	3	5,0%
TOTAL OBS.	60	100%

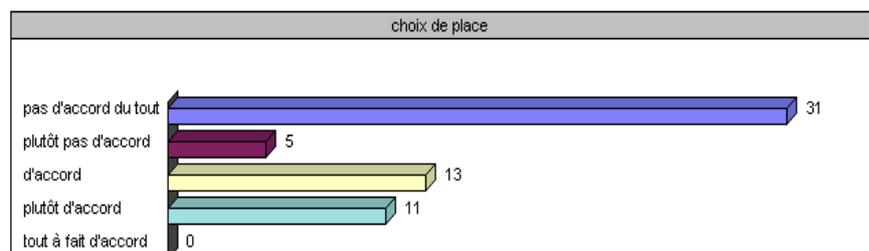
Moyenne = 2,68 Ecart-type = 1,48



E- La place de la victoire :

choix de place	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	31	51,7%
plutôt pas d'accord	5	8,3%
d'accord	13	21,7%
plutôt d'accord	11	18,3%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%

Moyenne = 2,07 Ecart-type = 1,22

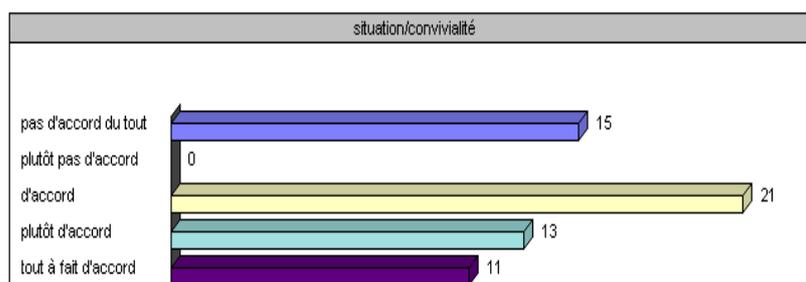


3-situation/convivialité de la place :

A-Place des martyrs :

situation/convivialité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	15	25,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	21	35,0%
plutôt d'accord	13	21,7%
tout à fait d'accord	11	18,3%
TOTAL OBS.	60	100%

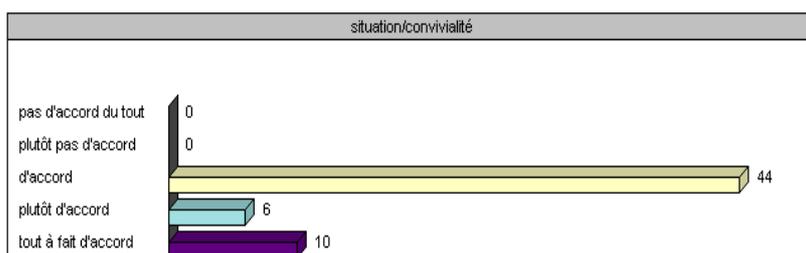
Moyenne = 3,08 Ecart-type = 1,41



B-Place de la république:

situation/convivialité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	44	73,3%
plutôt d'accord	6	10,0%
tout à fait d'accord	10	16,7%
TOTAL OBS.	60	100%

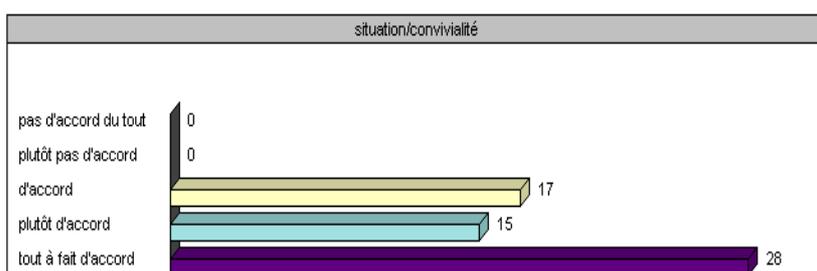
Moyenne = 3,43 Ecart-type = 0,77



C- La place de Palestine :

situation/convivialité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	17	28,3%
plutôt d'accord	15	25,0%
tout à fait d'accord	28	46,7%
TOTAL OBS.	60	100%

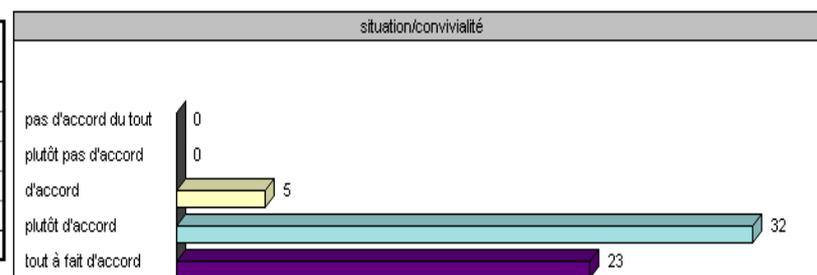
Moyenne = 4,18 Ecart-type = 0,85



D- La place de la galerie :

situation/convivialité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	5	8,3%
plutôt d'accord	32	53,3%
tout à fait d'accord	23	38,3%
TOTAL OBS.	60	100%

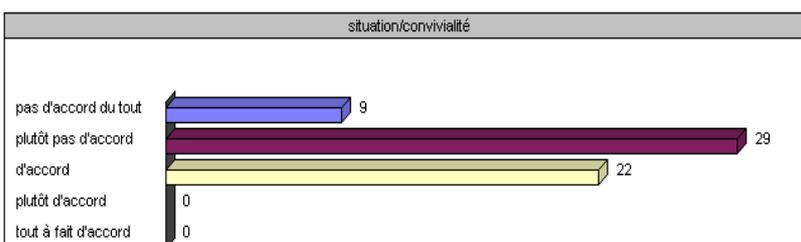
Moyenne = 4,30 Ecart-type = 0,62



E- La place de la victoire :

situation/convivialité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	9	15,0%
plutôt pas d'accord	29	48,3%
d'accord	22	36,7%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%

Moyenne = 2,22 Ecart-type = 0,69

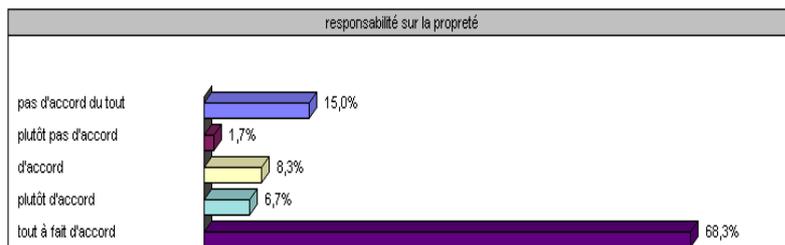


4-La responsabilité sur la propreté de la place :

A-Place des martyrs :

responsabilité sur la propreté	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	9	15,0%
plutôt pas d'accord	1	1,7%
d'accord	5	8,3%
plutôt d'accord	4	6,7%
tout à fait d'accord	41	68,3%
TOTAL OBS.	60	100%

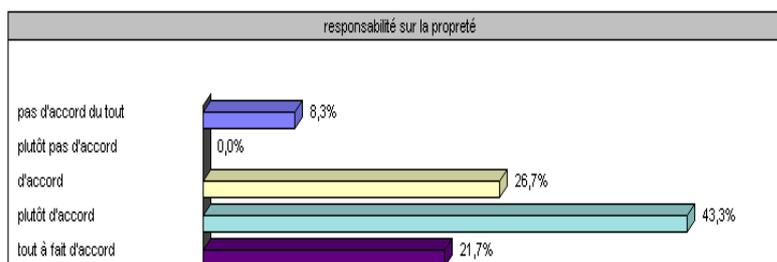
Moyenne = 4,12 Ecart-type = 1,49



B-Place de la république :

responsabilité sur la propreté	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	5	8,3%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	16	26,7%
plutôt d'accord	26	43,3%
tout à fait d'accord	13	21,7%
TOTAL OBS.	60	100%

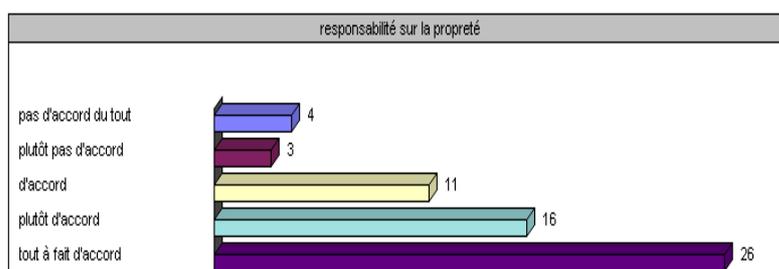
Moyenne = 3,70 Ecart-type = 1,08



C- La place de Palestine :

responsabilité sur la propreté	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	4	6,7%
plutôt pas d'accord	3	5,0%
d'accord	11	18,3%
plutôt d'accord	16	26,7%
tout à fait d'accord	26	43,3%
TOTAL OBS.	60	100%

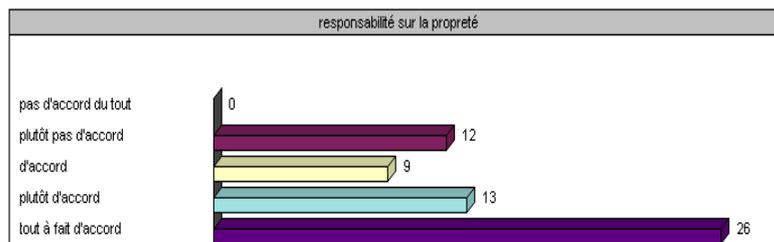
Moyenne = 3,95 Ecart-type = 1,20



D- La place de la galerie :

responsabilité sur la propreté	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	12	20,0%
d'accord	9	15,0%
plutôt d'accord	13	21,7%
tout à fait d'accord	26	43,3%
TOTAL OBS.	60	100%

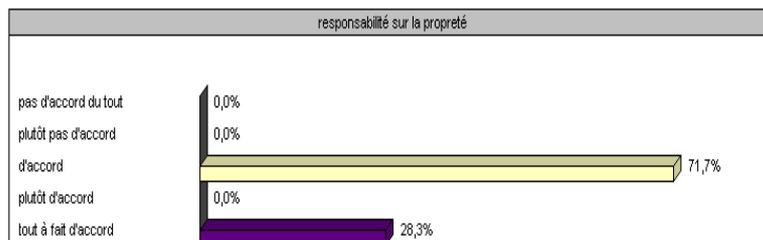
Moyenne = 3,88 Ecart-type = 1,18



E- La place de la victoire :

responsabilité sur la propreté	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	43	71,7%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	17	28,3%
TOTAL OBS.	60	100%

Moyenne = 3,57 Ecart-type = 0,91

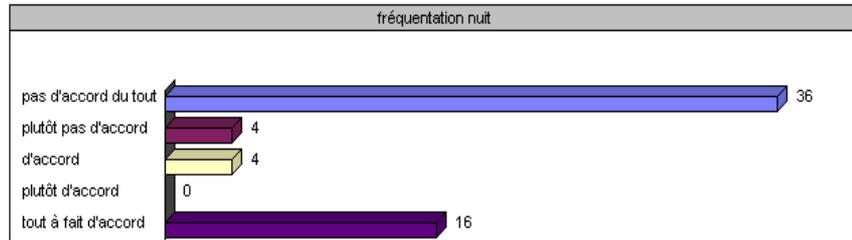


5-Fréquentation en nuit :

A-Place des martyrs :

fréquentation nuit	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	36	60,0%
plutôt pas d'accord	4	6,7%
d'accord	4	6,7%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	16	26,7%
TOTAL OBS.	60	100%

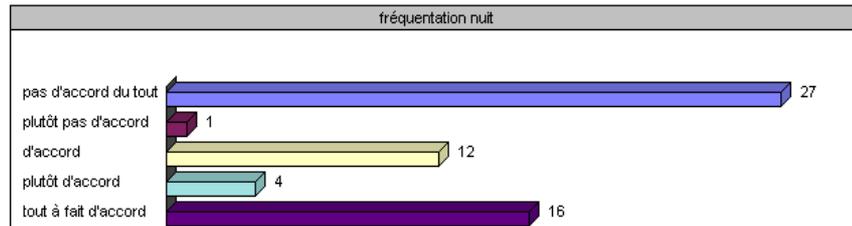
Moyenne = 2,27 Ecart-type = 1,75



B-Place de la république :

fréquentation nuit	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	27	45,0%
plutôt pas d'accord	1	1,7%
d'accord	12	20,0%
plutôt d'accord	4	6,7%
tout à fait d'accord	16	26,7%
TOTAL OBS.	60	100%

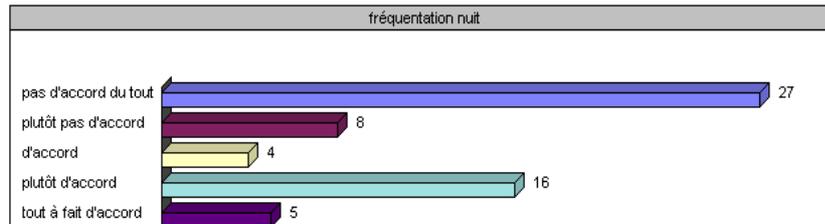
Moyenne = 2,68 Ecart-type = 1,70



C- La place de Palestine :

fréquentation nuit	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	27	45,0%
plutôt pas d'accord	8	13,3%
d'accord	4	6,7%
plutôt d'accord	16	26,7%
tout à fait d'accord	5	8,3%
TOTAL OBS.	60	100%

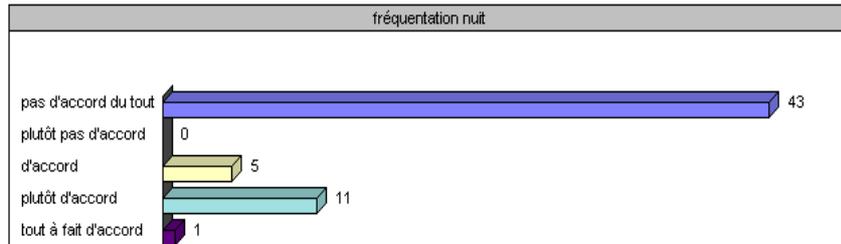
Moyenne = 2,40 Ecart-type = 1,49



D- La place de la galerie :

fréquentation nuit	Nb. cit.	Fréq.
> pas d'accord du tout	43	71,7%
> plutôt pas d'accord	0	0,0%
> d'accord	5	8,3%
> plutôt d'accord	11	18,3%
> tout à fait d'accord	1	1,7%
TOTAL OBS.	60	100%

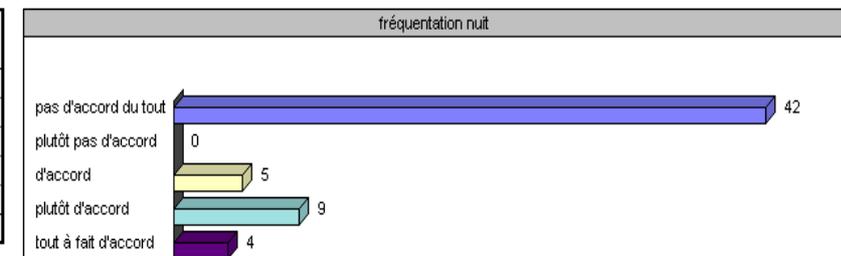
Moyenne = 1,78 Ecart-type = 1,29



E- La place de la victoire :

fréquentation nuit	Nb. cit.	Fréq.
> pas d'accord du tout	42	70,0%
> plutôt pas d'accord	0	0,0%
> d'accord	5	8,3%
> plutôt d'accord	9	15,0%
> tout à fait d'accord	4	6,7%
TOTAL OBS.	60	100%

Moyenne = 1,88 Ecart-type = 1,42

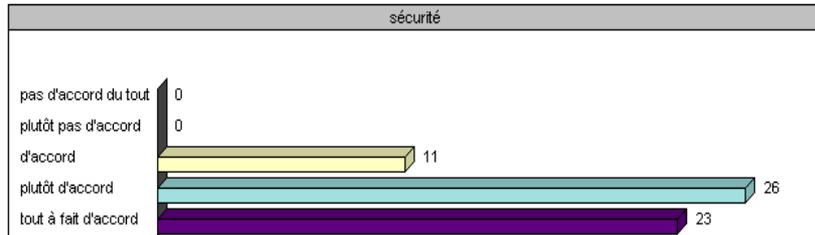


6-Sécurité :

A-Place des martyrs :

sécurité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	11	18,3%
plutôt d'accord	26	43,3%
tout à fait d'accord	23	38,3%
TOTAL OBS.	60	100%

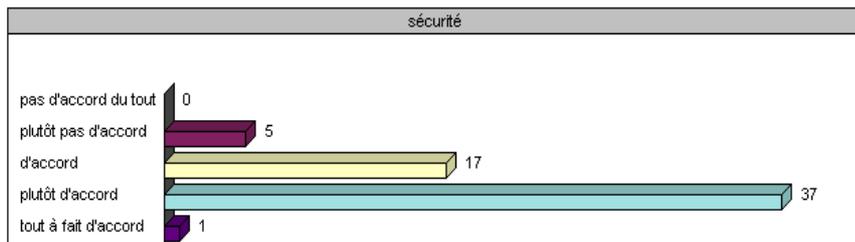
Moyenne = 4,20 Ecart-type = 0,73



B-Place de la république :

sécurité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	5	8,3%
d'accord	17	28,3%
plutôt d'accord	37	61,7%
tout à fait d'accord	1	1,7%
TOTAL OBS.	60	100%

Moyenne = 3,57 Ecart-type = 0,67



C- La place de Palestine :

sécurité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	4	6,7%
plutôt pas d'accord	8	13,3%
d'accord	7	11,7%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	41	68,3%
TOTAL OBS.	60	100%

Moyenne = 4,10 Ecart-type = 1,40



D- La place de la galerie :

sécurité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	3	5,0%
plutôt d'accord	8	13,3%
tout à fait d'accord	49	81,7%
TOTAL OBS.	60	100%

Moyenne = 4,77 Ecart-type = 0,53



E- La place de la victoire :

sécurité	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	0	0,0%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	5	8,3%
plutôt d'accord	4	6,7%
tout à fait d'accord	51	85,0%
TOTAL OBS.	60	100%

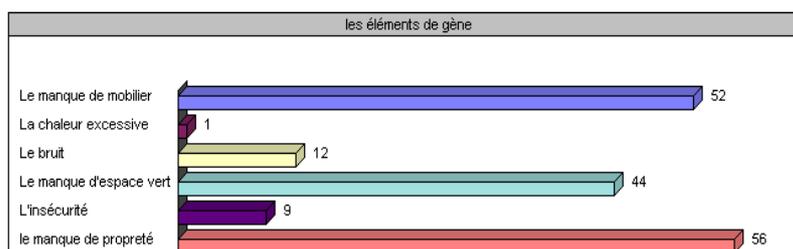
Moyenne = 4,77 Ecart-type = 0,59



7- Les éléments de gêne :

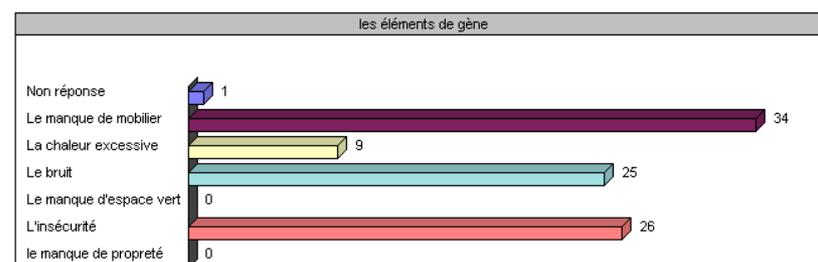
A-Place des martyrs :

les éléments de gêne	Nb. cit.	Fréq.
Le manque de mobilier	52	86,7%
La chaleur excessive	1	1,7%
Le bruit	12	20,0%
Le manque d'espace vert	44	73,3%
L'insécurité	9	15,0%
le manque de propreté	56	93,3%
TOTAL OBS.	60	



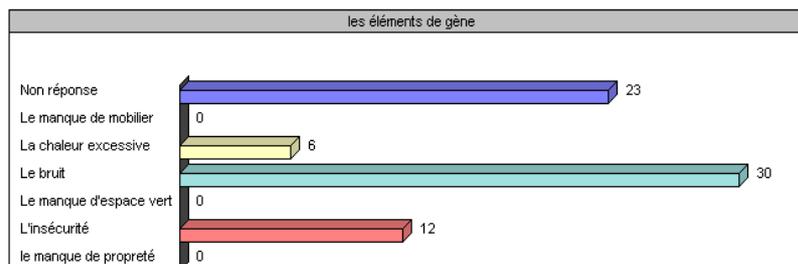
B-Place de la république :

les éléments de gêne	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	1,7%
Le manque de mobilier	34	56,7%
La chaleur excessive	9	15,0%
Le bruit	25	41,7%
Le manque d'espace vert	0	0,0%
L'insécurité	26	43,3%
le manque de propreté	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	



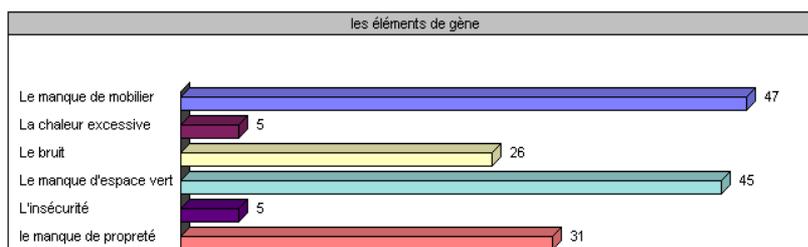
C- La place de Palestine :

les éléments de gêne	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	23	38,3%
Le manque de mobilier	0	0,0%
La chaleur excessive	6	10,0%
Le bruit	30	50,0%
Le manque d'espace vert	0	0,0%
L'insécurité	12	20,0%
le manque de propreté	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	



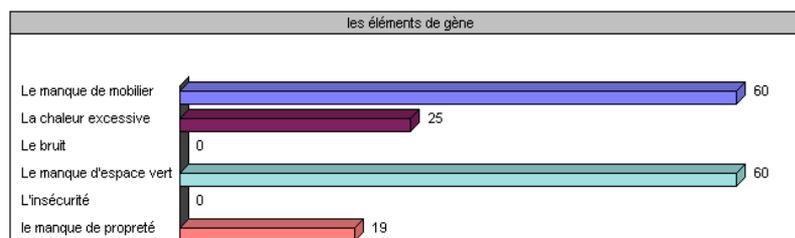
D- La place de la galerie :

les éléments de gêne	Nb. cit.	Fréq.
Le manque de mobilier	47	78,3%
La chaleur excessive	5	8,3%
Le bruit	26	43,3%
Le manque d'espace vert	45	75,0%
L'insécurité	5	8,3%
le manque de propreté	31	51,7%
TOTAL OBS.	60	



E- La place de la victoire :

les éléments de gêne	Nb. cit.	Fréq.
Le manque de mobilier	60	100%
La chaleur excessive	25	41,7%
Le bruit	0	0,0%
Le manque d'espace vert	60	100%
L'insécurité	0	0,0%
le manque de propreté	19	31,7%
TOTAL OBS.	60	

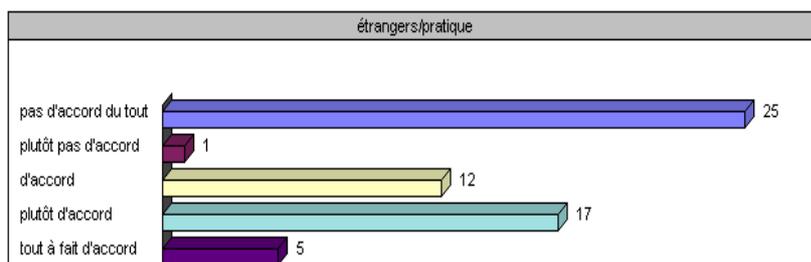


8-L'acceptation des gens étrangers :

A-Place des martyrs :

étrangers/pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	25	41,7%
plutôt pas d'accord	1	1,7%
d'accord	12	20,0%
plutôt d'accord	17	28,3%
tout à fait d'accord	5	8,3%
TOTAL OBS.	60	100%

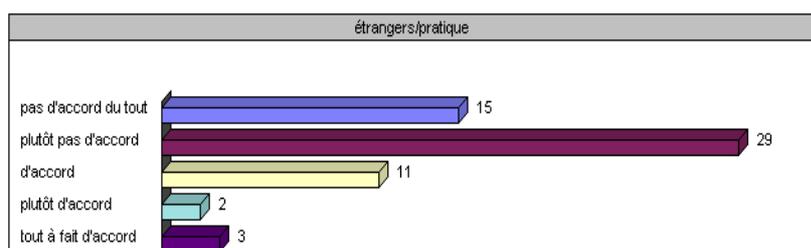
Moyenne = 2,60 Ecart-type = 1,48



B-Place de la république :

étrangers/pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	15	25,0%
plutôt pas d'accord	29	48,3%
d'accord	11	18,3%
plutôt d'accord	2	3,3%
tout à fait d'accord	3	5,0%
TOTAL OBS.	60	100%

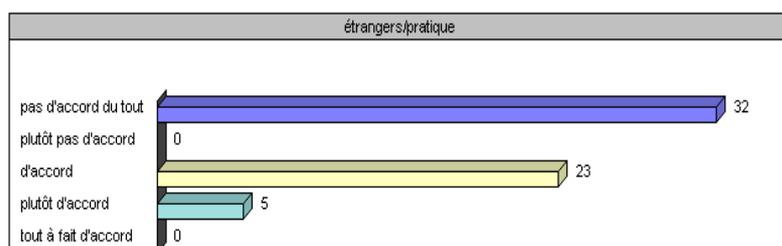
Moyenne = 2,15 Ecart-type = 1,01



C- La place de Palestine :

étrangers/pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	32	53,3%
plutôt pas d'accord	0	0,0%
d'accord	23	38,3%
plutôt d'accord	5	8,3%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%

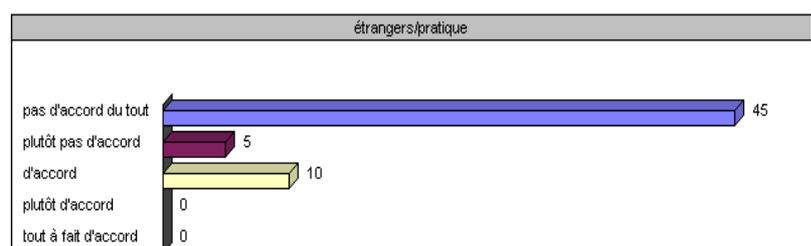
Moyenne = 2,02 Ecart-type = 1,13



D- La place de la galerie :

étrangers/pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	45	75,0%
plutôt pas d'accord	5	8,3%
d'accord	10	16,7%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	0	0,0%
TOTAL OBS.	60	100%

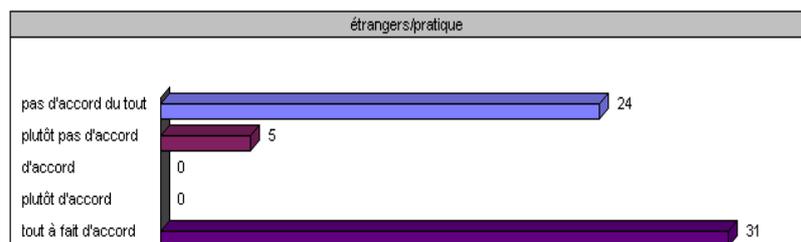
Moyenne = 1,42 Ecart-type = 0,77



E- La place de la victoire :

étrangers/pratique	Nb. cit.	Fréq.
pas d'accord du tout	24	40,0%
plutôt pas d'accord	5	8,3%
d'accord	0	0,0%
plutôt d'accord	0	0,0%
tout à fait d'accord	31	51,7%
TOTAL OBS.	60	100%

Moyenne = 3,15 Ecart-type = 1,95

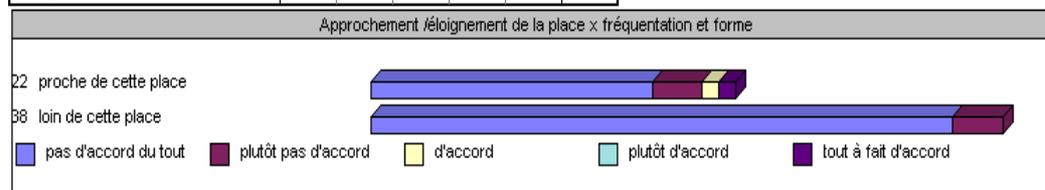


2-2- L'ANALYSE BI-VARIÉE :

1- lieu de la résidence par rapport à la place / fréquentation et forme :

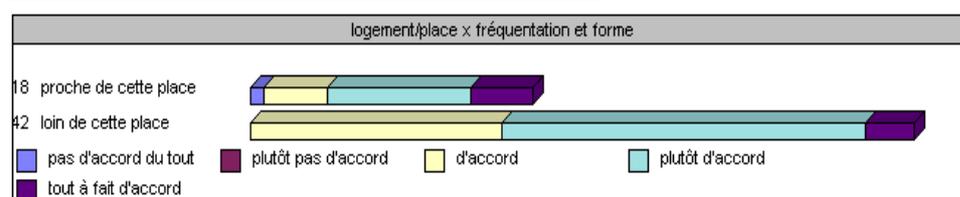
A-Place des martyrs :

fréquentation et forme	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
proche de cette place	17	3	1	0	1	22
loin de cette place	35	3	0	0	0	38
TOTAL	52	6	1	0	1	60



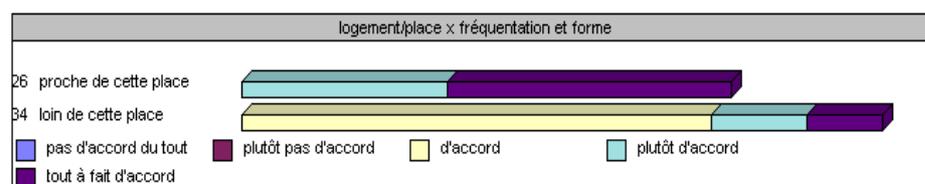
B-Place de la république :

fréquentation et forme	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
proche de cette place	1	0	4	9	4	18
loin de cette place	0	0	16	23	3	42
TOTAL	1	0	20	32	7	60



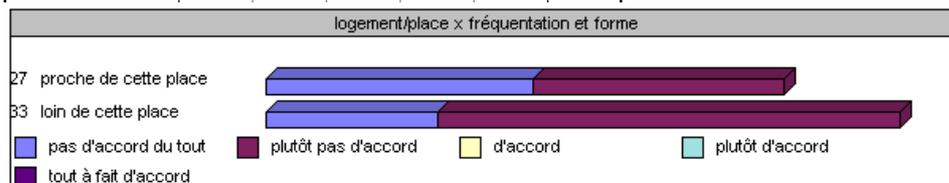
C- La place de Palestine :

fréquentation et forme	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
proche de cette place	0	0	0	11	15	26
loin de cette place	0	0	25	5	4	34
TOTAL	0	0	25	16	19	60



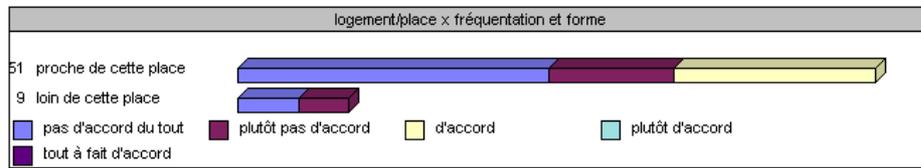
D- La place de la galerie :

fréquentation et forme	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
proche de cette place	14	13	0	0	0	27
loin de cette place	9	24	0	0	0	33
TOTAL	23	37	0	0	0	60



E- La place de la victoire :

fréquentation et forme	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	25	10	16	0	0	51
loin de cette place	5	4	0	0	0	9
TOTAL	30	14	16	0	0	60



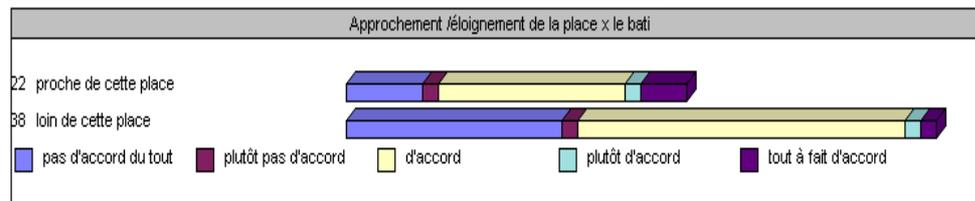
2- lieu de résidence par rapport à la place / influence de l'activité adjacente :

A-Place des martyrs :

le bati	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
Approchement /éloignement de la place						
proche de cette place	5	1	12	1	3	22
loin de cette place	14	1	21	1	1	38
TOTAL	19	2	33	2	4	60

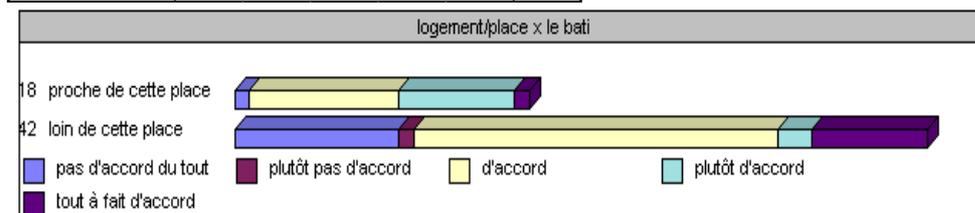
Graphe n°132: rapport entre lieu de résidence et accessibilité dans la place de la république.

Source : La chercheuse, (2012).



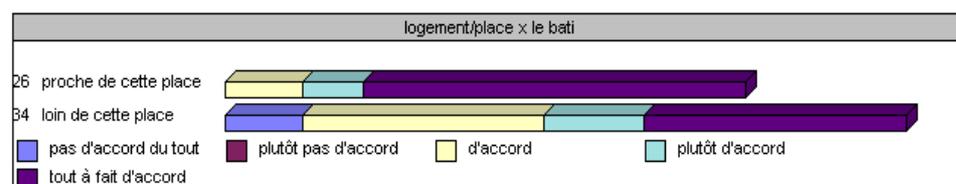
B-Place de la république :

le bati	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	1	0	9	7	1	18
loin de cette place	10	1	22	2	7	42
TOTAL	11	1	31	9	8	60



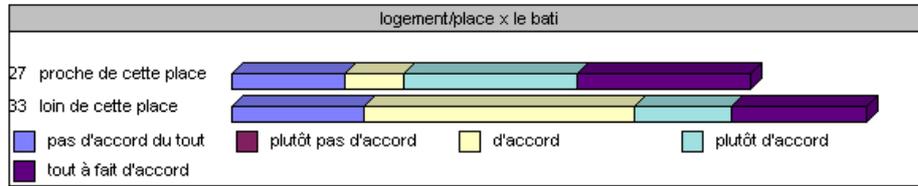
C- La place de Palestine :

le bati	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	0	0	4	3	19	26
loin de cette place	4	0	12	5	13	34
TOTAL	4	0	16	8	32	60



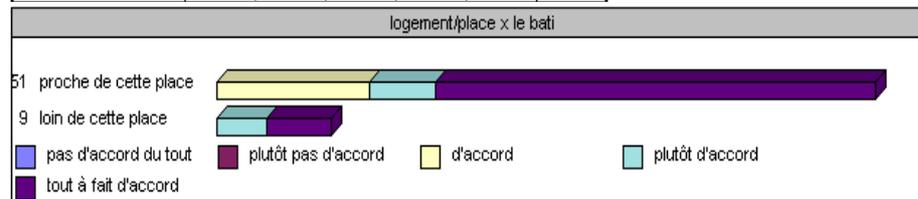
D- La place de la galerie :

le bati	pas d'accord	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	6	0	3	9	9	27
loin de cette place	7	0	14	5	7	33
TOTAL	13	0	17	14	16	60



E- La place de la victoire :

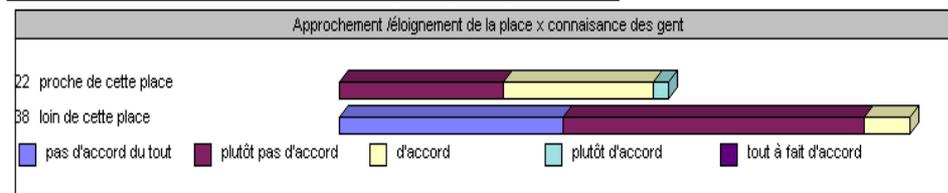
le bati	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	0	0	12	5	34	51
loin de cette place	0	0	0	4	5	9
TOTAL	0	0	12	9	39	60



3-lieu de résidence par rapport à la place / connaissance des gens :

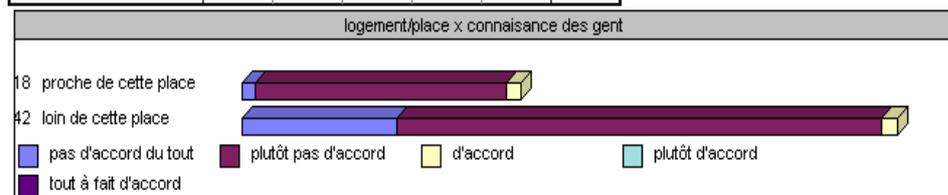
A-Place des martyrs :

connaissance des gent	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
Approchement /éloignement de la place						
proche de cette place	0	11	10	1	0	22
loin de cette place	15	20	3	0	0	38
TOTAL	15	31	13	1	0	60



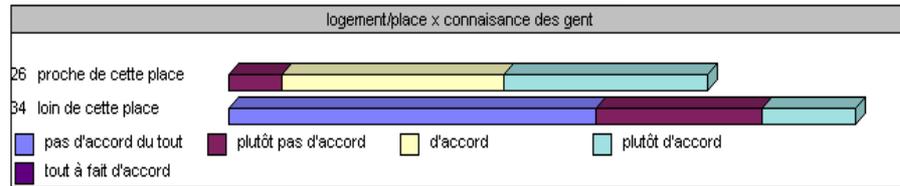
B-Place de la république :

connaissance des gent	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	1	16	1	0	0	18
loin de cette place	10	31	1	0	0	42
TOTAL	11	47	2	0	0	60



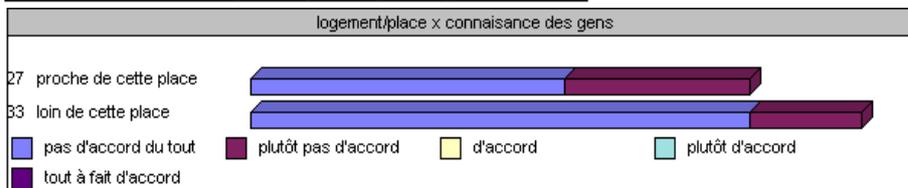
C- La place de Palestine :

connaissance des gent	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	0	3	12	11	0	26
loin de cette place	20	9	0	5	0	34
TOTAL	20	12	12	16	0	60



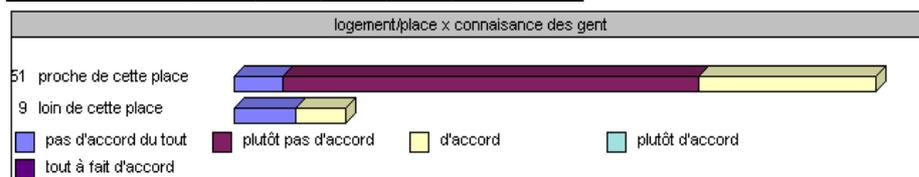
D- La place de la galerie :

connaissance des gens	pas d'accord	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	17	10	0	0	0	27
loin de cette place	27	6	0	0	0	33
TOTAL	44	16	0	0	0	60



E- La place de la victoire :

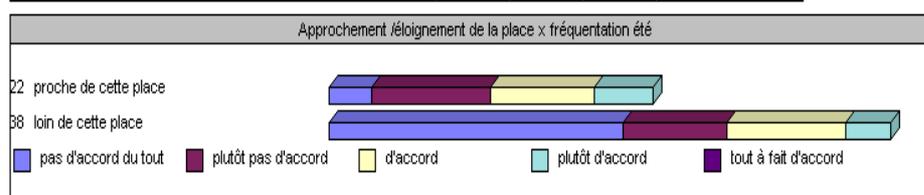
connaissance des gent	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	4	33	14	0	0	51
loin de cette place	5	0	4	0	0	9
TOTAL	9	33	18	0	0	60



4-Logement par rapport à la place / fréquentation en été :

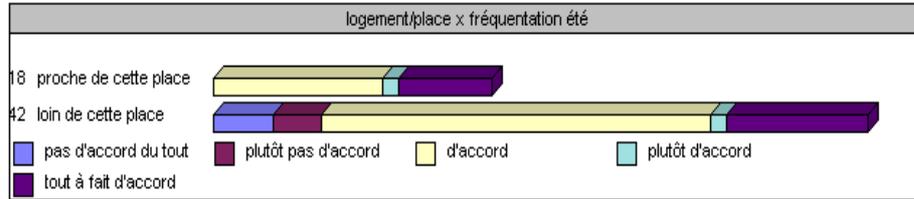
A-Place des martyrs :

fréquentation été	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
Approchement /éloignement de la place						
proche de cette place	3	8	7	4	0	22
loin de cette place	20	7	8	3	0	38
TOTAL	23	15	15	7	0	60



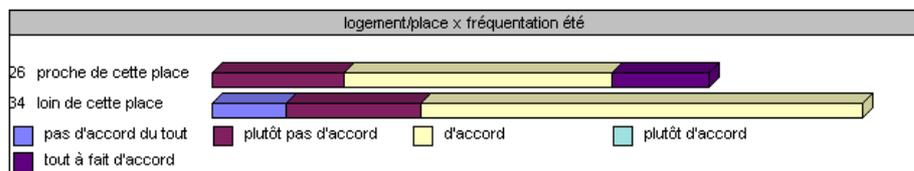
B- Place de la république :

fréquentation été	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	0	0	11	1	6	18
loin de cette place	4	3	25	1	9	42
TOTAL	4	3	36	2	15	60



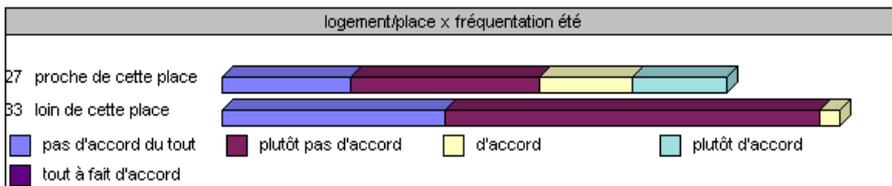
C- La place de Palestine :

fréquentation été	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	0	7	14	0	5	26
loin de cette place	4	7	23	0	0	34
TOTAL	4	14	37	0	5	60



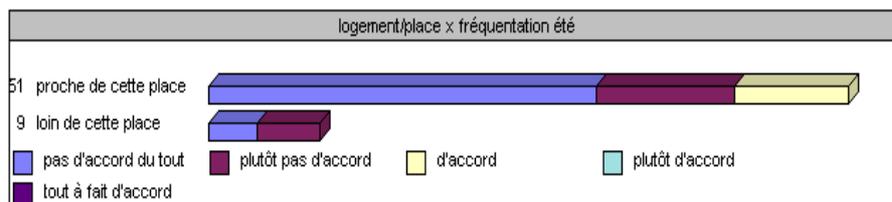
D- La place de la galerie :

fréquentation été	pas d'accord	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	7	10	5	5	0	27
loin de cette place	12	20	1	0	0	33
TOTAL	19	30	6	5	0	60



E- La place de la victoire :

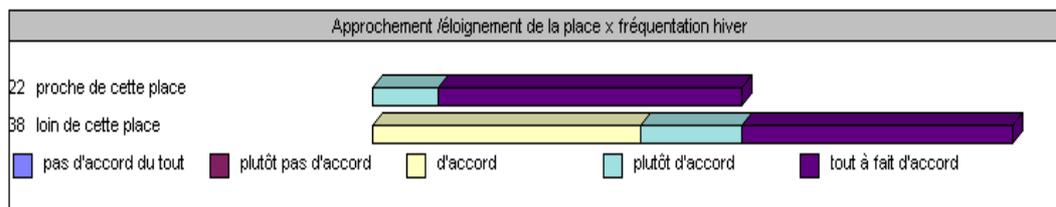
fréquentation été	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	31	11	9	0	0	51
loin de cette place	4	5	0	0	0	9
TOTAL	35	16	9	0	0	60



5-Logement par rapport à la place / fréquentation en hiver :

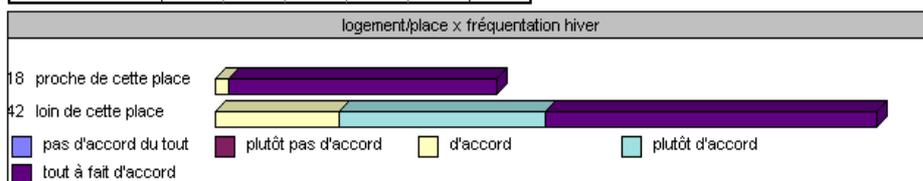
A-Place des martyrs :

fréquentation hiver	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
Approchement /éloignement de la place						
> proche de cette place	0	0	0	4	18	22
> loin de cette place	0	0	16	6	16	38
TOTAL	0	0	16	10	34	60



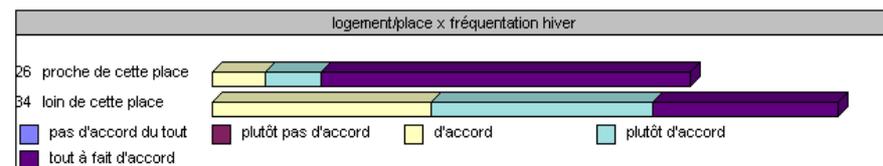
B-Place de la république :

fréquentation hiver	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
> proche de cette place	0	0	1	0	17	18
> loin de cette place	0	0	8	13	21	42
TOTAL	0	0	9	13	38	60



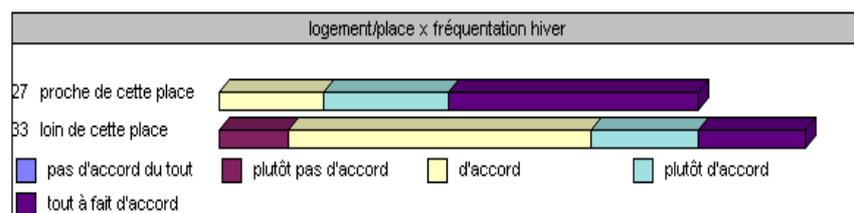
C- La place de Palestine :

fréquentation hiver	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
> proche de cette place	0	0	3	3	20	26
> loin de cette place	0	0	12	12	10	34
TOTAL	0	0	15	15	30	60



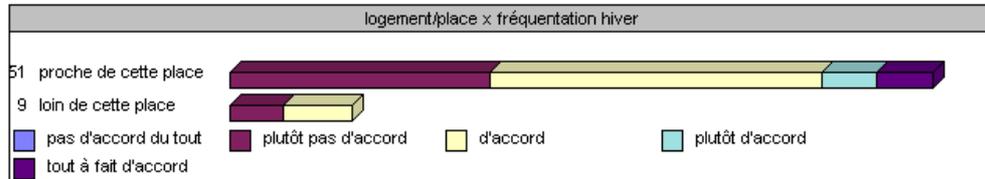
D- La place de la galerie :

fréquentation hiver	pas d'accord	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	0	0	6	7	14	27
loin de cette place	0	4	17	6	6	33
TOTAL	0	4	23	13	20	60



E- La place de la victoire :

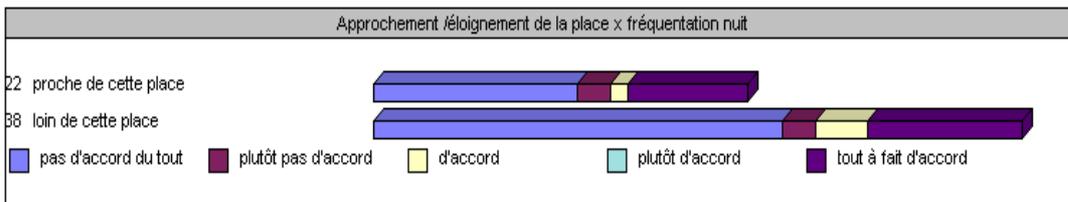
fréquentation hiver	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	0	19	24	4	4	51
loin de cette place	0	4	5	0	0	9
TOTAL	0	23	29	4	4	60



6-Logement par rapport à la place / fréquentation en nuit :

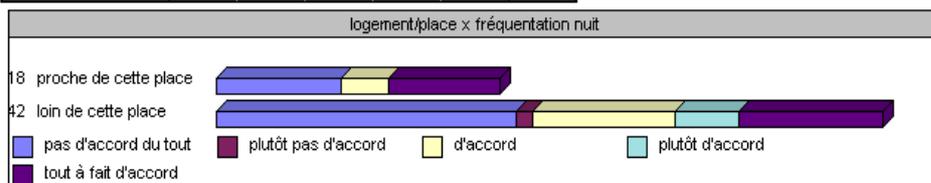
A-Place des martyrs :

fréquentation nuit	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
Approchement /éloignement de la place						
proche de cette place	12	2	1	0	7	22
loin de cette place	24	2	3	0	9	38
TOTAL	36	4	4	0	16	60



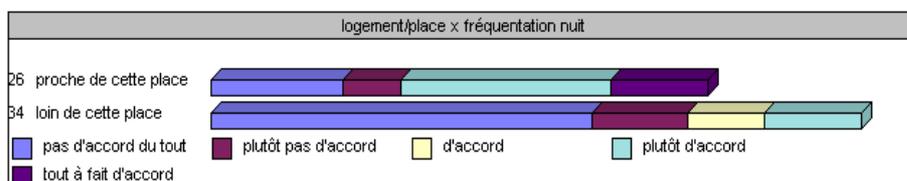
B-Place de la république :

fréquentation nuit	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	8	0	3	0	7	18
loin de cette place	19	1	9	4	9	42
TOTAL	27	1	12	4	16	60



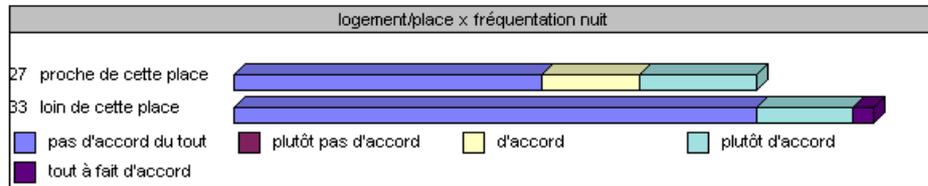
C- La place de Palestine :

fréquentation nuit	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
logement/place						
proche de cette place	7	3	0	11	5	26
loin de cette place	20	5	4	5	0	34
TOTAL	27	8	4	16	5	60



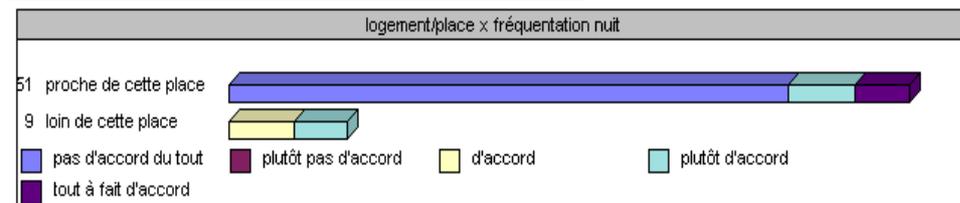
D- La place de la galerie :

fréquentation nuit logement/place	pas d'accord	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
proche de cette place	16	0	5	6	0	27
loin de cette place	27	0	0	5	1	33
TOTAL	43	0	5	11	1	60



E- La place de la victoire :

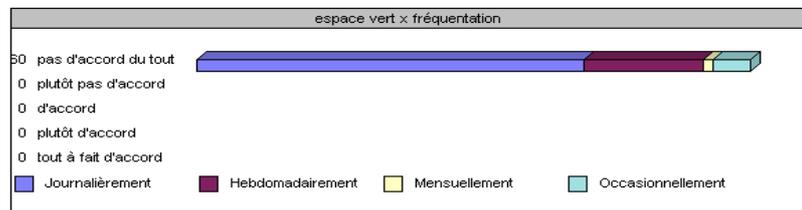
fréquentation nuit logement/place	pas d'accord du tout	plutôt pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
proche de cette place	42	0	0	5	4	51
loin de cette place	0	0	5	4	0	9
TOTAL	42	0	5	9	4	60



9- espace vert/ Fréquentation:

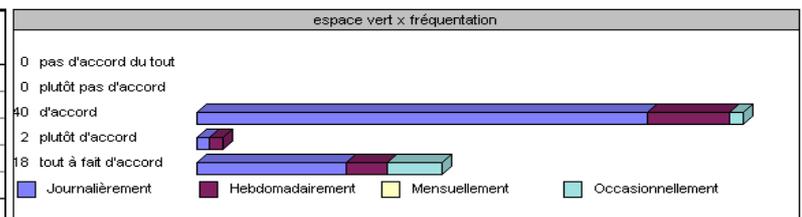
A-Place des martyrs :

fréquentation espace vert	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
> pas d'accord du tout	42	13	1	4	60
> plutôt pas d'accord	0	0	0	0	0
> d'accord	0	0	0	0	0
> plutôt d'accord	0	0	0	0	0
> tout à fait d'accord	0	0	0	0	0
TOTAL	42	13	1	4	60



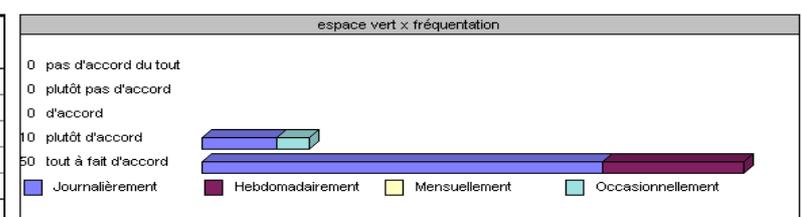
B-Place de la république :

fréquentation espace vert	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
> pas d'accord du tout	0	0	0	0	0
> plutôt pas d'accord	0	0	0	0	0
> d'accord	33	6	0	1	40
> plutôt d'accord	1	1	0	0	2
> tout à fait d'accord	11	3	0	4	18
TOTAL	45	10	0	5	60



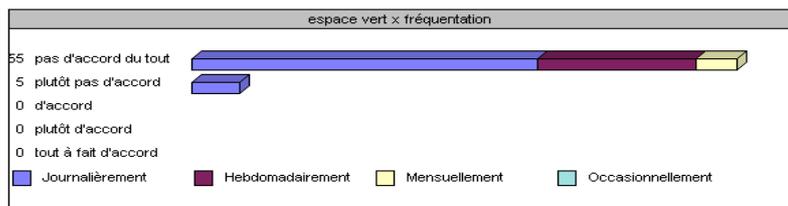
C- La place de Palestine :

fréquentation espace vert	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
> pas d'accord du tout	0	0	0	0	0
> plutôt pas d'accord	0	0	0	0	0
> d'accord	0	0	0	0	0
> plutôt d'accord	7	0	0	3	10
> tout à fait d'accord	37	13	0	0	50
TOTAL	44	13	0	3	60



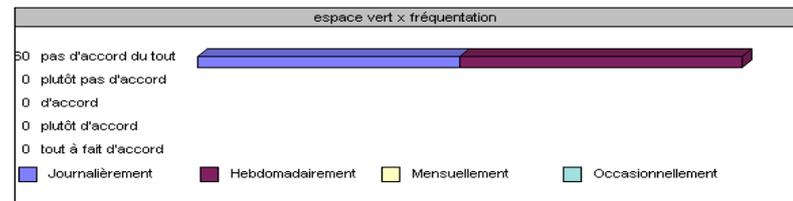
D- La place de la galerie :

fréquentation	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
espace vert					
pas d'accord du tout	35	16	4	0	55
plutôt pas d'accord	5	0	0	0	5
d'accord	0	0	0	0	0
plutôt d'accord	0	0	0	0	0
tout à fait d'accord	0	0	0	0	0
TOTAL	40	16	4	0	60



E- La place de la victoire :

fréquentation	Journaliè rement	Hebdomad airement	Mensuel lement	Occasion nellement	TOTAL
espace vert					
pas d'accord du tout	29	31	0	0	60
plutôt pas d'accord	0	0	0	0	0
d'accord	0	0	0	0	0
plutôt d'accord	0	0	0	0	0
tout à fait d'accord	0	0	0	0	0
TOTAL	29	31	0	0	60



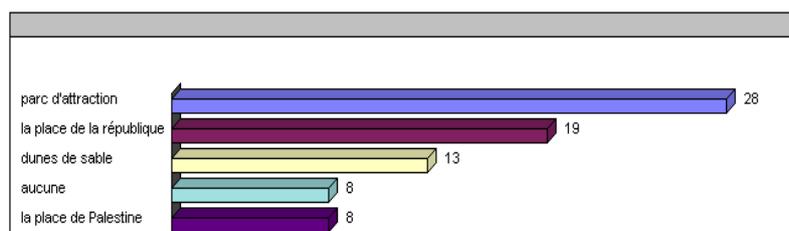
Graph 171 : rapport entre la fréquentation et l'espace vert dans les places.
Source : La chercheuse, (2012).

2-3- L'ÉTUDE DES TEXTES :

1-Fréquentation d'autres espaces de repos :

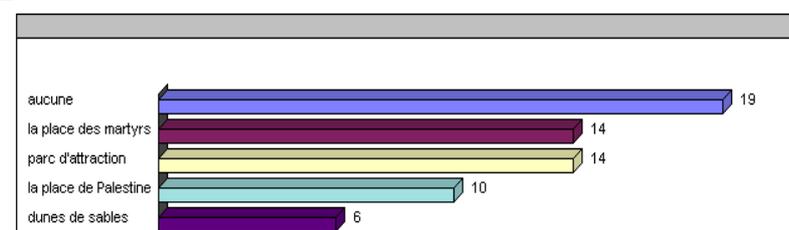
A-Place des martyrs :

Valeurs	Nb. cit.
parc d'attraction	28
la place de la république	19
dunes de sable	13
aucune	8
la place de Palestine	8
TOTAL	76



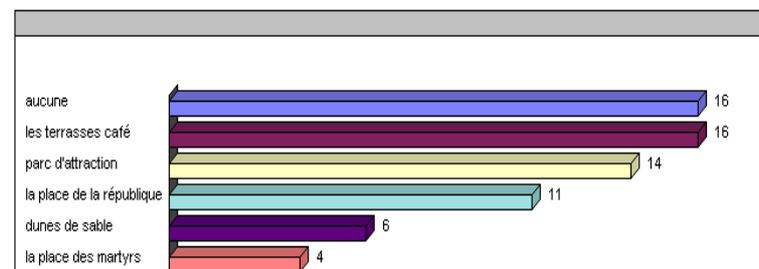
B-Place de la république :

Valeurs	Nb. cit.
aucune	19
la place des martyrs	14
parc d'attraction	14
la place de Palestine	10
dunes de sables	6
TOTAL	63



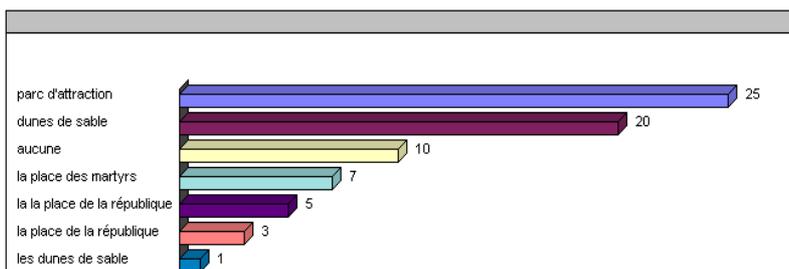
C- La place de Palestine :

Valeurs	Nb. cit.
aucune	16
les terrasses café	16
parc d'attraction	14
la place de la république	11
dunes de sable	6
la place des martyrs	4
TOTAL	67



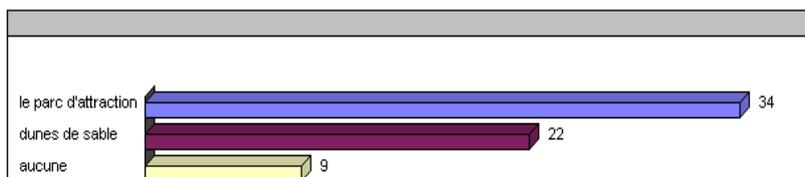
D- La place de la galerie :

Valeurs	Nb. cit.
parc d'attraction	25
dunes de sable	20
aucune	10
la place des martyrs	7
la la place de la république	5
la place de la république	3
les dunes de sable	1
TOTAL	71



E- La place de la victoire :

Valeurs	Nb. cit.
le parc d'attraction	34
dunes de sable	22
aucune	9
TOTAL	65



2-L'existence d'autres activités qui se déroulent dans la place :

A-Place des martyrs :

Valeurs	Nb. cit.
rien	29
la vente de thé	17
la vente des mobiles	6
regroupement dans les fêtes	4
regroupement dans les fêtes pour la prière	4
TOTAL	60

Commentaire : Hormis les activités citées avant, cette place accueille aussi d'autres activités, comme la vente de thé qui présente un éléments d'attraction très important, la vente de mobiles, et vu l'historique de la place elle supporte aussi les regroupement dans les fêtes pour faire la prière.

B-Place de la république :

Valeurs	Nb. cit.
la vente de thé	33
rien	16
les enfants profitent de la place en attendant l'heure de la piscine	11
TOTAL	60

Commentaire : dans cette place il n'y a que l'asseoir, la rencontre, la circulation, et le loisir.

C- La place de Palestine :

Valeurs	Nb. cit.
TOTAL	0

Commentaire : cette place ne supporte que l'asseoir, le jeu le loisir et la circulation.

D- La place de la galerie :

Valeurs	Nb. cit.
la prise de photos proche de la rose de sable	40
rien	20
TOTAL	60

Commentaire : à cause de sa petite surface cette place ne peut supporter d'autres activités, sauf la prise des photos proche de la rose du sable.

E- La place de la victoire :

Valeurs	Nb. cit.
prise de photos proche de la place dans les mariages	25
rien	19
le regroupement de courtèges chaque jeudi pour prendre des photos	8
prendre les photos dans les mariage chaque jeudi	8
TOTAL	60

Commentaire : chaque jeudi les familles profitent de cette place pour prendre des photos dans les mariages, cette place est considérée comme un point d'attraction dans les mariages.

- Résumé -

L'espace public et particulièrement la place publique est sans doute l'un des éléments principaux de tissu urbain, dès leur naissance, ces places jouent le rôle d'un élément moteur de la vie quotidienne des habitants, d'un côté ce sont des nœuds, des éléments qui articulent la trame urbaine, et des vides qui servent des repères dans la ville, d'un autre, elles sont le lieu de la cohésion sociale ou se tissent les différentes relations entre les usagers (le commerce, la détente, le loisir, la rencontre...etc.), cependant avec le temps et avec les différents changements successifs qui ont touché la structure économique, sociale et politique de toutes les villes algériennes et notamment la ville de Ouargla, la plupart de ces espaces a perdu leur vocation, la place publique cesse de jouer son rôle principal dans la ville. La problématique des places publiques renvoie aujourd'hui à des questions récurrentes dans plusieurs domaines tels que l'urbanisme, l'architecture et la sociologie bien sûr.

L'objectif principal de cette étude est de cerner le problème de négligence et de dysfonctionnement de ces espaces et la vérification de l'influence de sa morphologie sur l'usage de ces espaces à travers :

- L'identification des caractéristiques morphologiques des places étudiées en utilisant l'approche typo-morphologique qu'elle s'intéresse à leur configuration physique, et qu'elle tend à révéler la relation dialectique qui existe entre leur formes urbaines et ses différents acteurs (concepteurs, usagers...etc.),
- L'identification des différents modes d'usage et d'appropriation de ces places, et de définir les facteurs qui influencent ces modes d'usagers.
- La détermination des différents paramètres qui se participent à la création d'une vie quotidienne au sein d'une place publique, à travers la vérification des paramètres formels, fonctionnels et des paramètres climatiques.

Mots clés :

Espaces publics, places publiques, aménagement urbain, contraintes physiques, appropriation, la perception de l'espace, usage, pratique, conception, dysfonctionnement de la place publique, la typo-morphologie.

- ملخص -

إن الفضاءات العمومية وخاصة الساحات العمومية بلا شك واحدة من أهم عناصر النسيج العمراني، فمنذ ظهورها لعبت هذه الساحات دورا هاما كمحرك للحياة اليومية، فهي من جهة عناصر تهيكّل الشبكة العمرانية وتعتبر كمعالم للمدينة، ومن جهة أخرى هي فضاءات للترابط الاجتماعي أين تنسج مختلف العلاقات بين سكان المدينة (التجارة، الراحة، اللعب، الالتقاء... إلخ)، غير أنها وبمرور الزمن وتوالي التغيرات التي طرأت على التركيبة الاقتصادية، الاجتماعية و السياسية في جميع المدن الجزائرية خاصة مدينة ورقلة فقدت أهم أدوارها فلم تعد إلا فراغات خالية من كل استعمال. تطرح مشكلة الساحات العمومية في أيامنا هذه تساؤلات تعود إلى مجالات عدة كالعمران، الهندسة المعمارية، علم الاجتماع... إلخ.

إن الهدف الرئيسي من هذه الدراسة هو الوصول إلى تحديد مختلف الأسباب المسؤولة عن الخلل الوظيفي في هذه الساحات ومنها دراسة تأثير شكل هذه الأخيرة و تجهيزاتها العمرانية على طرق و أنماط استعمالاتها و ذلك عن طريق:

- تحديد مختلف المميزات المرفولوجية للساحات المدروسة باستعمال المقاربة المورفونمطية و التي تهتم بدراسة الشكل الفيزيائي و إظهار العلاقة الجدلية الموجودة بين مورفولوجية هذه المجالات و مختلف عواملها (المصممين، المستعملين، المسؤولين).

- تحديد مختلف أنماط و أشكال الاستعمالات و شدتها و العوامل المؤثرة بها.
- تحديد مختلف العوامل التي تساهم في خلق حياة يومية داخل الساحة العمومية عن طريق التأكد من العوامل الشكلية، الوظيفية و العوامل المناخية.

الكلمات المفتاحية: الفضاءات العمومية، الساحات العمومية، التجهيزات العمرانية، العوائق الفيزيائية، الامتلاك، تصور الفضاءات، الاستعمال و الاستخدام، التصميم، الخلل الوظيفي في الساحات العمومية، المورفونمطية.

- Abstract -

Public space and particularly the public place is one of the main elements of the urban tissue, since their birth, these places act as a driving force of daily life of the inhabitants, on the one hand they are nodes, elements that articulate the urban fabric, and voids which are landmarks in the city, on the other, they are the place of social cohesion or weave the different relationships between users (trade, relaxation, leisure, meeting ... etc..), but over time and with different successive changes which affected the economic, social and political all cities including the Algerian city of Ouargla, most of them lost their space are vocation, the public continues to play a major role in the city. The issue of public places today refers to recurring issues in several areas such as urban planning, architecture and sociology course.

The main objective of this study is to identify the problem of neglect and dysfunction of these areas and verifying the influence of morphology on the use of these areas, through:

- Identification of morphological characteristics of places studied using typo-morphological approach, she is interested in their physical configuration, and it tends to reveal the dialectical relationship between urban forms and their various stakeholders (designers, users ... etc..).

- Identification of the different modes of use and ownership of these places, and to identify factors that influence these patterns of users.

- The determination of the various parameters that are involved in the creation of a daily life in the public square, through the verification of formal parameters, functional and climatic parameters.

Keywords:

Public spaces, public spaces, urban planning, physical constraints, ownership, perception of space usage and practical, dysfunctional public square, typo-morphology.